



Affaire 21-141024

CIREST – Rapport d'activités pour l'année 2023

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 08 octobre 2024 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **21**

Absents : 04

Procurations : 04

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : Emilie NALEM

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU QUATORZE
OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre le **QUATORZE OCTOBRE** à **DIX-HUIT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Érick BOYER conseiller municipal – Alain RIVIERE conseiller municipal – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Mickaël PAYET conseiller municipal – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Emilie NALEM conseillère municipale – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale

PROCURATION(S) : Micheline CLAIN conseillère municipale à Frédéric AZOR – Sabrina HOARAU conseillère municipale à Sabine IGOUFE – Sandra GRONDIN conseillère municipale à Marie-Héliette THIBURCE – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale à Gina DALLEAU



Publicité faite le 18/10/2024

Cachet préfecture à la fin du document

Affaire 21-141024

CIREST – Rapport d'activités pour l'année 2023

Le Maire rappelle que l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que : « *Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.*

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

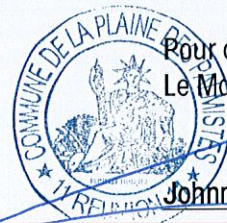
Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale ».

Le rapport d'activité des services de la CIREST pour 2023, les comptes administratifs 2023 et les délibérations correspondantes sont joints au présent rapport.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés et **4 abstentions** (Micheline CLAIN, Frédéric AZOR, Érick BOYER, Joseph Luçay CHEVALIER), Jean-Yves VACHER absent au moment du vote,

- **PREND ACTE** des documents retraçant l'activité de la communauté d'agglomération CIREST pour l'année 2023,
- **ENTEND** les représentants de la commune au sein de l'organe délibérant de la CIREST,
- **AUTORISE** le Maire, ou en son absence l'adjoint délégué, à signer tout document afférent à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



Bras-Panon
Plaine des Palmistes
Saint-André
Saint-Benoît
Sainte-Rose
Salazie



SOMMAIRE

ACTIONS DANS LES DOMAINES DE COMPETENCES DE LA CIREST	5
L'ENVIRONNEMENT	6
DIRECTION ADJOINTE TRANSITION ECOLOGIQUE.....	13
DIRECTION ADJOINTE ENVIRONNEMENT.....	26
TRANSPORT – DEPLACEMENTS - ACCESSIBILITE	38
LE PROJET D'AMELIORATION DES TRANSPORTS EN COMMUN.....	38
LE POLE D'ECHANGE DE SALAZIE	39
LES INFRASTRUCTURES.....	40
Contrôle du Service public et de la tranquillitépublique	43
BRIGADE INTERCOMMUNALE DE L'ENVIRONNEMENT	44
FOURRIERE INTERCOMMUNALE ANIMALE LUTTECONTRE LA DIVAGATION DES ANIMAUX	49
SERVICE CONTROLE COLLECTES.....	57
SERVICE CONTROLE TRANSPORT SCOLAIRE.....	59
La Gestion de l'eau et de l'assainissement	61
L'EAU POTABLE.....	61
L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	64
L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.....	65
La Gestion des cours d'eau et des inondations (gemapi).....	66
L'HABITAT, LE DEVELOPPEMENT DURABLE ETL'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	68
L'HABITAT	68
LA MAITRISE DE L'ENERGIE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	75
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	89
LA CARTOGRAPHIE SIG.....	125

L'ECONOMIE & INSERTION	132
Economie	132
Insertion	139
LE TOURISME	144
GESTION ET VALORISATION DES SITES D'INTERET MAJEUR (SIM)	144
ANIMATION ET PROMOTION TOURISTIQUE	145
Les aménagements touristiques	148
LE SPORT ET LA CULTURE	161
SPORT	161
CULTURE	162
DIRECTION DES TRAVAUX	174
MOYENS GENERAUX.....	184
FINANCES	185
Ressources humaines	193
Moyens Généraux et Logistique	200
Commande publique, affaires juridiques et générales	202
Systemes d'information.....	207
COMMUNICATION	213



ACTIONS DANS LES DOMAINES DE COMPETENCES DE LA CIREST

Rapport

L'ENVIRONNEMENT

Bilan des déchets traités

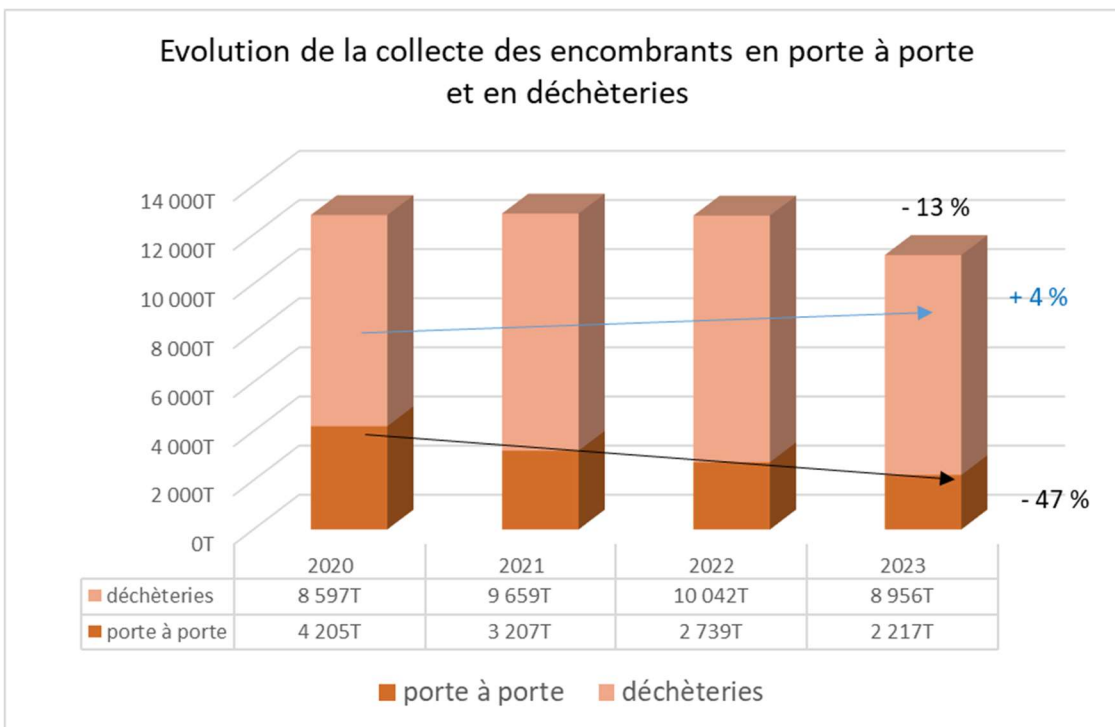
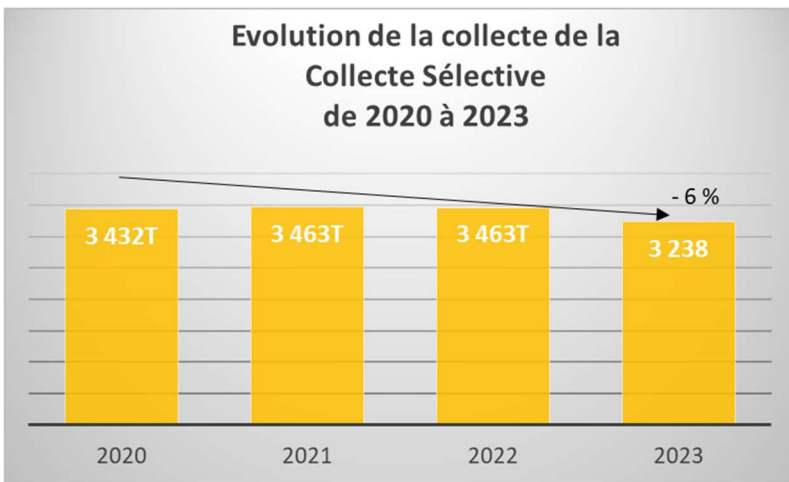
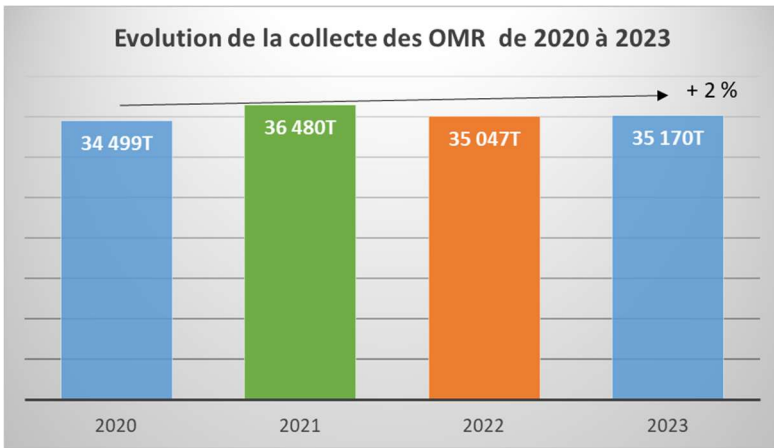
En 2023, pour une population municipale de **127 924 habitants**, ce sont **76 663 tonnes, soit 599 kg/hab** de déchets qui ont été collectés en porte à porte ou en apport volontaire avant d'être orientés vers les filières de traitement. L'année 2023 enregistre ainsi une **baisse de près de 3 000 tonnes soit - 3,8 %** par rapport à l'année précédente, notamment au niveau des déchets encombrants non recyclables, des encombrants recyclables et des inertes.

Le **taux de valorisation** passe de 36 à **39 %**.

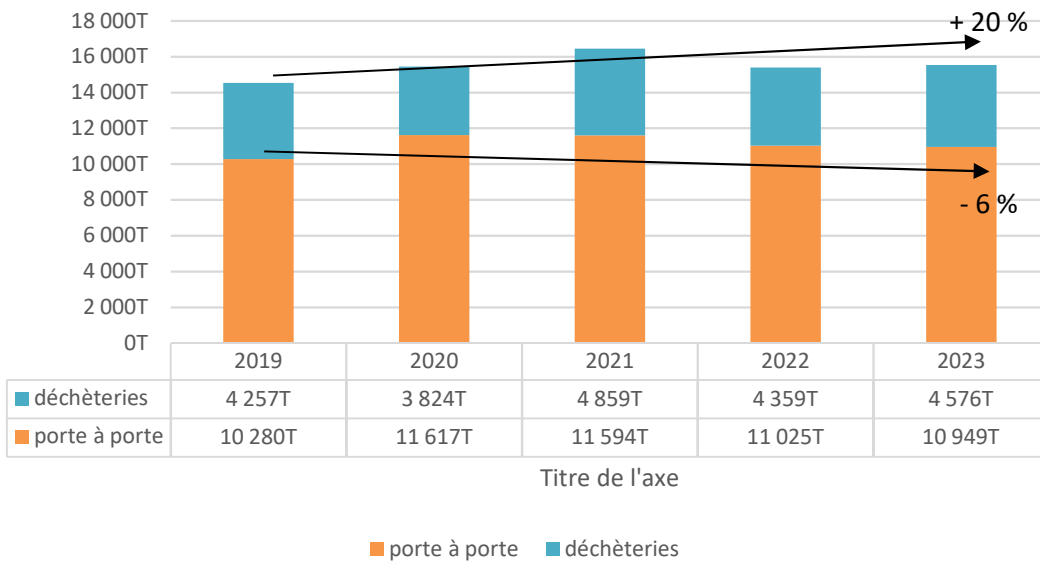
La répartition des déchets collectés est la suivante :

	2022		2023		Variation 2023/2022	
Population	127537		127 924			
Type de déchets	Tonnage	Ratio / hab	Tonnage	Ratio / hab	Tonnage	Ratio
OMR (bacs gris)	35 047 T	275kg/hab	35 170 T	275kg/hab	+0,35%	+0,05%
EMR/JRM PAP (bac jaune +AV)	3 569 T	28kg/hab	3 319 T	26kg/hab	-7,01%	-7,29%
Verre	1 488 T	12kg/hab	1 501 T	12kg/hab	+0,87%	+0,57%
TOTAL (1) : OMA Ordure Ménagère Assimilés	40 104 T	314kg/hab	39 990 T	313kg/hab	-0,28%	-0,59%
Encombrants PAP, déchèteries, caissons et Placo	13 980 T	110kg/hab	12 017 T	94kg/hab	-14,04%	-14,30%
Encombrants recyclables : Ferrailles en vrac, VHU, métaux, cartons déchèteries, DEEE, piles et batteries	4 513 T	35kg/hab	4 026 T	31kg/hab	-10,79%	-11,06%
Inertes	3 095 T	24kg/hab	2 737 T	21kg/hab	-11,55%	-11,82%
Déchets verts PAP, déchèteries, caissons et apports communaux	17 964 T	141kg/hab	17 892 T	140kg/hab	-0,40%	-0,70%
TOTAL (2) Encombrants ménagers	39 552 T	310kg/hab	36 673 T	287kg/hab	-7,28%	-7,56%
TOTAL GENERAL DMA (1) + (2)	79 656 T	625kg/hab	76 663 T	599kg/hab	-3,76%	-4,05%
Valorisation	29 066 T	228kg/hab	29 966 T	234kg/hab		
Enfouissement	50 590 T	397kg/hab	46 696 T	365kg/hab		
Taux de valorisation	36%		39%			

EVOLUTION DES TONNAGES ENTRE 2020 EET 2023



Evolution de la clecte des déchets verts en porte à porte et en déchèteries

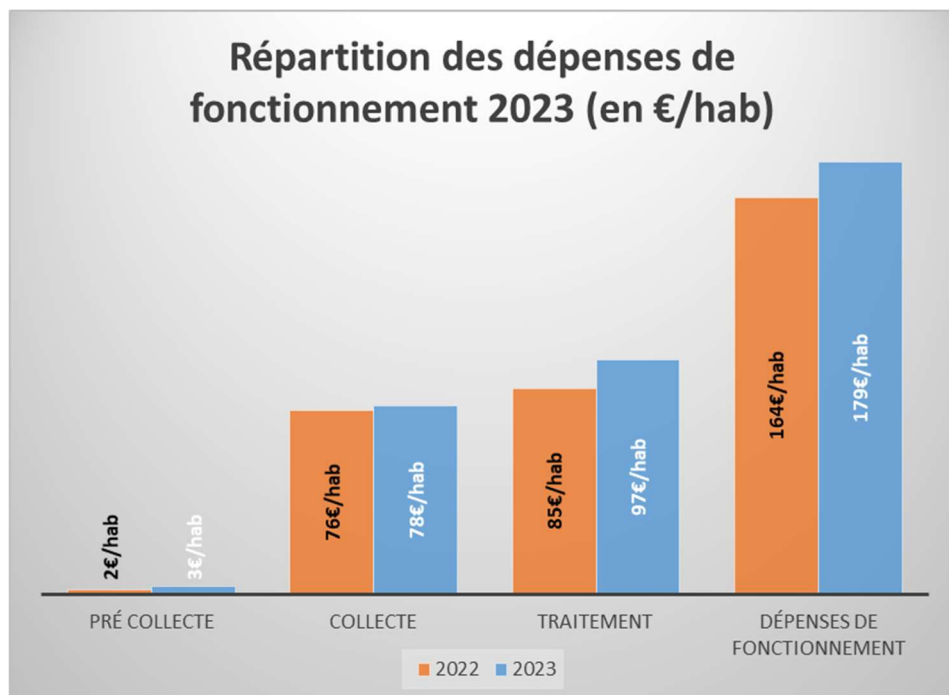


Bilan financier de la collecte et du traitement des déchets :

Malgré la baisse des tonnages, les **dépenses de fonctionnement** enregistrent une augmentation de **+ 9,4%** essentiellement au niveau du poste de traitement. En effet, l'augmentation du poste « traitement » représente plus de 80 % de l'augmentation globale.

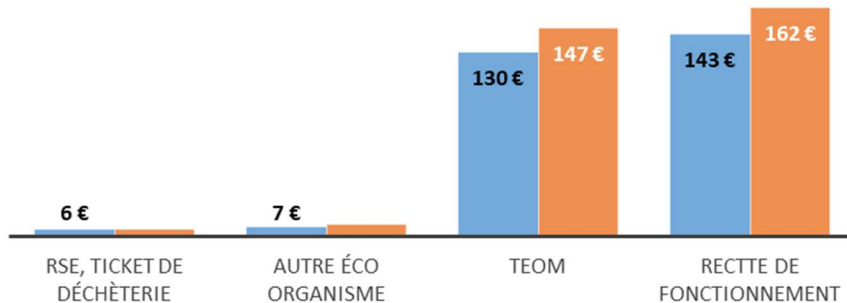
€ TTC	dépenses 2021	dépenses 2022	dépenses 2023
Prévention - Sensibilisation	123 699,96 €	106 786,08 €	184 133,31 €
Pré-collecte	271 545,00 €	298 279,00 €	325 991,99 €
Collecte en apport volontaire (yc gestion des déchèteries)	1 073 549,61 €	1 231 487,92 €	1 379 407,79 €
Collecte en porte à porte	8 089 832,21 €	8 503 818,22 €	8 549 144,23 €
Traitement (participation à SYDNE)	9 045 637,00 €	10 806 638,89 €	12 414 936,69 €
DIVERS (Études + aménagements dépôts sauvages +...)	32 950,38 €	31 557,65 €	87 874,02 €
TOTAL GLOBAL CIREST + SYDNE	18 637 214,16 €	20 978 567,76 €	22 941 488,03 €
	8,6%	12,6%	9,4%

	2021	2022	2023
Pré collecte	2€/hab	2€/hab	3€/hab
Collecte	72€/hab	76€/hab	78€/hab
Traitement	71€/hab	85€/hab	97€/hab
Dépenses de fonctionnement	147€/hab	164€/hab	179€/hab



Les **recettes de fonctionnement** enregistrent une hausse de **+ 13,3 %** entre 2022 et 2023, ce qui permet d'améliorer le taux de couverture.

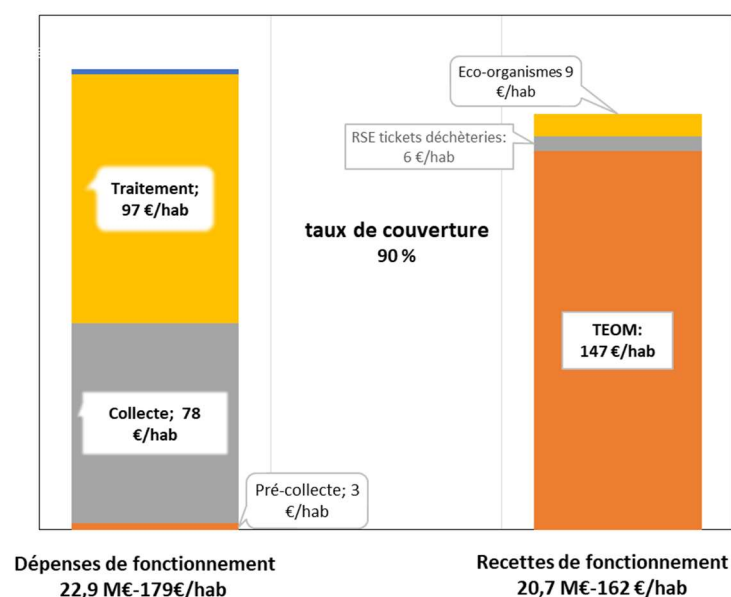
Répartition des Recette de fonctionnement (en €/hab)



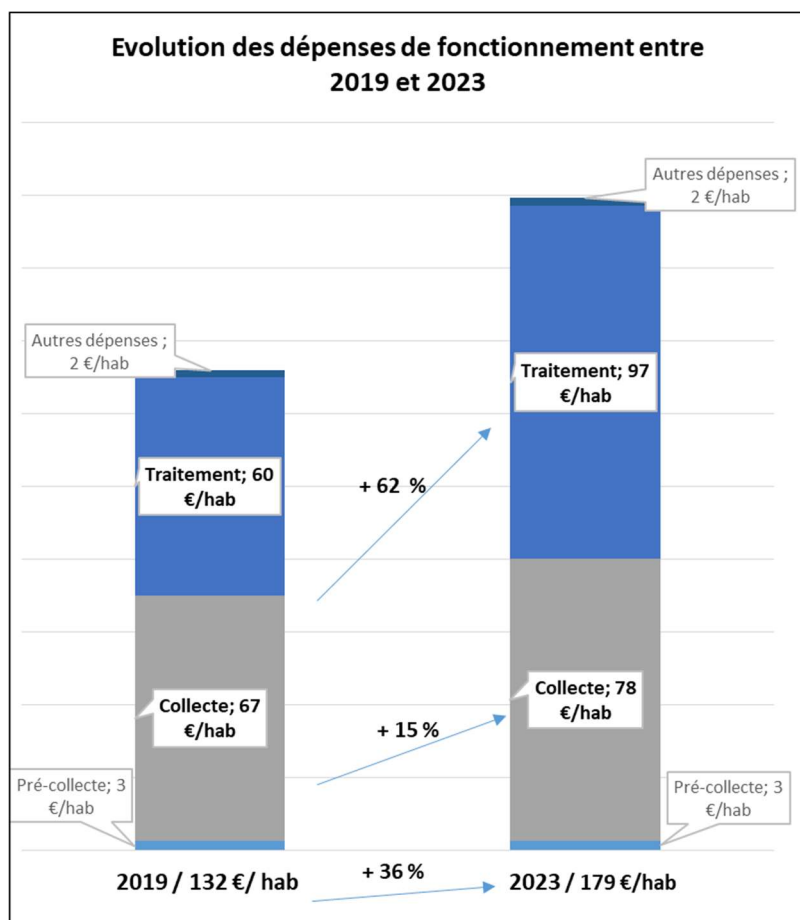
Résultat d'exploitation

RESULTAT D'EXPLOITATION	2022	2023	Variation 2022/2023
Dépense de Fonctionnement	20 978 568 €	22 941 488 €	+9,36%
Ratio en €/hab	164€/hab	179€/hab	+9,03%
Recettes de fonctionnement	18 265 068 €	20 702 495 €	+13,34%
Ratio en €/hab	143€/hab	162€/hab	+13,00%
Bilan (recettes-dépenses)	-2 713 500 €	-2 238 993 €	-17,49%
Taux de couverture	87%	90%	+3,65%
Population	127 537hab.	127 924hab.	
Tonnage annuel	79 654T	76 663T	

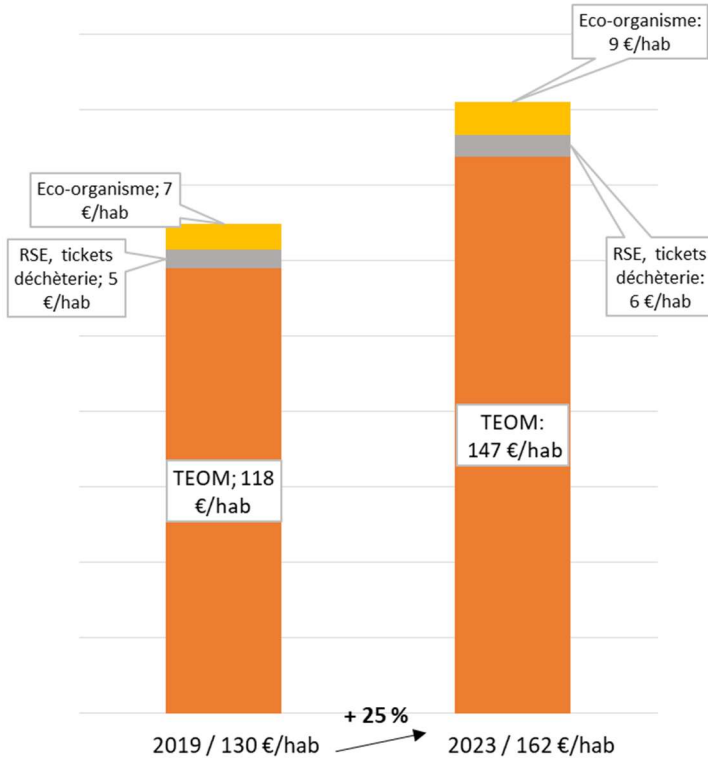
BILAN FINANCIER 2023 (€/HAB)



Bilan financier sur les 4 dernières années



Evolution des recettes entre 2019 et 2023



DIRECTION ADJOINTE TRANSITION ECOLOGIQUE

La Direction de la Transition Ecologique comprend deux services, en charge de porter :

- Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2021-2026
- Le Contrat d'Objectifs Déchets Outre-Mer 2021-2024

Pour se faire, elle dispose de :

- Une responsable du service accompagnement au changement
- Un chef de pôle sensibilisation
- Un chef de pôle biodéchets (arrivé en juin 2023)
- 8 ambassadeurs de l'environnement
- 2 agents compostage
- Une responsable du service Economie Circulaire
- Une chargée de mission éco-exemplarité des services publics

SERVICE ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

POLE SENSIBILISATION



1/ Sensibilisation suite aux refus de collecte des poubelles jaunes

Suite aux retours d'information des prestataires de collecte, les ambassadeurs se rendent chez les habitants concernés pour leur expliquer les erreurs de tri qui ont conduit au refus de collecte de leur poubelle jaune.

2023	Total annuel	Taux
Relevés adresses collecteur	1978	
Adresses trouvées	1385	70%
Foyers présents	475	34%

En cas d'absence, les ambassadeurs laissent quand même dans la boîte aux lettres un avis de passage indiquant les déchets non conformes retrouvés dans la poubelle jaune.

Les ambassadeurs ont aussi procédé au suivi de secteur de collecte. Ainsi ils ont contrôlé et refusé les bacs non conformes, avant la collecte. Ensuite, ils vont sensibiliser les administrés concernés.

Nb de secteurs contrôlés en 2023	Anomalies relevées	Foyers sensibilisés	Taux de présence
15	415	246	60%

2/ Sensibilisation sur une problématique spécifique

Les ambassadeurs interviennent également pour des sensibilisations ponctuelles liées à des problématiques signalées par les habitants, les mairies, les contrôleurs de collecte, les prestataires ou les ambassadeurs : non-respect du calendrier, dépôts sauvages, mise en place de points de regroupement, etc.

3/ Animations grand public

En 2023, la tournée « 3R » a de nouveau été programmée, une fois par trimestre, sur les marchés forains du territoire, ou sur un site de passage pour les communes ne disposant pas de marchés forains. Cette opération de proximité vise à informer la population sur la bonne gestion des déchets et sur l'errance animale. Lors de cette action, la CIREST distribue gratuitement du compost.

Au cours des 24 journées d'animation, les ambassadeurs ont pu apporter des informations et des conseils aux habitants pour :

- Réduire les déchets et éviter de jeter,
- Réutiliser les objets quand cela est possible,
- Recycler les déchets pour qu'ils redeviennent des matières premières,
- Prendre soins de son animal domestique et lutter contre l'errance animale.



Stand de sensibilisation sur le marché de Bras Panon

4/ Les autres manifestations

En 2023, la CIREST est intervenue lors de diverses manifestations organisées sur le territoire Est : Clean Up Day, nettoyage du sentier littoral, Raid UNSS, Foire de Bras-Panon, etc.

Lors de ces manifestations, la CIREST accompagne au tri et à la collecte des déchets ramassés, tient un stand d'information et propose des jeux pédagogiques sur la gestion des déchets.

Pour les animations périscolaires (centre de loisirs et mercredi jeunesse), le parcours sportif est proposé, alliant des épreuves physiques et des jeux sur la gestion des déchets.

5/ Les sensibilisations en immeuble

En 2023, 12 immeubles ont bénéficié d'une sensibilisation sur le tri et la réduction des déchets. Ces animations sont également l'occasion de distribuer des poubelles de pré-tri pour les foyers qui s'engagent à trier en signant une convention avec la CIREST. Les ambassadeurs procèdent, ensuite, à des contrôles de suivi de l'utilisation de ces poubelles de tri.

Nb d'immeubles	Nb de logements	Foyers sensibilisés	Tx de présence	Conventions signées
12	807	319	36%	233



Immeuble Serins, STA, 19 août



Immeuble Helios, STB, 9 août

6/ Les interventions scolaires

En 2023, le service à travailler sur les thématiques et les procédures d'interventions pour les niveaux des cycles 2 et 3 dans les écoles.

Ainsi, les CP et CE1 se voient proposer un module sur le tri et le recyclage, les CE2 un module sur la réduction des déchets et du CM1 à la 6eme un jeu de plateau « le parcours du tri ».

L'ensemble des outils ont été validés en fin d'année. Le lancement des courriers aux établissements scolaires a été effectué à la rentrée de janvier 2024.

7/ Les visites de sites

La CIREST propose également aux établissements scolaires des visites guidées d'une déchèterie et/ou du centre de tri à Ste Marie.

2 visites de déchèteries ont eu lieu à partir du 2eme semestre 2023. Les propositions de visites ont été faites à la relance des animations scolaires, en janvier 2024.

8/ Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E)

En 2023, 33 journées ont été consacrées à réceptionner les D3E sur différents lieux du territoire Est. Dans ce cadre, la CIREST a collecté 1490 DEEE. Ces journées sont aussi l'occasion de répondre aux demandes des habitants qui viennent déposer un appareil.

Au cours de l'année 2023, la CIREST a organisé 13 ateliers de réparation sur les points de collecte des D3E, assurés par l'entreprise AUSOI. Les habitants qui déposent un appareil ont ainsi la possibilité de bénéficier d'un diagnostic gratuit de leur appareil, et de le faire réparer sur place quand cela est possible, ou de recevoir un devis pour une réparation en atelier. Sur 57 appareils diagnostiqués, 19 ont pu être réparés sur place.

POLE BIODECHETS



1/ Généraliser le compostage de proximité

En 2023, la CIREST a poursuivi la mise à disposition à titre gratuit d'un composteur individuel pour tous les foyers qui en font la demande. Entre janvier et décembre 2023, avec l'aide financière de l'ADEME et de la Région via le FEDER, la CIREST a distribué 999 bacs à compost pour un montant de près de 98 434 € HT.

Le tableau ci-dessous reprend les quantités de bacs livrés par commune et par capacité. Les chiffres INSEE les plus récents sur le nombre de maisons sur le territoire CIREST datent de 2020 mais permettent tout de même d'évaluer un taux d'équipement en bac à compost. La commune la plus équipée à ce jour est la Plaine des Palmistes avec 74% de taux d'équipements contre 45% pour la commune de Saint André. Sur l'ensemble du territoire, le taux d'équipements est de 52% sur l'ensemble des maisons du territoire de la CIREST.

	STA	STB	BP	PDP	STR	SAL	TOTAL
BAC 350 L	248	238	107	18	40	97	748
BAC 800 L	70	86	28	9	18	40	251
Total livré en 2023	318	324	135	27	58	137	999
Total dotation au 31.12.2023	7389	6018	2228	2400	1594	2153	20 783
Nb de Maisons INSEE 2020	16 281	10 915	3 623	3 250	2 578	3 117	40 211
Taux d'équipement	45%	55%	61%	74%	62%	69%	52%

2/ Enquêtes bac compost

Au cours de l'année 2023, les agents compostage ont réalisé **513 enquêtes**, en porte-à-porte, auprès des administrés disposant d'un bac à compost. Sur l'ensemble des répondants, **99%** conservent leur bac à compost et **96%** utilisent effectivement le compost produit.

L'analyse de la répartition des éléments compostés révèle des variations significatives, avec une forte présence d'herbes et d'épluchures, mais un compostage moins fréquent de certains déchets tels que les cendres et les restes de repas. Ces résultats mettent en lumière l'importance de l'éducation et de la sensibilisation pour encourager une gestion plus complète des déchets organiques au sein de la collectivité. Aussi, ils permettent aux agents d'orienter et de conseiller les administrés sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre autour du compostage.

Les résultats des enquêtes mettent également en évidence une tendance répandue consistant à offrir les restes de repas aux animaux, comme indiqué par **38% des répondants**.

3/ Ateliers compostage à destination des écoles

En 2023, les agents compostage et le RCCR, prestataire de service pour la CIREST sur les ateliers compostage en école, ont réalisé **130 interventions** en école. Celles-ci ont permis de sensibiliser **2653 élèves** du CP au CM2.

Ces interventions ont pour objectif d'informer et de sensibiliser les élèves au compostage domestique en leur présentant les bases de la pratique (Comment composter ? Quoi composter ? La faune du compost, les règles d'or du compost).



Atelier RCCR, école André Hoarau, STB



Atelier RCCR, école Maxime Fontaine, STB



Atelier CIREST, école Marius Teza, STA

4/ Appel à candidature « création d'un jardin potager en école »

En 2023, la CIREST a reconduit l'action « Création d'un jardin potager à l'école ». L'appel à candidature a été lancé en novembre 2022, 8 écoles ont répondu, 3 avaient déjà été accompagnées et 1 était en cours de rénovation. Au final, la CIREST a donc accompagné **4 écoles** :

- André Hoarau à Saint Benoît
- Saint Joseph à Saint Benoît
- Ravine Creuse à Saint André
- Georges Marie Soba à Saint André

Dans chaque école, une classe a bénéficié de **5 ateliers de 2 heures** animés par le centre de formation professionnel agricole, FORMA TERRA, alternant par demi-groupe une partie théorique en salle et une partie pratique sur le potager. En tout cela représente **98 élèves** ayant bénéficié de l'accompagnement.

L'objectif : apprendre aux élèves les bases du compostage, du jardinage au naturel, de la protection de la ressource en eau et de la biodiversité pour la santé de son potager et récolter pour dégustation la production de leur potager en fin d'année.



Atelier 1 école André Hoarau, STB



Atelier 5, école Georges Marie Soba, STA



Atelier 3 école Ravine Creuse, STA



Atelier 3, école St Joseph, STB

5/ Faciliter le broyage de proximité des déchets verts

Depuis mars 2022, la CIREST propose aux habitants de l'Est la mise à disposition gratuite, pour une durée d'une semaine, d'un petit broyeur électrique. Pour mener à bien cette action, la CIREST a fait l'acquisition de 4 broyeurs pour branchage de maximum 4 cm de diamètre.

Les objectifs de cette action sont :

- Réduire la quantité de déchets de jardin collectés ou déposés en déchèterie
- Eviter la pratique du brûlage à l'air libre (interdit par le Code de l'Environnement)
- Réduire le recours aux produits phytosanitaires en privilégiant le paillage
- Produire son propre apport carboné pour le compost

Entre janvier et décembre 2023, la CIREST a reçu **198 appels d'informations** et **49 administrés** ont finalement donné suite et emprunté un broyeur.

SERVICE ECONOMIE CIRCULAIRE

En 2023, le service économie circulaire comprenait :

- Une responsable du service
- Une chargée de mission éco-exemplarité des services publics

1/ Créer un réseau sur l'exemplarité des services publics

Evènements marquants en 2023 :

- 3 séances de sensibilisation aux écogestes - 17 agents de la CIREST présents
- SERD : 22 agents de la CIREST sensibilisés lors des ateliers « Consommation responsable » et
- 9 participants (directeurs CIREST et élu) à la Fresque du Climat assurée par un prestataire externe
- 13 agents (communaux et CIREST) formés à l'utilisation du broyeur de déchets végétaux mutualisé avec les communes



Formation broyeur déchets verts



Atelier sensibilisation SERD 2023

2/ Développer les manifestations écoresponsables

Evènements marquants en 2023 :

- Mise en place et suivi du dispositif de tri à la Foire Agricole de Bras Panon : poubelles jaunes pour les visiteurs (operculées) et pour les restaurateurs, animation CITEO...
- Création d'une zone de tri (recyclables, verre, ordures ménagères) réservée aux exposants
- Lancement d'un « Défi zéro sac plastique » en coopération avec la mairie
- 13 agents mobilisés pendant la manifestation pour sensibiliser et assurer le suivi
- ➔ Résultat : + 11% de déchets triés - 9% de déchets produits/visiteur



Poubelle jaune visiteurs



Contrôle quotidien des bacs jaunes



Zone de tri réservée aux exposants

3/ Organiser le tri des déchets sur les marchés forains

En 2023, le diagnostic de la gestion du tri des marchés forains a été finalisé. Les conclusions sont les suivantes :

- Gestion du tri et des collectes hétérogènes (présence de benne, mise à disposition grappin, collecte RSE), avec des coûts parfois élevés
- Présence d'un grand volume de cartons qui n'est pas trié sur certains marchés forains
- Présence importante de plastique à usage unique
- La quantité de biodéchets reste minime. Ces derniers sont glanés en fin de marché
- ➔ Besoin d'harmoniser les dispositifs et d'actualiser les règlements des marchés

4/ Accompagner la restauration scolaire dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

Evènements marquants en 2023 :

- Finalisation de l'accompagnement sur les communes de Salazie et la Plaine des Palmistes, avec l'appui d'un prestataire externe
- ➔ Campagnes de pesées d'évaluation dans 4 écoles
- ➔ 4 ateliers d'éveil au goût pour les élèves des classes pilotes
- ➔ 4 ateliers sur l'équilibre alimentaire destinés aux parents d'élèves ont été effectués sur les 2 communes participantes – soit 30 familles sensibilisés.
- Réunion de concertation en août 2023 avec les communes (agents et élus) pour envisager de nouvelles approches en 2024

Taux de gaspillage alimentaire moyen sur les écoles de la Plaine des Palmistes et de Salazie

Taux moyen du gaspillage alimentaire	
Campagne de pesée initiale	36%
Campagne de pesées d'évaluation	31%
Evolution	-13%



*Réunion de concertation avec les communes
Août 2023*



*Atelier gaspillage alimentaire pour parents d'élèves
Ecole Rolland Sellier, Salazie, Novembre 2023*

5/ Accompagner les commerces de bouche dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

En 2023, la CIREST a réalisé 9 diagnostics en entreprises pour identifier les solutions anti-gaspi déjà appliquées et proposer d'autres pistes d'action : vente de paniers à prix réduits, doggy bag, dons alimentaires... Mais aussi compostage et réduction des emballages.

En 2024, de nouvelles entreprises seront évaluées, sur la base notamment de leur dotation de bacs poubelles en RSE.

6/ Allonger la durée de vie des objets

Evènements marquants en 2023

- Inauguration de l'espace ALE Farfar Solidèr à St André en novembre 2023
- Réunions de sensibilisation au réemploi pour les agents de déchèterie
- Conception d'un flyer sur le réemploi



Bilan des collectes pour réemploi en déchèteries

2023	ADRIE	VIMR	ARDIE	EKOTRONIC	TTR
Tonnage collecté	10 T	31 T	446 kg	2 T	81,6 T
Tonnage réemployé	4,5 T		112 kg	1,8 T	
Taux de réemploi	45%		25%	94%	

Globalement, en 2023, l'ADRIE a collecté 89,2 tonnes d'objets sur le territoire Est, dont 11% en déchèteries, et Ti Tang Récup a collecté 210 tonnes de textiles, linges et chaussures, dont 39% en déchèterie.

Perspectives pour 2024

- Promotion du magasin de St André
- Amélioration des zones de réemploi en déchèterie
- Expérimentation des collectes thématiques en déchèterie

7/ Faciliter la vente en vrac et le réemploi des contenants

Evènements marquants en 2023

- Visite de 18 restaurants pratiquant la vente de repas à emporter
- Réunion de concertation avec la CCI et CMA sur l'action « Amène out barket »
- Adoption d'une convention pour une réduction de 0,50 €
- Expérimentation sur les emballages de fleurs réutilisables lors de la Toussaint à St Benoît



Perspectives pour 2024

- Diffuser le kit de communication via les chambres consulaires
- Etendre le réseau des restaurants participants à l'action « Amène out barket »
- Faire un diagnostic de l'utilisation des contenants en verre des filières locales

DIRECTION ADJOINTE ENVIRONNEMENT

Service collecte des déchets

CHIFFRES CLES

6 agents administratifs

Prestataires ayant réalisé des prestations en 2023 :

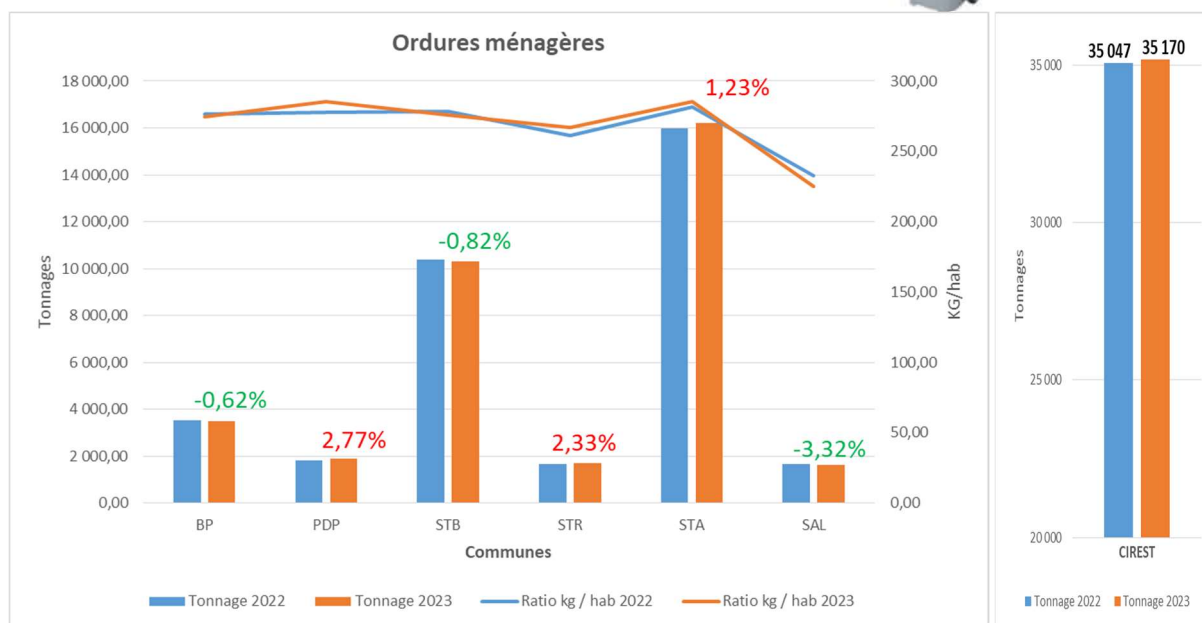
- Collecte : HCE, NICOLLIN, CITEVA, GREEN OI
- Pré collecte : R2D2, SULO

Budget du service : **9,49 M €** (9,33 M € en 2022)

BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

A – LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Coût 2023 = **3,67 M €** (3,57 M € en 2022)



Performance Omr 2023 (kg/hab)		
Cl	Commune	Ratio
1	Salazie	224,88
2	Sainte Rose	267,19
3	Bras Panon	274,53
4	Saint Benoît	276,09
5	Saint André	285,31
6	Plaine des Palmistes	285,67

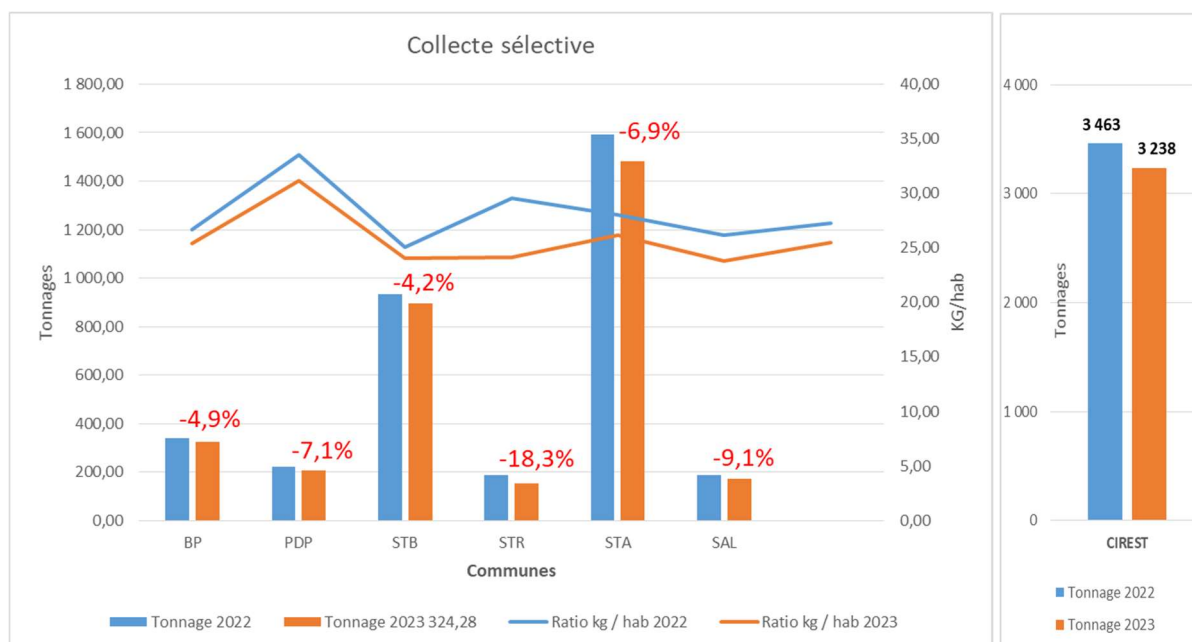
- 21%

A retenir :

- Tonnage plus élevé en 2023 (+ 122 tonnes)
- 3 communes ont produit moins d'OMr en 2023, dont Salazie qui enregistre une diminution marquante (-3,32%)
- Les habitants de Salazie produisent 21 % de moins d'OMr que les habitants de la Plaine des Palmistes (commune la moins performante)

B – LA COLLECTE SÉLECTIVE

Coût 2023 = 1,62 M € (1,60 M € en 2022)



Performance CS 2023				
Clt	Commune	Ratio (kg/hab)		Taux de captage
1	Plaine des Palmistes	31,13	+ 24%	37,7%
2	Saint André	26,13		33,7%
3	Bras Panon	25,40		33,9%
4	Sainte Rose	24,14		33,4%
5	Saint Benoît	24,03		32,6%
6	Salazie	23,78		37,0%

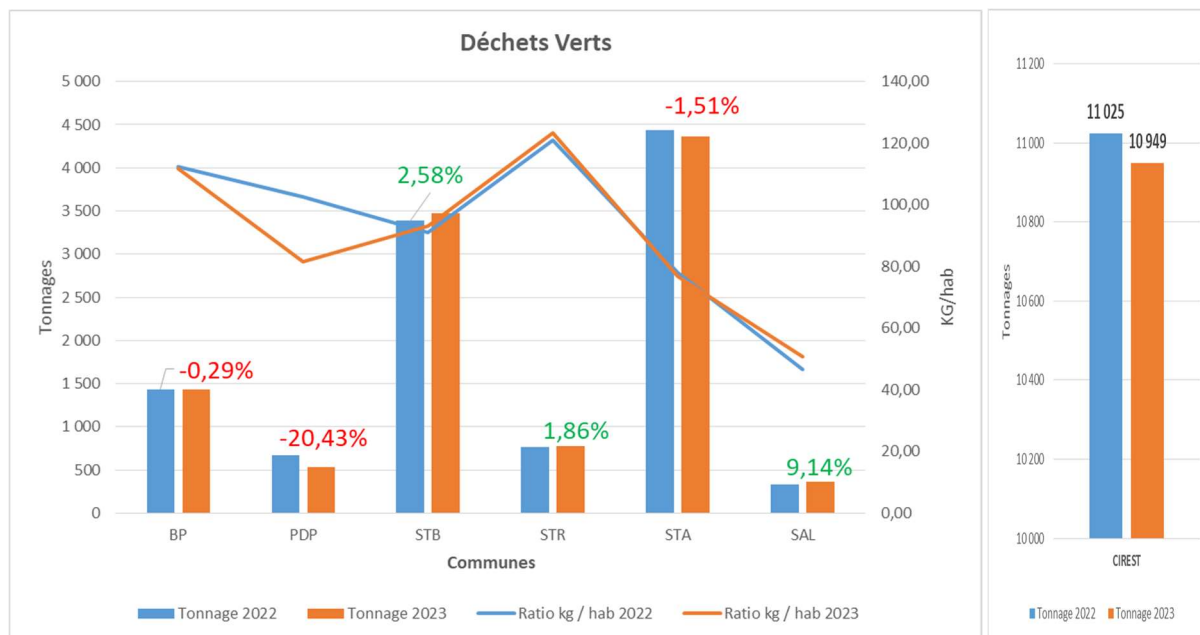
Taux de captage : $\text{Ratio CS} / ((\text{Ratio CS} + \% \text{CS dans les OMr} * \text{Ratio OMr}))$

A retenir :

- Le geste du tri a encore diminué en 2023 sur les 6 communes (- 225 tonnes collectées)
- Plaine des Palmistes reste la commune la plus performante depuis le démarrage de la collecte
- Salazie (commune la moins performante, en terme de ratio) a un taux de captage comparable à celui de la Plaine des Palmistes

C – LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Coût 2023 = 1,88 M € (1,82 M € en 2022)

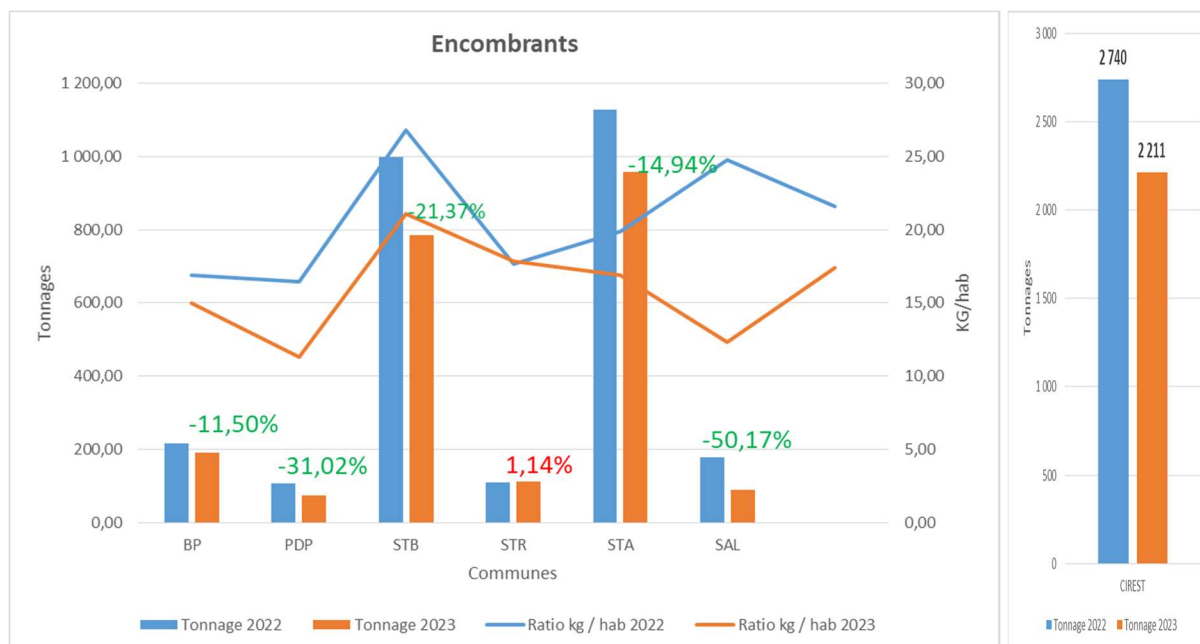


A retenir :

- Le tonnage a peu évolué en 2023 (- 76 tonnes)
- 3 communes (Saint André, Plaine des Palmistes et Salazie) on produit moins de déchets verts en 2023
- Les communes de Bras Panon et de Sainte Rose ont une production par habitant nettement supérieure à la moyenne du territoire

D – LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Coût 2023 = 1,22 M € (1,24 M € en 2022)



A retenir :

- Le tonnage a encore diminué en 2023 (- 523 tonnes)
- Sainte Rose est la seule commune qui enregistre une hausse (expliqué par la réduction des collectes communales en régie en 2023)

- La Plaine des Palmistes et Salazie ont une production par habitant les plus faibles du territoire (avec une forte diminution de leur production d'encombrants en 2023)

E – RECAPITULATIF TOUS FLUX Hors Verre

Coût 2023 = 8,39 M € (8,23 M € en 2022)

	BP	PDP	STB	STR	STA	SAL	CIREST
Ratio kg / hab 2022	432,11	430,51	421,15	429,32	407,86	330,04	412,01
Ratio kg / hab 2023	426,83	409,79	414,44	432,443	405,26	311,77	406,39
	-1,24%	-5,06%	-1,62%	0,72%	-0,64%	-5,86%	-1,38%

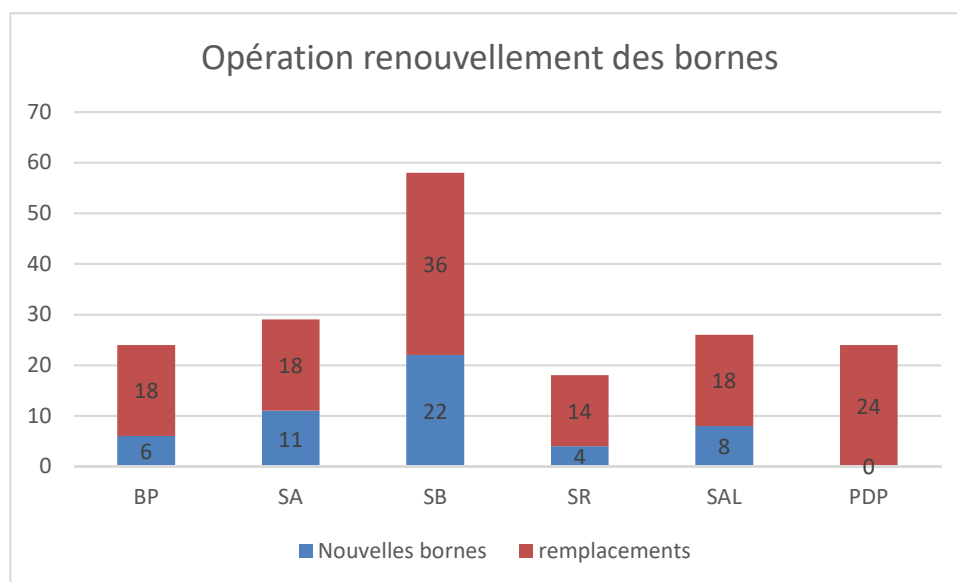
F – LA COLLECTE DES BORNES D'APPORT VOLONTAIRE

Coût 2023 = 360 550 € (358 290 € en 2022)

Tonnage annuel	2022	2023	evolution
VERRE	1488,2	1500,96	0,9%
EMBALLAGES	81,56	83,04	-23,6%
PAPIER	21,1		

A retenir :

- Le tonnage du verre reste stable
- **400** bornes installées sur le territoire (380 verre / 20 emballage-papiers)
- Installation de **179** bornes neuves en métal (3 et 4 m3) en 2023, dont 51 nouveaux emplacements
- Le tonnage des emballages/JRM au niveau des bornes devant les déchetteries a chuté (avec l'arrêt des collectes suite à la liquidation du prestataire fin 2023)



LA COLLECTE DES VHU et DES DM

- **LES VÉHICULES HORS D'USAGE**

Coût 2023 = 4 302 € (38 000 € en 2022)

A retenir :

- 33 VHU collectés par CDDA en 2023 (janvier/février)
- Utilisation des services de VHU REUNION (sans surcoût pour la collectivité) à partir de Février.

- **LES DÉCHETS MÉTALLIQUES**

Coût 2023 = 123 000 € (98 916 € en 2022)

176 tonnes de déchets métalliques collectés (366,58 tonnes en 2022)

Le changement d'exutoire courant 2023 (Au Port) a contribué à une augmentation des couts de collecte

LA COLLECTE DES CAISSONS OCCASIONNELS ET PERMANENTS

Coût 2023 = 149 591 € (170 342 € en 2022)

Nombre de caissons permanents		
Commune	2022	2023
Saint André	3	1
Saint Benoit	5	5
Plaine des Palmistes	3	3
Bras Panon	2	1
Sainte Rose	2	2
Salazie	1	1
TOTAL	16	13

	2022	2023	evolution
mises à disposition de caissons occasionnels	307	227	-35%
vidages caissons (occasionnels et permanents)	837	648	-29%

A retenir :

- Saint André et Bras Panon ont privilégié des apports en déchèterie (avec une réduction de leur caisson permanent habituellement installés)
- Diminution des vidages expliquée par l'évacuation des déchets produits par la majorité des temples associatifs, en bacs au lieu des caissons (plus pratique pour le tri)

LA GESTION DES POINTS NOIRS

En 2023, le service a résorbé uniquement 2 points noirs (1 sur la Plaine des Palmistes et 1 à Saint Benoit)

LA REDEVANCE SPÉCIALE

A) ADHERENTS

	Etablissement Privé	Etablissement public	Associations	TOTAL
BP	35	7	2	44

STB	104	28	4	136
STR	13	8	0	21
SAL	13	7	0	20
STA	152	23	5	180
PLP	22	5	0	27
Total	339	78	11	428

Augmentation du nombre de contrats signés (+ 9 %)

B) VOLET FINANCIER

2022	2023
664 366,00 €	673 200,00 €

Les recettes ont peu augmenté (+1,31 %)

LA LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

	Panneau seul	Aménagements complets (panneau + embellissement)	Total
2022	16	22	38
2023	42	6	48

Sur l'ensemble des panneaux installés, **37** concernent des interdictions totales de dépôt de déchets

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

Janvier 2023

Démarrage de l'Étude de faisabilité technique et financière en vue du déploiement de bornes enterrées sur le territoire de la CIREST

Février 2023 :

Utilisation des services de VHU REUNION pour les enlèvements des VHU sur demande des propriétaires
Nouveau prestataire de collecte des DM (GREEN OI)

Juillet 2023 :

Incendie sur les 5 BAV situées devant la déchèterie du Centre-Ville à ST ANDRE (avec dégradation de la signalétique)

Août 2023

Démarrage de l'AMO pour une étude préalable à l'instauration du tri à la source des biodéchets et pour le renouvellement du marché de collecte des déchets ménagers

Installation de colonnes aériennes destinées à la collecte sélective du Verre ; quantité = 179 bornes

Novembre 2023

Liquidation de l'entreprise titulaire du marché d'enlèvement des bennes et des BAV – relance de consultations en urgence

LES PERSPECTIVES de 2024

- Résorption de points noirs sur les 6 communes
- Attribution des nouveaux marchés de collecte (2025-2032) et de pré collecte (2025-2029)
- Lancement du marché travaux des bornes enterrées

Service des équipements de proximité

POLE DECHETERIES

CHIFFRES CLES

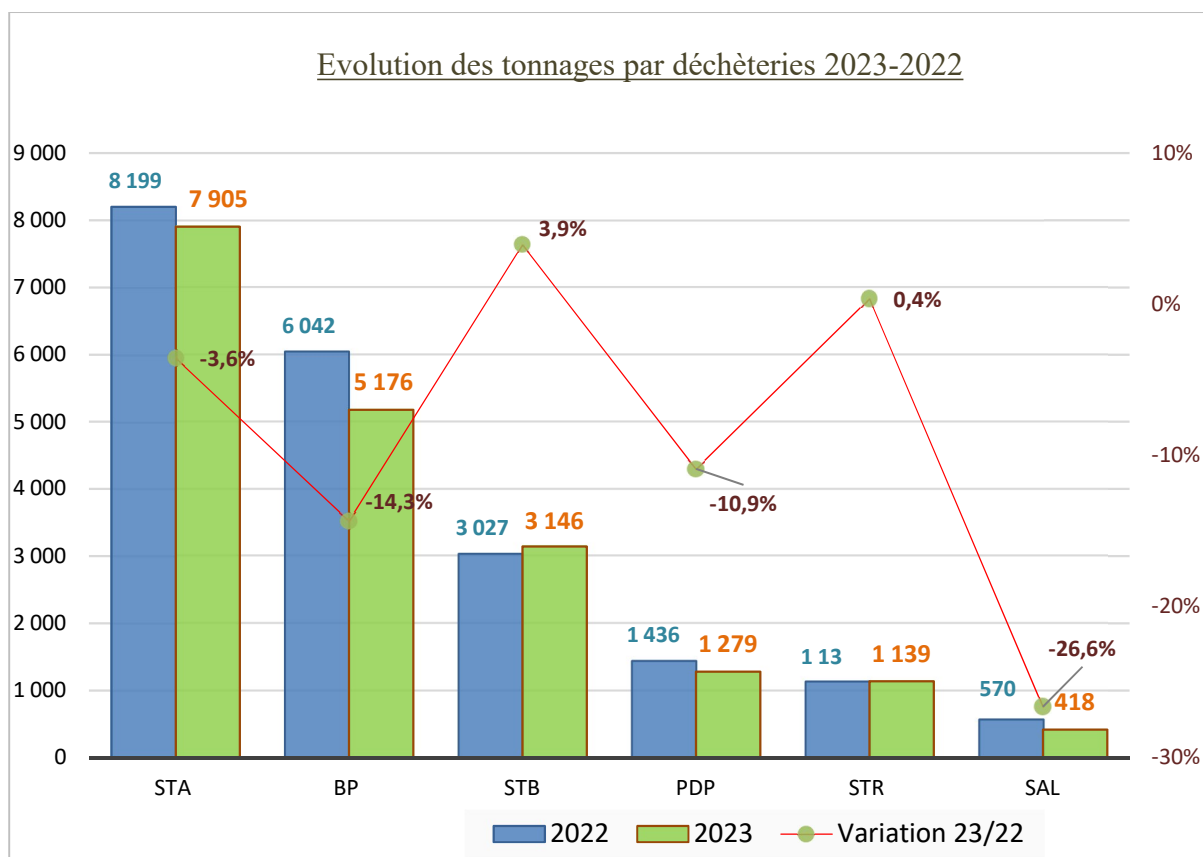
6 déchèteries fixes et une mobile sur la commune de Salazie

22 agents



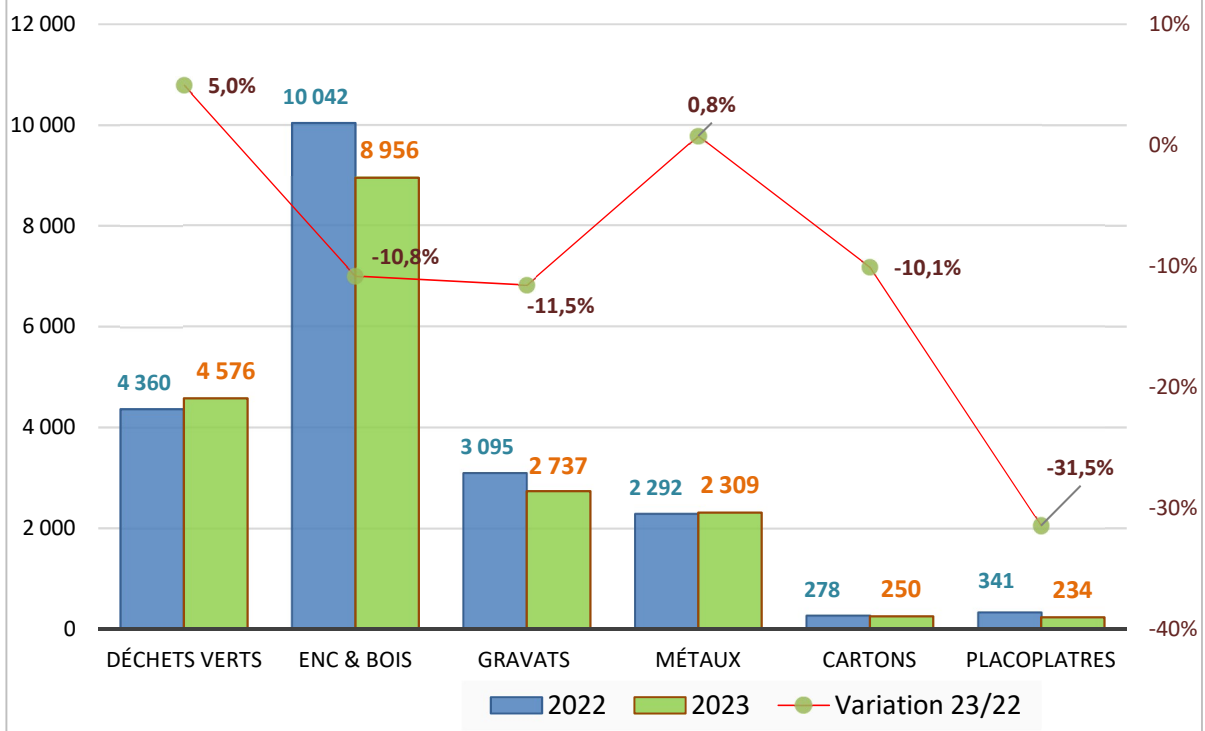
BILAN D'EXPLOITATION

Evolution des tonnages



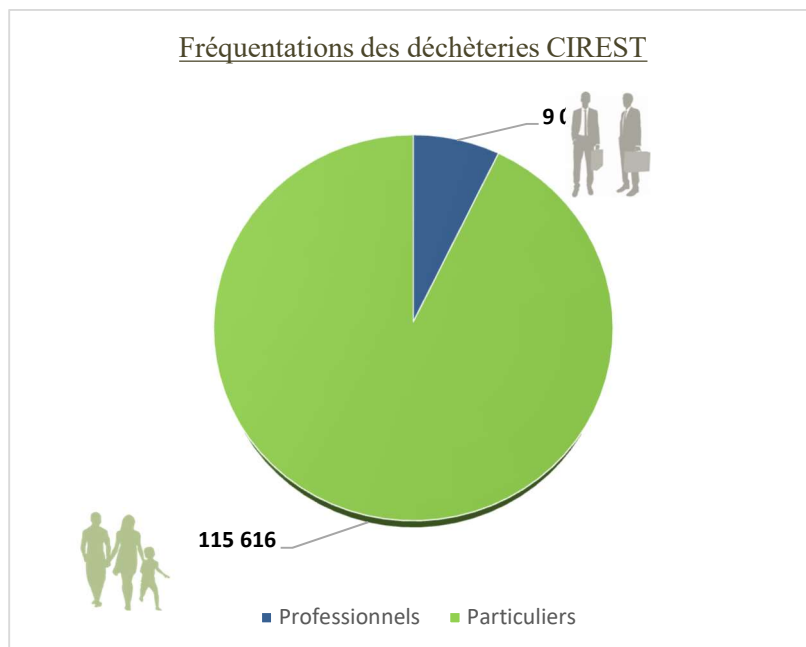
En 2023, les déchèteries ont réceptionné 19 062 tonnes de déchets (hors filière REP), ce qui représente une baisse de 19% par rapport à 2022. Cette diminution est enregistrée sur les déchèteries de Salazie (-27%), Bras-Panon (-14%) et la Plaine des Palmistes (-11%).

Evolution des tonnages par flux 2023-2022



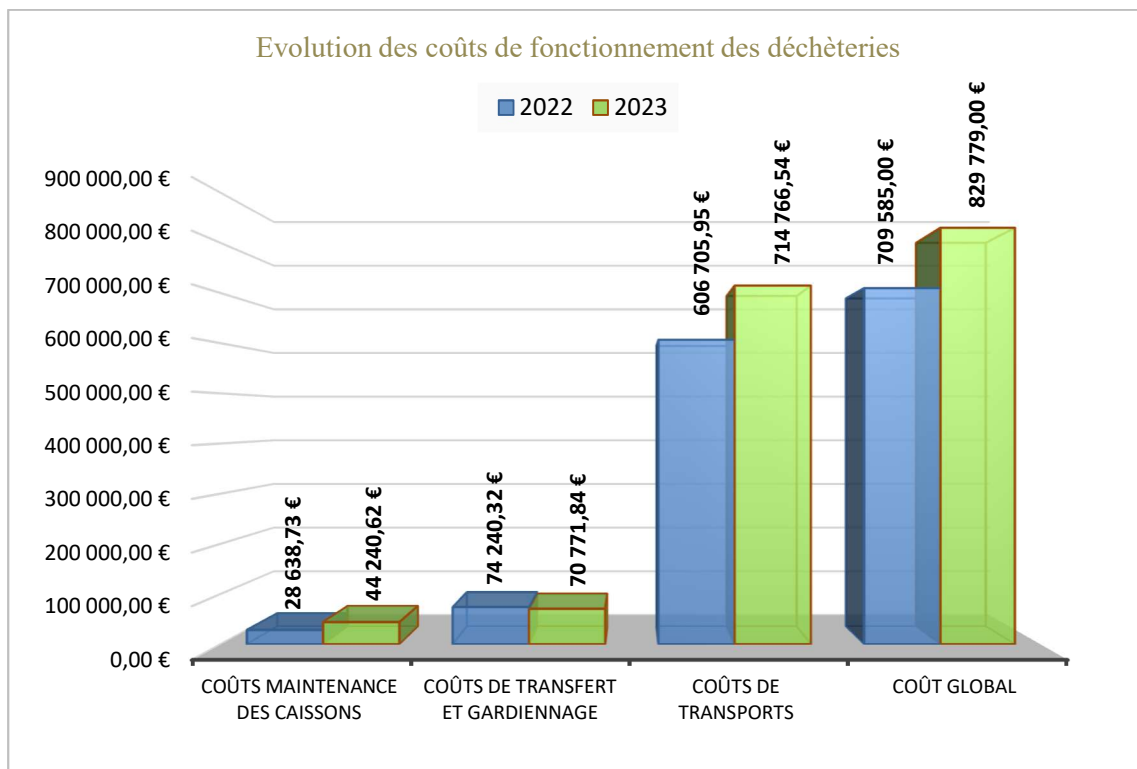
On enregistre une diminution du tonnage collecté principalement sur le flux placoplâtre (-31%). Cette baisse est liée à l'arrêt de collecte du placoplâtre en déchèterie à compter du mois d'octobre.

Fréquentations des déchèteries

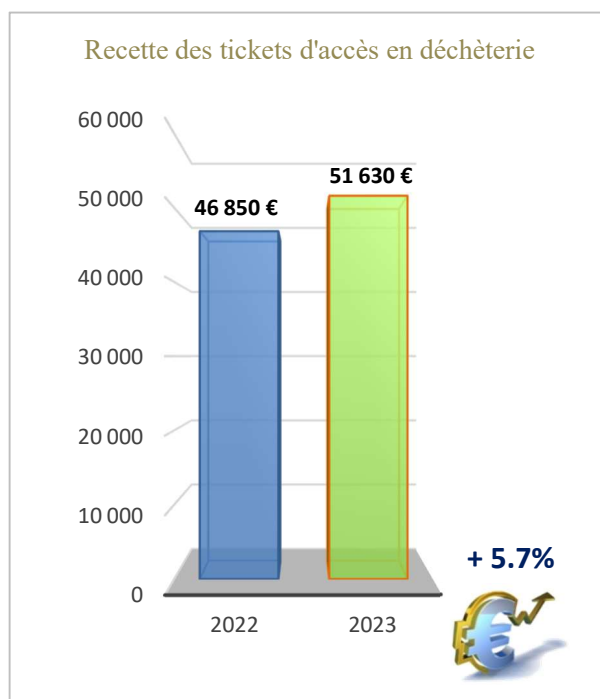


Les 7 déchèteries de l'Est ont accueilli 124 635 usagers en 2023 dont 115 616 particuliers et 9 019 professionnels.

Bilan financier 2023



Le coût global de la gestion des déchèteries est en hausse de 16.9% en 2023. En raison des défaillances du prestataire principal impliquant ainsi l'attribution d'un marché de substitution afin de pallier les dysfonctionnements.



51 630 € de recettes des ventes de tickets d'accès en déchèteries en 2023 contre 46 850 € en 2022, soit une augmentation de 5.7%.

EVENEMENTS MARQUANTS DE 2023

- Liquidation de l'entreprise titulaire du marché d'enlèvement des bennes – relance de consultations en urgence et maintien des emplois
- Fermeture de l'exutoire des déchets verts DSDN – modification d'exutoire (Jamaïque à Saint- Denis)
- Modification de l'exutoire des déchets métalliques (Métal Réunion au Port)
- Acquisition des bacs en bois de palettes et mise à disposition du compost sur les sites
- Arrêt de collecte des placoplâtres sur les déchèteries en octobre
- Mise en place de la sous-régie de vente des tickets à la déchèterie de Bras-Panon

PERSPECTIVES POUR 2024

- Travaux de mise aux normes de la déchèterie de la Plaine des Palmistes
- Maîtrise d'œuvre en cours pour les travaux d'extension de la déchèterie de Ste Anne
- Acquisition de bennes et d'une nouvelle déchèterie mobile
- Mise en œuvre de nouvelles filières REP et formation des agents par le SCIR
- Etude de faisabilité pour une déchèterie fixe à Salazie
- Mise à jour du règlement intérieur des déchèteries
- Renouvellement des signalétiques des sites
- Lancement du nouveau marché de maintenance des caissons
- Mise en place de la sous-régie de vente des tickets à la déchèterie de Grand Canal

POLE ESPACES VERTS

Chiffres clefs :

- 12 agents répartis en 4 équipes
- 9 sites intercommunaux pour une surface d'environ 25 000 m2
- 380 BAV à entretenir
- 42 panneaux d'interdiction de déposer des déchets implantés
- 6 aménagements de dépôts sauvages réalisés

Les matériels

- 4 véhicules utilitaires
- 10 débroussailleuses thermiques
- 6 tronçonneuses thermiques
- 6 souffleurs thermiques
- 1 tondeuse autoportée
- 1 désherbeur thermique
- 1 Broyeur professionnel thermique (voir photo)



Evènements marquants 2023

Broyeur Thermique

Le broyeur thermique professionnel a fait l'objet de 13 prêts de 7 jours avec convention à la commune de Saint-Benoît pour le broyage des espaces verts communaux.

La régie CIREST a réalisés 6 interventions de broyage à la déchèterie de Grand Canal.

Marchés publics

Le renouvellement du marché de fourniture de fleurs et plantes a été attribué à l'association ALEFPA de Saint-André qui œuvre dans le milieu social et solidaire.

Perspectives 2024

- Achat de 2 tondeuses thermiques autotractées
- Formation des agents sur l'entretien des petits matériels
- Vaccination des agents contre la Leptospirose

TRANSPORT – DEPLACEMENTS - ACCESSIBILITE

LE PROJET D'AMELIORATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

Pour rappel, un marché européen de Maîtrise d'œuvre a été lancé dans le courant de l'année 2011, et a été notifié le 14 mai 2012 au groupement INGEROP (mandataire)/LEU REUNION/RICHEZ&ASSOCIES/REMOUE&ASSOCIATS, pour un montant de 4 724 915 € H.T.

Sur l'année 2023, les dépenses pour la MOE dans la continuité des prestations afférentes aux études et travaux de la RN3 à Saint-Benoît se sont élevées à 200 357.51 € TTC.

En ce qui concerne le marché d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage (notifié le 28 décembre 2011 pour un montant de 3 399 990 € HT au groupement TRANSAMO (mandataire)/CITEC/SEMAC).

Sur l'année 2023, les dépenses pour l'AMO dans la continuité des prestations afférentes notamment aux études et travaux de la RN3 à Saint Benoit se sont élevées à 237 848.33 € TTC.

Les avenants au marché de Maîtrise d'Œuvre et à ceux au marché de l'AMO sont précisés en annexe à la partie II Transport –Déplacements – Accessibilité.

Pour les travaux d'amélioration de transport en commun sur la rue du Lycée (voirie – Signalisation Lumineuse de Trafic, éclairage, espaces verts) et du Pôle d'échange à Saint-André qui ont démarré en février 2020, les dépenses afférentes restant à verser **sur l'année 2023** aux prestataires se sont élevées à 261 800.65



€ TTC.

Les travaux de TCSP sur la Commune de Saint Benoit ont démarré sur le premier tronçon (RN3 entre le Giratoire des Plaines et le Giratoire du GHER) au mois d’Août 2022.

Sur l’année 2023, les dépenses afférentes versées aux prestataires se sont élevées à 4 936 290.32 TTC.

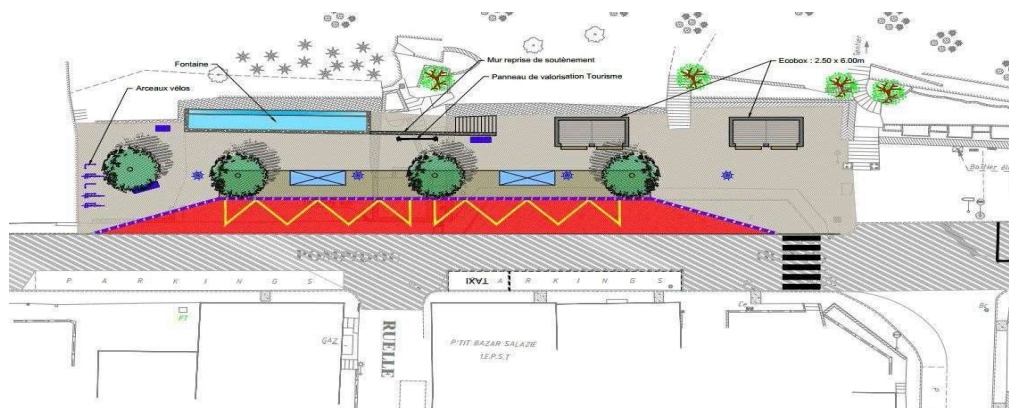


En subvention **sur l’année 2023**, la CIREST a perçu en demande de solde sur les travaux TCSP de la rue du lycée et du pôle d’échanges de Saint-André auprès de l’Europe (FEDER) via la Région Réunion un montant de 143 231.66 € TTC, et auprès de l’AFITF un montant de 662 214.82 € TTC.

LE POLE D’ECHANGE DE SALAZIE

Au cours de l’année 2021 les études de faisabilité du pôle d’échange de Salazie ont été réalisées pour le dimensionnement du pôle d’échange de Salazie et sa faisabilité. Dans la continuité des études une AMO a été retenue au cours de l’année 2022 pour la partie dossiers règlementaires au cas par cas et pour le choix de la maîtrise d’œuvre.

Au deuxième semestre de **l’année 2023**, les services de l’Etat ont demandé à la CIREST au vu des enjeux environnementaux sur la faune et la flore et du dossier de déclaration d’utilité publique à déposer par la CIREST portant sur les parcelles impactées, d’établir un dossier règlementaire complet. En ce sens, les missions de l’AMO en 2023 ont dû être mises à jour pour la continuité des études.



LES INFRASTRUCTURES

- Abris voyageurs :

Un nouveau marché d'appel d'offre ouvert à bon de commande a été lancé par la CIREST au second semestre 2020 pour l'installation de nouveaux abris voyageurs en deux lots (3 modèles) pour un montant maximum de 528 000 € HT pour le lot1 (2 trames et 3 trames), de 384 000 € HT pour le lot2 (6 trames). Le lots 1 du marché a été attribué à la société MDOI et le lot 2 à la société SELF SIGNAL.



Les prestations payées **sur l'année 2023** se sont élevées sur le poste fabrication et pose d'abris voyageurs à 75 133.55 € TTC

- Poteaux d'arrêt :



Un marché de fabrication et pose de poteaux d'arrêt sur le territoire de la CIREST a été notifié le 13 septembre 2018 à la société SELF SIGNAL pour un montant maxi de 700 000 € HT. Un avenant n°1 au marché de poteaux d'arrêt au mois de septembre 2022 a prolongé sa durée jusqu'au mois de janvier 2023.

Pour la fabrication et la pose de poteaux d'arrêt sur le territoire de la CIREST, le montant des fournitures et de pose s'est élevé **sur l'année 2023** à 56 146.05 € TTC.

LE TRANSPORT URBAIN – RESEAU ESTIVAL

Pour rappel, par délibération du 12 décembre 2013, le Conseil Communautaire de la CIREST a validé le choix du délégataire sur son territoire pour une durée de 8 ans (période 2014-2021) et retenu le groupement CAR'EST comme délégataire à compter du 01 février 2014.



Il en avait résulté d'une offre négociée sur la durée du contrat de 78 728 K€ avec une offre prévisionnelle de 24 261 466 kilomètres et d'un engagement sur les recettes commerciales de 11 937 K€.

La convention délégation de service public a été prolongée au cours de l'année 2022 pour permettre la relance et l'attribution des nouvelles consultations par voie d'avenants successif jusqu'au 31 mars 2023 (Avenant n° 11 à 14).

Un avenant n°15 au mois de décembre 2022 a été passé pour permettre l'adaptation et le renforcement de la ligne 1 du réseau ainsi que le renforcement du service TPMR au sein des communes membres de la CIREST à partir du 1 er janvier 2023. Un avenant n°16 au mois de mars 2023 avait permis de prolonger la durée de la convention avec le GME CAR EST d'un mois jusqu'au 30 avril 2023.

A partir du 01 mai 2023, les lignes de transport urbain sont assurées d'une part par la SPL ESTIVAL en délégation de service public « in house » (lignes 1, 13-17, 15 A, 15 B, 43, 44, 49 et TPMR) et d'autre part, en marché public avec des transporteurs privés (VNM TRANSPORTS : lignes 2, 11-12-14, 30-31-32-38, 33-34-35, 40, 65 / Groupement Moutoussamy&Fils : 16-20 / TRANSET'EST : 18-19-48, 37, 38-39-41-42, 64 A- 64 B, 81-82-82C-83-84).

Pour l'année 2023, la dépense totale de la CIREST en transport urbain s'est élevée à 11 945 026.23 € comprenant les révisions de prix de la délégation de service avec le GME CAR EST.

Les évolutions de la contribution de la CIREST depuis l'année 2014 avec les avenants à la convention de délégation de service public sont précisés en annexe à la partie II Transport –Déplacements
– Accessibilité.

Les dépenses de fonctionnement pour la maintenance et entretien du matériel billettique à l'intérieur des véhicules de transport **sur l'année 2023** se sont élevées à 76 372.79 € TTC.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Pour l'année 2023, Les dépenses en transports scolaires se sont élevées à 6 554 113.91 € TTC (avec des paiements pour des prestations en transports scolaires en rattachement).



En recettes, la dotation générale de décentralisation pour les transports scolaires et la participation de la Région Réunion pour le transport des élèves extra-muraux perçues par la CIREST en 2023 sont respectivement de 1 871 537.58 € et de 294 000 €.

Pour rappel, depuis la rentrée scolaire de 2020-2021, la CIREST a procédé à la gratuité du transport scolaire sur son territoire pour faciliter et améliorer l'accès aux transports scolaires de la Cirst.

LE SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT DE LA REUNION (SMTR)

La CIREST en tant que membre adhérent au sein du SMTR a versé une subvention pour l'année 2023 de 125 000 €.

LE PARC DE VEHICULES DE LA CIREST

Pour l'année 2023, le parc automobile de la CIREST comptabilise au total 78 véhicules (52 véhicules en acquisition et 26 véhicules en location longue durée).

Les dépenses 2023 en location longue durée se sont élevées à 213 956.17 € TTC.

Les dépenses de carburant sur l'année 2023 pour les services de la CIREST se sont élevées à 87 503.19 € TTC et les dépenses en entretien et réparation à 61 513.44 € TTC.

Les dépenses de carburant sur l'année 2023 pour les services de l'eau et l'assainissement se sont élevées à 17 785.31 € TTC et les dépenses en entretien et réparation à 15 706.86 € TTC.

Les dépenses afférentes à l'installation de matériels de carnet bord électronique (GPS) dans les véhicules de la CIREST se sont élevées sur l'année 2023 à 12 027.33 € TTC.

Contrôle du Service public et de la tranquillité publique

La **Direction du Contrôle du Service public et de la tranquillité publique** est issue de la réorganisation des services opérée au sein de la CIREST en 2022 et est placée sous la Direction Générale des Services Techniques en charge de la Transformation du Territoire et des Services à la population.

Elle est composée de **28 agents** et regroupe **4 services** à savoir :

- La Brigade Intercommunale de l'Environnement
- La fourrière Intercommunale animale
- Le contrôle des collectes
- Le contrôle des transports scolaires

Cette Direction opérationnelle est chargée de la bonne exécution des marchés de collecte, de transportscolaire et d'assurer la tranquillité publique de nos concitoyens.

BRIGADE INTERCOMMUNALE DE L'ENVIRONNEMENT

1/ Les missions de la Brigade Intercommunale de l'Environnement

Opérationnelle depuis le 1^{er} mars 2019, la Brigade Intercommunale de l'Environnement (BIE) intervient dans le cadre du pouvoir de police spécial déchets pour faire respecter le règlement intercommunal de collecte des déchets ménagers et assimilés (arrêté 2016-01 du 24/11/2016) et résorbe les dépôts sauvages sur le territoire Est.



Elle agit ainsi en complément des forces de police des communes, qui interviennent dans le cadre du pouvoir de Police Générale du Maire en matière de la salubrité publique.

Pour assurer ses missions de prévention et de répression, la BIE assure des patrouilles, des interventions à la demande de requérants et agit en coopération avec les forces de l'ordre territoriales (Gendarmerie, Police Nationale et Polices Municipales).

Lors du constat d'une infraction au règlement de collecte, la BIE procède soit à une verbalisation électronique (GVE), soit à une procédure au Parquet.

2/ Fonctionnement de la BIE

Au 31 décembre 2023, la BIE de la CIREST était composée de **6 agents** assermentés, agréés et commissionnés.

Les agents travaillent en binôme et en rotation sur les plages horaires de 6h00 à 14h00, 8h00 à 16h00 ou de 10h à 18h du lundi au vendredi.

Ils procèdent également à des opérations ponctuelles en soirée et le week-end.

Un service d'astreinte téléphonique est opérationnel 7j/7j au 0262 94 70 01 ou par e-mail bie@cirest.fr.

3/ Synthèse des interventions réalisées en 2023

Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des interventions réalisées par la BIE en 2023 :

Type d'intervention	Nombre d'interventions
Ramassage des déchets + GVE	811
Ramassage + rappel à la réglementation	491
Sans suite	329
Pose de panneaux + végétalisation	39
Divers (VHU, bacs poubelles, n° Vert, patrouille...)	1287
TOTAL 2023	2957
Contestation GVE auprès de l'OMP	6
Procédure au Parquet	0

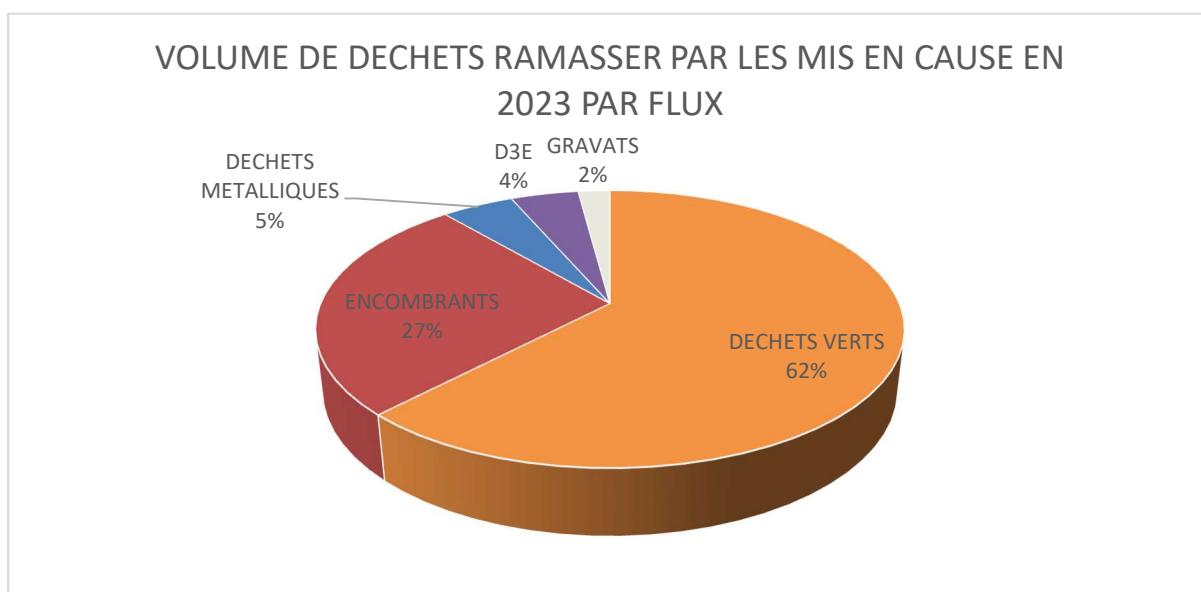
Avec l'arrivée des 3 brigadiers en 2022 et après une année de formation technique et administrative la Brigade Intercommunale de l'Environnement tourne à plein régime. Parmi les **2957 interventions réalisées en 2023, 60% sont à l'origine de sollicitations directes des habitants**, via le site Internet de la CIREST, le numéro vert ou par contact direct avec la BIE.

La répartition des interventions sur le territoire Est est globalement corrélée à la population sur chaque commune, à l'exception de Sainte Rose où la BIE n'intervient plus depuis 2020 (pouvoir de police non transféré à la CIREST).

RAMASSAGES DEPOTS PAR MIS EN CAUSE 2023						
MOIS	DV (m3)	ENC (m3)	DM (m3)	TOTAL (m3)	D3E (U)	GRAVATS (m3)
janv.23	175	83	7	265	4	0
fev.23	153	25	3	181	3	11
mars.23	315	86	3	404	18	0
avril.23	264	77	10	351	15	0
mai.23	170	104	10	284	6	10
juin.23	124	95	24	243	17	1
juillet.23	126	59	19	204	6	2
aout.23	169	49	10	228	4	0
sept.23	86	65	20	171	40	12
oct.23	123	69	27	219	14	8
nov.23	60	50	6	116	5	10
déc.23	83	26	2	111	0	8
TOTAL (m3)	1848	788	141	2777	132	62
TOTAL (COUT)	96 600 €	73 710 €	2 649 €		8 500 €	3 800 €
TOTAL (m3)	2 839					
TOTAL	185 259 €					

Les procédures amiables contraignant le mis en cause au ramassage de ces déchets ont empêchés à la CIREST un surcoût de collecte de **185 259 euros soit 2839 m3 de déchets et 132 unités DEEE**. Ces dépôts

ont été résorbés sous le contrôle de la BIE et déposés en déchetterie et ou rentrer chez l'utilisateur dans l'attente des collectes mensuelles.



4/ Les autres missions menées en 2023

En parallèle de ses missions premières, la BIE a participé à plusieurs opérations :

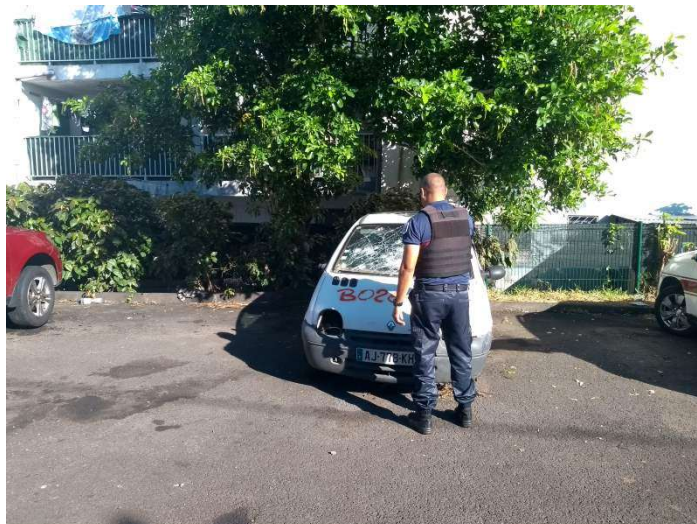
- Résorptions des points de dépôt récurrents (végétalisation, pose de panneau)
- Appui aux missions de la fourrière animale (capture nocturne, sécurisation des interventions).
- Communication de proximité (dans les quartiers, chez les bailleurs)
- Réunions régulières avec les partenaires : Inter-BIE, élus, Police Nationale, Gendarmerie, CLSPD, bailleurs, UTR, DRR, Parc National, les services des Mairies...
- Création de plusieurs cartographies (dépôts sauvages, pose de panneau, végétalisation)
- Participation au Forum des métiers, Grand Raid, Foire agricole de Bras-Panon...



Gestion des VHU sur les parties communes des bailleurs :

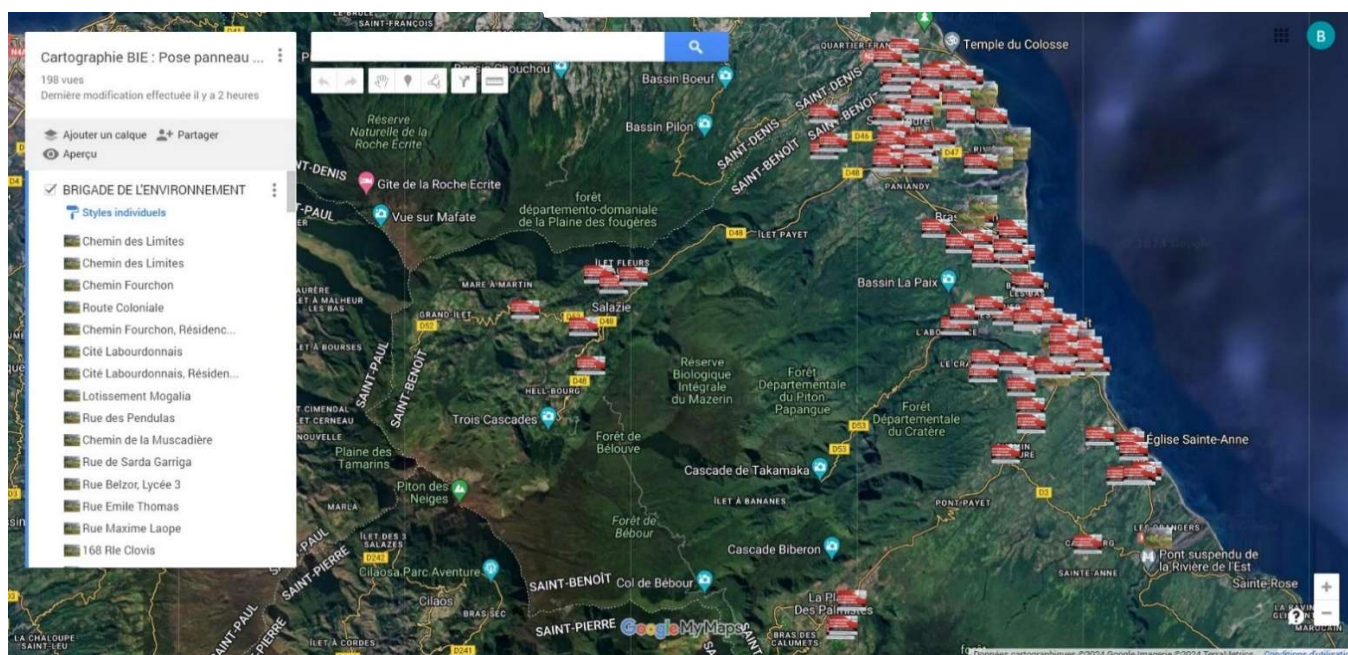
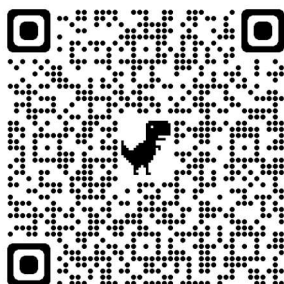
Depuis la fin 2023 à la demande de la Gendarmerie de St Benoit et des bailleurs, la BIE procède au marquage des véhicules dont la procédure est échu et procédée à leur enregistrement pour collecte sur DROCOM Réunion.

Au titre de l'année 2023, 57 VHU ont été marqués et retirés uniquement sur les groupes d'habitations de St Benoit.



CARTOGRAPHIES dépôts sauvages, pose de panneau, végétalisation

Dans le cadre de nos activités et suivi de l'évolution des dépôts, des poses de panneau ; des cartographies ont été mises en place et sont accessibles via un Qr-code.



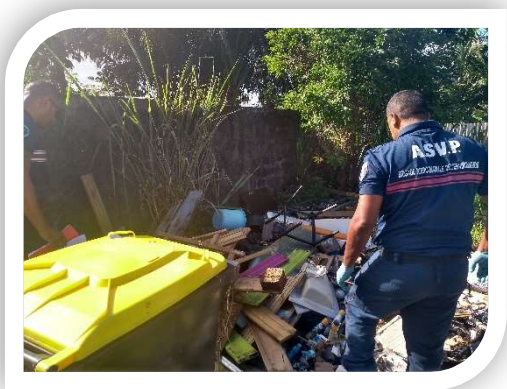
5/ L'impact de la BIE sur le territoire Est

Après 5 ans d'activité, la BIE a créé un réseau de partenaires (particuliers ou institutions) qui organise une veille régulière dans les quartiers. Les sollicitations sont nombreuses, les agents tentent de répondre à l'ensemble des demandes d'intervention afin de donner satisfaction à l'utilisateur.

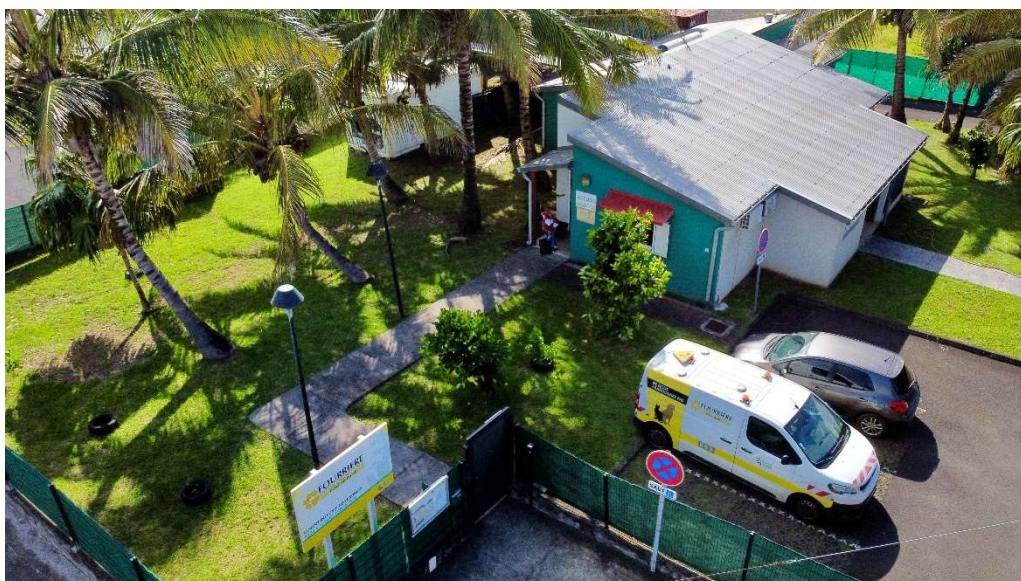
Les agents effectuent en moyenne 11 interventions/jour.

Il est à noter également une très forte demande de la population en matière de « **sanction du pollueur** ».

Au fil du temps, la répression porte ses fruits et de nombreux quartiers du territoire Est sont devenus plus propres.



FOURRIERE INTERCOMMUNALE ANIMALE LUTTECONTRE LA DIVAGATION DES ANIMAUX



1/ Service de ramassage, transport et gardiennage des animaux

En 2023, la gestion de la fourrière et les captures ont été réalisées par 4 agents, 3 techniciens de capture et une responsable supervisé par le DCSPTP. Le service dispose de 3 véhicules de type fourgon -3t5 et d'un véhicule utilitaire ponctuel (dépôt et retrait de cage).

Leurs horaires de fonctionnement sont :

- lundi au vendredi : 8h00-12h30/ 13h30-17h00 ou 18h00
- un service d'astreinte mis en place pour les soirs et les Week-end (les sorties ne se font que sur demande des services de secours et de sécurité : Police Municipale, Police Nationale, Gendarmerie, SDIS).

- Les horaires d'accueil du public sont :

- Lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h00-15h30

Le service organise des tournées régulières sur les 6 communes membres selon le planning suivant et répond aux demandes arrivées au service.

JOUR DE PASSAGE	COMMUNE
• Lundi	• Sainte-Rose et Saint-Benoît
• Mardi	• Saint-André
• Mercredi	• Plaine des Palmistes
• Jeudi	• Bras-Panon
• Vendredi	• Salazie

La compétence « cadavres des animaux » pour le ramassage des animaux écrasés sur le domaine public reste de la responsabilité de chacune des communes-membres.

Prestations ponctuelles de capture

Un marché de prestations ponctuelles de capture et de gestion de la fourrière a été mis en place pour permettre une continuité de service pendant les congés et repos des agents de capture. L'entreprise retenue pour cette prestation de service est la SEMRRE.

Un nouveau marché de 3 ans a été notifié au mois d'août 2022.

Dès la capture des animaux errants, ces derniers sont transférés à la fourrière intercommunale située sur la zone d'activité de Grand-Canal- Champ Borne à Saint-André.

La fourrière intercommunale présente une capacité maximale de 49 chiens et 20 chats.

Depuis 2018, la fourrière dispose d'un conteneur frigorifique pour le stockage des cadavres dans le cas où le service d'Équarrissage ne peut pas intervenir. La CIREST dispose de 9 cages pièges à chats et 8 cages pièges à chiens destinés aux agriculteurs ou aux communes membres.

Bilan et gestion des captures

1602 animaux (1 194 chiens et 408 chats) sont entrés en fourrière.

8 chiens mordeurs sont entrés en fourrière.

	chiens	chats	TOTAL
capture	942	249	1 191
Abandon	129	29	158
Dépôt	101	114	215
Né en fourrière	22	16	38
TOTAL 2023	1 194	408	1 602
TOTAL 2022	1 284	428	1 712
Evolution	-7,01%	-4,67%	-6,43%

Dont Catégorie 1	-	-	-
Dont Catégorie 2	-	-	-

DCD	76	31	107
Enfui ou autre	1	-	1
Euthanasie	809	343	1 152
Repris propriétaire	102	-	102
Cession a un refuge (SPA)	156	29	185
dont chien "arche de noé"	8		

Parmi les chiens placés par la DAAF en mai 2022 issus du Refuge de l'arche de Noé, 30 étaient

toujours présents au 1 er janvier 2023.

Au 31 décembre 2023, il en restait 24 qui occupaient 15 boxes sur 28.

Gestion des animaux en fourrière				
	Nombre	Coût fourrière (frais de logistique + Prestations occasionnelles SEMRRE) € TTC	Coût prestations vétérinaires € TTC	TOTAL € TTC
Bras-Panon	137	13 876.80 €	45 592,33€ Dont 15 703,04 € identification animaux	59 469,13€
Plaine des Palmistes	127			
Saint-André	664			
Saint-Benoît	398			
Sainte-Rose	108			
Salazie	130			
Nés en fourrière	38			
*Animaux de catégorie	33			
TOTAL CIREST 2023	1602			
TOTAL CIREST en 2022	1712	22 902,90 €	48 471,35 €	71 374,35 €

* animaux comptabilisés dans les 6 communes

Les abandons et les restitutions d'animaux étant payant, voici les recettes perçues pour l'année 2023

	Nombre	Coût € TTC
Abandon	158	7 790,02 €
Restitution d'un animal à son propriétaire	102	
TOTAL 2023		7 790,02€
TOTAL 2022		8 782.45 €
	Evolution°%	- 11.3%

Gestion des cessions d'animaux

La CIREST ne disposant de refuge a une convention avec la SPA REUNION (La Société Protectrice des Animaux), Refuge du Grand Prado pour la récupération gratuite des animaux en vue d'une adoption.

La CIREST a signé deux autres conventions en 2023 avec deux associations de Protection Animale, APEBA et la CASE A CHIOTS.

156 chiens (dont 7 chiots) et **29 chats** (dont 4 chatons) ont été cédés à la SPA et aux associations de protection animale conventionnée en 2023.

Opération de capture de nuit

Des interventions nocturnes ont été programmées sur les **6 communes de la CIREST** en partenariat avec les polices Municipales

Ex : A Bras-Panon avant la foire Agricole

Réunion d'échange avec les polices municipales

En 2023 le service de la fourrière a organisé des réunions de travail avec les polices municipales de son territoire afin de renforcer notre collaboration sur la thématique de la divagation et de l'errance animale.

2/ Campagne de stérilisation et d'identification

Parallèlement à ce service de ramassage et de gardiennage des animaux errants ou en état de divagation, une campagne de stérilisation et d'identification des chiens et chats a été mise en place.

Cette campagne permet de prendre en charge les frais de stérilisation et d'identification des animaux femelles, (possibilité d'identification d'un mâle par foyer par an) appartenant à des particuliers non imposables et de diminuer ainsi la prolifération de ces animaux.

La CIREST a passé un marché avec le GEVEC-/Vétérinaire Pour Tous pour la pratique des actes vétérinaires.

Pour les femelles, sur la période 2023, **1 127 animaux femelles** ont été **stérilisés** et **1 038** animaux **identifiés** par puce électronique.

82 mâles ont été identifiés.

La CIREST a engagé un budget de 180 000 euros pour la stérilisation et l'identification.

En 2023, période de transition dans le cadre du plan de lutte contre l'errance animale, aucune subvention n'a été allouée par l'Etat à la CIREST pour les campagnes de stérilisation et d'identification des animaux.

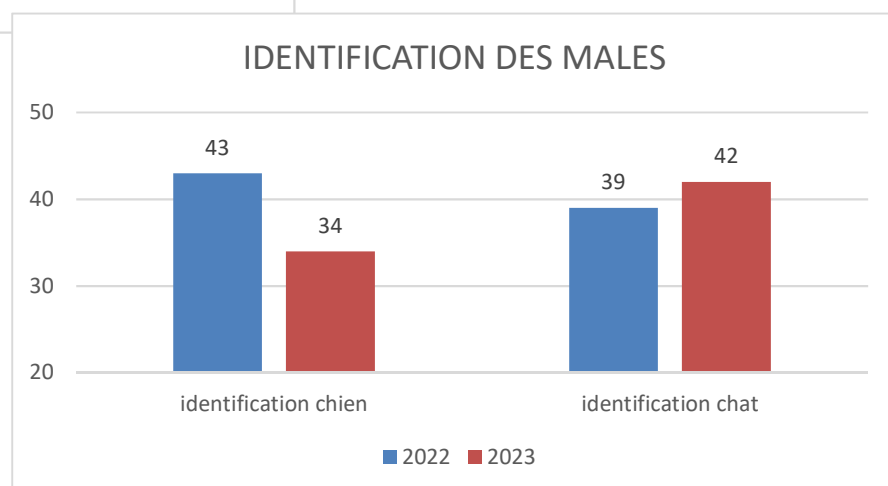
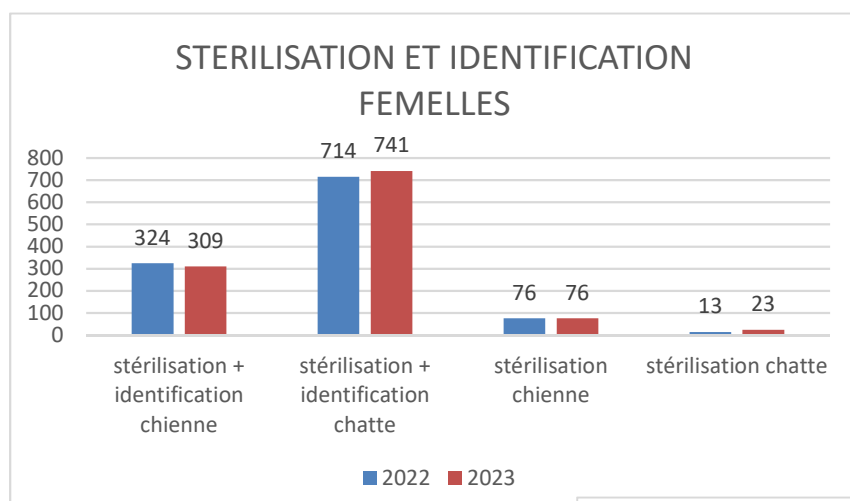
Campagne de stérilisation et d'identification des animaux Femelles				
		Nombre		Coût € TTC
		Stérilisation	Identification	Stérilisation et identification
Chienne		385	309	147 527,61 €
Chatte		764	741	
TOTAL 2023		1 149	1050	
TOTAL femelles 2022		1 127	1 038	146 164,57 €
Evolution en %		+1,95 %	+1,16%	

		Campagne d'identification des mâles	
		Nombre	Coût € TTC
Chien		34	3 040,30€
Chat		42	
TOTAL 2023		76	
TOTAL mâles 2022		82	3 280,33 €

Les tarifs des stérilisations et identifications

	COUT € HT	
	Stérilisation et identification	Stérilisation
Chiennes	152,08 €	115,21€
chattes	114,24 €	77,42 €

	COUT € HT
	Identification mâle
Chien	36,87 €
chat	36,87€



REPARTITION PAR COMMUNE

	TOTAL		TOTAL
	CHIENNE	CHATTE	
BRAS PANON	41	88	129
PLAINE DES PALMISTES	12	54	66
SAINT ANDRE	150	368	518
SAINT BENOIT	113	200	313
SAINTE ROSE	40	27	67
SALAZIE	29	27	56
	385	764	1149

Communication

La fourrière intercommunale à participer à des évènements en 2023

- Animal show au Colosse au mois de mars 2023

Les agents de la fourrière ont tenu un stand pour sensibiliser les visiteurs sur l'importance de surveiller, d'identifier et de stériliser son animal

- Le 26 août 2023, la fourrière a organisé une matinée d'échange sur les chiens dit dangereux et/ou molossoïdes avec les polices municipales, nationales et gendarmeries sur le stade de L'Ilet à Saint Benoit.



**MATINÉE
D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE
SUR LES RACES DE CHIENS
DITES DANGEREUSES
ET/OU MOLOSSOÏDES**

SAMEDI 26 AOÛT 2023
DE 9H00 À 12H00

130 RUE DU STADE DE L'ILET
À SAINT-BENOÎT

Logos: CIREST, Saint Benoit, CIREST



➤ Tenue d'un stand le 25 novembre 2023 à la Plaine des Palmistes sur une manifestation organisée par l'association la patte d'animaZone.

Sensibilisation et information sur l'errance animale.

➤ Dans le cadre d'un projet d'une classe de CM1 de l'École Raymond Allard à Saint André, les services

de la fourrière sont intervenus dans la classe pour expliquer le fonctionnement de la fourrière et parler de la lutte contre l'errance animale avec distribution de flyer « out zanimos okip a li ».

Le Bien-être animal au centre de nos préoccupations :

Le 02/03/2023, la CIREST a renforcé son partenariat par la signature d'une convention avec les associations de protection animale « La Kaz à chiot » et « Apeba ». Cette collaboration permettra d'accroître la sortie et surtout l'adoption des animaux en fourrière.



Renforcement du partenariat avec les polices municipales du territoire :

Il est organisé des réunions trimestrielles avec les PM afin d'échanger sur nos problématiques communes (divagation, errance animale, identification, stérilisation, organisation de capture, gestion des chiens dits « dangereux »).



SERVICE CONTROLE COLLECTES

1/ Les missions du service

Chaque jour les contrôleurs de collectes sillonnent le territoire de la CIREST, veille à la bonne exécution des collectes conformément aux marchés de collecte et suivent les doléances des usagers.

2/ Fonctionnement

Le service est doté de 9 agents, 2 sont en arrêt maladie, 1 en décharge totale d'activité syndicale, est a fonctionné avec les 6 agents restants.

Bras-Panon	STA	Saint-Benoît	Salazie	Sainte-Rose	Plaine des Palmistes
1 agent	1 agent	1 agent	1 agent	1 agent	1 agent

La répartition ci-dessus est variable en fonction des demandes journalières, de la charge de travail et en fonction du calendrier de collecte.

Nous sommes également sollicités par le service collecte pour des dysfonctionnements liés aux prestataires et aussi les sollicitations des usagers.

3/ Synthèse des interventions réalisées en 2023

Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des interventions réalisées par les contrôleurs en 2023 :

Nombre de fiches d'interventions traitées							
Communes	Saint André	Bras Panon	Salazie	Saint Benoît	Plaine des Palmistes	Sainte Rose	TOTAL
	861	203	80	706	100	61	2011

Nombre de véhicule de collecte contrôlés							
Communes	Saint André	Bras Panon	Salazie	Saint Benoît	Plaine des Palmistes	Sainte Rose	TOTAL
	1077	914	42	314	240	254	2841

Nombre de VHU marqués (particulier avec carte grise)							
Communes	Saint André	Bras Panon	Salazie	Saint Benoît	Plaine des Palmistes	Sainte Rose	TOTAL
	108	18	12	126	4	5	273

En sus de ces contrôles journaliers, ils participent à des **Opérations occasionnelles** :

- Supervision de la gestion du TRI et des BACS lors du Grand Raid
- Assure la surveillance des caissons mis à dispositions dans le cadre des fêtes religieuses(Courbani, 1^{er} janvier)
- Collectes exceptionnelles (DEEE, cyclone, sollicitations des mairies)



4/ Synthèse des manquements relevés en 2023

Typologie des manquements relevés	Nombre de manquements	Montant global
Déchets métalliques	4	500 euros
ENC, DV, bacs CS	3	2 900 euros
Total	7	3 400 euros

SERVICE CONTROLE TRANSPORT SCOLAIRE

1/ Les missions du service

Chaque jour les contrôleurs sillonnent le territoire de la CIREST, veille à la bonne exécution des prestations de transports scolaires par autocars des élèves domiciliés sur le territoire de la CIREST et suivent les doléances des usagers. Ils assurent également une présence quotidienne dans le SAS de bouvet en fin de journée (17h00 à 18h00).

2/ Fonctionnement

Au 31 décembre 2022, le service contrôle transport scolaire était composée de 8 agents dont 5 contrôleurs. Depuis le départ du responsable, la gestion du service est assurée par le chef d'équipe.

Les contrôleurs travaillent en roulement sur les plages horaires de 4h30 à 12h30, 6h00 à 14h00, de 8h00 à 16h00 et ou de 10h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Ils procèdent également à des opérations ponctuelles en soirée et le week-end. Un service d'astreinte téléphonique est opérationnel 7j/7j au 0692 87 62 14 ou par email contactservicecontrole@cirest.fr.

A notre arrivée, le service souffrait d'une absence d'organisation administrative (réunion de service, tableaux de bord, gestion des données..) et technique (feuilles de service obsolètes, contrôles, suivi des manquements..), de bonnes relations entre les collaborateurs/hiérarchie.

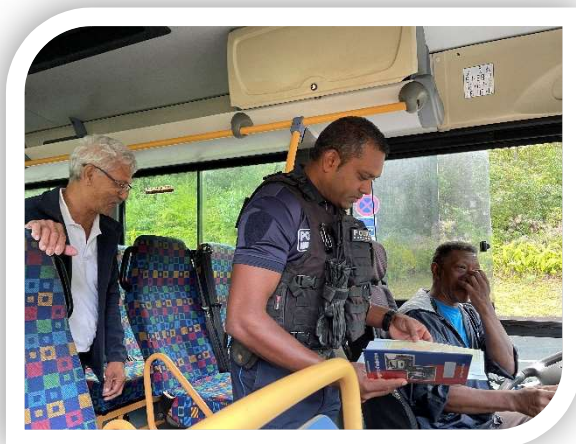
3/ Synthèse des interventions réalisées en 2023

Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des contrôles réalisés au titre de l'année 2023

	Total 2023
Nombre d'élèves inscrits	8248
Nombre d'établissement desservis (int/ext)	84
Nombre de circuits	140
Nombre de voyages quotidien	630
Nombre de transporteurs	9
Nombre de contrôles (dont 10 avec les forces de l'ordre)	3390
Nombre de contrôles de titre de transport	87

Les agents effectuent en moyenne 13 contrôles/jour

Les contrôles opérés démontrent que 45% des élèves transportés ne disposent pas de titre de transport. Une nouvelle procédure sera mise en place à compter de la rentrée d'août 2024.



4/ Synthèse des manquements 2023

Sur la période du 30 mai 2023 au 22 décembre 2023, en sus des rappels effectués, il a été relevé **167 manquements** à l'encontre des transporteurs.

Typologie des manquements	Nombre	Total manquements
12 A : Voyage non fait – départ non effectué	33	25 850 euros
12 B : Voyage non fait – établissement non desservi	121	
23 A : Non présentation de documents officiels	4	
5 A : Absence du numéro de service avant et/ou arrière	1	
5 B : Numéro de service avant et/ou arrière erroné	2	
3 B : Véhicule non conforme	1	
4 A : Véhicule non conventionné	1	
7 AH : Non-respect des normes de sécurité	1	
15 B : Horaire non respecté – retard de 10 à 20 minutes	2	
16 B : Horaire non respecté – retard de 20 minutes à 1 heure	1	

6/ Gestion des Accompagnateurs des transports scolaires

Depuis août 2022, les contrôleurs assurent le tutorat des accompagnateurs des transports scolaires, le contrôle de présence des agents.

Les contrôles ont relevé des dysfonctionnements majeurs au niveau des véhicules, des circuits, que beaucoup d'élèves ne disposaient pas de titre de transport. Par ailleurs, il est important pour la prochaine année scolaire d'intégrer le numéro de Ci sur le titre de transport.

La Gestion de l'eau et de l'assainissement

Les communes ont confié à la Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST) la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif depuis le 01^{er} janvier 2020.

L'EAU POTABLE

La Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST) est compétente en matière d'eau potable pour toutes les communes de son territoire.

Le mode de gestion actuellement choisi est celui de la concession de service public pour les communes de Saint André, Saint Benoit, Bras Panon et Salazie et celui de la régie directe pour les communes de la Plaine des Palmistes et de Sainte Rose.

Les actions engagées en 2023

La Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST) poursuit les actions en faveur du service d'eau potable afin de mettre en conformité les installations de traitement d'eau sur son territoire et renouveler les réseaux de distribution afin de préserver les eaux captées puis traitées avant distribution aux administrés et ainsi améliorer le rendement de réseau associé.

- **Exploitation**

- ✓ Définition du mode de gestion sur le territoire de la CIREST et délibération pour le choix d'une concession multiservices sur tout le périmètre de la CIREST à partir du 01^{er} janvier 2025

- **Renouvellement de réseau**

- ✓ Renouvellement en co-maitrise d'ouvrage des réseaux d'eau potable de l'Avenue de Bourbon (Saint André) ;
- ✓ Renouvellement en co maitrise d'ouvrage des réseaux d'eau potable sur l'opération NPNRU chemin Lontan (Saint André);
- ✓ Renouvellement en co-maitrise d'ouvrage des réseaux d'eau potable des chemins Barbier/Bras Pétard (Bras Panon) ;

- **Amélioration de la qualité de l'eau**

- ✓ Mise en service de l'Unité de Potabilisation de Bras des Calumets (Plaine des Palmistes) ;
- ✓ Livraison définitive de l'Unité de Potabilisation de Gros FAHAM (Bras Panon) ;
- ✓ Livraison définitive de l'Unité de Potabilisation de Dioré (Saint André) ;
- ✓ Livraison des travaux d'équipement du Forage le Désert et réhabilitation du réservoir de Bras Mousseline (Saint André) ;

Perspectives 2024

- ✓ Lancement du schéma directeur intercommunal d'alimentation en eau potable ;
 - ✓ Actualisation du Contrat de Progrès de la CIREST
 - ✓ Travaux de réhabilitation de l'ouvrage d'art Chemin Harmony (Saint Benoit)
 - ✓ Lancement de la mission de MOE pour la construction de l'UPEP sur la commune de Saint Benoit ;
 - ✓ Renouvellement en co-maitrise d'ouvrage des réseaux d'eau potable sur la RD55 (Plaine des Palmistes) ;
 - ✓ Mise en œuvre de dispositifs de régulation de pression sur les communes de Sainte rose et Plaine des Palmistes ;
 - ✓ Livraison de l'Unité de Potabilisation de Bras des Calumets (Plaine des Palmistes) ;
 - ✓ Livraison des réseaux AEP sur l'opération NPNRU chemin Lontan (Saint andré)
 - ✓ Livraison des réseaux AEP sur les chemins barbier/Bras Pétard (Bras Panon)
 - ✓ Lancement des missions de régularisation administratives de captages sur Plaine des Palmistes, Sainte Rose et Salazie
 - ✓ Lancement mission AMO pour l'harmonisation tarifaire AEP et AC
 - ✓ Lancement mission MOE Déplacement Captage Ravine blanche 2 et installation de débitmètres
-



Figure 1 : Forage le Désert, Travaux de renouvellement AEP Avenue de Bourbon, UPEP de Bras Des Calumets,

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST) est compétente en matière d'assainissement collectif pour toutes les communes de son territoire

Le mode de gestion actuellement choisi est celui de la concession de service public pour les communes de Saint André, Saint Benoit et Bras Panon et celui de la régie directe pour la commune de Sainte Rose.

Les actions engagées en 2023

La Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST) poursuit les actions en faveur du service d'assainissement collectif afin de mettre en conformité les installations de traitement d'eaux usées sur son territoire et renouveler les réseaux de collecte afin de limiter les rejets d'eau brutes vers le milieu naturel et assurer un traitement satisfaisant de ces eaux usées avant rejet.

- **Exploitation**
 - Définition du mode de gestion sur le territoire de la CIREST et délibération pour le choix d'une concession multiservices sur tout le périmètre de la CIREST à partir du 01^{er} janvier 2025
- **Amélioration du traitement des eaux**
 - ✓ Poursuite des études de MOE pour la construction d'une extension de la station de traitement des eaux usées de Saint André ;
- **Renouvellement de réseau**
 - ✓ Renouvellement en co-maitrise d'ouvrage de réseau d'assainissement de l'Avenue de Bourbon (Saint André) ;
 - ✓ Renouvellement en co maitrise d'ouvrage des réseaux d'assainissement sur l'opération NPNRU chemin Lontan (Saint André)

Perspectives 2024

- ✓ Lancement du schéma directeur intercommunal d'assainissement ;
- ✓ Actualisation du Contrat de Progrès de la CIREST
- ✓ Lancement mission AMO pour l'harmonisation tarifaire AEP et AC
- ✓ Travaux de modernisation des réseaux d'assainissement Gaston Deferre/Châtelain/Hyacinthe (Saint Benoit)
- ✓ Mise en conformité de l'autosurveillance et des équipements d'assainissement collectif sur le territoire de la CIREST
- ✓ Lancement mission MOE réhabilitation PR Valentin (Saint André)

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Cette compétence est désignée par le terme générique de « Service Public d'Assainissement Non Collectif » (SPANC). Chaque habitation qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif sur le territoire doit être équipée d'un assainissement non collectif répondant aux normes en vigueur et permettant de traiter ses eaux usées.

La Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST) est compétente en matière d'assainissement non collectif pour toutes les communes de son territoire

Le mode de gestion actuellement choisi est celui de la régie directe pour toutes les communes.

La CIREST met en œuvre les contrôles obligatoires :

- dans le cadre des ventes ;
- dans le cadre des installations neuves ;
- dans le cadre du bon fonctionnement des installations existantes.

L'enjeu de ces contrôles est notamment de vérifier que les installations ne polluent pas.

Perspectives 2024

- ✓ Harmonisation tarifaire des missions du SPANC
- ✓ Lancement de la finalisation du diagnostic initial à l'échelle de l'agglomération

LA GESTION DES COURS D'EAU ET DES INONDATIONS (GEMAPI)

Contexte

Depuis le 1er janvier 2018, la CIREST est compétente dans la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI). Cette compétence concerne :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, ce canal, ce lac ou ce plan d'eau,
- La défense contre les inondations et contre la mer,
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Les actions engagées par la collectivité au titre de cette compétence GEMAPI sont axées depuis 2018 principalement et prioritairement sur la défense des inondations et contre la mer afin de sécuriser les populations du périmètre de la CIREST.

Les actions engagées en 2023

- ✓ Réhabilitation du radier d'accès à l'ilet Danclas pour la poursuite de réduction de la vulnérabilité des habitants de l'ilet Coco ; (Saint Benoit)
- ✓ Poursuite des études de régularisation en système d'endiguement de la digue de classe B de la Rivière des Marsouins et Bras Mussard ; (Saint Benoit)
- ✓ Intervention curative définitive pour la gestion des espèces exotiques envahissantes sur la Mare à Poule d'Eau ; (Salazie)
- ✓ Poursuite de l'étude globale du bassin versant de la Rivière du Mât (Phase 2 et 3 en cours de réalisation) ;(Saint André, Bras-Panon, Salazie)

Perspectives 2024

- ✓ Lancement de la mission d'AMO pour la finalisation et labellisation du PAPI Saint André Sainte Suzanne (Saint André)
- ✓ Lancement de l'étude pour la définition du Plan de gestion sur la mare à Poule d'Eau (Salazie)
- ✓ Renforcement du radier d'accès à l'ilet Danclas (Saint Benoit)
- ✓ Poursuite des études de régularisation en système d'endiguement des digues de classe C et D (Rivière des Roches) ; CIREST
- ✓ Dépôt de dossier d'autorisation pour le système d'endiguement de la Ravine Bras Mussard (Saint Benoit)
- ✓ Poursuite de l'étude globale du bassin versant de la Rivière du Mât (Phase 2 et 3 en cours de réalisation). (Saint André, Bras-Panon, Salazie)



Figure 3 : Intervention curative sur la mare à poule d'eau



Figure 4 : Réhabilitation du radier d'accès à l'ilet Danclas

L'HABITAT, LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'HABITAT

Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI)

Le PILHI est l'outil opérationnel dans la lutte contre l'habitat indigne sur le territoire de la Cirest.

Sur la base des 3010 habitats indignes identifiés, la volonté de l'intercommunalité de mettre en place une équipe dédiée a été approuvée par délibération le 15 décembre 2015.

Une équipe projet, pluridisciplinaire, a été mise en place progressivement depuis 2017 et rassemble des compétences techniques et sociales pour accompagner les communes et les habitants. Elle est l'interface avec l'ensemble des partenaires et des institutions.

L'équipe est financée à hauteur de 70% par l'Etat et 30% par la Cirest et est composée de 5 ETP :

- 1 chef de projet coordonnateur du PILHI ;
- 1 technicienne chargée du suivi technique/bâti ;
- 1 technicienne chargée du suivi foncier ;
- 1 chargée d'affaires sociales ;
- 1 assistante administrative.

Financée par période triennale, 2017-2019 et 2020-2022, la demande de reconduction du financement de l'Etat a été déposée en juin 2022, pour la nouvelle période 2023-2025, et obtenu un avis favorable au comité technique départemental (CTD) RHI en novembre 2022 sur la base 70% Etat et 30% Cirest.

Sur la base d'un plan d'action élaboré par thèmes, par phases et par secteurs prioritaires, des visites de l'équipe ont été réalisées à domicile des occupants afin de réaliser des diagnostics : technique, social, foncier et juridique qui vont permettre à l'équipe d'établir et/ou orienter les situations vers les actions et dispositifs les plus appropriés.

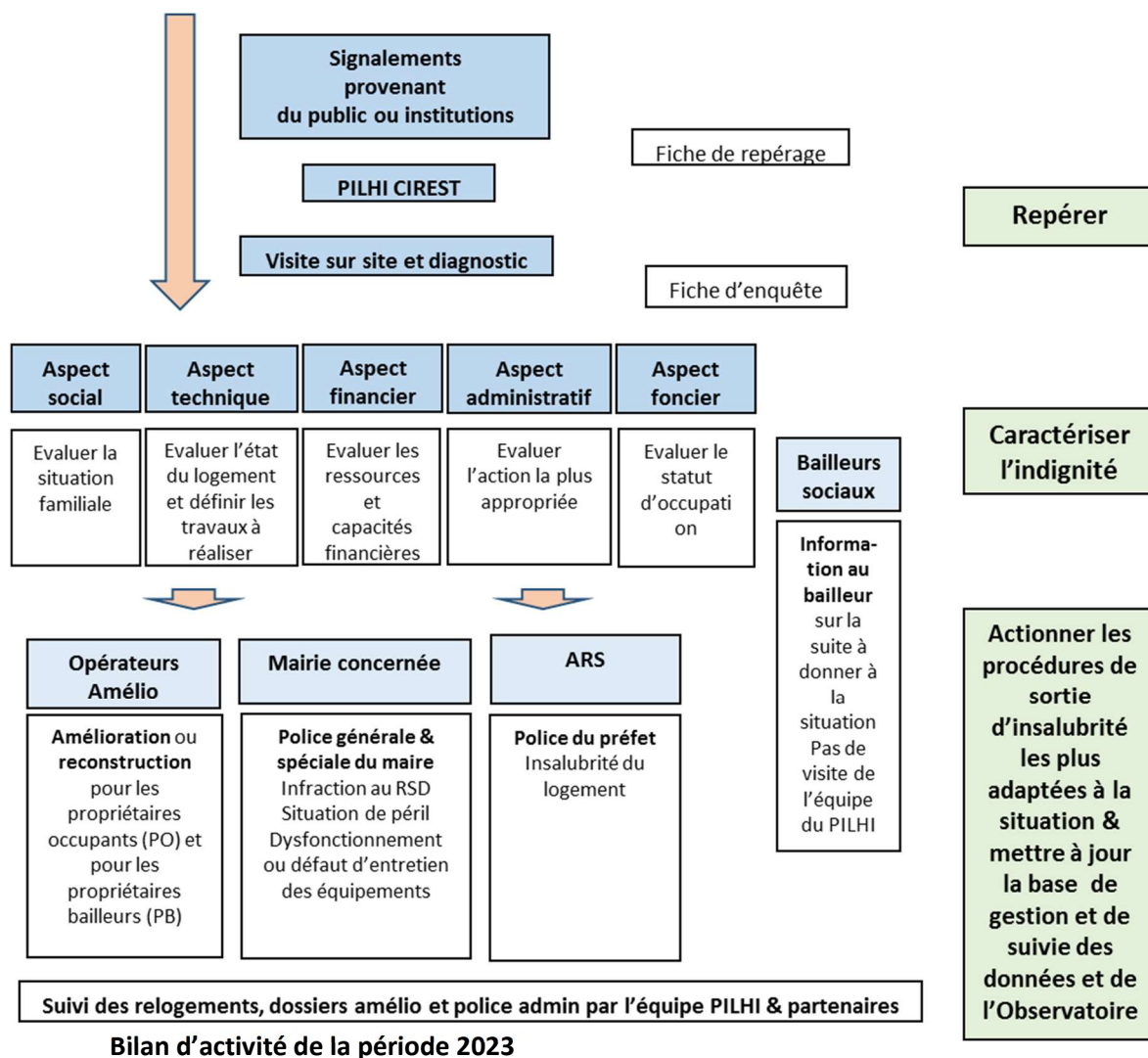
En plus de ces 3 010 HI identifiés initialement, viennent s'ajouter de nouveaux HI du Guichet Unique (GU) de Signalement tenu et centralisé par l'équipe PILHI.

Le processus général d'intervention adopté est représenté de la manière suivante :

- Centraliser les situations d'indignités signalées
- Analyser les signalements par un diagnostic social et technique, juridique et réglementaire ...
- Transmettre les situations aux partenaires concernés pour instruction des procédures et dispositifs

les plus appropriés

- Suivre et gérer les situations : rencontres régulières avec les acteurs et partenaires
- Accompagner les occupants, locataires et propriétaires bailleurs vers la sortie d'indignité



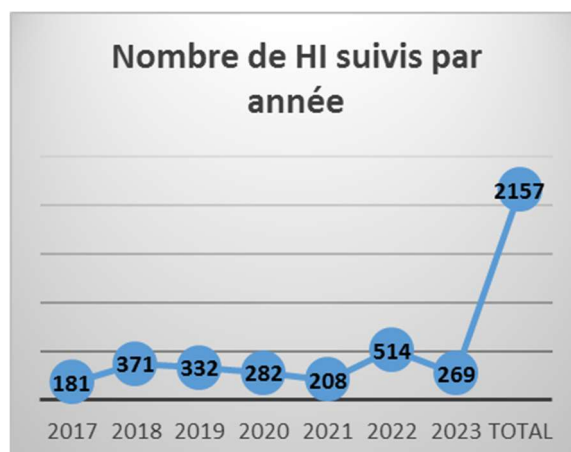
2 157 HI sont suivis et répartis entre les HI identifiés initialement pour 64% et 36% pour les nouveaux signalements du Guichet Unique (GU).

En fonction de l'état du bâti, les logements qui relèvent d'une amélioration de l'habitat représentent 52% et d'une démolition/reconstruction pour 13%. Le reste se répartit entre Refus d'Intervention pour 6%, le bâti qui n'est plus affecté à l'habitation pour 14% et aucun désordre relevé sur le bâti pour 15%.

Les actions menées se répartissent en fonction des dispositifs sollicités :

- des dispositifs d'amélioration de l'habitat en faveur des occupants
 - o aides du droit communs aux propriétaires occupants et indivisaires du public prioritaire du Département (34% des HI)
 - o aides à la régularisation du statut des occupants (7% des HI)
 - o dispositif OGRAL (2% des HI)
- des outils de police administrative à l'encontre des bailleurs privés
 - o Police du Préfet au titre de l'Insalubrité via l'ARS (7% des HI)
 - o Police générale du Maire au titre du Règlement Sanitaire Départemental (5% des HI)
 - o Informations des HI du parc social des bailleurs sociaux (11% des HI)

- Prise de contact approfondie avec les occupants ou propriétaires (27% des HI)
- Situation ne relevant d'aucun dispositif à ce jour ou du caractère non constructible du terrain (7%des HI)



Le plan d'action opérationnelle mis en place en 2017 a permis de réaliser un pic d'activité en 2018 avec 371 dossiers suivis en raison de la complétude de l'équipe opérationnelle : technicienne bâti, technicienne foncier et assistante administrative.

Depuis, avec les évènements des Gilets Jaunes en fin 2019, le confinement et les différentes restrictions provoqués par la crise Covid en 2020, la poursuite de cette crise sanitaire en 2021 conjugués à la vacance des postes : du technicienne foncier depuis 2019, de la chargée d'affaires sociales depuis 2020 et de la technicienne bâti depuis 2021, l'activité du PILHI a connu une baisse progressive de 2019 à 2021.

L'équipe PILHI qui a fonctionné en mode restreint reprend le rythme avec l'arrivée du nouveau technicien bâti fin 2021, de la nouvelle technicienne foncier mi 2022 et de la chargée d'affaires sociales début 2023.

L'année 2023 a privilégié l'accompagnement des familles tant au niveau social et technique auprès des opérateurs et acteurs que de nouvelles visites des HI, d'où la baisse du nombre de nouvelle visite de HI par rapport à l'année précédente qui a été marqué par un plus forte volume de HI vacants visités.

Quelques chiffres clés du suivi global des HI

- 2 157 HI traités dont :
 - 68% sont occupés
 - 19% sont vacants
 - 13% ne sont plus affectés à l'habitation (local commercial, stockage)
- Structure familiale des HI occupés :
 - 25% des ménages sont des personnes isolées
 - 21% sont des couples et couples + enfant(s)
 - WC adapté au PMR
 - 9% sont des familles monoparentales
 - 8% sont des ménages avec plusieurs personnes isolées
- Statut foncier des HI occupés :
 - 34% sont propriétaires, nu-propriétaires, usufruitiers
 - 26% sont locataires
 - 20% sont en indivision, occupants à titre gratuit



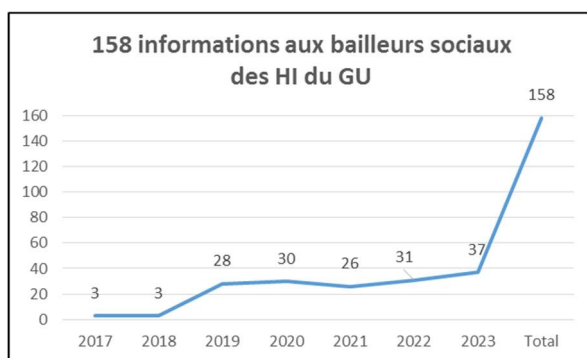
- 58% des HI sont occupés par des séniors (>= 60 ans)
- 44% des bâtis sont dans un tэта moyen
 - 31% sont mauvais à très mauvais état
 - 25% sont en bon état ou démolis



Etat moyen et mauvais du bâti

- 158 informations aux bailleurs sociaux réparties par commune et par bailleur :
 - St André : 35%
 - St Benoit : 31%
 - Plaine des Palmistes : 21%
 - Bras Panon : 10%
 - Ste Rose : 2%

Les principaux bailleurs concernés : SEMAC (39%), SIDR (36%) et SHLMR (23%)



avec copie à la Mairie

suite à donner par le

Les signalements reçus des locataires sociaux sont en

par rapport à 2022.

Ils représentent 20% de l'ensemble

Uniquement traités.

La procédure adoptée par le PILHI est

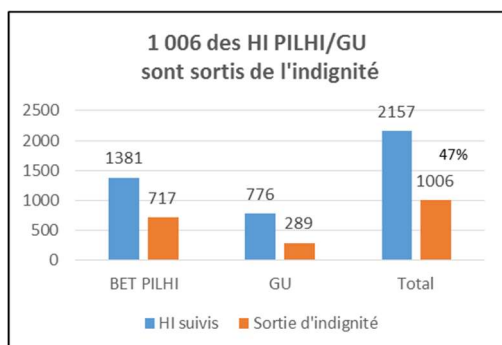
L'information aux bailleurs sociaux

et la CAF et un suivi est réalisé sur la

bailleur avec relance si nécessaire.

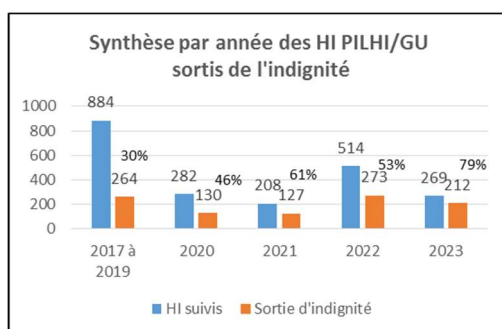
Synthèse des dossiers clôturés sortis d'indignité (y compris les nouveaux HI du Guichets Unique (GU))

Travaux réalisés hors PILHI	353
HI démolis hors PILHI	145
HI non affectés à l'habitation	171
Travaux réalisés avec le PILHI	315
HI démolis avec le PILHI	16
Arrêté de mainlevée – Insalubrité	6
TOTAL	1 006
% par rapport aux 2 157 HI suivis (PILHI+GU)	47%



1 006 logements sont sortis de l'indignité qui représentent 47% des 2 157 HI visités et suivis.

Parmi les 3 010 HI repérés lors de l'étude opérationnelle du PILHI, 717 logements sont sortis de l'indignité parmi les 1 381 HI visités soit 52%



L'année 2023 est marquée par des sortis d'indignité qui représentent 79% des dossiers suivis de la même année.

Opération GRoupée d'Amélioration Légère de l'habitat (OGRAL)

Ce dispositif d'amélioration légère de l'habitat doit permettre aux familles en situation d'indivision ou de familles sans droit ni titre, de bénéficier des travaux d'amélioration de leur habitat.

La particularité de cette opération sur le territoire de Salazie, c'est d'innover en faisant intervenir le Conseil Départemental au financement des travaux d'amélioration de l'habitat dans le cadre de leur dispositif du droit commun, afin de pouvoir répondre au besoin de financement des travaux plus conséquents notamment sur les plus gros postes de dépense : toiture, électricité, assainissement dont les travaux seront mis en œuvre par des professionnels, des artisans du bâtiment, pilotés par l'opérateur agréé du Conseil Départemental : SOLIHA REUNION.

Par la suite, les travaux de second œuvre seront financés par le partenariat des acteurs financiers : DEAL, Fondation Abbé Pierre, La Caisse d'Allocation Familiale, la Ville de Salazie et la CIREST au titre de l'OGRAL.

Cette opération se décline alors en 2 phases opérationnelles :

- Phase 1 : travaux réalisés par des professionnels du bâtiment sous l'assistance du maître d'ouvrage délégué - SOLIHA Réunion qui ont débuté fin 2022 pour être livrés mi 2023.
- Phase 2 : travaux de second œuvre sous pilotage de l'opérateur SOLIHA REUNION

Propriétaires Bailleurs (PB) et HI Vacants

L'aide de l'ANAH en faveur des propriétaires bailleurs privés pour la réalisation des travaux d'amélioration a été déplafonnée pour atteindre jusqu'à 50% en 2023 au lieu de 35%. LA CIREST peut venir en complément de l'ANAH jusqu'à 15% pour inciter les PB à améliorer leur logement mis en location.

Dans la continuité de l'action menée par le PILHI, 182 courriers d'information et de relance ont été réalisés en 2023 auprès des propriétaires de HI occupés et vacants afin de pouvoir :

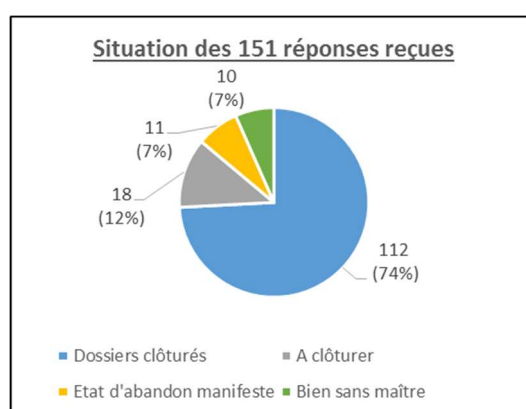
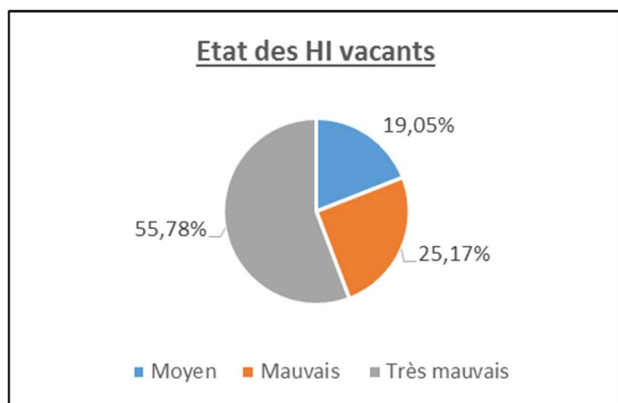
- Identifier les propriétaires
- Analyser le statut foncier
- Connaître les projets des propriétaires
- Informer sur les aides à l'amélioration de l'habitat
- Orienter et préconiser vers le dispositif le plus approprié
- Solliciter les acteurs de l'habitat pour mener les projets
- Accompagner les propriétaires dans leur projet



Logements vacants : Etat moyen, mauvais et très mauvais état

Concernant les HI VACANTS, 298 informations et relances ont été transmises aux propriétaires :
147 n'ont fait l'objet d'aucune réponse des propriétaires représentant 49%
151 réponses reçues représentant 51%

Plus de 80% des HI sont dans un mauvais état qui nécessite une démolition partielle dont plus de 55% en très mauvais état nécessitant une démolition/reconstruction.



En l'état de connaissance actuelle des situations par le PILHI de la CIREST, des investigations complémentaires doivent se faire au niveau des mairies pour consolider les procédures les plus appropriées à mettre en place au regard des 2 outils d'acquisition des biens :

- Bien sans Maître
- Biens en état d'abandon manifeste

en fonction de la stratégie qu'adopteront les collectivités par rapport à leurs objectifs finaux (réserves foncières, la réalisation d'équipement public, la construction logement social, reprise en main par le(s) propriétaire(s), acquisition par l'Etat sur les biens en déshérence ...).

LA MAITRISE DE L'ENERGIE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Le PCAET est l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire. Il constitue un cadre d'action permettant de mobiliser l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux du territoire, autour des enjeux transversaux de la Transition Ecologique.

Le PCAET 2022-2028 de la CIREST a été adopté le 18 juillet 2022 par la délibération 2022-C129.

Les étapes de l'élaboration du PCAET :

Par délibération du 27 juin 2018, la CIREST s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), en tant que coordinateur de la transition énergétique sur le territoire.

Elaboré entre juin 2019 et juin 2021, le projet de PCAET de la CIREST a été arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 03 avril 2021. L'avis de l'Etat est parvenu à la collectivité en aout 2021. La Région a rendu un avis provisoire en décembre 2021. Les mémoires en réponse à ces avis ont été transmis, en décembre 2021, à l'Autorité environnementale afin de compléter la phase de saisine réglementaire.

A l'issue de l'arrêt du projet le 03 avril 2021 et conformément aux articles R.122-17 et R.229-54 du code de l'environnement, le projet de PCAET a été transmis pour avis au Préfet de Région, au Président du Conseil régional et à la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAE). La CIREST a réceptionné les avis du Préfet de La Réunion en aout 2021, du Conseil régional (avis provisoire) en décembre 2021 et de l'Autorité Environnementale en mars 2022.

En outre, la CIREST a adressé en juin 2021 par voie numérique le projet arrêté au Conseil Départemental, à l'AFD et à l'ADEME, des acteurs rassemblés dans le réseau partenarial du Plan Climat à La Réunion.

Dans la continuité de la dynamique de concertation engagée pour l'élaboration du projet et en application de l'article L.213-19 du code de l'environnement, une procédure de consultation publique électronique a été organisée par la CIREST sur son projet de PCAET du mercredi 27 avril au jeudi 26 mai 2022 sur la plateforme : <http://www.cirest.fr/plan-climat-air-energie-territorial-consultation-publique/>

Lors de la Foire de Bras-Panon du 13 au 22 mai 2022, le public est venu à la rencontre des agents de la CIREST afin d'échanger sur les enjeux du développement durable et les effets du changement climatique sur leurs cadres de vies.

Dans le cadre du programme ZESTE en partenariat avec l'agence SOLIHA, les visiteurs ont également bénéficié d'une sensibilisation sur les bons gestes à adopter pour faire des économies sur leurs dépenses énergétiques.

De manière générale, ce sont les publics du domaine scolaire et associatif qui ont manifesté leurs intérêts sur le Plan Climat. Comme pour tous les visiteurs, ils ont été invités à partager et à exprimer leurs avis sur le formulaire numérique de la consultation publique en ligne. Néanmoins, cette consultation a fait l'objet d'aucune contribution du public.

Les pièces composant le PCAET :

Rapport d'activité 2023

Conformément au décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial et à l'Article R229-51 du Code de l'Environnement le PCAET de la CIREST se structure autour des différents documents suivants :

. **Le diagnostic territorial** qui présente un bilan complet des consommations énergétiques, des émissions de gaz à effet de serre, des productions et potentiels de développement des énergies renouvelables et de récupération, de séquestration carbone, de la qualité de l'air et de la vulnérabilité du territoire au changement climatique.

. **La stratégie territoriale** basée sur un scénario ambitieux qui prévoit, en cohérence avec les objectifs régionaux (PPE) et nationaux (Stratégie nationale bas carbone) :

Gaz à Effet de Serre :

Réduction de 25% des émissions en 2030 par rapport à 2018 (cohérence SNBC)

Division par 6 des émissions en 2050 par rapport à 2018 (cohérence SNBC)

Neutralité carbone en 2050, sur la base des émissions ayant lieu sur le territoire (cohérence SNBC)

Énergie :

Réduction de 20% de la consommation d'énergie finale en 2030 par rapport à 2018 (cohérence LTECV)

Réduction de 50% de la consommation d'énergie finale en 2050 par rapport à 2018 (cohérence LTECV)

Autonomie électrique en EnR en 2030 (cohérence PPE)

Autonomie énergétique en EnR en 2050 (cohérence « esprit SNBC »)

. **Le plan d'actions** qui présente les 5 axes stratégiques déclinés en 21 actions, est la traduction des étapes concrètes vers la mise en œuvre d'un portefeuille d'actions opérationnelles sur 6 ans du PCAET

. **Le dispositif de suivi et d'évaluation** qui porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté, en décrivant les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités selon lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du SRCAE et la PPE. A mi-parcours (3 ans), la mise en œuvre du PCAET fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public.

. **Le rapport d'Evaluation Environnementale et Stratégique**, qui permet d'évaluer la prise en compte des enjeux environnementaux par le plan d'actions et de faire évoluer le projet de manière itérative.

Le plan d'actions du projet de PCAET de la CIREST se construit autour de 5 axes reflétant les enjeux majeurs de la Transition Ecologique et Energétique de la collectivité : l'urbanisme et l'aménagement du territoire, la consommation et les déchets, l'énergie, la mobilité, ainsi que l'exemplarité du territoire et la sensibilisation de sa population. Au total, 21 actions sont déclinées autour de ces 5 axes.

Le programme d'actions du PCAET :

Le programme d'actions global (5 axes déclinés en 21 actions) est précisé dans le tableau ci-après

:

Les 5 Axes stratégiques	Les 21 actions du PCAET de la CIREST
AXE 1 Urbanisme et aménagement : un territoire résilient et agréable à vivre	Intégrer les enjeux énergie/climat dans tous les projets de développement et d'aménagement, ainsi que dans les documents d'urbanisme
	Renforcer la résilience du territoire, préserver la biodiversité et les ressources naturelles
	Améliorer le cadre de vie en végétalisant les centres urbains et en créant des jardins partagés dans des Tiers-Lieux
	Mettre en place un réseau de mesure et de suivi de la qualité de l'air sur le territoire, et prendre en compte les enjeux de santé
AXE 2 Consommation et déchets : encourager l'économie locale et circulaire	Encourager et favoriser la production ainsi que la consommation des produits locaux, dans le cadre du programme Alimentation Durable
	Participer activement à la réalisation des circuits courts alimentaires et l'agriculture raisonnée de qualité (haute valeur environnementale et agriculture biologique)
	Développer l'économie circulaire en incitant aux pratiques de réemploi ou d'allongement de la durée de vie des objets sur le territoire
	Contribuer à la réduction des déchets sur le territoire, en appuyant l'élaboration puis la mise en œuvre de son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)
AXE 3 Energie : réduire les consommations et développer les énergies renouvelables	Structurer la filière biomasse locale
	Identifier le potentiel de toutes les énergies renouvelables pour guider leur développement
	Accompagner les habitants et les acteurs économiques dans la réduction de la facture énergétique
	Accompagner la rénovation de l'habitat et du petit tertiaire
AXE 4 Mobilité : proposer une alternative à la voiture individuelle	Renforcer l'attractivité et la qualité de l'offre des transports en commun
	Développer la multimodalité et l'intermodalité
	Développer les infrastructures et les aménagements favorisant les modes doux

AXE 5 Exemplarité et sensibilisation : faciliter la mise en œuvre des actions	Patrimoine (CIREST + communes) : développer les Energies Renouvelables (EnR) et mettre en place un suivi des consommations et des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
	Encourager la mobilité durable au sein de la collectivité et de ses communes-membres
	Intégrer des critères climat-air-énergie et développement durable dans la commande publique
	Mettre en place les conditions de réussite du PCAET
	Mettre en place un plan permanent de formation et de sensibilisation des élus et des agents
	Développer un plan de communication et de sensibilisation pour chaque secteur-cible du territoire

➤ **Contribution du PCAET à l'élaboration d'autres documents du territoire**

Depuis le début de la mission en novembre 2019, le binôme en charge du PCAET participe à l'élaboration des documents de la Collectivité, notamment afin :

- de veiller sur la prise en compte des prérogatives liées au PCAET telles que la Transition énergétique et écologique
- de s'assurer de la prise en compte des fiches-actions du PCAET dans le portefeuille des projets des directions, notamment suite à la réorganisation fonctionnelle des services d'organiser la transversalité par la mise en place d'équipe-projet autour des actions à mener

Contribution au Projet de Territoire de la CIREST, adopté en mars 2022

Elaboré dès octobre 2020, le Projet de territoire adopté en mars 2022 constitue la **feuille de route de la CIREST** pour orienter les différentes politiques sectorielles de la collectivité. Le projet de territoire est articulé avec le CRTE signé en juin 2022.

Le projet de territoire : 4 défis, 14 orientations pour répondre à ces défis, avec des objectifs et un plan d'actions.

- Défi 1 - S'engager pour une économie attractive, durable, novatrice et créatrice d'emploi
- Défi 2 - S'engager en faveur d'un cadre de vie de qualité, harmonieux et équilibré
- Défi 3 - S'engager en faveur de services solidaires pour la qualité de vie quotidienne pour tous
- Défi 4 - S'engager en faveur de la préservation de la biodiversité
- Défi Transversal - S'engager en faveur de la transition énergétique et écologique (en lien avec les indicateurs spécifiques aux enjeux Climat-Air-Energie du PCAET)

Le format des fiches-actions du PCAET a été repris afin de garder une uniformité dans les outils de travail de la collectivité. Chaque fiche-action du projet de territoire reprend également les indicateurs climat-air-énergie du PCAET.

Le Projet de Territoire de la CIREST est à la fois un outil et une finalité. Tous deux servis par le Contrat de Relance de la Transition Énergétique : le CRTE.

Contribution au Contrat de Relance et Transition Energétique (CRTE) : signature du contrat le 17 juin 2022

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement a souhaité proposer aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le contrat de relance et de transition écologique (CRTE).

A la CIREST, la réalisation des documents de ce nouveau contrat s'inscrit dans une démarche globale de déclinaison opérationnelle des orientations du Projet de territoire, dans une période très contrainte entre octobre 2021 et mai 2022.

La démarche a abouti en juin 2022 à la réalisation d'un document de contractualisation avec l'Etat sur 47 actions matures, prêtes à démarrer dès 2022 et d'un montant de 30 millions d'euros. Ces actions proviennent de l'ensemble des actions qui ont nourri le Projet de territoire de la collectivité (PCAET, Contrat de Progrès, PLPDMA, PLH, etc).

Le CRTE est un engagement conséquent car il permet un cofinancement considérable de ces 47 actions.

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du contrat le 17 juin 2022. Sa durée est de 6 ans. Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts. Néanmoins, le CRTE est un contrat évolutif, adaptatif et ajusté aux problématiques et aux priorités de la Cirest. Tout au long de la vie du CRTE, il peut s'enrichir de nouveaux volets thématiques, et être modifié en ce sens, et après avis du Comité du pilotage.

➤ **Évènements marquants de l'année 2023 pour le PCAET :**

✓ **La convention cadre de partenariat entre la CIREST et le SIDELEC**

Le vendredi 17 mars 2023, la CIREST a signé la convention cadre de partenariat avec le SIDELEC.

Le SIDELEC (Syndicat Intercommunal d'Électricité de la Réunion) est l'autorité concédante du service public de l'électricité sur notre territoire. Cet établissement public de coopération intercommunale porte donc les missions suivantes :

- Le contrôle de la délégation du service public de l'électricité à notre concessionnaire EDF,
- La gestion du financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale,
- Le financement de l'intégration des réseaux à l'environnement,
- La mise en œuvre des démarches de maîtrise de la demande d'énergie.

Cette convention vise à définir les modalités d'accompagnement de la CIREST par le SIDELEC, afin d'atteindre les objectifs de transition énergétique fixés dans son Plan Climat Air Energie Territorial.

Pour se faire, trois axes stratégiques autour de la maîtrise de la demande en énergie, du développement des énergies renouvelables et de la sensibilisation ont été inscrits dans cette convention.

Le programme d'actions est précisé dans le tableau ci-après :

Axe	Intitulé des actions
Axe 1	Mise en place du suivi des consommations énergétiques du patrimoine de la CIREST et de ses communes-membres
	Étude pour la mise en place d'un éclairage public durable

Maitrise de la Demande en Énergie et Efficacité Énergétique	Accompagnement réglementaire dans la mise en œuvre du Décret Tertiaire
Axe 2 Identification et développement des énergies renouvelables	Elaboration du Schéma Directeur des Énergies de la CIREST
	Réalisation du Schéma directeur pour le développement d'un parc de bornes de recharges pour véhicules électriques sur le territoire
	Évaluation des potentialités de développement des énergies renouvelables dont le photovoltaïque sur le patrimoine de la CIREST et de ses communes-membres
Axe 3 Actions de sensibilisation multi-acteurs visant à changer les pratiques et les comportements	Formation et sensibilisation des élus sur les enjeux de la Transition Énergétique, et les dispositifs mobilisables
	Animation de l'élaboration et la mise en œuvre des schémas directeurs (SDE, SDIRVE) auprès des acteurs du territoire et de l'énergie, auprès du public, et auprès des services de la CIREST, en collaboration avec le chargé de mission Transition Énergétique et Énergies Renouvelables de l'EPCI
	Élaboration de supports de communication sur la consommation énergétique sobre et responsable

Un travail de co-construction avec le SIDELEC, pour la déclinaison des conventions opérationnelles, a été engagé depuis le 09 juin 2023, date de la 1^{ère} réunion de travail avec le SIDELEC.

- **Perspectives pour 2024**

L'année 2024 sera dédiée à la poursuite des échanges avec le SIDELEC, afin de définir le cadre du partenariat et la déclinaison opérationnelle de la convention.

Fiches-actions PCAET de référence :

- 1.1 : Intégrer les enjeux énergie/climat dans tous les projets de développement et d'aménagement, ainsi que les documents d'urbanisme
- 3.1 : Structurer la filière biomasse locale
- 3.2 : Identifier le potentiel de toutes les énergies renouvelables pour guider leur développement
- 3.3 : Accompagner les habitants et les acteurs économiques dans la réduction de leur facture énergétique
- 5.1 : Patrimoine (CIREST+ communes) : Développer les énergies renouvelables et mettre en place un suivi des consommations et des émissions de GES

✓ Le Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)

- Cadre réglementaire

L'article 75 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement (ENE) a posé le principe d'une généralisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre pour un certain nombre d'acteurs publics et privés. Ces bilans ont pour objectif de réaliser un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre sur une année d'une personne morale en vue d'identifier et de mobiliser les gisements de réduction de ces émissions.

L'article 167 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte a modifié certains points de la réglementation sur les bilans d'émissions de gaz à effet de serre. Ces points concernent la périodicité de réalisation des bilans pour les entreprises, la mise en place de sanctions et les modalités de publication et de transmission des bilans.

Les dispositions législatives relatives aux bilans d'émissions de gaz à effet de serre sont inscrites à l'article L. 229-25 du code de l'environnement. Les articles R. 229-45 à R. 229-50-1 viennent préciser les modalités d'application du dispositif.

Ainsi, toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants doivent réaliser leur bilan d'émissions de gaz à effet de serre tous les trois ans.

Le décret n°2022-982 du 1^{er} juillet 2022 vient mettre à jour les dispositions réglementaires relatives aux bilans d'émission de gaz à effet de serre. Ainsi, les articles R. 229-46, R. 229-47, R. 229-49, R. 229-50 et R. 229-50-1 du Code de l'Environnement sont révisés, afin de les mettre en cohérence avec l'article L. 229-25 du même Code, tel qu'issu de l'article 28 de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019.

Une des principales modifications établie par ce décret concerne l'intégration du scoop 3 (ensemble des émissions indirectes non comptabilisées dans les émissions directes et indirectes associées à l'énergie) au périmètre obligatoire des émissions de gaz à effet de serre à prendre en compte dans l'élaboration du BEGES.

- Mise en œuvre du Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)

Par la délibération 2023-C012 en date du 23 février 2023, la CIREST s'est engagée dans la réalisation de son BEGES et celle-ci sera menée par la SPL Energie Réunion (anciennement Horizon Réunion).

La SPL Energie Horizon Réunion est une société publique locale dont le rôle est d'accompagner les collectivités actionnaires dans le développement de projets en lien avec les enjeux énergétiques. Son champ d'intervention porte sur la maîtrise de la demande en énergie, les énergies nouvelles, l'observation, la gouvernance, l'information et la sensibilisation.

Pour se faire, la SPL Energie Réunion emploiera la méthodologie Bilan Carbone® qui a été élaborée par l'ADEME. Cette méthodologie est un standard d'excellence en matière de comptabilité des émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'un outil de management environnemental, remplissant un rôle de guide et de support des organisations dans le cadre de leurs démarches de transition climat-énergie.

La démarche de réalisation du bilan carbone à la CIREST, se décline en quatre phases :

- Phase 1 : Lancement de la démarche
- Phase 2 : Collecte des données
- Phase 3 : Réalisation du bilan carbone
- Phase 4 : Synthèse et restitution

Lors de la phase 1 qui a débuté fin mai 2023, les DGA ainsi que l'ensemble des directeurs ont été

sensibilisés à la démarche. Le périmètre du bilan carbone a également été validé par nos DGA et les référents de collectes ont été désignés.

Suite à la désignation des référents de collecte, il a été décidé de lancer la phase de collecte des données avant le COPIL de lancement de la démarche. Ainsi, la collecte a été lancée mi-juillet 2023 auprès des référents de collectes en interne et en externe (délégués et prestataires) et s'est poursuivie tout le long de l'année 2023.

Le COPIL de lancement de la démarche s'est déroulé le 20 septembre 2023, en présence de l' élu référent au Plan Climat Air Energie (PCAET) et à la démarche de labellisation Climat Air Energie (ex Cit'ergie) et des directeurs de la CIREST.

- Perspectives pour 2024

La finalisation du bilan carbone est prévue pour la fin du premier semestre 2024 et comportera les actions suivantes :

- Récupération des dernières données manquantes ;
- Elaboration et validation du profil des émissions de gaz à effet de serre ;
- Atelier de travail sur le plan d'actions du bilan carbone ;
- Elaboration et validation du plan de transition et du rapport final ;
- Dépôt du plan de transition et du rapport final sur la plateforme de l'ADEME.

Le second semestre 2024 sera consacré à la mise en œuvre des premières actions du plan de transition.

Fiche-action PCAET de référence :

5.1 : Patrimoine (CIREST + communes) : développer les énergies renouvelables et mettre en place un suivi des consommations et des émissions de GES.

✓ Le Décret Tertiaire

- Cadre réglementaire

L'article 175 de la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) a modifié les dispositions de l'article L. 174-1 du code de la construction et de l'habitation. Les nouvelles dispositions fixent des objectifs concrets par étapes et inscrivent le dispositif dans un cadre opérationnel d'actions visant à réduire l'impact des émissions de gaz à effet de serre et lutter ainsi contre le changement climatique.

L'article 176 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets a notamment remplacé les termes « existants à la date de publication de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique » par « existants », ce qui a pour effet d'inclure dans le périmètre d'assujettissement les bâtiments neufs.

Le décret du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire, détermine les conditions d'application des dispositions prévues à l'article L. 174-1 du Code de la construction et de l'habitation. Ce texte a été publié le 25 juillet 2019 au journal officiel et ses dispositions sont entrées en vigueur le 1er octobre 2019. Il a été codifié dans le Code de la construction aux articles R.174-22 à R.174-32

L'arrêté du 10 avril 2020 dit « Arrêté méthode » précise le cadre méthodologique des dispositions prévues dans le décret et définit notamment avant le début de chaque décennie les objectifs exprimés en

valeurs absolues pour chacune des catégories d'activités pour la décennie à venir.

L'arrêté du 24 novembre 2020 modifiant l'arrêté du 10 avril 2020, dit « Arrêté valeurs absolues I » qui a fixé des valeurs absolues pour les principales catégories d'activités concernées par Éco Énergie Tertiaire et le cadre des tables de données collectées sur la plateforme OPERAT.

Le décret du 29 septembre 2021 modifie les articles R.174-27 et R. 174-28 du Code de la construction et de l'habitation relatifs aux obligations d'actions de réductions de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire. Cette modification permet le report des dispositions prévues par le décret à l'article R. 174-27 relatives à la transmission des données annuelles sur la plateforme de recueil et de suivi, afin de pouvoir prendre mesures appropriées en ce qui concerne les échéances de remontées de données annuelles en raison de conditions ou d'évènements particuliers.

L'arrêté du 29 septembre 2021 modifiant l'arrêté du 10 avril 2020, dit arrêté « Report de délais », qui a intégré les modalités de transmission annuelle des données prévues à l'article R.174-27 du Code de la construction et de l'habitation qui y sont supprimées et renvoyées à un arrêté des ministres chargés de l'énergie et de la construction.

L'arrêté du 13 avril 2022, modifiant l'arrêté du 10 avril 2020, dit « Arrêté valeurs absolues II » qui a notamment intégré des modifications relatives aux dispositions d'ajustement des consommations en fonction des variations climatiques (article 5) et celles relatives à la modulation de l'objectif en valeur relative dans le cas d'une modulation pour contraintes techniques architecturales ou patrimoniales, ou encore pour disproportion économique (article 7).

Ainsi, la réglementation (Éco Énergie Tertiaire) impose une obligation de réduction des consommations d'énergie finale de l'ensemble du parc tertiaire d'au moins de -40%(en 2030), -50% (en 2040) et de -60% (en 2050) par rapport à 2010.

- Application du décret tertiaire pour la CIREST

Selon les critères de ce décret tertiaire, seuls les bâtiments constituant le siège sont assujettis à cette réglementation.

Ainsi, le second semestre 2023 a été dédié à la définition de l'année de référence et à la déclaration des consommations énergétiques de l'année 2022.

- Perspectives pour 2024

Les orientations d'actions pour l'application du décret tertiaire s'axeront sur :

- La réalisation d'un audit énergétique pour définir un plan d'actions pour atteindre l'objectif de moins 40% sur les consommations énergétiques ;
- La complétion des données de consommations énergétiques 2023 sur la plateforme OPERAT.

Fiche-action PCAET de référence :

5.1 : Patrimoine (CIREST + communes) : développer les énergies renouvelables et mettre en place un suivi des consommations et des émissions de GES.

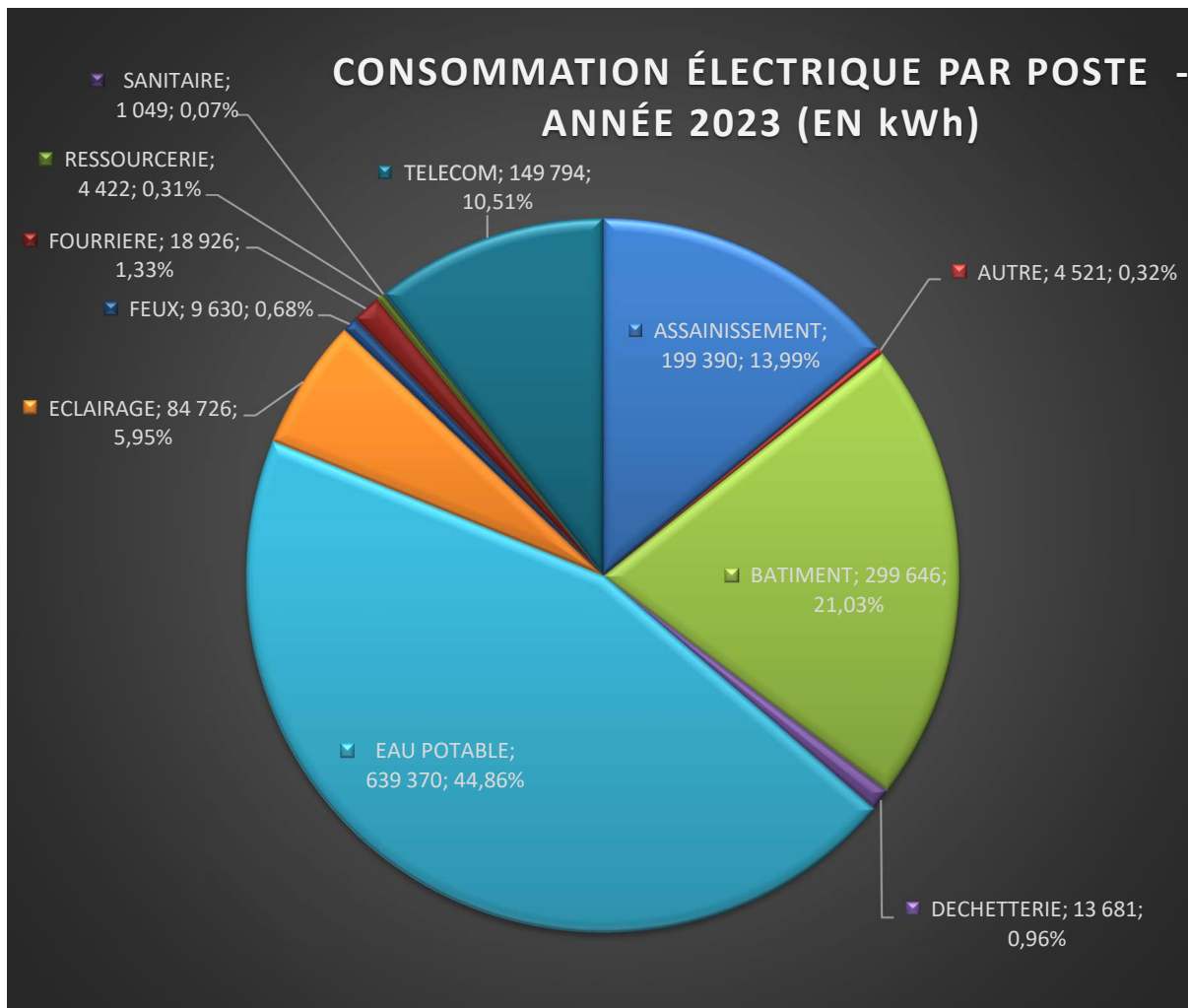
✓ Le suivi des consommations énergétiques de la CIREST

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'action 5.1.1 du PCAET « Mettre en place un diagnostic et un suivi des consommations du patrimoine de la CIREST (électricité, carburant, eau) » et suite à l'arrivée du chargé de mission Transition Énergétique et Énergies Renouvelables, un tableau de bord sur le suivi des consommations d'électricité a été réalisé.

Rapport d'activité 2023

Pour l'année 2023, la consommation d'électricité du patrimoine de la CIREST représentait 1 425 MWh soit l'équivalent de la consommation d'électricité de 439 foyers.

La répartition des consommations électriques entre les différents postes est la suivante :



- Perspectives pour 2024

L'année 2024 sera consacrée à la poursuite du suivi des consommations énergétiques du patrimoine de la CIREST.

1- Engagement dans la démarche Territoire engagé, le label Climat Air Energie (ex-CIT'ERGIE)

- Cadre de déploiement

Dans un contexte général de lutte contre le changement climatique, la communauté d'agglomération de la CIREST a décidé de s'engager dans une démarche de labellisation Climat-Air-Energie (ex Cit'ergie®) comme appui opérationnel à son PCAET par décision communautaire en date du 30 octobre 2019.

L'intention de la CIREST est double. D'une part, de faire reconnaître au niveau national et européen la qualité de sa politique et de ses actions en matière d'efficacité énergétique et donc de lutte et d'adaptations au changement climatique, ainsi que la préservation de la qualité de l'air à l'échelle de son territoire et au regard de ses compétences. D'autre part, de s'engager et d'impliquer l'ensemble des services et directions de la collectivité dans un projet partagé, s'inscrivant dans un processus d'amélioration continue.

Ce label a pour vocation d'être un outil de management des politiques publiques sur les thématiques Climat-Air-Energie et récompense les collectivités qui se saisissent de ces enjeux en y apportant une réponse ambitieuse via leur politique. Ainsi, les collectivités répondant aux critères de performance, se voient décerner une labellisation pour une durée de quatre années.

Le label évalue les collectivités sur les actions qu'elles conduisent dans le cadre de leurs compétences propres. Un premier niveau de labellisation est attribué sur demande du conseiller Climat-Air-Energie (ex Cit'ergie) dès lors que la phase d'état des lieux est terminée. D'autres niveaux de labellisation peuvent être attribués à une collectivité dès lors qu'une part significative des actions et des engagements qu'elle a pris a été mise en œuvre.

La labellisation s'articule autour d'un référentiel composé de 60 mesures, réparties dans les 6 domaines suivants :

- Domaine 1 : Planification du développement territorial,
- Domaine 2 : Patrimoine de la collectivité,
- Domaine 3 : Approvisionnement en énergie, eau, assainissement–
- Domaine 4 : Mobilité,
- Domaine 5 : Organisation interne,
- Domaine 6 : Communication et coopérations.

Partant d'un engagement volontaire de la CIREST, se traduisant par la formation d'un comité de pilotage et d'une équipe projet transversale (dont un chef de projet en interne), la collectivité suit une procédure en 4 étapes accompagnée par un conseiller Climat-Air-Energie (Ex Cit'ergie), accrédité par l'ADEME, et qu'elle a choisi, via un appel d'offres.

L'appui du conseiller Climat-Air-Energie (ex Cit'ergie) a pour objectif :

- La réalisation d'un état des lieux détaillé,
- La construction d'un programme d'actions Climat-Air-Energie sur 4 ans, notamment en s'appuyant et en renforçant les politiques existantes,
- Au suivi de la mise œuvre de la démarche et, au final, dès lors que celle-ci satisfait aux exigences du label, à la demande d'une nouvelle distinction Climat-Air-Energie (ex Cit'ergie) auprès de la Commission nationale du label.

- **Mise en œuvre de la démarche**

En mars 2022, la sélection du conseiller Climat-Air-Energie (ex Cit'ergie) a été réalisée. Il accompagnera notre collectivité pendant la totalité du processus.

Le lancement opérationnel de la mission a débuté en octobre 2022. Des réunions de travail se sont déroulées et se sont conclues avec l'identification des directions concernées par les inventaires Climat-Air-Energie et sur la proposition d'un calendrier de travail.

Lors de la fin d'année 2022, des entretiens bilatéraux entre les directions ciblées et le conseiller Climat-Air-Energie étaient prévus. Cependant, très peu ont pu être réalisés.

Le vendredi 31 mars 2023, marque le lancement de la démarche Climat-Air-Energie (ex Cit'ergie). Un COPIL s'est tenu en présence de l'Élu référent du PCAET et de la démarche de labélisation Climat-Air-Energie (ex Cit'ergie), de l'ensemble des directeurs et des responsables de service de la CIREST ainsi que de la Sous-Préfecture de Saint-Benoît, de l'ADEME et de la DEAL.

La phase d'état des lieux s'est déroulée de fin mars 2023 à fin mai 2023. Cette phase consistait à répertorier les actions réalisées ou programmées de notre collectivité au regard du référentiel Climat-Air-Energie (ex Cit'ergie) et à récupérer l'ensemble des pièces justificatives.

Trois séquences d'ateliers se sont déroulées avec l'ensemble des directions autour des thématiques « Environnement-Déchets-Sensibilisation », « Patrimoine », « Mobilité », « Activités Économiques et Innovation », « Eau et Assainissement », « Tourisme Durable », « Finances », « Ressources Humaines » et « Communication ».

En juillet 2023, notre collectivité a obtenu la labellisation une « en processus », c'est-à-dire qu'elle est engagée dans la démarche de labellisation et que la phase d'état des lieux est terminée.



étoile

Le 31 octobre 2023, l'état des lieux a été restitué à l'ensemble des directions de la CIREST. Ainsi, les directions ont été informées du score d'actions réalisées qui s'élève à 30% et le score d'actions programmées est à hauteur de 17%.

Taux de réalisation par thématique (en % des points potentiels)

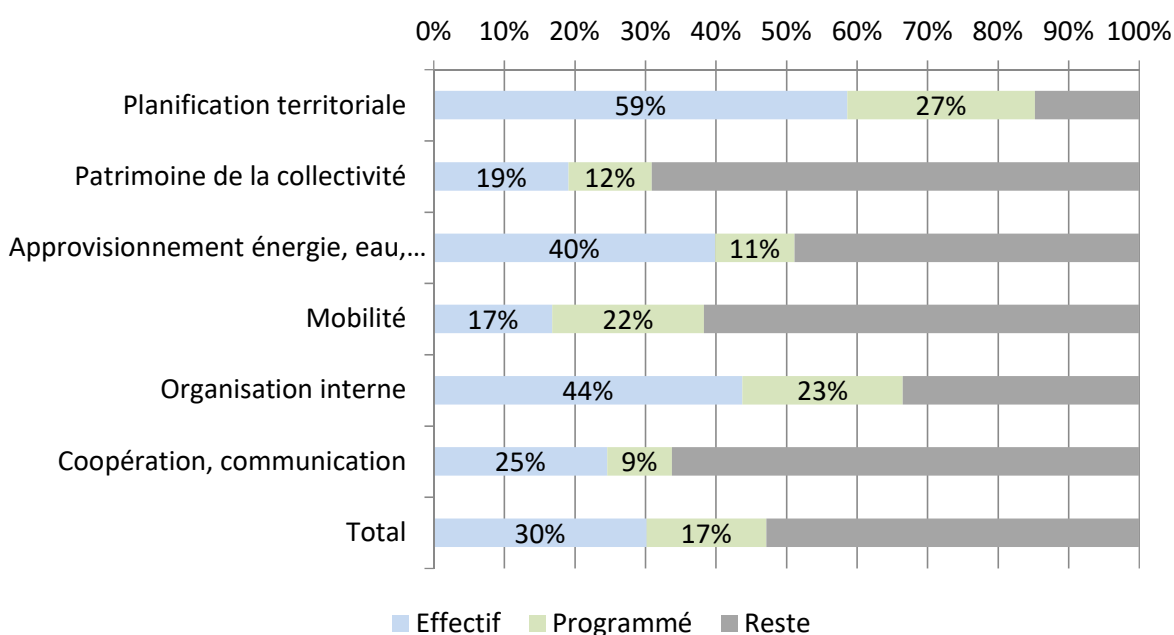


Figure 1 : Résultat de l'état des lieux initial par domaine

A l'issue de ce COPIL, un atelier de travail sur le plan d'actions a été réalisé avec les directions de la CIREST. L'objectif de cet atelier était de définir les actions par direction, à mettre en œuvre sur la période 2024 – 2025, pour atteindre à minima un score d'actions réalisées de 35%, en vue de solliciter la demande de labellisation deux étoiles¹.

- Perspectives pour 2024

Pour l'année 2024, la poursuite des actions de la démarche s'inscrit :

- Dans la finalisation du plan d'actions avec les différentes directions ;
- Dans le processus de validation du plan d'actions (COPIL de validation et Délibération du Conseil Communautaire) ;
- Dans la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions.

¹ Le seuil d'obtention de la deuxième étoile est fixé à un score d'actions réalisées de 35%

Fiches-actions PCAET de référence :

5.3 : Intégrer des critères climat-air-énergie et développement durable dans la commande publique

5.4 : Mettre en place les conditions de réussite du PCAET

2- Les activités partenariales dans le cadre de la TEE : SDIRVE, PMER, loi APER

SDIRVE :

Le mercredi 17 mai 2023 : premier comité de pilotage du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (SDIRVE). Une convention de partenariat a ainsi été signée entre le SIDELEC, l'État, l'ADEME, l'AFD, la Région Réunion, le Département et les cinq EPCI de l'île pour créer une dynamique régionale et accompagner la mobilité électrique sur le territoire réunionnais.

Ce schéma a pour but de structurer l'offre de recharge pour véhicule électrique pour l'ensemble de l'île en répondant à la fois aux objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) aux besoins des institutions et collectivités. Le rendu de l'étude, fixée 2024, devra permettre aux collectivités d'entamer des travaux d'implantation sur leurs territoires.

PEMER :

En juin 2023 : l'équipe PCAET a participé à la restitution de l'étude PEMER (Plateforme d'Expérimentation et de Recherche Développement & Innovation sur les Energies Marines Renouvelables et les autres valorisations durables de la mer)

Loi APER :

Promulguée en mars 2023, cette loi fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité. Pour cela, elle réaffirme le rôle crucial des collectivités territoriales et des élus locaux en termes d'aménagement du territoire en leur donnant de nouveaux leviers d'action. Les 5 EPCI de La Réunion, dont la CIREST, ont été conviés à une présentation des enjeux de la loi en Préfecture en octobre 2023.

3- Le Rapport de Développement Durable (RDD)

L'année 2023 fait l'objet du 4^{ème} rapport de développement durable de la CIREST. Ce rapport est, avant tout, un outil d'aide à la décision. Il propose une vision globale et synthétique de la prise en compte du développement durable dans les activités de la collectivité. Son objectif n'est pas de rendre compte avec neutralité de l'implication de la collectivité dans la démarche de développement durable, mais de solliciter la prise en compte du développement durable par les élus dans les débats d'orientation budgétaire (DOB), ainsi que dans le travail des agents au quotidien.

Ainsi, le 4^{ème} RDD de la CIREST a essentiellement pour vocation :

- D'éclairer les choix budgétaires et stratégiques de la collectivité, en assurant une meilleure lisibilité et une meilleure compréhension de l'action publique.

Rapport d'activité 2023

- De favoriser l'information et la transparence de l'action de la collectivité au regard du Développement Durable (DD), en mesurant la contribution des stratégies et actions locales dans les enjeux nationaux et supra nationaux.
- D'encourager un débat autour de la mise en œuvre du DD dans l'action de la collectivité entre élus, techniciens, et citoyens.

De ce fait, il représente également un véritable outil de dialogue local, en faveur du Développement Durable. Toutefois, une problématique générale et constante persiste : la reconnaissance de la transversalité des approches de Développement Durable.

La CIREST fait partie du réseau des Référents du RDD, un outil d'animation de la DEAL depuis 2022.

- Perspectives sur la rédaction du RDD portant sur l'année 2024

Par le biais du réseau des Référents du RDD, la DEAL propose de venir à la rencontre des EPCI pour leur présenter le sens du document, et différentes méthodes de sa rédaction en mode concerté et collaboratif.

En effet, le RDD devra faire l'objet d'une sensibilisation plus adaptée auprès des services, notamment son objectif, son intérêt réglementaire et les informations attendues. Cet accompagnement nécessaire permettrait d'aboutir à la rédaction d'un RDD qui permettrait de valoriser les nombreuses actions menées au sein et par la collectivité pour le développement durable.

Pour la rédaction du 5^{ème} RDD de la CIREST, les directions et services seront sollicités pour participer à ces ateliers de sensibilisation RDD proposés par la DEAL.

L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet de territoire : premiers bilans et lancement d'une campagne de communication

En appui à l'élaboration de son SCoT, la CIREST a engagé en 2020 la réalisation d'un Projet de territoire, véritable feuille de route pour l'horizon 2030.

La restitution des ateliers de déclinaison opérationnelle des objectifs du Projet s'est déroulée le 08 mars 2022, en présence du Sous-Préfet de la Réunion et de l'ensemble des partenaires. Cette phase de restitution fut également l'occasion de présenter le projet de CRTE de la collectivité.



Le Projet de territoire de la CIREST est adopté le 04 juin 2022, et consacre une vision co-construite de l'Aménagement du Territoire de l'EPCI autour de 5 défis majeurs, dont un transversal :

1. S'engager pour une économie attractive, durable, novatrice et créatrice d'emploi
2. S'engager en faveur d'un cadre de vie de qualité, harmonieux et équilibré
3. S'engager en faveur de services solidaires pour la qualité de vie quotidienne pour tous
4. S'engager en faveur de la préservation de la biodiversité
5. Un défi transversal : S'engager en faveur de la transition énergétique, écologique

Plus de 140 actions sont ressorties du travail de co-construction ayant réuni près de 150 partenaires de différents horizons de la CIREST. La mise en œuvre opérationnelle de ces actions a été par la suite consolidée dans un Contrat de relance et de transition énergétique (CRTE) afin d'affirmer l'engagement de faire de la CIREST, à horizon 2050, un territoire résilient face au changement climatique en termes de risques, de biodiversité et de santé ; et également un territoire à énergie positive et bas carbone grâce à la trajectoire définie dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la collectivité.

DEFI TRANSVERSAL : S'engager en faveur de la transition énergétique, écologique

Les 4 défis du Projet de Territoire	Défi 1 : S'engager pour une économie attractive, durable, novatrice et créatrice d'emploi	Défi 2 : S'engager en faveur d'un cadre de vie de qualité, harmonieux et équilibré	Défi 3 : S'engager en faveur de services solidaires pour la qualité de vie quotidienne pour tous	Défi 4 : S'engager en faveur de la préservation de la biodiversité
Orientations Thématiques	-Développement économique -Tourisme -Agriculture -Energies renouvelables	-Aménagement -Habitat -Mobilité durable -Déchets -Ressource en EAU -Risques	-Sport, activités de plein air et de pleine nature -Culture -Solidarité -Numérique	-Patrimoine naturel et paysager -Biodiversité -Milieux naturels -Espaces forestiers

Cette feuille de route à horizon 2030 comprend une programmation pluriannuelle d'investissement, incluant les différents financements et dispositifs contractuels signés par la CIREST. L'adoption du projet de territoire a permis de lancer dès mars 2022 la prescription de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT), pour lequel la CIREST a sollicité l'accompagnement de l'État pour les études.

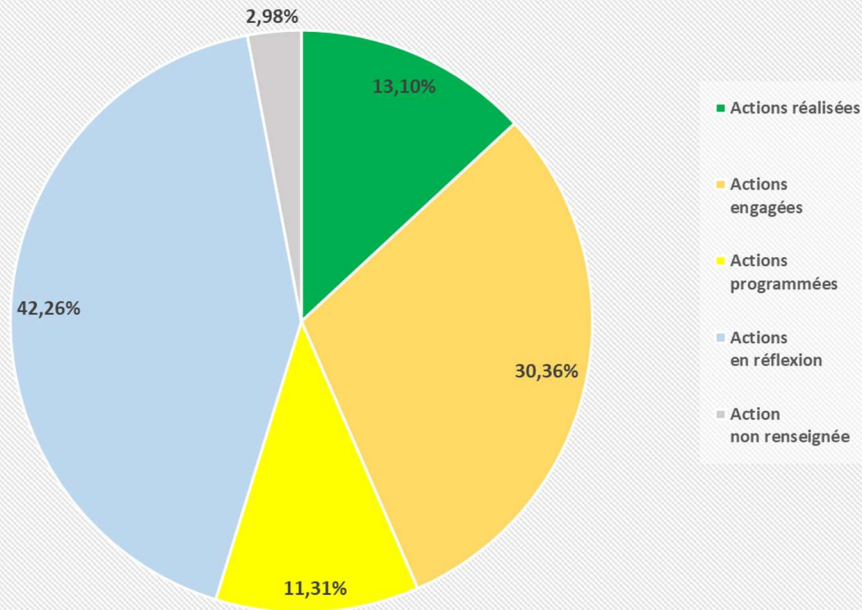
Pour l'année 2023, un premier bilan de la mise en œuvre du plan d'actions du Projet de territoire a été réalisé. Ce 1^{er} bilan appuie la conception d'outils d'animation et d'un plan de communication à destination des acteurs et partenaires du territoire de la CIREST.

- **Premier bilan de la mise en œuvre du Projet de territoire :**

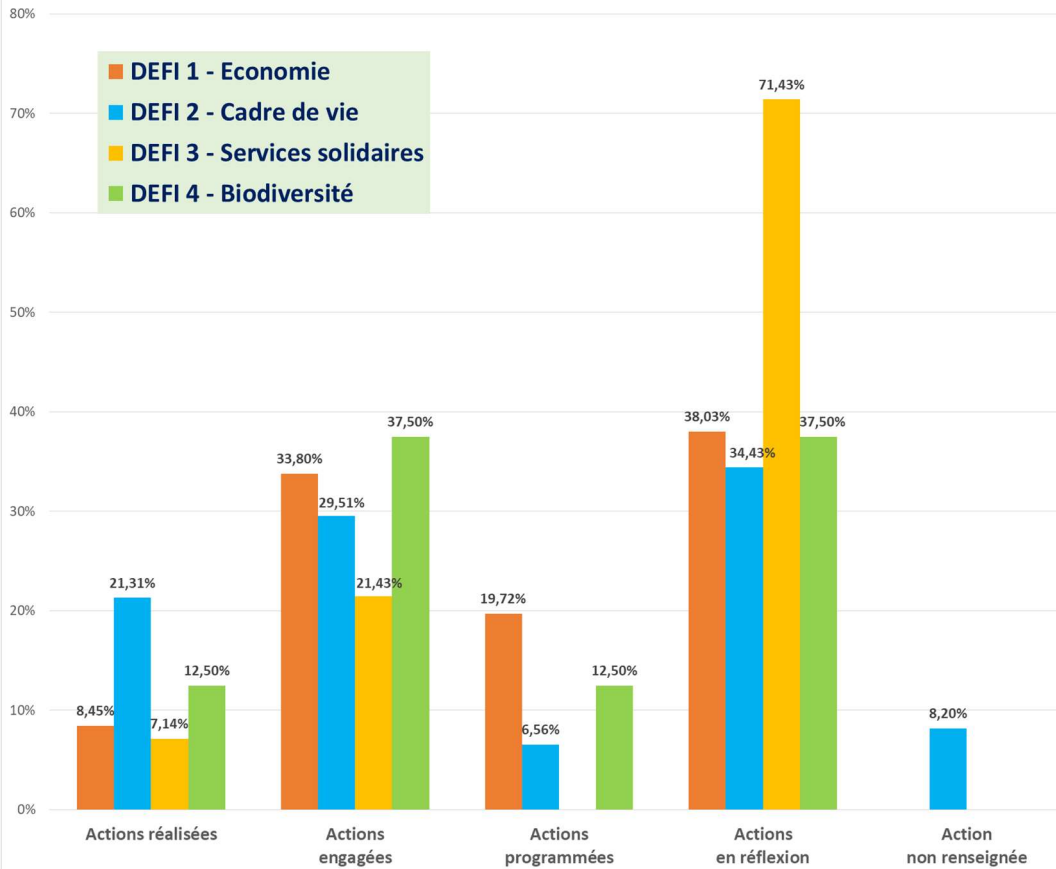
A fin 2023, soit à l'issue d'un an et demi de mise en œuvre, ce sont plus de 13% des actions qui sont effectivement réalisées, et près de 42% des actions qui sont en phase d'engagement et de programmation.

Par défi stratégique, les actions Economique et Cadre de Vie sont bien engagées pour fin 2023 et l'année 2024.

Etat d'avancement de la mise en oeuvre du plan d'action du Projet de Territoire de la CIREST (bilan fin 2023)



Projet de territoire de la CIREST Etat d'avancement par Défi - bilan fin 2023



- **Lancement d'une campagne de communication autour du Projet de Territoire de la CIREST :**

Cette action a porté sur la conception d'une charte graphique et la réalisation d'outils de promotion du Projet de Territoire de la CIREST, en collaboration avec les élus de la Commission Aménagement.

Les orientations clés de la communication sur le Projet de territoire sont les suivantes :

- Mettre en valeur les atouts du territoire dans différents domaines : tourisme, économie, culture, gastronomie, sport, emploi, éducation, innovation, agriculture, savoir-faire, etc.
- Valoriser l'image de la Communauté d'agglomération autour de trois leitmotifs :
 - La CIREST, territoire de projets
 - La CIREST territoire attractif et d'innovation
 - La CIREST territoire engagé et solidaire
- Susciter la curiosité, l'envie pour attirer, à terme, de nouveaux entrepreneurs, touristes et habitants sur notre territoire.

A cet effet, un marché de prestation intellectuelle a été attribué à l'agence Stratégies et Territoires en second semestre 2023.

Le marché porte sur 2 phases essentielles :

- La définition de l'identité visuelle et de la charte graphique du Projet de Territoire
- Et la conception et édition d'outils de diffusion du Projet de territoire

Les réalisations en 2023 :

- Une sélection infographique parmi les propositions du prestataire :

Le travail itératif avec le prestataire a permis de cheminer à travers plusieurs propositions dont voici quelques exemples :



- Une proposition de charte graphique :

Ces premiers travaux ont abouti à une première proposition de charte graphique du Projet de Territoire :

CHARTRE GRAPHIQUE

OCTOBRE 2023

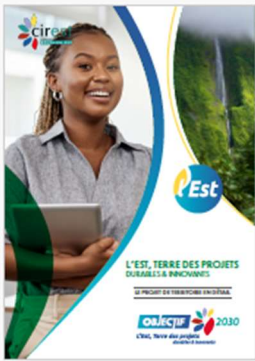
- Des propositions de déclinaisons de la Charte graphique sur les plaquettes :

La première validation d'une Charte Graphique a permis un premier jet de déclinaison de l'infographie sur les projets de plaquette pour le Grand public et les partenaires.



Aperçu de la proposition de plaquette Grand public

Aperçu de la proposition de plaquette « partenaires »



EDITO

UN PROJET DE TERRITOIRE POUR CROISER :

UN PROJET CONCRET

LES PRINCIPALES ENJEUX

SE FAIT CONSTRUCTEUR DU PROJET DE TERRITOIRE

LE DÉFI TRANSVERSAL

DÉFI N°1

DÉFI N°2

DÉFI N°3

DÉFI N°4

Partenaires

SCoT de la CIREST : lancement du marché et analyse des offres

Les schémas de cohérence territoriale (SCoT) sont des documents de planification stratégique à long terme (environ 20 ans) créés par la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) en décembre 2000, dont le périmètre et le contenu a été « rénové » par ordonnance du 17 juin 2020 suite à la loi évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite loi ELAN, afin d'être adapté aux enjeux contemporains.

Le périmètre du SCoT est en effet aujourd'hui à l'échelle d'une aire urbaine, d'un grand bassin de vie ou d'un bassin d'emploi, cette inflexion vers le bassin d'emploi est ainsi affichée clairement dans le SCoT rénové, ainsi que la prise en compte du bassin de mobilité. Le SCoT est piloté par les EPCI.

Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, de développement économique, d'aménagement commercial, d'environnement, dont celles de la biodiversité, de l'énergie et du climat...

Le SCoT doit respecter les principes du développement durable :

- Principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ;
- Principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ;
- Principe de respect de l'environnement, comme les corridors écologiques, et de lutte contre l'étalement urbain.

Il permet d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique...

Le SCoT est chargé d'intégrer les documents de planification supérieurs (SAR, SDAGE, SAGE, SRCE) et devient ainsi **le document pivot** : on parle de SCoT intégrateur, ce qui permet aux PLU de ne se référer juridiquement qu'à lui.

À l'échelle intercommunale, il assure ainsi la cohérence des documents sectoriels intercommunaux (PLH, PDU, PCAET), des plans locaux d'urbanisme (PLU) qui doivent tous être compatibles avec les orientations du SCoT.

Un SCoT est donc un véritable projet de territoire à long terme, établi par l'ensemble des communes, se déclinant au travers de différentes thématiques et compétences de l'EPCI.

Pour 2023, les actions ont porté sur le lancement du marché du SCoT en collaboration avec le service Marchés de la CIREST, et le lancement de l'analyse des offres avec l'appui d'une AMO d'un cabinet d'avocat.

Déroulement de la procédure Marché du SCoT de la CIREST (année 2023)

- Date d'envoi à la publication du BOAMP / JOUE : 04 aout 2023
- Date de publication au BOAMP /JOUE : 07 aout 2023
- Date de publication au JOUE : 09 aout 2023
- Date de publication de l'avis supplémentaire dans le JAL : 09 aout 2023
- Date limite de réception des offres : 18 septembre 2023 à 12h00
- Date d'ouverture des offres : 27 septembre 2023
- Date d'envoi des demandes de compléments de candidatures : 10 octobre 2023
- Date limite de remise des compléments de candidatures : 17 octobre 2023 à 12h00

➤ [Programme PVD et Opération de revitalisation de Territoire: appui à l'élaboration du projet de revitalisation des centres-bourgs des communes lauréates de la CIREST](#)

1. CONTEXTE ET ENJEUX DU PROGRAMME

Le programme Petites Villes de Demain est issu du Plan de Relance et constitue une action de l'Agenda Rural. Il vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, et à leurs intercommunalités, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique et numérique. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transition des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable.

La CIREST a initié la démarche PVD via une première signature d'une convention d'adhésion le 5 octobre 2021 entre les collectivités et l'Etat qui a acté l'engagement réciproque de chacune des parties dans le cadre de ce programme, et enclenché la phase d'initialisation durant laquelle, dans un délai maximum de 18 mois, le projet de territoire devrait être formalisé et conduire à l'élaboration d'une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

Le programme PVD c'est le prolongement des actions déjà engagées depuis plusieurs années (expérimentation centres-bourgs, programmes Action Cœur de Ville et Territoires d'Industrie). C'est un programme adapté à la spécificité du territoire concerné et qui vise à donner les clés aux élus locaux pour considérer leur projet de territoire, dans toute sa globalité et sa complexité.

Le programme s'adresse aux petites villes, de moins de 20000 habitants qui exercent des fonctions à centralité essentielles en termes de services pour leurs habitants et leur bassin de vie.

Le programme joue un rôle majeur pour accompagner les mutations de la société, les plans de relance et répondre aux aspirations des citoyens qui connaissent des fragilités caractéristiques d'un déclin démographique, économique et d'influence : une offre de logement inadaptée, une évolution économique défavorable, une fermeture d'entreprise, une dégradation du patrimoine bâti, des friches, un risque d'isolement de certaines population, une consommation de foncier agricole ou environnementale au détriment d'une dynamisation du centre-ville...

A l'échelle de La réunion, ce sont 11 collectivités qui ont été lauréates dont 4 à la CIREST pour les communes de Bras Panon, la Plaine des Palmistes, Sainte Rose et Salazie.

2. LES PRINCIPES ET PILIERS DU PROGRAMME

Le programme repose sur 3 principes :

- **Le Partenariat** : Etat, ses opérateurs, Banque des Territoires, nombreux autres partenaires publics et associatifs. Le but étant d'augmenter les moyens mis à disposition des collectivités et faciliter la mobilisation des moyens
- **La Co-Construction**
- **La différenciation** : l'offre de service nationale proposée aux collectivités sera enrichie en fonction des initiatives existantes et des partenariats noués localement.

Le programme repose sur 3 piliers :

- Un appui en ingénierie avec le cofinancement de poste de chefs de projet, d'études globales, de formation et d'assistance à management de projet
- Des outils et expertises sectorielles pour répondre aux enjeux des petites villes
- Un accès à un réseau professionnel étendu Club des « Petites villes de demain »

3. LES PARTENAIRES DU PROGRAMME ET CARTOGRAPHIE DES ACTEURS

Afin de mener à bien ce programme, une cartographie des acteurs a été réalisée afin d'identifier les différentes instances et les partenariats potentiels. :

Pour l'État, le SGAR s'assure de la cohérence régionale du programme et de la mise en place de la différenciation. Il réunit les partenaires sous la forme d'un comité régional des financeurs.

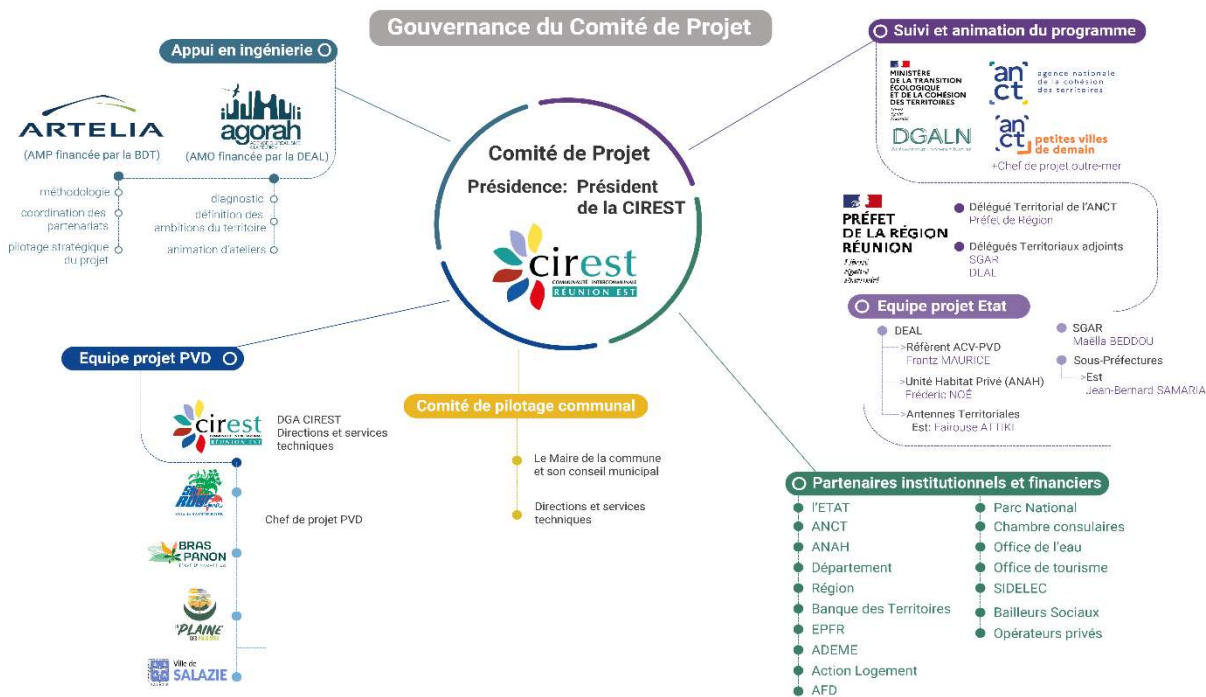


Figure 2: Cartographie des acteurs du programme PVD de la CIREST, en 2022

▪ **Historique de la démarche PVD au sein de la CIREST**

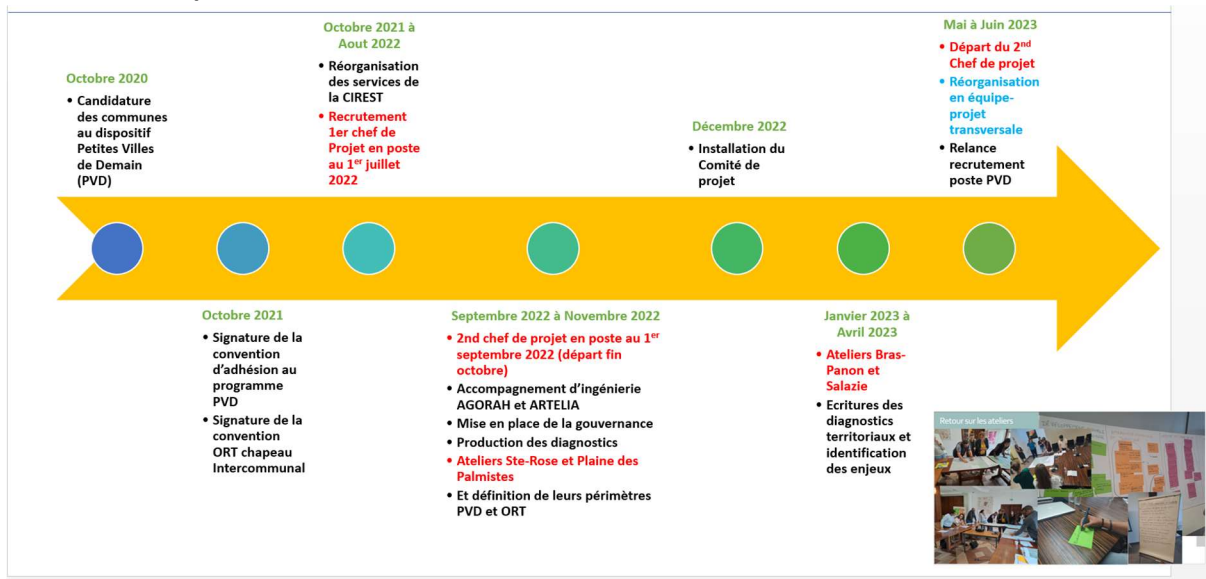


Figure 3: Calendrier de la mise en œuvre du programme PVD, CIREST 2023

La mise en œuvre du programme a débuté par la candidature des communes en septembre 2020. Par la suite, deux conventions cadres ont été signées en octobre 2021:

1. La première étant la convention d'adhésion au programme officialisant les communes lauréates et qui donnent le cadre général d'intervention
2. Et également une convention ORT chapeau à l'échelle de la CIREST, pour faciliter et coordonner la mise en œuvre des actions sur l'ensemble des communes

Pour mettre en œuvre ce programme, il a fallu procéder aux recrutements de 2 Chefs de Projet
Rapport d'activité 2023

dont les prises de poste furent effectives en juillet 2022 et en octobre 2022.

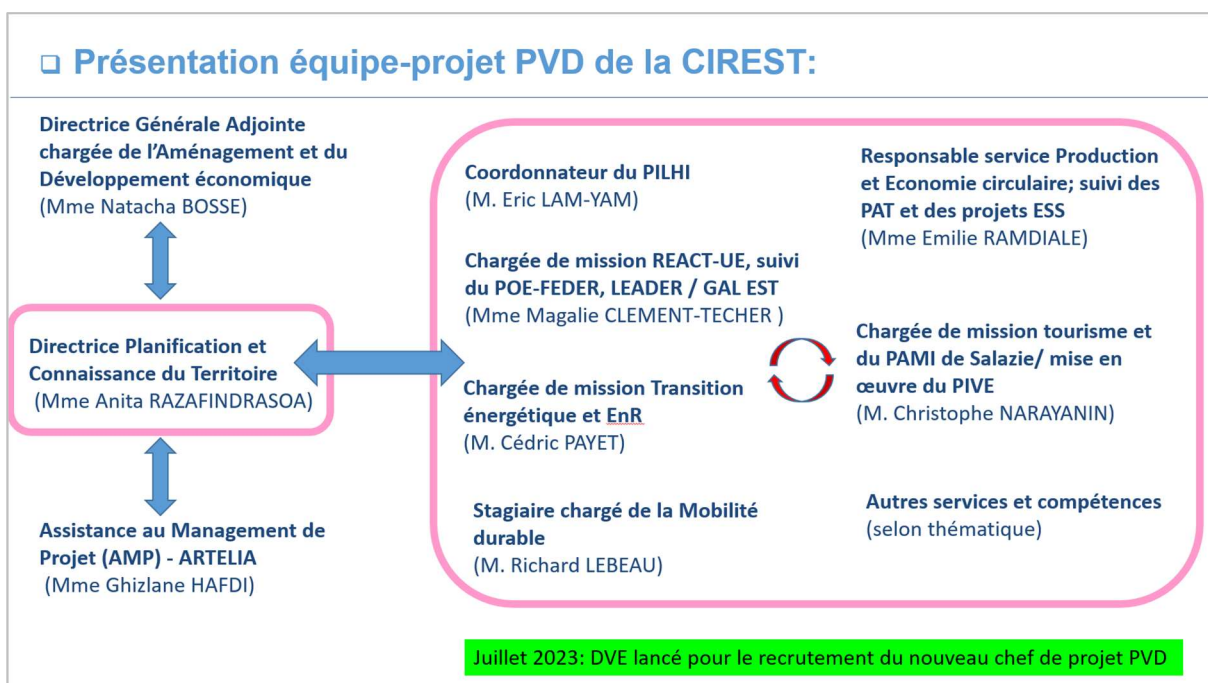
Toutefois, en Juin 2023, le dernier chef de projet, recruté en interne, a opté pour un changement de poste au sein de la CIREST. A cet effet, la mise en œuvre du programme a nécessité une adaptation et une réorganisation en équipe-projet dès le mois de mai 2023.

4. LES TRAVAUX REALISES EN 2023

- **Une réorganisation en mode « équipe-projet », avec l'appui renforcé de l'AMP :**

Très vite, avant le départ effectif du Chef de projet vers ses nouvelles missions, une organisation interne s'est mise en place pour former une équipe-projet transversale autour du PVD.

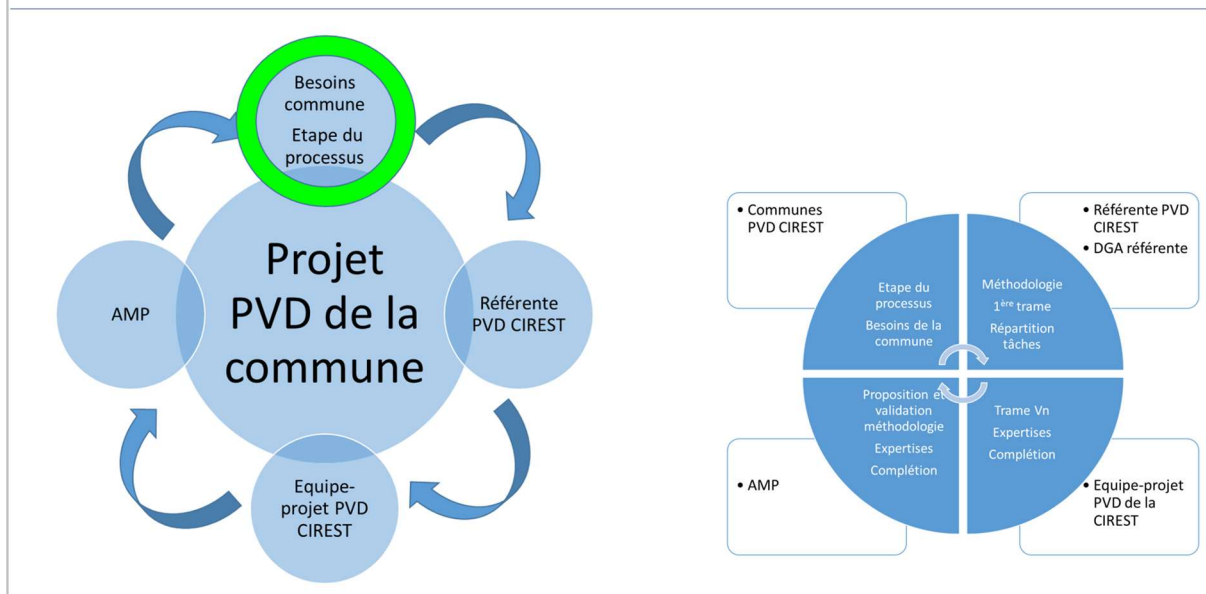
Parallèlement, un DVE est lancé pour le recrutement d'un nouveau Chef de projet en juillet 2023. Celui-ci a par ailleurs été identifié suite aux entretiens d'embauche. Toutefois, localisé en métropole, le candidat a renoncé au poste.



Le fonctionnement en mode « équipe-projet » s'est révélé être une grande nouveauté pour les autorités territoriales dans le cadre du projet PVD. Des échanges fréquents avec l'ensemble des partenaires ont permis de clarifier le mode de fonctionnement de l'équipe PVD de la CIREST.

Dans ce nouveau schéma de fonctionnement, la collaboration avec l'AMP est renforcée par rapport aux autres communes PVD de l'île.

□ Présentation équipe-projet PVD de la CIREST: mode de fonctionnement



▪ Un réajustement de la méthode de travail :






Afin de garder une dynamique dans l’animation du projet, des échanges réguliers sont mis en place, dans le cadre d’une revue du calendrier du programme.

▪ Mise en place d’un point hebdomadaire, en complément des échanges bilatéraux et trilatéraux :


Afin de garder une dynamique dans l’animation du projet, et en accord avec les communes, un point hebdomadaire par visio-conférence est mis en place tous les vendredis dès la fin juin 2023.

Ces moments d’échanges réguliers permettent de réunir les 4 communes PVD autour de questions pratiques sur le programme, et de présenter les différentes actualités, en collaboration avec différents partenaires du programme tels que la DEAL, la Sous-Préfecture, la Banque des Territoires. Les prestataires peuvent également être invités, lors de ces points, pour aborder des thématiques spécifiques comme l’organisation d’une étude ou la présentation d’un fonds spécifiques aux communes PVD.

Ci-dessous, le visuel sur l’ordre du jour du 1^{er} point hebdomadaire du PVD en juin 2023 :

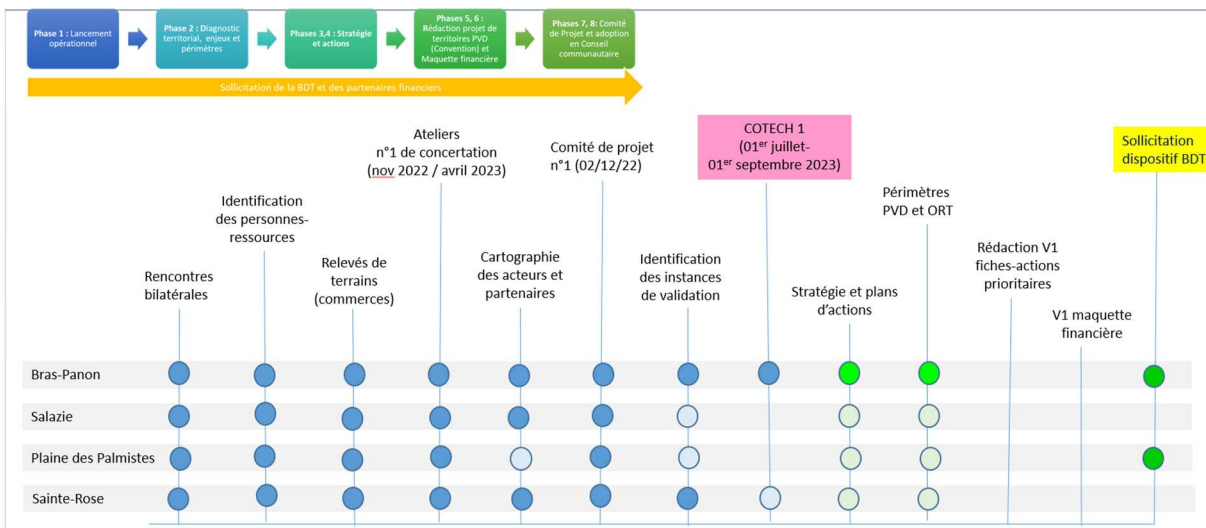






Point hebdomadaire n°1 (30/06/2023): Ordre du jour



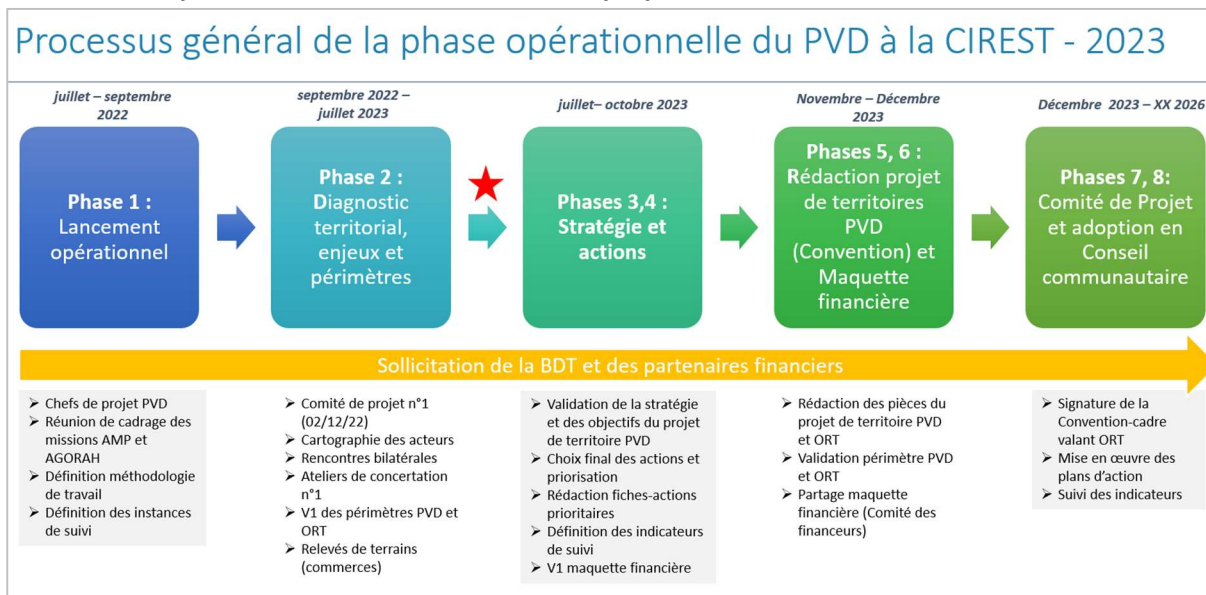
- **Présentation de l’équipe-projet PVD de la CIREST**
- **Rappel sur le processus de mise en œuvre du programme, son calendrier et ses instances de validation**
- **Etat d’avancement par communes**
- **Point sur la réunion de cadrage « études de clientèles des communes PVD CIREST / stratégie de développement économique de la CIREST » du vendredi 23 juin**
- **Point sur le COTECH du 03 juillet de Bras-Panon**
- **Echanges parties prenantes PVD : retour sur le CLCT 2023, le dispositif des VTA et la signature de la convention PVD de Trois-Bassins (proposition DEAL)**

Les points hebdomadaires sont également l'occasion pour les communes de réaliser leur état d'avancement par rapport aux autres candidats.



Pour la CIREST, les 4 communes ont chacune leur rythme d'avancement. Afin de motiver l'ensemble des communes à tenir un rythme cohérent, un nouveau calendrier de travail est proposé aux communes.

▪ **Un réajustement du calendrier de travail proposé aux communes :**



L'enjeu du nouveau calendrier 2023 est d'amener les communes à travailler dans des phasages en cohérence, afin de tenir une signature des Conventions en fin d'année 2023.

En effet, un bilan de l'état d'avancement de chaque commune a été réalisé dès juin 2023, en allant rencontrer chacune d'elle. Il en est ressorti que la majorité avait besoin d'un cadrage plus clarifié du programme.

Le calendrier 2023, très ambitieux, a été accepté par l'ensemble des 4 communes lauréates.

▪ **Etat des réalisations et évènements de 2023 :**

- **CLCT de l'ANCT : juin 2023**

La CIREST a participé à l'ANCT tour de 2023, qui a fait l'objet d'un Comité Local de la Cohésion Territoriale (C.L.C.T) en juin 2023 à La Réunion. A cette occasion, l'ensemble des partenaires des programmes de revitalisation du territoire ont été conviés à présenter leurs états d'avancements.

A cette occasion, l'ANCT a également fait la présentation de nombreuses actualités réglementaires et méthodologiques, dont la mise en place des VTA pour les communes PVD de La Réunion.

○ **COTECH du PVD de Bras-Panon : juillet 2023**

Le 03 juillet 2023, la commune de Bras-Panon a réalisé un comité Technique de son programme PVD, avec plus d'une vingtaine de participants regroupant les acteurs de l'Etat, de la commune, de la CIREST, et des partenaires stratégiques comme l'EPFR.



Le COTECH a permis de présenter à l'assemblée une première proposition de la stratégie de revitalisation de la commune, adossée à un projet de plan d'actions.

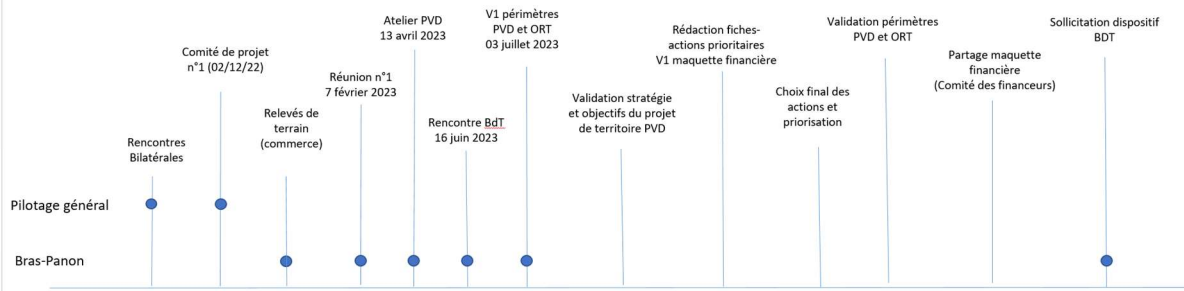
Ordre du jour



- Introduction et objectifs du COTECH
- Rappel du contexte et du cadre du PVD à la CIREST
- Retour sur l'atelier du 13 avril 2023
- Enjeux soulevés et axes de travail
- Proposition de la stratégie et du plan d'actions
- Délimitation des périmètres PVD et ORT : proposition
- Actions à venir

Le COTECH a également permis de faire un état d'avancement du programme sur la commune. En 2023, la commune de Bras-Panon est la plus avancée dans le processus d'élaboration de son plan de revitalisation PVD.

Etat d'avancement du programme PVD à Bras-Panon



○ Présentation des périmètres ORT de Bras-Panon et de Sainte-Rose à la DEAL : octobre 2023

En octobre 2023, les communes de Bras-Panon et de Sainte-Rose ont présenté leurs projets de périmètres ORT à la DEAL, lors d'une réunion technique.

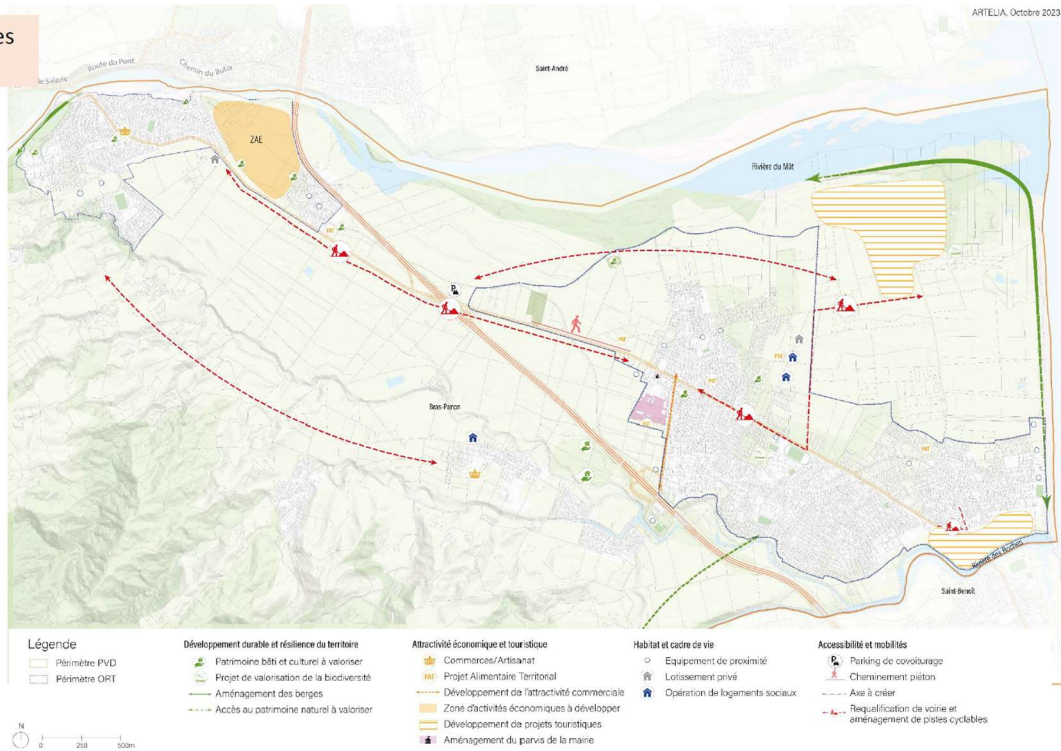


Des séances de travail de préparation ont été menées, chapeautées par la DGA aménagement de la CIREST, et en collaboration avec l'AMP et les communes.

Après avoir exposé les enjeux de la revitalisation sur leurs territoires, les 2 communes ont présenté tour à tour, leurs projets de périmètre ORT avec un argumentaire sur les leviers du programme sur chaque secteur et projet identifié.

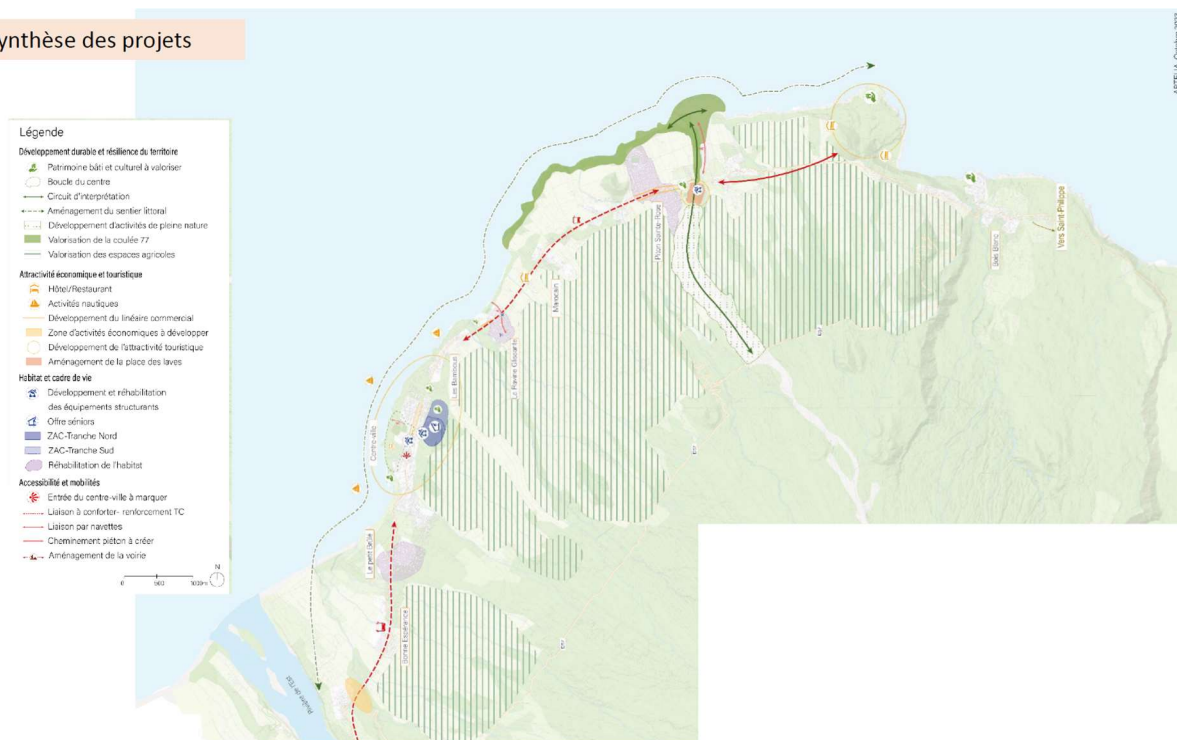
Projet de périmètres ORT de Bras-Panon (octobre 2023) :

Synthèse des projets



Projet de périmètres ORT de Sainte-Rose (octobre 2023) :

Synthèse des projets



A l'issue de ces échanges, quelques délimitations ont été revues et seront intégrées dans le projet final des communes.

○ **Présentation du PVD et de la méthode CIREST aux Rencontres Géomatiques de La Réunion**

LES RENCONTRES GÉOMATIQUES DE LA RÉUNION & DE L'Océan Indien
28 SEPT. 2023
LE MOCA
Desjardins de Montgolfiers

INSCRIPTION GRATUITE

LE PROGRAMME
De 08h30 à 17h00

8h30 : Accueil des participants et café de bienvenue

SESSION 1 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

9h00 : EMMANUELLE SCHATZ, YANN GUIGNARD ET IDRIS DARY - AGORAH & COMMUNE DE SAINTE-ROSE
Accompagner les Petites Villes de Demain dans leur stratégie de revitalisation du territoire

9h20 : ADRIEN CHIVET - FLAXIB
Flaxib : génération et optimisation des tracés de lignes de transport scolaire

9h40 : SYLVAIN GENEVOIS & LOUP WOLFF - UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION (INSPE) - LABORATOIRE ICARE
Déplacements domicile-études et bilan carbone des mobilités étudiantes à La Réunion

10h00 : THOMAS ROETHLISBERGER - ATLAS GEOCONSEIL
Blue Parking - Opération cartographique collaborative par les Géomètres-Experts

10h20 : FRANÇOIS LACOMBE - AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Le Plan Corps de Rue Simplifié à La Réunion

(RGR) : septembre 2023

A l'initiative de l'AGORAH, prestataire AMO ayant réalisé les premiers diagnostics territoriaux des communes PVD de La Réunion, la commune de Sainte-Rose a été conviée à présenter un retour d'expériences de la mise en œuvre du programme PVD sur leur territoire.

Cette rencontre a également permis de valoriser la méthode de travail en équipe-projet de la CIREST.

○ **Relance des activités auprès de Salazie et de la Plaine des Palmistes**

Entre juin et décembre 2023, les communes des « hauts » du PVD de la CIREST ont fait l'objet de plusieurs remobilisations lors de rencontres et de séances de travail sur leurs périmètres ORT et leurs plans de revitalisation.

La DGA Aménagement de la CIREST et l'AMP ont été fortement impliquées lors de ces rencontres, en appui à l'équipe-projet PVD.

○ **Lancement d'études financées par la Banque des Territoires en faveur des projets de revitalisation des communes : de juin 2023 à décembre 2023**

- **L'étude de clientèle des 4 communes PVD de la CIREST :**

A l'issue du diagnostic territorial de la stratégie de développement économique de la CIREST, il est ressorti qu'une analyse approfondie de la situation des 4 communes PVD était nécessaire.

A cet effet, dans le cadre du programme PVD, la Banque des Territoires a mandaté un bureau d'études pour mener une étude de clientèles sur les 4 communes, afin d'élaborer un plan d'actions en faveur de la revitalisation des commerces et des services. Cette étude s'est déroulée de juillet à décembre 2023.

Méthodologie et calendrier d'intervention

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Phase 1 - Diagnostic de la fonction marchande et de sa clientèle			Phase 2 - Stratégie et plan d'action		
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place opérationnelle de la mission Terrain : <ul style="list-style-type: none"> Actualisation et approfondissement de l'analyse de l'offre marchande Analyses de l'immobilier commercial et de la dynamique commerciale Réalisation d'entretiens auprès de personnes ressources 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de 1 300 enquêtes clientèle à l'échelle de la CIREST et des PVD portant sur : <ul style="list-style-type: none"> la consommation les comportements d'achat L'appréciation de l'offre marchande, de l'ambiance d'achat, de l'accessibilité, du stationnement... les besoins d'activités marchandes complémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> Production d'un diagnostic problématisé par PVD Restitution du diagnostic problématisé par PVD 	<ul style="list-style-type: none"> Synthèse des études clientèle à l'échelle de la CIREST Réalisation d'une étude de marché et de positionnement à l'échelle de la CIREST et par PVD Production de la stratégie de revitalisation commerciale et des axes d'intervention par PVD 	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers de travail de finalisation de la stratégie de revitalisation commerciale et des axes d'intervention par PVD Restitution des études clientèle CIREST, de la stratégie de revitalisation commerciale et des axes d'intervention par PVD 	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation des livrables à l'échelle de la CIREST et des PVD Restitution des livrables

aid Analyse des comportements d'achats des ménages de la CIREST et diagnostics de commercialité des 4 PVD | Synthèse | Novembre 2023



Analyse de la consommation et des comportements d'achats des ménages de la CIREST et diagnostics de commercialité des communes du dispositif Petites Villes de Demain

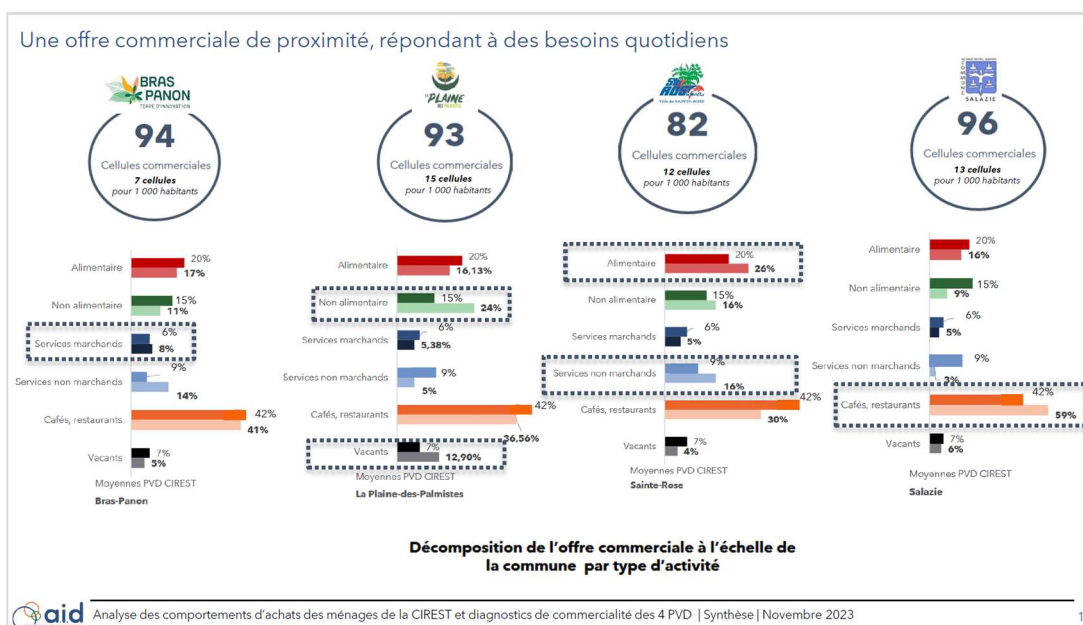
Synthèse des principaux résultats

Novembre 2023



3 avenue Condorcet, 69100 Villeurbanne
24 rue Louis Blanc, 75010 Paris
59 allée Jean Jaurès, 31000 Toulouse
2 rue Crucy, 44000 Nantes

A l'issue de l'étude, chaque commune a bénéficié d'une restitution propre à leur territoire ; puis une restitution synthétique a permis d'avoir une vision d'ensemble de la situation de chaque commune dans le paysage économique de la CIREST.



Les pistes d'actions de cette étude ont été intégrées dans le plan de revitalisation des 4 communes PVD de la CIREST. En effet, la question de la revitalisation est une approche commune entre l'étude pour le Schéma de Développement Economique et le programme PVD. Parmi les piliers de la revitalisation, les sujets du commerce et de l'économie ont une place prépondérante.

Des enjeux stratégiques communs, mais des pistes d'actions différenciées

① DÉLIMITER

les périmètres des centralités marchandes
Stratégie règlementaire

② DIVERSIFIER

l'offre commerciale présente et les usages des centralités marchandes
Stratégie commerciale et d'animation de l'espace public

③ DENSIFIER

les centralités marchandes
Stratégie immobilière et foncière



Analyse des comportements d'achats des ménages de la CIREST et diagnostics de commercialité des 4 PVD | Synthèse | Novembre 2023

- L'étude d'opportunité du Champ de foire de Bras-Panon

Entre aout 2023 et janvier 2024, la commune de Bras-Panon a bénéficié d'un financement d'une étude par la Banque des Territoires.

L'étude, attribuée à SINOPIA, concerne le Champ de Foire de Bras-Panon. En effet, la Commune de Bras-Panon s'inscrit aujourd'hui dans une logique de « redynamiser ce site » afin de permettre également l'accueil et le développement de nouveaux évènements ou manifestations sur la micro- région Est, et d'en faire un espace arboré intégré à son environnement immédiat.

L'étude est menée en vue de définir les conditions de faisabilité technique, administrative et financière, d'en arrêter précisément la programmation d'en préciser les modalités de réalisation, il convient de mener une étude de faisabilité propre à ce site.

L'étude devra permettre à la Collectivité d'objectiver les conditions de réalisation des aménagements (dimensionnement, localisation des équipements, entrées, accès parking, extensions futures).

▪ Perspectives pour 2024

Pour l'année 2024, un nouveau Chef de projet PVD a pris ses fonctions dès le début de l'année.

Appuyé par l'équipe-projet existant, ses missions porteront sur la continuité de la mise en œuvre du processus proposé en juin 2023 aux communes. Les objectifs étant de terminer la rédaction des Conventions à la fin du 1^{er} semestre 2024.

4- Les activités partenariales : ARB, SRC, SAR, Plan Paysage

- L'ARB

Une Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) est un outil au service des politiques environnementales et des acteurs locaux. Pour La Réunion, l'ARB permet d'inscrire les enjeux et les spécificités de biodiversité de l'île en cohérence avec les projets des territoires.

La Région Réunion, en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité et l'État, a lancé une démarche visant la création d'une Agence régionale de la biodiversité à La Réunion (ARB), conformément à la loi du 08 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Le territoire de la CIREST dispose d'atouts spécifiques au regard de la préservation de la biodiversité : Parc National, ZNIEFF, sites remarquables terrestres et littoraux, ressources en eau, etc. L'EPCI est ainsi favorable au développement et à la mise en œuvre d'un outil permettant de concilier les enjeux de préservation avec ceux liés à l'aménagement et au développement économique du territoire, l'adaptation au changement climatique ainsi que la préservation de la santé et de la qualité de l'air.

Par ailleurs, le Projet de Territoire et le PCAET de la CIREST ambitionnent de trouver le meilleur équilibre entre la nécessaire préservation de la Biodiversité et le développement des activités humaines et économiques sur le territoire. La création d'une Agence régionale de la Biodiversité (ARB) peut ainsi constituer une opportunité pour fédérer les différents acteurs du territoire autour des enjeux de la valorisation des services écosystémiques offerts par la biodiversité sur le territoire de la CIREST.

Ainsi, dans le cadre de la mission de préfiguration de l'ARB de La Réunion, la CIREST a été associée en tant que membre du Comité de Pilotage Elargi mis en place depuis 2021. En février 2022, la CIREST a co-organisé avec la Région, un atelier de concertation réunissant un large panel de partenaires concernés par les enjeux de la biodiversité sur son territoire. Enfin, la CIREST a pu exprimer son avis sur les missions de la future agence ainsi que son mode de gouvernance lors du dernier comité de pilotage.

Dans le cadre du partenariat établi depuis 2021, la Région Réunion, l'OFB et l'Etat ont proposé à la CIREST d'être membre du Conseil d'administration de l'Agence régionale de la biodiversité de La Réunion créée en décembre 2022, par la désignation des représentants de la collectivité en respectant le principe de parité.

- LE SRC

- Rappels du cadre réglementaire

- Le Schéma Régional des Carrières (SRC) a été créé par l'article 129 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi ALUR).
- « Il définit les conditions générales d'implantation des carrières et les orientations relatives à la logistique nécessaire à la gestion durable des granulats, des matériaux et des substances de carrières dans la région. Il prend en compte l'intérêt économique national et régional, les ressources, y compris marines et issues du recyclage, ainsi que les besoins en matériaux dans et hors de la région, la protection des paysages, des sites et des milieux naturels sensibles, la préservation de la ressource en eau, la nécessité d'une gestion équilibrée et partagée de l'espace, l'existence de modes de transport écologiques, tout en favorisant les approvisionnements de proximité, une utilisation rationnelle et économe des ressources et le recyclage. Il identifie les gisements potentiellement exploitables d'intérêt national ou régional

et recense les carrières existantes. Il fixe les objectifs à atteindre en matière de limitation et de suivi des impacts et les orientations de remise en état et de réaménagement des sites. »

- Extrait de l'article L. 515-3 du Code de l'environnement.
- Le décret d'application publié le 15 décembre 2015 (articles R. 515-2 à 7 du Code de l'environnement) est venu préciser le contenu des futurs SRC, les modalités et les conditions de leur élaboration, de leur suivi ainsi que de leur révision.
- Le SRC est élaboré par le préfet de la région Réunion et son approbation est prévue fin 2025. Dans l'attente, l'actuel Schéma Départemental des Carrières (SDC) reste en vigueur.

○ La méthodologie d'élaboration du SRC

Les Groupes de Travail (GT) pour l'élaboration du futur Schéma Régional de Carrière (SRC) ont permis:

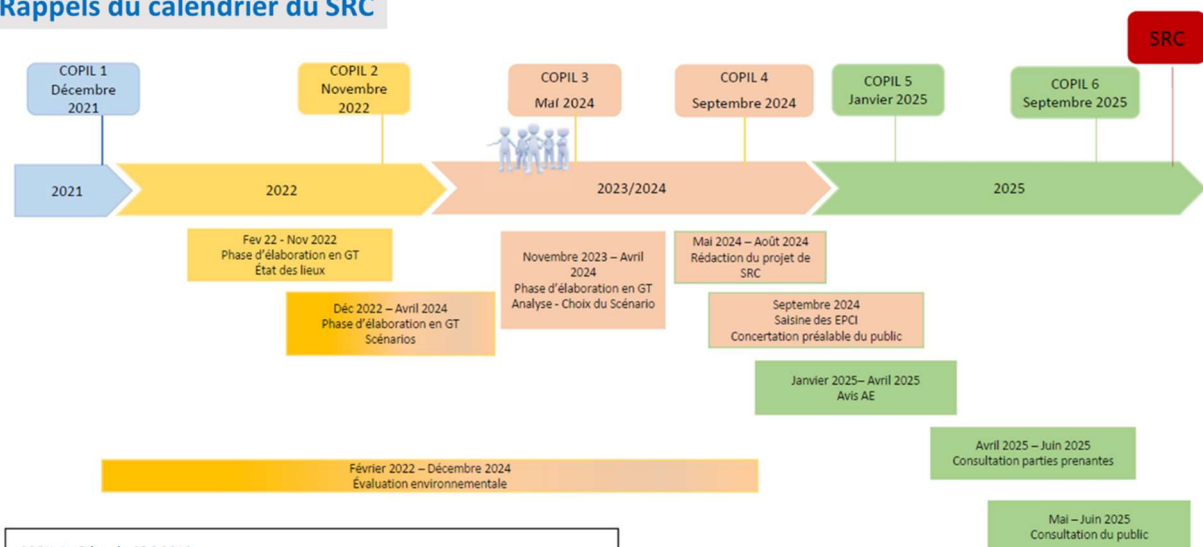
1. l'estimation des gisements potentiellement exploitables GPE*,
2. l'évaluation des carrières existants et,
3. l'identification des Gisements d'Intérêts Régionaux (GIR**).

*GPE = ressources moins les interdictions réglementaires, la tâche urbaine et les routes nationales, ainsi que des critères techniques

GIR = gisements à préserver en fonction de critères restant à définir (Exemples : proximité, ressource disponible limitée, ressource indispensable ...). Leur localisation fait l'objet d'ajustement lors de **la phase « GT Scénario ».

○ Calendrier général du SRC

Rappels du calendrier du SRC



COPIL 1 : Bilan du SDC 2010
 COPIL 2 : Etat des lieux et feuille de route pour l'élaboration des scénarios
 COPIL 3 : Bilan des scénarios - Choix du scénario d'approvisionnement
 COPIL 4 : Publication du rapport environnemental
 COPIL 5 : Validation du projet SRC et évaluation environnementale
 COPIL 6 : Validation du SRC


Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement, 26/02/2024

○ Le SRC sur le territoire de la CIREST


Les Intercommunalités sont positionnées comme les acteurs locaux de référence de l'élaboration du SRC. En effet, Les interactions fortes entre le SCOT et le SRC soulignent l'importance capitale d'un dialogue étroit pour une meilleure efficacité du document, qui sera reversé au SAR.

La CIREST a privilégié un partenariat étroit avec ses communes dès le tout début du processus d'élaboration du SRC. La Direction Planification anime les concertations et les rencontres autour du SRC auprès des communes, en partenariat avec la DEAL.








Pour accompagner les territoires, des outils de travail ont été mis en place afin de favoriser une meilleure appropriation des enjeux du SRC par les communes, notamment pour leur permettre de travailler facilement sur les enjeux de la localisation des GIR sur leurs territoires. .

Outil n°1 :  Drive

Lien d'accès :
<https://drive.google.com/drive/folders/1bPIG8A8FvDujhoyBe5OVHxl-9jkqcaeP?usp=sharing>

Nom du fichier drive SRC de la CIREST :  Schéma Régional des Carrières - Copie

Les sous-fichiers du drive SRC:

-  1-GT Besoins
-  2-GT Eco-Transport
-  3-GT Environnement
-  4-GT Ressources
-  5-GT Scénario
-  A-SRC_COPIs
-  **B-SRC_CIREST**

Mon Drive > Schéma Régional des ... > **B-SRC_CIREST** → **Cartes en format PDF haute résolution**

Type - Contacts - Date de modification

Nom

- SRC CIREST-pré-projet_GIR_septembre2022
- SRC CIREST propositionsDEAL_juillet 2022**
- Atelier SRC CIREST 17.05.2022
- Atelier SRC CIREST 10.02.2023
- SRC_CIREST_données_SIG

GPE_ressource_simplifiée.pdf

CIREST_P3_25000_A0_GIR_pdp_steA_steR.pdf

CIREST_P1_25000_A0_GIR_sa_bp_sb.pdf

CIREST_P2_25000_A0_GIR_slz_sb_pdp.pdf

Carte hypothétique des gisements potentiellement exploitables (ressources simplifiées)

GPE_ressource_simplifiée.pdf

CIREST_P2_25000_A0_GIR_slz_sb_pdp.pdf

Outil n°2 : Applications WEB SIG

GEO TERRITOIRE COMMUNES CIREST

Mon Drive > Schéma Régional des ... > **B-SRC_CIREST**

Type - Contacts - Date de modification

Nom

- SRC CIREST-pré-projet_GIR_septembre2022
- SRC CIREST propositionsDEAL_juillet 2022
- Atelier SRC CIREST 17.05.2022
- Atelier SRC CIREST 10.02.2023
- SRC_CIREST_données_SIG**

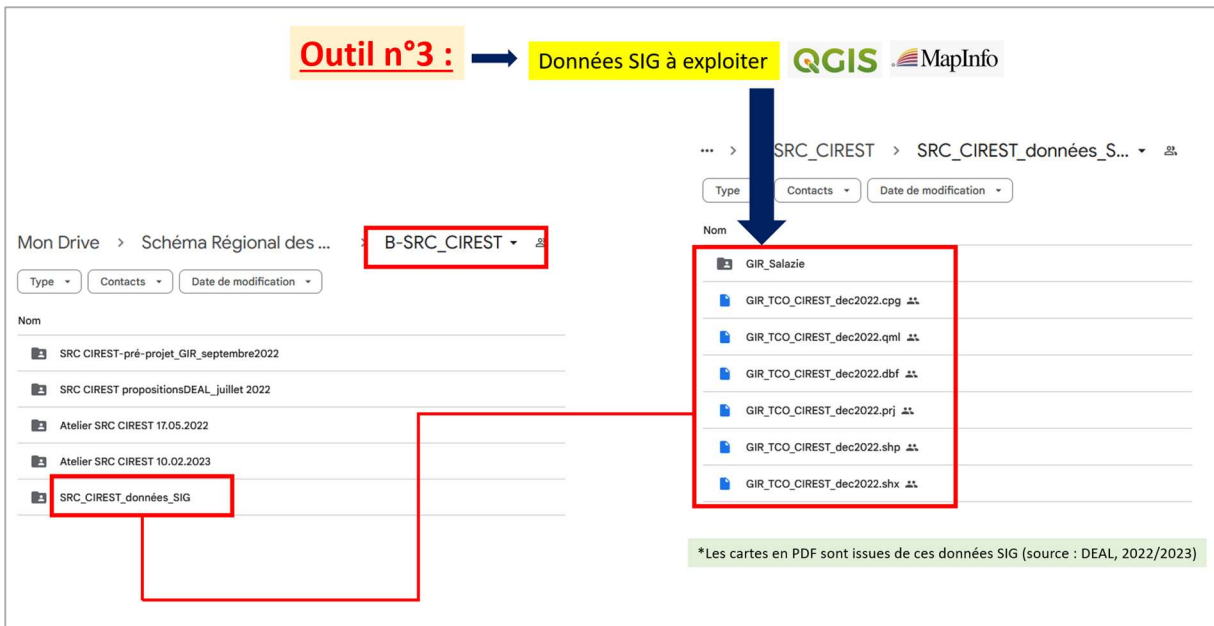
GIR_TCO_CIREST_1ju2022

- Altitudes
- Formations géologiques
- Sources
- Tufts avec pouvoir ponctuellement exploitables
- Couloirs et intrusions

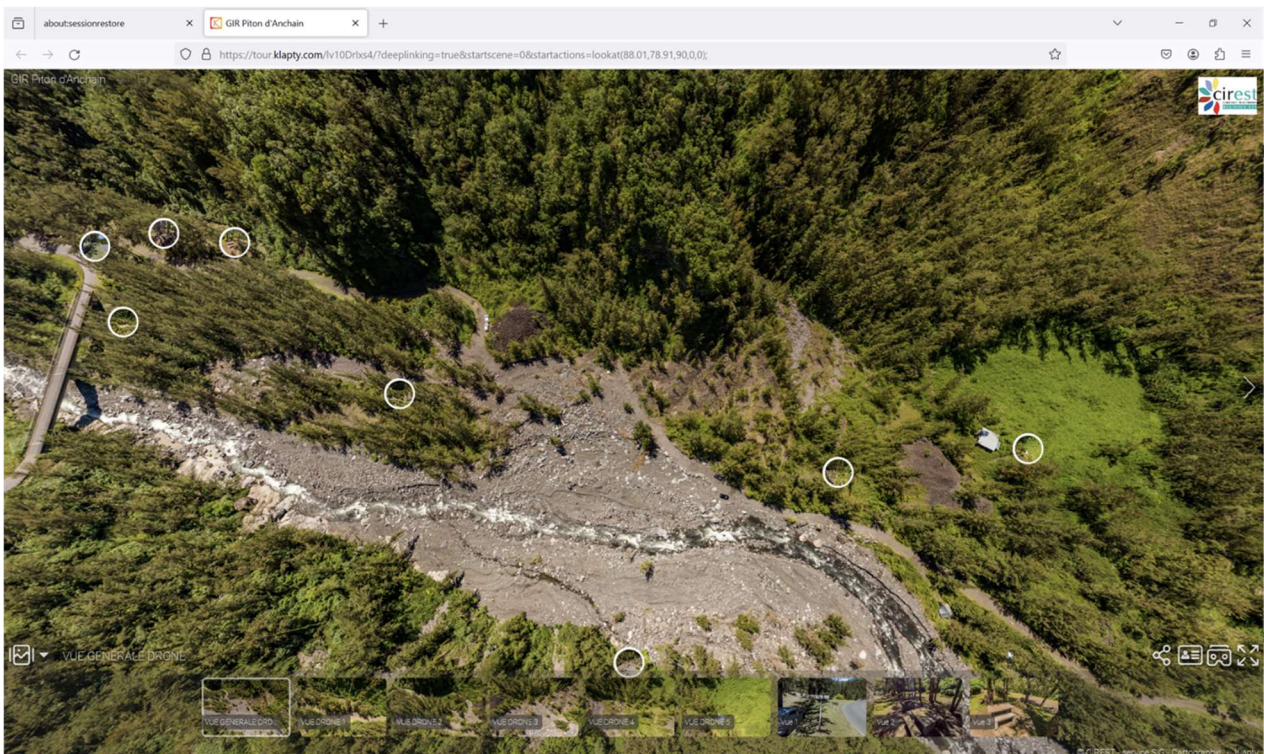
***La DEAL transmettra en avril 2024:**

- les données SIG des GIR pour SALAZIE et
- les données SIG des GPE (Gisements potentiellement exploitables) pour la CIREST

13



Des prises de vue drone ont également été réalisées, par le service SIG de la CIREST, en vue de l'identification de certains secteurs potentiels en GIR, tel que l'ancienne gravière de Salazie au pied du Piton d'Anchain.



Plusieurs rencontres régulières, trilatérales ou en plénière, ont permis d'accompagner les communes et les directions de la CIREST dans l'identification des secteurs, des aménagements, en cours ou en projet, ou pouvant être un obstacle à l'installation de carrière.

Ce travail de croisement spatial a pour objectif d'identifier dès le stade d'élaboration du projet de SRC, les difficultés de compatibilité entre les documents d'urbanismes et le SRC.

D'autant plus que la DEAL recommande de valoriser la ressource minérale avant d'aménager une

Rapport d'activité 2023

zone, comme étant le principe à mettre à œuvre systématiquement.

- SAR

Par délibération du 22 novembre 2021, l'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion a prescrit la révision générale du SAR 2011 actuellement en vigueur. Le planning prévisionnel prévoit l'adoption du schéma par le Conseil Régional de La Réunion et son approbation par le Conseil d'État dans le courant de l'année 2026.

- La CESAR

A cet effet, la CIREST et ses 6 Maires ont été associés à l'installation de la Commission d'Élaboration du Schéma d'Aménagement Régional (CESAR) le 22 juin 2022, afin de programmer la co-construction du schéma d'aménagement régional de La Réunion.

Dans la poursuite de ce programme, plusieurs rencontres d'échanges sur la révision du SAR ont eu lieu entre la CIREST et ses communes avec la Région Réunion durant toute l'année 2023.

Ces rencontres visent à

- à échanger ouvertement sur les enjeux que ce projet de schéma représente pour chacun des territoires des communes de la CIREST, compte tenu de ses propres spécificités et son échelle ;
- à rappeler les éléments des cadres juridique, technique et temporel dans lequel les acteurs vont œuvrer ensemble, et auxquels ils devront collectivement s'adapter;
- à revenir de manière synthétique sur les évolutions majeures des quinze dernières années, à l'échelle de La Réunion et à l'échelle des territoires de la CIREST ;
- à poser les premières bases d'une méthodologie collaborative partagée et efficace
- à croiser les enjeux du futur SAR avec les enjeux relevés dans le cadre de l'élaboration du SCoT de la CIREST.

- Les Rencontres territoriales du 07 et 08 Septembre :

En partenariat avec les directions, les partenaires de l'EPCI et les communes, la CIREST a accueilli sur le territoire la Caravane du SAR (lycée et siège CIREST) et les ateliers de rencontre territoriale le 7 et 8 septembre 2023. Près de 60 participants ont contribué à alimenter les réflexions sur les enjeux du diagnostic territorial vis-à-vis du futur SAR.

Synthèse des RENCONTRES TERRITORIALES

7 et 8 septembre 2023



Co-construire la contribution de la CIREST au diagnostic du SAR



Des questions ? sar_ateliers@cirest.fr

Vidéo reportage

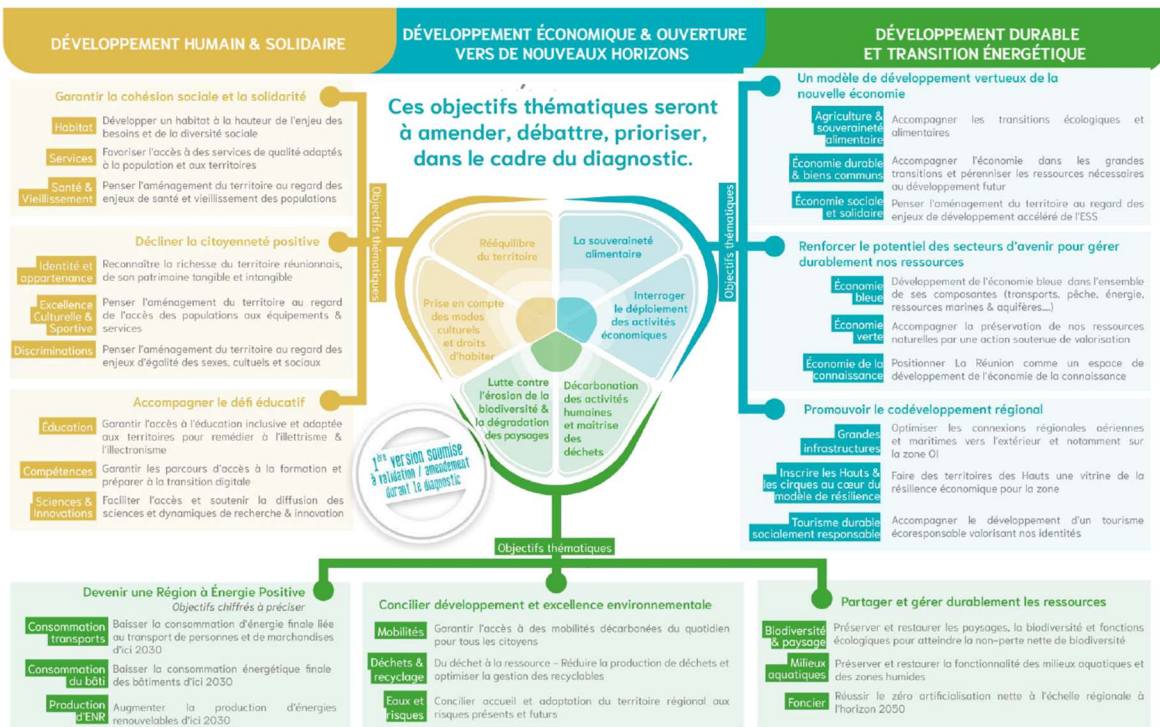
Synthèse

Participez sur SAR.REGIONREUNION.COM



La Région lé èk zot pou construit nout territoire

Rappel des 27 thématiques cadrant l'architecture pour la conduite du diagnostic du SAR



Situation Régionale : Une production de logement insuffisante face à un besoin estimé de 170 000 logements

20 000 logements manquants

+ 27 000 logements pour le renouvellement du parc existant

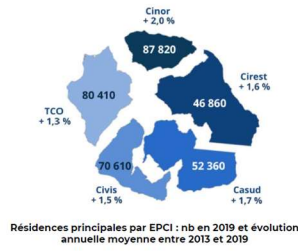
9300 en anticipation des futures vacances

113 000 besoins supplémentaires

INSEE 2018

Logement

LA HAUSSE LA PLUS FORTE À LA CÎNOR, LA PLUS MODÉRÉE AU TCO



CIREST pèse 14% dans les résidences principales

TEMPS 1- Rappel des enjeux

PLH 2019-2023 :

- 800 logements par an en objectif de production du PLH > **+16 000 à échéance 2044 (14% des 113 000)**

Pas contribution au rattrapage des logements manquants et au renouvellement du parc
Quid du rééquilibrage anticipé ?

Quid de la révision du PLH pour tenir compte de la trajectoire démographique ?

Services, Santé & Vieillesse, Excellence sportive & culturelle, Education

TEMPS 1- Rappel des enjeux

Situation Régionale : 2050 : 1/3 de la population sera âgée de plus de 60 ans avec une part de + de 75 ans multipliée par 3

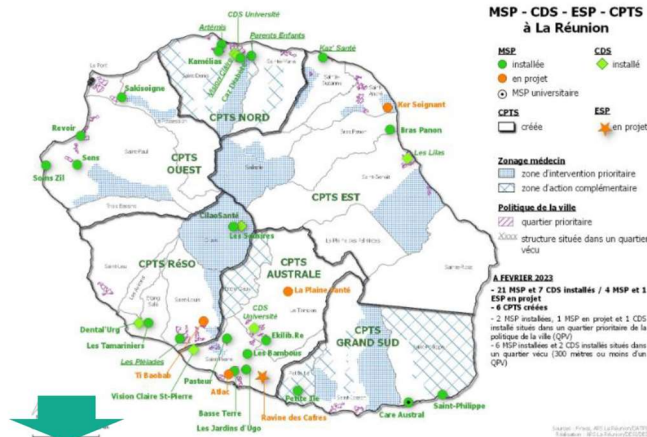
Un niveau régional d'équipements de santé au-dessus de la moyenne nationale et une densité de médecin généralistes dépassant celle de l'Hexagone

- Mais des disparités fortes entre les territoires : une sous-dotation de la Zone Est (109 médecins généralistes pour 100 000 habitants) et dans les Hauts et un vieillissement de la profession sur l'Est : 50% des médecins de l'Est ont + de 55 ans
- Un enjeu sur le développement des Maisons de Santé pour les professionnels notamment dans les territoires des Hauts et sous dotés

Un manque criant de structures d'hébergement pour personnes âgées au niveau régional :

- 36 places pour 1 000 personnes de 75 ans (2017)
- Des établissements concentrés dans les bas
- Des situations d'incapacités et de vieillissement plus précoce accrues par la pauvreté et l'isolement (particulièrement dans les Hauts).
- 84 % des seniors en perte d'autonomie sévère vivent à domicile contre 53 % en métropole
- 5 projets d'EPHAD annoncé en Juin 2023

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé



CIREST : Quid de l'amélioration de l'accès aux soins (proximité, équilibre et pérennité du service) pour l'Est afin de tenir compte du vieillissement de la population et de celui des professionnels de santé ?

Rappel des échéances associées aux rencontres territoriales

1. Rencontres territoriales 7 Sept > 10 novembre :

- SCOT / EPCI → 7 sept > 29 Septembre
 - Besoins et trajectoire d'ambitions & de projets face aux grandes problématiques à traiter dans le futur SAR
 - Attentes vis-à-vis du futur SAR
- **Identification de la partition de chaque territoire dans les réponses aux grands enjeux**
- Communes → 02 Octobre > 10 novembre
 - Trajectoire de capacité de production de logements – intégrant le volet risques et les projets de développement des communes (NPNRU,...)
 - Trajectoire d'augmentation des SAU
 - Point sur les projets de développement prévus (économique, touristique, équipements...)

2. Séminaires inter-territoire : ½ journée par défi (5) pour définir et partager les orientations fondamentales et ½ journée sur le foncier et l'armature urbaine & rurale > 15/16 et 17 novembre

→ **Orientations Fondamentales**

3. Rencontres territoriales à venir en Février / mars 2024 :

- SCOT/EPCI
 - Synthèse des trajectoires des capacités de production de logement et d'augmentation des SAU de chaque commune
 - Contribution par EPCI / SCOT et arbitrage régional sur les attendus par bassins de vie
 - Projection des principes d'aménagement
- Transposition à l'échelle communale des impacts des principes d'aménagement sur les objectifs de densification & requalification urbaine et densification & extension de SAU

ESSE - M49 - JRM/MS - 10/01/2023 - 10h30

Equipement économique > Science & innovation, Economie des biens communs, ESS, Economie bleue, Economie de la connaissance

TEMPS 1- Rappel des enjeux

L'Est: un territoire productif par le poids de l'agriculture, de la réparation automobile et de la construction mais sur la base d'une majorité écrasante d'établissements sans salariés, à l'instar de La Réunion.

La Réunion

Stocks d'établissements au 31 décembre 2020

Champ total

86 147

établissements en 2020

Secteur d'activité	Nombre d'établissements	Poids relatif du secteur (%)	TCAM sur 5 ans (%)	Part des établissements sans salariés (%)
Activités financières et d'assurance	2 215	3%	5%	67%
Activités immobilières	3 186	4%	5%	85%
2 Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	10 536	12%	7%	77%
Administration publique	317	0%	-0%	25%
3 Agriculture et pêche	8 565	11%	2%	91%
Autres activités de services	5 718	7%	5%	70%
1 Commerce réparation d'automobiles et de motos	16 758	19%	3%	72%
Construction	8 538	10%	4%	74%
Enseignement	3 801	4%	5%	70%
Hébergement et restauration	5 110	6%	5%	71%
Industrie manufacturière	4 672	5%	4%	67%
Industrie, énergie, eau et déchets	2 878	3%	3%	94%
Information et Communication	1 769	2%	7%	79%
Santé et action sociale	8 469	10%	6%	76%
Transport et entreposage	2 500	3%	4%	64%
Total	86 147	100%	4%	76%

La CIREST

Stocks d'établissements au 31 décembre 2020

Champ total

11 262

établissements en 2020

(13% des établissements de l'île)

Secteur d'activité	Nombre d'établissements	Poids relatif du secteur (%)	TCAM sur 5 ans (%)	Part des établissements sans salariés (%)
Activités financières et d'assurance	100	2%	3%	63%
Activités immobilières	236	2%	5%	85%
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	997	9%	7%	81%
Administration publique	34	0%	-1%	21%
2 Agriculture et pêche	2 056	18%	3%	81%
Autres activités de services	405	3%	2%	70%
1 Commerce réparation d'automobiles et de motos	2 006	19%	3%	75%
3 Construction	1 522	14%	4%	75%
Enseignement	403	4%	4%	63%
Hébergement et restauration	621	6%	5%	78%
Industrie manufacturière	667	6%	3%	72%
Industrie, énergie, eau et déchets	416	4%	3%	93%
Information et Communication	115	1%	9%	88%
Santé et action sociale	665	6%	5%	70%
Transport et entreposage	219	2%	6%	71%
Total	11 262	100%	4%	78%

TCAM: taux de croissance annuel moyen

Sources: Système d'observation Partenarial – Réunion Prospective Compétences // www.svope.re

ESSE - M49 - JRM/MS - 10/01/2023 - 10h30

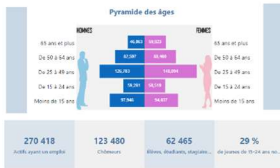
Alors que le territoire de la CIREST représentait 14,8% de la population de l'île en 2020, l'emploi salarié du secteur privé ne représentait que 8,9% à la même année. Une proportion qui progresse lentement.

La Réunion

Etablissements employeurs du privé et salariés



863 083 habitants en 2020



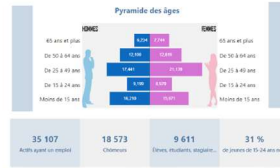
Avec 18 573 demandeurs d'emplois en 2020, le territoire représentait 15% de ces personnes sur toute l'île, en proportion de la population. Tandis que le nombre de salariés total sur la CIREST représente 13% de l'emploi salarié de l'île.

La CIREST

Etablissements employeurs du privé et salariés



127 537 habitants en 2020



Cartographie - Réunion - Climat - Eau - 2023

Le poids de l'agriculture en termes de surface et de nombre d'exploitations

Données : DAAF - RA2020 - données définitives

	2010	2020	évolution	% du total de La Réunion
Nombre total d'exploitations	7 623	6 282	-17,59%	
CINOR	674	445	-33,98%	7,08%
CIREST	1 673	1 459	-12,79%	23,23%
CASUD	1 887	1 696	-10,12%	27,00%
CIVIS	1 919	1 562	-18,60%	24,86%
TCO	1 470	1 120	-23,81%	17,83%

Entre 2010 et 2020, la CIREST n'a perdu « que » 12,8% de ses exploitations agricoles et 7% de sa SAU.

	2010	2020	évolution	% du total de La Réunion
SAU totale (ha)	42 814	38 774	-9,44%	
CINOR	4 215	3 769	-10,58%	9,72%
CIREST	10 535	9 799	-6,99%	25,27%
CASUD	11 479	10 591	-7,74%	27,31%
CIVIS	8 062	6 829	-15,29%	17,61%
TCO	8 523	7 785	-8,66%	20,08%

En définitive, la CIREST est le 3^{ème} territoire en nombre d'exploitations (23,2 % du total de La Réunion) et le 2^{ème} en termes de SAU.

	2010	2020	évolution
SAU moyenne (ha)	5,62	6,17	9,90%
CINOR	6,25	8,47	35,43%
CIREST	6,30	6,72	6,66%
CASUD	6,08	6,24	2,65%
CIVIS	4,20	4,37	4,07%
TCO	5,80	6,95	19,89%

Les surfaces moyennes de la CIREST sont supérieures à la moyenne de La Réunion mais la progression, sans être la plus lente des intercommunalités est plus faible que la moyenne réunionnaise.

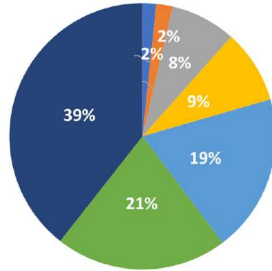
Cartographie - Réunion - Climat - Eau - 2023

Bassin de production - Portrait agricole de la CIREST

- Plus de 3/4 des établissements présents dans les six communes produisent majoritairement des cultures de canne à sucre, fruits tropicaux et subtropicaux.
- Les élevages d'autres animaux, représentant ici les secteurs cunicoles et apicoles, concentrent à eux seuls 119 établissements agricoles tandis que l'élevage de la volaille réunit 63 établissements.
- Finalement, la pêche en mer, constituant une grande part du secteur, en 2022, concernait 31 établissements.

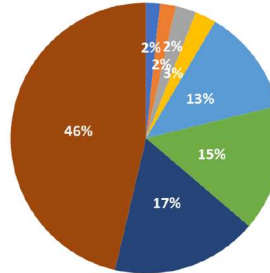
Répartition des établissements dans l'élevage (CIREST)
Source : SIRENE 2022

- Elevage de vaches laitières
- Elevage de chevaux et équidés
- Elevage d'autres bovins et de buffles
- Elevage d'ovins et de caprins
- Elevage de porcins
- Elevage de volailles
- Elevage d'autres animaux



Répartition des établissements dans la production végétale (CIREST)
Source : SIRENE 2022

- Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques
- Autres cultures (dont céréales)
- Reproduction de plantes
- Autre culture de fruits (pépins, noyaux, agrumes, vigne, oléagineux, fruits à coque)
- Culture et élevage associés
- Culture de fruits tropicaux et subtropicaux
- Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules
- Culture de la canne à sucre



© 2023 - SAR - Système d'Analyse Régionale - Indicateurs

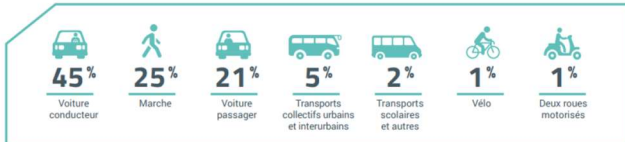
Situation Régionale : Des mouvements principalement concentrés à l'intérieur des Intercommunalités

Des déplacements de proximité très largement

Une part modale faible et qui n'augmente pas

- 90% des déplacements sont internes aux territoires des intercommunalités

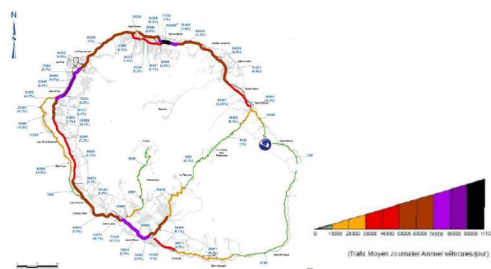
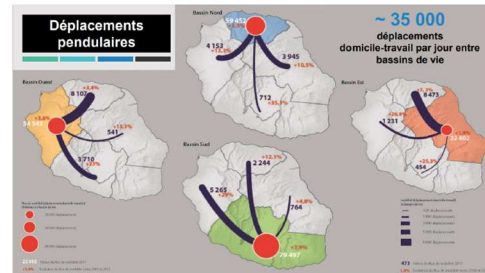
- La VOITURE = 1,7 millions de déplacements par jour soit 65% de l'ensemble des flux



Des flux pendulaires générés à part égale entre les flux domicile/ travail & achats et pratiques de loisirs

- LES ACHATS : 15 % des déplacements
- LES LOISIRS : 12 % des déplacements
- L'ACCOMPAGNEMENT D'UN TIERS : 20 % des déplacements effectués chaque jour
- LE TRAVAIL : environ 20 % des déplacements. La voiture est le mode le plus utilisé pour se rendre au travail (81,6%) suivi, de loin, par la marche (14,9%)
- L'ÉCOLE ET LES ÉTUDES : 16 % des déplacements

Mobilités



© 2023 - SAR - Système d'Analyse Régionale - Indicateurs

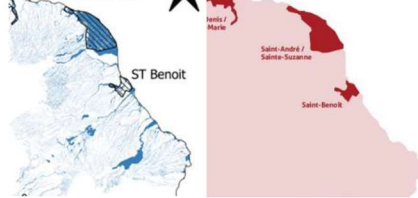


Situation régionale : Un territoire exposé aux 7 des 8 aléas majeurs, amplifiés par le changement climatique

Des risques d'inondation récurrents et présents aussi bien dans les terres et que sur le littoral

Des TRI – Territoire risque inondation- bien identifiés et situés dans des zones à forts enjeux socio-économiques et d'aménagement, notamment St-André et St-Renoit

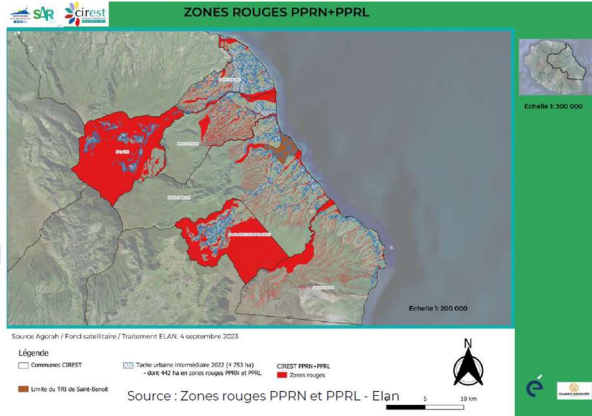
Source : Carte TRI et zones d'inondation du PPRL - Elan farie ST André / STE Suzanne



→ Quels sont les projets issus des prescriptions TRI que le territoire va mettre en œuvre au titre de la GEMAPI

Multi risques

442 ha en zones rouges nombre d'habitations concernées ? Et dispositions de protections ou relogement ? Stratégie d'intégration dans la compensation de la tache urbaine en extension loi littoral (loi 20 juillet 2023) ?



Une GEMAPI majeur dans le développement d'une résilience climatique de la CIREST-

Une biodiversité endémique, bien commun à se réappropriier pour une plus grande responsabilisation

Une biodiversité riche ...

...Associée à des paysages naturels diversifiés

Le Parc National, qui recouvre 77% de la surface de l'île, est un véritable poumon de la biodiversité Réunionnaise et rassemble des espaces aux caractéristiques variées : Le Piton de La Fournaise, forêts (48% de la superficie de l'île)...

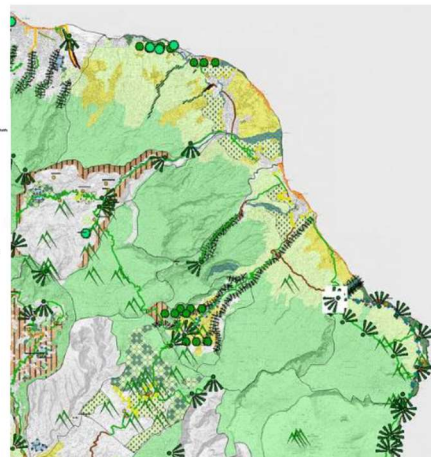
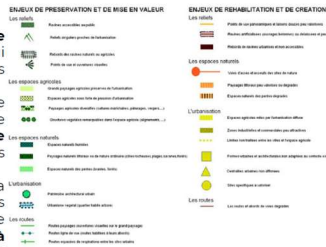
... Mais en difficulté sur le territoire

La biodiversité Réunionnaise souffre d'une forte pression anthropique à différentes échelles, qui entraîne progressivement la disparition de forêts basse altitude

Une situation alarmante pour la biodiversité et de forts enjeux de conservation de la nature Réunionnaise : 30% de la flore et 22% de la faune sont en voie de disparition et de nombreuses autres espèces ont d'ores-et-déjà disparu.

Par ailleurs, la prolifération d'espèces invasives à la fois végétales et animales au détriment des espèces endémiques est un facteur aggravant de cette situation d'urgence. En effet, ces espèces tendent à limiter le développement d'espèces endémiques et prennent le pas sur la biodiversité indigène de La Réunion.

Conscient de ces enjeux émergents, le territoire voit de plus en plus d'actions de sensibilisation et de protection émerger, par divers acteurs (PNR, Office National des forêts, mairies, habitants,...) et la mise en place de dispositifs actifs (stations de biosécurité dans le PNR, ...)

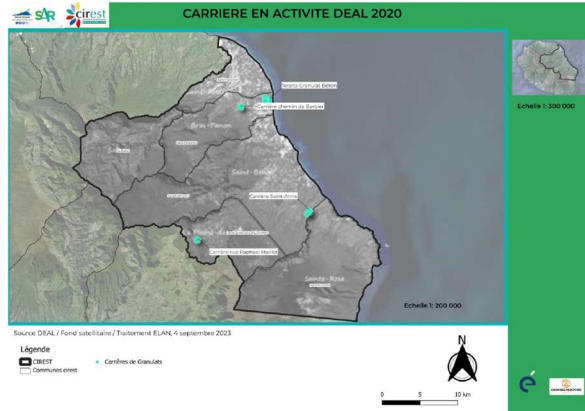


Un accès à la ressource vital dans un contexte de forte croissance démographique -Focus sur les ressources minérales et biosourcées (bois, ...)

Les défis associés à la ressource en matériaux de construction

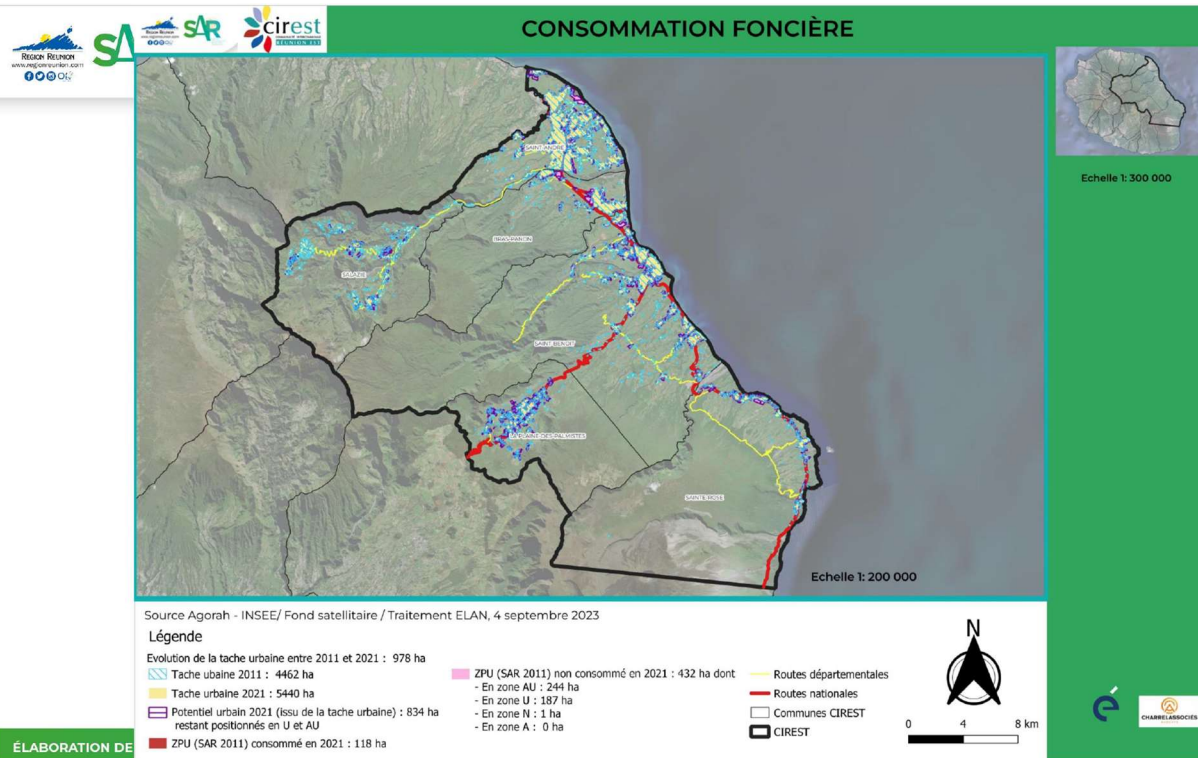
4 carrières de granulats dans la CIREST étaient en activité en 2020 → actualiser les gisements identifiés dans le SDC 2010 et son actualisation 2014 sur le territoire de la CIREST

Une mobilisation historique des matériaux disponibles dans les rivières (Rivière des Mats) ?



- Une estimation du besoin de **4,5 millions de tonnes/an, soit 45 millions sur 10 ans, pour construire et/ou rénover** sur le territoire (hors grande infrastructure)
- Dont 5 millions de tonnes de recyclage de matériaux pour 10 ans, ce **qui implique qu'il reste 40 millions de tonnes de matériaux de construction à trouver**
- Un SRC en cours de révision, qui intègre désormais d'autres éléments tels que la **logistique de transport** → Une **problématique de la situation des gisements au regard des obligations logistiques** au plus près des lieux de consommation à traiter.
- Question de la **mobilisation de gisements** qui se trouvent souvent **sous des terrains agricoles** (droit de forage)?

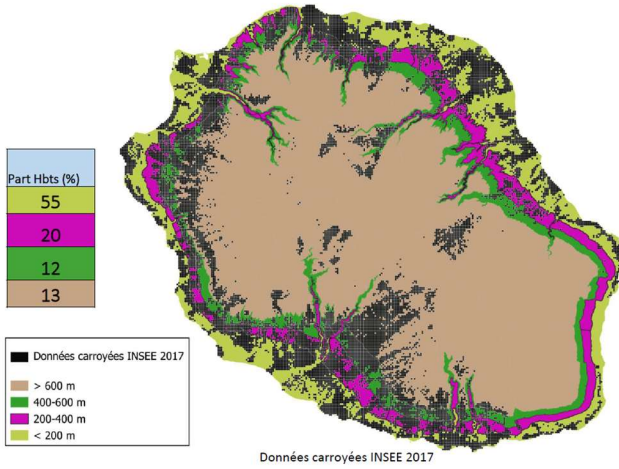
DREAL - Agorah - INSEE - Fond satellite/air - Traitement ELAN - 4 septembre 2023



ÉLABORATION DE

Une concentration de la population en deçà de la zone des 200
Avec néanmoins un habitant sur 4 qui vit dans les zones > 400

86 % dans le littoral pour autant des
capacités d'accueil de population
dans les hauts ?



CIREST Population 130 760 (100 %)

Inf 200 m	112 037 (86 %)
200 m – 400 m	5 059 (4 %)
400 m – 600 m	1 538 (1%)
600 m et plus	12 127 (9%)

2023 - SAR - 1 D I - - C C T - C I R E S T - D C - V C

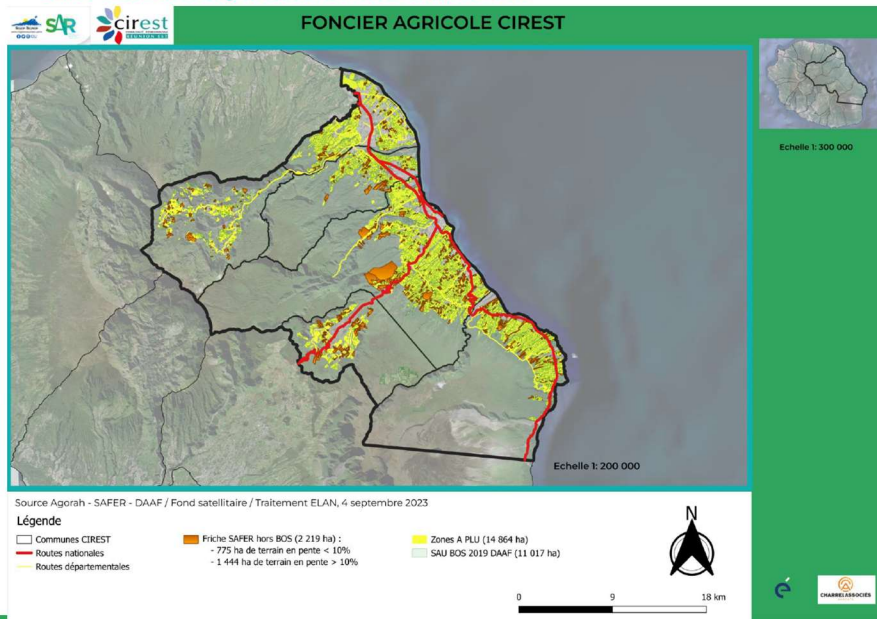
Agriculture et souveraineté alimentaire

Carte des zones agricoles inscrites dans le PLU

A l'échelle du territoire, un écart d'environ 4 000 ha entre les zones agricoles inscrites aux PLU – 15 000 ha

et la SAU répertoriée à la BOS 2019. 11 000 ha

Tandis que la SAFER ne répertorie que 2219 ha de friches.



En novembre 2023, de nouvelles rencontres ont permis de restituer les diagnostics territoriaux durant une CESAR élargie.

- Atlas du Paysage de La Réunion :

La Réunion lance le 27 septembre 2023 sont Atlas des paysages, ainsi que d'un portail des paysages de la Réunion, sous pilotage de la DEAL.

La réalisation d'un Atlas des Paysages pour La Réunion constitue une démarche ambitieuse engagée par l'État, traduisant la volonté de mieux connaître, préserver et valoriser les richesses paysagères départementales. Cet engagement a démarré dès les années 1990 par une étude des grands paysages de La Réunion (DDE Réunion, Folléa-Gautier paysagistes urbanistes), puis en 2009-2010 avec l'Atlas des paysages accessible sur internet (DEAL Réunion, Folléa-Gautier, Zone UP, Biotope). Elle est aujourd'hui actualisée, complétée et remise en forme à travers ce nouvel Atlas.

Depuis le lancement des réflexions en 2022, la CIREST contribue aux travaux sur l'Atlas du Paysage de La Réunion.

Le portail des paysages de l'île ainsi que les documentations sont disponibles sur un site dédié :



- **Le Plan Paysage de La Réunion**

En avril 2023, le Parc national lance la première phase du Plan Paysage de La Réunion à destination des partenaires institutionnels. Un rendez-vous a ainsi été donné aux acteurs publics de l'île afin de préciser les objectifs de l'étude, son déroulé, les différentes étapes ainsi que la méthodologie de travail et de participation envisagée. Les jours suivants, un premier atelier itinérant "les pieds dans le paysage" fut organisé sur 6 sites répartis sur l'ensemble de l'île entre le jeudi 30 mars et le lundi 3 avril. Plusieurs thématiques ont ainsi pu être abordées en fonction des territoires.

La préservation de la diversité des paysages et l'accompagnement de leurs évolutions est un **enjeu prioritaire** du Parc national mais également pour un grand nombre d'acteurs sur l'île.

La volonté du Parc est bien de **co-construire** ce Plan de Paysage de l'île de La Réunion en associant les acteurs qui font le paysage : les collectivités locales, les professionnels du secteur, les acteurs économiques etc. L'objectif de cette démarche qui se déroulera jusqu'en 2024 est de mettre en place une véritable ambition autour de la valeur des paysages réunionnais, afin de concevoir des méthodes et outils de prise en compte, de gestion et de valorisation de ce patrimoine à l'échelle du territoire global de l'île. L'objectif transversal, en remettant le paysage au cœur du processus, est de questionner la manière de concevoir l'aménagement du territoire, par les acteurs locaux.

Durant 3 jours, l'équipe du Plan de Paysage s'est déplacée et a donné rendez-vous aux partenaires sur des sites à enjeux ou représentatifs des dynamiques paysagères en cours. Les partenaires ont été invités à participer aux ateliers et à venir échanger sur des thématiques ciblées.

- au Port : Paysages de nature, Paysages des énergies et activités, Paysages des mobilités
- à Saint-Denis : Paysages de nature, Paysages des activités, Paysages de l'habitat
- La Plaine des Palmistes : Paysages de nature, Paysages agricoles, Paysages de l'habitat
- Saint-André : Paysages de nature, Paysages des énergies
- Saint-Joseph : Paysages des activités, Paysages agricoles
- Saint-Pierre : Paysages des activités, Paysages agricoles

Ces temps d'échange ont permis lancer une dynamique de groupe et partager les ambitions de chacun, profiter de l'expertise des participants pour construire le diagnostic des paysages et partager les projets en cours, tout en stimulant une lecture transversale des paysages et croiser les regards.

La synthèse formalisée sous forme de carnet d'ateliers, a enrichi la phase diagnostic de l'étude et a été restituée en comité technique le 23 mai 2023.

- Suivi des projets des communes et autres partenariats

En 2023, l'équipe de la Direction Planification participe également aux suivis des projets des communes tels que :

- la révision des PLU (Saint-André, Plaine des Palmistes) ;
- Le projet Perle de l'Est : un projet de SCI agro-touristique en partenariat avec les Gites de France et porté par Saint-André ;
- Le TZCLD (Plaine des Palmistes)
- Les PAT (Bras-Panon et Plaine des Palmistes)
- La création d'un CLSPD (Salazie)
- Le projet Route de la Vanille (Bras-Panon)

En 2023, l'équipe DPCT a également participé aux ateliers du SRDEII.

LA CARTOGRAPHIE-SIG

Depuis septembre 2022, le service Cartographie et SIG est intégré dans la Direction planification et connaissance du territoire (DPCT).

LE DEPLOIEMENT CONTINUEL DU SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE DE LA CIREST

La Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST) dispose de compétences propres qui l'amènent à utiliser une quantité importante d'informations spatialisées et qui a justifié la mise en place d'un Système d'Information Géographique.

Ce projet de SIG intercommunal ainsi que les projets sectoriels qui en découlent répondent à une double argumentation :

- Présenter un intérêt stratégique voire politique pour la collectivité.
- Répondre à des besoins opérationnels quotidiens et / ou sensibles.

L'objectif prioritaire du service a été, pendant cette année 2023, de démocratiser l'Information Géographique vers les services internes, les communes, les partenaires et en ligne de mire, le grand public. Pour afficher et tenir ces engagements, il a fallu que la CIREST agisse en matière d'acquisition et surtout de mise à jour des données et en matière de veille technologique.

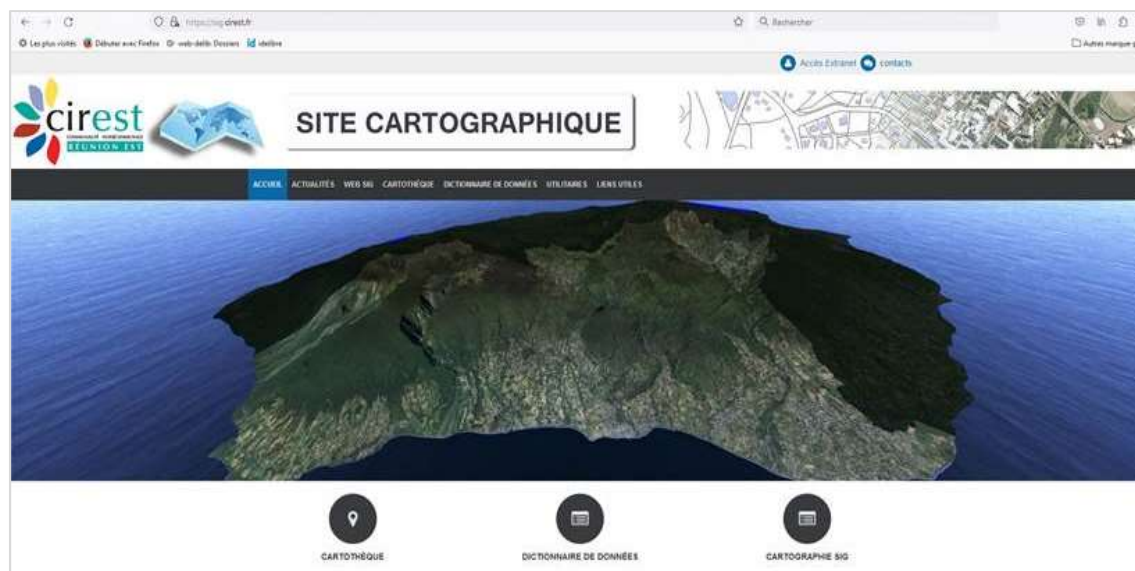


Figure 4: Page d'accueil du portail SIG de la CIREST

1- La mise à jour en continu des informations géographiques et des logiciels cartographiques sur le territoire Est

L'administration des données passe par la création et la mise à jour de la Base de Données Cartographiques (B.D.C.) de la CIREST.

Dans le cadre de son Système d'Information Géographique, **la CIREST doit veiller à la bonne**
Rapport d'activité 2023

validité et qualité des données du SIG. Ainsi le service structure et modélise les informations géographiques de la collectivité, pilote la mise en place d'un système d'information intégrant l'acquisition des données, l'administration, le traitement, l'analyse et la diffusion et en contrôle la qualité.

A. ACTUALISATION TRIMESTRIELLE DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE.

Le référentiel cadastre compose actuellement le socle de toutes les autres données numérisées à la CIREST.

Le service SIG est fédérateur dans la gestion de la mise à jour du cadastre et dans sa bonne diffusion auprès des partenaires (communes) et prestataires.

La mise à jour trimestrielle du Plan Cadastral Informatisé sur l'ensemble du territoire CIREST est assurée par le service grâce aux conventions d'échanges entre la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pour le plan graphique et le Conseil Général pour la partie matrice.

B. ENRICHISSEMENT DES BASES DE DONNEES GEOGRAPHIQUES

La CIREST possède, exploite et produit des données géographiques de référence : le cadastre, la BDTopo, BdOrtho, données INSEE, le PLU, les photos aériennes et des données thématiques propres aux compétences de la collectivité : Aménagement, économie, environnement, tourisme, transport, eau et assainissement, GEMAPI...



Le service a donc continué la constitution et la mise à jour des données géographiques permettant une meilleure **gestion et analyse** que cela soit pour nos services mais aussi auprès des communes.

Ceci représente **1850** fichiers informatisés supplémentaires avec un volume de près de **1.2 To de nouvelles données** qui ont été produites en 2023.

C. LA PRODUCTION CARTOGRAPHIQUE ET LA DIFFUSION DES DONNEES GEOGRAPHIQUES

Une des premières missions du service SIG est d'assurer une production cartographique de plans en grand format comme le format A0.

Production 2023 (Plans de ville) – cartes thématiques – vues 3D – Cartes de secteurs etc....) :

146 plans au format A0

(Pour mémoire 152 plans A0 en 2022)

En termes de **diffusion, 16 bureaux d'études et de différents partenaires** travaillant pour le compte de la CIREST ou de ces communes-membres peuvent, après signature d'une convention d'utilisation, obtenir les données géographiques au format SIG pour mener à bien leurs missions. Ceci a généré une diffusion de données pour **16 Bureaux d'études** sous acte d'engagement par l'intermédiaire de notre **site cartographique avec téléchargement sécurisée**.

2- Les Missions en drone

La CIREST s'est dotée de moyens dès 2018 pour pouvoir réaliser des reconnaissances/prises de vues par drones sur l'ensemble de son territoire pour l'ensemble de ces compétences (aménagement, tourisme, GEMAPI,...).

A cet effet :

- deux agents ont été formés et disposent aujourd'hui de leurs brevets de télé-pilotes,
- une acquisition de matériels a été effectuée pour de la prise de vue photos et vidéo.

Au cours des 3 dernières années, la majorité des missions a été effectuée pour la compétence GEMAPI dans le cadre de la constitution de bases de données sur l'ensemble des ouvrages hydrauliques et cours d'eau du périmètre de la CIREST.

En 2023, le service SIG a pu réaliser **87 missions en drone**, ce qui représente 36 heures de vols.

Ces missions sont essentiellement de trois ordres :

A. REALISATION D'UNE BASE PHOTOGRAPHIQUE ET PHOTOGRAMMETRIE

Le survol en drone a permis de réaliser des Orthophotographies de précisions (inférieur à 5 cm) et de modéliser des projets en 3D.

Une trentaine d'ouvrages de compétence GEMAPI (Ilet Coco, Rivière des Marsouins, Grand canal,...), ainsi que les Zones d'Activités (Paniandy, ZI3, Mare à Poule d'Eau, Ravine Pavé, le Refuge) ont pu être réalisé.

B. INSPECTION, SURVEILLANCE TECHNIQUE D'INFRASTRUCTURE LINEAIRE

Le service SIG est venu en soutien au service GEMAPI afin de réaliser les inspections des ouvrages des cours d'eau. Ces ouvrages constituent des points de vigilance en cas de crue et nécessitent une surveillance régulière. Le drone est un outil adapté pour ce genre de mission, notamment par sa rapidité de déploiement.

Dans ce cadre, un protocole d'accord a été octroyé à la CIREST par la Préfecture. Ce protocole permet d'adapter les délais d'interventions pour les survols de drones en agglomération lors de phénomènes d'inondation ayant un risque grave et imminent pour la population.

Ce protocole d'accord a permis à la CIREST par exemple de pouvoir inspecter rapidement les captages de Bras d'Annette lors de la pénurie d'eau potable qui a touché les communes de l'est et d'avoir un constat sur la situation en quelques heures.

C. COMMUNICATION

Des photos ont été réalisées sur les aménagements pour l'eau potable (Bras des Calumets, Bras des Chevrettes), ainsi que les Zones d'Activités.

Plusieurs visites virtuelles avec des images 360 (sphères) ont également pu être réalisées, notamment sur quelques sites touristiques (plusieurs sites sur la route de Salazie pour le PIVE, Marre à Poule d'eau...), sur les captages (Bras Magasin, Cresson, Bras Noir, Bayonne) et les Zones d'Activités (Paniandy, ZI3, Mare à Poule d'Eau, Ravine Pavé, le Refuge), et les sites de potentiels extractions de matériaux (le secteur de l'ancienne gravière au pied du Piton d'Anchaing à Salazie).

D. ÉQUIPEMENT EN LIDAR

À la suite de la réalisation de l'ensemble de ces missions, il est apparu des limitations techniques avec les drones à disposition permettant principalement les prises de vues (photos et vidéos) et la nécessité de réaliser des projets de **photogrammétrie/lasergrammétrie (LiDAR)** et ainsi compléter les bases de données pour la collectivité toujours via la technologie « drone ».

En fin d'année 2023, le service SIG s'est équipé d'un drone LIDAR et a suivi une formation à la photogrammétrie et la lasergrammétrie.

Cette acquisition et la mobilisation de cette technologie (photogrammétrie et LiDAR) permet de réaliser des collectes de données pour avoir une représentation des sites en 3 dimensions sur les différents ouvrages GEMAPI que la collectivité a en compétence, ainsi que sur les différents cours d'eau /ravines du territoire, destinées à plusieurs finalités :

- Réaliser facilement et à moindre coûts des inspections techniques des ouvrages hydrauliques à compétences intercommunales, telles que les digues, ponts, murs, falaises indispensables pour l'évacuation des eaux lors des intempéries, afin d'en réduire les risques d'inondation en faisant fi de la végétation présente ;
- Pouvoir réaliser facilement, à moindre coûts et plus précisément une cartographie 2D et 3D sur tout son territoire par la photogrammétrie/ lasergrammétrie.

3- Evolution du Géoportail : le site web cartographique

Une des missions du service SIG Intercommunal est de pouvoir analyser la situation actuelle en matière de besoins et d'existant et de poursuivre le déploiement de l'outil SIG avec son organisation pour l'adapter aux demandes et aux besoins des utilisateurs.

Le site web cartographique de la CIREST (Site public, Extranet et Intranet) **permet depuis 2012 la diffusion de données SIG**, ainsi qu'un accès à la **cartothèque** (plans communaux, PLU, Lignes de transports Urbains...).

Le nombre de connections au Géoportail de l'Est en moyenne sur le 2022 est de 23 connections journalières.

A. DEVELOPPEMENT DES APPLICATIONS METIERS (WEB SIG)

Afin de réduire ce temps d'interventions et d'avoir une efficacité améliorée, le service SIG a mis en place en fin d'année 2022 un nouvel outil : le Web SIG.

L'objectif de 2023 a été de faire évoluer le Géoportail de la CIREST non seulement vers la visualisation de cartes thématiques interactives mais surtout la possibilité de pouvoir collecter des données géographiques sur le terrain en temps réel.

- La vocation de ce Web SIG est de diffuser de manière interactive, simple et pertinente les informations géographiques de référence qui composent le territoire de la CIREST :
- Les plans cadastraux informatisés,
- Les Photographies Aériennes de l'IGN
- Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)
- Les Plans de Prévention des Risques naturelles (PPR)
- Les réseaux d'eau potable, d'assainissement
- Les Équipements publics, les plans de rues...

Cette solution contribue à la gestion de certaines compétences de la CIREST (service aménagement, environnement, transports, tourisme, GEMAPI, eau et assainissement) et ainsi permettre aux agents en charge de la gestion de ces compétences, la possibilité de disposer d'une plateforme cartographique et de modifier en temps réel les données les concernant...

Cette solution permet également l'émergence de projets SIG communaux gérant différentes thématiques (patrimoine communal, fiscalité, permis de construire...)

Le Web SIG comprend une vingtaine d'applications métiers différentes : Géo Territoire Communes CIREST, Géo Observatoire Fiscal Saint Benoît, Géo Territoire Dispositif Publicitaire Saint Benoît, Adressage, Aménagement, PVD, Éclairage Public, Environnement, BAV, BAV Entretien, Dépôt Sauvage, Développement Économique, GEMAPI, Habitat, Réseaux, Réseaux : Compteur, Réseaux Travaux, Tourisme, Transports

En décembre 2023 on dénombre 169 utilisateurs avec connexion sécurisée (agents CIREST et communaux) et le nombre de connexions en moyenne sur l'année 2023 est de 31 visiteurs uniques journalières.

B. LE WEB SIG : UN OUTIL AU SERVICE DES COLLECTIVITES ET DES CITOYENS.

Le Web SIG sur Internet est consultable sur n'importe quel support (PC, Tablette, Smartphone), dédié aux professionnels de la CIREST, des communes membres et aux partenaires publics par l'intermédiaire d'un extranet SIG sécurisé, mais également tourné vers le Grand Public et le citoyen avec la consultation du cadastre graphique, du PLU, PPR, des arrêts de bus, des bornes à verres, des visites virtuelles à 360°...

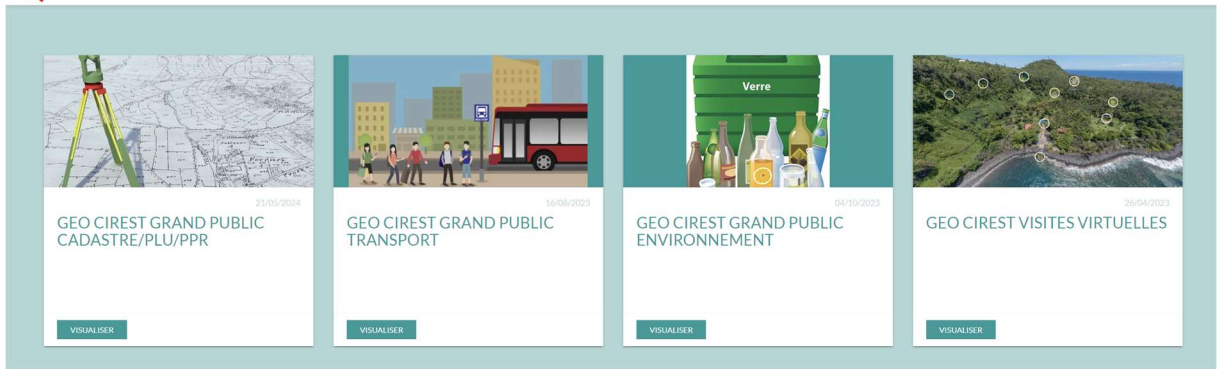


Figure 5: L'interface d'accueil extranet du WEBSIG de la CIREST



Figure 6: L'interface d'accueil intranet du WEBSIG de la CIREST

C. ANIMATION, FORMATION, COMMUNICATION.

Pendant cette année 2023, le service a assuré un **appui méthodologique** aux communes (formations aux outils SIG avec le logiciel QGIS production cartographique, diverses études...).

Le développement en continu de la solution WEB SIG, véritable Géoportail de l'Est, permet au service SIG de la CIREST d'enrichir progressivement la plateforme avec des services complémentaires en réponse aux besoins des services et en fonction des nouvelles données disponibles sur les territoires de l'Est.

Le service SIG de la CIREST participe régulièrement à des rencontres entre pairs et de type « géomatique » afin de **positionner favorablement l'Est dans les projets d'envergure régionale**. L'équipe a ainsi participé en septembre 2023, aux 6èmes Rencontres Géomatiques de La Réunion (RGR 2023).

L'ÉCONOMIE & INSERTION

ECONOMIE

A l'issue de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), les compétences légales de la CIREST en matière de développement économique se composent, en quatre domaines : Les actions de développement économique, la promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme, les zones d'activités économiques et la politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaires.

La conjoncture économique en 2023 au sein de la microrégion Est reste extrêmement dépendant des indicateurs régionaux, nationaux et internationaux.

Axe principal de son Projet de territoire, le développement économique qui se veut attractif et créateur d'emplois durables constitue l'objectif majeur de la mandature, malgré des indicateurs et une conjoncture économique au niveau régionale, national et international contrainte.

Au 31 décembre 2023, la micro-région Est comptait 6 680 établissements actifs. La répartition sectorielle des établissements montre une prédominance du commerce (39%) suivi des services et de l'industrie :

- Commerce : 2 576 établissements (39% du total)
- Services : 2 651 établissements
- Industrie : 204 établissements

La répartition sectorielle de l'économie indique une diversification notable, avec une forte présence du secteur commercial et des services, essentiels pour répondre aux besoins locaux et stimuler la croissance économique.

Cependant, nous observons une hausse de 90 % des radiations d'établissements tous secteurs confondus entre 2021 et 2022, une tendance qui se confirme en 2023. Malgré cela, la balance entre créations et radiations reste positive, avec un nombre significatif de créations d'entreprises en valeurs absolues par rapport aux radiations.

L'activité économique de la micro-région Est de La Réunion se distingue par sa diversité sectorielle et sa dynamique entrepreneuriale prometteuse. Bien que des défis subsistent, notamment en matière de chômage, les opportunités de croissance et de développement sont significatives. Une approche stratégique intégrée, favorisant l'innovation, la formation et l'investissement, sera cruciale pour soutenir la résilience et la prospérité de cette région. Concernant les projets portés par la Direction du Développement Economique l'année 2023 a été l'année de la réalisation et du déploiement des projets prévus au projet de territoire validé par le conseil exécutif en 2022 afin de répondre

- Favoriser l'implantation d'entreprises innovantes en lien avec les ressources naturelles du territoire,
- Soutenir la dynamique entrepreneuriale, les chefs d'entreprises et les porteurs de projets,
- Poursuivre une stratégie dynamique et attractive en matière de foncier économique.

Définition d'une stratégie de développement économique territorial

En 2023, la Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST) a initié un schéma stratégique de développement économique dans le cadre de son projet de territoire. Ce schéma a été élaboré grâce à un diagnostic territorial approfondi, réalisé en collaboration avec l'ensemble des opérateurs économiques du territoire. Ce diagnostic a permis de dresser un portrait précis des forces et faiblesses du territoire, essentiel pour orienter les actions futures.

Le diagnostic a mis en lumière plusieurs atouts de la CIREST, tels qu'une localisation géographique avantageuse, une qualité de vie attrayante, et un tissu économique dynamique comprenant des entreprises à forte identité et des secteurs traditionnels robustes comme l'industrie, le commerce, l'artisanat et les services. Les communes « pôles » sont bien équipées, notamment sur le plan commercial, et des projets de densification et d'optimisation des zones d'activités économiques (ZAE) sont déjà en cours.

Cependant, le diagnostic a également révélé des faiblesses significatives, notamment un manque de transports en commun, des difficultés de recrutement, un déficit en immobilier d'entreprise et en enseignement supérieur, ainsi que des ZAE de faible qualité. La CIREST souffre aussi d'une image économique moins visible en raison de la proximité des bassins d'emplois voisins, et les capacités d'accueil touristiques demeurent faibles.

Pour répondre à ces défis et capitaliser sur ses atouts, la CIREST a développé un plan opérationnel ambitieux, constitué de 35 fiches actions, réparties autour de cinq priorités stratégiques. Ce plan vise à renforcer la résilience et la prospérité du territoire tout en favorisant un développement économique inclusif et durable. Ce plan a été présenté devant plus de 300 chef(fe)s d'entreprise en juin 2023.

Priorités stratégiques

1. Solidarité, cohérence et gouvernance territorialisée : Renforcer la solidarité et la gouvernance à travers des partenariats internes.
2. Maîtrise et anticipation foncière et territoriale : Planifier et anticiper les besoins fonciers pour soutenir le développement économique.
3. Ingénierie et animation économique : Mettre en place une ingénierie et une animation économique efficaces pour dynamiser le territoire.
4. Développement de l'attractivité économique, urbanistique, commerciale et touristique locale : Accroître l'attractivité du territoire sur différents plans pour attirer les investissements et les visiteurs.
5. Ouverture aux acteurs économiques, institutionnels et aux voisinages : Favoriser l'ouverture et la collaboration avec les acteurs externes et les territoires voisins.

Plan opérationnel

1. Finalisation de la commercialisation des sites existants : Accueillir de nouvelles entreprises à court terme.
2. Mobilisation des potentialités de densification : Favoriser l'installation de nouvelles entreprises sur les espaces déjà disponibles.
3. Requalification des ZAE : Assurer la fonctionnalité complète des zones d'activités économiques.
4. Développement de l'immobilier commercial : Mettre en place des incubateurs commerciaux et des aides à la rénovation des locaux commerciaux.
5. Promotion et communication économique : Élaborer des plans de communication et de marketing pour améliorer la visibilité économique du territoire.

La mise en œuvre du schéma stratégique de développement économique de la CIREST repose sur une approche intégrée et participative, impliquant l'ensemble des acteurs économiques du territoire. Le plan opérationnel, articulé autour de cinq grandes priorités, vise à consolider les forces du territoire et à pallier ses faiblesses pour favoriser une croissance durable.

La solidarité, la cohérence et la gouvernance territorialisée sont au cœur de cette stratégie, permettant de renforcer les partenariats internes et d'assurer une coordination efficace des actions. La maîtrise et l'anticipation foncière et territoriale sont essentielles pour répondre aux besoins futurs en matière d'infrastructure et de développement économique.

L'ingénierie et l'animation économique visent à dynamiser le tissu économique local en mettant en place des initiatives innovantes et en soutenant l'entrepreneuriat. Le développement de l'attractivité économique, urbanistique, commerciale et touristique locale cherche à rendre le territoire plus attractif pour les investisseurs et les visiteurs, stimulant ainsi l'activité économique. Enfin, l'ouverture aux acteurs économiques, institutionnels et aux voisinages favorise la collaboration et les synergies avec les territoires voisins et les acteurs externes.

En s'appuyant sur ce plan stratégique, la CIREST se projette résolument vers l'avenir, avec l'ambition de devenir un territoire résilient, prospère et inclusif d'ici 2030. La réussite de cette ambition dépendra de la capacité à mobiliser les ressources nécessaires, à impliquer tous les acteurs concernés et à adapter les actions en fonction des évolutions économiques et sociales. Par cette démarche, la CIREST entend non seulement améliorer les conditions de vie de ses habitants, mais aussi renforcer son rôle en tant que moteur de développement économique dans la région.

Programme Territoire d'Industrie

En 2023, la Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST) a redéfini son programme "Territoires d'Industrie" pour répondre aux nouvelles exigences et opportunités économiques. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet de territoire de la CIREST, visant à dynamiser le développement économique local. Le programme "Territoires d'Industrie", auquel la CIREST avait été labellisée en 2019 avec le projet de l'Eco-techno-port, a clôturé sa première génération d'actions avec un bilan mitigé.

La CIREST, un territoire diversifié couvrant 73 580 hectares et abritant 127 500 habitants, se distingue par son industrie riche mais hétérogène. Le secteur industriel, bien que représentant seulement 8% des établissements actifs, est un employeur significatif, fournissant 24% des emplois salariés. La région se démarque également par sa capacité à produire de l'énergie renouvelable, avec le site historique de Bois Rouge jouant un rôle clé.

Pour renforcer et étendre ses actions, la CIREST a préparé une candidature solide pour la deuxième génération du programme "Territoires d'Industrie" en recrutant une nouvelle cheffe de projet au second semestre 2023. Ce programme, prévu pour la période 2023-2027, vise à capitaliser sur les atouts du territoire tout en répondant aux défis identifiés lors du diagnostic territorial avec le concours d'un polynôme industriel constitué des sociétés suivantes :

- Orange Réunion Mayotte
- Reunion Valorisation EST

- Siva Industrie
- IXEO

La mise en œuvre du schéma stratégique de développement économique de la CIREST repose sur une vision claire et des actions concrètes visant à transformer les défis en opportunités de croissance.

La deuxième génération du programme "Territoires d'Industrie" est axée sur plusieurs stratégies clés pour renforcer la résilience et la prospérité du territoire.

Stratégies et actions

1. Solidarité et gouvernance territoriale :
 - Renforcement des partenariats internes : Améliorer la cohésion territoriale et établir des structures de gouvernance efficaces pour coordonner les actions économiques.
 - Coordination des initiatives locales : Favoriser une gouvernance partagée et une gestion concertée des projets de développement.
2. Maîtrise et anticipation foncière et territoriale :
 - Finalisation de la commercialisation des sites existants : Accueillir de nouvelles entreprises à court terme.
 - Mobilisation des potentialités de densification : Favoriser l'accueil de nouvelles entreprises sur les espaces déjà disponibles.
 - Requalification des zones d'activités économiques (ZAE) : Assurer la fonctionnalité complète des ZAE pour répondre aux besoins des entreprises.
3. Développement de l'attractivité économique et urbaine :
 - Rénovation de l'immobilier commercial : Mettre en place des aides pour dynamiser les centralités et soutenir les commerces locaux.
 - Création d'incubateurs commerciaux et de Fab-Labs : Soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat en offrant des espaces dédiés aux nouvelles entreprises.
 - Développement des infrastructures : Aménager des espaces de coworking et des tiers-lieux pour favoriser le développement économique.
4. Promotion et communication :
 - Plan de communication et de marketing économique : Élaborer des supports interactifs et organiser des événements économiques pour améliorer la visibilité du territoire.
 - Semaine de l'économie : Organiser des événements pour promouvoir les initiatives locales et renforcer les réseaux économiques.
5. Ouverture aux acteurs économiques et institutionnels :
 - Développement des synergies avec les institutions éducatives : Former une main-d'œuvre qualifiée en collaboration avec les écoles et les universités.
 - Collaboration avec les pôles de compétitivité et les clusters : Positionner la CIREST comme un territoire d'innovation en renforçant les partenariats avec les acteurs régionaux et nationaux.

La CIREST se projette résolument vers l'avenir avec l'ambition de devenir un territoire résilient, prospère et inclusif d'ici 2030. Les orientations stratégiques sont articulées autour de cinq axes principaux :

1. Transition écologique et énergétique : Accélérer la transition écologique avec des initiatives de planification territoriale écologique, d'économie circulaire et de gestion des ressources.
2. Innovation et compétitivité : Faire des territoires des écosystèmes d'innovation ambitieux en développant des filières locales d'excellence et en renforçant les synergies locales d'innovation.
3. Mobilisation du foncier : Adapter le foncier industriel aux besoins des industriels et des collectivités, en réhabilitant les friches et en favorisant une stratégie foncière durable.
4. Développement des compétences : Lever les freins au recrutement et au développement des compétences dans les territoires industriels, en améliorant l'attractivité des métiers et en promouvant l'industrie 4.0.
5. Ingénierie et animation économique : Promouvoir une ingénierie et une animation économique visant à favoriser le développement économique durable et la collaboration entre les acteurs économiques pour une croissance résiliente et verte.

Soutenir le développement des activités agricoles sur le territoire

L'activité agricole joue un rôle majeur dans le développement du territoire Est. En effet, elle assure un approvisionnement en biens alimentaires et non alimentaires sur tout le Département et à destination de tous et elle représente des activités et des emplois qui contribuent également à la qualité environnementale et au cadre de vie des habitants avec une Surface agricole utile actuelle estimée à 10 000 hectares. Dans ce contexte, le secteur agricole constitue ainsi l'un des facteurs d'attractivité et de développement économique du territoire Est.

Dès lors, dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique a souhaité mener deux actions principales :

- La signature d'une charte intercommunale avec la réalisation d'un diagnostic territorialisé partagé du foncier et des activités agricoles et la définition des actions à mettre en œuvre pour développer les activités agricoles sur le territoire
- Une étude d'opportunité, de la faisabilité et des conditions de mise en œuvre d'un marché de gros dans l'Est.

Une charte agricole intercommunale

En 2023, le diagnostic nécessaire à la réalisation de la charte agricole intercommunale a été réalisé et a permis le lancement de différents séminaires avec le monde agricole fin 2023 pour aboutir à la signature de la charte en 2024.

Étude de faisabilité économique, technique et juridique pour l'implantation d'un marché de gros sur le territoire de la CIREST

La CIREST a réalisé l'ensemble des études prévu afin de qualifier la faisabilité de l'installation d'un

Rapport d'activité 2023

marché d'intérêt régional sur le territoire Est.

Le marché a été notifié début 2023 et la mission a livré ces 3 phases :

Phase 1 : Etude de faisabilité Economique :

- Les missions et les enjeux d'un marché de gros
- Les circuits de commercialisation des fruits et légumes
- Contexte agricole et enjeux de l'écosystème des acteurs agricoles de l'Est
- Analyse prospective à 10 ans à l'échelle de l'île
- Positionnement du marché de gros

Phase 2 : Etude de faisabilité technique :

- Projection du volume de transaction du marché de gros dans l'Est
- Identifications des capacités foncières d'accueil
- Programmation fonctionnelle et technique

Phase 3 : Etude de faisabilité juridique et administrative

- Benchmark de modèles de gouvernance de marchés de gros de référence
- Analyse de la comparaison des différents types de gouvernances de projets
- Stratégie d'opération et calendrier de mise en œuvre du projet
- Les dispositifs de financement mobilisables pour la mise en œuvre du projet

L'ensemble de ces éléments ont permis de présélectionner un certain nombre de site pouvant accueillir à terme ce projet.

Il en ressort que le projet de création d'un marché de gros sur le territoire de la CIREST présente des opportunités significatives pour renforcer l'économie locale, améliorer la rétribution des producteurs, et assurer une meilleure souveraineté alimentaire. La mise en œuvre réussie de ce projet nécessite une coordination étroite, des études complémentaires et un engagement continu de toutes les parties prenantes. À ce titre, des études complémentaires de spatialisation, d'intégration et de gouvernance seront menées en 2024..

Mise en œuvre d'une stratégie dynamique et attractive en matière de foncier économique

Zone d'activité de Paniandy

La CIREST a été notifié en 2023 de l'arrêté préfectoral portant autorisation environnementale au titre de l'article L. 181-1 du Code de l'environnement, pour les travaux d'aménagement du réseau d'eaux pluviales et des travaux connexes relatifs à l'extension de la Zone d'Activité Économique (ZAE) Paniandy sur la commune de Bras-Panon.

Cet arrêté fixe le périmètre et la réglementation à mettre en œuvre dans le projet d'extension de la ZA de Paniandy permettant la réalisation du permis d'aménager et une commercialisation fin 2024.

Installation « d'eco-box » à vocation artisanale, commerciale et métiers deservice

→ Se référer à la section travaux.

Modernisation et optimisation des zones d'activités existantes

Dans le cadre du programme React Eu, la CIREST a réalisé la modernisation deux zones d'activités anciennement (avant transfert) sous gestion municipale.

→ Se référer à la section Direction des travaux

Le centre artisanal le refuge à Bras-Panon

→ Se référer à la section Direction des travaux

Insertion

Dans le cadre du nouveau PO FSE+ 2023-2027, la CIREST, en tant que collectivité locale intercommunale dédiée aux projets et à la solidarité, et compétente en matière de politique de la ville, a porté et soutenu des dispositifs coordonnés et complémentaires en faveur de l'insertion socio-professionnelle des exclus du marché de l'emploi et des personnes peu qualifiées du territoire Est. Ce projet a été réalisé en partenariat avec divers acteurs, tels que l'Europe, l'État, Pôle emploi, la Mission locale de l'Est, le Conseil général, les Centres communaux d'action sociale, les communes, les chambres consulaires, les acteurs de la création d'activités et les associations.

En 2023, l'ensemble des dispositifs ainsi coordonnés a permis d'accompagner les demandeurs d'emploi vers la qualification, l'emploi ou la création d'entreprise. Cela représente 646 personnes dans le cadre du PLIE, 283 personnes pour le Service d'Amorçage de Projet (SAP), 39 personnes suivies sur du test d'activité en couveuse d'entreprise, 21 bénéficiaires de la Bourse à la création d'entreprise et 467 personnes de l'Est ayant obtenu un prêt pour la création de leur activité via Initiative Réunion entreprendre (prêt d'honneur) et ADIE (microcrédit professionnel et personnel). Enfin, 90 personnes ont été embauchées et accompagnées dans le cadre d'un ACI.

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de l'Est :

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (plie) de l'Est est un dispositif partenarial, porté juridiquement et financièrement par la CIREST et qui a pour mission d'accompagner dans leur parcours d'insertion, les publics les plus en difficultés, notamment les jeunes de moins de 26 ans sans qualification, les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) demandeurs d'emploi. Il s'inscrit dans un cadre politique de lutte contre le chômage et les exclusions, avec pour objectif d'organiser des parcours individualisés d'insertion sociale et professionnelle au profit d'un public ciblé, en vue d'optimiser les parcours et d'accompagner les bénéficiaires dans leurs projets.

Deux principaux types d'accompagnement ont été proposés en 2022 à 646 personnes :

Un accompagnement socio-professionnel :

En 2023, le PLIE a poursuivi l'accompagnement des bénéficiaires dans leur démarche vers l'insertion durable. Les référents de parcours du PLIE ont aidé les personnes par une aide à la définition de leur projet professionnel et par un accompagnement personnalisé et renforcé, en vue d'une insertion durable.

Le PLIE est ainsi intervenu sur l'ensemble du territoire de La CIREST (Saint-André, Salazie, Bras-Panon, Saint-Benoît, La Plaine des Palmistes et Sainte Rose), en offrant le même niveau de prestation quel que soit le lieu de résidence des personnes orientées par les structures d'accueil et d'orientation

<u>Communes</u>	<u>Bénéficiaires</u>
Saint-André	148
Saint-Benoit	156
Sainte-Rose	95
Bras-Panon	72
Plaine des Palmistes	86
Salazie	89
Résultats	646

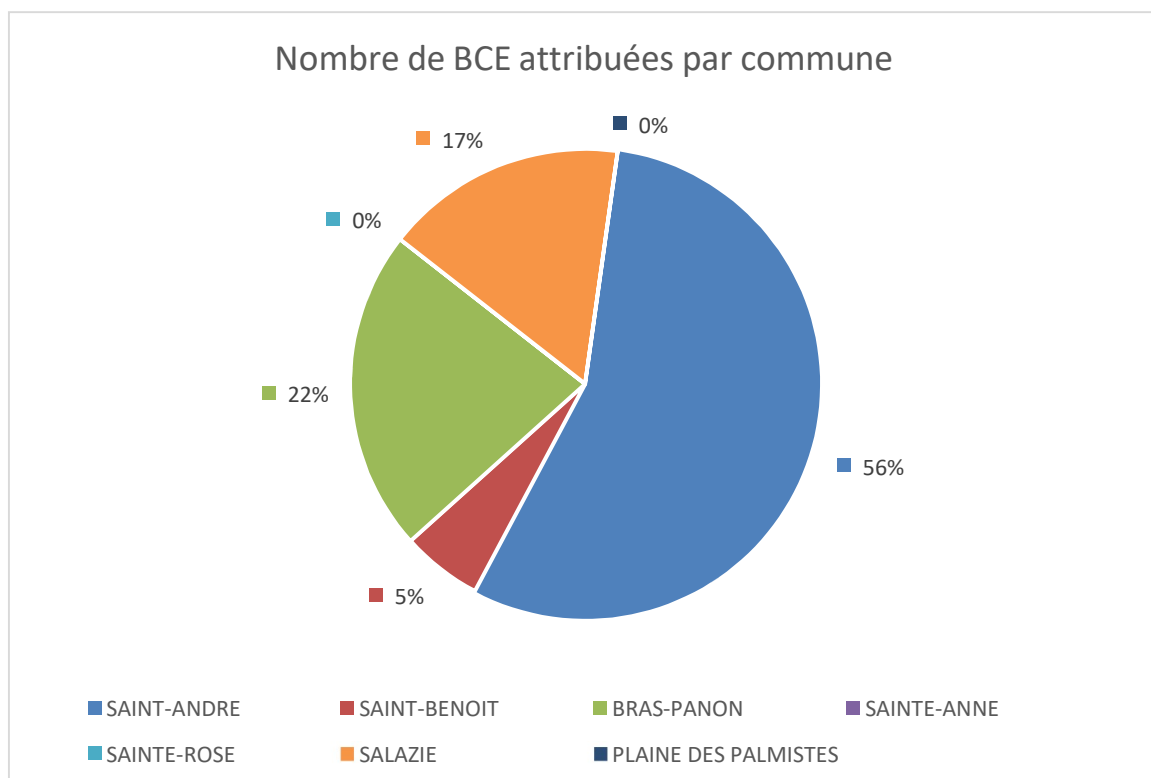
Les prescriptions	77,4 % des participants sont orientés par le Pôle emploi ; 20 % par la Mission Locale et 3% par la Maison départementale
La parité	43,96 % de femmes et 56,03 % d'hommes
La typologie du public	55% de demandeurs d'emploi de longue durée et 24% des bénéficiaires du RSA
	82 % du public de niveau V et infra V
Les résultats	59 sorties positives emploi (30 %), création d'entreprise (41%), formation qualifiante (29 %) et 72 sorties autres

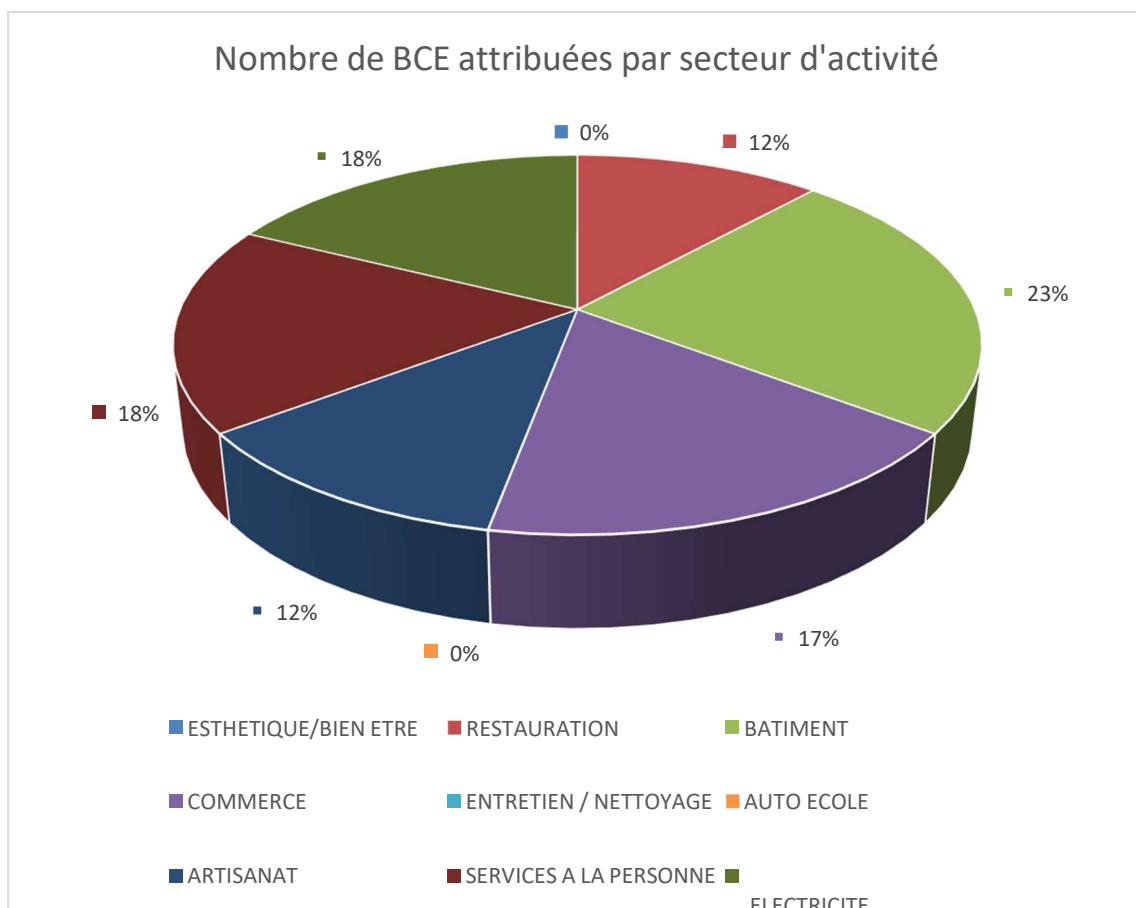
Par ailleurs, le PLIE a contribué à la mise en œuvre et a accompagné des ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) sur le territoire intercommunal sur la base d'un appel à projet ayant permis la mise en œuvre de 8 ACI sur le territoire Est, pour un total de 90 bénéficiaires avec un soutien financier pouvant aller jusqu'à 95 000€ maximum par projet.

Une aide au démarrage et à la création d'activités par la Bourse à la création d'entreprise :

Ce dispositif, financé par la CIREST, est destiné à encourager et à soutenir la création d'entreprise par les bénéficiaires du PLIE. Il consiste en une aide à hauteur de 75 %, plafonnée à 3000 € pour les investissements matériels et immatériels, nécessaire au démarrage de l'activité.

En 2023, ce sont ainsi 21 créations d'entreprise qui ont été soutenues dans les domaines du commerce, de l'artisanat, des services ou de l'agriculture.





Soutenir les micro-projets

Dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de micro-projet d'entreprise, la CIREST a porté ou soutenu quatre dispositifs intervenant sur le territoire Est :

Le Service d'amorçage de projets de l'Est (SAP) :

Mis en place avec le soutien financier de la Caisse des Dépôts et le partenariat opérationnel des communes et des partenaires de la création d'entreprises, sur les quartiers prioritaires de la cille (QPV, anciennement Zones urbaines sensibles) de Saint-André et Saint Benoît, la cheffe de projet SAP a accueilli, orienté et conseillé, en 2023, 283 personnes envisageant de créer une activité professionnelle et se situant au stade de l'émergence ou de l'amorçage de projets (dont 57% de femmes).

Des permanences ont été réalisées dans certains CCAS et des réunions d'information collectives ce sont tenues sur l'ensemble du territoire de la CIREST et notamment sur les chantiers d'insertion pour sensibiliser à la création de son propre emploi.

Par ailleurs, la chargée de projet a également participé aux actions partenariales et manifestations du territoire organisées en faveur de l'insertion des habitants sur les thématiques de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

Le SAP est un service de proximité dont voici la répartition de l'accueil par communes :

SAINT-ANDRE : 81	BRAS PANON : 18	PLAINE DES PALMITES : 26
SAINT-BENOIT : 85	SAINTE-ROSE : 38	SALAZIE : 35

L'action de ce service a permis de contribuer à la création de 20 entreprises sur le territoire de la Cirst en 2022 (dont 45 % de femmes).

La Couveuse d'entreprise :

La CIREST a accompagné en 2023 le fonctionnement et les actions menées sur le territoire intercommunal par la couveuse d'entreprises de l'Est : REU.SIT. Est une Couveuse multi-secteurs, généraliste, créée en 2008. Cette couveuse a permis à 39 participants (dont 19 nouveaux couvés) de tester leur activité sans s'immatriculer, en les hébergeant juridiquement et en les accompagnants (approche systémique du créateur, gestion, démarche qualité) pour une période de 12 mois.

Réunion entreprendre

La CIREST a accompagné en 2023 les actions d'INITIATIVE REUNION ENTREPRENDRE, association qui a pour objet de favoriser l'initiative créatrice d'emploi, d'activités de biens ou de services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement d'une PME ou TPE. Il apporte son soutien par l'octroi d'un prêt personnel sans intérêt et par l'accompagnement des porteurs de projets, un parrainage et un suivi technique. En 2023 la CIREST a apporté son concours financier à hauteur de 20 000 € pour permettre qu'un Chargé de mission accueille, conseille et instruit les demandes de financement des porteurs de projets dans l'Est. 31 créateurs ont ainsi été soutenus financièrement par son action, ce qui représente un montant de plus de 308 350 € de prêt d'honneur.

ADIE

ADIE est une institution de microfinance qui utilise un outil financier, le crédit, pour lutter contre l'exclusion et dont l'objectif est de financer et accompagner ceux qui veulent créer ou développer leur activité et qui ne peuvent obtenir de financement bancaire. L'intervention de la CIREST, à hauteur de 25 000 €, a permis de contribuer en 2023 à la prise en charge de la permanence dans ainsi qu'à l'accueil et l'instruction des demandes des porteurs de projets par les chargés de mission. Ce sont 467 personnes qui ont été accompagnées, 262 emplois qui ont été créés ou maintenus avec un décaissement de 3 988 652,00 € d'instruments financiers sur le territoire de la CIREST.

LE TOURISME

La CIREST en 2023 avec sa compétence en aménagement et promotion touristique a mis en œuvre un certain nombre d'action aussi bien en matière d'investissements que de fonctionnement.

GESTION ET VALORISATION DES SITES D'INTERET MAJEUR (SIM)

En matière d'aménagement touristique, et en vue de structurer et de rendre cohérent l'ensemble des actions de valorisation, la CIREST entretient ses sites d'intérêt majeur qui font partie des richesses patrimoniales de la microrégion Est. Ces lieux sont très fréquentés par les habitants de l'île, mais aussi par les visiteurs qui viennent de l'extérieur. En consé

PK 12 de Takamaka à Saint-Benoît

Ce site touristique très fréquenté a fait l'objet de plusieurs aménagements (espaces verts, stationnements, constructions de kiosques et installations des jeux pour enfants). Plusieurs équipements ont été réalisés (pôle d'accueil du public, tables de jeux, boudrome, kiosques, maisonnettes, toilettes sèches, belvédères aire de jeux pour enfants).

Depuis ce site connaît un succès important en termes de fréquentation et nécessite un entretien permanent. De ce fait, depuis 2015, l'Association Benedictine de Développement Environnemental et Culturel (ABDEC), entretient ce site touristique pour le compte de la CIREST afin de pouvoir assurer l'embellissement de ce site communautaire. L'ABDEC bénéficie de l'Intercommunalité, d'une Autorisation temporaire (AOT) et d'un financement annuel. Une convention est conclue en 2023, comme chaque année entre les parties contractantes afin d'octroyer une subvention de 6 000,00 € à l'Association.

Rivière des Roches à Bras-Panon

Le site de la Rivière des Roches à Bras-Panon a fait l'objet de plusieurs aménagements financés par le FEDER, notamment la construction de la Maison de Vacoas et des toilettes publiques. Ce site rencontre un succès confirmé durant les week-ends, jours fériés et vacances scolaires.

Afin d'améliorer un mode de gestion touristique sur ce site d'intérêt majeur qui demande un entretien permanent, l'Association de Protections des Milieux Naturels de l'Est (APMNEST) bénéficie d'une Autorisation d'Occupation Temporaire par la Mairie de Bras-Panon. En parallèle, la CIREST octroi à cette association une subvention annuelle pour l'entretien et la valorisation du site. Comme pour les années précédentes, une subvention de 21 000,00 € a été votée en 2023.

Mare à Poule d'eau à Salazie

Le site de la Mare à Poule d'Eau à Salazie, déclaré d'intérêt communautaire depuis le 27 octobre 2005 et classé en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) est un espace naturel fragile qui nécessite un entretien et des aménagements adaptés. Ce lieu considéré comme site touristique et familial est très fréquenté par le public, au vu de la richesse de son cadre paysager naturel et de sa biodiversité. La CIREST, s'est engagée dans la mise en œuvre d'une stratégie de valorisation et d'entretien de ce site, en vue de conserver la biodiversité riche et exceptionnelle qui fait partie intégrante du patrimoine naturel de Salazie. En 2022, elle a confiée à l'Association Jeunesse Loisirs ces missions. Basée à Salazie, cette association a mis en place un programme d'embellissement et de sécurisation aux abords de l'étang (travaux d'élagage, ramassage des déchets, nettoyage des sentiers,.....). Pour 2023, la CIREST a décidé de renouveler son partenariat avec cette Association afin de poursuivre les actions de valorisation et d'entretien, qui se chiffre à 68 200,00 €. Une avance à hauteur de 60% a été versée en 2023, le solde est prévu sur l'année 2024.

Sentier Littoral Est (SLE)

Au-delà du projet d'infrastructure engagé par la CIREST pour l'aménagement du Sentier Littoral Est (SLE), il s'agit aussi de faire de ce sentier un espace de mise en valeur par de l'entretien et de l'embellissement. Pour ce faire, l'Association Maraîchage de Maingard, basée à Saint-Benoît a bénéficié d'une subvention de 5000,00 euros en 2023 pour la réalisation de l'entretien d'une section du sentier littoral, de l'embouchure de la Rivière des Roches au lieu-dit la Cabane jusqu'au site de la Marine, sur la Commune de Saint-Benoît.

ANIMATION ET PROMOTION TOURISTIQUE

Chaque année dans le cadre de l'animation et la promotion touristique du territoire, la CIREST apporte son soutien financier aux différents partenaires, dont l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Est (OTI), les six communes et certaines associations.

Le soutien financier aux manifestations à rayonnement intercommunal

Comme pour les années précédentes, la CIREST a prévu dans son Budget 2023, une enveloppe financière de 90 000,00 € pour le soutien aux actions à caractère touristique et intercommunal, mises en œuvre par les six Communes. La répartition de ce budget reste identique pour chaque commune, soit 15 000,00 €.

Ainsi, les six manifestations cofinancées par l'Intercommunalité demeurent inchangées : Foire de Bras-Panon, Fête des goyaviers à la Plaine des Palmistes, Dipavali à Saint-André, Week-end Vert Bleu à Sainte-Rose, Fête chouchou à Salazie et Marché de Terroir à Saint-Benoît.

L'Office du Tourisme de l'Est (OTI)

Comme chaque année, une convention est conclue entre la CIREST et l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) pour l'octroi d'une subvention. Pour l'année 2023, le budget accordé à l'OTI s'élevait à

921 600,00 € réparti entre le fonctionnement (867 000,00 €) et l'investissement (54 000,00 €).

Gestion de la Taxe de séjour

Pour une meilleure coordination des actions et des dépenses engagées en matière de développement touristique au sein de l'Intercommunalité, la gestion et le suivi de la taxe de séjour, assurés par la Direction Stratégie Touristique et de l'Attractivité du Territoire depuis novembre 2020 afin de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique ou à la protection des espaces naturels dans un but touristique. Les communes ou les EPCI à vocation touristique a la faculté d'instituer une taxe de séjour sur leur territoire. La taxe de séjour a pour objet de faire participer les touristes aux frais qu'ils occasionnent

en séjournant dans une commune à vocation touristique. Conformément à l'article L.2333-29 du CGCT, est assujettie à cette taxe toute personne séjournant à titre onéreux sur le territoire sans y être domiciliée et n'y possédant pas une résidence à raison de laquelle elle est passible de la taxe d'habitation. La CIREST s'est substituée à ses communes membres en matière de tourisme par délibération en date du 3 novembre 2009 relative au transfert de la compétence tourisme à la Communauté d'agglomération, et a décidé de la création de l'Office de tourisme intercommunal de l'Est (OTI Est) par délibération du conseil communautaire du 22 septembre 2011. La CIREST a donc instauré la taxe de séjour sur le territoire Est, dont le produit est intégralement reversé à l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI Est).

Ci-après, le barème appliqué sur le Territoire de la CIREST depuis le 1^{er} janvier 2022

Catégorie d'hébergement	Tarif à partir du 1 ^{er} Janvier 2022 (identique à 2021)	Limite légale 2023
Palaces	4.20 €	Entre 0.70 € et 4.30 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3.00 €	Entre 0.70 € et 3.10 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles.	2.30 €	Entre 0.70€ et 2.40 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1.50 €	Entre 0.50€ et 1.50 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles.	0.90 €	Entre 0.30 € et 0.90 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles et chambres d'hôtes	0.80 €	Entre 0.20 € et 0.80 €
Catégorie d'hébergement	Janvier 2021 à Décembre 2022	Limite légale 2023
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.	0.60 €	Entre 0.20€ et 0.60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0.20 €	0.20 €

(*) Pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement à l'exception des catégories d'hébergements mentionnées dans le tableau ci-dessus, le tarif applicable par personne et par nuitée est de 5 % du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité ou, s'il est inférieur à ce dernier, du tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes.

Le fonctionnement de la régie Taxe de Séjour pour l'année 2023 a été perturbé suite à un changement de régisseur et d'une irrégularité administrative qui a engendré la suspension de l'activité. Une reprise de sa gestion est prévue en 2024 avec effet rétroactif.

LES AMENAGEMENTS TOURISTIQUES

Aménagement et Continuité du Sentier Littoral Est

Le programme d'aménagement du Sentier Littoral Est (SLE), identifié dans le Schéma Touristique d'Aménagement Global de l'Est (STAGE), est une des actions phares du territoire. Dans la logique de développement global d'une offre de loisirs du territoire, la CIREST a décidé de faire du SLE, véritable colonne vertébrale entre les communes littorales de la micro région Est, un aménagement structurant. A travers de cette démarche, la CIREST a décidé de mettre en place une étude de finalisation du Sentier Littoral, ayant pour objectif de définir :

- les éventuels aménagements complémentaires et les travaux de confortement des tronçons existants du sentier (aménagement et équipements divers) en reliant les sentiers littoraux de l'Est au Nord et au Sud.

- Assurer la continuité du SLE par la réalisation des portions aménageables dont les passages existent déjà de manière informelle, la création et l'ouverture des portions inexistantes,

- Relier les points touristiques majeurs situés à proximité du sentier des communes littorales de l'Est (signalétique touristique).

Au-delà du projet d'infrastructure, la CIREST a souhaité participer à l'économie locale à travers ce projet d'aménagement du Sentier Littoral Est, et a envisagé la création de haltes (points d'eau, sanitaires, aires de stationnement et de jeux, kiosques, snacks, parcours de santé, sentier d'interprétation...) aux points d'entrée et d'étapes du sentier, avec des équipements et activités, vecteurs de développement économique pour ainsi favoriser la consommation des usagers sur place.

Le périmètre de l'étude du projet d'aménagement concerne le linéaire du SLE qui s'étend sur 62.5 km de la commune de Saint-André jusqu'à Sainte-Rose. Compte tenu de la volonté de l'Intercommunalité de développer des activités touristiques et économiques, le périmètre de l'étude va au-delà de l'emprise du sentier en lui-même. Le CAUE avait identifié des pôles d'aménagement en continuité du sentier classés en

- 7 pôles d'intérêts majeurs,

- 13 pôles d'intérêts secondaires,

- 4 espaces naturelles exceptionnelles.

Cette étude d'un montant de 127 960.60 (TTC) s'est terminée en avril 2020. Elle a permis de déterminer un programme opérationnel de travaux. Le montant global de l'aménagement est estimé à 15 M€ environ, réalisable sur une période de 5 ans (dont 3M€ par an).

En 2020, une étude de valorisation touristique et de loisirs a été lancée et suivie par la Direction du Tourisme. Le montant de l'étude s'élève à 62 000€. En s'appuyant sur l'étude de maîtrise d'œuvre partielle, la mission doit :

- définir une stratégie touristique et sa déclinaison opérationnelle (terminée)
- mise en œuvre du volet communication (en cours de validation)

contractualiser une mission d'AMO avec la SPL ERD. Cette mission prévoit la réalisation d'un cadrage réglementaire par la SPL ERD et ENVIROTECH. Compte-tenu de l'ambition proposée par l'Avant-Projet remis en avril 2020 et du cadre juridique posé par les codes de l'environnement et de l'urbanisme, un travail d'expertise complémentaire est nécessaire à la définition de la meilleure stratégie réglementaire au vu des objectifs opérationnels de la CIREST.

Le suivi de l'actualisation de l'Avant-Projet, porté par ZONE-UP et la concertation des Communes concernées par le projet de Sentier Littoral Est complètent la mission initiale. Cette phase de cadrage réglementaire s'achèvera courant 2023.

Les Plans d'Interprétation et de Valorisation Ecotouristique (PIVE) PIVE de la Plaine des Palmistes

Le projet du PIVE de la Commune de la Plaine des Palmistes a lui aussi, fait l'objet d'une étude qui a démarré en mai 2019 (lancement et notification du marché qui a été attribué au groupement Techné Cité/Atelier CSP & Michel SICRE/James CARTER) et qui s'est terminée en décembre 2019.

Pour rappel, l'étude s'est déroulée en 4 phases.

La première phase « Diagnostic et définition du thème central du PIVE », avait pour but de :

- Etablir un diagnostic des ressources de la commune, permettant d'identifier les composantes fortes du caractère de la Plaine des Palmistes : Bourg créole, Volcans et forêt primaire
- Proposer le thème central du PIVE (validé par le comité de pilotage) "Gardien du patrimoine mondial, un bourg créole, niché dans son écrin de verdure, nous ouvre les chemins des volcans et des forêts de nuages"

La deuxième phase « Elaboration du scénario d'interprétation » avait pour objectif de :

- Identifier et hiérarchiser les sites majeurs de la commune de la Plaine des Palmistes,
- Proposer un découpage du territoire en unités d'interprétation (Péi de volcans, Péi de forêts, Péi d'histoire et Cœur créole) et en les sous-thèmes de découverte,
- Proposer l'identité graphique, de matériaux préconisés, de mobiliers et de panneaux découlant de cette identité,
- Proposer des scénographies (sous forme d'esquisses détaillées) pour les différents sites concernés.

La phase 3 « Programmation » et la Phase 4 « Prescriptions de gestion et d'évaluation avaient pour objectif de :

- Programmer les actions nécessaires sur 3 ans (en y intégrant l'ensemble des sites et itinéraires identifiés dans le PIVE),
- Etablir une estimation du coût des investissements et de la maintenance des Réalisations,

- Identifier les maîtrises d'ouvrage nécessaires selon les champs de compétences respectives (travaux, produits touristiques, publications...),

- Etablir les prescriptions souhaitables,

- Identifier les rôles des différents intervenants dans la mise en œuvre du PIVE (Commune, EPCI, Département, Région, IRT, Parc national...).

A partir de la programmation détaillée, la CIREST a programmé la mise en œuvre du projet sur 3 ans, pour un budget total de 2 935 000 €.

En 2020, les différentes démarches nécessaires à cette mise en œuvre ont été entamées :

- Demande de financement transmise au Secrétariat Général des Hauts,

- Inscription du budget dans les orientations budgétaires de la CIREST,

- Pré-rédaction du CCTP pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La CIREST a lancée fin 2022 un marché d'AMO mais le marché est malheureusement infructueux. Elle lancera directement un marché de Maîtrise d'œuvre afin de palier au retard encouru, courant 2023.

Etude de valorisation touristique du site du Pont suspendu de l'Est

La commune de Sainte-Rose fait entièrement partie du périmètre du Parc national de La Réunion. Près de 75% de ce territoire est classé en cœur de parc et environ 25% en aire d'adhésion.

Le Pont suspendu de la Rivière de l'Est est inscrit au titre des monuments historiques depuis 2014 par arrêté préfectoral. L'arrêté ministériel de classement du 7 mai 2018 reconnaît l'intérêt public à la conservation de cet édifice de la fin du XIX^{ème} siècle.

L'accès au pont est interdit depuis janvier 2016 pour des raisons de vétusté. Grâce à la mobilisation des institutions publiques tels que l'Etat, la Région Réunion, la CIREST et les collectivités concernées, un plan d'action pour conserver ce monument historique et offrir aux visiteurs une visite plus qualitative du site, a été déterminé.

Pour permettre la mise en œuvre de ce plan d'action, la Commune de Sainte-Rose ne pouvant pas supporter les coûts y afférents à l'entretien, a dû céder l'édifice à la Région Réunion, en 2020. A ce jour, c'est la Collectivité Régionale qui est chargée de la restauration de cet ouvrage d'art. La durée prévisionnelle de l'opération est de deux ans, pour un montant estimé à 12 millions d'euros.

En 2020, afin d'offrir aux visiteurs une expérience de visite plus qualitative du Pont suspendu, l'Intercommunalité a lancé une étude de valorisation touristique, pour révéler toute la valeur patrimoniale du site. La mission a été menée à son terme en 2021, pour un montant de 86 950 € HT, financé à hauteur de :

- 75% par le FEDER, soit 65 212.50 €,

- 25% sur les fonds propres de la CIREST, soit 21 737.50€

Cette étude avait pour objet de :

- Définir et valoriser le caractère et l'esprit des lieux de chaque site et itinéraire, ses atteintes réelles ou potentielles,
- Révéler aux visiteurs la forte valeur patrimoniale de la Commune de Sainte-Rose à travers la valorisation du Pont Suspendu de la Rivière de l'Est et en faire un atout pour le développement local.
- Enrichir et organiser la découverte du site du Pont de la Rivière de l'Est en s'appuyant sur les principaux itinéraires (le village qui se situe sur le territoire de Sainte-Rose, l'accès à la partie souterraine, le point de vue en dessous de l'ouvrage...)
- Proposer une mise en scène originale de découverte répondant aux critères de l'interprétation, entre le site du Pont Suspendu de la Rivière de l'Est et ses abords.

- Créer une architecture muséale pour en faire un centre d'interprétation et pour accueillir du public.

La prestation a abouti à un plan d'actions opérationnel et a permis de partager avec les différents acteurs du territoire, un véritable outil permettant d'assurer une continuité et une cohérence dans la préservation, la gestion multifonctionnelle et la mise en valeur de ce patrimoine.

La mission s'est déroulée en quatre phases :

- Phase 1 : Diagnostic - définition du thème central,
- Phase 2 : définition du scénario d'interprétation,
- Phase 3 : Déclinaisons techniques du scénario et programmation,
- Phase 4 : Prescriptions de gestion et d'évaluation.

La phase opérationnelle et le recours à une mission d'AMO aura lieu courant 2023.

La valorisation touristique de la Mare à poule d'eau

Le cirque de Salazie est inscrit dans son intégralité au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Le site de la Mare à Poule d'eau constitue un milieu anthropisé et naturel à la fois, dont l'identité paysagère s'affirme autour de ses composantes aquatique et végétale. L'esprit du lieu est façonné par un passé et une histoire riche d'un point de vue culturel et culturel. Des anciens vestiges témoignent toute la valeur patrimoniale de ce site enchanteur. C'est un atout touristique fort de la commune de Salazie et classé site d'intérêt communautaire de la CIREST.

L'objectif est d'inviter le visiteur à découvrir toute la richesse du site de la Mare à Poule d'eau. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de mettre en valeur le site tout en respectant son cadre naturel et authentique. Une approche douce des lieux afin de permettre le visiteur de parcourir la mare et ses abords, exclusivement par des accès pédestres.

Seul un accès existant devra être conforté pour un usage technique nécessaire aux travaux d'aménagement et d'embellissement. Cet accès pourrait permettre aux véhicules amenant les PMR, d'être au plus proche de la mare ou d'un point de vue.

Cela suppose la structuration d'une offre de stationnement extérieur au site et de réfléchir à l'organisation de la fréquentation du site par le public, pour préserver l'intégrité des lieux et du calme qui y règne. Ainsi, nous devons également être capables de répondre aux exigences de qualité en termes d'accueil du public, la toilette sèche présente sur site n'est plus fonctionnelle et qui plus est son emplacement en plein milieu des vestiges ne favorise pas la mise en valeur patrimonial du lieu.

Restant dans le cadre d'une démarche de valorisation du cadre exceptionnel et patrimonial de l'ensemble des composantes de la mare et de ses abords, l'aménagement se doit de montrer une intégration paysagère exemplaire tenant compte de la qualité du site et des efforts considérables d'aménagement dont il a déjà bénéficié pour le mettre en valeur.

Il s'agit donc de :

- Donner de la cohérence et une lecture d'ensemble du site de la Mare à Poule d'eau (vocation du site, capacité d'accueil...)
- Définir une stratégie de mise en tourisme de qualité et respectueux de l'esprit du lieu (sécurité, stationnements, toilette, air de retournement...)
- Définir les outils et son contenu, pour une mise en valeur permettant à la fois de révéler toute sa richesse patrimoniale et de sensibiliser le public sur son intérêt écologique (signalétique d'interprétation, NTIC...)

L'étude doit nous permettre d'avoir une meilleure lecture du site de la Mare à Poule d'eau et de sa vocation, afin de gérer les flux de fréquentation de manière la plus optimale possible. La définition d'une stratégie de mise en tourisme doit permettre l'identification des exigences en termes de qualité d'accueil des visiteurs, propre au site et tout en respectant la réglementation environnementale en vigueur. La définition des outils de mise en valeur et de son contenu, doit favoriser l'itinérance du visiteur afin de leur offrir une expérience inédite, en accord avec l'identité du site.

Étape 1 :

Cohérence et lecture d'ensemble du site de la Mare à Poule d'eau :

- Expertise terrain du site et recueil de données
- Analyse de la situation, des contraintes et du potentiel du site (conditions et contraintes liées à l'environnement et conditions d'intégration paysagère)
- Etude qualitative des usagers et de la clientèle du site (typologie, comportements et attentes)
- Inventaire du patrimoine naturel, culturel et historique à valoriser.

Étape 2 :

Stratégie de mise en tourisme du site

- Réflexions sur un plan d'aménagement et de son intégration dans le paysage
- Définir une gestion de flux optimal permettant la contemplation de la mare et de ses abords

- Élaborer la théâtralisation du site et plus particulièrement de ses éléments patrimoniaux.

Étape 3 :

Outils de communication et son contenu

- Réflexions sur un plan d'aménagements et d'équipements des jalons du site identifié et principes généraux de communication liés.
- Détermination des contenus de communication (thématique, rôle à jouer par chaque jalon, place de chaque jalon dans le schéma global, type de valorisation devant être mise en place)

La Phase 1 a été achevée en 2022, fin de l'étude prévue pour fin 2023.

1. Programme Avenir Montagnes Ingénierie (AMI)

La CIREST a été lauréate de l'appel à projet AMI pour le compte de la commune de Salazie. AMI est un dispositif qui consiste au développement touristique durable de Salazie tout en améliorant le cadre de vie des administrés. La convention tripartite entre la Banque des Territoires, la Préfecture et la CIREST a été signée en novembre 2021. La prise de poste du chef de projet AMI a été effective en septembre 2022.

Le dispositif AMI s'articule autour de 3 axes de travail :

- Amplifier l'attractivité touristique de Salazie .
- Mieux retenir les touristes qui pour la grande majorité ne restent qu'une journée dans le cirque ; cela implique notamment l'amélioration de la qualité des hébergements et la diversification de l'offre d'activité touristique ;
- Le développement durable, qui est un axe de travail transversal.

Suite à la réalisation du diagnostic du territoire, 18 fiches actions avec des ordres de priorité ont été élaborées en lien avec les partenaires (OTI Est, Parc National, ONF, Département, Sous-Préfecture de Saint-Benoît, municipalité de Salazie, Gendarmerie...). A l'issue de l'année 2023, **le taux de réalisation des actions était 65%** (Cf. Tableau ci-dessous).

Priorité	Intitulé de l'action	Taux d'avancement
1	ACTION 1 : Amélioration du parc d'hébergement existant avec les principes du Développement Durable	60%
1	ACTION 8 : Poursuivre le classement et labellisation par la mairie des entreprises avec objectif devenir une "station touristique"	100%
1	ACTION 3 : Proposer une offre de restauration autour des produits locaux identifiables par les clients	60%
1	ACTION 10 : Mise en place de nouveaux produits touristiques autour de la station trail (MAISON DE LA RANDONNEE)	70%
1	ACTION 18 : Renforcer la sécurité sur le territoire de Salazie	40%
1	ACTION 05 : Proposer une itinérance et des services pour la valorisation écotouristique de la route de Salazie	60%
1	Action 4 : Création, entretien et promotion des sites de randonnées	40%
1	Action 9 : Créer un produit construit autour du patrimoine Mondial de l'Unesco + un autre autour de l'histoire du cirque	100%
1	Action 11 : Créer une passerelle, un lien virtuel et/ou physique entre le SLE et le Cirque de Salazie	40%
1	Action 12 : Créer une offre touristique combinant littorale et les hauts	70%
2	Action 13 : Créer des outils à destination des acteurs et habitants leur permettant d'appliquer les principes du développement durable (minuteurs éclairage, réducteurs débit d'eau...)	100%
2	Action 14 : Création d'outils de communication autour du Développement Durable à destination des acteurs économiques locaux et des habitants	100%
2	Action 15 : Mettre en place des formations autour du Développement Durable à destination des habitants pour qu'ils deviennent des ambassadeurs auprès des visiteurs	100%
2	Action 16 : Requalifier les bâtiments et maisons inoccupées du village pour en faire des structures destinées à la découverte et à l'animation	40%
2	Action 17 : Impliquer les habitants dans la mise en tourisme du territoire en partageant leur vécu, leur histoire avec les visiteurs : valorisation de la collecte de données effectuée dans la démarche porte de parc pour en faire la base d'un produit touristique culturel via les guides péi	40%
3	Action 2 : Création de nouveaux hébergements et restaurants de qualité (HQE, usage de matériaux locaux)	70%
3	Action 6 : Développer une offre touristique entièrement accessible en vélo ou moto électriques	40%
3	Action 7 : Développer une offre de Station verte Outre-Mer en ciblant les sports de pleine nature	40%

Il est utile de préciser que le cirque de Salazie est également lauréat du dispositif Petite Ville de Demain (PVD), avec lequel le dispositif AMI se coordonne.

Ci-dessous, les projets touristiques portés par la Cirst qui concourent à l'amplification de l'activité touristique de Salazie.

Le Plan d'Interprétation et de Valorisation Ecotouristique (PIVE) de la route de Salazie (action 5 d'AMI)

Pour rappel le PIVE consistera en l'aménagement de 18 sites le long de la route de Salazie du pont de la RDM au Béliet, en passant par Hell-Bourg.

Suite à l'étude de faisabilité du PIVE en 2019, la phase AVP débuta fin 2022. En 2023, l'AVP a été validé par la municipalité de Salazie et celle de Saint-André. Cette validation impliqua multiples réunions avec les partenaires et les BE ; des réunions de concertations avec les riverains et représentants d'association de Grand-Ilet et d'Hell-Bourg ont également été menées.

A l'issue de la phase AVP des études complémentaires sont nécessaires à l'élaboration du PRO :

- Géodétection des réseaux, réalisée en 2023 ;
- Géotechnique : marché non réalisé au 31 décembre 2023.

PRESTATIONS	GRAND TOTAL HT	MONTANT FACTURE AU31/12/2023	% DE PAIEMENT REALISE
AMO	187 275,00 €	87 597,50 €	46,77%
MOE	437 025,00 €	66 553,51 €	15,23%
LEVES TOPOGRAPHIQUES	28 300€	28 300 €	100,00%
GEOTECHNIQUE	154 545,00 €	0,00 €	0,00%
GEODTECTION DES RESEAUX	5 490,00 €	5 490,00 €	100,00%
TOTAL	812 635,00 €	187 941,01 €	32,40%

➤ Travaux

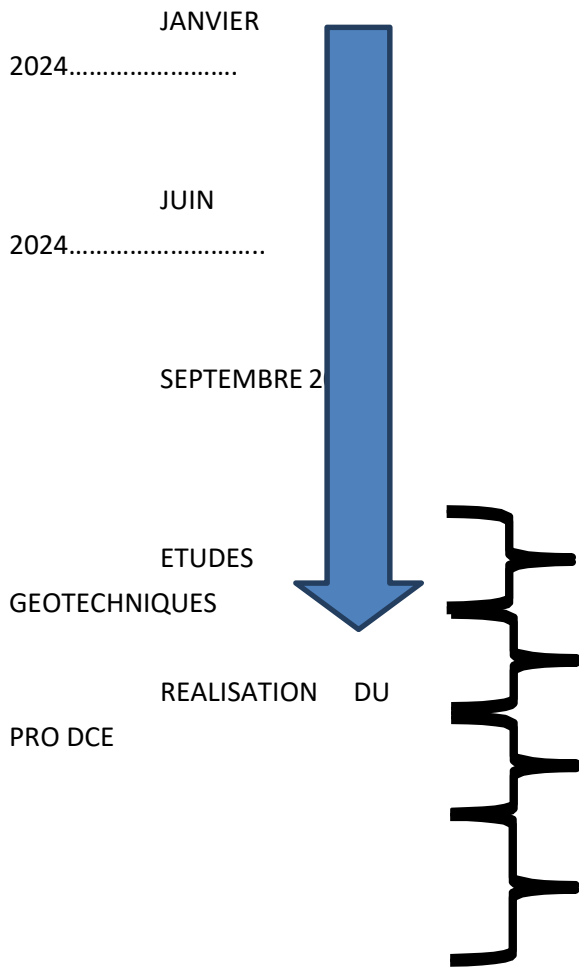
La finalisation de l'AVP a permis d'établir un estimatif du coût des travaux l'aménagement des 18 sites pour l'ensemble des tranches : environ 5 millions d'euros.

SITES	TOTAL HT TRAVAUX PAR SITE
Bras Panon	88 369 €
Pont RDM	17 202 €
Aire Saint-Expédit	98 680 €
Petit Trou	2 050 €
Cascade Blanche	455 516 €
Pont de l'escalier	1 454 348 €
Cayenne	4 100 €
Salazie Village	64 176 €
Voile de la Mariée	800 €
Mare à Poule d'eau	6 400 €
Point du jour	330 282 €
Hell Bourg	476 555 €
Ilet à Vidot	8 050 €

Chemin Filature	6 150 €
Grand Bord	892 676 €
Fleurs jaunes	2 050 €
Grand Ilet	437 674 €
Le Bélier	4 100 €
GRAND TOTAL HT	4 349 178 €

Le financement des aménagements sur le site de la Cascade Blanche ne sera pas éligible au FEDER à cause de sa nature (départemento-domanial). Un autre financement sera identifié.

➤ **Rétroplanning**



Notification des marchés ;

JANVIER 2025

Début des travaux ;

Fin des travaux ;

JUILLET

2026.....

Le Projet de Scénographie

Ce projet a pour objet de structurer et rendre cohérent les actions de valorisation touristiques qui seront développées sur trois sites (Chambre magmatique d'Ilet à Vidot ; les anciens thermes d'Hell-Bourg ; la Maison des terroirs). Il vise à créer une attractivité éco touristique avec des logiques de découverte en faisant des sites concernés de véritable produit touristique attractif, innovant et accessible, en tenant compte des éléments du scénario d'interprétation du PIVE.

Les études de faisabilité se sont achevées en 2020.

La Maîtrise d'Œuvre pour les trois sites ne se fera qu'en 2024, car la municipalité de Salazie doit :

- Procéder à l'achat du foncier où sera localisé les aménagements d'Ilet à Vidot ;
- Procéder à la rénovation du bâti où sera localisée la maison des terroirs.

La nouvelle desserte de Mafate

L'étude a démarré fin 2018, puis a été interrompue à plusieurs reprises (élections municipales, restructuration interne, COVID...). Elle a pour objectif de repenser l'accès au cirque de Mafate par le Col des Bœufs (Route forestière + parking), en proposant une offre de parking dans l'un des villages de Salazie. Cette alternative inclura une offre touristique diversifiée dont la logistique jusqu'au Col des Bœufs. Ainsi, le flux des randonneurs vers Mafate sera mieux valoriser, car actuellement ces randonneurs dépensent peu ou pas d'argent sur le territoire de Salazie.

Pour un montant total de 62 800 euros HT, l'étude se décompose en 3 phases :

- Phase 1 : Diagnostic du site, des solutions de mobilité actuelle et de la fréquentation ;
- Phases 2+3 : Proposition de scénarii : Sélection de foncier + offre touristique diversifiée incluant navette vers Col des Bœufs ;

Initialement la municipalité avait retenu un foncier qui se trouve sur Grand-Ilet. Toutefois, le cadrage réglementaire ne permet pas la mise en place de parking et d'infrastructures pour accueillir les offres touristiques à Grand-Ilet. Par conséquent, en 2023 un affinement des possibilités d'aménagement sur l'ensemble des fonciers disponibles a été effectué en lien avec la DEAL. Lors du COPIL de validation deux fonciers ont été proposés à la municipalité, à la Mare à Vieille Place et au Bélier. Ce dernier a été retenu pour la suite de l'étude. L'étude s'achèvera durant 2024.

Au 31 décembre 2023, le solde à payer est de 36 051 euros (aucune facture durant 2023).

LE SPORT ET LA CULTURE

SPORT

Le soutien aux manifestations sportives de pleine nature

Pour le sport, l'année 2023 a été marquée par le déroulement de plusieurs manifestations sportives de pleine nature sur le territoire Est, porté par des associations. La CIREST a ainsi contribué financièrement à la mise en place de ces événements sportifs, cités ci-dessous :

- **Week-end Trail à la Plaine des Palmistes** : manifestation sportive qui visait à promouvoir le trail et le territoire Est, à sensibiliser le public au plaisir de la course en montagne et de la randonnée tout en découvrant le patrimoine local. La CIREST a participé financièrement à cette action à hauteur de 4 500 euros.
- **Réunion Raid Nature à Saint-Benoît** : événement sportif de pleine nature, qui a permis de promouvoir la pratique du raid multisport, de favoriser et d'encourager la mixité sociale. La CIREST a apporté son soutien financier pour un montant de 5000 euros.
- **Un air de vélo à Saint-Benoît** : projet porté par l'Association Cyclo Club Bénédictin qui a permis de promouvoir le cyclisme sous toutes ses formes ainsi que la mise en place d'atelier d'insertion autour d'activités du cyclisme. La CIREST a participé financièrement à hauteur de 10 000 euros.
- **Maloya Trail à Sainte-Rose** : 1^{ère} édition du Maloya Trail, une première du côté de Sainte-Rose. Il s'agissait d'une course à pied particulière auquel les organisateurs associaient sport et devoir de mémoire dans l'histoire de la Réunion. La CIREST a contribué financièrement à hauteur de 5 000 €.

La participation financière de la CIREST pour l'ensemble de ces actions s'est chiffrée à 24 500 euros.

Opérations de contrôle et d'entretien du site d'escalade de Bethléem

Pour rappel, la CIREST, par délibération de son Conseil Communautaire en date du 3 février 2020 a validé une convention partenariale tripartite entre la CIREST, la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) et la Commune de Saint-Benoît pour l'équipement et l'entretien du site d'escalade de Bethléem. La livraison des voies d'escalade a ainsi eu lieu en 2021.

Dans le cadre de ce partenariat, la ligue d'escalade s'est engagée pendant quatre ans à réaliser les opérations de contrôle et d'entretien des voies d'escalade. Pour la 2^{ème} année, la Cirest a versé 1622,00 €.

CULTURE

En comparaison de l'année 2022, l'année 2023 fut celle d'un dynamisme retrouvé articulé principalement autour de l'**action culturelle**, adossée au **Contrat Territoire Lecture (CTL)**, dans le réseau des bibliothèques et médiathèques de l'Est et hors les murs, au sein de la Cirest qui incarne ici ce nouveau lieu d'accueil, même si improbable au départ, de rencontres culturelles et artistiques tant à destination du public scolaire que pour le personnel ou encore le public des associations ; Et de l'**attribution de subventions** en faveur des opérateurs de l'enseignement musical (les Ecoles Municipales de Musique et structures assimilées) comme du spectacle vivant à l'exemple **du Théâtre les Bambous** et le lieu de Musiques Actuelles **Le Bisik**.

I. CONTRAT TERRITOIRE LECTURE ET ACTION CULTURELLE

Pour rappel, Le « **Contrat Territoire Lecture** » est un dispositif de conventionnement entre l'État et les collectivités territoriales pour élaborer et financer conjointement des plans d'actions en faveur du développement de la lecture, avec le souci de toucher en priorité les territoires ou populations les plus éloignées de la lecture. Si le contenu d'un Contrat Territoire Lecture emprunte à des thématiques les plus diverses, une attention particulière est recherchée pour garantir l'accès aux équipements et aux usages du numérique ; et pour inviter, par une politique de médiations culturelles pertinente, au goût et au plaisir de la lecture dès le plus jeune âge. Il vise également à accompagner l'évolution et l'adaptation des outils et des services.

Le dispositif Contrat Territoire Lecture offre à une collectivité l'opportunité de rendre lisible et visible sa politique de développement de la lecture publique, de cultiver un partenariat efficace autour de projets par le croisement des politiques sectorielles, de renforcer et de mutualiser des moyens d'action en faveur des publics dans un contexte de contraction budgétaire.

La Cirest a initié son **premier Contrat Territoire Lecture en 2015** (2015-2018) et en est à sa troisième contractualisation (2021-2023) pour un montant de **15000€** à parité avec l'Etat, représenté par la DAC REUNION.

Considérant l'enjeu que représente la lecture sur le plan social, culturel et économique, les équipements de lecture publique doivent prendre toute leur place dans une politique globale de développement du territoire ; Et encore plus dans un contexte local où l'illettrisme persiste (116 000 personnes selon les données de l'Insee de 2019, soit 23% contre 7% au plan national), avec un taux de chômage qui reste élevé à plus de 21 % particulièrement pour les jeunes (50 %), et où la question de l'accès à l'information, de la culture, de l'apprentissage tout au long de la vie, de la compréhension des enjeux sociétaux pour mieux agir en citoyen doit être au cœur de toute stratégie de développement de la lecture publique. Grande cause nationale sur la période 2021-2022, celle-ci en tant que politique publique a déjà fait l'objet d'un **Rapport intitulé Eric ORSENNA et Noël CORBIN : « Voyage au pays des bibliothèques » (20 février 2018)** qui met en avant les conditions d'accès (les horaires, l'ouverture le soir, le dimanche), la transformation numérique, le maillage territorial ainsi que l'adaptation des services aux nouveaux besoins des populations ; **Et d'une loi, celle du 21 décembre 2021**, relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

Quant à l'action culturelle, elle désigne la politique d'animation d'une médiathèque et renvoie à sa programmation annuelle que la Cirest permet de renforcer par son action d'appui additionnelle.

Ainsi dans ce cadre, de nombreuses animations ont été mises en place et nous passerons en revue quelques-unes qui nous semblent les plus saillantes.

Action « Animakids » au Colosse qui mêlent plusieurs activités telles que le conte, les ateliers, les spectacles, ou encore les ballades contées...(cf la page bilan ci-après) ;

Le spectacle de la compagnie BabaSifon : « Le parfum d'Edmond » qui se veut une action de valorisation de la découverte d'Edmond Albius, jeune esclave de 12 ans, portant sur le procédé de pollinisation de la fleur de vanille et dont le geste va changer l'histoire de l'île, l'histoire mondiale de la gourmandise et des parfums. Le site de la MJC de Bras-Panon en lien avec la Médiathèque du même lieu, a accueilli ce spectacle et au total, plus d'une centaine d'élèves ont été touchés par cette action qui a fait l'objet d'une belle réception par le public présent (un centaine d'enfants).

Le Mini salon de la calligraphie à la Plaine-des-Palmistes qui a été reconduit en septembre 2023 en présence de 3 calligraphes (arabe, latine et tamoule) qui a touché près de 300 personnes, les scolaires compris.

La rencontre avec l'autrice Céline AHO-NIENNE portant sur son dernier ouvrage « **Flore Mazigador** », une plongée dans les plantes magiques de la Réunion à la Médiathèque de Bras-Fusil au moyen de son atelier de Kamishibaï, représentation théâtrale du Japon qui a concerné plus de 75 enfants ;

Le spectacle Noël Maloya par la Compagnie Piton des Z'Arts à la Bibliothèque de Champ-Borne à Saint-André qui met en scène les animaux de la Réunion qui vont aider le Renne du Père Noël à retrouver son pouvoir de voler. Près de 75 personnes ont assisté à ce spectacle ;

L'Atelier de Marionnette à la Médiathèque de Sainte-Rose avec l'animatrice Emmie BLAKE et qui a concerné un groupe de 15 personnes x 3, soit 45 personnes ;

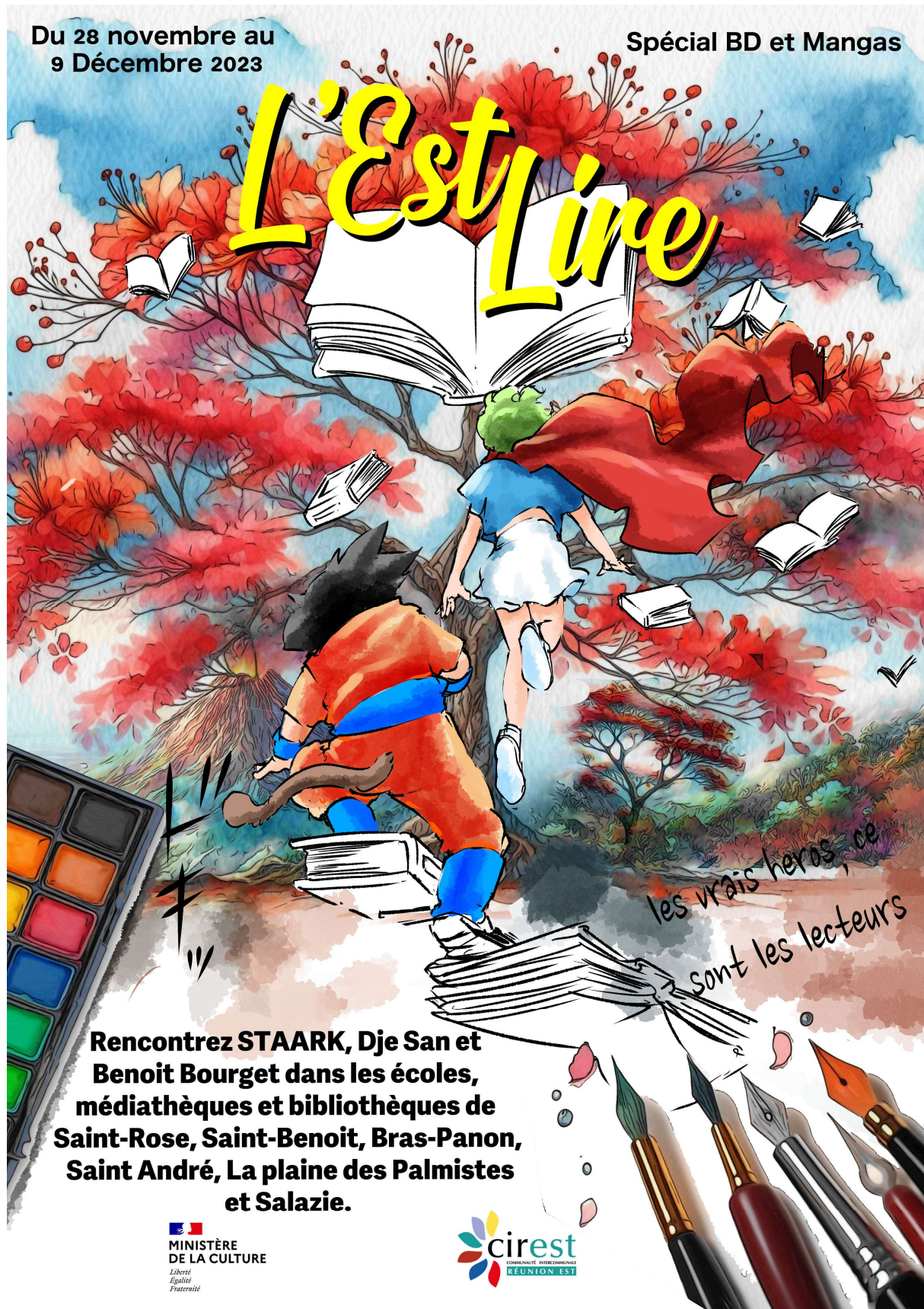
La rencontre à la Médiathèque Auguste LACAUSSADE de Saint-André avec la conteuse Alexandrine SAVOURY sur les Contes et Légendes de la Réunion (Tizan,..) qui a concerné huit classes et drainé plus de 100 élèves ;

Le Festival « L'EST LIRE » spécial BD et Manga mis en place du 28 novembre au 09 décembre 2023 sous l'égide du mangaka réunionnais de renom STAARK dans tout le réseau de Lecture Publique Est avec des animations autour de la culture japonaise très variées. Elles auront permis de toucher de très nombreuses classes, soient environ 500 scolaires au moins ;

Du 28 novembre au
9 Décembre 2023

Spécial BD et Mangas

L'Est Lire



*les vrais héros, ce
sont les lecteurs*

**Rencontrez STAARK, Dje San et
Benoit Bourget dans les écoles,
médiathèques et bibliothèques de
Saint-Rose, Saint-Benoit, Bras-Panon,
Saint André, La plaine des Palmistes
et Salazie.**



Quelques exemples de bilans :

1- la Médiathèque Louis Antoine Roussin

« A l'occasion de la Semaine Créole, la Médiathèque Antoine Roussin a accueilli le vendredi 27 la Médiathèque Antoine Roussin octobre la Troupe de Beauvallon pour la représentation « La Bataille de Saint Vincent ». C'est devant une salle bien remplie (plus de 70 personnes) et dans une mise en scène parfaitement orchestrée que la troupe a abordé avec humour et une pointe de satire la thématique des élections municipales. Les acteurs ont su manier avec habileté les jeux de mots, les caricatures et les situations loufoques. La pièce a ainsi réussi le pari audacieux de manier rire et réflexion, offrant une expérience théâtrale divertissante à tous les spectateurs présents ».



2- Bibliothèque Adrien Miniépoullé

- 5 juin 2023 : Un auteur à la Bibliothèque

L'auteure Aurélie Cottin a présenté son livre « Mon abécédaire de la Réunion » / Un abécédaire tout en couleurs pour appréhender les mots et la culture réunionnaise

Public : 3 classes de CP de l'école Suzie Bomel

1- Nombres d'élèves : 42



mercredi 15 février 2023 : Anima'Kids

Temps fort

Reportée à cause du mauvais temps, la manifestation les «nuits de la lecture» est devenue «Bibli o Colosse» avec comme axes principaux : ateliers, spectacle, conte, balade contée...

«Bibli o Colosse» a connu un joli succès auprès des parents et des enfants le mercredi 15 février de 13h30 à 17h30 sous l'espace événementiel. Une occasion pour les saint-andréens de profiter d'une action culturelle dans un cadre ludique et festif, encadrée et animée par 4 agents de la bibliothèque, motivés et impliqués.

Points positifs: un événement culturel qui touche un maximum de public. Un projet qui a permis aux agents d'être source de propositions tout en fédérant d'autres services de la ville. Des parents et des enfants qui se sont déplacés sur la manifestation et qui ont été satisfaits des ateliers. Une partie des dépenses prise en charge par la CIREST.

Relai de l'action sur radio Freedom:St-André : retour en images sur l'événement BIBLI O COLOSSE !par [Elodie Hoarau](#) 17 février 2023

L'édition BIBLI O COLOSSE s'est déroulée ce mercredi 15 février au parc événementiel du Co-losse. Pas moins de 200 enfants, accompagnés de leurs parents, sont venus passer un après-midi rempli de sensations, de surprises, de cadeaux et de magie! Les frissons étaient garantis entre les histoires contées de Babouk et de sorcières !

L'après-midi s'est achevé par une promenade pleine de rebondissements dans le Parc du Co-losse où les enfants ont croisé une sorcière...mais aussi de gigantesques dinosaures plus vrais que



nature!



Points à améliorer: Mieux informer le public en amont de la manifestation par différents moyens de communication au moins une semaine avant (toute la mairie, facebook, écran dynamique, panneaux d'affichage, site et services de la ville, affiches dans les écoles, centres aérés, radio...)

Quelques chiffres: Nombre de participants

200 personnes

Publics touchés

- jeunes de 4 à 12 ans
- jeunes des Centres aérés (6-12 ans)
- Parents
- Public en situation de handicap

Ressources humaines

4 agents de la bibliothèque
Préparation des ateliers décoration,
manutention, animation, rangement

- 2 novembre 2023 : Atelier d'écriture Jeu « Dé-mots » par Florence Lebouteux

Mme Lebouteux a débuté la séance en présentant son jeu. Elle a ensuite invité les élèves à le tester ensemble en formant des petits groupes de 6. C'est avec plaisir que tous les élèves ont commencés à créer leurs histoires et à s'amuser tout en écrivant. Chaque histoire était par la suite lue par les élèves à voix haute, ce qui a permis un partage et une prise de confiance en soi pour beaucoup d'entre eux.

Public : 3 classes de CE2 de l'école Saint-Clair Agénor

Nombres d'élèves : 65



- 1er décembre 2023 – 4 décembre 2023 : Spectacle « Noël Maloya » par la compagnie Piton des z'arts

Spectacle de marionnettes mettant en scène le père Noël et les animaux de la Réunion.

Public : maternelle Emile Thomas – maternelle Agénor et CP de Saint-Clair Agénor

Nombre d'élèves : 220 environ

PAS DE PHOTOS mais un retour de la directrice d'une des écoles :

« Juste pour vous faire un petit retour du spectacle qui s'est déroulé hier après-midi.

C'était juste génial ! les enfants, les parents d'élèves du comité de parents et les enseignants ont vraiment apprécié la qualité du spectacle.

Encore merci pour tous ses beaux évènements ! »

3-Bibliothèque de Salazie à Hell-Bourg

COMPTE-RENDU : NUITS DE LA LECTURE – THEME « LA PEUR »

Date : Samedi 28 Janvier 2023

Horaires : 14h30/16h

Lieu : Bibliothèque de Salazie

Intervenante : Nathalie Plante (conteuse)

Déroulé :

Grace à l'aide du service culturel de la ville, la conteuse a pu compter sur l'équipe de la bibliothèque pour l'organisation de cet évènement. Ainsi elle a pu répondre favorablement aux attentes du public.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que Mme Plante Nathalie, est allée à la rencontre des jeunes enfants du cirque de Salazie âgés de 4 à 10 ans avec la présence de plusieurs parents. L'intervention étant prévue la semaine précédente, les contraintes, tel que la route et le mauvais temps sont autant de facteurs qui ont fait qu'il y avait moins de monde que prévu, point positif cela à ramener un public plus important qu'auparavant à la bibliothèque et redonner un certain engouement à cet espace culturel.

Les enfants étant arrivés en avance, une activité dessin a précédé l'évènement.

Après la lecture des deux histoires choisies l'intervenante a débuté son atelier pour faire disparaître la peur. Les enfants tout comme les mamans étaient heureux de participer à ce rendez-vous rassembleur, instructif et éducatif.

Les supports utilisés :

Livre n°1 : DIG DIG MON BERTEL de Anny Grondin-Sully Andoche-Mounawar.

Synopsis : L'histoire choisi est celle de "Salsal et ses frères".

Salsal est la seule fille dans une famille de six garçons.

Repoussée par ses frères, car selon eux elle serait sale, Salsal se sent bien seule.

Mais un jour, alors que leurs parents sont sortis, apparait le monstre "bébête grosse tête" qui enlèvera tous les enfants. Tous les enfants ? Non, pas Salsal qui avait eu la bonne idée de retrousser ses manches pour effrayer la peur comme l'a dit papa...

Livre n°2 : Contes et légendes de la Réunion d'Isabelle Hoarau et Gérard Loly

La deuxième histoire lue est la légende de granmer Kal écrite par Isabelle Hoareau.

Conclusion : Ayant pris beaucoup de plaisir lors de cette intervention, la conteuse propose de mettre en place une fois par mois une intervention conte, afin d'animer l'espace enfant de la bibliothèque.

4- MEDIATHEQUE AUGUSTE LACAUSSADE

SPECTACLE TISE MAYE

DATE

Mercredi 10 mai 2023 à 15h à la médiathèque Auguste Lacaussade de Saint-André

CONTEXTE

En France, depuis 2006, le 10 mai est la "journée nationale de commémoration des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition".

SPECTACLE

Tisémayé est la rencontre d'artistes aux univers différents mais soudés par l'amour du partage.

Ils tissent liens et passerelles entre les mots, la musique, la danse et la peinture pour une mise en lumière de la beauté, de la force et de la richesse de l'âme réunionnaise.

Dans ce mélange de fonnker et de lectures le public part à la découverte de l'esclavage, de la terre des ancêtres ou encore de l'Ilet à Guillaume...

OBJECTIFS

- Commémoration de la date du mai
- Réflexion civique sur le respect de la dignité humaine **et** la notion de crime contre l'humanité

PUBLIC

Une trentaine de personnes

PONTS FORTS

Spectacle de qualité, mêlant différents genres : chant, musique, danse, lecture

POINTS FAIBLES

Le manque de communication de l'événement a entraîné un nombre de spectateurs en dessous des attentes.



Ainsi, la mise en œuvre du Contrat Territoire Lecture dans le réseau de lecture publique dans les bibliothèques et les médiathèques, dans les classes ou hors les murs aura permis de réaliser plus d'une cinquantaine d'animations et de réunir autant d'acteurs culturels (auteurs, autrices ; compagnies de spectacle vivant,). Elles auront permis de toucher plus de 2000 enfants en mobilisant un budget de de 31 600€.

II. MISE EN PLACE D'ANIMATIONS SUR LE SITE DE LA CIREST

Elles se déclinent principalement autour de trois événements majeurs :

- 1- La Fête de la Musique le 21 juin 2023 qui a permis de valoriser le travail de production des élèves de l'école de Musique de Saint-André et les talents internes à la Cirest ; Et de donner lieu à des séquences musicales fortement appréciées par le public ;
- 2- La Journée Européenne des Langues le 26 septembre 2023 : à cette occasion, il a question de la valorisation de la langue régionale le Kréol en se penchant sur sa généalogie et les apports linguistiques qui l'ont constitué (notamment le français, le malgache, le tamoul) ;
- 3- - Masterclass le 15 décembre 2023 avec le chanteur du maloya réunionnais Daniel WARO et l'artiste MADIA qui a permis la rencontre entre ces acteurs culturels et deux classes du collège de Bras-Fusil. Le premier a évoqué son parcours de chanteur de maloya en lien avec son combat pour l'identité réunionnaise et les questions n'ont pas manqué de fuser. Tandis que l'artiste MADIA a entraîné son auditoire sur le chemin du maloya mandingue en les faisant voyager au rythme des percussions africaines et en usant d'instruments originaux comme la kora ou le balafon ou encore le goje, un violon courbé à deux cordes. Ce materclass, s'est clôturé par un véritable concert donné par les deux artistes et qui a ravi l'ensemble du public présent.

III - ATTRIBUTION DE SUBVENTION :

1- L'Enseignement Musical

La musique est la première expression artistique sur le bassin Est et elle permet, dans un contexte territorial marqué par les difficultés scolaires, d'impacter positivement le développement cognitif des jeunes publics à travers l'acquisition notamment de compétences transversales (attention, écoute, concentration, rigueur, l'agilité manuelle, la confiance en soi, capacité d'expression personnelle et de mémorisation, capacité d'explorer et de faire preuve d'originalité, aptitude à supporter la tension...). Dans le cadre de l'exercice de sa compétence supplémentaire en matière culturelle, la CIREST a souhaité apporter son soutien financier aux Ecoles Municipales de Musique et aux structures assimilées de l'Est pour qu'elle puisse améliorer la qualité de leur offre de services dans le domaine des enseignements artistiques et culturels sur leur territoire, favoriser le développement des pratiques amateurs et de l'éducation artistique et culturelle dans le milieu scolaire et dans les quartiers éloignés des propositions artistiques.

L'enveloppe budgétaire allouée pour cette opération est de 35 000,00 euros répartie selon la ventilation ci-dessous :

COMMUNE	STRUCTURES	MONTANT
Saint-André	Ecole municipale de musique - Association Cultures Expressions de l'Océan Indien (ACEOI)	5000€
Saint-Benoît	Maison des Jeunes et de la Culture à Saint-Benoît	5000€
	Education et Animation Musicale Bénédictine	5000€
Salazie	Ecole municipale de musique – ADAS/CEAS	5000€
Sainte-Rose	Ecole municipale de musique - Gabriel SINGUE.	5000€
Bras-Panon	Association Petit Conservatoire de l'Est	5000€
Plaine des Palmistes	Ecole municipale de musique - En Plaine Musique,	5000€
Total		35 000€

2- Le spectacle vivant

Consécutivement à l'élargissement de la compétence culturelle de la Cirst au spectacle vivant, une enveloppe budgétaire a été allouée aux opérateurs de forte notoriété tels que le **Théâtre des Bambous et le Bisik** pour leurs programmations respectives qui s'inscrivent dans une démarche d'irrigation culturelle du territoire Est pour le rendre plus attractif. Cette dotation est de 80 000€ et elle est répartie de la façon suivante entre les opérateurs mentionnés ci-avant :

COMMUNE	STRUCTURES	OBJET	MONTANT
Saint-Benoît	Théâtre les Bambous	Programmation 2023	40 000,00€
	Lieu de Musiques Actuelles « Le Bisik »	Programmation 2023	40 000,00€

V- REUNIONS PARTENARIALES

Quelques réunions partenariales méritent d'être mentionnées durant l'année 2023 :

- La réunion le 11 avril 2023 avec les Ecoles de Musique du Territoire Est afin de mieux appréhender leur fonctionnement et leurs problématiques mais aussi pour développer la culture réseau entre elles. De même, il est question de favoriser le lien ou le maillage des écoles de musique avec les structures de spectacle vivant afin de susciter des effets de synergie ;
- La réunion le 07 juillet 2023 avec la DAC REUNION et la Délégation Académique ayant pour objet la mise en place du Conseil Territorial et Académique de l'Education Artistique et Culturelle. Parmi les axes de travail, il est question de dresser la cartographie des dispositifs existants en matière d'EAC. On peut également mentionner la rencontre avec la nouvelle Conseillère Livre de la DAC REUNION pour évoquer les différents dossiers de la Cirest en matière de lecture publique et passer en revue les différents salons du livre au plan local et national ;
- La réunion de la Cirest le 05 décembre 2023 avec les Directions des Affaires Culturelles des Communes pour mieux prendre connaissance des politiques culturelles respectives et évaluer les conditions et les modalités d'une meilleure coopération à terme.

CONCLUSION

Si les effets de la crise du covid 19 se sont atténués, il n'en demeure pas moins que l'état de précarité du monde du spectacle vivant persiste. Toutefois, à l'endroit des équipements de lecture publique, le fonctionnement est en cours d'amélioration et la reconquête des publics constitue encore le défi majeur à surmonter. Il n'empêche que, la crise du Covid 19 a révélé la pertinence mais surtout le rôle et le poids du numérique dans la continuité des services des bibliothèques et le contact entre les usagers et les bibliothécaires sans oublier les relations des usagers entre eux-mêmes pour en faire un enjeu prépondérant pour l'avenir de la lecture publique. En d'autres termes, le numérique s'affirme comme le vecteur et le catalyseur de nouvelles relations entre usagers (adolescents, adultes...) et bibliothèques comme elle dynamise aussi et reconfigure les pratiques culturelles. Enfin, elle peut également agir comme un correcteur des inégalités culturelles au niveau territorial, d'où cette nécessité de le faire figurer parmi les priorités de l'année 2024.

ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Consécutivement à l'élargissement de la compétence culturelle de la Cirest au spectacle vivant, une enveloppe budgétaire a été allouée aux opérateurs de forte notoriété tels que le **Théâtre des Bambous et le Bisik** pour leurs programmations respectives, ainsi qu'à l'**Association ADAS-CEAS** pour la mise en place de la manifestation **DETAKALI** à Salazie. Cette dotation est de 85 000€ et elle est répartie de la façon suivante entre les opérateurs mentionnés ci-avant :

COMMUNE	STRUCTURES	OBJET	MONTANT
Saint-Benoît	Théâtre les Bambous	Programmation 2022	40 000,00€
	Lieu de Musiques Actuelles « Le Bisik »	Programmation 2022	30 000,00 €
Salazie	Association ADAS-CEAS	Manifestation DETAKALI	15 000,00 €

DIRECTION DES TRAVAUX

La Direction des travaux créée en juillet 2022 est une direction support de 4 directions de projet (Tourisme, Mobilité durable, Environnement et Économie)

Composition de l'équipe :

- **Un directeur**
- **Deux chargés d'opérations**
- **d'une assistante de direction qui a aussi en charge le suivi des investissements de ces directions de projets.**

La Mission de la Direction, c'est d'assurer la préparation des cahiers des charges pour la commande de fournitures courantes, de services, ainsi que des prestations intellectuelles. Elle s'emploie également à garantir le suivi de la bonne exécution des diverses prestations et travaux, avec la planification.

Par ailleurs, la direction a également en charge la maintenance des infrastructures NTIC, des ZA, ainsi que la gestion des DICT relatives aux réseaux télécoms de la CIREST.

Chiffres clés :

- 4 directions de projets,
- 27 projets d'investissements,
- 60 marchés en prestation de service ou en maîtrise d'œuvre ont été passés et sont en suivis actuellement dans le service

Études réalisées en 2023 :

- Diagnostic et schéma directeur du réseau d'éclairage public des zones d'activités,
- Mise à jour des données techniques des réseaux NTIC de la CIREST,
- Étude de programmation sur une mise à niveau de l'abri côtier du Butor à Saint-Benoit.

Continuité des projets engagés et perspectives de lancement pour 2024 :

- **Poursuite et livraison des travaux en cours en 2023 :**
 - o Livraison du TCSP RN3,
- **Lancement des travaux suivants :**
 - o Mise aux normes du réseau d'eau pluviale de la déchetterie de la Plaine des Palmistes,
 - o Réhabilitation de la décharge de Saint-Benoit,
 - o Création d'une voie de desserte à la ZI 3 de Saint-Benoit,
 - o Extension de la fourrière animale à Saint-André,
 - o Rénovation de l'éclairage public existant du sentier littoral Est (Saint-André, Bras-Panon et Saint-Benoit),
 - o Réaménagement du site Bassin bleu à Saint-Benoit,
 - o Création d'un TCSP au niveau de l'avenue Auguste de Villèle à Saint-Benoit.
- **Lancement opérationnels des projets suivants :**
 - o Création d'une ZA sur le site dit Le Refuge à Bras-Panon,
 - o Création d'une déchetterie-ressourcerie de Saint-André,
 - o Création d'une déchetterie -ressourcerie de Saint-Benoit,
 - o Réhabilitation de la déchetterie Sainte-Anne,
 - o Accord-cadre à bon de commande relatif à la maintenance et l'exploitation des infrastructures NTIC,
 - o Extension de la ZAE de Paniandy à Bras-Panon,
 - o Étude de faisabilité pour un centre funéraire intercommunale,
 - o PIVE de Salazie,
 - o Installation de borne de recharge photovoltaïque au niveau du siège de la CIREST,

Objectif de la Direction pour 2024 :

La Direction des Travaux se fixe pour objectif en 2024 d'optimiser la gestion des projets en cours, en mettant l'accent sur l'efficacité des processus, et l'amélioration continue de la qualité des échanges entre les services ou prestataires extérieurs. Elle vise également à renforcer les compétences de son équipe par le biais de formations spécialisées afin de rester à la pointe des évolutions technologiques et réglementaires.

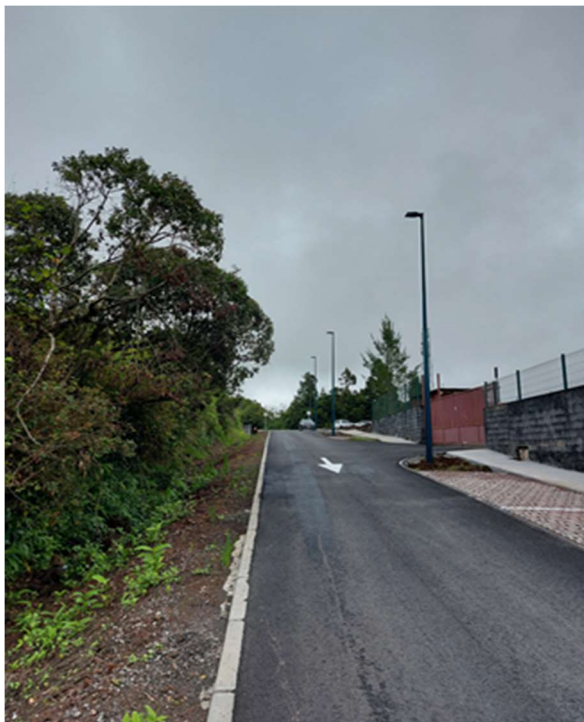
Travaux réceptionnés en 2023 :

- Modernisation de la zone d'activité de la Plaine des Palmistes :



Durée : 8 mois

Montant des travaux : 677 272.65 € HT



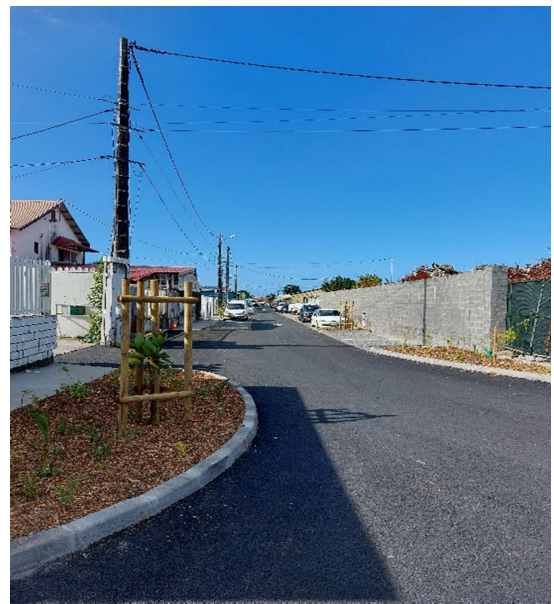
Détail du projet : Réfection total de la chaussée et de l'éclairage public, création de parkings perméables, de trottoirs et d'espaces verts, etc.

- **Modernisation de la zone d'activité de Ravine creuse :**



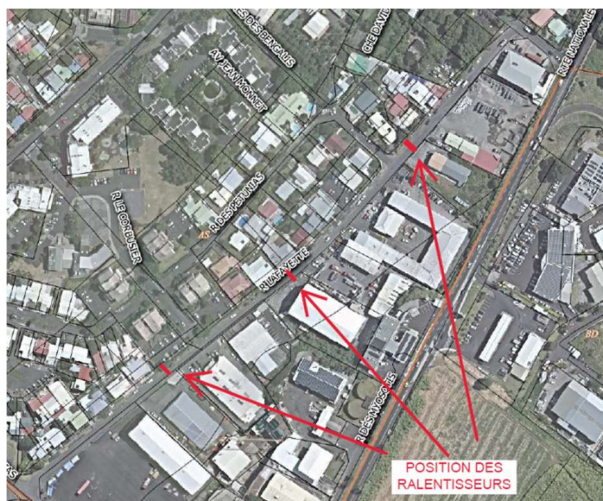
Durée : 8 mois

Montant des travaux : 664 351.40 € HT



Détail du projet : Réfection total de la chaussée et de l'éclairage public, création de parkings perméables, de trottoirs et d'espaces verts, enfouissement des réseaux télécoms, etc.

- Réfection de la rue Lafayette :



Durée : 2 mois

Montant des travaux : 330 000.00 € HT



Détail du projet : Réfection total et renforcement de la chaussée, avec dispositif de sécurité pour limiter la vitesse et pose de signalétiques.

- Réfection de l'aire de jeux du PK 12 à Takamaka Saint-Benoit et des barrières du site



Durée : 6 mois

Montant des travaux : 51 509.00 € HT



Détail du projet : Réfection total et mis aux normes de l'aire de jeux du PK12 et des barrières du site

- Installation d'un Eco-box à Saint-Benoit au niveau de la RN3 :



Durée : 3 mois

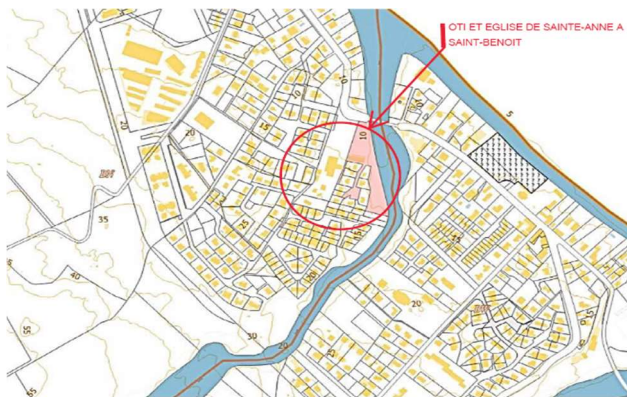
Montant des travaux : 42 420.00 €HT



Détail du projet : Création d'un éco-box

- Réhabilitation de l'OTI EST à Sainte-Anne :

Plan de situation



Durée : 11 mois

Montant des travaux : 348 000.00 € HT

Avant travaux



Après travaux

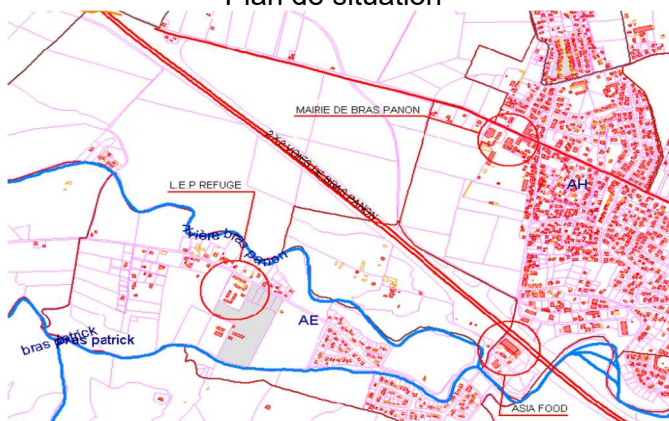


Détail du projet : Les travaux engagés :

- Réfection de la charpente couverture
- Isolation thermique sous toiture.
- Mise en conformité de l'accessibilité les PMR (parking, escaliers extérieurs, la varangue),
- Modification des toilettes extérieures en toilettes accessibles aux PMR (1 pour hommes et 1 pour femmes) y compris ses accessoires et l'accessibilité,
- Mise aux normes électriques;
- Peinture intérieure et extérieure de l'ensemble du bâtiment,
- Installation de l'ensemble des équipements de sécurité incendie ;
- Mise en place de la signalétique extérieure.

- **Mise en conformité électriques bâtiments 1, 2 et 3, de la Zone Artisanale Le Refuge à Bras-Panon ;**

Plan de situation



Durée : 4. mois

Les bâtiments concernés par les travaux



Montant des travaux : 99 796.00. € HT



Détail du projet : mise aux normes des installations électriques des Bâtiments 1, 2 et 3, pour être en conformité avec la réglementation et permettre la pose de compteur EDF, pour les occupants.

Conclusion :

La Direction des Travaux a fait preuve d'une grande implication dans la gestion des projets en cours et avenir. Les efforts de coordination avec les divers intervenants ont permis d'assurer le bon déroulement des études ou travaux et de respecter les échéances fixées. Les perspectives pour 2024 sont ambitieuses, mais la direction est confiante dans sa capacité à relever les défis à venir, grâce à la compétence et à la détermination de son équipe.



MOYENS GENERAUX

LES FINANCES

La Direction des finances de la CIREST est composée :

- d'une directrice des finances,
- d'une adjointe à la directrice des finances, et responsable du pôle comptabilité,
- d'une responsable du pôle budgétaire et financier,
- d'un coordonnateur budgétaire et comptable,
- de cinq agents affectés au service comptabilité,
- de deux agents affectés au pôle optimisation.

Préparation et suivi budgétaire, clôture des comptes

Les missions courantes assurées tout au long de l'année pour la CIREST ont principalement concerné la préparation budgétaire (constitution des budgets primitifs et des décisions modificatives/ budgets supplémentaires/ affectation des résultats à l'exercice précédent), l'exécution budgétaire, le suivi de l'exécution budgétaire à travers la mise en place de tableaux de bord, la gestion des assurances, de la dette et de la trésorerie, de la fiscalité, la préparation et de l'animation des commissions finances et affaires générales, le contrôle a priori et posteriori des rapports à soumettre au conseil communautaire de la CIREST, et la rédaction des rapports à caractère financier à soumettre à l'assemblée délibérante.

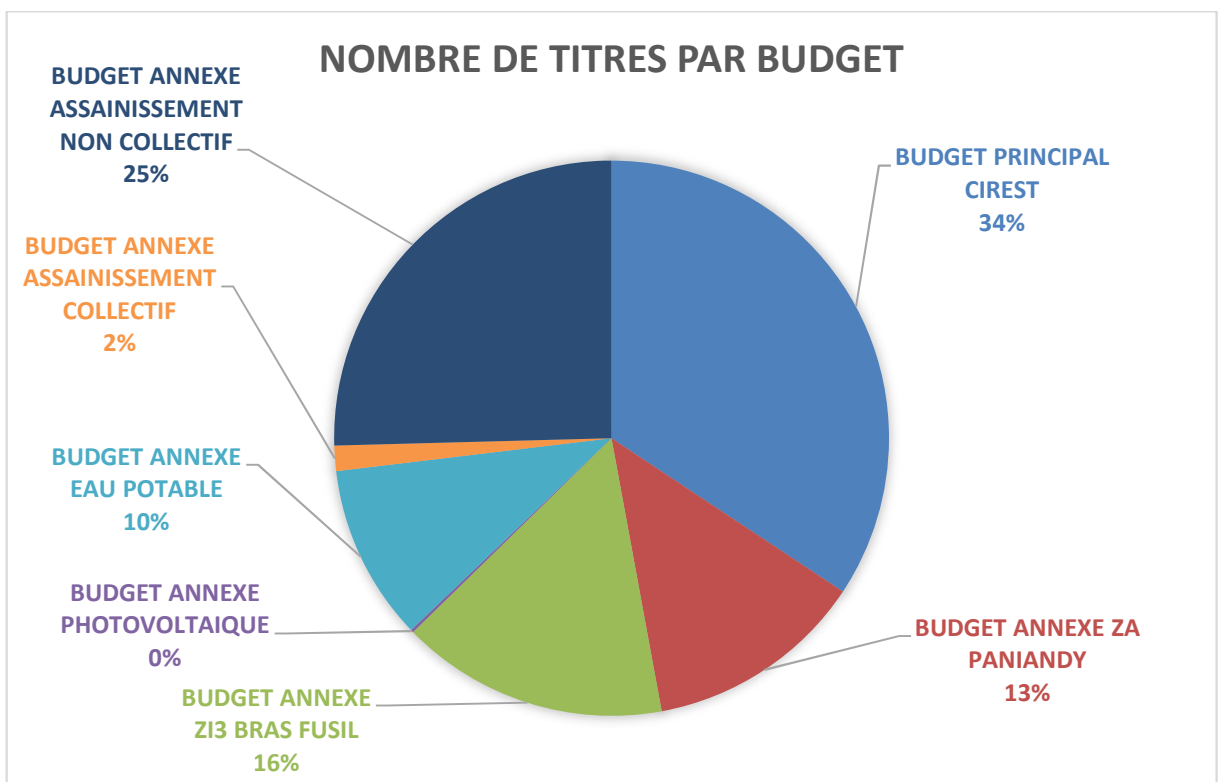
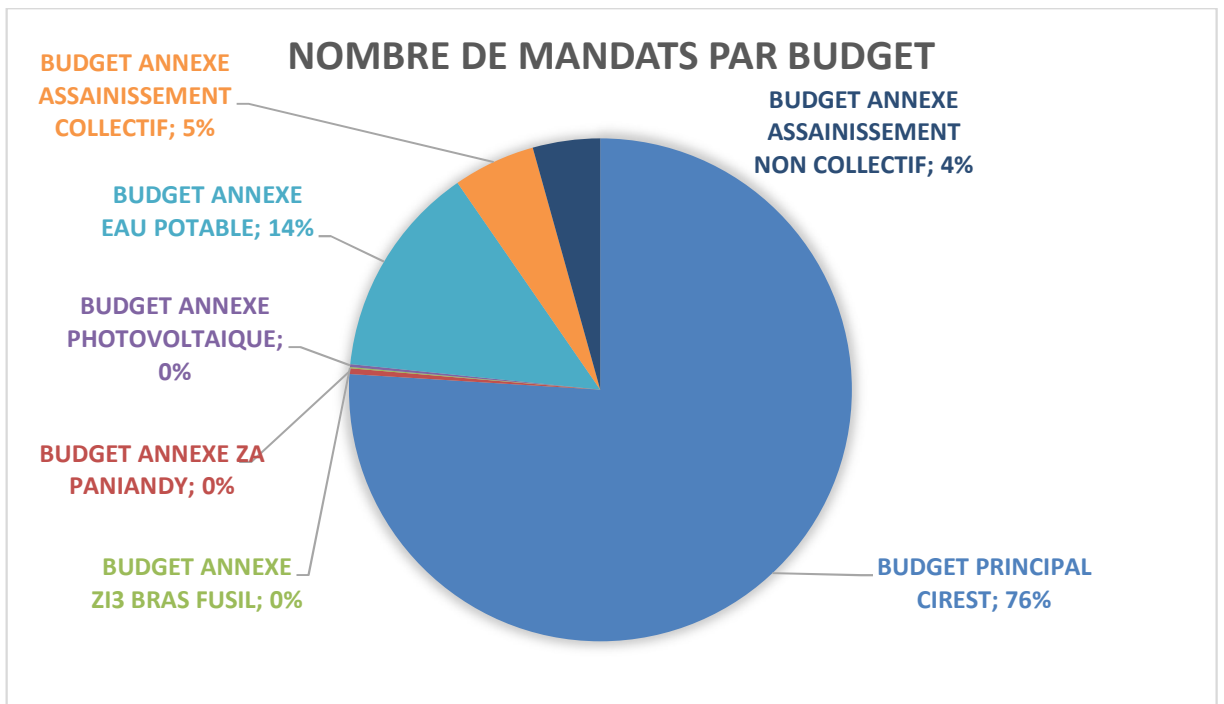
En 2023, la CIREST disposait de sept budgets :

- Budget principal
- Budget annexe de la Zone d'Activité de Paniandy
- Budget annexe de la ZI3 de Bras Fusil dite Pôle Bois
- Budget annexe du Photovoltaïque
- Budget annexe de l'eau potable (en régie et en Délégation de service public)
- Budget annexe de l'assainissement collectif (en régie et en Délégation de service public)
- Budget annexe de l'assainissement non collectif

A la fin de l'exercice, la Direction des Finances s'est principalement consacrée aux écritures de clôture d'exercice 2023 pour les sept budgets : vérification des engagements non soldés dans le cadre de la procédure de rattachement des dépenses et recettes à l'exercice précédent, établissement du compte administratif et vérification de sa conformité avec le compte de gestion du receveur, etc.), écritures d'amortissements et autres opérations comptables.

En 2023, ce sont 5 753 Mandats de dépenses et 2 498 Titres de recettes qui ont été émis par le service comptabilité, dont :

- 4372 mandats et 857 titres sur le budget principal de la CIREST,
- 21 mandats et 320 titres sur le budget annexe ZA Paniandy,
- 5 mandats et 389 titres sur le budget annexe ZI3 Bras Fusil (Pôle Bois),
- 11 mandats et 4 titres sur le budget annexe de l'activité photovoltaïque,
- 791 mandats et 256 titres sur le budget annexe Eau potable,
- 303 mandats et 37 titres sur le budget annexe Assainissement collectif,
- 250 mandats et 635 titres sur le budget annexe assainissement non collectif en régie.



Au-delà de ces activités récurrentes, la direction des finances a traité les dossiers suivants:

Préalables du passage à la nomenclature comptable M57

Dans une perspective de généralisation du compte financier unique, il était indispensable d'adopter préalablement une instruction budgétaire et comptable commune à l'ensemble des collectivités territoriales et leurs établissements. Pour cette raison, le référentiel budgétaire et comptable dénommé M57 devenait selon l'arrêté du 21 décembre 2023 obligatoire pour toutes les collectivités territoriales au 1er janvier 2024. Il abrogeait la presque totalité des autres instructions budgétaires et comptables M14, M52, M71, M831 et M832.

La CIREST devait donc se préparer à un changement de norme en passant de la M14 à la M57 sur le logiciel CIRIL. Suite à cette nouvelle norme, certaines natures et de nombreuses fonctions changeaient ou étaient nouvelles. Il fallait donc procéder à des correspondances de comptes entre les deux exercices afin de créer les nouvelles imputations en N+1 au format M57. La transposition concernait l'ensemble des comptes budgétaires vers la M57. Tous les composants du compte budgétaire étaient concernés par cette transposition, cette étape était obligatoire avant l'ouverture de l'exercice N+1 mais également l'ouverture de la préparation budgétaire. Des formations sur le logiciel métier CIRIL étaient donc nécessaires et obligatoires pour le passage en M57.

- L'adoption d'un Règlement budgétaire et financier

Préalablement au déploiement de la M57 au 1er janvier 2024, la CIREST a dû établir un Règlement Budgétaire Financier (RBF), qui est un outil au service de la performance financière et qui permet de développer une culture financière tout en assurant un meilleur pilotage des dépenses et des recettes au sein de la collectivité. La transparence et la simplicité sont les principes directeurs de la démarche et du contenu.

Le RBF s'inscrit également dans une démarche d'amélioration de la qualité de sa gestion financière dans la perspective d'une certification des comptes à travers le Compte Financier Unique (CFU).

Le RBF est un document qui formalise les règles internes relatives à la gestion budgétaire et comptable d'une collectivité pour les budgets auxquels s'applique la M57. Il s'agit notamment d'y rappeler ou d'y définir, les grands principes budgétaires, le calendrier du vote budgétaire de la collectivité, les modalités de la gestion pluriannuelle avec la gestion des Autorisations de programme (AP) et Crédits de paiement (CP), les modalités de l'exécution budgétaire et de la clôture de l'exercice, les provisions, ainsi que la gestion de l'actif dont la méthode d'amortissement.

Le RBF a été soumis à l'avis du comptable public pour s'assurer de sa conformité avec les dispositions législatives en vigueur, avant d'être approuvé par le conseil communautaire pour être appliqué au budget principal et aux budgets ZA Paniandy et ZI3 Pôle bois concernés par la M57 à compter du 1er janvier 2024.

- Le changement de la méthode d'amortissement des immobilisations

La méthode d'amortissement au prorata temporis a été imposée par la M57. Cela signifie que l'amortissement des acquis ou réalisés au 1er janvier 2024 commencera à la date effective d'entrée du bien dans le patrimoine. Tout plan d'amortissement commencé avant le 31 décembre 2023 se poursuivra jusqu'à l'amortissement complet selon les modalités définies à l'origine. Les durées d'amortissement ont été fixées par l'assemblée délibérante du 12 décembre 2023 pour chaque catégorie de biens et pour chaque budget, sauf exceptions, conformément à l'article R2321-1 du CGCT

Pacte financier et fiscal

Le pacte financier et fiscal est un outil de gestion du territoire. Dans un contexte de raréfaction de la ressource publique, il vise à mieux connaître son territoire du point de vue financier et fiscal et d'en analyser les capacités budgétaires pour réaliser des projets du bloc communal constitué des communes et de l'EPCI. Il s'articule au projet de territoire et au schéma de mutualisation en identifiant les modalités de mise en commun des moyens financiers et fiscaux du bloc communal.

Le cabinet KPMG, a été mandaté depuis 2022 pour réaliser ce travail pour le compte de la CIREST.

Pour mener à bien cette mission, il avait d'ailleurs été convenu de mettre en place un comité de pilotage, réunissant les administratifs de la CIREST et un comité technique, composé notamment des administratifs de la CIREST, des services financiers et des DGS des communes.

Ainsi, pour rappel, pour entamer ce travail, un comité de pilotage de lancement, avait eu lieu le 27 octobre 2022 pour définir le planning de réalisation de la mission. S'en est suivis 3 autres comités de pilotage en décembre 2022, février 2023 et mars 2023 au fil de l'avancée de la mission afin d'orienter le pacte financier et le schéma de mutualisation.

Le comité technique, s'est quant à lui réuni à deux reprises, une fois en décembre 2022 et une autre fois en mars 2023 afin d'avoir un retour des éléments d'analyse de KPMG et pour permettre aux communes de s'exprimer sur le sujet en cours d'étude.

Parallèlement à ces rencontres, un travail de recueil d'informations par la direction des finances a été mené auprès des communes afin de permettre à KPMG de réaliser le diagnostic financier et de mutualisation du territoire auprès des communes et de la CIREST.

D'ailleurs, le 27 janvier 2023, la CIREST a organisé un séminaire sur une demi-journée pour présenter le diagnostic du cabinet KPMG. Environ 70 personnes, administratifs et élus des communes, et de la CIREST étaient présents pour échanger sur leurs attentes au cours d'ateliers portant sur différentes thématiques. Cette matinée s'est ensuite achevée par un moment convivial.

A l'issue de ces différentes étapes, KPMG a proposé un pacte financier et fiscal qui a fait l'objet de débats en conférence des maires. Le pacte financier et fiscal est dans l'attente de délibérations concordantes du conseil communautaire et des conseils municipaux.

Revue de projets

Afin d'améliorer le taux de réalisation des investissements programmés au budget, des réunions entre la Direction des finances et les directeurs opérationnels ont été mise en place depuis 2022. L'objet de ces réunions est de faire un point d'étape régulier sur les opérations inscrites au budget, tant en terme de réalisation budgétaire, que d'avancement techniquement et juridique, avec un co-pilotage du DGS qui donne les directives visant à lever les difficultés rencontrées par les services et à faire avancer la réalisation des projets.

Ces réunions de travail précèdent les réunions de Revue de projets en présence du Président de la CIREST, en vue de lui faire remonter l'avancement des projets phares de l'établissement.

Gestion de la dette et de la trésorerie

En 2023, la CIREST disposait de 59 contrats d'emprunt, dont :

- 18 contrats sur le budget principal, soit un capital restant dû de 24 567 778,37 €
- 1 contrat sur le budget photovoltaïque, soit un capital restant dû de 282 843,44 €
- 40 contrats liés à la compétence « eau et assainissement », selon la répartition suivante :

Budget	Nombre de contrats	Capital restant dû au 31.12.2023
Assainissement collectif en DSP	20	12 824 741,10 €
Eau potable en DSP	10	15 660 431,31 €
Eau potable en régie	7	5 500 307,92 €
Assainissement collectif en régie	3	4 655 690,21 €

Enfin, un emprunt de 4 000 000.00 euros a été contracté auprès de la CEPAC et a été encaissé en 2023 pour les besoins du Budget principal.

Mobilisation des subventions à percevoir

Chaque agent du service comptabilité a en charge le suivi des dépenses et des recettes d'une ou plusieurs directions associées. Le suivi des subventions consiste en la réclamation des fonds dus auprès des différents co-financeurs de la communauté, en particulier à la constitution des dossiers de solde des

subventions européennes et régionales. Ces recettes font l'objet d'un suivi particulier, et d'un recensement dans le tableau de synthèse qui détaille, par direction et par projet, les subventions perçues ou à percevoir (avances, acomptes, soldes).

Sur le budget principal, la CIREST a perçu des subventions à hauteur de 3 901 657,33 € en 2023 provenant de :

- ADEME : 107 566,50 €
- AFD : 219 517,92 €
- Afift : 662 214,82 €
- ANRU : 74 523,00 €
- Etat : 157 760,06 €
- FEDER : 1 952 477,97 €
- FEADER : 82 800,00 €
- Région : 610 873,48 €
- SPL Estival : 33 923,58 €

Le montant des subventions sollicitées et perçues se présente comme suit :

Libellé	Tiers	Montant HT
BROYEUR MOBILE MUTUALISE	ADEME	13 776,00
OPERATION DE COMPOSTAGE INDIVIDUEL	ADEME	61 965,00
FAISABILITE CREATION DECHET ET RESSOURCES	ADEME	31 825,50
	Total ADEME	107 566,50
ETUDE GLOBALE BASSIN VERSANT RDM	AFD	44 517,92
ETUDE DE PREFIGURATION ET REGULARISATION DES SYSTEMES	AFD	100 000,00
REHABILITATION DIGUE RIVIERE DES ROCHES	AFD	75 000,00
	Total AFD	219 517,92
POLE D'ECHANGES DE SAINT-ANDRE	AFITF	236 181,93
RUE DU LYCEE SAINT-ANDRE	AFITF	426 032,89
	Total AFITF	662 214,82
MISSION URBANISME COORDONNATEUR NPNRU	ANRU	35 000,00
CO-CONSTRUCTION ET MEMOIRE	ANRU	13 523,00
MISSION ETUDES COMPLEMENTAIRE LABOURDONNAIS/HABITAT PRIVE	ANRU	26 000,00
	Total ANRU	74 523,00
ACQUISITION FONCIERE TCSP	ETAT	105 000,00
ACQUISITION VEHICULES PROPRES	ETAT	22 040,06
ETUDE SCENOGRAPHIE SALAZIE	ETAT	5 520,00
REHABILITATION DE LA DIGUE DE L'ILET COCO	ETAT	25 200,00
	Total ETAT	157 760,06
ACQUISITION DE COLONNES AERIENNES	FEDER	451 435,97
ACQUISITION BACS A COMPOST & ACCESSOIRES	FEDER	73 811,65
MODERNISATION DE LA ZAE RAVINE CREUSE SAINT-ANDRE	FEDER	427 515,35
ETUDE VALORISATION PONT SUSPENDU RIVIERE DE L'EST	FEDER	60 865,00
TCSP RUE DU LYCEE SAINT-ANDRE	FEDER	238 268,32
TCSP PÔLE D'ECHANGE DE SAINT ANDRE	FEDER	446 662,18
DEF AMEN. ET ACTIONS SUR LE TRI STA STZ	FEDER	39 773,52
TRAVAUX REMISE EN ETAT MERLON PROTECTION	FEDER	214 145,98
	Total FEDER	1 952 477,97
ETUDE SCENOGRAPHIE DE SALAZIE	FEADER	82 800,00
	Total FEADER	82 800,00
ETUDE VALORISAT PONT SUSPENDU	REGION	4 347,50
TCSP RUE DU LYCEE STA	REGION	79 422,78

TCSP PÔLE ECHANGE DE SAINT ANDRE	REGION	63 808,88
DEF AMEN & ACTIONS SUR LE TRI STA STZ	REGION	5 681,93
MODERNISATION ZA RAVINE PAVE	REGION	457 612,39
	Total REGION	610 873,48
PROGICIEL DE CONCEPTION DE L'OFFRE DE TRANSPORT PUBLIC ET DE GESTION PERSONEL	Total SPL Estival	33 923,58
	Total SPL Estival	33 923,58
TOTAL GENERAL		3 901 657,33

Concernant les budgets « eau et assainissement », ci-dessous les subventions encaissées en 2023 :

- **Régie eau potable :**

OPERATIONS	Montant des subventions
OFFICE DE L'EAU – RENFORCEMENT DISTRIBUTION EAU DUREAU BRAS PITON	109 406,49
OFFICE DE L'EAU - UPEP BRAS DES CALUMETS	813 404,56
REGION - RENFORCEMENT ET MODERNISATION RUE HERVE DHORT RACCORDEMENT RN3 RESERVOIR CALUMETS	4 516,34
TOTAL DES SUBVENTIONS DU BUDGET REGIE EAU POTABLE EN 2023	927 327,39

- **Eau potable en délégation :**

OPERATIONS	Montant des subventions
ETAT – AEP CHEMIN BARBIER ET BRAS PETARD	21 657, 51
ETAT – RENFORCEMENT CANAL VILLELE	115 305,20
ETAT - MODERNISATION RESEAU AEP SECTEUR NORD - SALAZIE	333 493,20
ETAT - RENFORCEMENT CANALISATION AEP - VILLELE	69 183,12
FEDER – UPEP GROS FAHAM	472 120,16
FEDER – UPEP DIORE	1 717 772,43
OFFICE DE L'EAU – TRAVAUX RENFORCEMENT CANAL AEP VILLELE	44 243,64
OFFICE DE L'EAU – AVENUE DE BOURBON	37 754,37
REGION – MODERNISATION RESEAU AEP SALAZIE SECTEUR NORD	167 340,00
REGION – UPEP GROS FAHAM	78 686,70
REGION – UPEP DIORE	96 074,84
TOTAL DES SUBVENTIONS DU BUDGET EAU POTABLE EN GESTION DELEGUEE EN 2023	3 153 631,17

- **Assainissement collectif en délégation :**

OPERATIONS	Montant des subventions
OFFICE DE L'EAU – AVENUE DE BOURBON	37 018,56
OFFICE DE L'EAU – RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE DE REFOULEMENT D'EAUX USEES DE CHAMP BORNE	79 428,20
TOTAL DES SUBVENTIONS DU BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN GESTION DELEGUEE EN 2023	116 446,76

Poursuite du soutien en faveur des communes membres : le FIIS

En 2023, les sommes suivantes ont été versées par la CIREST suite aux sollicitations des communes bénéficiaires :

- Commune de Saint-André / Réhabilitation du Complexe Sportif de Sarda Garriga / Solde de 70 305,23 € (77,85 %)
- Commune de Sainte-Rose / Mise aux normes, sécurisation et rénovation thermique de la Mairie de Sainte-Rose / Acompte de 84 373,20 € (80 %)
- Commune de La Plaine des Palmistes / Acquisition de modulaires / Solde de 19 800,00 € (88 %)
- Commune de Salazie / Modernisation des voiries communales / Solde de 45 000,00 € (100 %)
- Commune de Salazie / Réhabilitation d'un local communal – Service règlementation et Police municipale / Solde de 15 000,00 € (100 %)
- Commune de Salazie / Renouvellement du parc automobile / Solde de 28 443,75 € (81,27 %)
- Commune de Salazie / Aménagement du cimetière de Grand Ilet / Solde de 75 000,00 € (100 %)
- Commune de Salazie / Acquisition de praticables pour podium mobile et renouvellement des équipements sportifs défectueux / Solde de 18 370,00 € (100 %)
- Commune de La Plaine des Palmistes / Réfection de trois aires de jeux (Eucalyptus/Fuschias/Hortensias) / Solde de 22 370,90 € (100 %)
- Commune de La Plaine des Palmistes / Aménagement d'un local « AMAPEi » / Solde de 24 285,00 € (97,14 %)
- Commune de La Plaine des Palmistes / Acquisition d'un panneau d'information dynamique / Solde de 14 079,49 € (95,78 %)
- Commune de La Plaine des Palmistes / Acquisition de tentes pour le marché forain / Solde de 22 063,50 € (100 %)
- Commune de Saint-Benoît / Aménagement de locaux modulaires pour l'école primaire Denise Salai – Bras-Canot / Acompte de 40 327,99 € (64,19 %)
- Commune de Saint-Benoît / Acquisition d'un engin de marquage routier (VRD) / Solde de 17 046,08 € (100 %)
- Commune de Saint-Benoît / Travaux de climatisation pour le service Economie / Solde de 12 910,91 € (100 %)
- Commune de Saint-Benoît / Acquisition d'un lanceur de balles de défense (LBD) / Solde de 1 653,90 € (100 %)
- Commune de Saint-Benoît / Acquisition de deux pistolets à impulsion électrique (PIE) / Solde de 4 473,66 € (100 %)

Ressources humaines

La réorganisation de la direction

L'année 2022 a été celle d'une restructuration complète de la CIREST et bien entendu celle de la Direction des Ressources Humaines afin de répondre en premier lieu aux enjeux du projet de territoire (défis entre la réponse aux besoins de la population et de l'administration) puis aux différentes contraintes budgétaires et managériales.

L'année 2023 a permis la mise en application de l'organisation reposant sur le fonctionnement de « gestion intégrée ».

Ce mode de gestion offre 5 principaux avantages :

- Une collaboration et une coordination améliorées : la gestion intégrée favorise la collaboration entre les différents pôles de la structure mais aussi avec les autres directions fonctionnelles telles que les finances, la logistique et l'informatique,
- Une meilleure communication : les gestionnaires avec des compétences et une polyvalence métier améliorée communiquent plus facilement entre eux mais aussi avec l'ensemble des agents. Ces derniers identifient plus facilement leur référent,
- Une optimisation des ressources : les processus de gestion comme la planification des effectifs, de recrutement, de formation et de développement des compétences peuvent être alignés de manière stratégique pour répondre aux besoins de l'établissement,
- Une prise de décision éclairée : la gestion intégrée fournit des données et des informations plus pertinentes,
- Un alignement stratégique : une direction organisée en gestion intégrée permet d'aligner les objectifs et les activités RH sur la vision stratégique de l'établissement. Les politiques et les programmes RH sont développés en tenant compte des priorités organisationnelles. Cela favorise une plus grande cohérence dans les initiatives RH et contribue à la réalisation des objectifs à long terme.

Cette nouvelle organisation a réclamé un accompagnement important de la strate managériale et une priorisation des missions afin de répondre rapidement aux différentes demandes du personnel lors de cette phase de transition.

Une structuration des outils de gestion RH

La création du CST et de la FSSSCT

La **loi n° 2019-828 du 6 août 2019** de transformation de la fonction publique prévoit la fusion des comités techniques (CT) et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) au sein d'une nouvelle instance dénommée **Comité Social Territorial (CST)**.

L'article L. 251-9 du code général de la fonction publique prévoit en outre la création, au sein du CST, d'une **Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (FSSSCT)** obligatoire à partir d'un seuil d'effectifs fixé à 200 agents (sans conditions d'effectifs dans les SDIS) ou si des risques professionnels particuliers le justifient.

Ces comités sociaux sont chargés de l'examen des questions collectives de travail ainsi que des conditions de travail dans les administrations, les collectivités territoriales et les établissements publics au sein desquels ils sont institués (article L. 251-1 du code général de la fonction publique).

Ainsi, le Comité Social Territorial et sa Formation Spécialisée ont été instaurés le 28 février 2023 à la CIREST suite aux élections professionnelles du 08 décembre 2022. Des formations ont été déployées aux nouveaux membres élus pour mieux appréhender ces nouvelles instances. Ainsi, une nouvelle organisation du dialogue social a été mise en place afin de s'inscrire dans un travail collaboratif avec les partenaires sociaux. A cet effet, ce ne sont pas moins de 4 séances de CST et 3 séances de F3SCT qui se sont déroulées sur l'année 2023, permettant d'une part, d'améliorer l'organisation et les conditions de travail des agents de l'établissement et d'autre part, d'apporter des solutions sur le respect de tout le cadre réglementaires en matière de prévention.

Un tableau des emplois et des effectifs actualisé

Le tableau des emplois et des effectifs est un outil de gestion utilisé pour recenser et suivre les postes de travail et les effectifs de personnel. Il présente une vue d'ensemble des différents emplois au sein de l'établissement, y compris les informations telles que les intitulés de poste et les grades ouverts.

Il permet de planifier les besoins en personnel à court, moyen et long terme. Il aide à identifier les postes vacants, à anticiper les départs à la retraite, les mobilités ou les besoins en recrutement supplémentaires.

Cela facilite une planification stratégique des ressources humaines et garantit un effectif adéquat pour répondre aux besoins de l'établissement. C'est un véritable outil de gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs.

Le nouveau tableau des emplois et des effectifs mis en place en 2022, fournit un identifiant unique par poste de travail. Cela permet de suivre de façon transparente et précise les différentes évolutions des besoins ainsi qu'une transparence sur la gestion des effectifs.

Aussi, en associant les postes aux coûts correspondants, le tableau des emplois et des effectifs aide à la gestion budgétaire. Il fournit une vue d'ensemble des dépenses liées aux ressources humaines. Cela permet de réaliser un état des lieux et une projection, d'optimiser l'allocation des ressources financières et d'assurer une utilisation efficace des budgets disponibles. Ce tableau a connu plusieurs modifications lors de l'année 2023, afin de répondre au mieux aux besoins de l'établissement en matière de recrutements et de modifications de poste.

Extrait du tableau des emplois et des effectifs :

Numéro poste	Intitulé du poste	Grades	Temps de travail	Typologie du poste	Typologie de recrutement
182	Administrateur(trice) réseaux et systèmes	Technicien Tech princ 1e-2e classe	Temps complet	Emploi permanent	Stagiaire fonctionnaire Fonctionnaire Contractuel : L332-8 1° et 2° du CGFP
189	Agent(e) administratif(tive)	Adjoint administratif Ajoint adm princ 1e-2e classe	Temps complet	Emploi permanent	Stagiaire fonctionnaire Fonctionnaire Contractuel : L332-8 1° et 2° du CGFP
190	Agent(e) administratif(tive)	Adjoint administratif Ajoint adm princ 1e-2e classe	Temps complet	Emploi permanent	Stagiaire fonctionnaire Fonctionnaire Contractuel : L332-8 1° et 2° du CGFP
191	Agent(e) administratif(tive)	Adjoint administratif Ajoint adm princ 1e-2e classe	Temps complet	Emploi permanent	Contractuel de droit privé
192	Agent(e) administratif(tive)	Adjoint administratif Ajoint adm princ 1e-2e classe	Temps complet	Emploi permanent	Contractuel de droit privé
208	Agent(e) administratif(tive)	Adjoint administratif Ajoint adm princ 1e-2e classe	Temps complet	Emploi permanent	Stagiaire fonctionnaire Fonctionnaire Contractuel : L332-8 1° et 2° du CGFP
212	Agent(e) administratif(tive)	Adjoint administratif Ajoint adm princ 1e-2e classe	Temps complet	Emploi permanent	Stagiaire fonctionnaire Fonctionnaire Contractuel : L332-8 1° et 2° du CGFP
297	Agent(e) administratif(tive)	Adjoint administratif Ajoint adm princ 1e-2e classe	Temps complet	Emploi permanent	Contractuel de droit privé
23	Agent(e) ASVP	Adjoint administratif Adjoint adm princ 1e-2e classe Adjoint technique Adjoint tech princ 1e-2e classe	Temps complet	Emploi permanent	Stagiaire fonctionnaire Fonctionnaire Contractuel : L332-8 1° et 2° du CGFP

La délibération n° 2017-B017 du 30 novembre 2017 instituant le RIFSEEP a permis l'instauration de ce nouveau régime au sein de la CIREST en 2018. En 2023, un règlement RIFSEEP a été élaboré afin de préciser les différentes modalités d'application à la CIREST. Par ailleurs, ce nouveau règlement est venu fixer également l'attribution des montants du Complément Indemnitaire Annuelle (CIA).

L'avancée sur la dématérialisation

La mise en place du coffre-fort électronique

La dématérialisation et les usages numériques s'imposent aujourd'hui aux collectivités comme un levier majeur de la modernisation des services, bien au-delà des obligations réglementaires en matière de télétransmissions.

Ces évolutions représentent ainsi une opportunité pour les collectivités de moderniser leur équipement, matériel ou logiciels, mais aussi leurs pratiques et l'organisation de leurs procédures de gestion : circuits de validation, travail collaboratif, archivage...

La CIREST est engagée dans la transition numérique et la défense de la cause écologique.

Le déploiement du parapheur électronique ainsi que la Gestion Electronique des Documents (GED) a permis d'éviter la consommation excessive de plusieurs milliers de feuilles de papier depuis leur déploiement au sein des différents services, cela sans compter la diminution de la consommation des fluides (encre, toner). La fin de l'année 2023 a été marquée par la volonté d'évoluer sur la dématérialisation de certains outils internes.

Ainsi, l'établissement souhaite mettre en place la dématérialisation des bulletins de paie des agents en leur permettant d'avoir accès à un coffre-fort numérique (CFN) dont la durée d'archivage est de 50 années.

Ce coffre-fort permet à l'agent où qu'il se trouve, d'avoir accès directement à son bulletin de salaire dès la clôture de la paie par la direction des ressources humaines,

La dématérialisation des titres repas

Concomitamment à la mise en place de la dématérialisation des bulletins de paie, l'établissement souhaite mettre en place la carte titres-restaurant, en plus des titres-papier. Ce choix est offert aux agents dans un premier temps jusqu'à l'obligation de l'utilisation exclusive des carte titres-restaurant

Les avantages pour les agents sont les suivants :

- **Facilité d'utilisation** : Les titres restaurant dématérialisés sont stockés sous forme électronique sur une carte ou une application mobile. Les agents n'ont donc plus besoin de transporter des titres physiques, ce qui les rend plus faciles à gérer et à utiliser.

- **Sécurité** : Les titres restaurant dématérialisés sont protégés par des mesures de sécurité, telles que des codes PIN ou des mots de passe, ce qui réduit les risques de perte ou de vol par rapport aux titres papier.

- **Flexibilité** : Les titres restaurant électroniques peuvent être utilisés dans un plus grand nombre d'établissements, y compris les restaurants traditionnels, les supermarchés et les sites de restauration en ligne. Cela offre aux agents plus de choix et de flexibilité pour leurs repas.

- **Suivi des dépenses** : Les solutions de dématérialisation permettent aux agents de suivre leurs dépenses de manière plus précise. Ils peuvent généralement consulter leur solde, leur historique d'utilisation et les détails de leurs transactions en ligne, ce qui facilite la gestion de leur budget alimentaire.

- **Économie de temps et d'argent** : La dématérialisation élimine le besoin de se rendre physiquement dans un bureau pour récupérer les titres restaurant chaque mois. Les agents peuvent accéder à leurs titres en ligne, ce qui leur fait gagner du temps.

Possibilité de régler au centime près la somme due (pas de perte d'argent)

- **Environnement** : La réduction de l'utilisation de papier contribue à la préservation de l'environnement en limitant la production de déchets et la consommation de ressources naturelles.

- **Évolutivité** : Les systèmes de dématérialisation peuvent être mis à jour plus facilement pour s'adapter aux évolutions de la législation ou aux besoins des agents, offrant ainsi une solution plus flexible à long terme.

Domaines fonctionnels

Pôle GPEC/Recrutement/Formation

Au titre de l'année 2023 la liste des recrutements opérés est la suivante :

CATEGORIE	GRADE	SERVICE	FONCTIONS
Catégorie A	Ingénieur	DEAG	Chargé d'opérations
Catégorie C	Adj adm	Direction Environnement et Transition Ecologique	Gestionnaire de collecte
Catégorie A	Attaché	Service pôle de lutte contre l'habitat	Chargée d'affaires sociales
Catégorie A	Ingénieur	Direction Planification et connaissance du territoire	Chargé de mission transition énergétique et énergie renouvelable
Catégorie C	Adj tech	Direction Planification et connaissance du territoire	Agent de déchèterie
Catégorie A	Ingénieur	Direction Environnement et Transition Ecologique	Directrice adjointe de l'Environnement
Catégorie C	Adj tech	Direction des moyens généraux et de la logistique	Agent d'entretien
Catégorie C	Adj adm	Direction des Affaires Générales	Agent d'accueil et de contrôle
Catégorie C	Adj adm	DRH	Agent administratif polyvalent
Catégorie C	Adj adm	Direction des Systèmes d'Information	Assistant informatique développeur
Catégorie C	Adj adm	Direction STAT	Assistante de direction
Catégorie C	Adj adm	DCSPTP	Agent administratif fourrière intercommunale
Catégorie C	Adj tech	DCSPTP	Capteur animal
Catégorie C	Adj tech	Direction Environnement et	Agent de déchèterie

		Transition Ecologique	
Catégorie C	Adj tech	Direction Environnement et Transition Ecologique	Agent de compostage individuel
Catégorie C	Adj adm	Direction Affaires Générales	Assistante administrative
Catégorie C	Adj tech	Direction Environnement et Transition Ecologique	Agent de déchèterie
Catégorie A	Attache	Direction Affaires Economiques, Insertion et Emploi	Chef de projet Territoire d'Industrie
Catégorie A	Ingénieur principal	DEAG	Responsable Stratégie Etudes Prospective
Catégorie C	Adj tech	Direction des moyens généraux et de la logistique	Agent d'entretien
Catégorie A	Attaché	Direction Affaires Economiques, Insertion et Emploi	Responsable du service insertion emploi et formation
Catégorie C	Adj tech	Direction des mobilités durables	Gestionnaire infrastructure
Catégorie C	Adj tech	DEAG	Agent technique ANC
Catégorie C	Adj adm	Direction Affaires Générales	Agent d'accueil et de contrôle
Catégorie A	Ingénieur	DEAG	Responsable travaux/réseaux

La loi de transformation de la fonction publique rappelle les principes fondamentaux en matière de recrutement et notamment de la procédure de recrutement des agents contractuels.

Le principe d'égal accès à la fonction publique s'oppose à ce qu'un poste soit « réservé », que ce soit pour une personne interne ou externe à l'établissement. En application de ce principe, toutes les vacances et créations d'emplois permanents doivent faire l'objet d'une publicité auprès du centre de gestion et sur le site commun « emploi territorial ». La réglementation rappelle que les postes permanents sont prioritairement destinés aux fonctionnaires, le recours aux agents contractuels étant un mode de recrutement dérogatoire.

Ainsi, le recrutement d'un agent contractuel ne pourra s'effectuer qu'à l'issue d'un constat d'infructuosité du recrutement d'un fonctionnaire.

Cela équivaut également dans le cadre d'un « renouvellement » de contrat d'un agent contractuel sur un emploi permanent. La déclaration de vacance d'emploi est obligatoire ainsi que l'étude de l'ensemble des candidatures recevables de fonctionnaires, multipliant ainsi l'organisation des entretiens de recrutement.

Au terme de l'année 2023, **31** agents ont bénéficié d'un avancement de grade et **4** agents d'une promotion interne.

Au titre du CNFPT, ce sont **304** sessions de formation qui ont été dispensées sur l'année 2023. Il est à noter que 50% des agents formés sont de la catégorie C.

Pôle prévention/handicap et qualité de vie au travail

La mise en place de la politique handicap

La politique de prévention se structure davantage en procédant à la nomination dès le début de l'année 2023 d'une assistante de prévention/référente handicap déjà présente au sein de la Direction. Une attention particulière a été portée aux agent(e)s techniques, notamment de l'eau et de l'assainissement, afin de prévenir des troubles musculaires squelettiques (TMS) et en apportant les équipements de protection individuel adaptés.

Un état des lieux primaire a mis en lumière un manque de matériel de premiers secours sur les sites distants. Ainsi, la CIREST s'est doté en trousse de secours et les a positionnés dans chaque bâtiment et site décentralisé ainsi qu'au parc automobile afin de permettre d'assurer les soins en cas d'urgence.

La politique de handicap se développe de plus en plus avec la mise en place de la convention provisoire (sur une année) avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes en situation de Handicap dans la Fonction Publique (FIPHFP). La convention prévoit dans son plan d'actions en 8 fiches et se structure en 5 axes principaux :

- Recrutement des travailleurs en situation de handicap
- Maintien de l'emploi
- Formations des agents et des tuteurs en relation avec les travailleurs handicapés
- Communication, information et sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs au handicap
- Actions innovantes

L'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

L'article L. 731-4 du code général de la fonction publique pose le principe de la mise en œuvre d'une action sociale par les collectivités territoriales et leurs établissements publics au bénéfice de leurs agents. Il s'agit d'une obligation légale et d'une dépense obligatoire pour les collectivités territoriales figurant dans son budget.

L'action sociale vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, et de les aider à faire face à des situations difficiles.

Dans ce cadre, des prestations d'action sociale individuelles ou collectives peuvent être octroyées. Elles ne constituent pas un élément de la rémunération, et sont attribuées indépendamment du grade, de l'emploi et de la manière de servir.

Un Comité des œuvres Sociales (COS EST) existe depuis 2006 à la CIREST. Cependant, dans le cadre de l'évolution de l'action sociale et dans la volonté de se doter d'un nouvel outil renforçant la reconnaissance des agents, une enquête a été menée auprès de ces derniers afin de récolter leurs avis pour une adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) à compter du 1er janvier 2024.

Ce sondage a permis de constater que la majorité des participants souhaitent évoluer vers un organe pouvant leur faire bénéficier d'avantages sociaux et de prises en charges supplémentaires.

Ainsi au 1^{er} janvier 2024, une convention a été signée avec le CNAS

Peuvent ainsi bénéficier des prestations de ce nouveau comité :

- Les fonctionnaires territoriaux stagiaires et titulaires en position d'activité ou de détachement ;
- Les agents contractuels en activité ou bénéficiant d'un congé rémunéré ou non rémunéré sur un emploi permanent ;
- Les agents de droit privé.

Moyens Généraux et Logistique

La direction des Moyens Généraux et de la Logistique vient en support à l'ensemble des directions pour leurs demandes d'achat et la maintenance des bâtiments de la collectivité.

En 2023 a eu lieu le recrutement en interne d'une secrétaire administrative qui a pris son poste en février.

Voici ci-dessous la composition de la direction par service :

Direction Moyens Généraux & Logistique	
Poste	Effectif
Directeur	1
Secrétaire administrative	1
Service Logistique	
Responsable logistique	1
Magasinier-livreur	2
Agent d'entretien des locaux	2
Service Patrimoine Bâti	
Chef d'équipe	1
Agent technique	2

Service Logistique

1. Missions générales

Le service assure le support pour la l'ensemble de la collectivité sur les points suivants :

- Vêtement de travail et équipement de protection individuelle
- Fourniture de bureaux
- Mobiliers de bureaux
- Matériels espaces verts
- Déménagement
- Entretien des locaux interne et externe
- Fontaine à eau
- Collation pour les événements
- Boissons et art de la table
- Dératisation/Désinsectisation des sites

2. Activités

En complément des missions générales précédemment citées, le service s'est occupé :

- De la logistique pour le repas du personnel à la Plaine des Palmistes
- Renouvellement marché de location des fontaines à eau

- Aménagement du bureau NPNRU de St-Benoit

- Décapage cursive bâtiment A et B du siège

- Fourniture de panneaux pour la DEAG
- Fournitures de vêtement de travail et d'équipement de sécurité spécifique au métier de la DEAG
- Fourniture d'outillage spécifique pour la DEAG

Service Patrimoine Bâti

1. Organisation du service

Le service patrimoine bâti est sous la responsabilité du directeur, qui occupe le poste par intérim.

2. Travaux en régie

Sur l'année 2023, l'équipe du patrimoine est intervenue sur 250 demandes de travaux divers pour

:

- Pose de panneau pour la direction environnement
- Création et remplacement de portail pour les déchetteries
- Remplacement du parquet bois de l'atrium du siège
- Peinture des locaux administratifs
- Aménagement du stand de la foire agricole de Bras Panon
- Remplacement des bavettes PVC pour bennes déchetteries
- Pose de tableaux blancs ou liège
- Tous les petits travaux de réparation (porte, serrure, plomberie) sur tous sites

3. Travaux en externe

Outre la maintenance effectuée sous contrat avec un prestataire pour l'électricité, la climatisation, les ascenseurs, les extincteurs, l'alarme incendie et intrusion, la vidéosurveillance le service s'est occupé du suivi administratif et technique des travaux ci-dessous :

- Remplacement éclairage allée piétonne siège CIREST
- Mise en place des moyens d'extinctions et de sécurité pour la nouvelle ressource FAR FAR SOLIDAIRE de St-André
- Remplacement de la porte aluminium d'accès du bureau parc auto au siège
- Travaux de climatisation, sol souple et d'électricité des bureaux NPNRU de St-Benoit
- Réparations et remplacement des stores et films des bureaux du siège
- Travaux de vidange de la fosse septique de la fourrière
- Etanchéité toiture atelier n°9 (dépôt logistique)
- Suivi et réparation des microphones de l'amphithéâtre
- Traitement anti termite structure bois atrium du siège

Commande publique, affaires juridiques et générales

ORGANISATION DE LA DIRECTION

La Direction, avec le rattachement du service des affaires générales en cours d'année 2022, est désormais composée de 3 services :

- Le service de la commande publique
- Le service des affaires juridiques
- Le service des affaires générales

Le service est composé d'une responsable, de trois (3) gestionnaires de marchés et d'une (1) assistante administrative.

Sur la compétence *affaires juridiques*, le service est composé d'une (1) chargée de conseil juridique et de contentieux qui a la charge principalement du conseil juridique et de la gestion des contentieux.

Sur la compétence des affaires générales, le service est composé d'une responsable, de deux agents administratifs, un agent d'accueil et trois coursiers.

ACTIVITES ESSENTIELLES

Service de la Commande Publique

Le service de la Commande Publique conseille les directions sur le choix des procédures, participe à leur élaboration et à leur suivi et procède auxancements des procédures de marchés.

En 2023, le service a lancé 38 nouvelles consultations.

Forme de la procédure	Nombre de Procédure
AOO	13
MAPA	23
Marché sans pub ni MEC	2
DSP	0
Total général	38

Service des Affaires Juridiques

Le service gère principalement les activités de :

- ✓ Conseils Juridiques, traitements de réclamations
- ✓ Consultations d'avocat
- ✓ Contrôle de documents à priori

La Direction des Affaires Juridiques a participé au contrôle a priori et a posteriori des rapports soumis au Conseil communautaire. Dans le cadre des dossiers qu'elle suit en propre, la Direction a pu rédiger divers rapports. Elle est également intervenue dans l'élaboration de modèle de document ou d'avis au bénéfice des services.

- ✓ La gestion précontentieuse et contentieuse

Les contentieux administratifs en cours

Nom du contentieux	Date d'ouverture	Représenté par	Commentaires
COMMUNE DE SAINT-BENOIT c/ CIREST	23/02/2018	Urban Conseil - Maître Florence DAVID	Médiation en cours
SOGEA REUNION c/ CIREST	23/07/2018	Urban Conseil - Maître Florence DAVID	Médiation en cours
Monsieur ROUSSELOT Jean Luc c/ CIREST	14/06/2022	Maître Doriane Domitile	
Syndicat SAFPTR c/ CIREST	30/12/2022	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT	
Monsieur JEREMIE Jean Idriss c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT	
Madame VIRASSAMY Isabelle c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT	
Monsieur ROUGET Rufin c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT	
Monsieur HAYANO Jean Partick C/ CIREST	24/02/2023	CL AVOCATS Maître Gaelle BENOIT	
Monsieur BOISEDU Raymond c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT	
Monsieur MARTIN Eric c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT	
Madame VELIA Marie Christelle c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT	
Monsieur VALERY Jimmy c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT	
Monsieur SOUVANE Yannis c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT	

Monsieur ROBERT Harry c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur PICARD Jean Baptiste c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Madame MAUSOLE Juliette c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur MARIE Guillaume c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur LARIVIERE Jean Philippe c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Madame HAPOLD Laurence c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur GRONDIN André c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur CAZALOU Jerome c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur CARINY Julien c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Madame AMOURGOM Eulalie c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur OGIRE Gerald c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur ELLAMA Georges Marie c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur ALAGAPIN Anielle c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur TECHER Jude c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur TUGAR Pascal	24/02/2023	CLL AVOCATS Maitre - Gaelle BENOIT
Monsieur VELIA Yann c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur BOUTCHAMA Jerome c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur PAUSE Jean Claude c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Madame CATAN Stephanie c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur CORDON Frédéric	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur DIJOUX Johny c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur GAUVIN Serge c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur HONORINE Bruno c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT

Monsieur JEBANE Dominique c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Madame MAILLOT Micheline c/ CIREST	24/ 02 /2023	
Monsieur NAZE Lucay c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur OLIVIER Erick c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur RINEL Sergio c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur RAMASSAMY Jean Marie c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur RAMIN Gerald c/ CIREST	24/02/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur Jean Idriss JEREMIE c/ CIREST	03/03/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur HOAREAU Jean Francois c/ CIREST	16/03/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur HOAREAU Mireille c/ CIREST	16/03/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur HOARAU Jean Fred c/ CIREST	16/03/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur COLLET Zulme	16/03/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur FOSSE Valentin c/ CIREST	16/03/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT
Monsieur PAYET Yves- Philippe c/ CIREST	11/04/2023	CLL AVOCATS - Maître Gaëlle BENOIT

Les contentieux administratifs terminés

Nom du contentieux	Date d'ouverture	Représenté par	Commentaire
Jean-François NATCHAN c/ CIREST	13/06/2022	Me Alain BENSOUSSAN	Gagné
Syndicat INTERCO CFDT de La Réunion et autres	16/02/2023	Pas de défense	Gagné

Les contentieux judiciaires en cours

Nom du contentieux	Date d'ouverture	Représenté par	Commentaires
CIREST c/ SAS Bourbon Bois	04/09/2023	Maître LOMARI	Projet de protocole transactionnel en cours depuis le 03/04/2024
CIREST c/ SCI KTNISS	27/06/2023	Maître Julie RAMSAMY	
CIREST c/ SCI SORETRAL OI	04/08/2023	Maître Julie RAMSAMY	

Les contentieux judiciaires terminés

Nom du contentieux	Date d'ouverture	Représenté par	Commentaire
CIREST c/ SCI LSV974	30/03/2023	Maître Julie RAMSAMY	Jugé le 19/03/2024 Gagné
CIREST c/ SARL ÉCO DÉCHETS RÉUNION	06/07/2023	Maître Julie RAMSAMY	Jugé le 19/03/2024 Gagné

Service des Affaires générales

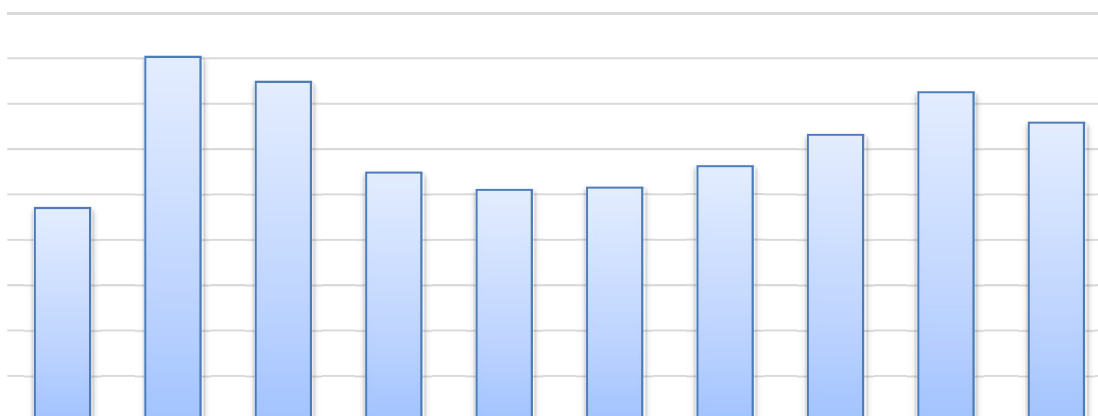
Le service des affaires générales gère :

- Le secrétariat général
- L'accueil physique et téléphonique
- Les coursiers

En 2023, le service a organisé 7 conseils avec 210 rapports présentés et 5 bureaux communautaires avec 19 rapports présentés.

Le traitement du courrier est une mission importante du service où tous les courriers arrivés sont centralisés et dispatchés dans les services.

Au total en 2023, 7821 courriers ont été traités par le service avec la répartition suivante :



Systemes d'information

Dans les processus de gestion de la CIREST, l'informatique joue un rôle de plus en plus central, répondant à l'exigence de la digitalisation de ce service public. Cette transformation numérique pose des défis en termes d'interopérabilité et de sécurité des systèmes d'information. Elle nécessite l'instauration de normes et de protocoles pour l'échange de données, ainsi que des mesures de sécurité pour protéger les données sensibles et prévenir les cyberattaques.

En 2023, plusieurs initiatives ont été lancées : le parcours de cyber sécurité piloté par l'ANSSI, l'acquisition de nouveaux logiciels métiers, le déploiement de processus de dématérialisation, et le renouvellement des marchés des télécommunications et des consommables, tout en continuant les activités courantes.

Le parcours cyber sécurité (ANSSI)

Pour relancer l'économie affectée par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et encourager le développement des secteurs d'avenir, le gouvernement a lancé en septembre 2020 le plan France Relance. Ce dispositif comporte un volet cybersécurité doté d'un fonds de 136 millions d'euros.

L'objectif du volet cybersécurité de France Relance, dont le pilotage a été confié à l'ANSSI, est de renforcer la sécurité des administrations, des collectivités, des établissements de santé et des organismes publics tout en dynamisant l'écosystème industriel français.

Face à la recrudescence des cyber attaques dont ont été victimes des organismes publics et privés ces dernières années. La collectivité s'est inscrite à ce parcours afin de bénéficier des services proposés et renforcer son système d'information.

Budget du projet

Désignation	Etat (France relance)	CIREST
Pack initial	40 000,00 € TTC	20 000,00 €
Packs relais	50 000,00 € TTC	TTC

Coût estimatif du projet : 110 000,00 € TTC

La première phase de ce parcours de sécurité, intitulée « le pack initial », a été réalisée l'année dernière avec le prestataire terrain, Orange Cyber Défense, et le prestataire accompagnateur, Formind.

Dans ce cadre, un audit de sécurité a été effectué afin de déterminer les actions urgentes et celles à mener à court terme pour améliorer notre système d'information, actions qui seront mises en œuvre dans le cadre du pack relais en 2024. De plus, l'ensemble des agents de la collectivité a bénéficié d'une campagne de sensibilisation à la cyber sécurité.

L'acquisition de nouveaux logiciels métiers,

La collectivité a fait l'acquisition de deux nouveaux logiciels métiers dont la mise en œuvre à débuter fin de 2023 pour exploitation en 2024.

La première concerne la gestion des conteneurs pour la direction de l'environnement, appelée « Gesbac ». L'objectif de cette acquisition est de permettre une meilleure gestion des bacs poubelles, principalement pour nos administrés, en facilitant la coordination entre nos prestataires et la collectivité, et en simplifiant la transition de la base de données lors des renouvellements des marchés de collecte.

La deuxième concerne la gestion des patrimoines locatifs pour la direction économique, appelée « Webloc », éditée par Seldon France.

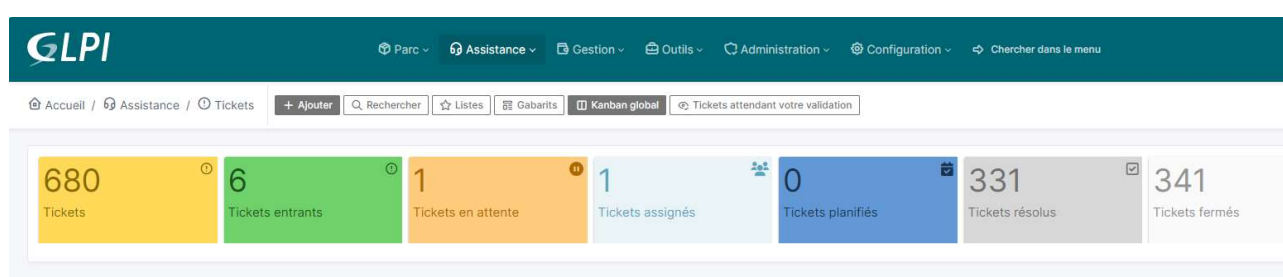
Les objectifs de cette acquisition sont les suivants :

Gestion locative : prise en charge des lots, des tiers, des contrats, des redevances, etc.

Gestion financière : émission de titres et de mandats directement dans la gestion financière.

Gestion fiscale : optimisation de la taxe foncière.

La DSI a mis à niveau le logiciel de gestion du parc informatique, afin de faciliter l'inventaire du parc et la gestion des incidents, au travers d'une solution open source sous licence libre, appelée « GLPI »



Les fonctionnalités :

Fonctionnalités d'inventaire.

Gestion administrative et financière.

Gestion d'émission de tickets et des requêtes, fonctionnalités de contrôle (monitoring).

Gestion des problèmes et des changements.

Assignation des équipements : lieu, utilisateurs et groupes.

Interface simplifiée permettant aux utilisateurs finaux de soumettre un ticket.

Générateur de rapports d'actifs et d'assistance : matériel, réseau ou interventions (support).

Ce logiciel, réinstallé à partir de zéro pour repartir sur de bonnes bases, est le principal outil de gestion du parc informatique, notamment pour l'inventaire et la gestion des incidents. Les autres fonctionnalités seront déployées progressivement.

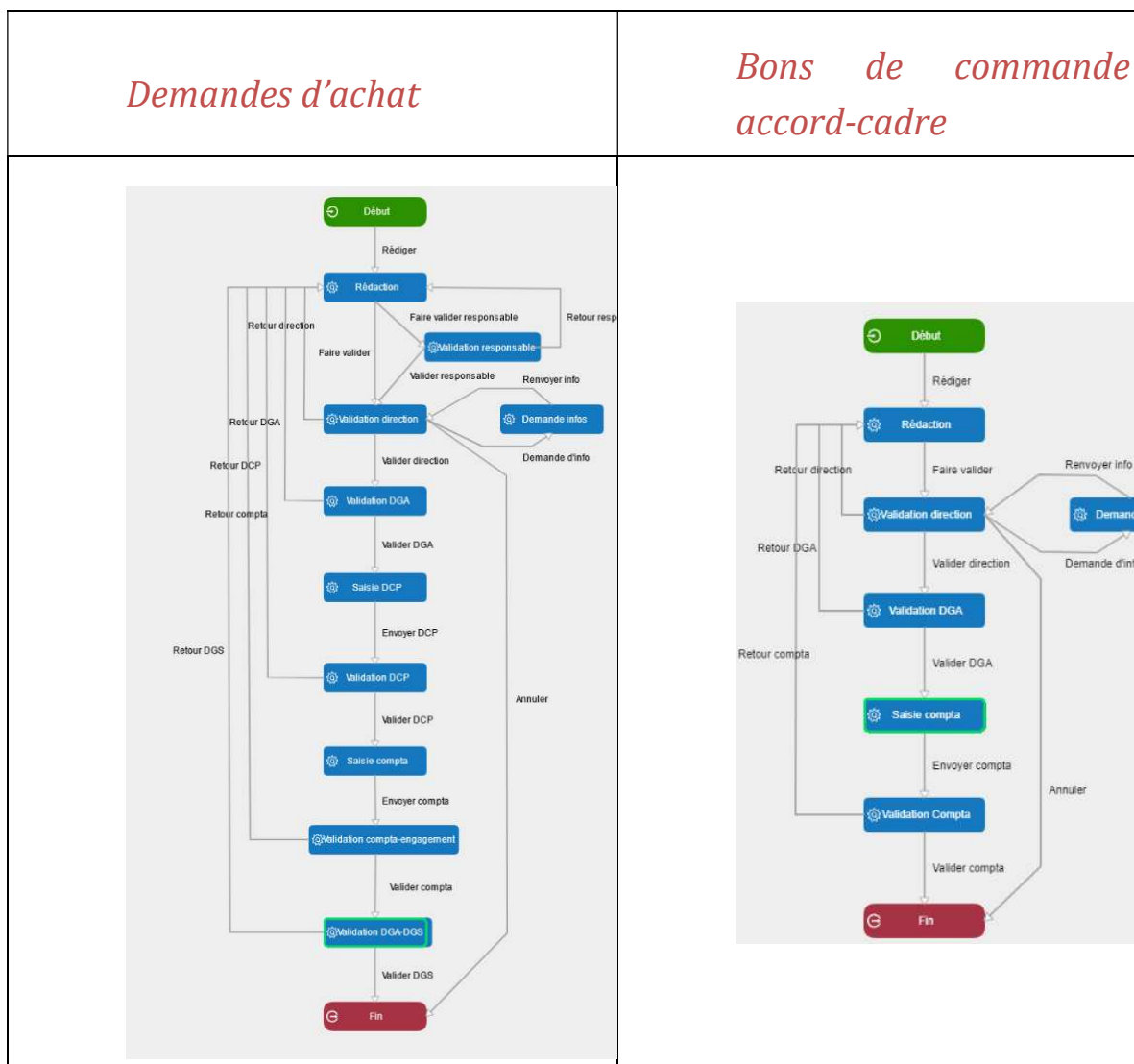
Les processus de dématérialisation,

Dans la continuité de la dématérialisation des processus métiers, des solutions telles que iParapheur, Webdelib et la Gestion Électronique de Documents (GED) continuent d'être optimisées pour les services de la CIREST.

Les objectifs sont de réduire les délais de traitement, les coûts liés à l'impression et l'empreinte écologique en diminuant l'utilisation de papier.

Exemples :

Gestion des fiches marchés (pré-engagement) dans la GED – Procédure < 40 000,00 HT



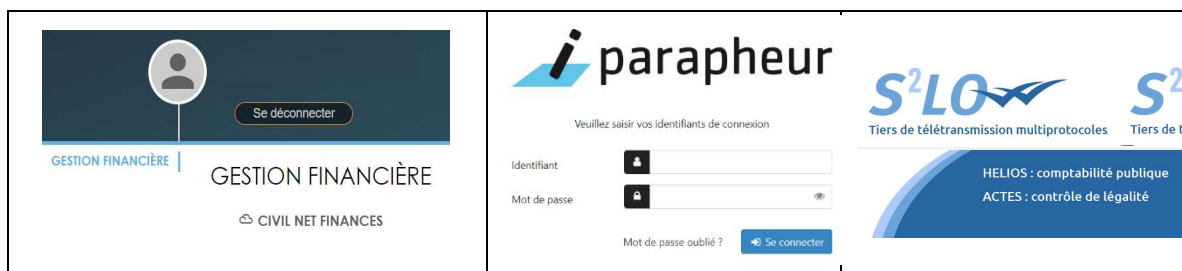
- Flux PES

Auparavant, nos mandats (flux PES) étaient validés et signés électroniquement sur une plateforme externalisée chez DOCAPOST. La difficulté de cette solution résidait dans la mise à jour des circuits de validation en cas de besoin.

Un nouveau système de validation a été mis en place avec les logiciels que nous avons déployés ces dernières années (Iparapheur, S2low).

Les flux PES ont été paramétrés dans CIRIL pour qu'ils utilisent la solution i-parapheur pour les

validations et signatures, et S2low pour la transmission au Trésor public



Marchés télécommunications et des consommables informatiques

En 2023, deux marchés ont été relancés.

Le premier marché est un appel d'offres pour un accord-cadre à bons de commande intitulé « Fournitures et services en télécommunication » sur une durée de 4 ans, comprenant 4 lots :

L'estimation du montant maximum annuel pour l'ensemble des lots est de 134 000,00 € HT.

Lot 01 : Lignes isolées et accès internet ADSL/VDSL

Ce lot concerne les accès internet ADSL et les lignes téléphoniques des sites distants de la CIREST (déchetteries, régies, Plie, fourrière, etc.).

Titulaire : Idom Technologie

Lot 02 : Accès internet fibre non garanti (mutualisé)

Ce lot permet de passer certains sites de l'ADSL à la fibre et de créer de nouvelles lignes internet.

Titulaire : Canal+ Télécom

Lot 03 : Accès principaux

Ce lot concerne les lignes du standard téléphonique du siège.

Titulaire : Canal+ Télécom

Lot 04 : Téléphonie mobile

Ce lot couvre la flotte de téléphones mobiles.

Titulaire : SFR Réunion

Le second marché est un MAPA (Marché à Procédure Adaptée) pour un accord-cadre à bons de commande intitulé « Achat et livraison de consommables informatiques » sur une durée de 4 ans, comprenant un lot unique.

L'estimation du montant maximum annuel pour ce marché est de 25 000,00 € HT.

Titulaire : Hyperion

Activités récurrentes

La maintenance et l'évolution du parc informatique et téléphonique

Assurer le bon fonctionnement des équipements et des systèmes utilisés par la collectivité. Cela implique la gestion des mises à jour logicielles, des correctifs de sécurité, ainsi que le remplacement ou la mise à niveau des matériels obsolètes.

La gestion des abonnements de téléphonie fixe, mobile et internet

Cela comprend la gestion des contrats avec les opérateurs, la gestion des lignes téléphoniques et desservices associés, ainsi que le suivi des coûts et de la consommation.

La gestion de renouvellement des licences et contrats logiciels

Maintenir l'utilisation légale et à jour des logiciels utilisés par la collectivité. Cela consiste à surveiller les dates d'expiration des licences, de renouveler les contrats, de gérer les mises à niveau et de s'assurer de la conformité aux licences logicielles.

La location et la maintenance des copieurs

Garantir un accès continu à des équipements d'impression et de numérisation. Cela inclut la gestion des contrats de location, la planification des maintenances préventives et curatives, ainsi que le suivi des coûts et de l'utilisation des copieurs.

L'achat et gestion des consommables informatiques

Nécessaire bon fonctionnement des équipements, tels que les cartouches d'encre, les toners, les câbles, le spare nécessaire à la maintenance etc. Cela implique de gérer les stocks, de passer des commandes en temps opportun et de suivre les dépenses associées.

M2M (Machine to Machine) – SOFREL de la Plaine des Palmistes

La mise en réseau des boîtiers Sofrel des stations d'eau potable à la Plaine des Palmistes, via la technologie M2M, avait pour objectif de centraliser la remontée d'informations des stations d'eau potable vers l'UTEP Bras des Calumets

L'accompagnement des services pour l'utilisation optimale des logiciels "métier"

Permettre aux différents services de la collectivité d'exploiter pleinement les fonctionnalités des logiciels spécifiques à leur domaine d'activité. Cela peut inclure la formation des utilisateurs, le support technique et l'optimisation des processus de travail.

Télétravail

La direction déploie tous les moyens nécessaires pour assurer la gestion du télétravail des agents de notre collectivité, dans le but de préserver les conditions de travail de chacun tout en sécurisant notre système d'information. De nouvelles mesures ont été instaurées pour contrôler l'accès à notre système, incluant la limitation des autorisations VPN aux pays autres que la France, suite à des tentatives d'intrusion

infructueuses en provenance de diverses régions.

Exemple de tentative d'intrusion (log)

Message meets Alert condition

The following critical firewall event was detected: SSL VPN login fail.

```
date=2023-12-11    time=13:18:09    devname=FG100E-2    devid=FG100ETK18005683
logid="0101039426" type="event"  subtype="vpn"    level="alert"    vd="root"    eventtime=1702286289
logdesc="SSL VPN login fail" action="ssl-login-fail" tunneltype="ssl-web" tunnelid=0 remip=89.248.192.55
user="admin" group="N/A" dst_host="N/A" reason="sslvpn_login_unknown_user" msg="SSL user failed to
logged in"
```

La direction informatique doit maintenir un système d'information performant pour sa collectivité. Les tâches récurrentes sont essentielles pour assurer le bon fonctionnement des activités quotidiennes et soutenir la transformation numérique de la collectivité.

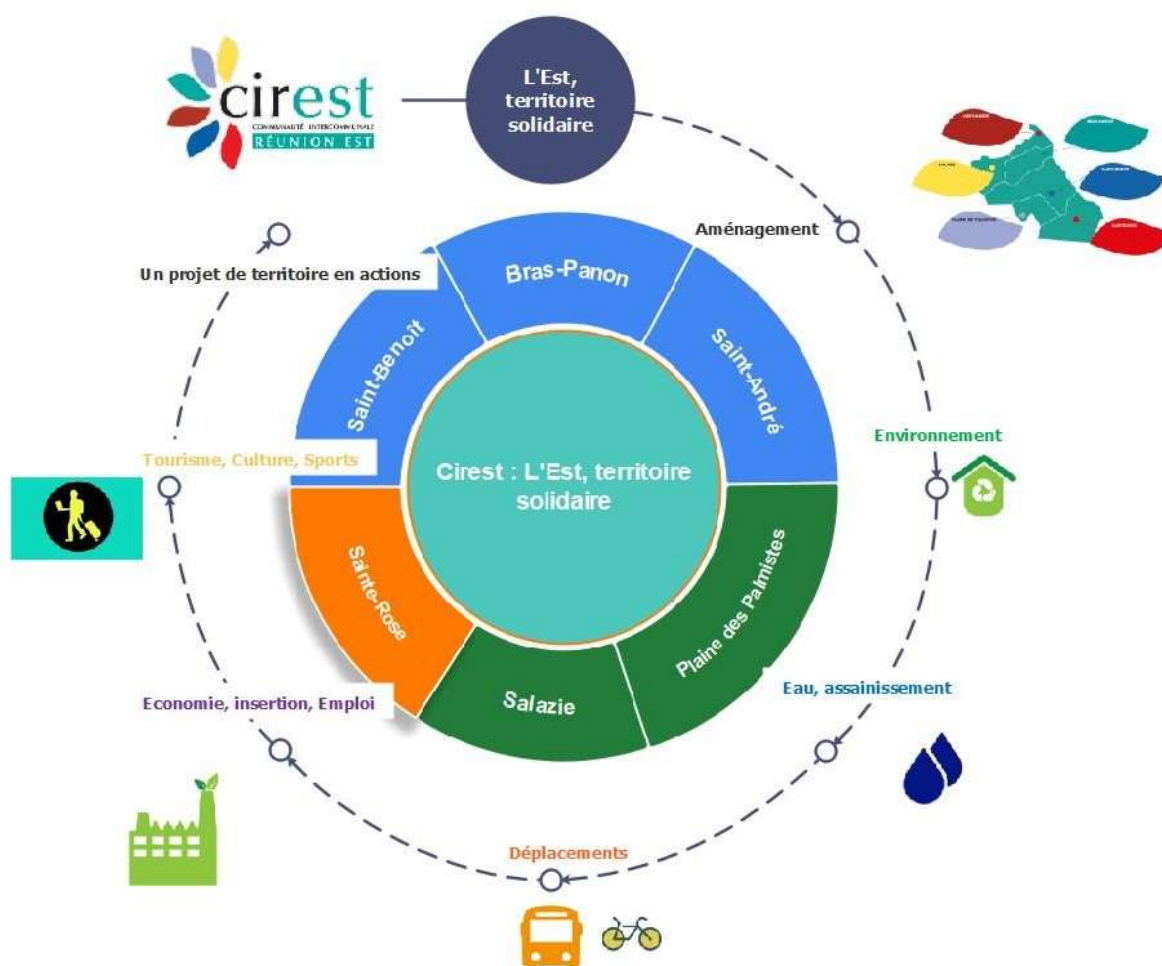
LA COMMUNICATION



Le 15 juillet 2022, avec le recrutement d'un directeur, le service communication s'est transformé en direction de la communication et des relations aux usagers. Cette transformation d'un service à une direction traduit une évolution d'une fonction support à une fonction de prescripteur destinée au déploiement d'une stratégie de la communication qui s'appuie sur une approche de marketing territorial.

LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DEPLOYEE :

La ligne directrice de la stratégie de communication déployée vise à donner à voir le déploiement du projet de territoire, porté par la solidarité. Elle englobe l'ensemble des volets des compétences de notre intercommunalité. La mise en œuvre de cette stratégie requiert une collaboration étroite avec les directions afin d'identifier les actions clés sur lesquelles communiquées. Cette stratégie de communication peut être conceptualisée comme suit :



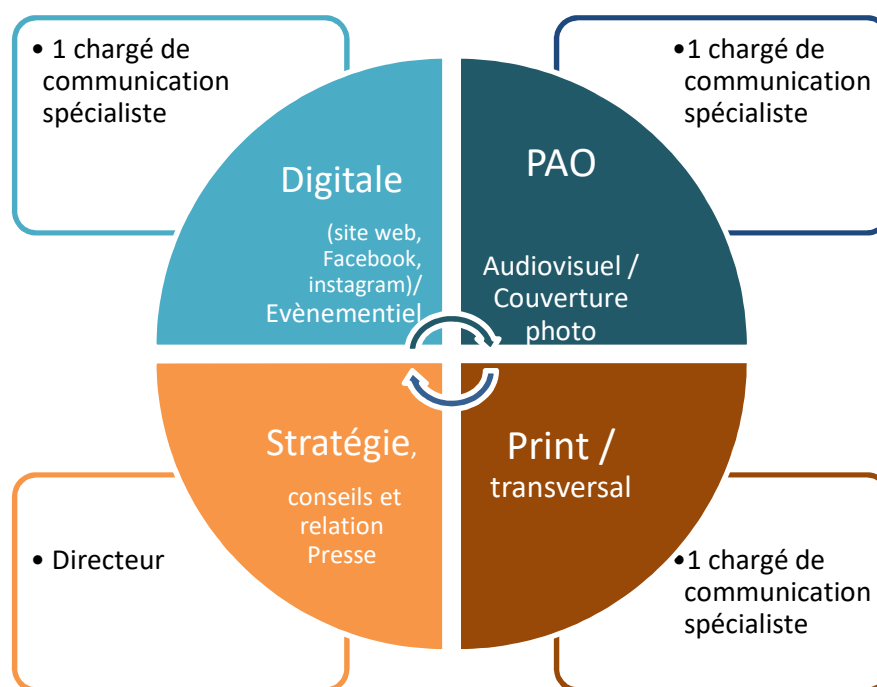
RESSOURCES HUMAINES :

En termes de ressources humaines, la direction de la communication et des relations aux usagers se compose de 4 agents :

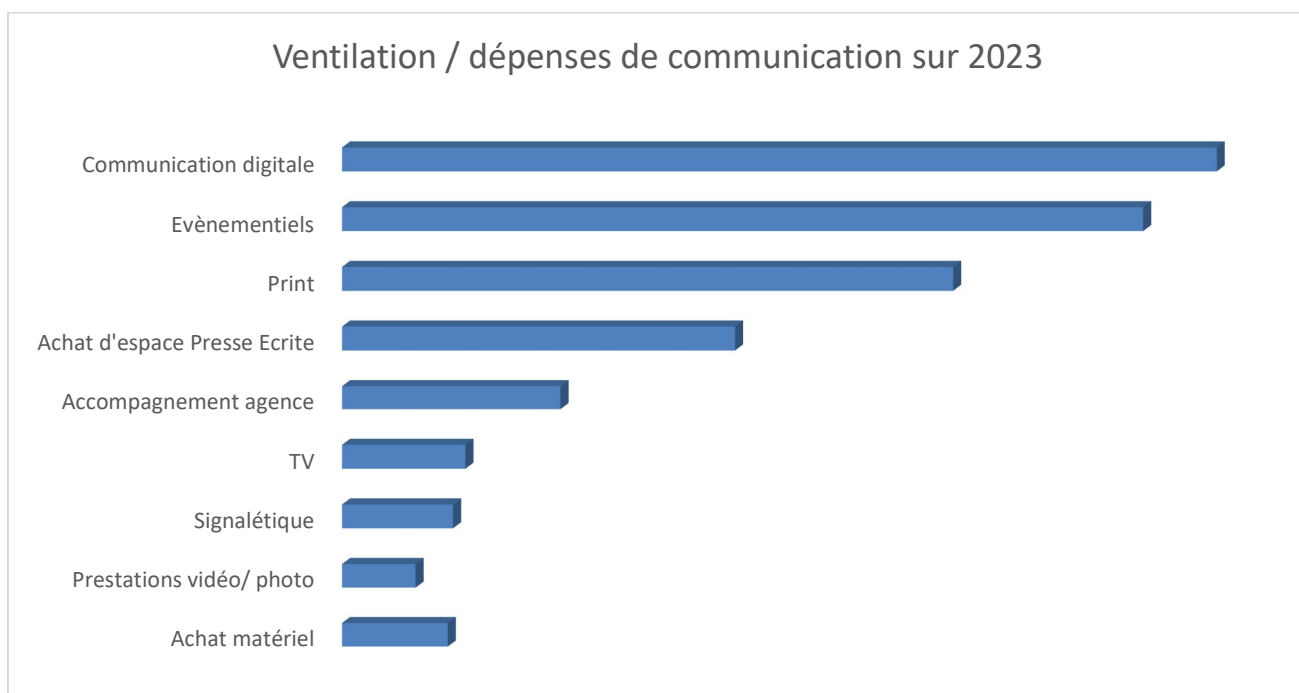
- 1 directeur, catégorie A
- 1 chargé de communication, catégorie B
- 2 chargés de communication, catégorie C

L'ensemble des chargés de communication sont positionnés sur la même fiche de poste. En 2023, une réflexion a donc été engagée pour un positionnement par pôle d'expertise des collaborateurs de la direction **mais ce, sans cloisonnement**.

L'objectif visé est de maintenir une interopérabilité indispensable au bon fonctionnement de la direction notamment en cas de plan de charge tendu, en mode projet et enfin, pour garantir une continuité de service pendant les absences.



VENTILATION DES DEPENSES ENGAGEES SUR 2023 :



En termes d'achats, en 2023, la direction de la communication et des relations aux usagers a procédé à 45 consultations (contre 23 en N-1) portant sur des besoins en information ou en communication de la collectivité.

Par rapport à l'année précédente, ce chiffre est en évolution de 95,65 %.

Sur ce volume d'achats, trois marchés sont à souligner :

- un nouveau marché pour l'hébergement, la maintenance et l'évolution du site Internet existant de la Cirest, www.cirest.fr.
- Le renouvellement de la signalétique des déchèteries
- La communication digitale de la Cirest.

Annuellement, le suivi des achats compte en moyenne pour 0.25 ETP dans le plan de charge de chaque chargé de communication et peut atteindre les 0.75 ETP sur certains mois. C'est le cas en particulier pour le chargé de communication transversal positionné sur le *print*.

ACTIONS DE COMMUNICATION GLOBALE REALISEES EN 2023 :

Outre les missions détaillées précédemment, la direction de la communication et des relations aux usagers a également mené des opérations ponctuelles de communication globale :

→ **CONFERENCE DE PRESSE AUTOUR DU TRANSPORT DANS L'EST** (28 juin 2023)

→ **COUVERTURE PRESSE DES PREMIERES RENCONTRES ECONOMIQUES DE L'EST**
(juin 2023)

→ **SUPPLEMENT SPECIAL DU QUOTIDIEN DE 32 pages consacré aux missions et projets de la CIREST** (octobre 2023)



→ **CONFERENCE DE PRESSE *IN SITU* NETTOYAGE DE LA MARE A POULE D'EAU** (Salazie/ Novembre 2023)

1. Détail des missions fonctionnelles réalisées en 2023 :

COMMUNICATION DIGITALE (ENGLOBANT LE SITE WEB)

La Cirest possède :

- ☛ Un site web,
- ☛ Une page Facebook,
- ☛ Un compte instagram,
- ☛ **Une page LinkedIn** qui est alimentée principalement par la direction du développement économique, de l'emploi et de l'insertion,
- ☛ **Une application, « Kitritou »** : portée par la direction de l'environnement et de la transition écologique,
- ☛ **Un intranet** alimenté principalement par la direction des ressources humaines avec une mise en ligne transitant par la direction de la communication et des relations aux usagers.

Au premier semestre 2023, ce portefeuille digital se complétait de rubriques dédiées à la Cirest souscrites dans des médias locaux d'information online à savoir : Imaz Press Réunion, Culture Clic, Freedom et Zinfos 974. Ces partenariats ont été suspendus en milieu d'année afin de dresser un bilan des retombées obtenues. Cette évaluation a servi de base pour l'élaboration d'un nouveau marché de communication digitale resserré autour de médias d'information générant le plus de trafic visiteurs.

En synthèse, en matière de communication digitale, les missions de la direction de la communication et des relations aux usagers sont les suivantes :

- Diffusion systématisée des communiqués relatifs à l'eau notamment ceux de la Régie des Eaux de la Cirest sur notre site internet et notre page Facebook (environ 200 Post Facebook/ an) ;
 - Couverture des actualités Cirest : rédaction de brèves, couverture photo et diffusion sur nos canaux digitaux de diffusion avec transmission des informations à nos partenaires médias (environ 50 Post Facebook/ an) ;
 - Diffusion systématisée des communiqués relatifs à la collecte des déchets sur notre site internet et notre page Facebook (environ 25 Post Facebook/ an) ;
 - Diffusion systématisée des communiqués relatifs aux transports scolaires sur notre site internet et notre page Facebook ;
 - Diffusion sur le site internet des décisions et autres actes réglementaires ;
 - Tout communiqué de la collectivité
- +
- Traitement quotidien des messages et requêtes reçus sur notre site internet, notre page facebook et l'application Kitritou ;
 - Gestion de l'intranet et diffusion des supports/ informations internes notamment RH

Evènementiels :

→ STAND CIREST - FOIRE AGRICOLE DE BRAS-PANON

Avril/ mai 2023 : La Direction de la communication et des relations aux usagers en lien avec la Direction de l'Environnement et de la transition écologique a piloté le stand Cirest de la 44ème foire de Bras-Panon. La direction a notamment assuré la gestion et la coordination des permanences sur le stand, la logistique, la mise en place d'une animation-jeu (photomaton avec quizz), la réservation de stand, le suivi des conventions ainsi que le montage du stand par les différentes équipes. Un concept de mur d'expression ouvert aux visiteurs a été également proposé pour la première fois.

→ OPERATION MAI A VELO 2023

Fin avril/ mai 2023 : En parallèle avec la préparation du stand CIREST de la foire, la Direction de la communication et des relations aux usagers a travaillé en étroite collaboration avec le service mobilité de la direction des déplacements sur une première participation de la CIREST au challenge national « Mai à Vélo ». La direction est ainsi intervenue sur l'accompagnement projet, le plan de communication ainsi que sur l'achat des lots remis aux participants.

→ STAND CIREST – Fête du choucou 2023 (Salazie)

Juillet 2023 : la Direction de la communication et des relations aux usagers a piloté un stand Cirest lors de la Fête du Choucou de Salazie. Le décorum a été entièrement réalisé par la direction de la communication et des relations aux usagers en lien étroit avec la direction des moyens généraux en charge de l'installation et du démontage.

→ STAND CIREST – Village de la mobilité (Saint-Paul)

Septembre 2023 : La CIREST ayant été invitée au premier village de la mobilité organisé sur Saint-Paul, la Direction de la communication et des relations aux usagers a piloté un stand Cirest autour de la mobilité avec le concours du service communication d'Estival. Le décorum a été entièrement réalisé par la direction de la communication et des relations aux usagers en lien étroit avec la direction des moyens généraux en charge de l'installation et du démontage.

→ BOUTIK ALE FAR FAR – Inauguration (Saint-André)

Novembre 2023 : Notre direction a accompagné la direction de l'environnement et de la transition écologique dans l'inauguration de la boutique du réemploi localisée à Saint-André sur les aspects logistiques et protocolaire. Par ailleurs, elle est intervenue sur ses missions pivot à savoir la

signalétique du bâtiment et la communication.

→ NOS AUTRES INTERVENTIONS :

Durant 2023, la Direction de la communication et des relations aux usagers a également accompagné :

- La direction de la planification pour l'inauguration officielle de la station ATMO sur l'école Daniel Honoré en janvier ;
- La mission culture et sport sur les célébrations de la fête de la musique en juin, la journée internationale des langues en septembre, la semaine de la lang Kreol en octobre, l'anniversaire de la signature de la charte kréol par notre intercommunalité en novembre et le 20 décembre ;
- La direction de l'économie, de l'emploi et de l'insertion essentiellement en matière de médiatisation et de couverture photo de la semaine de l'industrie en novembre ;
- La direction générale sur l'accueil du conseil communautaire des enfants de la ville de Saint-Benoît ainsi que d'une délégation de lycéens ERASMUS.

AUDIOVISUEL / COUVERTURE PHOTO :

Les prestations audiovisuelles abordées dans ce point recourent la vidéo et la photographie. Elles sont réalisées principalement par un seul chargé de communication qui par ailleurs, intervient également sur la partie créative avec la mise en forme de document.

A. La production vidéo

Le montage vidéo et la mise en forme graphique sont deux métiers différents mais qui sont tout autant consommateur de temps dans la production, en particulier pour la production de vidéo. En 2023, le plan de charge sur les besoins en photo et de conception graphique a absorbé pratiquement 100 % d'un ETP. Ce qui a réduit drastiquement les capacités de la direction à répondre en interne aux besoins de la collectivité sur la production de vidéos. Néanmoins, en 2023, deux vidéos ont été tournées en interne pour la direction de l'environnement et de la transition écologique :

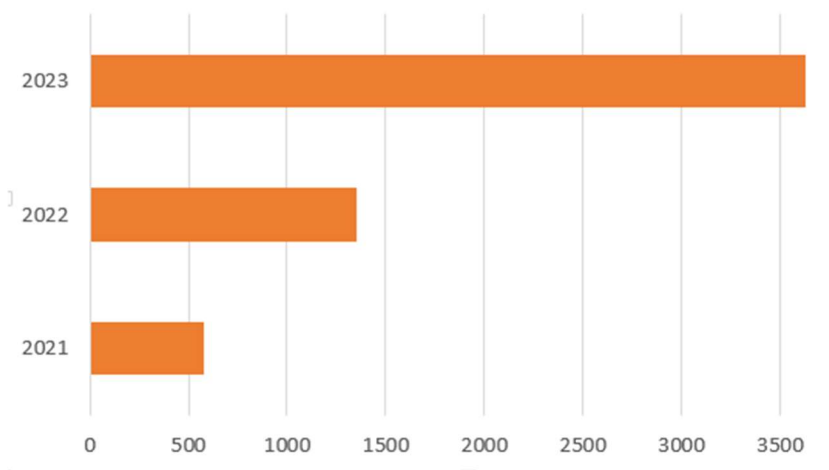
- 1 tutorat sur le compostage
- 1 tutorat sur le broyage

Toujours pour la direction de l'environnement et de la transition écologique, notre direction a passé commande, par le biais d'une consultation, d'une prestation de service portant sur la réalisation de 5 capsules vidéos dédiée à une campagne de sensibilisation aux éco-gestes portée par Léa Churros. Par ailleurs, il convient de rajouter la production par la direction d'un film institutionnel.

B. La couverture photo

2023 marque un accroissement majeur de la couverture photo de l'actualité de la Cirest avec un taux d'évolution de 171,53 % par rapport à l'année N-1.

A ce volet communication, s'ajoute l'accompagnement photo de la direction des finances dans le cadre de la vérification du respect des obligations de communication fixées aux communes attributaires dans le cadre du Fonds d'Investissement Intercommunal de Solidarité (FIIS).



BESOINS EN IMPRIMERIE (OU PRINT)

Une partie majeure des activités de la direction de la communication et des relations aux usagers a trait aux besoins en impression de la collectivité. Notre intervention se décompose en trois séquences :

1. L'achat avec en amont l'analyse du besoin puis la rédaction des consultations
2. La conception graphique des supports
3. Le suivi de réalisation et de facturation

➔ BESOINS GENERAUX EN PAPETERIE, SIGNALETIQUES ET DIVERS

En l'absence d'un service reprographie rattaché aux moyens généraux, la direction de la communication et des relations aux usagers est amenée en sus de ses missions de communication à répondre à l'ensemble des besoins en papèterie et en signalétique de la collectivité. Ce traitement part des phases d'achat à celui de la gestion des stocks.

Concrètement, il s'agit de :

- La signalétique du parc auto
- La signalétique des bâtiments (siège, annexes et autres)
- La gestion de toute papèterie marquée CIREST (papier à en-tête, enveloppes, etc.)

➔ BESOINS DE LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

La direction de la communication et des relations aux usagers répond tout au long de l'année aux besoins conséquents de communication comme d'information de la direction de l'environnement et de la transition écologique. Aussi bien ponctuels que récurrents, ces besoins cumulés mobilisent annuellement pratiquement 1 ETP de chargé de communication.

Concrètement, nos interventions ont porté sur :

- Le renouvellement de la signalétique déchèterie
- La commande des panneaux « dépôts sauvages »
- Les maquettes des calendriers de collecte
- Les enveloppes destinées aux calendriers de collecte
- Le calendrier de la déchèterie mobile de Salazie
- Le courrier d'accompagnement du calendrier sur les bons gestes
- Création d'un visuel générique pour les voitures gênantes qui sera utilisé par les collecteurs
- Les flyers pour les collectes modifiées
- Les flyer grand public sur le réemploi A5 x 200 (maquette + impression)
- La création des flyers de communication pour la livraison des 53 nouvelles bornes
- La commande de tabliers destinés à la Lutte contre le Gaspillage Alimentaire
- La création et impression d'autocollants « bacs poubelles HS »
- L'adaptation du visuel des nouvelles bornes à verre à la borne de 3 m3 livrées
- Opération « Ramen out barket » - Mise en forme de la charte/ Affiches + autocollants
- La signalétique autour de la boutique du réemploi ALE FAR FAR
- Divers (ici, non listés)

➔ BESOINS AUTRES DIRECTIONS :

La direction de la communication et des relations aux usagers répond tout au long de l'année aux besoins spécifiques des directions. Parmi les besoins exprimés présentant un caractère récurrent :

DIRECTIONS	Requêtes	Période
Direction Générale	Document de synthèse du débat d'orientations budgétaires	Janvier / février
Direction des déplacements	Campagne d'information pour l'inscription aux transports scolaires	Mai / juin
Direction de l'économie, de l'emploi et de l'insertion	Documentation d'informations	Au fil de l'eau

Direction du Contrôle du Service Public & de la Tranquillité Publique	Supports d'information sur les différentes campagnes de sensibilisation lancées par la direction notamment autour de la stérilisation des animaux et des propriétaires de molosse.	Au fil de l'eau
--	--	-----------------

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2024_C_092
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TREIZE JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **07/06/2024**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
30	12	6	0

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Catherine Anne PAYET, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Daniel GONTHIER

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Johnny PAYET, Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Madame Michèle MARIAYE, Monsieur Patrick DALLEAU

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Mario MOREAU donne procuration à Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Jean-Paul CONSTANT donne procuration à Madame Elodie PRAUD, Madame Alexa SOUPOU donne procuration à Madame Catherine Anne PAYET, Monsieur Jean Yannick RAMIN donne procuration à Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Laurent PAPAYA donne procuration à Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Georges PARVEDY, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER donne procuration à Monsieur Bruno ROBERT, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2024_C_092

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Le rapport ci-joint présente le bilan d'activité annuel de la CIREST pour l'année 2023.

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-39,

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 0 « Pour »,

- **DE PRENDRE ACTE** du rapport d'activité 2023 joint en annexe.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Monsieur Patrice BOULEVART

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2024_C_091

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAIQUE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TREIZE JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **07/06/2024**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
30	12	6	41

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Catherine Anne PAYET, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Daniel GONTHIER

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Johnny PAYET, Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Madame Michèle MARIAYE, Monsieur Patrick DALLEAU

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Mario MOREAU donne procuration à Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Jean-Paul CONSTANT donne procuration à Madame Elodie PRAUD, Madame Alexa SOUPOU donne procuration à Madame Catherine Anne PAYET, Monsieur Jean Yannick RAMIN donne procuration à Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Laurent PAPAYA donne procuration à Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Georges PARVEDY, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER donne procuration à Monsieur Bruno ROBERT, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2024_C_091
COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAIQUE

Le résultat de clôture au 31/12/2023 du budget annexe « Photovoltaïque » s'élève à (+) 24 189.37 € toutes sections confondues en tenant compte du résultat antérieur.

Les deux sections présentent les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : **(+) 24 189.39 €**
- Section d'investissement : **(-) 0.02 €**

Aucun reste à réaliser n'a été constaté sur l'exercice écoulé.

Les résultats constatés au compte administratif 2023 du budget annexe « Photovoltaïque » se décomposent de la manière suivante :

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	81 500,33	52 945,68	64,96%
Recettes	81 500,33	77 135,05	94,64%
Résultat de l'exercice		24 189,37	

FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	57 500,31	29 375,34	51,09%
Recettes	57 500,31	33 664,42	58,55%
Résultat de l'exercice		4 289,08	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		19 900,31	
Résultat de clôture (A)		24 189,39	

INVESTISSEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	24 000,02	23 570,32	98,21%
Recettes	24 000,02	23 570,32	98,21%
Résultat de l'exercice		0,00	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		-0,02	
Résultat de clôture (B)		-0,02	

Résultat global de clôture (A+B)		24 189,37	
---	--	------------------	--

En ce qui concerne la section de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023 correspondent :

- au frais d'entretien des panneaux pour 465.60 € (chapitre 011)
- au remboursement des intérêts d'emprunt à hauteur de 5 339.44 € (chapitre 66)
- à l'obligation d'amortissement des installations pour 23 570,30 € (chapitre 042).

Les recettes encaissées au titre de la vente de la production d'électricité à EDF se sont élevées à 33 663.82 € (chapitre 70).

Enfin, l'excédent de fonctionnement de 2022 a été repris en recettes de la section de fonctionnement du budget 2023 (compte 002) à hauteur de 19 900.31 €.

En ce qui concerne la section d'investissement :

Les dépenses d'investissement ont concerné :

- le remboursement du capital de l'emprunt pour 23 570,32 € (chapitre 16)
- la reprise du déficit d'investissement de l'exercice 2022 pour (-) 0.02 € en dépenses (chapitre 001).

Les recettes d'investissement ont concerné :

- la dotation aux amortissements des panneaux photovoltaïque pour 23 570,30 € (chapitre 040)
- la couverture du déficit d'investissement de 2022 à hauteur de 0.02 € (chapitre 10).

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-14 et L.2121-31 relatifs à la désignation d'un président de séance autre que le Président pour le débat et l'arrêt du compte administratif et à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-1- relatif aux dispositions relatives au fonctionnement du conseil municipal applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale,

Le Président Patrice SELLY quitte la séance et ne participe au vote.


La présidence est assurée par M. Dominique PANAMBALOM, 1^{er} Vice-Président.

**Le Conseil Communautaire décide, à la majorité des suffrages exprimés, avec 26 « Pour »,
14 « abstentions »
1 « contre »**

- **D'ADOPTER** le compte administratif 2023 du budget annexe « Photovoltaïque », conformément au document comptable joint en annexe.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Signé électroniquement par : Patrice BOULEVART
Date de signature : 26/06/2024
Qualité : 10e Vice Président

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le 
ID : 974-249740093-20240613-2024_C_091-DE

Signé électroniquement par : Patrice Selly
Date de signature : 26/06/2024
Qualité : Président de la CIREST



Le Président

Patrice SELLY



COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2024_C_085
COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET PRINCIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TREIZE JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **07/06/2024**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
30	12	6	41

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Catherine Anne PAYET, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Daniel GONTHIER

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Johnny PAYET, Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Madame Michèle MARIAYE, Monsieur Patrick DALLEAU

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Mario MOREAU donne procuration à Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Jean-Paul CONSTANT donne procuration à Madame Elodie PRAUD, Madame Alexa SOUPOU donne procuration à Madame Catherine Anne PAYET, Monsieur Jean Yannick RAMIN donne procuration à Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Laurent PAPAYA donne procuration à Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Georges PARVEDY, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER donne procuration à Monsieur Bruno ROBERT, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2024_C_085

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET PRINCIPAL

Le résultat comptable de clôture du budget principal s'élève au 31/12/2023, hors restes à réaliser, à 3 368 938.77 €, toutes sections confondues.

Les deux sections présentent les résultats comptables suivants :

- Section d'investissement : (-) 4 890 936.54 €
- Section de fonctionnement : (+) 8 259 875.31 €

Par ailleurs, des restes à réaliser ont été comptabilisés à hauteur de :

- 1 719 129.02 € en dépenses
- 6 149 014.65 € en recettes

Soit un solde de restes à réaliser de 4 429 885.63 €.

En tenant compte de ces restes à réaliser, le résultat global de clôture s'élève à 7 798 824.40 €, dont :

- Section d'investissement : (-) 461 050.91€
- Section de fonctionnement : (+) 8 259 875.31€

Ainsi, en mouvements budgétaires, les résultats du compte administratif 2023 du budget principal se décomposent de la manière suivante :

	Résultat de clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement en 2023	Résultat comptable 2023	Résultat comptable de clôture 2023	Solde des RAR 2023	Résultat global de clôture 2023 avec RAR
Investissement	-2 388 837,35		-2 502 099,19	-4 890 936,54	4 429 885,63	-461 050,91
Fonctionnement	6 486 144,13	192 388,26	1 966 119,44	8 259 875,31	0,00	8 259 875,31
RESULTAT GLOBAL	4 520 272,17	192 388,26	-535 979,75	3 368 938,77	4 429 885,63	7 798 824,40

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1/ Les dépenses de fonctionnement

En 2023, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **81 519 118.24 €**. Elles ont augmenté de + 8% par rapport à 2022 (soit + 6.3 M€).

Elles se détaillent, par chapitre, de la manière suivante :

Réalizations Dépenses de Fonctionnement							
Chap.	Libellé	2022	2023	Structure 2023	Réalisation %	Evolution 23/22 en k€	Evolution 23/22 en %
011	Charges générales	29 208 305,47	32 787 400,52	40%	95%	3 579,10	12%
012	Frais de personnel	12 803 943,03	13 841 091,84	17%	95%	1 037,15	8%
014	Atténuations de produits	14 309 100,00	14 370 252,00	18%	100%	61,15	0%
65	Charges de gestion	13 590 046,34	14 763 601,61	18%	99%	1 173,56	9%
66	Frais financiers	443 883,48	480 308,78	1%	100%	36,43	8%
67	Charges exceptionnelles	1 482 352,27	512 369,72	1%	99%	-969,98	-65%
68	Dot.Amort/provisions	0,00	567 517,19	1%	51%	567,52	
042	Opérations ordre	3 401 325,50	4 196 576,58	5%	100%	795,25	23%
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		75 238 956,09	81 519 118,24	100%	92%	6 280,16	8%

Les **charges à caractère général** (ch. 011), représentant 40 % des dépenses de fonctionnement (DF), se sont élevées à 32.8 M€, soit une augmentation de 12 % (soit +3.6 M€).

Ce chapitre enregistre, pour près de 91 %, les dépenses liées aux deux compétences clés de la Cirest, à savoir :

- Le transport : 19.7 M€ (+19%), soit +1,4 M€ d'indexations 2021-2022 (régularisations) et 2023 au titre de la DSP de Transport urbain, +1.2 M€ liés aux services de la nouvelle DSP de Transport urbain démarrée au 1^{er} mai 2024, +204 k€ sur les Transports Scolaires liés aux révisions de prix ;
- La collecte et le traitement des ordures ménagères : 10.8 M€ (+4.7%), soit + 483k€ liés aux révisions de prix et à l'augmentation des tonnages.

Les charges de personnel (chap. 012 représentant 17 % des DF) se sont élevées à 13.8 M€ en 2023 et ont progressé de +8 % (soit + 1M€).

Les raisons principales de cette augmentation sont les suivantes :

+ 420 k€ : Recrutements nouveaux

+ 415 k€ : Augmentation SMIC et Glissement Vieillesse Technicité (avancement de grade, échelons...)

+ 56 k€ : Evolution du montant du titre repas (de 6€ à 7€ à compter d'avril 2023)

+ 110 k€ : Attribution 5 points d'indice dans la Fonction publique (titulaires et contractuels)

Les **atténuations de produits** (chap. 014 représentant 18 % des DF) se sont élevées à 14,4 M€, sans évolution par rapport à 2022.

Les **autres charges de gestion courante** (chap. 65 représentant 18% des DF) se sont élevées à 14.7 M€ et ont augmenté de 9% du fait de l'augmentation de la contribution versée à Sydne (12.4 M€ contre 11.4 M€ en 2022). Ce chapitre intègre également la contribution versée à l'OTI-Est pour 867 k€ et les subventions aux associations : soutien à l'animation et

la promotion touristique (178 k€), sportive et culturelle du territoire (157 k€), à l'insertion et l'emploi (128 k€), au logement, à l'habitat et aux énergies renouvelables (155 k€), et ce au travers de subventions allouées au tissu associatif et aux communes.

Les **charges financières** (chap. 66 représentant 1 % des DF) se sont élevées à 480 k€ et ont augmenté de +8 % en 2023 (soit +36 k€). Cette augmentation découle de la variation à la hausse des intérêts de la dette relatifs aux emprunts contractés à taux variable.

Les **charges exceptionnelles** (chap. 67 représentant 1 % des DF) se sont élevées à 512 k€ et ont diminué de (-) 65 % en 2023 (soit (-) 970 k€), du fait de l'absence de versement d'une subvention exceptionnelle au budget annexe de l'assainissement collectif en régie (568 k€ en 2022).

Enfin, les **dépenses d'ordre** (chap. 042 représentant 5% des DF) se sont élevées à 4.2 M€. Elles concernent principalement la dotation aux amortissements de la Cirest et de l'ex-RTE (4.2 M€).

2/ Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2023 se sont élevées à **89 778 993.55 €**, soit une augmentation de +10% par rapport à 2022 (correspondant à +8 M€).

Elles se détaillent, par chapitre, de la manière suivante :

Réalizations Recettes de Fonctionnement							
Chap.	Libellé	2022	2023	Structure 2023	Réalisation %	Evolution 23/22 en k€	Evolution 23/22 en %
70	Produit des services	2 066 524,41	3 485 523,52	4%	111%	1 419,00	69%
73	Impôts et taxes	53 194 379,85	59 459 435,24	66%	99%	6 265,06	12%
74	Dotations et subventions	16 541 801,36	19 524 078,90	22%	111%	2 982,28	18%
013	Atténuation de charges	120 710,71	128 212,00	0%	103%	7,50	6%
75	Produits de gestion	15 667,05	18 449,57	0%	25%	2,78	18%
76	Produits de participation	0,00	53 600,00	0%		53,60	
77	Produits exceptionnels	484 644,38	150 681,41	0%	43%	-333,96	-69%
78	Repr. sur amort. et provisions	0,00	192 227,25	0%		192,23	
042	Opérations ordre	722 018,19	473 029,79	1%	100%	-248,99	-34%
002	Résultat de fonctt reporté	8 579 354,27	6 293 755,87	7%	100%	-2 285,60	-27%
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		81 725 100,22	89 778 993,55	100%	102%	8 053,89	10%

Les **produits des services** (chap. 70 représentant 4 % des RF) se sont élevées à 3.5 M€ en 2023. L'augmentation de 69% (soit +1.4 M€) provient de la régularisation de recettes relatives au transport urbain (1.1 M€). Hormis cette exception, ce chapitre intègre principalement les remboursements des frais de personnel mis à disposition par le budget principal aux budgets annexes de l'eau et de l'assainissement, et à l'OTI-Est (1.3 M€), ainsi que les recettes de Redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères (736 k€).

Les **impôts et taxes** (chap. 73 représentant 66% des RF) se sont élevés à 59.5 M€. Ils ont progressé de 12 % en 2023, soit +6.3 M€.

Des rôles supplémentaires ont également été perçus à hauteur de 525 k€.

La fiscalité est répartie comme suit en 2023 :

- Fiscalité professionnelle unique (y/c FNGIR) : 25.9 M€
- TEOM : 18.864 M€ (+ 13.5%, soit + 2.241 M€)
- Versement Mobilité (VM) : 8.6 M€ (+6%, soit +490 k€)
- Taxe foncière sur le patrimoine bâti : 2 M€
- FPIC (Fonds pérég. ressources Intercom. et communales) : 1,6 M€ (+39 k€)
- Taxe sur les carburants : 954 k€ (-9%, soit -95 k€)
- Taxe GEMAPI : 850 k€
- Taxe de séjour : 76 k€ (-59%, soit -108 k€)

Les **dotations et subventions** (chap. 74 représentant 22% des RF) se sont élevées à 19.5 M€ et ont augmenté de 18% en 2023. Elles sont principalement composées des ressources suivantes :

- Les dotations et allocations compensatrices : 8 M€ (+ 3.9 %, soit + 300 k€)
- La DGF : 4,464 M€ (+14 k€)
- La DGD Transport : 1,8 M€ (stable)
- Les dotations transport (Région) : 294 k€ (+76 k€)
- Les subventions versées par CITEO (recyclage) : 1.561 M€ (+831 k€)
- Les aides de l'État au titre des contrats aidés : 1.242 k€ (soit +792 k€)
- L'aide de l'État pour le PILHI : 129k€.

Les **atténuations de charges** (chap. 013) se sont élevées à 128 k€. Elles correspondent aux remboursements sur les salaires et charges sociales (13 k€) ainsi que la quote-part imputée aux agents pour les titres repas (119 k€).

Les **autres produits de gestion courante** (chap. 75) se sont élevées à 18.5 k€ et ont progressé de 18% en 2023. Il s'agit principalement des loyers perçus de l'AD2R.

Les **produits financiers** (chap. 76) enregistrent le versement de dividendes 2022 par la SEM Estival dans laquelle la Cirest détenait une participation.

Les **produits exceptionnels** (chap. 77 représentant moins de 1% des RF) se sont élevées à 150 k€ et ont diminué de -76 % en 2023 (soit - 483 k€). En 2022, ils provenaient principalement de régularisations sur des comptes anormalement créditeurs (317 k€), et de diverses pénalités sur marchés. En 2023, ces recettes proviennent de cessions de véhicules et d'un contentieux pour lequel la Cirest a obtenu gain de cause.

Les **recettes d'ordre** (chap. 042 représentant 1% des RF) se sont élevées à 473 k€. Elles concernent exclusivement la reprise des subventions transférables.

Enfin, le résultat **de fonctionnement excédentaire de l'exercice 2022** (chap. 002 représentant 7% des RF) a été repris à hauteur de 6 293 755.87 €. Cette reprise résulte des dispositions de la délibération d'affectation des résultats 2022 approuvée au cours de l'année 2023 par le conseil communautaire.

Ainsi, au vu de l'ensemble des dépenses et des recettes de fonctionnement détaillées ci-dessus, le résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2023 s'élève à **(+) 8 259 875.31 €** (en augmentation de (+) 24% par rapport à 2022).

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1/ Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées au cours de l'exercice 2023 se sont élevées à **18 794 406.81 €**, elles ont augmenté de +35 % par rapport à 2022 (soit +4.9 M€).

Elles se détaillent, par chapitre, de la manière suivante :

Réalizations Dépenses d'Investissement							
Chap .	Libellé	2022	2023	Structure 2023	Réalisation %	Evolution 23/22 en k€	Evolution 23/22 en %
13D	Subventions d'équipement	0,00	5 538,27	0%	1%	5,54	
16	Emprunts et dettes	2 021 648,31	1 978 618,88	11%	100%	-43,03	-2%
20	Immob. incorporelles	921 347,66	1 151 136,69	6%	48%	229,79	25%
204	Subv. d'équipement	1 596 631,73	780 360,53	4%	38%	-816,27	-51%
21	Immob. corporelles	1 081 986,58	2 577 518,12	14%	63%	1 495,53	138%
23	Immob. en cours	3 517 465,53	9 353 961,08	50%	63%	5 836,50	166%
040	Opérations ordre	722 018,19	473 029,79	3%	100%	-248,99	-34%
041	Opérations ordre	3 092,25	85 406,10	0%	28%	82,31	2662%
001	Résultat d'invest reporté	4 059 082,10	2 388 837,35	13%	100%	-1 670,24	-41%
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		13 923 272,35	18 794 406,81	100%	64%	4 871,13	35%

Les **emprunts et dettes assimilées** (chap. 16 représentant 11% des DI) se sont élevés à près de 2 M€ et ont diminué de -2% en 2023.

Les **dépenses d'équipement brut** (regroupement des chapitres 20, 21 et 23 représentant 70% des DI) ont connu une forte augmentation en 2023 (+ 7.6 M€ par rapport à 2022) en s'établissant à 13 M€ en 2023 contre 5.5 M€ en 2022. Ces dépenses correspondent à des études, travaux ou acquisitions d'immobilisations et se répartissent comme suit :

- ✎ Les immobilisations incorporelles (chap. 20 représentant 6% des DI) se sont élevées à 1.151 M€ et ont augmenté de +25 % en 2023 (soit + 230 k€). Il s'agit des frais d'études, d'insertion et d'acquisitions de logiciels qui ont été engagés sur les principaux projets suivants :
 - o **GEMAPI (302 k€)** : étude globale Rivière du mât + AMO (301 k€);
 - o **Développement économique (221 k€)** : schéma directeur développement économique (68k€), Modernisation des zones d'activité transférées (62 k€), Etude de faisabilité pour la mise en place d'espaces de co-working (22 k€) ;
 - o **Tourisme (209 k€)** : étude de valorisation du Pont de la Rivière de l'Est (59 k€), étude de programmation sentier littoral Est (58 k€), PIVE de Salazie (40 k€), étude de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du site de Bassin bleu (24 k€), étude pour l'éclairage du Sentier Littoral Est (20 k€), étude de mise en tourisme et communication du site de la Mare à Poule d'Eau (8 k€) ;
 - o **Déplacements (203 k€)** : acquisition d'un Progiciel de conception de l'offre de transport public et de gestion du personnel (141 k€), Schéma directeur Vélo (22 k€), Système d'information voyageurs - SIV (25 k€), Etude de circulation TCSP STB et Mission analyse stationnement Jean Jaurès (15 k€) ;
 - o **Moyens généraux et informatiques (130 k€)** : acquisition de logiciels et licences informatiques (35 k€), frais d'insertion (10 k€) ;
 - o **Aménagement du territoire (74 k€)** : Etude d'ingénierie NPNRU Saint-Benoît (53 k€), Cartographie (18 k€);

- o **Environnement (55 k€)** : étude de faisabilité pour une déchèterie-ressourcerie à Saint-André cressonnaire (20 k€), étude de réhabilitation de la Décharge de Saint-Benoît (15.5 k€), étude de réhabilitation de la Décharge de Bras Panon (13.5 k€), étude MOE pour le réseau d'eaux pluviales déchèterie PDP (4 k€), étude de faisabilité de bornes enterrées (1.2 k€) ;
- o **Travaux (26 k€)** : Diagnostic technique et préconisation de remise à niveau de l'abri côtier du Butor à Saint-Benoît (26 k€) ;
- o **Contrôle (15.7 k€)** : étude d'extension de la fourrière intercommunale (15.7 k€).

les immobilisations corporelles (chap. 21 représentant 14% des DI) se sont élevées à 2.578 M€ et ont augmenté de +138 % en 2023 (soit + 1.5 M€). Elles correspondent principalement aux acquisitions suivantes :

- o **Environnement (2.115 M€)** : acquisition foncière pour une déchèterie à Bras Fusil (1.186 M€), Acquisition de bornes à verre (612 k€), acquisition de bio-composteurs (144 k€), de bacs « Ordures Ménagères » (78k€), de bacs pour la collecte sélective (59 k€), acquisition d'un broyeur mutualisé (25 k€) ;
- o **Déplacements (198 k€)** : parc automobile (175 k€), Billettique légère TU (lecteur de carte TU-GPS) – UBI (23 k€)
- o **Moyens généraux et informatiques (130 k€)**: acquisition de matériels informatiques (41 k€), achat de mobiliers et de matériels (59 k€), matériel de communication (6 k€) ;
- o **Aménagement du territoire (80 k€)** : Cartographie (77 k€);
- o **Tourisme (72 k€)** : équipement du site du PK12 à Takamaka (70 k€).

les immobilisations en cours (chap. 23 représentant 50% des DI) se sont élevées à 9.354 M€ et ont augmenté de +166% en 2023 (soit +5.8 M€). Elles correspondent principalement aux opérations suivantes :

- o **Déplacements (6.099 M€)** : études AMO TCSP (238 k€), études de Maîtrise d'Oeuvre TCSP (200 k€), travaux TCSP (5.530 M€), abris voyageurs (75 k€), poteaux d'arrêt (56 k€);
- o **Economie (1.6 M€)** : Réhabilitation de la ZA Ravine Creuse (793 k€), Réhabilitation de la ZA Ravie Pavé à la Plaine des Palmistes (743 k€) ;
- o **GEMAPI (1.237 M€)** : travaux de réhabilitation du radier de l'Illet Coco (915 k€), travaux de remise en été des digues de l'Illet Coco - Merlon (312 k€) ;
- o **Tourisme (290 k€)** : travaux sur l'antenne OTI à Sainte-Anne (197 k€), PIVE de Salazie (78 k€), travaux sur le Sentier Littoral Est (15 k€) ;
- o **Contrôle (31 k€)** : travaux relatifs à la fourrière intercommunale (31 k€) ;
- o **Environnement (22 k€)** : Tvx sur les déchèteries existantes (18k€),
- o **Travaux (22 k€)** : Haut débit / Travaux sur fourreaux (entretien curatif) (22 k€) ;
- o **Moyens logistiques (20 k€)** : aménagement de bureaux et acquisition de mobiliers - dont local NPNRU et Atelier n°9 (20 k€).

Par ailleurs, les subventions d'équipement versées (chap. 204 représentant 4% des DI) se sont élevées à 780 k€ et ont diminué de -51 % en 2023 (soit -816 k€). Elles correspondent notamment aux financements suivants :

- Fonds de concours alloués aux communes (FIIS) : 516 k€
- Chantiers d'insertion : 226 k€
- Bourses à la création d'entreprises-BCE : 39 k€.

Les **dépenses d'ordre** (chap. 040 représentant 3% des DI) se sont élevées à 558 k€ et ont diminué de 167 k€ en 2023. Elles concernent la reprise des subventions transférables et les remboursements d'avances sur marchés publics.

Enfin, le **solde déficitaire de la section d'investissement de l'exercice 2022** (chap. 001 représentant 13% des DI) a été repris à hauteur de 2 388 837.35 €, soit une diminution de -41 % correspondant à - 1.670 M€.

Par ailleurs, il faut également noter que des dépenses de la section d'investissement ont été inscrites au titre des restes à réaliser de l'exercice 2023. Leur montant total a été arrêté à 1 719 129.02 € selon répartition par chapitre suivante :

RESTES A REALISER 2023 - DEPENSES		
Chap.	Libellé	RAR 2023 DEPENSES
20	Immobilisations incorporelles	304 721,88
204	Subventions d'équipement	290 378,24
21	Immobilisations corporelles	644 396,91
23	Immobilisations en cours	479 631,99
TOTAL DES RAR 2023 DEPENSES		1 719 129,02

2/ Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement réalisées au cours de l'exercice 2023 se sont élevées à **13 903 470.27 €**, elles ont augmenté de (+) 21 % par rapport à 2022 (soit +2.4 M€).

Elles se détaillent, par chapitre, comme suit :

Réalizations Recettes d'Investissement							
Chap.	Libellé	2022	2023	Structure 2023	Réalisation n %	Evolution 23/22 en k€	Evolution 23/22 en %
10	Dotations	726 529,18	1 717 244,16	12%	77%	990,71	136%
13	Subventions	3 116 935,83	3 901 657,33	28%	38%	784,72	25%
16	Emprunts et dettes	4 000 000,00	4 000 000,00	29%	48%	0,00	0%
20	Remboursement sur immob. incorporelles	7 510,91	0,00	0%		-7,51	-100%
204	Remboursement subv. Investt	0,00	422,50	0%		0,42	
23	Remboursements sur travaux	279 041,33	2 163,60	0%		-276,88	-99%
040	Opérations ordre	3 401 325,50	4 196 576,58	30%	100%	795,25	23%
041	Opérations ordre	3 092,25	85 406,10	1%	28%	82,31	2662%
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		11 534 435,00	13 903 470,27	100%	48%	2 369,04	21%

Les **dotations et fonds divers** (chap. 10 représentant 12% des DI) se sont élevées à 1.7 M€ et ont augmenté de +136% en 2023 (soit +990 k€). Cette situation s'explique par des recettes de FCTVA plus importantes en 2023 (1.5 M€ contre 726 k€ en 2022). Ce chapitre intègre également l'affectation du solde excédentaire de la section de fonctionnement à la section d'investissement en 2023 (192 k€).

Les **subventions** (chap. 2 représentant 28% des RI) se sont élevées à 3.9 M€ et ont augmenté de +25 % en 2023 (soit +785 k€). Elles correspondent principalement aux financements perçus sur les opérations suivantes :

- Déplacements (TSCP Saint-André – Rue du lycée et Pôle d'échanges) : 1,651 M€
- Environnement (BAV, Biocomposteurs, broyeur mutualisé) : 633 k€
- Economie (Réhabilitation des ZA Ravine Creuse et Ravine Pavé) : 885 k€

- Gemapi (Merlon Ilet Coco, systèmes d'endiguement, plan de gestion Riv. Du Mât) : 504 k€

Concernant les **emprunts et dettes assimilées** (chap. 16), un emprunt a été contractualisé auprès de la CEAPC pour un montant de 4 M€, avec un encaissement sur l'exercice 2023.

Enfin, les recettes d'ordre (chap. 040 représentant 31 % des RI) se sont élevées à 4.3 M€. Elles concernent les amortissements des immobilisations et les remboursements d'avances sur marchés publics de travaux.

Par ailleurs, des recettes de la section d'investissement ont été inscrites au titre des restes à réaliser de l'exercice 2023. Leur montant total a été arrêté à 6 149 014.62 € selon la répartition par chapitre suivante :

RESTES A REALISER 2023 - RECETTES		
Chap.	Libellé	RAR 2023 RECETTES
13	Subventions d'équipement	3 149 014,65
16	Emprunts et dettes	3 000 000,00
TOTAL DES RAR 2023 RECETTES		6 149 014,65

Ainsi, compte tenu des dépenses et des recettes détaillées ci-dessus, **le résultat comptable d'investissement cumulé au 31/12/2023 s'élève à (-) 4 890 936.54€.**

En tenant compte des restes à réaliser, dont le solde s'élève à (+) 4 429 885.63 €, **le résultat d'investissement cumulé corrigé des restes à réaliser s'élève au 31/12/2023 à (+) 461 050,91 €.**

Ainsi, le résultat global de clôture au 31/12/2023 s'élève à (+) 7 798 824.40 € (y compris restes à réaliser d'investissement 2023).

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-14 relatif à la désignation d'un président de séance autre que le maire pour le débat et l'arrêt du compte administratif,

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-1- relatif aux dispositions relatives au fonctionnement du conseil municipal applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale,

Le Président Patrice SELLY quitte la séance et ne participe au vote.

La présidence est assurée par M. Dominique PANAMBALOM, 1^{er} Vice-Président.

Le Conseil Communautaire décide, à la majorité des suffrages exprimés, avec 26 « Pour », 14 « abstentions » 1 « contre »

- **D'ADOPTER**, le compte administratif 2023 du budget principal, conformément au document comptable joint en annexe.

- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Signé électroniquement par : Patrice BOULEVART
Le 26/06/2024, Le Secrétaire de séance
Date de signature : 26/06/2024
Monsieur Patrice BOULEVART
Qualité : 10e Vice Président



Pour extrait conforme ,
Signé électroniquement par : Patrice Selly
Date de signature : 26/06/2024
Le Président
Qualité : Président de la CIREST



Patrice SELLY



COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2024_C_086

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TREIZE JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **07/06/2024**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
30	12	6	41

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Catherine Anne PAYET, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Daniel GONTHIER

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Johnny PAYET, Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Madame Michèle MARIAYE, Monsieur Patrick DALLEAU

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Mario MOREAU donne procuration à Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Jean-Paul CONSTANT donne procuration à Madame Elodie PRAUD, Madame Alexa SOUPOU donne procuration à Madame Catherine Anne PAYET, Monsieur Jean Yannick RAMIN donne procuration à Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Laurent PAPAYA donne procuration à Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Georges PARVEDY, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER donne procuration à Monsieur Bruno ROBERT, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2024_C_086

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Suite à la délibération n°2022-C02 du 17 novembre 2022, autorisant le regroupement des budgets annexes « eau potable en régie » et « eau potable en gestion déléguée », la compétence « eau potable » est présentée en un budget unique depuis l'exercice 2023. Ainsi le présent budget annexe concerne à la fois les services gérés directement, au moyen d'une régie autonome, à savoir les communes de Sainte-Rose et de La Plaine des Palmistes et la gestion déléguée sur les communes de Salazie, Bras-Panon, Saint-André et Saint-Benoît.

Le résultat de clôture au 31/12/2023 du budget annexe de l'eau potable s'élève à **(+) 7 915 766.78 €** toutes sections confondues en tenant compte du résultat antérieur.

Les deux sections présentent les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : (+) 8 938 859.51 €
- Section d'investissement : (-) 1 023 092.73 €

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	26 090 250,78	11 264 885,41	43,18%
Recettes	26 090 250,78	19 180 652,19	73,52%
Résultat de l'exercice		7 915 766,78	

FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	%Réalisé
Dépenses	11 850 976,15	3 486 299,09	29,42%
Recettes	11 850 976,15	4 568 532,45	38,55%
Résultat de l'exercice		1 082 233,36	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		7 856 626,15	
Résultat de clôture (A)		8 938 859,51	

INVESTISSEMENT	Prévision	Réalisation	%Réalisé
Dépenses	14 239 274,63	7 778 586,32	54,63%
Recettes	14 239 274,63	4 729 649,37	33,22%
Résultat de l'exercice		-3 048 936,95	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		2 025 844,22	
Résultat de clôture (B)		-1 023 092,73	

Résultat global de clôture (A+B)		7 915 766,78	
---	--	---------------------	--

Après prise en compte des restes à réaliser (cf. annexe ci-jointe), le résultat de clôture au 31/12/2023 du budget annexe de l'eau potable en régie s'élève à **(+) 11 819 993.75 €**, comme suit :

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Réalisation
---	--------------------

RAR Dépenses	495 263,14
RAR Recettes	4 399 490,11
Solde des RAR 2023 (C)	3 904 226,97

Résultat global de clôture avec RAR (A+B+C)	11 819 993,75
--	----------------------

Principales réalisations en ce qui concerne la section de fonctionnement :

Les principales dépenses de fonctionnement concernent :

- les frais de personnel (ch.012/ 875 273.51 €) dont ceux mis à disposition par le budget principal (agents techniques et administratifs)
- les charges à caractère général (ch.011/ 801 410.97 €) correspondant :
 - o aux frais d'exploitation de la régie (634 k€)
 - o aux frais liés à la DSP (168 k€) : location de groupes électrogènes et de pompes, prestations d'AMO sur le nouveau mode de gestion de cette compétence, etc.
- les charges financières (ch.66/ 511 856.92 €) correspondant aux intérêts de la dette
- les charges exceptionnelles (ch.67/ 1 280 044.13 €) correspondant à l'annulation de rattachements de recettes sur l'exercice 2022 (1.178 M€) et à des pénalités sur marchés (87 k€).

Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement :

- de la vente d'eau aux abonnés (ch.70/ 3 990 406.84 €)
- de produits exceptionnels (ch.77/ 207 339.16 €) provenant du protocole transactionnel relatif à l'UPEP de Bras Panon.

Enfin, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2022 a été repris en recettes de fonctionnement du budget 2023 à hauteur de (+) 7 856 626.15 € (chapitre 002).

Principales réalisations en ce qui concerne la section d'investissement :

Les principales dépenses d'investissement concernent :

- les dépenses d'équipement (ch.20/21/23/ 6 188 364.35 €) :
 - o Réalisation de branchements neufs pour les nouveaux usagers du périmètre de la Régie ;
 - o Travaux de gros entretien et de réparation du réseau sur le périmètre en régie
 - o Travaux de modernisation du réseau d'eau potable à Salazie Secteur Nord A
 - o Travaux de réalisation de l'UPEP de Gros Faham à Bras Panon
 - o Conception-réalisation de l'UPEP Dioré à Saint André
 - o Construction d'un réservoir à Bras des Chevrettes Saint-André
 - o Équipement du forage Le Désert à Saint-André
 - o Opération renouvellement réseau d'adduction à Saint-Benoît
 - o Réhabilitation réservoir Bras Mousseline
- le remboursement de la dette en capital (ch.16/ 1 075 087.28 €).

Les recettes d'investissement proviennent essentiellement de subventions d'équipement perçues (ch.13/ 4 080 958.56 €) pour les opérations suivantes :

Pour le périmètre en régie :

- o Office de l'eau (OLE) : UPEP Bras des Calumets Plaine des Palmistes : 813 404.56€
- o Office de l'eau (OLE) : Renforcement de réseaux Chemin des Arums à la Plaine des Palmistes : 109 406.49 €

Pour le périmètre en DSP :

- o FEDER : UPEP de DIORE à Saint André : 1 717 772.43€
- o Région : UPEP de DIORE à Saint André : 96 074.84€
- o FEDER : UPEP Gros FAHAM à Bras Panon : 472 120.16€
- o Région : UPEP Gros FAHAM à Bras Panon : 78 686.70€
- o ETAT : Modernisation réseau AEP secteur nord A de Salazie : 333 493.20€
- o Région : Modernisation réseau AEP secteur nord A de Salazie : 167 340.00€
- o ETAT : Travaux de renforcement des canalisation AEP chemin VILLELE à Saint Benoit : 184 488.32€
- o Office de l'eau (OLE) : Travaux de renforcement des canalisation AEP chemin VILLELE à Saint Benoit : 44 243.64€
- o Office de l'eau (OLE) : Avenue de BOURBON à Saint André : 37 754.37€
- o ETAT : Travaux AEP chemin Barbier et Bras Pétard : 21 657.51€.

Telles sont les principales réalisations du budget annexe de l'eau potable pour l'exercice 2023.

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-31 relatifs à la désignation d'un président de séance autre que le Président pour le débat et l'arrêt du compte administratif et à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-1- relatif aux dispositions relatives au fonctionnement du conseil municipal applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale,

Le Président Patrice SELLY quitte la séance et ne participe au vote.

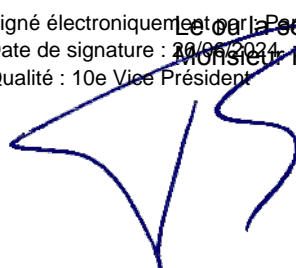
La présidence est assurée par M. Dominique PANAMBALOM, 1^{er} Vice-Président.

**Le Conseil Communautaire décide, à la majorité des suffrages exprimés, avec 26 « Pour »,
14 « abstentions »
1 « contre »**

- **D'ADOPTER** le compte administratif 2023 du budget annexe de l'eau potable.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Signé électroniquement par : Patrice BOULEVART
Date de signature : 26/06/2024
Qualité : 10e Vice-Président



Pour extrait conforme ,
Signé électroniquement par : Patrice Selly
Date de signature : 26/06/2024
Qualité : Président de la CIREST



Le Président
Patrice SELLY





Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le



ID : 974-249740093-20240613-2024_C_086-DE

Patrice SELLY

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2024_C_087

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TREIZE JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **07/06/2024**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
30	12	6	41

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Catherine Anne PAYET, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Daniel GONTHIER

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Johnny PAYET, Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Madame Michèle MARIAYE, Monsieur Patrick DALLEAU

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Mario MOREAU donne procuration à Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Jean-Paul CONSTANT donne procuration à Madame Elodie PRAUD, Madame Alexa SOUPOU donne procuration à Madame Catherine Anne PAYET, Monsieur Jean Yannick RAMIN donne procuration à Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Laurent PAPAYA donne procuration à Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Georges PARVEDY, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER donne procuration à Monsieur Bruno ROBERT, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2024_C_087

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Suite à la délibération n°2022-C02 du 17 novembre 2022, autorisant le regroupement des budgets annexes « assainissement collectif en régie » et « assainissement collectif en gestion déléguée », la compétence « assainissement collectif » est présentée en un budget unique depuis l'exercice 2023.

Ainsi le présent budget annexe concerne à la fois les services gérés directement, au moyen d'une régie autonome, à savoir la commune de Sainte-Rose et Salazie et la gestion déléguée sur les communes de Bras-Panon, Saint-André et Saint-Benoît.

Le résultat de clôture au 31/12/2023 du budget annexe de l'assainissement collectif s'élève à

(+) 704 555.86 € toutes sections confondues en tenant compte du résultat antérieur.

Les deux sections présentent les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : (+) 1 905 735.98 €
- Section d'investissement : (-) 1 201 180.12 €

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	10 206 022,07	4 410 096,52	43,21%
Recettes	10 206 022,07	5 114 652,38	50,11%
Résultat de l'exercice		704 555,86	

FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	4 506 917,11	1 857 785,13	41,22%
Recettes	4 506 917,11	1 363 454,00	30,25%
Résultat de l'exercice		-494 331,13	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		2 400 067,11	
Résultat de clôture (A)		1 905 735,98	

INVESTISSEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	5 699 104,96	1 225 906,43	21,51%
Recettes	5 699 104,96	1 351 131,27	23,71%
Résultat de l'exercice		125 224,84	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		-1 326 404,96	
Résultat de clôture (B)		-1 201 180,12	

Résultat global de clôture (A+B)		704 555,86	
---	--	-------------------	--

Après prise en compte des restes à réaliser (cf. annexe ci-jointe), le résultat de clôture au 31/12/2023 du budget annexe de l'assainissement collectif s'élève à (+) 1 096 833.66 €, comme suit :

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Réalisation
RAR Dépenses	48 098,25
RAR Recettes	440 376,05
Solde des RAR 2022 (C)	392 277,80

Résultat global de clôture avec RAR (A+B+C)	1 096 833,66
--	---------------------

Principales réalisations en ce qui concerne la section de fonctionnement :

Les principales dépenses de fonctionnement concernent :

- les charges financières (ch.66/ 572 656.77 €) correspondant aux intérêts de la dette,
- les charges à caractère général (ch.011/ 449 787.05 €) correspondant aux frais d'exploitation de la régie et du dispositif de Fabien Gabou à Salazie, et aux prestations de traitement des boues sur Bras Panon (régularisations 2020-0221-2022)
- les frais de personnel (ch.012/ 275 464.10 €) dont ceux mis à disposition par le budget principal (agents techniques et administratifs).

Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement :

- de la redevance d'assainissement collectif des usagers (ch.70/ 1 353 119.01 €)

Il est précisé qu'aucune subvention exceptionnelle du budget principal n'a été versée au budget annexe en 2023.

Enfin, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2022 a été repris en recettes de fonctionnement du budget 2023 à hauteur de (+) 2 400 067.11 (chapitre 002).

Principales réalisations en ce qui concerne la section d'investissement :

Les principales dépenses d'investissement concernent :

- la reprise du déficit antérieur (ch.001/ 1 326 404.96 €)
- le remboursement de la dette en capital (ch.16/ 944 338.89 €)
- les dépenses d'équipement (ch. 20/21/23/ 271 232.55 €) et principalement :
 - o Réhabilitation des ouvrages de transfert (Poste de Refoulement) à la Sainte Rose : 70 k€
 - o Opération de renouvellement et réhabilitation du réseau EU à Ste ROSE (Remplacement de tampon sous voiries) : 26 k€
 - o Opération extension du réseau de collecte à Saint André : 89.7 k€
 - o Travaux de dévoiement du réseau EU à Saint Benoît cité Jacques Duclos :16.8 k€.

Les recettes d'investissement proviennent essentiellement :

- de l'affectation du résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2022 en recettes d'investissement (ch.10/ 1 234 472.71 €)
- de subventions d'équipement perçues (ch.13/ 116 446.76 €) pour les opérations suivantes :
 - o ETAT : Renouvellement de la conduite de refoulement d'eaux usées de Champ Borne : 79 428.20 €
 - o Office de l'Eau (OLE° : Travaux de modernisation des réseaux d'assainissement sur l'Avenue Bourbon à Saint-André : 37 018.56 €.

Telles sont les principales réalisations du budget annexe de l'assainissement collectif pour l'exercice 2023.

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-31 relatifs à la désignation d'un président de séance autre que le Président pour le débat et l'arrêt du compte administratif et à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-1- relatif aux dispositions relatives au fonctionnement du conseil municipal applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale,

Le Président Patrice SELLY quitte la séance et ne participe au vote.

La présidence est assurée par M. Dominique PANAMBALOM, 1^{er} Vice-Président.

**Le Conseil Communautaire décide, à la majorité des suffrages exprimés, avec 26 « Pour »,
14 « abstentions »
1 « contre »**

- **D'ADOPTER** le compte administratif 2023 du budget annexe de l'assainissement collectif.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Signé électroniquement par : Patrice BOULEVART
Le 26/06/2024, Monsieur Patrice BOULEVART
Date de signature : 26/06/2024
Qualité : 10e Vice Président



Pour extrait conforme ,
Signé électroniquement par : Patrice Selly
Date de signature : 26/06/2024
Le Président
Qualité : Président de la CIREST



Patrice SELLY

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2024_C_088

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EN REGIE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TREIZE JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **07/06/2024**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
30	12	6	41

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Catherine Anne PAYET, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Daniel GONTHIER

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Johnny PAYET, Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Madame Michèle MARIAYE, Monsieur Patrick DALLEAU

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Mario MOREAU donne procuration à Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Jean-Paul CONSTANT donne procuration à Madame Elodie PRAUD, Madame Alexa SOUPOU donne procuration à Madame Catherine Anne PAYET, Monsieur Jean Yannick RAMIN donne procuration à Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Laurent PAPAYA donne procuration à Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Georges PARVEDY, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER donne procuration à Monsieur Bruno ROBERT, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2024_C_088
COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EN RÉGIE

Le résultat de clôture au 31/12/2023 du budget annexe de l'assainissement non collectif en régie s'élève à **(+) 83 067.21 €** toutes sections confondues en tenant compte du résultat antérieur.

Les deux sections présentent les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : **(-) 120 375.17 €**
- Section d'investissement : **(+) 203 442.38 €**

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	971 476,86	233 740,91	24,06%
Recettes	971 476,86	793 726,22	81,70%
Résultat de l'exercice		559 985,31	

FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	%Réalisé
Dépenses	510 240,95	464 909,91	91,12%
Recettes	748 700,00	582 993,79	77,87%
Résultat de l'exercice		118 083,88	
Reprise du résultat de l'exercice précédent	238 459,05	-238 459,05	
Résultat de clôture (A)		-120 375,17	

INVESTISSEMENT	Prévision	Réalisation	%Réalisé
Dépenses	222 776,86	7 290,05	3,27%
Recettes	19 000,00	6 955,57	36,61%
Résultat de l'exercice		-334,48	
Reprise du résultat de l'exercice précédent	203 776,86	203 776,86	
Résultat de clôture (B)		203 442,38	

Résultat global de clôture (A+B)		83 067,21	
---	--	------------------	--

Principales réalisations en ce qui concerne la section de fonctionnement :

Les principales dépenses de fonctionnement concernent :

- les frais de personnel (ch.012/ 423 094.40 €) en partie mis à disposition par le budget principal (agents techniques et administratifs) ;
- les charges à caractère général (ch.011/ 29 752.61 €) correspondant aux frais d'exploitation de la régie
- les autres charges de gestion courante (ch.65/ 4 962.33 €) concernant des logiciels en nuage.

Par ailleurs, le déficit de fonctionnement de l'exercice 2022 a été repris en dépenses de la section de fonctionnement du budget 2023 (chapitre 002) à hauteur de (-) 238 459.05 €.

Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement :

- de la redevance d'assainissement non collectif (ch.70/ 89 468.12 €)
- de recettes exceptionnelles (ch.77/ 485 000.00 €) correspondant à une subvention exceptionnelle du budget principal.

Principales réalisations en ce qui concerne la section d'investissement :

Aucune dépense d'investissement n'a été réalisée en 2023 hormis les opérations d'ordre (subventions transférables – Chap 040 ; 7 29.05 €).

Par ailleurs, l'excédent d'investissement de l'exercice 2022 a été repris en recettes de la section d'investissement du budget 2023 (chapitre 001) à hauteur de (+) 203 776.86 €.

Telles sont les principales réalisations du budget annexe de l'assainissement non collectif en régie pour l'exercice 2023.

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-31 relatifs à la désignation d'un président de séance autre que le Président pour le débat et l'arrêt du compte administratif et à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-1- relatif aux dispositions relatives au fonctionnement du conseil municipal applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale,

Le Président Patrice SELLY quitte la séance et ne participe au vote.
La présidence est assurée par M. Dominique PANAMBALOM, 1^{er} Vice-Président.

**Le Conseil Communautaire décide, à la majorité des suffrages exprimés, avec 26 « Pour »,
14 « abstentions »
1 « contre »**

- **D'ADOPTER** le compte administratif 2023 du budget annexe de l'assainissement non collectif en régie.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.


Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**



Signé électroniquement par : Patrice BOULEVART
Date de signature : 26/06/2024
Qualité : 10e Vice Président

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le 
ID : 974-249740093-20240613-2024_C_088-DE

Signé électroniquement par : Patrice Selly
Date de signature : 26/06/2024
Qualité : Président de la CIREST



Le Président

Patrice SELLY

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2024_C_089

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TREIZE JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **07/06/2024**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
30	12	6	41

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Catherine Anne PAYET, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Daniel GONTHIER

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Johnny PAYET, Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Madame Michèle MARIAYE, Monsieur Patrick DALLEAU

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Mario MOREAU donne procuration à Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Jean-Paul CONSTANT donne procuration à Madame Elodie PRAUD, Madame Alexa SOUPOU donne procuration à Madame Catherine Anne PAYET, Monsieur Jean Yannick RAMIN donne procuration à Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Laurent PAPAYA donne procuration à Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Georges PARVEDY, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER donne procuration à Monsieur Bruno ROBERT, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2024_C_089

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY

Le résultat de clôture au 31/12/2023 du budget annexe de la zone d'activité de Paniandy s'élève à **(+) 714 807.24 €** toutes sections confondues en tenant compte du résultat antérieur.

Les deux sections présentent les résultats suivants :

- **Section de fonctionnement** : **(+) 570 426.27 €**
- **Section d'investissement** : **(+) 144 380.97 €**

Par ailleurs, il a été constaté des restes à réaliser de recettes à hauteur de 1 240.49 €.

Ces résultats se décomposent de la manière suivante :

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	3 382 783,51	1 265 730,72	37,42%
Recettes	3 382 783,51	1 980 537,96	58,55%
Résultat de l'exercice		714 807,24	

FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	1 663 562,70	637 115,25	38,30%
Recettes	1 663 562,70	762 506,60	45,84%
Résultat de l'exercice		125 391,35	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		445 034,92	
Résultat de clôture (A)		570 426,27	

INVESTISSEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	1 719 220,81	628 615,47	36,56%
Recettes	1 719 220,81	576 838,33	33,55%
Résultat de l'exercice		-51 777,14	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		196 158,11	
Résultat de clôture (B)		144 380,97	

Résultat global de clôture (A+B)		714 807,24	
---	--	-------------------	--

Les principales dépenses concernent des études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la zone.

En ce qui concerne la section de fonctionnement :

Des dépenses réelles ont été réalisées à hauteur de 70 587.47 €, principalement pour les études d'extension de la zone (ch. 011/ 62 087.69 €).

Des loyers ont été encaissés au titre des baux à constructions à hauteur de 133 891.13 € (ch.75).

Enfin, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2022 a été repris en recettes de la section de fonctionnement (compte 002) à hauteur de 445 034.92 €.

En ce qui concerne la section d'investissement :

Les recettes concernent les surloyers encaissés par la CIREST en 2023, soit 10 310.55 €. Ces surloyers permettent aux locataires des locaux d'en devenir propriétaires à la fin d'un bail.

L'excédent d'investissement de 2022 a été repris pour un montant de 196 158.11 €.

Les autres écritures comptables concernent des mouvements d'ordre relatives à :

- d'une part, des variations de stocks liées aux études sur les terrains en cours d'aménagement (ch. 042 en recettes de fonctionnement et 040 en dépenses d'investissement),

- d'autre part, l'annulation du stock initial de terrains au 01/01/2023 (ch. 040 en recettes d'investissement) et la constatation du stock final au 31/12/2023 (ch. 042 en dépenses de fonctionnement).

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-31 relatifs à la désignation d'un président de séance autre que le Président pour le débat et l'arrêt du compte administratif et à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-1- relatif aux dispositions relatives au fonctionnement du conseil municipal applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale,

Le Président Patrice SELLY quitte la séance et ne participe au vote.

La présidence est assurée par M. Dominique PANAMBALOM, 1^{er} Vice-Président.

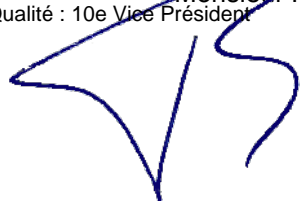
**Le Conseil Communautaire décide, à la majorité des suffrages exprimés, avec 26 « Pour »,
14 « abstentions »
1 « contre »**

- **D'ADOPTER**, au niveau du chapitre, le compte administratif 2023 du "budget annexe ZA Paniandy",
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Signé électroniquement par : Patrice BOULEVART
Date de signature : 26/06/2024
Qualité : 10e Vice-Président

Le 06/06/2024
Monsieur Patrice BOULEVART



Pour extrait conforme ,
Signé électroniquement par : Patrice Selly
Date de signature : 26/06/2024
Qualité : Président de la CIREST



Le Président
Patrice SELLY



COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2024_C_090

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE ZI3 POLE BOIS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TREIZE JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **07/06/2024**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
30	12	6	41

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Catherine Anne PAYET, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Daniel GONTHIER

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Johnny PAYET, Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Madame Michèle MARIAYE, Monsieur Patrick DALLEAU

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Mario MOREAU donne procuration à Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Jean-Paul CONSTANT donne procuration à Madame Elodie PRAUD, Madame Alexa SOUPOU donne procuration à Madame Catherine Anne PAYET, Monsieur Jean Yannick RAMIN donne procuration à Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Laurent PAPAYA donne procuration à Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Georges PARVEDY, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER donne procuration à Monsieur Bruno ROBERT, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2024_C_090

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE ZI3 POLE BOIS

Le résultat de clôture au 31/12/2023 du budget annexe du Pôle Bois s'élève à (+) 767 582.36 € toutes sections confondues en tenant compte du résultat antérieur. Par ailleurs, il a été constaté des restes à réaliser de recettes à hauteur de 5 789.19 €.

Les deux sections présentent les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : **(+) 708 507.89 €**
- Section d'investissement : **(+) 59 074.47 €**

Ces résultats se décomposent de la manière suivante :

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	7 035 059,02	4 783 250,08	67,99%
Recettes	7 035 059,02	5 550 832,44	78,90%
Résultat de l'exercice		767 582,36	

FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	%Réalisé
Dépenses	4 183 473,98	2 391 625,04	57,17%
Recettes	4 183 473,98	2 508 243,99	59,96%
Résultat de l'exercice		116 618,95	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		591 888,94	
Résultat de clôture (A)		708 507,89	

INVESTISSEMENT	Prévision	Réalisation	%Réalisé
Dépenses	2 851 585,04	2 391 625,04	83,87%
Recettes	2 851 585,04	2 385 730,48	83,66%
Résultat de l'exercice		-5 894,56	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		64 969,03	
Résultat de clôture (B)		59 074,47	

Résultat global de clôture (A+B)		767 582,36	
---	--	-------------------	--

En ce qui concerne la section de fonctionnement :

Des dépenses réelles ont été réalisées (ch.011/ 35 540.00 €) pour les études relatives à la création d'une voie de desserte à deux nouvelles parcelles à la zone du Pôle bois.

Les recettes réelles concernent les loyers des baux à construction encaissés et rattachés à hauteur de 116 618.95 € (ch. 75).

Enfin, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2022 a été repris en recettes de la section de fonctionnement (compte 002) à hauteur de 591 888.94 €.

En ce qui concerne la section d'investissement :

Les recettes réelles concernent les surloyers encaissés par la CIREST en 2023, soit 29 645.44 €. Ces surloyers permettent aux locataires des locaux d'en devenir propriétaires à la fin d'un bail.

L'excédent d'investissement de l'exercice 2022 de (+) 64 969.03 € a été repris en recettes d'investissement (compte 001).

Les autres écritures comptables concernent des mouvements d'ordre relatives à l'annulation du stock initial de terrains au 01/01/2023 (ch. 040 en recettes d'investissement) et la constatation du stock final au 31/12/2023 (ch. 042 en dépenses de fonctionnement).

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ses articles L.2121-14 et L.2121-31 relatifs à la désignation d'un président de séance autre que le Président pour le débat et l'arrêt du compte administratif et à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,
- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-1- relatif aux dispositions relatives au fonctionnement du conseil municipal applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale,
- **VU** les statuts de la communauté d'agglomération ;

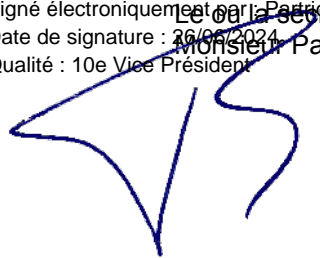
Le Président Patrice SELLY quitte la séance et ne participe au vote.
La présidence est assurée par M. Dominique PANAMBALOM, 1^{er} Vice-Président.

**Le Conseil Communautaire décide, à la majorité des suffrages exprimés, avec 26 « Pour »,
14 « abstentions »
1 « contre »**

- **D'ADOPTER**, le compte administratif 2023 du budget annexe de la ZI3 Bras Fusil dite Pôle Bois, conformément au document comptable joint en annexe.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Signé électroniquement par : Patrice BOULEVART
Le ou le secrétaire de séance
Date de signature : 26/06/2024
Monsieur Patrice BOULEVART
Qualité : 10e Vice Président



Pour extrait conforme ,
Signé électroniquement par : Patrice Selly
Date de signature : 26/06/2024
Qualité : Président de la CIREST



Le Président
Patrice SELLY



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - CIREST (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24974009300060

POSTE COMPTABLE : Saint André

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : CIREST BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	22
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	32
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	66
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	101
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	102
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	108
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	109
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	110
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	112
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	113
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	114
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	115
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	116
A4 - Etat des provisions	117
A5 - Etalement des provisions	118
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	119
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	120
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	122
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	123
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	124
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	125
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	126
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	129
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	131
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	132
A8 - Etat des charges transférées	133
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	134
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	135
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	154
A10.3 - Opérations liées aux cessions	155
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	156
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	157
A11 - Etat des travaux en régie	158
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	160

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	161
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	171
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	172
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	173
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	174
B1.6 - Etat des engagements reçus	175

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	176
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	178
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	186
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	187
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	188
C1.2 - Actions de formation des élus	191
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	192
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	193
C3.2 - Liste des établissements publics créés	194
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	195
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	196
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	197
C3.6 - Identification des flux croisés	199
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	200
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	201
D2 - Arrêté et signatures	202

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 97410	CIREST CIREST BUDGET PRINCIPAL	CA 2023
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	128738
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
35266025.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	600.62	
2	Produit des impositions directes/population	236.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	644.82	
4	Dépenses d'équipement brut/population	107.68	
5	Encours de dette/population	190.84	
6	DGF/population	34.67	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	17.90	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95.53	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	16.70	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	29.60	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	81 519 118,24	G	83 485 237,68
	Section d'investissement	B	16 405 569,46	H	13 903 470,27

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	6 293 755,87 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	2 388 837,35 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	100 313 525,05	= G+H+I+J	103 682 463,82

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 719 129,02	L	6 149 014,65
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 719 129,02	= K+L	6 149 014,65

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	81 519 118,24	= G+I+K	89 778 993,55
	Section d'investissement	= B+D+F	20 513 535,83	= H+J+L	20 052 484,92
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	102 032 654,07	= G+H+I+J+K+L	109 831 478,47

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 719 129,02	L	6 149 014,65
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		3 149 014,65
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		3 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		304 721,88		0,00
204	Subventions d'équipement versées		290 378,24		0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	644 396,91	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	479 631,99	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	34 350 304,00	28 888 944,16	3 898 456,36	0,00	1 562 903,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 500 000,00	13 829 469,84	11 622,00	0,00	658 908,16
014	Atténuations de produits	14 370 255,00	14 370 252,00	0,00	0,00	3,00
65	Autres charges de gestion courante	14 971 158,19	14 130 351,01	633 250,60	0,00	207 556,58
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		78 191 717,19	71 219 017,01	4 543 328,96	0,00	2 429 371,22
66	Charges financières	480 350,00	354 807,11	125 501,67	0,00	41,22
67	Charges exceptionnelles	516 450,00	512 369,72	0,00	0,00	4 080,28
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	1 116 550,00	567 517,19			549 032,81
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		80 305 067,19	72 653 711,03	4 668 830,63	0,00	2 982 525,53
023	Virement à la section d'investissement (2)	3 787 079,18				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 201 710,00	4 196 576,58			5 133,42
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 988 789,18	4 196 576,58			3 792 212,60
TOTAL		88 293 856,37	76 850 287,61	4 668 830,63	0,00	6 774 738,13
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	123 900,00	128 212,00	0,00	0,00	-4 312,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 139 250,00	2 812 323,52	673 200,00	0,00	-346 273,52
73	Impôts et taxes	60 197 210,00	59 459 435,24	0,00	0,00	737 774,76
74	Dotations et participations	17 642 820,00	18 857 158,78	666 920,12	0,00	-1 881 258,90
75	Autres produits de gestion courante	72 450,00	16 312,37	2 137,20	0,00	54 000,43
Total des recettes de gestion courante		81 175 630,00	81 273 441,91	1 342 257,32	0,00	-1 440 069,23
76	Produits financiers	0,00	53 600,00	0,00	0,00	-53 600,00
77	Produits exceptionnels	349 470,50	150 681,41	0,00	0,00	198 789,09
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	192 227,25			-192 227,25
Total des recettes réelles de fonctionnement		81 525 100,50	81 669 950,57	1 342 257,32	0,00	-1 487 107,39
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	475 000,00	473 029,79			1 970,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		475 000,00	473 029,79			1 970,21
TOTAL		82 000 100,50	82 142 980,36	1 342 257,32	0,00	-1 485 137,18
Pour information		(3) 6 293 755,87				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 417 625,54	1 148 001,04	304 721,88	964 902,62
204	Subventions d'équipement versées	2 061 105,42	780 360,53	290 378,24	990 366,65
21	Immobilisations corporelles	4 113 069,25	2 577 518,12	644 396,91	891 154,22
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 895 686,12	9 357 096,73	479 631,99	5 058 957,40
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	23 487 486,33	13 862 976,42	1 719 129,02	7 905 380,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	527 600,00	5 538,27	0,00	522 061,73
16	Emprunts et dettes assimilées	1 978 650,00	1 978 618,88	0,00	31,12
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 506 250,00	1 984 157,15	0,00	522 092,85
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	25 993 736,33	15 847 133,57	1 719 129,02	8 427 473,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	475 000,00	473 029,79		1 970,21
041	Opérations patrimoniales (1)	308 000,00	85 406,10		222 593,90
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	783 000,00	558 435,89		224 564,11
	TOTAL	26 776 736,33	16 405 569,46	1 719 129,02	8 652 037,85
	Pour information	(2) 2 388 837,35			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 256 339,15	3 901 657,33	3 149 014,65	3 205 667,17
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 392 207,09	4 000 000,00	3 000 000,00	1 392 207,09
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	422,50	0,00	-422,50
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 163,60	0,00	-2 163,60
	Total des recettes d'équipement	18 648 546,24	7 904 243,43	6 149 014,65	4 595 288,16
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 027 850,00	1 524 855,90	0,00	502 994,10
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	192 388,26	192 388,26	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	2 220 238,26	1 717 244,16	0,00	502 994,10
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	20 868 784,50	9 621 487,59	6 149 014,65	5 098 282,26
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	3 787 079,18			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	4 201 710,00	4 196 576,58		5 133,42
041	Opérations patrimoniales (1)	308 000,00	85 406,10		222 593,90
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 296 789,18	4 281 982,68		4 014 806,50
	TOTAL	29 165 573,68	13 903 470,27	6 149 014,65	9 113 088,76

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	32 787 400,52		32 787 400,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 841 091,84		13 841 091,84
014	Atténuations de produits	14 370 252,00		14 370 252,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	14 763 601,61		14 763 601,61
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	480 308,78	0,00	480 308,78
67	Charges exceptionnelles	512 369,72	33 825,00	546 194,72
68	Dot. aux amortissements et provisions	567 517,19	4 162 751,58	4 730 268,77
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		77 322 541,66	4 196 576,58	81 519 118,24
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 538,27	473 029,79	478 568,06
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 978 618,88	0,00	1 978 618,88
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 148 001,04	0,00	1 148 001,04
204	Subventions d'équipement versées	780 360,53	0,00	780 360,53
21	Immobilisations corporelles (6)	2 577 518,12	0,00	2 577 518,12
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	9 357 096,73	85 406,10	9 442 502,83
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		15 847 133,57	558 435,89	16 405 569,46
Pour information				2 388 837,35
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				2 388 837,35

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	128 212,00		128 212,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 485 523,52		3 485 523,52
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	59 459 435,24		59 459 435,24
74	Dotations et participations	19 524 078,90		19 524 078,90
75	Autres produits de gestion courante	18 449,57	0,00	18 449,57
76	Produits financiers	53 600,00	0,00	53 600,00
77	Produits exceptionnels	150 681,41	473 029,79	623 711,20
78	Reprise sur amortissements et provisions	192 227,25	0,00	192 227,25
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		83 012 207,89	473 029,79	83 485 237,68
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				6 293 755,87

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 524 855,90	0,00	1 524 855,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	192 388,26		192 388,26
13	Subventions d'investissement	3 901 657,33	0,00	3 901 657,33
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		33 825,00	33 825,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	422,50	0,00	422,50
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	2 163,60	85 406,10	87 569,70
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 162 751,58	4 162 751,58
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		9 621 487,59	4 281 982,68	13 903 470,27
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	34 350 304,00	28 888 944,16	3 898 456,36	0,00	1 562 903,48
60611	Eau et assainissement	15 000,00	13 859,68	237,16	0,00	903,16
60612	Energie - Electricité	160 000,00	149 233,66	9 105,31	0,00	1 661,03
60622	Carburants	80 000,00	105 288,50	0,00	0,00	-25 288,50
60623	Alimentation	14 646,00	12 271,92	1 448,70	0,00	925,38
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	4 859,43	1 359,56	0,00	-6 218,99
60631	Fournitures d'entretien	0,00	15 975,64	512,97	0,00	-16 488,61
60632	Fournitures de petit équipement	155 280,00	32 670,59	34 106,41	0,00	88 503,00
60636	Vêtements de travail	108 000,00	60 029,94	33 006,00	0,00	14 964,06
6064	Fournitures administratives	68 960,00	39 310,31	7 065,87	0,00	22 583,82
611	Contrats de prestations de services	29 876 330,00	26 298 114,29	2 817 196,59	0,00	761 019,12
6132	Locations immobilières	152 000,00	130 056,82	2 848,74	0,00	19 094,44
6135	Locations mobilières	330 500,00	297 338,79	82 970,86	0,00	-49 809,65
614	Charges locatives et de copropriété	10 000,00	10 426,85	0,00	0,00	-426,85
61521	Entretien terrains	466 300,00	333 022,81	27 334,53	0,00	105 942,66
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	392 405,00	89 915,88	202 583,44	0,00	99 905,68
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	-668,61	1 021,50	0,00	9 647,11
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	70 795,17	6 425,13	0,00	-67 220,30
61558	Entretien autres biens mobiliers	138 800,00	119 177,12	18 844,01	0,00	778,87
6156	Maintenance	558 700,00	315 940,51	223 300,68	0,00	19 458,81
6161	Multirisques	112 700,00	117 913,21	0,00	0,00	-5 213,21
6168	Autres primes d'assurance	0,00	914,00	0,00	0,00	-914,00
617	Etudes et recherches	297 000,00	90 198,43	30 364,13	0,00	176 437,44
6182	Documentation générale et technique	10 000,00	13 795,58	3 305,78	0,00	-7 101,36
6184	Versements à des organismes de formation	476 000,00	-109 257,95	195 934,58	0,00	389 323,37
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 500,00	576,87	1 105,00	0,00	-181,87
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6226	Honoraires	192 363,00	109 731,56	34 411,29	0,00	48 220,15
6227	Frais d'actes et de contentieux	50 000,00	39 949,70	2 415,20	0,00	7 635,10
6228	Divers	10 650,00	44 388,82	27 272,52	0,00	-61 011,34
6231	Annonces et insertions	99 000,00	56 251,31	7 135,96	0,00	35 612,73
6233	Foires et expositions	0,00	160,00	0,00	0,00	-160,00
6236	Catalogues et imprimés	18 500,00	2 926,04	8 039,14	0,00	7 534,82
6237	Publications	64 000,00	34 526,89	45 247,22	0,00	-15 774,11
6238	Divers	60 100,00	76 550,42	42 203,74	0,00	-58 654,16
6241	Transports de biens	0,00	93,70	0,00	0,00	-93,70
6247	Transports collectifs	20 000,00	19 771,60	5 980,78	0,00	-5 752,38
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	4 934,20	0,00	0,00	65,80
6256	Missions	1 000,00	4 844,97	0,00	0,00	-3 844,97
6257	Réceptions	54 500,00	31 911,99	4 887,52	0,00	17 700,49
6261	Frais d'affranchissement	21 000,00	29 615,26	107,42	0,00	-8 722,68
6262	Frais de télécommunications	103 120,00	95 758,30	3 364,91	0,00	3 996,79
627	Services bancaires et assimilés	0,00	4 074,68	0,00	0,00	-4 074,68
6281	Concours divers (cotisations)	59 250,00	40 317,44	3 983,75	0,00	14 948,81
6288	Autres services extérieurs	0,00	5 382,34	5 163,95	0,00	-10 546,29
63512	Taxes foncières	20 000,00	11 181,39	8 028,61	0,00	790,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	4 500,00	295,00	35,00	0,00	4 170,00
6358	Autres droits	3 000,00	1 600,96	0,00	0,00	1 399,04
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100 000,00	62 918,15	102,40	0,00	36 979,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 500 000,00	13 829 469,84	11 622,00	0,00	658 908,16
6331	Versement mobilité	101 768,00	96 704,62	0,00	0,00	5 063,38
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	39 927,00	38 004,11	0,00	0,00	1 922,89
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	154 547,00	148 091,60	0,00	0,00	6 455,40
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	15 902,00	15 226,00	0,00	0,00	676,00
64111	Rémunération principale titulaires	6 199 176,00	5 911 579,36	0,00	0,00	287 596,64
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	129 321,00	108 626,39	0,00	0,00	20 694,61
64118	Autres indemnités titulaires	966 924,00	884 882,55	0,00	0,00	82 041,45
64131	Rémunérations non tit.	2 666 404,00	2 497 564,05	0,00	0,00	168 839,95
64138	Autres indemnités non tit.	460 122,00	454 340,87	0,00	0,00	5 781,13
64168	Autres emplois d'insertion	1 464 323,00	1 396 010,84	0,00	0,00	68 312,16
6417	Rémunérations des apprentis	10 130,00	17 749,91	0,00	0,00	-7 619,91
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	447 107,00	391 383,38	0,00	0,00	55 723,62
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 374 675,00	1 352 743,08	0,00	0,00	21 931,92
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	153 787,00	145 572,08	0,00	0,00	8 214,92
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 911,00	5 939,00	0,00	0,00	-1 028,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	15 660,00	14 844,00	0,00	0,00	816,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6478	Autres charges sociales diverses	295 316,00	350 208,00	11 622,00	0,00	-66 514,00
014	Atténuations de produits	14 370 255,00	14 370 252,00	0,00	0,00	3,00
7391178	Autres restitué* dégrèvt contrib. direct	14 309 100,00	0,00	0,00	0,00	14 309 100,00
739211	Attributions de compensation	0,00	14 309 100,00	0,00	0,00	-14 309 100,00
7398	Reverst., restitué* et prélèvt divers	61 155,00	61 152,00	0,00	0,00	3,00
65	Autres charges de gestion courante	14 971 158,19	14 130 351,01	633 250,60	0,00	207 556,58
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	60 200,00	65 391,25	9 136,88	0,00	-14 328,13
6518	Autres	0,00	-270,48	0,00	0,00	270,48
6531	Indemnités	565 000,00	506 691,00	0,00	0,00	58 309,00
6532	Frais de mission	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6533	Cotisations de retraite	35 000,00	25 624,72	0,00	0,00	9 375,28
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	75 600,00	59 081,62	0,00	0,00	16 518,38
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	2 000,00	1 015,33	0,00	0,00	984,67
65548	Autres contributions	12 540 000,00	12 414 936,69	125 000,00	0,00	63,31
6558	Autres contributions obligatoires	11 100,00	11 049,84	0,00	0,00	50,16
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	75 000,00	12 200,00	69 000,00	0,00	-6 200,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	867 600,00	867 600,00	0,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	70 000,00	3 360,00	1 440,00	0,00	65 200,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	654 658,19	163 669,23	428 673,72	0,00	62 315,24
65888	Autres	0,00	1,81	0,00	0,00	-1,81
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		78 191 717,19	71 219 017,01	4 543 328,96	0,00	2 429 371,22
66	Charges financières (b)	480 350,00	354 807,11	125 501,67	0,00	41,22
66111	Intérêts réglés à l'échéance	450 000,00	447 305,59	0,00	0,00	2 694,41
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	30 350,00	-92 498,48	125 501,67	0,00	-2 653,19
67	Charges exceptionnelles (c)	516 450,00	512 369,72	0,00	0,00	4 080,28
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	31 450,00	27 369,72	0,00	0,00	4 080,28
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	485 000,00	485 000,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	1 116 550,00	567 517,19	0,00	0,00	549 032,81
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	1 116 550,00	558 270,52	0,00	0,00	558 279,48
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	9 246,67	0,00	0,00	-9 246,67
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		80 305 067,19	72 653 711,03	4 668 830,63	0,00	2 982 525,53
023	Virement à la section d'investissement	3 787 079,18	0,00			3 787 079,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	4 201 710,00	4 196 576,58			5 133,42
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	33 825,00			-33 825,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	4 201 710,00	4 162 751,58			38 958,42
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 988 789,18	4 196 576,58			3 792 212,60
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 988 789,18	4 196 576,58			3 792 212,60
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		88 293 856,37	76 850 287,61	4 668 830,63	0,00	6 774 738,13
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	122 848,48
Montant des ICNE de l'exercice N-1	92 498,48
= Différence ICNE N – ICNE N-1	33 003,19

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	123 900,00	128 212,00	0,00	0,00	-4 312,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	9 233,20	0,00	0,00	766,80
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	13 900,00	0,00	0,00	0,00	13 900,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	100 000,00	118 978,80	0,00	0,00	-18 978,80
70	Produits services, domaine et ventes div	3 139 250,00	2 812 323,52	673 200,00	0,00	-346 273,52
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	600 000,00	62 670,24	673 200,00	0,00	-135 870,24
70688	Autres prestations de services	203 600,00	324 676,93	0,00	0,00	-121 076,93
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	100 000,00	111 571,11	0,00	0,00	-11 571,11
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	1 274 700,00	1 284 644,70	0,00	0,00	-9 944,70
70878	Remb. frais par d'autres redevables	924 950,00	973 225,54	0,00	0,00	-48 275,54
7088	Produits activités annexes (abonnements)	36 000,00	55 535,00	0,00	0,00	-19 535,00
73	Impôts et taxes	60 197 210,00	59 459 435,24	0,00	0,00	737 774,76
73111	Impôts directs locaux	10 474 350,00	10 489 076,00	0,00	0,00	-14 726,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	566 000,00	656 791,00	0,00	0,00	-90 791,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	1 014 300,00	1 274 685,00	0,00	0,00	-260 385,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	700 000,00	525 200,00	0,00	0,00	174 800,00
73211	Attribution de compensation	32 700,00	32 670,00	0,00	0,00	30,00
73221	FNGIR	6 103 150,00	6 103 157,00	0,00	0,00	-7,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 552 000,00	1 590 505,00	0,00	0,00	-38 505,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	18 811 600,00	18 863 515,00	0,00	0,00	-51 915,00
7342	Versement mobilité	9 030 010,00	8 637 688,58	0,00	0,00	392 321,42
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	850 000,00	850 573,00	0,00	0,00	-573,00
7362	Taxes de séjour	100 000,00	75 575,54	0,00	0,00	24 424,46
7372	Taxes sur les carburants	1 050 000,00	953 745,12	0,00	0,00	96 254,88
7382	Fraction de TVA	9 913 100,00	6 770 906,00	0,00	0,00	3 142 194,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	2 635 348,00	0,00	0,00	-2 635 348,00
74	Dotations et participations	17 642 820,00	18 857 158,78	666 920,12	0,00	-1 881 258,90
74124	Dotation d'intercommunalité	3 046 600,00	3 047 169,00	0,00	0,00	-569,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	1 414 200,00	1 416 626,00	0,00	0,00	-2 426,00
7461	DGD	935 770,00	935 768,79	0,00	0,00	1,21
7462	DGD - Régularisation exercice écoulé	935 650,00	935 768,79	0,00	0,00	-118,79
74718	Autres participations Etat	1 344 350,00	1 427 191,27	423 817,25	0,00	-506 658,52
7472	Participat° Régions	220 000,00	334 914,40	0,00	0,00	-114 914,40
7473	Participat° Départements	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	752 800,00	1 056 612,64	107 290,42	0,00	-411 103,06
7478	Participat° Autres organismes	1 092 500,00	1 636 827,89	60 000,00	0,00	-604 327,89
748313	Dotat° de compensation de la TP	3 165 150,00	3 165 128,00	0,00	0,00	22,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	4 609 800,00	4 901 152,00	0,00	0,00	-291 352,00
748381	Compens.relèv. seuil pers.vers.mobilité	76 000,00	0,00	75 812,45	0,00	187,55
75	Autres produits de gestion courante	72 450,00	16 312,37	2 137,20	0,00	54 000,43
752	Revenus des immeubles	18 850,00	16 311,00	2 137,20	0,00	401,80
7588	Autres produits div. de gestion courante	53 600,00	1,37	0,00	0,00	53 598,63
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		81 175 630,00	81 273 441,91	1 342 257,32	0,00	-1 440 069,23
76	Produits financiers (b)	0,00	53 600,00	0,00	0,00	-53 600,00
761	Produits de participations	0,00	53 600,00	0,00	0,00	-53 600,00
77	Produits exceptionnels (c)	349 470,50	150 681,41	0,00	0,00	198 789,09
7711	Dédits et pénalités perçus	48 500,00	38 027,69	0,00	0,00	10 472,31
7718	Autres produits except. opérat° gestion	228 770,50	13 715,50	0,00	0,00	215 055,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 956,53	0,00	0,00	-1 956,53
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	33 825,00	0,00	0,00	-33 825,00
7788	Produits exceptionnels divers	72 200,00	63 156,69	0,00	0,00	9 043,31
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	192 227,25	0,00	0,00	-192 227,25
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	192 227,25	0,00	0,00	-192 227,25
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		81 525 100,50	81 669 950,57	1 342 257,32	0,00	-1 487 107,39
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	475 000,00	473 029,79			1 970,21
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	475 000,00	473 029,79			1 970,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		475 000,00	473 029,79			1 970,21
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		82 000 100,50	82 142 980,36	1 342 257,32	0,00	-1 485 137,18

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
Pour information		6 293 755,87				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	2 417 625,54	1 148 001,04	304 721,88	964 902,62
2031	Frais d'études	2 050 360,07	918 715,99	254 079,91	877 564,17
2032	Frais de recherche et de développement	18 500,00	18 325,75	0,00	174,25
2033	Frais d'insertion	6 159,13	10 397,29	0,00	-4 238,16
2051	Concessions, droits similaires	342 606,34	200 562,01	50 641,97	91 402,36
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	2 061 105,42	780 360,53	290 378,24	990 366,65
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	50 000,00	108 884,30	0,00	-58 884,30
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 114 000,00	406 619,31	0,00	707 380,69
2041641	IC : Bien mobilier, matériel	54 000,00	0,00	54 000,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	843 105,42	264 856,92	236 378,24	341 870,26
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	4 113 069,25	2 577 518,12	644 396,91	891 154,22
2111	Terrains nus	2 163 500,00	1 189 075,88	444 126,05	530 298,07
2135	Installations générales, agencements	17 127,50	1 627,50	1 627,50	13 872,50
21534	Réseaux d'électrification	1 400,00	1 381,28	3 140,42	-3 121,70
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 000,00	509,95	0,00	5 490,05
2181	Installat° générales, agencements	138 477,41	76 585,26	25 068,92	36 823,23
2182	Matériel de transport	190 839,08	174 479,54	17 709,06	-1 349,52
2183	Matériel de bureau et informatique	228 831,15	118 942,01	14 324,05	95 565,09
2184	Mobilier	70 283,07	27 756,01	26 294,26	16 232,80
2188	Autres immobilisations corporelles	1 296 611,04	987 160,69	112 106,65	197 343,70
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	14 895 686,12	9 357 096,73	479 631,99	5 058 957,40
2312	Agencements et aménagements de terrains	314 000,00	13 389,22	1 193,50	299 417,28
2313	Constructions	9 909 496,78	6 098 548,59	302 587,54	3 508 360,65
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 298 189,34	2 913 469,97	170 329,66	1 214 389,71
237	Avances versées commandes immo. corpo.	0,00	0,00	5 521,29	-5 521,29
238	Avances versées commandes immo. incorp.	374 000,00	331 688,95	0,00	42 311,05
Total des dépenses d'équipement		23 487 486,33	13 862 976,42	1 719 129,02	7 905 380,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	527 600,00	5 538,27	0,00	522 061,73
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	522 000,00	0,00	0,00	522 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	700,00	692,28	0,00	7,72
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	4 900,00	4 845,99	0,00	54,01
16	Emprunts et dettes assimilées	1 978 650,00	1 978 618,88	0,00	31,12
1641	Emprunts en euros	1 978 650,00	1 978 618,88	0,00	31,12
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		2 506 250,00	1 984 157,15	0,00	522 092,85
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		25 993 736,33	15 847 133,57	1 719 129,02	8 427 473,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	475 000,00	473 029,79		1 970,21
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	475 000,00	473 029,79		1 970,21
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	107 583,35		-107 583,35
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	27 000,00	255 842,94		-228 842,94
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	7 947,25		-7 947,25
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	0,00	3 000,00		-3 000,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	435 000,00	85 843,45		349 156,55
13918	Autres subventions d'équipement	13 000,00	12 812,80		187,20
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	308 000,00	85 406,10		222 593,90
2313	Constructions	308 000,00	85 406,10		222 593,90
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		783 000,00	558 435,89		224 564,11
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		26 776 736,33	16 405 569,46	1 719 129,02	8 652 037,85
Pour information		2 388 837,35			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 256 339,15	3 901 657,33	3 149 014,65	3 205 667,17
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	416 978,38	202 781,06	209 924,64	4 272,68
1312	Subv. transf. Régions	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	547 850,00	525 247,62	193 310,90	-170 708,52
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	665 906,96	943 801,24	515 155,56	-793 049,84
1322	Subv. non transf. Régions	993 631,80	153 261,09	299 519,47	540 851,24
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	84 000,00	0,00	31 355,05	52 644,95
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	7 448 047,01	1 967 642,74	1 263 749,03	4 216 655,24
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	89 925,00	108 923,58	636 000,00	-654 998,58
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	8 392 207,09	4 000 000,00	3 000 000,00	1 392 207,09
1641	Emprunts en euros	8 392 207,09	4 000 000,00	3 000 000,00	1 392 207,09
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	422,50	0,00	-422,50
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	422,50	0,00	-422,50
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 163,60	0,00	-2 163,60
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	2 163,60	0,00	-2 163,60
	Total des recettes d'équipement	18 648 546,24	7 904 243,43	6 149 014,65	4 595 288,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 220 238,26	1 717 244,16	0,00	502 994,10
10222	FCTVA	2 027 850,00	1 524 855,90	0,00	502 994,10
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	192 388,26	192 388,26	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	2 220 238,26	1 717 244,16	0,00	502 994,10
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	20 868 784,50	9 621 487,59	6 149 014,65	5 098 282,26
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 787 079,18			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	4 201 710,00	4 196 576,58		5 133,42
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	33 825,00		-33 825,00
28031	Frais d'études	670 761,00	670 760,50		0,50
28032	Frais de recherche et de développement	13 150,00	13 121,99		28,01
28033	Frais d'insertion	5 150,00	5 125,51		24,49
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	670,00	0,00		670,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 334,00	1 333,34		0,66
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	99 770,00	99 766,79		3,21
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	442 500,00	441 835,83		664,17
28041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	700,00	0,00		700,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	650,00	648,50		1,50
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	32 100,00	32 072,68		27,32
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	62 930,00	62 925,15		4,85
28041621	CCAS : Bien mobilier, matériel	7 550,00	7 523,34		26,66
28041622	CCAS : Bâtiments, installations	1 200,00	1 193,33		6,67
28041641	IC : Bien mobilier, matériel	13 650,00	13 603,34		46,66
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	1 520,00	0,00		1 520,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 520,00	1 519,99		0,01
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	374 497,00	374 496,58		0,42
280422	Privé : Bâtiments, installations	3 000,00	2 933,34		66,66
28051	Concessions et droits similaires	126 138,00	126 137,02		0,98
28135	Installations générales, agencements, ..	27 780,00	27 772,30		7,70
281531	Réseaux d'adduction d'eau	400,00	358,58		41,42
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 860,00	2 857,37		2,63
28181	Installations générales, aménagt divers	1 610,00	1 605,80		4,20
28182	Matériel de transport	1 484 120,00	1 484 019,00		101,00
28183	Matériel de bureau et informatique	114 920,00	114 919,23		0,77

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
28184	Mobilier	27 180,00	27 175,32		4,68
28188	Autres immo. corporelles	684 050,00	649 046,75		35 003,25
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		7 988 789,18	4 196 576,58		3 792 212,60
041	Opérations patrimoniales (5)	308 000,00	85 406,10		222 593,90
238	Avances versées commandes immo. incorp.	308 000,00	85 406,10		222 593,90
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 296 789,18	4 281 982,68		4 014 806,50
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		29 165 573,68	13 903 470,27	6 149 014,65	9 113 088,76
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	1 978 619	7 140 480	73 320	0	0	2 170	264 857	0	0	3 987 907	2 399 781	15 847 134
- Equipements municipaux (2)		6 624 977	73 320	0	0	2 170	0	0	0	3 982 369	2 399 781	13 082 616
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		515 504	0	0	0	0	264 857	0	0	0	0	780 361
- Opérations financières	1 978 619											1 978 619
Dépenses d'ordre	85 406											558 436
Solde d'exécution reporté de N-1	2 388 837											2 388 837
Total dépenses	4 452 862	7 613 510	73 320	0	0	2 170	264 857	0	0	3 987 907	2 399 781	18 794 407
Total recettes	5 836 475	4 162 752	0	0	0	0	423	0	0	2 862 997	1 040 824	13 903 470
Solde d'investissement	1 383 613	-3 450 758	-73 320	0	0	-2 170	-264 434	0	0	-1 124 910	-1 358 957	-4 890 937
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	414 382	33 990	4 427	0	0	236 378	0	0	629 875	400 077	1 719 129
Total RAR recettes	3 000 000	283 311	6 300	0	0	0	0	0	0	1 691 526	1 167 878	6 149 015
SOLDE RAR investissement	3 000 000	-131 071	-27 690	-4 427	0	0	-236 378	0	0	1 061 651	767 801	4 429 886

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	19 614 655	7 176 967	195 969	6 589 884	155 290	33 304	724 042	0	0	44 933 839	2 095 168	81 519 118
Total recettes	64 278 579	31 731	85 939	63 328	0	0	1 163 903	0	0	23 919 052	236 461	89 778 994
Solde de fonctionnement	44 663 925	-7 145 236	-110 030	-6 526 556	-155 290	-33 304	439 861	0	0	-21 014 786	-1 858 707	8 259 875
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		4 452 862	8 027 892	107 310	4 427	0	2 170	501 235	0	0	4 617 782	2 799 859	20 513 536
Dépenses réelles		1 978 619	7 554 862	107 310	4 427	0	2 170	501 235	0	0	4 617 782	2 799 859	17 566 263
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 538	0	5 538
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	692	0	692
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 846	0	4 846
16	Emprunts et dettes assimilées	1 978 619	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 978 619
1641	Emprunts en euros	1 978 619	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 978 619
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	223 622	15 733	0	0	0	0	0	0	647 287	566 082	1 452 723
2031	Frais d'études	0	109 532	15 733	0	0	0	0	0	0	481 449	566 082	1 172 796
2032	Frais de recherche et de développement	0	18 326	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 326
2033	Frais d'insertion	0	10 397	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 397
2051	Concessions, droits similaires	0	85 367	0	0	0	0	0	0	0	165 837	0	251 204
204	Subventions d'équipement versées	0	515 504	0	0	0	0	501 235	0	0	0	54 000	1 070 739
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0	108 884	0	0	0	0	0	0	0	0	0	108 884
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0	406 619	0	0	0	0	0	0	0	0	0	406 619
2041641	IC : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 000	54 000
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	0	501 235	0	0	0	0	501 235
21	Immobilisations corporelles	0	417 617	1 603	4 427	0	2 170	0	0	0	2 694 338	101 760	3 221 915
2111	Terrains nus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 633 202	0	1 633 202
2135	Installations générales, agencements	0	3 255	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 255
21534	Réseaux d'électrification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 522	4 522
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	510	0	510
2181	Installat° générales, agencements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 416	97 238	101 654
2182	Matériel de transport	0	192 189	0	0	0	0	0	0	0	0	0	192 189
2183	Matériel de bureau et informatique	0	128 839	0	4 427	0	0	0	0	0	0	0	133 266

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
2184	Mobilier	0	53 736	314	0	0	0	0	0	0	0	0	54 050
2188	Autres immobilisations corporelles	0	39 598	1 289	0	0	2 170	0	0	0	1 056 211	0	1 099 267
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	6 398 119	89 974	0	0	0	0	0	0	1 270 618	2 078 017	9 836 729
2312	Agencements et aménagements de terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 583	0	14 583
2313	Constructions	0	5 996 000	89 974	0	0	0	0	0	0	17 986	297 176	6 401 136
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	70 431	0	0	0	0	0	0	0	1 232 528	1 780 841	3 083 800
237	Avances versées commandes immo. corpo.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 521	0	5 521
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0	331 689	0	0	0	0	0	0	0	0	0	331 689
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	85 406	473 030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	558 436
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	473 030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	473 030
13911	Etat et établissements nationaux	0	107 583	0	0	0	0	0	0	0	0	0	107 583
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0	255 843	0	0	0	0	0	0	0	0	0	255 843
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0	7 947	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 947
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	0	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	0	85 843	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85 843
13918	Autres subventions d'équipement	0	12 813	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 813
041	Opérations patrimoniales	85 406	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85 406
2313	Constructions	85 406	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85 406
001	Solde d'exécution reporté de N-1	2 388 837	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 388 837

RECETTES													
Total recettes d'investissement		8 836 475	4 446 062	6 300	0	0	0	423	0	0	4 554 523	2 208 702	20 052 485
Recettes réelles		8 717 244	283 311	6 300	0	0	0	423	0	0	4 554 523	2 208 702	15 770 502
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 717 244	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 717 244
10222	FCTVA	1 524 856	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 524 856
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	192 388	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	192 388

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	283 311	6 300	0	0	0	0	0	0	4 554 523	2 206 538	7 050 672
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0	90 000	0	0	0	0	0	0	0	322 706	0	412 706
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0	193 311	0	0	0	0	0	0	0	525 248	0	718 559
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	0	6 300	0	0	0	0	0	0	1 187 327	265 329	1 458 957
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	230 814	221 967	452 781
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 355	0	31 355
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 512 150	1 719 242	3 231 392
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	744 924	0	744 924
16	Emprunts et dettes assimilées	7 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 000 000
1641	Emprunts en euros	7 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 000 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	423	0	0	0	0	423
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	0	423	0	0	0	0	423
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 164	2 164
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 164	2 164
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	119 231	4 162 752	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 281 983
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	33 825	4 162 752	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 196 577
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	33 825	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 825
28031	<i>Frais d'études</i>	0	670 761	0	0	0	0	0	0	0	0	0	670 761
28032	<i>Frais de recherche et de développement</i>	0	13 122	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 122
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0	5 126	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 126
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	0	1 333	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 333
28041411	<i>Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel</i>	0	99 767	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 767

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0	441 836	0	0	0	0	0	0	0	0	0	441 836
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0	649	0	0	0	0	0	0	0	0	0	649
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0	32 073	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 073
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	0	62 925	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 925
28041621	CCAS : Bien mobilier, matériel	0	7 523	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 523
28041622	CCAS : Bâtiments, installations	0	1 193	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 193
28041641	IC : Bien mobilier, matériel	0	13 603	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 603
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0	1 520	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 520
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0	374 497	0	0	0	0	0	0	0	0	0	374 497
280422	Privé : Bâtiments, installations	0	2 933	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 933
28051	Concessions et droits similaires	0	126 137	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126 137
28135	Installations générales, agencements, ..	0	27 772	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 772
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0	359	0	0	0	0	0	0	0	0	0	359
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0	2 857	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 857
28181	Installations générales, aménagt divers	0	1 606	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 606
28182	Matériel de transport	0	1 484 019	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 484 019
28183	Matériel de bureau et informatique	0	114 919	0	0	0	0	0	0	0	0	0	114 919
28184	Mobilier	0	27 175	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 175
28188	Autres immo. corporelles	0	649 047	0	0	0	0	0	0	0	0	0	649 047
041	Opérations patrimoniales	85 406	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85 406
238	Avances versées commandes immo. incorp.	85 406	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85 406
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement	19 614 655	7 176 967	195 969	6 589 884	155 290	33 304	724 042	0	0	44 933 839	2 095 168	81 519 118	
Dépenses réelles	15 418 078	7 176 967	195 969	6 589 884	155 290	33 304	724 042	0	0	44 933 839	2 095 168	77 322 542	
011	Charges à caractère général	0	1 900 780	195 969	6 589 884	31 590	352 853	0	0	23 315 535	400 789	32 787 401	
60611	Eau et assainissement	0	14 097	0	0	0	0	0	0	0	0	14 097	
60612	Energie - Electricité	0	158 339	0	0	0	0	0	0	0	0	158 339	
60622	Carburants	0	105 289	0	0	0	0	0	0	0	0	105 289	
60623	Alimentation	0	5 773	7 928	0	0	0	0	0	20	0	13 721	
60628	Autres fournitures non stockées	0	2 290	147	0	0	0	0	0	3 782	0	6 219	
60631	Fournitures d'entretien	0	16 489	0	0	0	0	0	0	0	0	16 489	

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
60632	Fournitures de petit équipement	0	46 474	2 192	875	0	0	0	0	0	16 181	1 055	66 777
60636	Vêtements de travail	0	89 011	0	4 025	0	0	0	0	0	0	0	93 036
6064	Fournitures administratives	0	44 074	0	2 170	0	0	0	0	0	132	0	46 376
611	Contrats de prestations de services	0	17 444	184 783	6 554 114	0	0	220 000	0	0	22 124 671	14 299	29 115 311
6132	Locations immobilières	0	5 373	0	0	0	0	39 123	0	0	88 410	0	132 906
6135	Locations mobilières	0	332 541	0	1 705	217	0	0	0	0	45 847	0	380 310
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	0	0	10 285	0	0	142	0	10 427
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	354 933	5 424	360 357
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	93 566	0	0	0	0	0	0	0	0	198 933	292 499
615232	Entretien, réparations réseaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	353	0	353
61551	Entretien matériel roulant	0	77 220	0	0	0	0	0	0	0	0	0	77 220
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	13 561	0	0	0	0	0	0	0	124 460	0	138 021
6156	Maintenance	0	132 725	0	14 286	0	0	0	0	0	337 648	54 582	539 241
6161	Multirisques	0	107 913	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	117 913
6168	Autres primes d'assurance	0	914	0	0	0	0	0	0	0	0	0	914
617	Etudes et recherches	0	29 189	0	0	0	0	0	0	0	81 327	10 047	120 563
6182	Documentation générale et technique	0	16 109	0	993	0	0	0	0	0	0	0	17 101
6184	Versements à des organismes de formation	0	10 501	0	0	0	0	75 924	0	0	252	0	86 677
6185	Frais de colloques et de séminaires	0	1 682	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 682
6226	Honoraires	0	135 807	29	0	0	0	0	0	0	7 595	712	144 143
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	42 365	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 365
6228	Divers	0	21 073	0	0	31 373	0	0	0	0	19 215	0	71 661
6231	Annonces et insertions	0	57 606	0	1 716	0	0	0	0	0	290	3 775	63 387
6233	Foires et expositions	0	160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	160
6236	Catalogues et imprimés	0	3 998	0	0	0	0	2 223	0	0	1 733	3 012	10 965
6237	Publications	0	26 153	0	0	0	0	0	0	0	53 621	0	79 774
6238	Divers	0	54 835	0	0	0	0	554	0	0	50 062	13 303	118 754
6241	Transports de biens	0	94	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94
6247	Transports collectifs	0	25 752	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 752
6251	Voyages et déplacements	0	4 934	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 934
6256	Missions	0	4 845	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 845
6257	Réceptions	0	25 284	0	0	0	0	15	0	0	0	11 500	36 800
6261	Frais d'affranchissement	0	29 723	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 723
6262	Frais de télécommunications	0	92 595	0	0	0	0	4 728	0	0	0	1 800	99 123
627	Services bancaires et assimilés	0	4 000	0	0	0	0	0	0	0	48	27	4 075
6281	Concours divers (cotisations)	0	39 163	0	0	0	0	0	0	0	4 988	150	44 301
6288	Autres services extérieurs	0	8 060	890	0	0	0	0	0	0	-304	1 900	10 546
63512	Taxes foncières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 210	19 210

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	256	0	0	0	0	0	0	0	74	0	330
6358	Autres droits	0	1 544	0	0	0	0	0	0	0	57	0	1 601
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	1 960	0	0	0	0	0	0	0	0	61 060	63 021
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	4 543 160	0	0	0	0	243 245	0	0	8 431 979	622 708	13 841 092
6331	Versement mobilité	0	29 917	0	0	0	0	1 614	0	0	62 652	2 522	96 705
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	11 507	0	0	0	0	615	0	0	24 177	1 705	38 004
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	44 224	0	0	0	0	2 718	0	0	93 616	7 533	148 092
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	4 097	0	0	0	0	269	0	0	10 439	420	15 226
64111	Rémunération principale titulaires	0	2 170 596	0	0	0	0	142 334	0	0	3 374 205	224 445	5 911 579
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	41 281	0	0	0	0	2 163	0	0	63 231	1 953	108 626
64118	Autres indemnités titulaires	0	321 307	0	0	0	0	9 227	0	0	517 282	37 066	884 883
64131	Rémunérations non tit.	0	721 813	0	0	0	0	34 740	0	0	1 514 266	226 744	2 497 564
64138	Autres indemnités non tit.	0	155 779	0	0	0	0	9 128	0	0	251 399	38 035	454 341
64168	Autres emplois d'insertion	0	7 469	0	0	0	0	0	0	0	1 388 541	0	1 396 011
6417	Rémunérations des apprentis	0	12 234	0	0	0	0	0	0	0	0	5 516	17 750
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	146 850	0	0	0	0	8 965	0	0	221 704	13 864	391 383
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	476 685	0	0	0	0	29 767	0	0	792 078	54 213	1 352 743
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	26 119	0	0	0	0	1 349	0	0	109 966	8 138	145 572
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0	5 939	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 939
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	5 515	0	0	0	0	355	0	0	8 421	553	14 844
6478	Autres charges sociales diverses	0	361 830	0	0	0	0	0	0	0	0	0	361 830
014	Atténuations de produits	14 370 252	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 370 252
739211	Attributions de compensation	14 309 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 309 100
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	61 152	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	61 152
65	Autres charges de gestion courante	0	733 027	0	0	123 700	33 304	127 944	0	0	12 700 369	1 045 258	14 763 602
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0	67 833	0	0	0	0	0	0	0	6 695	0	74 528
6518	Autres	0	-270	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-270
6531	Indemnités	0	506 691	0	0	0	0	0	0	0	0	0	506 691
6533	Cotisations de retraite	0	25 625	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 625
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	59 082	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59 082
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0	1 015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 015
65548	Autres contributions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 539 937	0	12 539 937
6558	Autres contributions obligatoires	0	11 050	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 050
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0	0	0	0	-1 300	0	0	0	0	0	82 500	81 200
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	867 600	867 600

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0	0	0	0	0	4 800	0	0	0	0	0	4 800
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	62 000	0	0	125 000	28 504	127 944	0	0	153 737	95 158	592 343
65888	Autres	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	480 309	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	480 309
66111	Intérêts réglés à l'échéance	447 306	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	447 306
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	33 003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 003
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	485 956	26 413	512 370
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	956	26 413	27 370
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	485 000	0	485 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	567 517	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	567 517
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	558 271	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	558 271
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	9 247	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 247
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>4 196 577</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4 196 577</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>4 196 577</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4 196 577</i>
6761	<i>Différences sur réalisations (positives)</i>	<i>33 825</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>33 825</i>
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	<i>4 162 752</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4 162 752</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		64 278 579	31 731	85 939	63 328	0	0	1 163 903	0	0	23 919 052	236 461	89 778 994
Recettes réelles		57 511 794	31 731	85 939	63 328	0	0	1 163 903	0	0	23 919 052	236 461	83 012 208
013	Atténuations de charges	128 212	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	128 212
6419	Remboursements rémunérations personnel	9 233	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 233
6479	Rembourst sur autres charges sociales	118 979	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	118 979
70	Produits des services, du domaine, vente	1 284 645	30 319	50 708	21 096	0	0	0	0	0	1 943 496	155 260	3 485 524

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	735 870	0	735 870
70688	Autres prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	324 677	0	324 677
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0	3 712	0	0	0	0	0	0	0	0	107 859	111 571
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	1 284 645	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 284 645
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	26 607	50 708	21 096	0	0	0	0	0	827 414	47 401	973 226
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 535	0	55 535
73	Impôts et taxes	39 669 772	0	0	0	0	0	0	0	0	19 714 088	75 576	59 459 435
73111	Impôts directs locaux	10 489 076	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 489 076
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	656 791	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	656 791
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	1 274 685	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 274 685
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	525 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	525 200
73211	Attribution de compensation	32 670	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 670
73221	FNGIR	6 103 157	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 103 157
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 590 505	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 590 505
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 863 515	0	18 863 515
7342	Versement mobilité	8 637 689	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 637 689
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	850 573	0	850 573
7362	Taxes de séjour	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 576	75 576
7372	Taxes sur les carburants	953 745	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	953 745
7382	Fraction de TVA	6 770 906	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 770 906
7388	Autres taxes diverses	2 635 348	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 635 348
74	Dotations et participations	16 072 988	0	35 232	40 914	0	0	1 163 903	0	0	2 211 042	0	19 524 079
74124	Dotations d'intercommunalité	3 047 169	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 047 169
74126	Dot. compensat° groupements de communes	1 416 626	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 416 626
7461	DGD	935 769	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	935 769
7462	DGD - Régularisation exercice écoulé	935 769	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	935 769
74718	Autres participations Etat	1 241 563	0	35 232	0	0	0	0	0	0	574 214	0	1 851 009
7472	Participat° Régions	294 000	0	0	40 914	0	0	0	0	0	0	0	334 914
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0	0	0	0	0	0	1 163 903	0	0	0	0	1 163 903
7478	Participat° Autres organismes	60 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 636 828	0	1 696 828
748313	Dotat° de compensation de la TP	3 165 128	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 165 128

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	4 901 152	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 901 152
748381	Compens.relev. seuil pers.vers.mobilité	75 812	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 812
75	Autres produits de gestion courante	12 825	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 625	18 450
752	Revenus des immeubles	12 823	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 625	18 448
7588	Autres produits div. de gestion courante	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
76	Produits financiers	53 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 600
761	Produits de participations	53 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 600
77	Produits exceptionnels	97 526	1 413	0	1 317	0	0	0	0	0	50 426	0	150 681
7711	Dédits et pénalités perçus	0	0	0	1 317	0	0	0	0	0	36 711	0	38 028
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 716	0	13 716
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	544	1 413	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 957
775	Produits des cessions d'immobilisations	33 825	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 825
7788	Produits exceptionnels divers	63 157	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63 157
78	Reprise sur amortissements et provisions	192 227	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	192 227
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	192 227	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	192 227
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>473 030</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>473 030</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	473 030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	473 030
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	473 030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	473 030
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	6 293 756	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 293 756

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		19 614 654,55	7 176 967,29	0,00	0,00	26 791 621,84
Réalizations		19 614 654,55	7 176 967,29	0,00	0,00	26 791 621,84
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 900 780,18	0,00	0,00	1 900 780,18
60611	Eau et assainissement	0,00	14 096,84	0,00	0,00	14 096,84
60612	Energie - Electricité	0,00	158 338,97	0,00	0,00	158 338,97
60622	Carburants	0,00	105 288,50	0,00	0,00	105 288,50
60623	Alimentation	0,00	5 772,52	0,00	0,00	5 772,52
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	2 290,00	0,00	0,00	2 290,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	16 488,61	0,00	0,00	16 488,61
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	46 474,28	0,00	0,00	46 474,28
60636	Vêtements de travail	0,00	89 010,58	0,00	0,00	89 010,58
6064	Fournitures administratives	0,00	44 073,79	0,00	0,00	44 073,79
611	Contrats de prestations de services	0,00	17 444,01	0,00	0,00	17 444,01
6132	Locations immobilières	0,00	5 373,00	0,00	0,00	5 373,00
6135	Locations mobilières	0,00	332 541,27	0,00	0,00	332 541,27
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	93 566,47	0,00	0,00	93 566,47
61551	Entretien matériel roulant	0,00	77 220,30	0,00	0,00	77 220,30
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	13 560,70	0,00	0,00	13 560,70
6156	Maintenance	0,00	132 725,34	0,00	0,00	132 725,34
6161	Multirisques	0,00	107 913,21	0,00	0,00	107 913,21
6168	Autres primes d'assurance	0,00	914,00	0,00	0,00	914,00
617	Etudes et recherches	0,00	29 188,88	0,00	0,00	29 188,88
6182	Documentation générale et technique	0,00	16 108,58	0,00	0,00	16 108,58
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	10 500,78	0,00	0,00	10 500,78
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	1 681,87	0,00	0,00	1 681,87
6226	Honoraires	0,00	135 806,88	0,00	0,00	135 806,88
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	42 364,90	0,00	0,00	42 364,90
6228	Divers	0,00	21 073,05	0,00	0,00	21 073,05
6231	Annonces et insertions	0,00	57 605,82	0,00	0,00	57 605,82
6233	Foires et expositions	0,00	160,00	0,00	0,00	160,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	3 997,71	0,00	0,00	3 997,71
6237	Publications	0,00	26 153,40	0,00	0,00	26 153,40
6238	Divers	0,00	54 835,39	0,00	0,00	54 835,39
6241	Transports de biens	0,00	93,70	0,00	0,00	93,70
6247	Transports collectifs	0,00	25 752,38	0,00	0,00	25 752,38
6251	Voyages et déplacements	0,00	4 934,20	0,00	0,00	4 934,20
6256	Missions	0,00	4 844,97	0,00	0,00	4 844,97
6257	Réceptions	0,00	25 284,31	0,00	0,00	25 284,31

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
6261	Frais d'affranchissement	0,00	29 722,68	0,00	0,00	29 722,68
6262	Frais de télécommunications	0,00	92 595,03	0,00	0,00	92 595,03
627	Services bancaires et assimilés	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	39 163,00	0,00	0,00	39 163,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	8 059,98	0,00	0,00	8 059,98
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	256,00	0,00	0,00	256,00
6358	Autres droits	0,00	1 543,96	0,00	0,00	1 543,96
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	1 960,32	0,00	0,00	1 960,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	4 543 160,40	0,00	0,00	4 543 160,40
6331	Versement mobilité	0,00	29 916,73	0,00	0,00	29 916,73
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	11 506,65	0,00	0,00	11 506,65
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	44 223,53	0,00	0,00	44 223,53
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	4 097,38	0,00	0,00	4 097,38
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	2 170 595,92	0,00	0,00	2 170 595,92
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	41 280,64	0,00	0,00	41 280,64
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	321 306,99	0,00	0,00	321 306,99
64131	Rémunérations non tit.	0,00	721 812,85	0,00	0,00	721 812,85
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	155 778,67	0,00	0,00	155 778,67
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	7 469,36	0,00	0,00	7 469,36
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	12 233,62	0,00	0,00	12 233,62
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	146 849,82	0,00	0,00	146 849,82
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	476 684,92	0,00	0,00	476 684,92
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	26 119,04	0,00	0,00	26 119,04
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	5 939,00	0,00	0,00	5 939,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	5 515,28	0,00	0,00	5 515,28
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	361 830,00	0,00	0,00	361 830,00
014	Atténuations de produits	14 370 252,00	0,00	0,00	0,00	14 370 252,00
739211	Attributions de compensation	14 309 100,00	0,00	0,00	0,00	14 309 100,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	61 152,00	0,00	0,00	0,00	61 152,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 196 576,58	0,00	0,00	0,00	4 196 576,58
6761	Différences sur réalisations (positives)	33 825,00	0,00	0,00	0,00	33 825,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	4 162 751,58	0,00	0,00	0,00	4 162 751,58
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	733 026,71	0,00	0,00	733 026,71
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	67 832,87	0,00	0,00	67 832,87
6518	Autres	0,00	-270,48	0,00	0,00	-270,48
6531	Indemnités	0,00	506 691,00	0,00	0,00	506 691,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	25 624,72	0,00	0,00	25 624,72
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	59 081,62	0,00	0,00	59 081,62
65372	Cotis. fonds financat alloc. fin mandat	0,00	1 015,33	0,00	0,00	1 015,33
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	11 049,84	0,00	0,00	11 049,84
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	62 000,00	0,00	0,00	62 000,00
65888	Autres	0,00	1,81	0,00	0,00	1,81
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	480 308,78	0,00	0,00	0,00	480 308,78
66111	Intérêts réglés à l'échéance	447 305,59	0,00	0,00	0,00	447 305,59
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	33 003,19	0,00	0,00	0,00	33 003,19

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	567 517,19	0,00	0,00	0,00	567 517,19
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	558 270,52	0,00	0,00	0,00	558 270,52
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	9 246,67	0,00	0,00	0,00	9 246,67
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	64 278 579,20	31 731,38	0,00	0,00	64 310 310,58
	Réalisations	64 278 579,20	31 731,38	0,00	0,00	64 310 310,58
002	Résultat de fonctionnement reporté	6 293 755,87	0,00	0,00	0,00	6 293 755,87
013	Atténuations de charges	128 212,00	0,00	0,00	0,00	128 212,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	9 233,20	0,00	0,00	0,00	9 233,20
6479	Rembourst sur autres charges sociales	118 978,80	0,00	0,00	0,00	118 978,80
042	Opérat° ordre transfert entre sections	473 029,79	0,00	0,00	0,00	473 029,79
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	473 029,79	0,00	0,00	0,00	473 029,79
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	1 284 644,70	30 318,85	0,00	0,00	1 314 963,55
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	3 711,93	0,00	0,00	3 711,93
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	1 284 644,70	0,00	0,00	0,00	1 284 644,70
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	26 606,92	0,00	0,00	26 606,92
73	Impôts et taxes	39 669 771,70	0,00	0,00	0,00	39 669 771,70
73111	Impôts directs locaux	10 489 076,00	0,00	0,00	0,00	10 489 076,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	656 791,00	0,00	0,00	0,00	656 791,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	1 274 685,00	0,00	0,00	0,00	1 274 685,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	525 200,00	0,00	0,00	0,00	525 200,00
73211	Attribution de compensation	32 670,00	0,00	0,00	0,00	32 670,00
73221	FNGIR	6 103 157,00	0,00	0,00	0,00	6 103 157,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 590 505,00	0,00	0,00	0,00	1 590 505,00
7342	Versement mobilité	8 637 688,58	0,00	0,00	0,00	8 637 688,58
7372	Taxes sur les carburants	953 745,12	0,00	0,00	0,00	953 745,12
7382	Fraction de TVA	6 770 906,00	0,00	0,00	0,00	6 770 906,00
7388	Autres taxes diverses	2 635 348,00	0,00	0,00	0,00	2 635 348,00
74	Dotations et participations	16 072 987,63	0,00	0,00	0,00	16 072 987,63
74124	Dotation d'intercommunalité	3 047 169,00	0,00	0,00	0,00	3 047 169,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	1 416 626,00	0,00	0,00	0,00	1 416 626,00
7461	DGD	935 768,79	0,00	0,00	0,00	935 768,79
7462	DGD - Régularisation exercice écoulé	935 768,79	0,00	0,00	0,00	935 768,79
74718	Autres participations Etat	1 241 562,60	0,00	0,00	0,00	1 241 562,60
7472	Participat° Régions	294 000,00	0,00	0,00	0,00	294 000,00
7478	Participat° Autres organismes	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	3 165 128,00	0,00	0,00	0,00	3 165 128,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	4 901 152,00	0,00	0,00	0,00	4 901 152,00
748381	Compens.relèv. seuil pers.vers.mobilité	75 812,45	0,00	0,00	0,00	75 812,45
75	Autres produits de gestion courante	12 824,57	0,00	0,00	0,00	12 824,57
752	Revenus des immeubles	12 823,20	0,00	0,00	0,00	12 823,20
7588	Autres produits div. de gestion courante	1,37	0,00	0,00	0,00	1,37
76	Produits financiers	53 600,00	0,00	0,00	0,00	53 600,00
761	Produits de participations	53 600,00	0,00	0,00	0,00	53 600,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
77	Produits exceptionnels	97 525,69	1 412,53	0,00	0,00	98 938,22
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	544,00	1 412,53	0,00	0,00	1 956,53
775	Produits des cessions d'immobilisations	33 825,00	0,00	0,00	0,00	33 825,00
7788	Produits exceptionnels divers	63 156,69	0,00	0,00	0,00	63 156,69
78	Reprise sur amortissements et provisions	192 227,25	0,00	0,00	0,00	192 227,25
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	192 227,25	0,00	0,00	0,00	192 227,25
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		44 663 924,65	-7 145 235,91	0,00	0,00	37 518 688,74

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetière et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES		6 225 813,56	611 296,13	0,00	339 857,60	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		6 225 813,56	611 296,13	0,00	339 857,60	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 803 375,14	0,00	0,00	97 405,04	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	14 096,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	158 338,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	105 288,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	5 670,42	0,00	0,00	102,10	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	16 488,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	46 391,00	0,00	0,00	83,28	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	89 010,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	44 073,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	17 444,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	5 373,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	329 918,77	0,00	0,00	2 622,50	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	93 566,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	77 220,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	13 560,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	125 130,34	0,00	0,00	7 595,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	107 913,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	914,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	29 188,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	16 108,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 500,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 681,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	135 806,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	42 364,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	21 073,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	32 650,82	0,00	0,00	24 955,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	3 997,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	26 153,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	4 167,49	0,00	0,00	50 667,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	93,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	23 983,83	0,00	0,00	1 768,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	4 934,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	4 844,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	25 284,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	29 722,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	92 595,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	39 163,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	7 979,98	0,00	0,00	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	256,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 543,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 960,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 281 824,38	18 883,46	0,00	242 452,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	23 471,08	5 330,72	0,00	1 114,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 402,93	1 480,80	0,00	622,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	41 475,50	0,00	0,00	2 748,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 911,52	0,00	0,00	185,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 070 013,79	0,00	0,00	100 582,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	38 263,27	0,00	0,00	3 017,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	300 403,33	0,00	0,00	20 903,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	656 378,39	0,00	0,00	65 434,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	139 928,75	0,00	0,00	15 849,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	7 469,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	12 233,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	128 658,27	12 071,94	0,00	6 119,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	453 596,64	0,00	0,00	23 088,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	23 581,42	0,00	0,00	2 537,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 939,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 267,51	0,00	0,00	247,77	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	361 830,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	140 614,04	592 412,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	67 832,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	-270,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	506 691,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	25 624,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	59 081,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	1 015,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	11 049,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		31 731,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		31 731,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	30 318,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 711,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	26 606,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7342	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7372	Taxes sur les carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7382	Fraction de TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
74126	Dot. compensat° groupements de communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7461	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7462	DGD - Régularisation exercice écoulé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748381	Compens.relèv. seuil pers.vers.mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 412,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 412,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-6 194 082,18	-611 296,13	0,00	-339 857,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES		0,00	195 969,35	195 969,35
Réalizations		0,00	195 969,35	195 969,35
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	195 969,35	195 969,35
60623	Alimentation	0,00	7 928,10	7 928,10
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	147,00	147,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	2 192,27	2 192,27
611	Contrats de prestations de services	0,00	184 782,88	184 782,88
6226	Honoraires	0,00	29,00	29,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	890,10	890,10
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	85 939,49	85 939,49
Réalizations		0,00	85 939,49	85 939,49
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	50 707,58	50 707,58
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	50 707,58	50 707,58
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	35 231,91	35 231,91
74718	Autres participations Etat	0,00	35 231,91	35 231,91
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
SOLDE (3)		0,00	-110 029,86	-110 029,86

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 589 884,15	6 589 884,15
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 589 884,15	6 589 884,15
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 589 884,15	6 589 884,15
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	874,98	874,98
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 025,36	4 025,36
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 170,00	2 170,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 554 113,91	6 554 113,91
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 705,00	1 705,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 285,65	14 285,65
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	992,78	992,78
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 716,47	1 716,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 327,78	63 327,78
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 327,78	63 327,78
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 096,23	21 096,23
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 096,23	21 096,23
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 914,40	40 914,40
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 914,40	40 914,40
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 317,15	1 317,15
7711	Dépenses et pénalités perçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 317,15	1 317,15
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-6 526 556,37	-6 526 556,37

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	6 589 884,15	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	6 589 884,15	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	6 589 884,15	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	874,98	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	4 025,36	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	2 170,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	6 554 113,91	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	1 705,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	14 285,65	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	992,78	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 716,47	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	63 327,78	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	63 327,78	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	21 096,23	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	21 096,23	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	40 914,40	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	40 914,40	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	1 317,15	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	1 317,15	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	-6 526 556,37	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	155 290,25	155 290,25
Réalizations		0,00	0,00	0,00	155 290,25	155 290,25
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	31 590,25	31 590,25
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	216,76	216,76
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	31 373,49	31 373,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	123 700,00	123 700,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	-1 300,00	-1 300,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	-155 290,25	-155 290,25

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		0,00	33 304,00	0,00	33 304,00
Réalizations		0,00	33 304,00	0,00	33 304,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	33 304,00	0,00	33 304,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	4 800,00	0,00	4 800,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	28 504,00	0,00	28 504,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	-33 304,00	0,00	-33 304,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0,00	724 042,11	724 042,11
Réalizations		0,00	724 042,11	724 042,11
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	352 852,87	352 852,87
611	Contrats de prestations de services	0,00	220 000,04	220 000,04
6132	Locations immobilières	0,00	39 122,98	39 122,98
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	10 285,07	10 285,07
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	75 924,13	75 924,13
6236	Catalogues et imprimés	0,00	2 223,17	2 223,17
6238	Divers	0,00	553,90	553,90
6257	Réceptions	0,00	15,40	15,40
6262	Frais de télécommunications	0,00	4 728,18	4 728,18
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	243 245,18	243 245,18
6331	Versement mobilité	0,00	1 614,38	1 614,38
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	614,85	614,85
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	2 718,47	2 718,47
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	269,09	269,09
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	142 334,08	142 334,08
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	2 162,73	2 162,73
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	9 227,30	9 227,30
64131	Rémunérations non tit.	0,00	34 740,27	34 740,27
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	9 128,13	9 128,13
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	8 965,09	8 965,09
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	29 766,70	29 766,70
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 348,96	1 348,96
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	355,13	355,13
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	127 944,06	127 944,06
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	127 944,06	127 944,06
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	1 163 903,06	1 163 903,06

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
Réalisations		0,00	1 163 903,06	1 163 903,06
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 163 903,06	1 163 903,06
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	1 163 903,06	1 163 903,06
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	439 860,95	439 860,95

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	724 042,11	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	724 042,11	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	352 852,87	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	220 000,04	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	39 122,98	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	10 285,07	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	75 924,13	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	2 223,17	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	553,90	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	15,40	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	4 728,18	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	243 245,18	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	1 614,38	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	614,85	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	2 718,47	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	269,09	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	142 334,08	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	2 162,73	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	9 227,30	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	34 740,27	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	9 128,13	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	8 965,09	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	29 766,70	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	1 348,96	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	355,13	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	127 944,06	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	127 944,06	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	1 163 903,06	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	1 163 903,06	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	1 163 903,06	0,00	0,00	0,00	0,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	0,00	0,00	1 163 903,06	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	439 860,95	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accèsion à la propriété	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		42 894 987,85	1 164 510,38	874 340,31	44 933 838,54
Réalizations		42 894 987,85	1 164 510,38	874 340,31	44 933 838,54
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	22 881 855,33	93 164,43	340 514,93	23 315 534,69
60623	Alimentation	20,00	0,00	0,00	20,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 781,99	0,00	0,00	3 781,99
60632	Fournitures de petit équipement	16 668,86	0,00	-487,92	16 180,94
6064	Fournitures administratives	132,39	0,00	0,00	132,39
611	Contrats de prestations de services	22 124 670,81	0,00	0,00	22 124 670,81
6132	Locations immobilières	77 156,40	11 253,18	0,00	88 409,58
6135	Locations mobilières	46 896,62	0,00	-1 050,00	45 846,62
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	141,78	0,00	141,78
61521	Entretien terrains	14 399,99	0,00	340 532,89	354 932,88
615232	Entretien, réparations réseaux	352,89	0,00	0,00	352,89
61558	Entretien autres biens mobiliers	124 460,43	0,00	0,00	124 460,43
6156	Maintenance	337 648,46	0,00	0,00	337 648,46
617	Etudes et recherches	62 137,95	19 188,63	0,00	81 326,58
6184	Versements à des organismes de formation	251,72	0,00	0,00	251,72
6226	Honoraires	7 595,00	0,00	0,00	7 595,00
6228	Divers	19 214,80	0,00	0,00	19 214,80
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	289,96	289,96
6236	Catalogues et imprimés	1 732,56	0,00	0,00	1 732,56
6237	Publications	0,00	53 620,71	0,00	53 620,71
6238	Divers	43 666,85	6 394,94	0,00	50 061,79
627	Services bancaires et assimilés	47,54	0,00	0,00	47,54
6281	Concours divers (cotisations)	1 250,00	2 508,19	1 230,00	4 988,19
6288	Autres services extérieurs	-303,93	0,00	0,00	-303,93
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	74,00	0,00	0,00	74,00
6358	Autres droits	0,00	57,00	0,00	57,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 465 544,24	917 608,95	48 825,38	8 431 978,57
6331	Versement mobilité	58 020,03	4 228,83	403,14	62 652,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	21 665,34	2 400,11	112,00	24 177,45
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	82 759,44	10 362,29	494,49	93 616,22
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	9 667,37	704,73	67,19	10 439,29
64111	Rémunération principale titulaires	2 970 469,97	368 480,18	35 254,66	3 374 204,81
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	52 790,44	9 826,20	613,86	63 230,50
64118	Autres indemnités titulaires	435 307,63	79 477,43	2 496,72	517 281,78
64131	Rémunérations non tit.	1 255 774,88	258 491,56	0,00	1 514 266,44
64138	Autres indemnités non tit.	187 036,28	64 363,16	0,00	251 399,44

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
64168	Autres emplois d'insertion	1 388 541,48	0,00	0,00	1 388 541,48
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	196 280,26	23 211,02	2 212,90	221 704,18
6453	Cotisations aux caisses de retraites	699 776,77	85 218,46	7 083,13	792 078,36
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	100 040,65	9 925,04	0,00	109 965,69
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 413,70	919,94	87,29	8 420,93
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 546 631,95	153 737,00	0,00	12 700 368,95
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	6 695,26	0,00	0,00	6 695,26
65548	Autres contributions	12 539 936,69	0,00	0,00	12 539 936,69
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	153 737,00	0,00	153 737,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	956,33	0,00	485 000,00	485 956,33
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	956,33	0,00	0,00	956,33
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0,00	0,00	485 000,00	485 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		22 655 503,06	201 260,08	1 062 289,00	23 919 052,14
Réalisations		22 655 503,06	201 260,08	1 062 289,00	23 919 052,14
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	1 943 496,20	0,00	0,00	1 943 496,20
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	735 870,24	0,00	0,00	735 870,24
70688	Autres prestations de services	324 676,93	0,00	0,00	324 676,93
70878	Remb. frais par d'autres redevables	827 414,03	0,00	0,00	827 414,03
7088	Produits activités annexes (abonnements)	55 535,00	0,00	0,00	55 535,00
73	Impôts et taxes	18 863 515,00	0,00	850 573,00	19 714 088,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	18 863 515,00	0,00	0,00	18 863 515,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	0,00	850 573,00	850 573,00
74	Dotations et participations	1 798 065,82	201 260,08	211 716,00	2 211 041,90
74718	Autres participations Etat	161 237,93	201 260,08	211 716,00	574 214,01
7478	Participat° Autres organismes	1 636 827,89	0,00	0,00	1 636 827,89
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	50 426,04	0,00	0,00	50 426,04
7711	Dédits et pénalités perçus	36 710,54	0,00	0,00	36 710,54
7718	Autres produits except. opérat° gestion	13 715,50	0,00	0,00	13 715,50
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-20 239 484,79	-963 250,30	187 948,69	-21 014 786,40

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		0,00	1 473 267,26	26 809 982,50	0,00	0,00	14 611 738,09	0,00
Réalizations		0,00	1 473 267,26	26 809 982,50	0,00	0,00	14 611 738,09	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	10 799 277,34	0,00	0,00	12 082 577,99	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	3 781,99	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	13 397,26	0,00	0,00	3 271,60	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	132,39	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	10 174 870,58	0,00	0,00	11 949 800,23	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	77 156,40	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	4 209,51	0,00	0,00	42 687,11	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	14 399,99	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	352,89	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	46 245,27	0,00	0,00	78 215,16	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	337 648,46	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	62 137,95	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	251,72	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 595,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	19 214,80	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	1 732,56	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	43 010,85	0,00	0,00	656,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	47,54	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	1 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	-303,93	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	74,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	1 473 267,26	3 595 643,34	0,00	0,00	2 396 633,64	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	7 707,66	21 866,63	0,00	0,00	28 445,74	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	3 696,70	8 948,30	0,00	0,00	9 020,34	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	16 134,42	39 537,24	0,00	0,00	27 087,78	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	1 284,69	3 644,48	0,00	0,00	4 738,20	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	679 021,48	1 927 011,25	0,00	0,00	364 437,24	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	12 985,34	33 496,58	0,00	0,00	6 308,52	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	133 899,69	245 267,64	0,00	0,00	56 140,30	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	341 139,30	639 862,78	0,00	0,00	274 772,80	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	70 650,99	88 921,77	0,00	0,00	27 463,52	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	28 954,80	0,00	0,00	1 359 586,68	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	42 307,50	120 023,81	0,00	0,00	33 948,95	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	150 144,02	410 022,56	0,00	0,00	139 610,19	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	12 600,81	23 282,17	0,00	0,00	64 157,67	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	1 694,66	4 803,33	0,00	0,00	915,71	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	12 414 936,69	0,00	0,00	131 695,26	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 695,26	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	12 414 936,69	0,00	0,00	125 000,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	125,13	0,00	0,00	831,20	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	125,13	0,00	0,00	831,20	0,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	21 503 412,10	0,00	0,00	1 152 090,96	0,00
Réalisations		0,00	0,00	21 503 412,10	0,00	0,00	1 152 090,96	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	791 405,24	0,00	0,00	1 152 090,96	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	0,00	735 870,24	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	324 676,93	0,00
70878		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	827 414,03	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
7088	Remb. frais par d'autres redevables Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	55 535,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	18 863 515,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	18 863 515,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	1 798 065,82	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	161 237,93	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	1 636 827,89	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	50 426,04	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	36 710,54	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	13 715,50	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	-1 473 267,26	-5 306 570,40	0,00	0,00	-13 459 647,13	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 164 510,38	0,00	874 340,31	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	1 164 510,38	0,00	874 340,31	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	93 164,43	0,00	340 514,93	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-487,92	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	11 253,18	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 050,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	141,78	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 532,89	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	19 188,63	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	289,96	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	53 620,71	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	6 394,94	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 508,19	0,00	1 230,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00	0,00	57,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	917 608,95	0,00	48 825,38	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	4 228,83	0,00	403,14	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,11	0,00	112,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	10 362,29	0,00	494,49	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	704,73	0,00	67,19	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	368 480,18	0,00	35 254,66	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	9 826,20	0,00	613,86	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	79 477,43	0,00	2 496,72	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	258 491,56	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	64 363,16	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	23 211,02	0,00	2 212,90	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	85 218,46	0,00	7 083,13	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	9 925,04	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	919,94	0,00	87,29	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	153 737,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	153 737,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	485 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	485 000,00	0,00	0,00
68		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	Dot. aux amortissements et provisions									
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	201 260,08	0,00	1 062 289,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	201 260,08	0,00	1 062 289,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850 573,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850 573,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	201 260,08	0,00	211 716,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	201 260,08	0,00	211 716,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	-963 250,30	0,00	187 948,69	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		421 736,86	0,00	0,00	0,00	0,00	1 673 431,14	0,00	2 095 168,00
Réalizations		421 736,86	0,00	0,00	0,00	0,00	1 673 431,14	0,00	2 095 168,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	121 986,99	0,00	0,00	0,00	0,00	278 802,04	0,00	400 789,03
60632	Fournitures de petit équipement	206,15	0,00	0,00	0,00	0,00	848,38	0,00	1 054,53
611	Contrats de prestations de services	10 263,03	0,00	0,00	0,00	0,00	4 036,20	0,00	14 299,23
61521	Entretien terrains	5 424,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 424,46
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	198 932,85	0,00	198 932,85
6156	Maintenance	54 581,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 581,74
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 047,10	0,00	10 047,10
6226	Honoraires	711,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	711,97
6231	Annonces et insertions	3 775,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 775,02
6236	Catalogues et imprimés	3 011,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 011,74
6238	Divers	13 303,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 303,08
6257	Réceptions	11 499,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 499,80
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27,14	0,00	27,14
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	150,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,14	0,00	1 900,14
63512	Taxes foncières	19 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 210,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 060,23	0,00	61 060,23
012	Charges de personnel, frais assimilés	273 336,48	0,00	0,00	0,00	0,00	349 371,21	0,00	622 707,69
6331	Versement mobilité	1 236,73	0,00	0,00	0,00	0,00	1 284,78	0,00	2 521,51
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	713,36	0,00	0,00	0,00	0,00	991,80	0,00	1 705,16
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 137,92	0,00	0,00	0,00	0,00	4 395,46	0,00	7 533,38
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	206,08	0,00	0,00	0,00	0,00	214,16	0,00	420,24
64111	Rémunération principale titulaires	112 454,93	0,00	0,00	0,00	0,00	111 989,62	0,00	224 444,55
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 520,88	0,00	0,00	0,00	0,00	431,64	0,00	1 952,52
64118	Autres indemnités titulaires	21 018,32	0,00	0,00	0,00	0,00	16 048,16	0,00	37 066,48
64131	Rémunérations non tit.	81 980,67	0,00	0,00	0,00	0,00	144 763,82	0,00	226 744,49
64138	Autres indemnités non tit.	15 362,41	0,00	0,00	0,00	0,00	22 672,22	0,00	38 034,63
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 516,29	0,00	5 516,29
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 812,10	0,00	0,00	0,00	0,00	7 052,19	0,00	13 864,29
6453	Cotisations aux caisses de retraites	25 628,73	0,00	0,00	0,00	0,00	28 584,37	0,00	54 213,10
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 995,46	0,00	0,00	0,00	0,00	5 142,93	0,00	8 138,39
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	268,89	0,00	0,00	0,00	0,00	283,77	0,00	552,66
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 045 257,89	0,00	1 045 257,89
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 500,00	0,00	82 500,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	867 600,00	0,00	867 600,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 157,89	0,00	95 157,89
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	26 413,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 413,39
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	26 413,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 413,39
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	113 484,18	0,00	0,00	0,00	0,00	122 976,32	0,00	236 460,50
	Réalisations	113 484,18	0,00	0,00	0,00	0,00	122 976,32	0,00	236 460,50
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	107 859,18	0,00	0,00	0,00	0,00	47 400,78	0,00	155 259,96
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	107 859,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 859,18
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 400,78	0,00	47 400,78
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 575,54	0,00	75 575,54
7362	Taxes de séjour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 575,54	0,00	75 575,54
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 625,00
752	Revenus des immeubles	5 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 625,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-308 252,68	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 550 454,82	0,00	-1 858 707,50

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		4 452 862,33	8 027 891,51	0,00	0,00	12 480 753,84
Réalizations		4 452 862,33	7 613 509,99	0,00	0,00	12 066 372,32
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	2 388 837,35	0,00	0,00	0,00	2 388 837,35
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	473 029,79	0,00	0,00	473 029,79
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	107 583,35	0,00	0,00	107 583,35
13912	Sub. transf. cpté résult. Régions	0,00	255 842,94	0,00	0,00	255 842,94
13913	Sub. transf. cpté résult. Départements	0,00	7 947,25	0,00	0,00	7 947,25
139141	Sub. transf. cpté résult. Communes du GFP	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
13917	Sub. transf. cpté résult. Budget communaut	0,00	85 843,45	0,00	0,00	85 843,45
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	12 812,80	0,00	0,00	12 812,80
041	Opérations patrimoniales	85 406,10	0,00	0,00	0,00	85 406,10
2313	Constructions	85 406,10	0,00	0,00	0,00	85 406,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 978 618,88	0,00	0,00	0,00	1 978 618,88
1641	Emprunts en euros	1 978 618,88	0,00	0,00	0,00	1 978 618,88
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	126 097,19	0,00	0,00	126 097,19
2031	Frais d'études	0,00	62 649,42	0,00	0,00	62 649,42
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	18 325,75	0,00	0,00	18 325,75
2033	Frais d'insertion	0,00	10 397,29	0,00	0,00	10 397,29
2051	Concessions, droits similaires	0,00	34 724,73	0,00	0,00	34 724,73
204	Subventions d'équipement versées	0,00	515 503,61	0,00	0,00	515 503,61
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	108 884,30	0,00	0,00	108 884,30
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	406 619,31	0,00	0,00	406 619,31
21	Immobilisations corporelles	0,00	356 939,54	0,00	0,00	356 939,54
2135	Installations générales, agencements	0,00	1 627,50	0,00	0,00	1 627,50
2182	Matériel de transport	0,00	174 479,54	0,00	0,00	174 479,54
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	118 942,01	0,00	0,00	118 942,01
2184	Mobilier	0,00	27 756,01	0,00	0,00	27 756,01
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	34 134,48	0,00	0,00	34 134,48

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	6 141 939,86	0,00	0,00	6 141 939,86
2313	Constructions	0,00	5 787 873,87	0,00	0,00	5 787 873,87
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	22 377,04	0,00	0,00	22 377,04
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	331 688,95	0,00	0,00	331 688,95
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	414 381,52	0,00	0,00	414 381,52
RECETTES (2)		8 836 475,26	4 446 062,48	0,00	0,00	13 282 537,74
Réalisations		5 836 475,26	4 162 751,58	0,00	0,00	9 999 226,84
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	33 825,00	4 162 751,58	0,00	0,00	4 196 576,58
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	33 825,00	0,00	0,00	0,00	33 825,00
28031	Frais d'études	0,00	670 760,50	0,00	0,00	670 760,50
28032	Frais de recherche et de développement	0,00	13 121,99	0,00	0,00	13 121,99
28033	Frais d'insertion	0,00	5 125,51	0,00	0,00	5 125,51
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	1 333,34	0,00	0,00	1 333,34
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	99 766,79	0,00	0,00	99 766,79
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	441 835,83	0,00	0,00	441 835,83
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	648,50	0,00	0,00	648,50
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	32 072,68	0,00	0,00	32 072,68
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	62 925,15	0,00	0,00	62 925,15
28041621	CCAS : Bien mobilier, matériel	0,00	7 523,34	0,00	0,00	7 523,34
28041622	CCAS : Bâtiments, installations	0,00	1 193,33	0,00	0,00	1 193,33
28041641	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	13 603,34	0,00	0,00	13 603,34
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	1 519,99	0,00	0,00	1 519,99
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	374 496,58	0,00	0,00	374 496,58
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	2 933,34	0,00	0,00	2 933,34
28051	Concessions et droits similaires	0,00	126 137,02	0,00	0,00	126 137,02
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	27 772,30	0,00	0,00	27 772,30
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	358,58	0,00	0,00	358,58
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	2 857,37	0,00	0,00	2 857,37
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	1 605,80	0,00	0,00	1 605,80
28182	Matériel de transport	0,00	1 484 019,00	0,00	0,00	1 484 019,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	114 919,23	0,00	0,00	114 919,23
28184	Mobilier	0,00	27 175,32	0,00	0,00	27 175,32
28188	Autres immo. corporelles	0,00	649 046,75	0,00	0,00	649 046,75
041	Opérations patrimoniales	85 406,10	0,00	0,00	0,00	85 406,10

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
238	Avances versées commandes immo. incorp.	85 406,10	0,00	0,00	0,00	85 406,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 717 244,16	0,00	0,00	0,00	1 717 244,16
10222	FCTVA	1 524 855,90	0,00	0,00	0,00	1 524 855,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	192 388,26	0,00	0,00	0,00	192 388,26
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00
1641	Emprunts en euros	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		3 000 000,00	283 310,90	0,00	0,00	3 283 310,90
SOLDE (2)		4 383 612,93	-3 581 829,03	0,00	0,00	801 783,90

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		8 021 603,43	0,00	0,00	6 288,08	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		7 607 840,36	0,00	0,00	5 669,63	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	473 029,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	107 583,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	255 842,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	7 947,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
13917	Sub. transf. opte résult. Budget communaut	85 843,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	12 812,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	126 097,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	62 649,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	18 325,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	10 397,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	34 724,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	515 503,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	108 884,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	406 619,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	351 269,91	0,00	0,00	5 669,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 627,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	174 479,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	118 942,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	27 756,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	28 464,85	0,00	0,00	5 669,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
23	Immobilisations en cours	6 141 939,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 787 873,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	22 377,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	331 688,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	413 763,07	0,00	0,00	618,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	4 446 062,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	4 162 751,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	4 162 751,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	670 760,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	13 121,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	5 125,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 333,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	99 766,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	441 835,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	648,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	32 072,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	62 925,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041621	CCAS : Bien mobilier, matériel	7 523,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041622	CCAS : Bâtiments, installations	1 193,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
28041641	IC : Bien mobilier, matériel	13 603,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 519,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	374 496,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 933,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	126 137,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	27 772,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	358,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 857,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 605,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 484 019,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	114 919,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	27 175,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	649 046,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		283 310,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-3 575 540,95	0,00	0,00	-6 288,08	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	107 309,77	107 309,77
Réalizations		0,00	73 319,60	73 319,60
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	15 732,50	15 732,50
2031	Frais d'études	0,00	15 732,50	15 732,50
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	57 587,10	57 587,10
2313	Constructions	0,00	57 587,10	57 587,10
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	33 990,17	33 990,17
RECETTES (2)		0,00	6 300,00	6 300,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	6 300,00	6 300,00
SOLDE (2)		0,00	-101 009,77	-101 009,77

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 426,82	4 426,82
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 426,82	4 426,82
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-4 426,82	-4 426,82

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	4 426,82	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	4 426,82	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	-4 426,82	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	2 170,01	0,00	2 170,01
Réalizations		0,00	2 170,01	0,00	2 170,01
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 170,01	0,00	2 170,01
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 170,01	0,00	2 170,01
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-2 170,01	0,00	-2 170,01

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	501 235,16	501 235,16
Réalizations		0,00	264 856,92	264 856,92
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	264 856,92	264 856,92
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	264 856,92	264 856,92
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	236 378,24	236 378,24
RECETTES (2)		0,00	422,50	422,50
Réalizations		0,00	422,50	422,50
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	422,50	422,50
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	422,50	422,50
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-500 812,66	-500 812,66

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	501 235,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	264 856,92	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	264 856,92	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	264 856,92	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	236 378,24	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	422,50	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	422,50	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	422,50	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	422,50	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-500 812,66	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		2 534 068,06	528 843,30	1 554 870,33	4 617 781,69
Réalizations		2 381 174,47	58 414,14	1 548 318,25	3 987 906,86
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	5 538,27	5 538,27
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	692,28	692,28
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	4 845,99	4 845,99
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	221 324,19	55 338,26	302 303,05	578 965,50
2031	Frais d'études	55 486,91	55 338,26	302 303,05	413 128,22
2051	Concessions, droits similaires	165 837,28	0,00	0,00	165 837,28
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 137 995,45	3 075,88	3 786,65	2 144 857,98
2111	Terrains nus	1 186 000,00	3 075,88	0,00	1 189 075,88
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	509,95	509,95
2181	Installat° générales, agencements	4 415,95	0,00	0,00	4 415,95
2188	Autres immobilisations corporelles	947 579,50	0,00	3 276,70	950 856,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 854,83	0,00	1 236 690,28	1 258 545,11
2312	Agencements et aménagements de terrains	3 868,35	0,00	9 520,87	13 389,22
2313	Constructions	17 986,48	0,00	0,00	17 986,48
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	1 227 169,41	1 227 169,41
237	Avances versées commandes immo. corpo.	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		152 893,59	470 429,16	6 552,08	629 874,83

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
RECETTES (2)		2 973 423,48	153 345,00	1 427 754,40	4 554 522,88
Réalizations		2 284 154,74	74 523,00	504 319,35	2 862 997,09
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 284 154,74	74 523,00	504 319,35	2 862 997,09
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	202 781,06	0,00	0,00	202 781,06
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	525 247,62	0,00	0,00	525 247,62
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	694 040,32	74 523,00	169 717,92	938 281,24
1322	Subv. non transf. Régions	143 231,66	0,00	5 681,93	148 913,59
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	684 930,50	0,00	253 919,50	938 850,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	33 923,58	0,00	75 000,00	108 923,58
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		689 268,74	78 822,00	923 435,05	1 691 525,79
SOLDE (2)		439 355,42	-375 498,30	-127 115,93	-63 258,81

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	2 344 716,92	0,00	0,00	189 351,14	0,00
Réalizations		0,00	0,00	2 191 823,33	0,00	0,00	189 351,14	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	55 486,91	0,00	0,00	165 837,28	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	55 486,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 837,28	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 114 481,59	0,00	0,00	23 513,86	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	1 186 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	4 415,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	924 065,64	0,00	0,00	23 513,86	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	21 854,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	3 868,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	17 986,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	152 893,59	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	1 220 578,72	0,00	0,00	1 752 844,76	0,00
Réalizations		0,00	0,00	632 814,12	0,00	0,00	1 651 340,62	0,00
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	632 814,12	0,00	0,00	1 651 340,62	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	75 741,00	0,00	0,00	127 040,06	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	525 247,62	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	31 825,50	0,00	0,00	662 214,82	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 231,66	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	684 930,50	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 923,58	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	587 764,60	0,00	0,00	101 504,14	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-1 124 138,20	0,00	0,00	1 563 493,62	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	528 843,30	0,00	1 554 870,33	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	58 414,14	0,00	1 548 318,25	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 538,27	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	692,28	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 845,99	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	55 338,26	0,00	302 303,05	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	55 338,26	0,00	302 303,05	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 075,88	0,00	3 786,65	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	3 075,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	509,95	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 276,70	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 236 690,28	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 520,87	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 227 169,41	0,00	0,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	470 429,16	0,00	6 552,08	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	153 345,00	0,00	1 427 754,40	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	74 523,00	0,00	504 319,35	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	74 523,00	0,00	504 319,35	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	74 523,00	0,00	169 717,92	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 681,93	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 919,50	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	78 822,00	0,00	923 435,05	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	-375 498,30	0,00	-127 115,93	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		2 072 272,86	0,00	0,00	0,00	0,00	727 585,68	0,00	2 799 858,54
Réalizations		1 828 489,03	0,00	0,00	0,00	0,00	571 292,07	0,00	2 399 781,10
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	217 814,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 391,85	0,00	427 205,85
2031	Frais d'études	217 814,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 391,85	0,00	427 205,85
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041641	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 381,28	0,00	0,00	0,00	0,00	72 169,31	0,00	73 550,59
21534	Réseaux d'électrification	1 381,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 381,28
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 169,31	0,00	72 169,31
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 609 293,75	0,00	0,00	0,00	0,00	289 730,91	0,00	1 899 024,66
2313	Constructions	23 537,45	0,00	0,00	0,00	0,00	211 563,69	0,00	235 101,14
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 585 756,30	0,00	0,00	0,00	0,00	78 167,22	0,00	1 663 923,52
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		243 783,83	0,00	0,00	0,00	0,00	156 293,61	0,00	400 077,44
RECETTES (2)		1 701 700,13	0,00	0,00	0,00	0,00	507 001,67	0,00	2 208 701,80
Réalizations		885 127,74	0,00	0,00	0,00	0,00	155 696,10	0,00	1 040 823,84
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	885 127,74	0,00	0,00	0,00	0,00	153 532,50	0,00	1 038 660,24
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 520,00	0,00	5 520,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 347,50	0,00	4 347,50
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	885 127,74	0,00	0,00	0,00	0,00	143 665,00	0,00	1 028 792,74
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 163,60	0,00	2 163,60
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 163,60	0,00	2 163,60
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		816 572,39	0,00	0,00	0,00	0,00	351 305,57	0,00	1 167 877,96
SOLDE (2)		-370 572,73	0,00	0,00	0,00	0,00	-220 584,01	0,00	-591 156,74

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
070421	27/12/2007	33 338,00	0,00	1 571,75	0,00	0,00
090026	30/01/2009	133 342,00	0,00	3 884,79	0,00	66 676,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		166 680,00	0,00	5 456,54	0,00	66 676,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					42 727 548,32									
1641 Emprunts en euros (total)					41 227 548,32									
1211882	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	06/01/2012	06/01/2012	01/02/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
1353824	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/11/2013	01/01/2018	01/01/2020	1 387 208,32	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
5108963-Général	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13/11/2015	19/11/2015	01/03/2016	3 859 467,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,750	1,750	EUR	T	C	O	A-1
5108975	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13/11/2015	19/11/2015	01/03/2016	4 330 873,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,750	1,750	EUR	T	C	O	A-1
784681E	CAISSE D'EPARGNE	15/09/2023	02/10/2023	05/01/2024	4 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.85)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,850	3,964	EUR	T	C	O	A-1
A2909203	CAISSE D'EPARGNE	15/04/2009	17/04/2009	25/09/2009	500 000,00	V	Euribor 3M + 1.07	2,580	2,643	EUR	T	C	O	A-1
A2909A24	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2009	01/06/2010	25/07/2011	1 000 000,00	V	Euribor 12M + 0.87	2,130	2,161	EUR	A	C	O	A-1
A29130YX	CAISSE D'EPARGNE	18/12/2013	13/01/2014	25/06/2014	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.2 %	4,200	4,244	EUR	S	C	O	A-1
A2913137	CAISSE D'EPARGNE	17/12/2013	23/12/2013	25/05/2014	650 000,00	F	Taux fixe à 4.36 %	4,360	4,408	EUR	S	C	O	A-1
CRE 1485-01Z	Agence Française de Développement	25/10/2010	25/10/2010	30/06/2011	1 500 000,00	F	Taux fixe à 2.26 %	2,260	2,273	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1533-01T	Agence Française de Développement	14/05/2013	14/05/2013	30/11/2013	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2.19 %	2,190	2,202	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1590 01 W	Agence Française de Développement	10/07/2014	10/07/2014	31/01/2015	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1.84 %	1,840	1,848	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1655 01Y	Agence Française de Développement	08/07/2016	01/08/2016	31/01/2017	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1.09 %	1,090	1,093	EUR	S	P	O	A-1

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CRE1783 01 A	Agence Française de Développement	03/07/2019	31/07/2019	31/01/2020	1 000 000,00	V	(Euribor 6M + 0.96)-Floor -0.96 sur Euribor 6M	0,609	0,619	EUR	S	C	O	A-1
CRE1810 01 R	Agence Française de Développement	27/12/2019	21/04/2020	31/07/2021	4 000 000,00	F	Taux fixe à 0.57 %	0,570	0,571	EUR	S	P	O	A-1
CRE1879 01G	Agence Française de Développement	21/12/2021	31/01/2022	31/07/2022	4 000 000,00	F	Taux fixe à 0.11 %	0,110	0,112	EUR	S	C	N	A-1
CRE196102Z	Agence Française de Développement	15/12/2023	30/11/2024	31/05/2025	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.04 %	3,040	3,063	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 500 000,00									
070421	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	27/12/2007	27/12/2007	15/07/2009	500 000,00	F	Taux fixe à 4.65 %	4,650	4,718	EUR	X	X	O	A-1
090026	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	30/01/2009	30/01/2009	15/03/2010	1 000 000,00	V	Euribor 3M + 1.24	3,355	3,448	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					42 727 548,32									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		24 567 778,37					1 978 618,91	447 305,59	0,00	158 513,06
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		24 501 102,37					1 878 614,91	441 849,05	0,00	158 376,45
1211882	N	0,00	A-1	334 199,73	3,08	F	Taux fixe à 4.51 %	4,496	74 734,88	18 442,95	0,00	13 774,51
1353824	N	0,00	A-1	1 109 766,64	15,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	2,992	69 360,42	17 686,91	0,00	33 200,52
5108963-Général	N	0,00	A-1	2 315 680,14	11,92	V	Livret A(Préfixé) + 1	4,011	192 973,36	95 719,30	0,00	7 854,14
5108975	N	0,00	A-1	3 175 973,48	21,92	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,765	144 362,44	120 643,33	0,00	10 083,67
784681E	N	0,00	A-1	4 000 000,00	14,76	V	(Livret A(Préfixé) + 0.85)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,893	0,00	1 283,33	0,00	37 216,67
A2909203	N	0,00	A-1	16 666,86	0,48	V	Euribor 3M + 1.07	3,971	33 333,32	1 480,09	0,00	13,98
A2909A24	N	0,00	A-1	480 000,00	11,57	V	Euribor 12M + 0.87	3,235	40 000,00	10 054,13	0,00	10 608,48
A29130YX	N	0,00	A-1	1 000 000,00	4,98	F	Taux fixe à 4.2 %	4,191	200 000,00	48 300,00	0,00	583,33
A2913137	N	0,00	A-1	216 666,60	4,90	F	Taux fixe à 4.36 %	4,351	43 333,34	10 863,67	0,00	918,43
CRE 1485-01Z	N	0,00	A-1	230 384,10	2,00	F	Taux fixe à 2.26 %	2,255	111 366,56	7 097,88	0,00	0,00
CRE 1533-01T	N	0,00	A-1	669 972,30	4,42	F	Taux fixe à 2.19 %	2,185	140 173,47	16 978,93	0,00	1 222,70
CRE 1590 01 W	N	0,00	A-1	1 299 660,55	5,58	F	Taux fixe à 1.84 %	1,835	203 060,54	26 720,26	0,00	9 964,07
CRE 1655 01Y	N	0,00	A-1	1 660 730,53	7,58	F	Taux fixe à 1.09 %	1,087	197 619,67	19 718,97	0,00	7 542,48
CRE1783 01 A	N	0,00	A-1	733 333,36	10,58	V	(Euribor 6M + 0.96)-Floor -0.96 sur Euribor 6M	4,172	66 666,66	21 730,29	0,00	15 327,76

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
CRE1810 01 R	N	0,00	A-1	3 498 068,08	16,08	F	Taux fixe à 0.57 %	0,570	201 630,25	20 801,37	0,00	8 307,91
CRE1879 01G	N	0,00	A-1	3 760 000,00	23,08	F	Taux fixe à 0.11 %	0,111	160 000,00	4 327,64	0,00	1 757,80
CRE196102Z	N	0,00	A-1	0,00	19,91	F	Taux fixe à 3.04 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		66 676,00					100 004,00	5 456,54	0,00	136,61
070421	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.65 %	4,702	33 338,00	1 571,75	0,00	0,00
090026	N	0,00	A-1	66 676,00	0,21	F	Taux fixe à 4.61 %	4,661	66 666,00	3 884,79	0,00	136,61
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		24 567 778,37					1 978 618,91	447 305,59	0,00	158 513,06

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	24 567 778,37	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €			2012-04-05
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Classe : 2033_5	5	05/04/2012
L	Classe : 2041412_15	15	05/04/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 453 650,00	I 2 451 648,67
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 978 650,00	1 978 618,88
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 978 650,00	1 978 618,88
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		475 000,00	473 029,79
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	475 000,00	473 029,79
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 451 648,67	1 719 129,02	2 388 837,35	6 559 615,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 016 639,18	III 5 687 607,48
Ressources propres externes de l'année (a)		2 027 850,00	1 524 855,90
10222	FCTVA	2 027 850,00	1 524 855,90
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		7 988 789,18	4 162 751,58
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	670 761,00	670 760,50
28032	Frais de recherche et de développement	13 150,00	13 121,99
28033	Frais d'insertion	5 150,00	5 125,51
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	670,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 334,00	1 333,34
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	99 770,00	99 766,79
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	442 500,00	441 835,83
28041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	700,00	0,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	650,00	648,50
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	32 100,00	32 072,68
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	62 930,00	62 925,15
28041621	CCAS : Bien mobilier, matériel	7 550,00	7 523,34
28041622	CCAS : Bâtiments, installations	1 200,00	1 193,33
28041641	IC : Bien mobilier, matériel	13 650,00	13 603,34
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	1 520,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 520,00	1 519,99
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	374 497,00	374 496,58
280422	Privé : Bâtiments, installations	3 000,00	2 933,34
28051	Concessions et droits similaires	126 138,00	126 137,02
28135	Installations générales, agencements, ..	27 780,00	27 772,30
281531	Réseaux d'adduction d'eau	400,00	358,58
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 860,00	2 857,37
28181	Installations générales, aménagt divers	1 610,00	1 605,80
28182	Matériel de transport	1 484 120,00	1 484 019,00
28183	Matériel de bureau et informatique	114 920,00	114 919,23
28184	Mobilier	27 180,00	27 175,32
28188	Autres immo. corporelles	684 050,00	649 046,75
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 787 079,18	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 687 607,48	6 149 014,65	0,00	192 388,26	12 029 010,39

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 6 559 615,04
Ressources propres disponibles	IV 12 029 010,39
Solde	V = IV - II (3) 5 469 395,35

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	10 799 277,34
60623	Alimentation	20,00
60628	Autres Fourn. non stockées	3 712,69
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	69,30
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 210,60
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	518,41
60632	Fournitures de petit Equip.	205,92
60632	Fournitures de petit Equip.	55,20
60632	Fournitures de petit Equip.	4 980,20
60632	Fournitures de petit Equip.	465,98
60632	Fournitures de petit Equip.	96,90
60632	Fournitures de petit Equip.	0,00
60632	Fournitures de petit Equip.	152,00
60632	Fournitures de petit Equip.	55,80
60632	Fournitures de petit Equip.	825,25
60632	Fournitures de petit Equip.	4 831,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	0,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	68,70
6064	Fournitures administratives	63,69
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	0,00
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	30 675,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	0,00
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	393 092,55
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	0,00
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	1 638 660,99
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	3 704 122,46
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	-325,50
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	819 119,33
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	8 371,26
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	71 715,27
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	1 291 492,01
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	154 619,99
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	101 097,17
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	36 361,56
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	29 134,97
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	1 885 970,32
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	0,00
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	10 763,20
6132	Locations immobilières	77 156,40
6135	LOCATIONS MOBILIERES	4 209,51
61521	Terrains	14 399,99
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	4 915,05
61558	entretien réparat°autr fournit	20,50
61558	entretien réparat°autr fournit	41 309,72
6156	MAINTENANCE	1 008,64
6156	Maintenance	170 101,02
6156	Maintenance	165 323,60
6156	MAINTENANCE	1 215,20
617	ETUDES ET RECHERCHES	62 137,95
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	251,72
6228	DIVERS	1 085,00
6228	DIVERS	17 129,80
6228	DIVERS	1 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	1 074,15
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	1 413,57
6236	Catalogues et imprimés	493,68

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6236	Catalogues et imprimés	-1 248,84
6238	DIVERS	1 375,35
6238	DIVERS	25 559,35
6238	DIVERS	948,29
6238	DIVERS	142,93
6238	DIVERS	632,56
6238	DIVERS	5 913,25
6238	Divers	8 439,12
627	Serv. bancaires et assimilés	47,54
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	1 250,00
6288	Autres serv.extérieurs	-303,93
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	74,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 595 643,34
6331	Versement de transport	21 866,63
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	8 948,30
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	39 537,24
6338	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. SUR REMUNERATIONS	3 644,48
64111	Rémunération principale	1 927 011,25
64112	NBI, SFT & indem de Residence	33 496,58
64118	AUTRES INDEMNITES	245 267,64
64131	Rémunération	639 862,78
64138	AUTRES INDEMNITES	88 921,77
64168	Autres emplois d'insertion	28 954,80
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	120 023,81
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	410 022,56
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	23 282,17
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	4 803,33
65	Autres charges de gestion courante	12 414 936,69
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	12 414 936,69
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	125,13
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	125,13
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		26 809 982,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		26 809 982,50

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		18 863 515,00
7331	Tx. d'Enl. des Ord. ménagères	18 863 515,00
Dotations et participations reçues		1 798 065,82
74718	AUTRES	12 500,00
74718	AUTRES	148 737,93
7478	Autres organismes	1 561 451,49
7478	Autres organismes	75 376,40
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		841 831,28
70	Produits services, domaine et ventes div	791 405,24
70612	Red. Spé. d'Enl. des ordures	735 870,24
7088	Aut.Prod.Act.Ann.(Ab.Vent.Ouv)	55 535,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	50 426,04
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES	8 501,67
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES	120,00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES	2 700,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES	660,00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES	2 300,00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES	150,00
7711	Dédits et pénalités perçues	19 702,92
7711	Dédits et pénalités perçues	2 385,95
7711	Dédits et pénalités perçues	190,00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.	4 494,66
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.	9 220,84
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		21 503 412,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		21 503 412,10

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		2 191 823,33
2031	Frais d'études	1 193,50
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00
2031	FRAIS D'ETUDES	3 976,53
2031	Frais d'études	20 468,53
2031	Frais d'études	13 508,25
2031	Frais d'études	813,75
2031	Frais d'études	15 526,35
2111	TERRAINS NUS	1 186 000,00
2135	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	0,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	0,00
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	1 790,25
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	2 625,70
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 295,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 899,97
2188	Autres immo corporelles	612 260,03
2188	Autres immo corporelles	59 488,72
2188	Autres immo corporelles	78 342,67
2188	Autres immo corporelles	3 825,25
2188	Autres immo corporelles	143 954,00
2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	3 868,35
2313	CONSTRUCTIONS	0,00
2313	Constructions	17 986,48
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		2 191 823,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		2 191 823,33

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		632 814,12
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	13 776,00
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0,00
1311	Etat et Etab. nationaux	0,00
1311	Etat et Etab. nationaux	61 965,00
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0,00
1317	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	451 435,97
1317	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	73 811,65
1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	31 825,50
1321	Etat et Etab. nationaux	0,00
1328	AUTRES	0,00
1328	AUTRES	0,00
1328	AUTRES	0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		632 814,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
TOTAL GENERAL		632 814,12

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2023	RELEVES TOPOGRAPHIQUE FOURRIER (1113)	949,38	0,00	0
16/01/2023	CT23-00001 TRAVAUX DE PEINTURE POUR LES DECHETERIE	57 587,10	0,00	0
16/01/2023	EN23-00007 TRAVAUX DE PEINTURE POUR LES DECHETERIE	17 986,48	0,00	0
18/01/2023	SIGNALETIQUE MUR D'ESCALADE DE BETHLEEM SAINT BENO	1 980,13	0,00	5
18/01/2023	SIGNALETIQUE MUR D'ESCALADE DE BETHLEEM TRAVAUX C	189,88	0,00	1
18/01/2023	TO21003601P AGRANDISSEMENT PONTON BOURBIER LES RAI	13 381,90	0,00	0
18/01/2023	TO22-00070P COMPLEMENT BDC TO210036	1 137,46	0,00	0
20/01/2023	RATT22 FC20220373 DU 051222 TRVX ELEC RDC BAT2 INS	1 627,50	0,00	5
24/01/2023	CE BON DE COMMANDE ANNULE ET REMPLACÉ LE TX220001	2 056,30	0,00	5
24/01/2023	CE BON DE COMMANDE ANNULE ET REMPLACÉ LE TX220001	2 784,11	0,00	5
24/01/2023	EN22-00076P - ACQUISITION BIOCOMPOSTEUR NOV 2022	11 806,10	0,00	7
25/01/2023	RATT22 FAC. 478760 DU 21/11/2022 ENQ PARCELLAIRE T	1 159,13	0,00	5
25/01/2023	PL23-00004 - CONV BCE 2022/18	2 400,00	0,00	5
25/01/2023	ACQUISITION DU MODULE RAPPORT SOCIAL UNIQUE	475,00	0,00	1
25/01/2023	POUR LES SERVICES DE LA CIREST	4 474,71	0,00	3
25/01/2023	FC036840LE DU 09/11/2022 ACQUISITION VEH FM097TS	16 049,54	0,00	5
25/01/2023	RAR22 F401220005775 DU 131222 MISSION CSPS TCSP R	754,07	0,00	0
26/01/2023	1ER ACOMPTE CONVENTION BCE 2022/15	1 672,80	0,00	5
26/01/2023	RAR22 SOLDE BCE 2022/5	600,00	0,00	1
26/01/2023	1ER ACOMPTE CONVENTION BCE 2022/16	2 368,00	0,00	5
26/01/2023	RAR22 FAC1062333 DU 09/01/2023 ACQU VEH GL-071-MV	26 870,00	0,00	5
26/01/2023	ACQUISITION POUBELLE POUR LE TRI EN APPARTEMENT	11 416,26	0,00	7
26/01/2023	F22-000718 DU 15/12/2022 ACPT 58 AMO TCSP TC2 NOV/	17 026,89	0,00	0
26/01/2023	F22-000718 DU 15/12/2022 ACPT 58 AMO TCSP TC2 NOV/	3 477,43	0,00	0
26/01/2023	FAC. 2019074DA18 DU 30/11/2022 SIT18 TCSP RUE DU L	242 140,66	0,00	0
27/01/2023	LEVES TOPO PIVE DE SALAZIE	27 450,50	0,00	5
27/01/2023	ET VALORISATION DU SENTIER LITTORAL EST - TOURISME	1 627,50	0,00	5
27/01/2023	ET VALORISATION DU SENTIER LITTORAL EST - TOURISME	4 719,75	0,00	5
27/01/2023	LOT2 GROS OEUVRE REHAB OTI EST	51 443,41	0,00	0
30/01/2023	FAC2212-SSA-001173 DU 311222 FOURN ET MISE EN OEUV	18 325,75	0,00	5
03/02/2023	STRATEGIE REGLEMENTAIRE - PROJET DE SENTIER LITTO	1 519,00	0,00	5
03/02/2023	ASSIST MAITRISE OUVRAGE SUIVI PROCED REGLEMENTAIRE	1 158,25	0,00	5
03/02/2023	MG23-00025	17 046,08	0,00	15
03/02/2023	MG23-00026 - FIIS 2018-2021 TRAVAUX DE CLIMATISATI	12 910,91	0,00	15
03/02/2023	LOT4 MENUISERIES EXTERIEURES REHAB OTI EST	6 345,56	0,00	0
03/02/2023	LOT6 MENUISERIES INTERIEURES REHAB OTI EST	4 582,63	0,00	0
06/02/2023	ET VALORISATION DU SENTIER LITTORAL EST - TOURISME	488,25	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
06/02/2023	ET VALORISATION DU SENTIER LITTORAL EST - TOURISME	1 269,45	0,00	5
08/02/2023	RAR21 FAC089/22 DU 301122 MANDAT ETUDES MODERNISA	5 392,45	0,00	5
09/02/2023	PL23-00010 - ACI 2022 PEPINIERE HORTICOLE	9 000,00	0,00	5
09/02/2023	PL23-00016 - ACI 2022 TRADITION DE VANILLERIE DE L	9 000,00	0,00	5
09/02/2023	EVOLUTION LOGICIEL ETEMPTATION ET FORMATION DES A	987,35	0,00	3
09/02/2023	POUR LES SERVICES DE LA CIREST	1 778,00	0,00	3
09/02/2023	ACQUISITION D'ORDINATEUR FIXES POUR LES SERVICES D	3 177,00	0,00	3
13/02/2023	ACQUISITION BIOCOPPOSITEUR DEC 2022	17 488,36	0,00	7
13/02/2023	FAC. ACOMPTE 1 DU 19/12/2022 AVP ET MC2 50%	13 567,93	0,00	0
13/02/2023	FAC. ACOMPTE 1 DU 19/12/2022 MC2 50%	9 114,00	0,00	0
13/02/2023	FAC. ACOMPTE 1 DU 19/12/2022 AVP 50%	10 009,13	0,00	0
14/02/2023	PL23-00013	9 000,00	0,00	5
14/02/2023	PL23-00019 - ACI 2023 SECURISATION DU SENTIER LITT	9 000,00	0,00	5
14/02/2023	PL23-00022 ACOMPTE 30%	9 000,00	0,00	5
14/02/2023	FAC. ACOMPTE 2 DU 25/01/2023 AVP 30% MC3 5%	7 581,98	0,00	0
14/02/2023	FAC. ACOMPTE 2 DU 25/01/2023 AVP 30%	6 005,48	0,00	0
14/02/2023	FAC. ACOMPTE 2 DU 25/01/2023 MC3 5%	2 962,32	0,00	0
16/02/2023	MISSION DE PROGRAMMISTE CREATION DECHETERIE ET RES	11 804,80	0,00	5
16/02/2023	MISSION DE PROGRAMMISTE CREATION DECHETERIE ET RES	1 388,80	0,00	5
16/02/2023	FA00003989 DU 291222 FOURN SYST INF VISUEL & SONOR	24 489,04	0,00	3
16/02/2023	ACQUISITION DE VEHICULE	26 870,00	0,00	5
16/02/2023	EN22-00043P LOT2 DOTATION NOV22 BACS OMR E103010	5 902,24	0,00	7
16/02/2023	EN22-00044P LOT2 DOTATION NOV22 BACS CS E101090	3 264,99	0,00	7
16/02/2023	EN22-00045P LOT1 DOTATION NOV22 BACS OMR E103010	4 591,99	0,00	7
16/02/2023	EN22-00046P LOT1 DOTATION NOV22 BACS CS E101090	2 902,21	0,00	7
16/02/2023	RAR22 FAC852 DU 301122 FOURN ET POSE RALENTISS ZA	4 652,48	0,00	0
17/02/2023	TO23-00004 LOT6 MENUISERIES INTERIEURES REHAB OTI	2 432,25	0,00	0
17/02/2023	TO23-00014 REVISIONS LOT6 MENUISERIES INTERIEURES	306,46	0,00	0
20/02/2023	EN22-00045P LOT1 DOTATION DEC22 BACS OMR E103010	8 571,72	0,00	7
20/02/2023	EN22-00046P LOT1 DOTATION DEC22 BACS CS E101090	5 868,44	0,00	7
20/02/2023	MOE PROTECTION DE BERGE - RIVIERE DES MARSOUINS	5 045,24	0,00	0
20/02/2023	MOE PROTECTION DE BERGE - RIVIERE DES MARSOUINS	4 475,63	0,00	0
21/02/2023	1 BUREAU DROIT 180	293,96	0,00	1
21/02/2023	9 CAISSONS AMOVIBLES SUR ROULETTE	2 481,08	0,00	5
21/02/2023	10 SIEGES ERGONOMIQUES REGLABLE E	2 489,64	0,00	5
21/02/2023	5 ARMOIRES BASSES	1 757,48	0,00	5
21/02/2023	2 ARMOIRES HAUTE	919,28	0,00	5
21/02/2023	1 TABLE DE REUNION RONDE, PLATEAU	565,91	0,00	1
21/02/2023	13 SIEGES VISITEURS	470,82	0,00	1
21/02/2023	4 PETITES TABLES D'APPOINT PLATEAU	1 008,14	0,00	5
21/02/2023	4 TABLEAU LIEGE MURAL	143,96	0,00	1
21/02/2023	2 TABLEAUX BLANCS MAGNETIQUE	248,03	0,00	1
21/02/2023	1 REPOSE PIED ERGONOMIQUE	31,80	0,00	1
21/02/2023	6 BUREAU D'ANGLE MODULAIRE 180X12	2 721,25	0,00	5
21/02/2023	2 CAISSON A HAUTEUR DE BUREAU 3 O	739,21	0,00	1
21/02/2023	2 BUREAU D'ANGLE MODULAIRE	868,80	0,00	5
22/02/2023	FI23-00010 - FIIS 2018-2021 ACQUISITION D'UN PANNE	14 079,49	0,00	5
22/02/2023	FI23-00007 - FIIS 2018-2021 AMENAGEMENT DE LOCAUX	40 327,99	0,00	15
22/02/2023	FI23-00008 - FIIS 2018-2021 MODERNISATION DES VOIR	45 000,00	0,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
22/02/2023	F123-00009 - FIIS 2018-2021 REHABILITAION COMPLEXE	70 305,23	0,00	15
22/02/2023	PL23-00025	4 500,00	0,00	5
22/02/2023	PL23-00028 - ACI 2022 TRANSFORMATION ET COMMERCIAL	9 000,00	0,00	5
22/02/2023	EN22-00246P - ACQUISITION TERRAIN DECHETERIE BRAS	1 186 000,00	0,00	0
22/02/2023	FAC8000003280 DU 130223 TRVX INVEST ET AIGUILL RES	14 727,79	0,00	0
23/02/2023	CONSTRUCTION D'ECOBIX	157,54	0,00	1
23/02/2023	F182757 DU 021222 CONSTRUCT ECOBOX TERRIT EST PARU	140,27	0,00	1
23/02/2023	F479354 DU 081222 AMO PIVE/PDP PARUT 081222	419,10	0,00	1
23/02/2023	AMO PIVE/PLAINE DES PALMISTES	410,30	0,00	1
23/02/2023	F183030 DU 16/122 SECUR ILET DANCLAS CONSTR NOUVEA	469,87	0,00	1
23/02/2023	F 479730 DU 211222 RECTIF AMO PIVE PDP PARUT 21122	181,68	0,00	1
23/02/2023	F479626 DU 161222 SECURISAT ILET DANCLAS PARUT 161	449,84	0,00	1
23/02/2023	AMO PIVE/PLAINE DES PALMISTES	178,94	0,00	1
23/02/2023	AMELIORATION VOIES E& AMENAGEMENT TERRAIN	397,52	0,00	1
23/02/2023	F183525 DU 160123 AMELIOR VOIERIES/AMEN TERRAIN PA	388,14	0,00	1
23/02/2023	PL23-00031	9 000,00	0,00	5
27/02/2023	VERSEMENT AVANCE	289 369,66	0,00	0
27/02/2023	VERSEMENT AVANCE	42 319,29	0,00	0
28/02/2023	BDC TO220035 ACTUALISATION DE L'AVP "AMENAGEMENT D	12 287,62	0,00	5
28/02/2023	2022 027_DA 01 DU 01/02/2023 ACPT 1 TCSP VOIRIES R	3 800,00	0,00	0
28/02/2023	2022 027_DA 01 DU 01/02/2023 ACPT 1 VOIRIES TCSP	338 761,60	0,00	0
28/02/2023	2022 027_DA 02 DU 15/02/2023 ACPT 2 TCSP VOIRIES	235 860,67	0,00	0
28/02/2023	2022 027_DA 02 DU 15/02/2023 ACPT 2 TCSP VOIRIES R	6 371,83	0,00	0
28/02/2023	2022 027_DA 02 DU 15/02/2023 ACPT 2 TCSP VOIRIES R	5 904,73	0,00	0
01/03/2023	202300767 DU 010223 ACPT 46 MOE TCSP POLE D ECHAN	38 048,23	0,00	0
01/03/2023	F040230012218 DU 08/02/2023 MISSION CSPS TCSP RN3	754,07	0,00	0
01/03/2023	RAR22 F23A002 DU 31/01/23 REMPLACEMENT PANNEAU PUB	6 117,23	0,00	0
01/03/2023	FA2023044 DU 160223 ETUDE REPERA RESO ENTERRES JAU	3 222,46	0,00	0
02/03/2023	ETUDE REHABILITATION DECHARGE MA PENSEE BRAS-PANON	10 199,00	0,00	5
03/03/2023	F230294 DU 030223 COMELUS PERIODE DU 011 22 AU 310	366,19	0,00	1
03/03/2023	FA1000056632 DU 070223 ACQ 20 LICENCES KERIO MAIL	523,62	0,00	1
07/03/2023	CE BON DE COMMANDE ANNULE ET REMPLACE LE TX220001	2 783,72	0,00	5
07/03/2023	CE BON DE COMMANDE ANNULE ET REMPLACE LE TX220001	2 056,69	0,00	5
08/03/2023	SOLDE FIIS 2018 2021 19 ACQ DE TENTE POUR LE MARCH	22 063,50	0,00	5
08/03/2023	SOLDE FIIS 2018 2021 13 AMENAGEMENT LOCAL AMAPEI	24 285,00	0,00	15
09/03/2023	FACF3010203 DU 140223 ACH SOUFFLEUR DECHETT GRAND	299,00	0,00	1
09/03/2023	LOT9 ELECTRICITE REHAB OTI EST	10 094,30	0,00	0
10/03/2023	RAR22 FACT1 DU 200223 AMENAG SEV PASSAGE VIABILIS	0,00	0,00	5
10/03/2023	1ER ACPT ACI RECONSTRUCTION D'UNE CASE CREOLE PHAS	9 000,00	0,00	5
10/03/2023	1ER ACPT ACI AMENAGEMENT URBAIN ET EMBELLISSEMENT	9 000,00	0,00	5
13/03/2023	RAR22 SOLDE ACI BOUTIQUE SOLIDAIRE	8 189,41	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/03/2023	RAR22 SOLDE ACI JARDIN SOLIDAIRE - PHASE 3	9 000,00	0,00	5
16/03/2023	ACQUISITION BIOCOMPOSTEUR JANV 2023	12 210,70	0,00	7
16/03/2023	ACQUISITION BIOCOMPOSTEUR FEV 2023	15 001,10	0,00	7
16/03/2023	MOE REHABILITATION DECHARGE CRESSONNIERE	0,00	0,00	0
16/03/2023	MOE REHABILITATION DECHARGE CRESSONNIERE	0,00	0,00	0
17/03/2023	F01 CIREST DU 280223 ELAB SCHEMA DEVELOPP ECO CIRE	0,00	0,00	5
17/03/2023	FC-23-02-036 DU 280223 ELAB SCHEMA DEVELOPP ECO CI	0,00	0,00	5
17/03/2023	FAC127/22 DU 301222 MDT ETUDES MODERNISATION ZAE C	2 039,80	0,00	5
20/03/2023	ETUDE GLOBALE DU BASSIN VERSANT RIVIERE DU MAT	77 075,80	0,00	5
20/03/2023	ETUDE GLOBALE DU BASSIN VERSANT RIVIERE DU MAT	9 395,39	0,00	5
20/03/2023	ETUDE GLOBALE DU BASSIN VERSANT RIVIERE DU MAT	59 280,47	0,00	5
20/03/2023	ETUDE GLOBALE DU BASSIN VERSANT RIVIERE DU MAT	13 813,46	0,00	5
20/03/2023	ETUDE GLOBALE DU BASSIN VERSANT RIVIERE DU MAT	8 407,39	0,00	5
21/03/2023	RAR22 SOLDE ACI JARDIN DE L'ESPOIR - PHASE 4	21 000,00	0,00	5
23/03/2023	FAC. FA00003972 DU 27/12/2022 ACQ PROGICIEL TP ET	42 404,47	0,00	3
23/03/2023	EN23-00041 - MOE REHABILITATION DECHARGE CRESSONNI	0,00	0,00	0
23/03/2023	EN23-00049 - MOE REHABILITATION DECHARGE CRESSONNI	0,00	0,00	0
24/03/2023	REMBOURSEMENT D'AVANCE 2019069_LOT 1 TCSP POLE D E	9 040,00	0,00	0
24/03/2023	REMBOURSEMENT D'AVANCE 2019069_LOT 1 TCSP POLE D E	350,00	0,00	0
24/03/2023	REMBOURSEMENT D'AVANCE 2019069_LOT 1 TCSP POLE D E	40 954,00	0,00	0
28/03/2023	TO23-00003 LOT4 MENUISERIES EXTERIEURES REHAB OTI	2 008,94	0,00	0
28/03/2023	TO23-00018 REVISIONS LOT4 MENUISERIES EXTERIEURES	864,52	0,00	0
29/03/2023	FACNH6 DU 301222 PROJET RENOUVELL URBAIN STB RIVE	10 405,15	0,00	5
29/03/2023	PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE SAINT BENOIT RI	2 430,40	0,00	5
29/03/2023	PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE SAINT BENOIT RI	2 126,60	0,00	5
29/03/2023	PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE SAINT BENOIT RI	3 038,00	0,00	5
29/03/2023	PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE SAINT BENOIT RI	6 076,00	0,00	5
29/03/2023	(MICROSOFT OFFICE, ACROBAT)	7 945,74	0,00	3
29/03/2023	ACQUISITION DU CERTIFICAT SSI POUR SERVICES DE LA	557,96	0,00	1
29/03/2023	ACHAT DE LICENCES LOGICIELLES (MICROSOFT OFFICE, A	1 080,66	0,00	3
29/03/2023	POUR LES REUNIONS	3 146,50	0,00	3
29/03/2023	RAR22 FA1000053607 DU 190722 20 LICENCES SUPPLEMEN	325,50	0,00	1
29/03/2023	POUR LE DIRECTEUR DE CABINET	83,00	0,00	1
29/03/2023	ACHAT DE PETITS MATERIEL	470,00	0,00	1
29/03/2023	F23-000088 DU 28/02/2023 ACPT 59 AMO TCSP TC2 JAN/	16 782,78	0,00	0
30/03/2023	FACF23MRU082 DU 200323 DIAG TECH REMIS A NIV ABRI	13 996,50	0,00	5
31/03/2023	CE BON DE COMMANDE ANNULE ET REMPLACE LE TX220001	5 567,44	0,00	5
31/03/2023	CE BON DE COMMANDE ANNULE ET REMPLACE LE TX220001	4 113,39	0,00	5
31/03/2023	GE22-00050P MOE ETUDE HYD SECUR. ILET DANCLAS	0,00	0,00	5
05/04/2023	RAR22 FACFA00001693 DU 300123 ASSIST MO TRAVAUX DE	542,50	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
05/04/2023	TRAVAUX DE REFECTION D'UNE CLOTURE BOIS SITE PK12	39 873,75	0,00	5
05/04/2023	INFOGRAPHIE PROJET TCSP RN3 MISE EN PLACE D'UN TCS	2 170,00	0,00	0
05/04/2023	FAC. 2022 027 DA 03B DU 31/03/2023 ACPTE 3 TCSP	173 891,87	0,00	0
05/04/2023	TR22020801P FABRICATION ET POSE DE POTEAUX D ARRET	33 085,99	0,00	0
12/04/2023	F22-000538 DU 31/10/2022 ACOMPTE 57 AMO TCSP TC 2	17 976,26	0,00	0
12/04/2023	F22-000538 DU 31/10/2022 ACOMPTE 57 AMO TCSP TC 2	11 957,79	0,00	0
13/04/2023	FACF23/JC/015 DU 230223 DIV ET BORNAG PARC BD973 P	1 302,00	0,00	5
13/04/2023	FAC2023/067 DU 100323 MEMOIRE1 ELAB SCHEMA DEV ECO	2 644,69	0,00	5
13/04/2023	FAC01230305 DU 270323 FACT2 ETUDE MARCHÉ DE GROS C	29 674,76	0,00	5
13/04/2023	EN22-00043P LOT2 DOTATION 2022 BACS OMR E103010	3 477,67	0,00	7
13/04/2023	EN22-00044P LOT2 DOTATION 2022 BACS CS E101090	2 144,65	0,00	7
14/04/2023	MOE PIVE ROUTE SALAZIE	5 698,42	0,00	0
14/04/2023	MOE PIVE ROUTE SALAZIE	3 645,60	0,00	0
14/04/2023	MOE PIVE ROUTE SALAZIE	1 184,93	0,00	0
14/04/2023	MOE PIVE ROUTE SALAZIE	4 003,65	0,00	0
18/04/2023	LOGICIEL DE SAUVEGARDE SYNCBACKPRO V10	51,95	0,00	1
18/04/2023	LOT2 GROS OEUVRE REHAB OTI EST	2 309,77	0,00	0
19/04/2023	STRATEGIE REGLEMENTAIRE - PROJET DE SENTIER LITTO	1 519,00	0,00	5
19/04/2023	IN23003201 ONDULEUR INFOSEC E4 VALUE 3000	760,00	0,00	3
19/04/2023	IN23003202 ACQUISITION D'UN ONDULEUR 3KVA + BLOC M	1 398,57	0,00	3
19/04/2023	POUR LE SERVICE BIE (R-1 BAT A)	200,46	0,00	1
20/04/2023	FAC. 2022 027_DA 04 DU 23/03/2023 ACPTE 4 VOIRIES	27 351,45	0,00	0
21/04/2023	EN23-00064 - MOE REHABILITATION DECHARGE CRESSONNI	1 940,79	0,00	5
21/04/2023	EN23-00065 - MOE REHABILITATION DECHARGE CRESSONNI	13 585,56	0,00	5
24/04/2023	TRAVAUX DE REPARATION MENUISERIES ALUMINIUM DECHET	359,14	0,00	1
25/04/2023	FAC. 2022 027_DA 04 DU 23/03/2023 ACPT 4 TCSP VOI	239 170,09	0,00	0
25/04/2023	FAC. 2022 027_DA 04 DU 23/03/2023 ACPTE 4 TCSP VO	13 509,30	0,00	0
25/04/2023	FAC. 2022 027_DA 04 DU 23/03/2023 ACPTE 4 TCSP RN3	11 896,17	0,00	0
26/04/2023	STRATEGIE REGLEMENTAIRE - PROJET DE SENTIER LITTO	1 139,25	0,00	5
26/04/2023	FAC2230477 DU 040423 ACHAT REFRIGERATEUR DEV ECO	219,00	0,00	1
26/04/2023	FAC. 202302360 DU 27/03/2023 ACPT 47 MOE TCSP MARS	74 128,11	0,00	0
28/04/2023	1ER ACOMPTE BCE 2022/17	2 301,60	0,00	5
05/05/2023	SOLDE BCE 2022/1	600,00	0,00	1
09/05/2023	FA00000401 DU 240423 TRVX REM AUX NORMES ELECT LOC	8 853,28	0,00	0
10/05/2023	ACHAT MACHINES A CAFE REUNIONS CIREST	858,44	0,00	3
10/05/2023	FA23040196 DU 270423 CT REGLEMENTAIRE POLLUANTS BA	686,81	0,00	0
11/05/2023	FA2022 027 DA 05B DU 250423 ACPTE 5 TCSP VOIRIES R	590 491,01	0,00	0
11/05/2023	FA2022 027 DA 05B DU 250423 ACPTE 5 TCSP VOIRIES R	10 876,98	0,00	0
11/05/2023	FA2022 027 DA 05B DU 250423 ACPTE 5 TCSP VOIRIES R	21 491,95	0,00	0
15/05/2023	FC2302036 DU 280223 ELAB SCHEMA DEVELOPP ECO CIRE	4 543,44	0,00	5
15/05/2023	F01 CIREST DU 280223 ELAB SCHEMA DEVELOPP ECO CIRE	8 686,78	0,00	5
15/05/2023	F02 CIREST DU 250423 SCHEMA DEV ECO CIRE	8 686,78	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
15/05/2023	FC2304012 DU 250423 NH2 SCHEMA DEV ECO CIREST	4 543,44	0,00	5
15/05/2023	FAC2023/125 DU 250423 NH2 SCHEMA DEV ECO CIREST	0,00	0,00	1
15/05/2023	FAC01230402 DU 280423 ETUDE IMPLANTATION MARCHÉ GR	21 591,50	0,00	5
15/05/2023	RAR22 SOLDE ACI REVALOR HUILES ALIMENT USAGEES PHA	2 067,54	0,00	5
15/05/2023	FACFA0000039 DU 290423 TRVX PEINT ET SOL LOCAL NP	7 493,01	0,00	0
17/05/2023	FAC.NH 2 DU 04/07/2022 ACT AVP AMENAG SENT LITT E	28 806,75	0,00	5
17/05/2023	RATT22 FACFA0102397 DU 060323 SECHE MAIN AUTOMATIQU	282,10	0,00	1
17/05/2023	F040230042373 DU 080423 MISS COORD SECURIZA PAVEE	1 139,25	0,00	0
19/05/2023	1ER ACOMPTÉ BCE 2023/2	2 400,00	0,00	5
24/05/2023	1ER ACOMPTÉ BCE 2023/4	2 400,00	0,00	5
24/05/2023	RAR22 F040230025154 DU 060323 MISSIO CSPS TCSP RN3	2 115,75	0,00	0
25/05/2023	RAR22 SOLDE ACI MEP ACTIONS SUR THEMATIQUES DE L'I	5 402,65	0,00	5
30/05/2023	RAR22 SOLD ACI MISE AUX NORMES BATIMENTS & EQUIPEM	9 000,00	0,00	5
31/05/2023	FAC.FA114239 DU 23/05/23 PERIODE MARS 2023 ACQU BI	590,78	0,00	1
31/05/2023	FAC.FA114240 DU 230523 ACQUI BACS A COMPOST PERIOD	9 533,68	0,00	7
02/06/2023	ET GEOTECHNIQUE CREAT DECHETERIE & RESSOURCERIE CR	3 976,53	0,00	5
02/06/2023	FAC2023 DU 250523 ANALYSE STATIONNEMENT RUE JEAN J	14 529,67	0,00	5
05/06/2023	FA00004146 DU 120423 ACQ ET MISE EN OEUVRE PROGICI	18 083,05	0,00	3
05/06/2023	RAR22 F040230031609 DU 200323 MISS CSPS RN3 STB TF	754,08	0,00	0
05/06/2023	F22-000797 DU 151222 DECOMPTE 25 AMO TCSP TF DEC 2	3 797,50	0,00	0
05/06/2023	F02303891 DU 160523 MOE TCSP POLE D ECHANG STA AVR	26 554,48	0,00	0
06/06/2023	REHABILITATION DE L' ANTENNE OTI EST ST BENOIT	12 549,72	0,00	0
06/06/2023	REHABILITATION DE L' ANTENNE OTI EST ST BENOIT	2 666,82	0,00	0
07/06/2023	F1281 DU 270922 AMO SHOOTING CAMPAGNE AFFICHAG RN3	3 255,00	0,00	0
07/06/2023	F1282 DU 270922 AMO FILM CIREST AMEN RN3 STB	3 797,50	0,00	0
07/06/2023	F1427 DU 151122 AMO AFFICHAGE ESPACE PUBLICITAIRE	1 169,63	0,00	0
07/06/2023	F1510 DU 121222 AMO CAMPAGNE RN3 AFFICHAG ET IMPRE	3 657,54	0,00	0
09/06/2023	FACF23MRU178 DU 220523 DIAG TECHN ABRI COTIER BUTO	6 835,50	0,00	5
13/06/2023	FA00004211 DU 150523 ACQ PROGICIEL TP & GESTION DU	7 749,88	0,00	3
14/06/2023	FAC2023/125 DU 250423 NH2 SCHEMA DEV ECO CIREST	2 644,69	0,00	5
14/06/2023	FACLOT3 SIT1 DU 230523 TRVX MODERN ZAE RAV PAVE PD	0,00	0,00	0
16/06/2023	AMELIORATION ET EXTENSION DU RESEAU D'EAU PLUVIALE	2 170,00	0,00	5
16/06/2023	1ER ACOMPTÉ 80 POURCENT	662,40	0,00	1
19/06/2023	EN23-00091 LOT2 DOTATION AVRIL23 BACS OMR E103010	3 521,25	0,00	7
19/06/2023	EN23-00092 LOT2 DOTATION AVRIL23 BACS CS E101090	1 436,43	0,00	7
19/06/2023	EN23-00091 LOT2 DOTATION MARS23 BACS OMR E103010	4 193,85	0,00	7
19/06/2023	EN23-00092 LOT2 DOTATION MARS23 BACS CS E101090	2 390,22	0,00	7

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
19/06/2023	EN23-00091 LOT2 DOTATION FEV23 BACS OMR E103010	3 323,42	0,00	7
19/06/2023	EN23-00092 LOT2 DOTATION FEV23 BACS CS E101090	1 769,69	0,00	7
19/06/2023	EN23-00093 LOT1 DOTATION AVRIL23 BACS OMR E103010	5 380,79	0,00	7
19/06/2023	EN23-00094 LOT1 DOTATION AVRIL23 BACS CS E101090	3 332,52	0,00	7
19/06/2023	EN23-00093 LOT1 DOTATION FEV23 BACS OMR E103010	4 088,34	0,00	7
19/06/2023	EN23-00094 LOT1 DOTATION FEV23 BACS CS E101090	2 803,92	0,00	7
19/06/2023	EN23-00093 LOT1 DOTATION MARS23 BACS OMR E103010	5 393,97	0,00	7
19/06/2023	EN23-00094 LOT1 DOTATION MARS23 BACS CS E101090	3 045,24	0,00	7
20/06/2023	RAR22 F2304VPI000951 DU 250423 PAS NORME M57 2022	1 733,83	0,00	3
20/06/2023	RAR22 PASSAGE A LA NORME M57 2022 AU 01/01/2024	3 467,66	0,00	3
20/06/2023	F20230605141 DU 050623 ACHAT TEL FIXE DECT	327,68	0,00	1
21/06/2023	TRAVAUX DE REMISE EN ETAT D'UN MERLON ILET COCO	145 429,12	0,00	0
22/06/2023	ACQUISITION BIOCUMPOSTEUR 2023	7 467,73	0,00	7
22/06/2023	EN23-00091 LOT2 DOTATION MAI23 BACS OMR E103010	2 980,52	0,00	7
22/06/2023	EN23-00092 LOT2 DOTATION MAI23 BACS CS E101090	2 309,80	0,00	7
22/06/2023	EN23-00093 LOT1 DOTATION JANV23 BACS OMR E103010	5 895,12	0,00	7
22/06/2023	EN23-00094 LOT1 DOTATION JANV23 BACS CS E101090	3 734,73	0,00	7
26/06/2023	CSPS REHABILITATION ANTENNE OTI STB	312,48	0,00	1
26/06/2023	EN23-00091 LOT2 DOTATION JANV23 BACS OMR E103010	4 141,10	0,00	7
26/06/2023	EN23-00092 LOT2 DOTATION JANV23 BACS CS E101090	2 516,63	0,00	7
27/06/2023	PL23-00048 - BCE 2023/3	3 000,00	0,00	5
27/06/2023	POUR LA PERIODE DU 100723 AU 090724	4 656,82	0,00	3
27/06/2023	EN23-00093 LOT1 DOTATION 2023 BACS OMR E103010	5 433,54	0,00	7
27/06/2023	EN23-00094 LOT1 DOTATION MAI23 BACS CS E101090	4 952,82	0,00	7
28/06/2023	STRATEGIE REGLEMENTAIRE - PROJET DE SENTIER LITTO	1 139,25	0,00	5
28/06/2023	ZA PANIANDY PARUT DU 130623	246,35	0,00	1
28/06/2023	ZA PANIANDY PARUT DU 130623	238,37	0,00	1
28/06/2023	POUR LA PLATEFORME ZOOM P	6 515,74	0,00	3
28/06/2023	FC831537 DU 120523 MOBILIER POUR LES BUREAUX NPRU	6 128,63	0,00	5
28/06/2023	FAC230583 DU 120623 TRVX REMPL ET REPAR STORE ET P	7 744,73	0,00	5
28/06/2023	FACSRDFC1545 DU 130623 TRVX REMPL PORTE/FENETRE PA	1 515,75	0,00	5
28/06/2023	FACF-2023-005 DU 260623 TVX ETANCHEITE ATELIER9 TO	1 582,55	0,00	0
28/06/2023	FACF-2023-004 DU 260623 TRVX SUPP ETANCHEITE ATELI	2 368,72	0,00	0
29/06/2023	LO23-00341 ECO CONTRIBUTION	6,83	0,00	1
29/06/2023	LO23-00342 7 SIEGES ERGONOMIQUE AVEC TETIERE	1 962,47	0,00	5
29/06/2023	LO23-00343 8 CHAISES VISITEUR LEO	302,06	0,00	1
29/06/2023	LO23-00344 1 ARMOIRE BASSE A RIDEAU	368,47	0,00	1
29/06/2023	LO23-003451 TABLE RONDE ENSEMBLE D120CM PIEDS TUL	466,76	0,00	1
29/06/2023	LO23-00223 CDE 21772	466,76	0,00	1
29/06/2023	LO23-00348 1 ECOCONTRIBUTION	6,83	0,00	1
29/06/2023	LO23-00349 1SUPPORT POUR PC PORTABLE I-SPIRE NOIR	39,82	0,00	1
29/06/2023	CDE 22479 SIEGE EGONOMIQUE AVEC TETIERE MALICE PO	560,71	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
29/06/2023	TRAVAUX REMPLACE CLIMATISEUR HORS SERVICE, FOURNIT	4 025,35	0,00	0
29/06/2023	TRAVAUX REMPLACE CLIMATISEUR HORS SERVICE, FOURNIT	4 340,00	0,00	0
29/06/2023	MOE PIVE ROUTE SALAZIE	1 571,63	0,00	0
29/06/2023	MOE PIVE ROUTE SALAZIE	6 865,50	0,00	0
06/07/2023	FACFA00000192 DU 280423 TRVX DE CLIM LOCAUX NPRU	1 720,00	0,00	5
06/07/2023	FACFA00000192 DU 280423 TRVX DE CLIM LOCAUX NPRU	760,00	0,00	5
06/07/2023	FACLOT1 SIT1 DU 300423 TRVX MODERN ZAE RAVINE CREU	42 616,63	0,00	0
07/07/2023	ACQUISITION ET MAINTENANCE DE MATERIELS COMPLEMEN	23 513,86	0,00	7
10/07/2023	PL22-00040- SOLDE ACI JARDIN FRUIT A PAIN-PHASE 3	9 000,00	0,00	5
10/07/2023	PL22-00046P-RAR22 SOLDE LA TRESSE SS TTES COUTURES	9 000,00	0,00	5
10/07/2023	PL22-00043P-RATT22 SOLDE SECURISAT SLE & CAMPING	9 000,00	0,00	5
12/07/2023	FAC 20191509 ETUDE REQUALIFICATION ZAE CIREST	36 870,68	0,00	5
12/07/2023	FACFC-23-06-030 DU 280623 ELAB SCHEMA DEV ECO CIRE	9 086,88	0,00	5
12/07/2023	FAC2023/179 DU 280623 ELAB SCH DEV ECO CIREST	0,00	0,00	5
12/07/2023	FACF03 CIREST DU 270623 ELAB SCHEMA DEV ECO CIREST	17 373,56	0,00	5
12/07/2023	FACFC_23049 DU 270623 DIAGN AMIANTE ZA CIREST	4 600,40	0,00	5
12/07/2023	FAC2019-15-09BIS DU 250623 ETUDE REQUAL ZAE CIREST	13 348,77	0,00	5
12/07/2023	FACG_23/093 DU 200623 AMENAG ZI3 BF STB MSS GEOTE	5 392,45	0,00	5
12/07/2023	FACT0523 DU 310523 MOE REHAB SUIVI TRVX ZA CIREST	0,00	0,00	0
12/07/2023	FAC05-23 DU 310523 MOE SUIVI TVX REHABILITATION ZA	0,00	0,00	0
12/07/2023	FAC. F040230082159 DU 26/06/2023	949,38	0,00	0
17/07/2023	MOE ETUDE HYD SECUR. ILET DANCLAS	0,00	0,00	5
17/07/2023	FAC. 2022 027 DA 06 DU 17/05/2023 SIT6 TCSP RN3 GI	11 950,00	0,00	0
17/07/2023	FAC. 775 DU 15/06/2023 REPARATION ABRIS VOYAGEUR	8 180,05	0,00	0
17/07/2023	FAC. 2022 027 DA 06 DU 17/05/2023 SIT6 TCSP RN3 GI	56 074,20	0,00	0
17/07/2023	FAC. 2022 027 DA 06 DU 17/05/2023 SIT6 TCSP RN3 GI	43 631,00	0,00	0
17/07/2023	FAC. 2022 027 DA 06 DU 17/05/2023 SIT6 TCSP RN3 GI	15 018,05	0,00	0
17/07/2023	FAC. 2022 027 DA 06 DU 17/05/2023 SIT6 TCSP RN3 GI	220 278,26	0,00	0
18/07/2023	IN23004801 TERRA + SOURIS	486,00	0,00	1
18/07/2023	IN23004802 EDSON PROJECTEUR + SACOCHE	1 956,06	0,00	3
18/07/2023	FA23000629 DU 230623 LENOVO + ACER ORDI PORTABLE	3 109,14	0,00	3
18/07/2023	LO23-00325 SIEGE ERGONOMIQUE AVEC TETIERE MALICE	280,35	0,00	1
18/07/2023	LO23-00326 BUREAU RECTANGULAIRE L140	245,87	0,00	1
18/07/2023	LO23-00327 CAISSON MOBILE 3 TIROIRS	185,37	0,00	1
18/07/2023	LO23-00328 ARMOIRE BASSE A RIDEAUX	368,47	0,00	1
18/07/2023	CDE 23036 SIEGE ERGONOMIQUE AVEC TETIERE	280,35	0,00	1
19/07/2023	F43 DU 100723 PROGICIEL DEV MODULE IMPRESSION PAR	2 953,93	0,00	3
20/07/2023	EN23-00093 LOT1 DOTATION JUIN23 BACS OMR E103010	3 811,32	0,00	7
20/07/2023	EN23-00094 LOT1 DOTATION JUIN23 BACS CS E101090	2 037,82	0,00	7
20/07/2023	EN23-00091 LOT2 DOTATION JUIN23 BACS OMR E103010	7 635,83	0,00	7
20/07/2023	EN23-00092 LOT2 DOTATION JUIN23 BACS CS E101090	3 562,35	0,00	7

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
20/07/2023	REMBOURSEMENT D'AVANCE SIT2 TCSP RN3	0,00	0,00	0
20/07/2023	REMBOURSEMENT D'AVANCE SIT 6 TCSP RN3 STB LOT 1	1 369,81	0,00	0
21/07/2023	F2022 027 DA 07 DU 030723 SIT 7 TCSP RN3 STE	8 344,00	0,00	0
21/07/2023	F2022 027 DA 07 DU 030723 SIT 7 TCSP RN3 STE	31 296,94	0,00	0
21/07/2023	F2022 027 DA 07 DU 030723 SIT 7 TCSP RN3 STE	57 384,15	0,00	0
21/07/2023	F2022 027 DA 07 DU 030723 SIT 7 TCSP RN3 STE	443 563,04	0,00	0
21/07/2023	FAC. SIT1 EVE TCSP DU 300623 VOIRIE TSCP RN3	1 200,00	0,00	0
21/07/2023	FAC. SIT1 EVE TCSP DU 300623 VOIRIE TSCP RN3	20 551,13	0,00	0
21/07/2023	FAC. SIT2 EVE CIREST RN3 DU 27/06/2023 VOIRIE TCSP	1 483,50	0,00	0
21/07/2023	FAC. SIT2 EVE CIREST RN3 DU 27/06/2023 VOIRIE TCSP	553,00	0,00	0
24/07/2023	MO REHAB OUV. ART CHEMIN HARMONY "OLYMPE"	402,18	0,00	1
24/07/2023	F484895 DU 050723 SYST ENGUEMENT TERR CIREST	248,79	0,00	1
24/07/2023	F186625 DU 050723 MO REHAB OUVRAGE ART OLYMPE	378,77	0,00	1
24/07/2023	F186626 DU 050723 SYST ENDIGUEMENT TERR CIREST	240,33	0,00	1
24/07/2023	RAR22 REHABILITATION ANTENNE OTI EST SAINT BENOIT	31 048,36	0,00	0
25/07/2023	MG23-00070 ACQ DE MODULAIRES	19 800,00	0,00	5
25/07/2023	ACQUISITION BIOCOMPOSTEUR 2023	16 236,37	0,00	7
01/08/2023	FACFA0001865 DU 200723 REPER AMIANTE TVX VOIR ZAE	1 030,75	0,00	5
01/08/2023	FA00004344 DU 100723 ACQ PROGICIEL DE TRANSPORT PU	73 110,84	0,00	3
01/08/2023	TRAVAUX SUR LA DECHETERIE MOBILE DE SALAZIE	2 625,70	0,00	5
01/08/2023	FACF040230091421 DU 080723 MISS COORD SECUR ZA PAV	474,69	0,00	0
01/08/2023	FACNH 01 CSPS 0323088 DU 310323 TVX MODERNIS ZA RA	562,53	0,00	0
01/08/2023	FACNH 010323 087 DU 310323 TVX MODERNIS ZA MAUNIER	711,17	0,00	0
01/08/2023	FACNH 02 CSPS 0523184 DU 310523 TVX MODERNIS ZA RA	492,39	0,00	0
01/08/2023	FACNH 03 CSPS06 23241 DU 300623 TVX MODERNIS ZA RA	492,39	0,00	0
01/08/2023	FACNH 02 CSPS0623240 DU 300623 TVX MODERNIS ZA MAU	241,92	0,00	0
03/08/2023	ETUDE PIVE SALAZIE - TRANCHE OPTIONNELLE	3 035,29	0,00	5
03/08/2023	ETUDE PIVE SALAZIE - TRANCHE OPTIONNELLE	6 021,75	0,00	5
03/08/2023	FAC05-23 DU 310523 MOE SUIVI TVX REHABILITATION ZA	24 882,67	0,00	0
03/08/2023	FACT0523 DU 310523 MOE REHAB SUIVI TRVX ZA CIREST	2 647,72	0,00	0
04/08/2023	BDC TO210029 ETUDE VALORISATION TOURISTIQUE SITE M	5 867,14	0,00	5
07/08/2023	FAC2023/125 DU 250423 NH2 SCHEMA DEV ECO CIRESTFAC	5 289,38	0,00	5
07/08/2023	FAC202304002 DU 240423 AMO OPCU PRU STB RIVE DROIT	0,00	0,00	5
07/08/2023	FACOI230702 DU 110723 ETUDE MARCHÉ DE GROS TERRITO	5 370,75	0,00	5
08/08/2023	AMO VALORISATION PONT SUSPENDU RIVIERE DE L'EST	20 303,06	0,00	5
08/08/2023	FAC60237 DU 310523 AMO NPRU STB RIVE DROITE	0,00	0,00	5
08/08/2023	FAC. 202307002 DU 270723 AMO OPCU PRU STB RIVE DRO	0,00	0,00	5
08/08/2023	REMPLACEMENT TABLEAU LOCAL TECHNIQUE ENTERRE BASSI	2 103,26	0,00	5
08/08/2023	F23D038 DU 280423 REMPL CORBEILLE ARRET CHEMIN PET	475,23	0,00	0
08/08/2023	F23D037 DU 280423 IMPLANTATION DE REMBARDES A SAIN	1 573,25	0,00	0
08/08/2023	F23D036 DU 280423IMPLANT REMBARDES SAINT FRANCOIS	1 573,25	0,00	0
08/08/2023	IMPLANTATION DE DEUX CORBEILLES SUR LE PARKING DE	950,46	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
08/08/2023	REPLACEMENT DE PANNEAU PUBLICITAIRE A L'ARRET BR	3 058,62	0,00	0
08/08/2023	REPLACEMENT DE CORBEILLE A L ARRET PITON DES SONG	475,23	0,00	0
08/08/2023	F2022 027 DA 08 DU 240723 SIT 8 TCSP RN3 LOT 1 MAR	688 721,19	0,00	0
08/08/2023	F2022 027 DA 08 DU 240723 SIT 8 TCSP RN3 LOT 1 MAR	53 086,77	0,00	0
08/08/2023	F2022 027 DA 08 DU 240723 SIT 8 TCSP RN3 LOT 1 MAR	23 337,73	0,00	0
08/08/2023	REPLACEMENT DE PANNEAU PUBLICITAIRE A L'ARRET CI	3 058,62	0,00	0
11/08/2023	REMBOURSEMENT D'AVANCE SIT 1 TCSP RN3	7 607,93	0,00	0
16/08/2023	RAR22 FAC112 DU 040823 MISE EN CONFORM ZA LE REFUG	1 009,05	0,00	5
16/08/2023	FACF040230107424 DU 080823 MISS COORD SECUR ZA PAV	474,69	0,00	0
17/08/2023	ACQUISITION D'UN BROYEUR	23 370,00	0,00	5
18/08/2023	PL23-00031 - ACI 2022 JARDIN SOLIDAIRE PHASE 4	12 000,00	0,00	5
18/08/2023	PL23-00034 - ACI RECONSTRUCTION D'UNE CASE CREOLE	12 000,00	0,00	5
18/08/2023	ETUDE TOPOGRAPHIQUE COMPLÉMENTAIRE SECTEUR JAURES	1 302,00	0,00	0
18/08/2023	FA84313 DU 160623 POTEAUX D ARRETS PROVISoire FOIR	4 519,03	0,00	0
18/08/2023	FA84414 DU 100723 POTEAUX PROVISOIRES FETE CHOUCHO	2 582,30	0,00	0
18/08/2023	RAR22 F040230099119 DU 240723 MISSION CSPS TCSP RN	3 016,30	0,00	0
18/08/2023	FACAC1 LOT1 DU 300623 TVX MODERN ZAE RAVINE CREUSE	44 618,46	0,00	0
18/08/2023	FACAC2 LOT1 DU 230623 TRVX MODERN ZAE RAVINE CREUS	144 370,10	0,00	0
18/08/2023	FACAC3 LOT01 DU 300623 TRVX MODERNISATION ZAE RAVI	28 624,99	0,00	0
18/08/2023	FACAC3 LOT01 DU 300623 TRVX MODERNISATION ZAE RAVI	100 865,77	0,00	0
18/08/2023	FACAC3 LOT01 DU 300623 TRVX MODERNISATION ZAE RAVI	15 293,26	0,00	0
18/08/2023	FACLOT1 SIT3 ZAE DU 300623 TRVX MODERN ZAE RAVINE	187 445,53	0,00	0
21/08/2023	RAR22 REHABILITATION ANTENNE OTI EST LOT A	43 432,55	0,00	0
22/08/2023	RELEVE TOPOGRAPHIQUE PIVE DE SALAZIE	3 255,00	0,00	5
23/08/2023	MOE EXTENTION FOURRIERE ST ANDRE	3 580,50	0,00	5
23/08/2023	MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR L' EXTENSION DE	1 736,00	0,00	5
23/08/2023	3 PORTABLES+10TERRA+10 CABLES+1 HP LASER JET	11 835,19	0,00	5
23/08/2023	FA23000764 DU 260723 DISQUE DUR+SOURIS+BLUESTORK+C	787,30	0,00	5
23/08/2023	FA23000764 DU 260723 ADVANCE+LOGITECH+TP-LINK	460,67	0,00	1
23/08/2023	FC832617 DU 080823 1 FAUTEUIL + 1 MEUBLE MOBILE	585,73	0,00	1
23/08/2023	EXTINCTEUR 6L EAU + ADDITIFS LOCAL DE LA CANE	1 899,97	0,00	5
23/08/2023	FACNH04 CSPS0723306B DU 280223 TVX MODERNIS ZA RAV	492,39	0,00	0
24/08/2023	RAR22 BDC TX220013 TX REFECTON AIRE DE JEU PK12 T	30 192,30	0,00	5
25/08/2023	CAMPAGEN GEOTECH PROJET PIVE SAL	371,83	0,00	1
25/08/2023	MOE EXTENSION & MISE AUX NORMES DE LA DECHETERIE S	380,51	0,00	1
25/08/2023	F485745 DU 070823 CAMPAGNE GEOTECH PROJET PIVE	380,26	0,00	1
25/08/2023	F485744 DU 070823 MOE EXT & MAN DECH STE ANNE	395,31	0,00	1
25/08/2023	F100020993 DU 230823 SIEGE ERGONOMIQUE AVEC TETIER	560,71	0,00	1
28/08/2023	LOT1 VRD REHAB OTI EST	11 959,71	0,00	0
29/08/2023	ACPTÉ 9 LOT1 VOIERIES TCSP RN3 STB	9 640,55	0,00	0
29/08/2023	ACPTÉ 9 LOT1 VOIERIES TCSP RN3 STB	296 409,11	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
29/08/2023	ACPTÉ 9 LOT1 VOIERIES TCSP RN3 STB	21 340,43	0,00	0
29/08/2023	ACPTÉ 9 LOT1 VOIERIES TCSP RN3 STB	58 340,70	0,00	0
29/08/2023	ACPTÉ 9 LOT1 VOIERIES TCSP RN3 STB	5 446,34	0,00	0
29/08/2023	DIAGNOSTIC AMIANTE ET HAP SUR MATERIAUX LE RADIER	2 918,65	0,00	0
30/08/2023	ACHAT D'UN BROYEUR ELECTRIQUE VEGETAUX MARQUE BOSCH	200,00	0,00	1
30/08/2023	LOT 07 PEINTURES REHAB OTI EST	6 319,33	0,00	0
01/09/2023	FI23-00018 - SOLDE REFECT 3 AIRES DE JEUX	22 370,90	0,00	15
01/09/2023	PL23-00052-BCE 2023/6 1E ACPTÉ	1 461,40	0,00	5
01/09/2023	PL23-00053-BCE 2023/7 1E ACPTÉ 2023	2 308,00	0,00	5
01/09/2023	PL23-00054-BCE 2023/8 1E ACPTÉ	2 400,00	0,00	5
01/09/2023	PL23-00055-BCE 2023/9 1E ACPTÉ	2 400,00	0,00	5
01/09/2023	PL23-00056-BCE 2023/10 1E ACPTÉ	2 400,00	0,00	5
01/09/2023	PL23-00057-BCE 2023/11 1E ACPTÉ	2 400,00	0,00	5
01/09/2023	PL23-00058-BCE 2023/12 1E ACPTÉ	1 120,41	0,00	5
01/09/2023	PL23-00059-BCE 2023/13 1E ACPTÉ	2 400,00	0,00	5
01/09/2023	PL22-00069P-BCE 2022/12 SOLDE	600,00	0,00	1
01/09/2023	FACSIT 2 LOT 3 DU 050723 TRVX MODERNISATION ZAE RA	138 029,66	0,00	0
01/09/2023	SIT3 LQ33 DU 100823 TRVX MODERNISATION ZAE RAV PAV	142 038,87	0,00	0
01/09/2023	FACFV231827S1 DU 070723 TVX MODERNISAT ZAE RAV PAV	10 283,60	0,00	0
04/09/2023	FAC. SIT7 LMEV CIREST DU 310723 S7 TCSP RUE DU LY	6 873,94	0,00	0
04/09/2023	FAC. SIT8 LMEV DU 310723 S8 TCSP RUE DU LYCEE LOT	12 786,05	0,00	0
05/09/2023	ACQUISITION BIOCOPPOSTEUR 2023	14 701,53	0,00	7
06/09/2023	PL23-00025 - ACI 2022 DU MOBILIER UPCYCLE AUX COUL	10 500,00	0,00	5
07/09/2023	ACQUISITION BIOCOPPOSTEUR 2023	6 027,18	0,00	7
07/09/2023	ACQUISITION DE COLONNES AERIENNES LIVRAISON 280623	116 372,87	0,00	7
07/09/2023	ACQUISITION DE COLONNES AERIENNES LIVRAISON 200623	116 372,87	0,00	7
07/09/2023	ACQUISITION DE COLONNES AERIENNES LIVRAISON 240723	132 997,56	0,00	7
08/09/2023	MOE REHAB SITE BASSIN BLEU STB	3 028,94	0,00	5
08/09/2023	MOE REHAB SITE BASSIN BLEU STB	955,07	0,00	5
08/09/2023	MOE REHAB SITE BASSIN BLEU STB	804,99	0,00	5
08/09/2023	MOE REHAB SITE BASSIN BLEU STB	1 609,98	0,00	5
08/09/2023	MOE REHAB SITE BASSIN BLEU STB	1 773,70	0,00	5
11/09/2023	FACF04 CIREST DU 310823 ELABORATION SCHEMA DEV ECO	4 340,00	0,00	5
11/09/2023	CSPS - SECURISATION DE L' ILET COCO NOUVEAU RADIER	911,40	0,00	0
11/09/2023	CSPS - SECURISATION DE L' ILET COCO NOUVEAU RADIER	541,14	0,00	0
11/09/2023	FACT08-23 MOE REHAB ZA RAV CREUSE/CH MAUNIER/RAV P	2 031,24	0,00	0
11/09/2023	FACT 2 DU 220823 MISS MOE REHAB SUIVI PHASE TRAVAU	19 538,02	0,00	0
12/09/2023	ACQUISITION DE COLONNES AERIENNES LIVRAISON 040923	116 372,87	0,00	7
12/09/2023	ACQUISITION DE COLONNES AERIENNES LIVRAISON 240823	130 143,86	0,00	7
12/09/2023	FA84582 DU 160823 FOUR ET POSE POTEAUX D ARRETS PD	12 472,62	0,00	0
13/09/2023	1ER ACOMPTÉ 80% BCE 2023/5	1 161,32	0,00	5
14/09/2023	FACF040230122591 DU 080923 MISSION CSPS ZA RAV PAV	474,69	0,00	0
14/09/2023	FAC.NH 05CSPS0823367 DU 310823 TVX MODERN ZA RAV C	278,23	0,00	0
19/09/2023	F187544 DU 010923 ESTI+STB VOIERIES TCSP	245,54	0,00	1
19/09/2023	F1068222 DU 220823 ACHAT VEH ELECTRIQ GQ-269-TG	32 966,24	0,00	5
19/09/2023	F1068222 DU 220823 ACHAT VEH ELECTRIQ GQ-269-TG	13,76	0,00	1
19/09/2023	F1068230 DU 220823 ACQ VEHICULE ELECTRIQ GQ-960-TF	38 716,24	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
19/09/2023	F1068230 DU 220823 ACQ VEHICULE ELECTRIQ GQ-960-TF	13,76	0,00	1
19/09/2023	F1068223 DU 220823 ACQ VEH ELECTRIQ GQ-113-TG	13,76	0,00	1
19/09/2023	F1068223 DU 220823 ACQ VEH ELECTRIQ GQ-113-TG	32 966,24	0,00	5
19/09/2023	IN23007601 MICROSOFT SURFACE PRO 8 13"	1 676,60	0,00	3
19/09/2023	IN23007602 SURFACE PRO 8/X TYPE COVER	147,43	0,00	1
19/09/2023	FA23000913 DU 040923 TAPIS DE SOURIS+AMD SAPPHIRE	635,10	0,00	1
19/09/2023	FA23000913 DU 040923 CLE USB+CASQUE MICRO	172,52	0,00	1
19/09/2023	CDE 23493 6 PORTABLES 15.6 6 POUCES ACER E	3 773,70	0,00	3
19/09/2023	IN23-00079 6 URBAN SACOCHE DE TRANSPORT EN	125,71	0,00	1
19/09/2023	FAC. 0202305638 DU 11/07/2023 MOE TCSP ACPT 49 JUI	19 783,07	0,00	0
19/09/2023	FAC. 0202306788 DU 21/08/2023 MOE TCSP ACPT 50 AOU	39 673,62	0,00	0
21/09/2023	FACSIT1LOT3 DU 050523 SIT1 LOT3 TVX MODERN ZA RAV	56 998,44	0,00	0
21/09/2023	FACSIT3LOT3 DU 310723 SIT3 LOT3 TVX MODERN ZA RAV	149 475,46	0,00	0
21/09/2023	SIT1 TVX MODERNISATION ZAE RAV PAVEE	0,00	0,00	0
21/09/2023	TRAVAUX DE REMISE EN ETAT D'UN MERLON ILET COCO	165 838,39	0,00	0
21/09/2023	TRAVAUX DE REMISE EN ETAT D'UN MERLON ILET COCO	651,00	0,00	0
21/09/2023	FACSIT2LOT3 DU 050723 SIT2 LOT3 TVX MODERN ZA RAV	145 876,92	0,00	0
22/09/2023	ETUDE CONST CIMETIERE S/TERRITOIRE CIREST	397,44	0,00	1
22/09/2023	F486400 DU 010923 PARUT 010923 ESTI+ STB/VOIERIES	252,77	0,00	1
22/09/2023	F486589 DU 080923 ETUDE CONST CIMETIERE S/TERRIT	412,58	0,00	1
22/09/2023	FOURNITURE ET POSE D'UN BETON	1 790,25	0,00	5
22/09/2023	RAR22 F776 DU 150623 REPARATION ABRI VOYAGEURS CHE	8 180,05	0,00	0
27/09/2023	RAR22 MISSION PROGRAMMISTE CREAT DECHET RESSOUR C	3 298,40	0,00	5
27/09/2023	FOURNIT PANNEAUX SIGNALISATION DIGUE RIVIERE DES	3 276,70	0,00	5
27/09/2023	RAR22 F040230119259 DU 01/09/2023 MISSION CSPS TCS	754,08	0,00	0
27/09/2023	GEO DETECTION DES RESEAUX - PIVE DE SALAZIE	5 956,65	0,00	0
28/09/2023	MOE REHAB SITE BASSIN BLEU STB	3 016,90	0,00	5
28/09/2023	MOE REHAB SITE BASSIN BLEU STB	1 603,58	0,00	5
28/09/2023	MOE REHAB SITE BASSIN BLEU STB	801,78	0,00	5
28/09/2023	MOE REHAB SITE BASSIN BLEU STB	1 766,65	0,00	5
28/09/2023	MOE REHAB SITE BASSIN BLEU STB	951,27	0,00	5
29/09/2023	ACPT 80% FIIS 2017-2020 MISE AUX NORMES, SECUR	84 373,20	0,00	15
29/09/2023	FAC23/06/F0259 DU 300623 AMO DECOMPTE 60 TC2 MARS/	21 370,16	0,00	0
29/09/2023	F23/06/F0271 DU 300623 AMO DECOMPTE 61 TC2 MAI/JU	21 470,54	0,00	0
29/09/2023	F23/07/F0303 DU 24/07/2023 AMO DECOMPTE 62 TC2 JU	1 627,50	0,00	0
04/10/2023	LO23043501 ACHAT MATERIEL ESPACE VERTS	609,75	0,00	1
04/10/2023	LO23043502 ACHAT MATERIEL ESPACE VERTS	163,67	0,00	1
04/10/2023	FAC. 2022 027 DA 10 DU 130923 TCSP VOIRIE RN3 LOT	838 937,67	0,00	0
04/10/2023	F2022 027 DA 10 DU 130923 ACPT 10 TCSP RN3 LOT 1	18 903,33	0,00	0
04/10/2023	F2022 027 DA 10 DU 130923 ACPT 10 TCSP RN3 LOT 1 A	34 070,74	0,00	0
04/10/2023	F2022 027 DA 10 DU 220923 ACPT 10 TCSP RN3 LOT 1 A	91 962,15	0,00	0
04/10/2023	SIT4 TRVX MODERN ZAE RAV CREUSE STA	3 312,71	0,00	0
04/10/2023	SIT4 TVX MODERNISATION ZAE RAV CREUSE	7 625,87	0,00	0
04/10/2023	SIT4 TRVX MODERNISATION ZAE RAV CREUSE STA	6 542,55	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
04/10/2023	SIT4LOT1 DU 210923 TVX MODERN ZAE RAV CREUSE STA	22 359,16	0,00	0
04/10/2023	FACFV23-2663-S2 DU 080923 ECLAIRAGE MODERN ZAE RAV	14 405,00	0,00	0
04/10/2023	FACFACT 4 LOT 3 DU 210923 TRVX MODERNISAT ZAE RAV	97 306,32	0,00	0
05/10/2023	FACT202304002 DU 240423 TRANCHE FERME PRU STB RIVE	9 341,85	0,00	5
05/10/2023	FACT60237 DU 310523 ASSIS MOE NPRU RIVE DROITE STB	9 548,00	0,00	5
05/10/2023	FACT202307002 DU 270723 AMO PRU RIVE DROITE STB	12 372,26	0,00	5
05/10/2023	REMBOURSEMENT D'AVANCE SIT 10 TCSP RN3 STB LOT 1	25 561,36	0,00	0
06/10/2023	ACHAT DE BROYEURS ELECTRIQUE DE DECHETS VEGETAUX	725,00	0,00	1
09/10/2023	SIT1 TVX MODERNISATION ZAE RAV PAVEE	10 283,60	0,00	0
09/10/2023	FACFV23-2663-S2 DU 080923 ECLAIRAGE MODERN ZAE RAV	14 405,00	0,00	0
10/10/2023	FAC2 DU 030723 MOE AMENAGEMENT ZI3 BF STB	0,00	0,00	5
10/10/2023	FACF3060195 DU 280923 ACHAT NETTOYEUR HAUTE PRESSI	1 314,20	0,00	5
11/10/2023	BDC TO210029 ETUDE VALORISATION TOURISTIQUE SITE M	2 514,49	0,00	5
11/10/2023	SOLDE FIIS 2018-2021 ACQ LANCEUR DE BALLE DE DEFE	1 653,90	0,00	5
12/10/2023	F23005195-EPT220200IB	1 410,50	0,00	5
12/10/2023	F23005195-EPT220200IB DU 250923 S1 SHEMA DIRECTEUR	20 886,25	0,00	5
12/10/2023	FACACOMPTE1 LOT2 DU 260723 MODERNISATION ZAE CHEMI	10 406,02	0,00	0
12/10/2023	FACF040230139177 DU 081023 CSPS RAV PAVEE PDP	474,69	0,00	0
12/10/2023	FACACOMPTE1 LOT2 DU 260723 MODERNISATION ZAE CHEMI	38 826,91	0,00	0
12/10/2023	FACNH 06 CSPS 0923419 DU 290923 TRVX MODERNIS ZAE	492,40	0,00	0
18/10/2023	FAC. 20231007_39 DU 07/10/2023 NH2	8 680,00	0,00	5
18/10/2023	FAC. 2023-40 DU 30/09/2023 NH2	1 736,00	0,00	5
20/10/2023	F188087 DU 021023 ESTI+STB VOIERIES GIRATOIRE PLA	234,03	0,00	1
20/10/2023	ACHAT REFRIGERATEURS DECHETERIES BRAS PANON ET CEN	498,00	0,00	1
20/10/2023	REMB AVANCE SIT9 LOT1 VOIRIE TSCP RN3 GIRATOIRE PL	523,00	0,00	0
23/10/2023	DIAGNOSTIC AMIANTE DES ENROBES TRAVAUX RESEAU D'EA	1 806,53	0,00	5
24/10/2023	ACHAT DE GRILLES D'EXPOSITION POUR COMMUNICATION M	1 234,69	0,00	5
26/10/2023	FA22301785 DU 290923 RENOUVELLEMENT LICENCE SYMANT	1 502,73	0,00	3
27/10/2023	FACFA22301835 DU 121023 ACHAT 3 LICENCES MICROSOFT	474,58	0,00	1
30/10/2023	FAC230815 DU 171023 DELIM ET ARPENT PARCEL AH1767	150,00	0,00	0
30/10/2023	FAC230815 DU 171023 DELIM ET ARPENT PARCEL AH1767	1 050,00	0,00	0
31/10/2023	FA23040405 DU 150623 ETUDE ESPACE COWORKING TERRIT	10 633,00	0,00	5
31/10/2023	SOLDE FIIS 12018-2021 ACQ 2 PISTOLETS A IMPULSION	4 473,66	0,00	5
31/10/2023	FAC23002071 DU 300923 VOIE DIRECT ZI3 POUR AGRICUL	0,00	0,00	0
02/11/2023	CH23071498 DU 120923 ETUDE CONST CENT FUNERAIRE &	781,20	0,00	5
02/11/2023	F487290 DU 021023 PARUT 021023 RECTIF/ESTI S-B/VOI	438,70	0,00	1
02/11/2023	TR23019001 REFECTION DEUX ABRIS VOYAGEURS	19 513,73	0,00	0
03/11/2023	FAC663099969 DU 220823 BRANCH 75CH BRAS PETARD LOC	370,39	0,00	1
03/11/2023	F663099970 DU 220823 BRANCH 75CH BRAS PETARD LOC2	320,25	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
03/11/2023	F663099967 DU 220823 BRANCH 75CH BRAS PETARD COF60	320,25	0,00	1
03/11/2023	F663099968 DU 220823 BRANCH 75CH BRAS PETARD COF60	370,39	0,00	1
03/11/2023	ACQUISITION BIOCOMPOSTEUR 2023	8 016,74	0,00	7
03/11/2023	TRAVAUX DE REHAB DE LA DECHARGE DE LA MARE A POULE	3 868,35	0,00	0
06/11/2023	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE ECLAIRAGE PUBLIC SAINT ANDRE	488,25	0,00	1
06/11/2023	SECURISATION L'ILET DANCLAS CONSTRUCTION D'UN NOUV	52 561,75	0,00	0
06/11/2023	SECURISATION L'ILET DANCLAS CONSTRUCTION D'UN NOUV	6 683,60	0,00	0
06/11/2023	SECURISATION L'ILET DANCLAS CONSTRUCTION D'UN NOUV	29 370,57	0,00	0
07/11/2023	FACAC5 LOT1 DU 300923 TRVX MODERN ZAE RAVINE CREUS	18 949,03	0,00	0
08/11/2023	ETUDE MISE EN OEUVRE COMPETENCE GEMAPI	990,06	0,00	5
08/11/2023	SOLDE BCE 2023/9	600,00	0,00	1
08/11/2023	RAR22 SOLDE BCE 2022/7	168,09	0,00	1
09/11/2023	MOE REHAB SITE BASSIN BLEU STB	1 698,57	0,00	5
09/11/2023	MOE REHAB SITE BASSIN BLEU STB	876,68	0,00	5
09/11/2023	MOE REHAB SITE BASSIN BLEU STB	2 493,06	0,00	5
09/11/2023	MOE REHAB SITE BASSIN BLEU STB	1 315,02	0,00	5
09/11/2023	MOE REHAB SITE BASSIN BLEU STB	1 575,29	0,00	5
09/11/2023	FAC60841 DU 270723 AMO NPRU STB RIVE DROITE	0,00	0,00	5
09/11/2023	FA02312833 DU 121023 ACHAT DE DESTRUCTEUR DE PAPIE	1 399,65	0,00	3
09/11/2023	ACQUISITION BIOCOMPOSTEUR 2023	11 380,02	0,00	7
10/11/2023	FCF231006EA1 DU 271023 ACOMPTE1 MOE LE REGUGE BRAS	3 135,65	0,00	5
10/11/2023	FA19120187 DU 171219 ETUDE ESPACE COWORKING TERRIT	10 633,00	0,00	5
10/11/2023	F1000127 DU 040823 ACQUISITION FONCIER COMPETENCE	3 075,88	0,00	0
10/11/2023	F250000771 DU 261023 ACHAT TABLE PLIANTE	359,94	0,00	1
10/11/2023	F202310042 DU 311023 TRAVAUX AMENAG PARKING ZI POL	7 415,98	0,00	0
10/11/2023	F2023 DU 311023 TRAVAUX AMENAGEMENT PARKING ZA PAN	7 133,34	0,00	0
10/11/2023	F12023 DU 040823 ACQUISITION FONCIER COMPETENCE EA	0,00	0,00	0
15/11/2023	ETUDE FAISABILITE DE BORNES ENTERREES	1 193,50	0,00	5
17/11/2023	F20231103150 DU 141123 ACHAT TELEPHONES FIXES	857,15	0,00	3
21/11/2023	AMO VALORISATION PONT SUSPENDU RIVIERE DE L'EST	38 720,94	0,00	5
21/11/2023	SOLDE BCE 2023/10	600,00	0,00	1
21/11/2023	RAR22 SOLDE BCE 2022/14	173,30	0,00	1
21/11/2023	SOLDE BCE 2023/8	600,00	0,00	1
22/11/2023	FAREUY1FAC2310000001 DU 041023 CT POLE D ECHANGES	347,20	0,00	0
22/11/2023	SIT5 LOT3 DU 301023 TRVX MODERNISAT ZAE RAV PAVEE	175 859,25	0,00	0
22/11/2023	SIT3 DU 271023 TVX MODERNISATION ZAE RAV PAVEE	43 191,40	0,00	0
22/11/2023	NH07 CSPS 1023485 DU 311023 TVX MODERNISA ZA RAV C	492,40	0,00	0
23/11/2023	ACHAT DE 3 ECRANS TV	4 434,94	0,00	5
23/11/2023	ACQUISITION BIOCOMPOSTEUR 2023	13 493,71	0,00	7
24/11/2023	FACT 1223 DU 151123 MOE REHAB ZA RAV CREUSE/MAUNIE	17 152,91	0,00	0
24/11/2023	FAC1223 DU 151123 MOE REHABILITATION SUIVI TRAVAUX	1 857,24	0,00	0
28/11/2023	ETUDE REHABILITATION DECHARGE MA PENSEE BRAS-PANON	3 309,25	0,00	5
28/11/2023	LO23050101 FOURNITURE DE MATERIEL THERMIQUE - ESPA	11 599,00	0,00	5
28/11/2023	LO23050102 FOURNITURE DE MATERIEL THERMIQUE - ESPA	461,13	0,00	1
28/11/2023	FAC23/06F0258 DU 300623 AMO DECOMPT 26 TRAV AVRIIL 20	2 593,15	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
28/11/2023	FAC23/09/F0406 DU 260923 AMO TCSP DECPT 27 TF AOUT	2 712,50	0,00	0
28/11/2023	FAC. 23/09/F0409 DU 260923 AMO TCSP DECPT 63 TC2 A	21 470,54	0,00	0
28/11/2023	SIT6 DGD DU 241123 TVX MODERNISATION ZAE RAV PAVE	45 266,08	0,00	0
28/11/2023	MOE ETUDE HYD SECUR. ILET DANCLAS	5 330,57	0,00	0
28/11/2023	SIT6 DGD TVX MODERNISATION ZA RAV CREUSE	0,00	0,00	0
28/11/2023	FACT 2311235 DU 281123 TVX MODERNISATION ZAE RAV C	36 837,64	0,00	0
29/11/2023	SOLDE FIIS 2018-2020 RENOUELT PARC AUTO	0,00	0,00	5
29/11/2023	2E ACOMPTE ACI 2022 PEPINIÈRE HORTICOLE	12 000,00	0,00	5
29/11/2023	2E ACOMPTE ACI 2022 TRADITION DE VANNERIE PAILLE C	12 000,00	0,00	5
30/11/2023	STRATEGIE REGLEMENTAIRE - PROJET DE SENTIER LITTO	2 115,75	0,00	5
30/11/2023	F23MRU379 DU 241023 DECPT3 DIAGN ABRI COTIER BUTO	4 991,00	0,00	5
30/11/2023	ACHAT D'UNE CAISSE SUR MESURE	3 526,25	0,00	5
30/11/2023	CSPS - SECURISATION DE L' ILET COCO NOUVEAU RADIER	1 623,43	0,00	0
30/11/2023	MOE ETUDE HYD SECUR. ILET DANCLAS	8 243,61	0,00	0
30/11/2023	MOE ETUDE HYD SECUR. ILET DANCLAS	3 053,66	0,00	0
30/11/2023	F800003735 DU 211123 TVX REMISE EN FONCTION LOCAL	4 600,40	0,00	0
01/12/2023	SIT6 DGD DU 301123 TVX MODERNISATION RAV CREUSE	37 220,00	0,00	0
01/12/2023	SIT6 DGD DU 301123 TVX MODERNISATION ZAE RAV CREUS	67 442,30	0,00	0
04/12/2023	FAC203 DU 271123 AMENAG SERVITUDE PASSAGE Z13 BF S	542,50	0,00	1
04/12/2023	FDOAFOR2023534 DU 231123 ACQUISITION DRONE ET FORM	77 009,80	0,00	5
04/12/2023	F040230151847 DU 311023 MISSION CSPS TF TCSP RN3	754,08	0,00	0
04/12/2023	F800003759 DU 281123 TVX INVEST AIGUILL FIBRE OPT	3 048,85	0,00	0
05/12/2023	FIIS 2018-2021 ACQ PRATICABLES & RENOUELT EQUIP DE	18 370,00	0,00	5
06/12/2023	FASIT 3 EVE TCSP DU 241023 TCSP RN3 LOT 2	34 292,56	0,00	0
06/12/2023	CT REHABILITATION ANTENNE OTI STB	314,65	0,00	0
07/12/2023	FAC60841 DU 270723 AMO NPRU STB RIVE DROITE	0,00	0,00	5
07/12/2023	SECURISATION L'ILET DANCLAS CONSTRUCTION D'UN NOUV	236 456,00	0,00	0
07/12/2023	SECURISATION L'ILET DANCLAS CONSTRUCTION D'UN NOUV	15 807,43	0,00	0
07/12/2023	SECURISATION L'ILET DANCLAS CONSTRUCTION D'UN NOUV	23 000,00	0,00	0
08/12/2023	FACT61752 DU 311023 ASSIST MO NPNRU	0,00	0,00	0
08/12/2023	FAC202311013 DU 201123 MISSION1ET2 NPNRU	0,00	0,00	0
08/12/2023	FACT202311003 DU 17112023 AMO DOSSIER NPNRU	0,00	0,00	0
08/12/2023	MG23-00095 - SOLDE FIIS RENOUELEMENT DU PARC AUT	28 443,75	0,00	5
08/12/2023	FIIS 2018-2021 REHAB LOCAL COMMUNAL	15 000,00	0,00	15
08/12/2023	FIIS 2018-2021 AMEN CIMETIERE GRAND ILET	75 000,00	0,00	15
08/12/2023	SOLDE FIIS 2018-2021 REHAB LOCAL COMMUNAL	0,00	0,00	5
08/12/2023	SOLDE FIIS 2018-2021 AMEN DU CIMETIERE DE GRAND IL	0,00	0,00	5
08/12/2023	FOURNITURE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION POUR LA DI	509,95	0,00	1
08/12/2023	RAR22 F040230157023 DU 091123 MISS CSPS TCSP RN3 S	754,08	0,00	0
08/12/2023	RAR22 F040230159193 DU 131123 MISSION CSPS TCSP RN	754,08	0,00	0
08/12/2023	RAR22 F23/JC/146 DU 151123 RELEVÉ TOPO VOIRIES TCS	24 683,75	0,00	0
08/12/2023	FABRICATION & POSE DE POTEAUX D'ARRET PROVISOIRES	1 573,25	0,00	0
08/12/2023	INSTALLATION DE DEUX ABRIS VOYAGEURS DE SIX TRAMES	21 977,83	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
08/12/2023	FOURNITURE ET POSE DE POTEAUX D ARRET PISINE	1 912,86	0,00	0
08/12/2023	FAC. SIT4 EVE CIREST TCSP DU 161123 SIT 4 TCSP RN3	121 946,82	0,00	0
08/12/2023	RAR22 FC_22-161_1 DU 151123 MISS GEOTECH G4 TCSP R	11 902,45	0,00	0
08/12/2023	FC_23027_1 DU 151123 CONSULT GEOTECHNIQUE AV JAURE	19 611,38	0,00	0
08/12/2023	FA009783 DU 301123 CONSTR ET POSE ECOBOX STB CONFI	0,00	0,00	0
08/12/2023	FA0002270 DU 301123 CONSTR ET POSE ECOBOX STB CONF	0,00	0,00	0
08/12/2023	FAC.2022 027 DA 11-2 DU 131123 SIT 11 TCSP RN3 STB	7 548,00	0,00	0
08/12/2023	FA2022 027 DA 11-2 DU 131123 SIT 11 TCSP RN3 STB	41 601,21	0,00	0
08/12/2023	FA2023475 DU 071223 DETECTION RESEAUX ENTERRES JAU	10 101,35	0,00	0
08/12/2023	F040230106808 DU 070823 MISS CSPS AV JAURES/VILLEL	1 437,63	0,00	0
11/12/2023	ETUDE GLOBALE DU BASSIN VERSANT RIVIERE DU MAT	45 861,32	0,00	5
11/12/2023	ETUDE GLOBALE DU BASSIN VERSANT RIVIERE DU MAT	64 803,44	0,00	5
11/12/2023	ETUDE GLOBALE DU BASSIN VERSANT RIVIERE DU MAT	16 552,25	0,00	5
11/12/2023	ETUDE GLOBALE DU BASSIN VERSANT RIVIERE DU MAT	6 034,61	0,00	5
11/12/2023	ETUDE GLOBALE DU BASSIN VERSANT RIVIERE DU MAT	88,86	0,00	1
11/12/2023	MISSION CSPS TRAVAUX REHAB DECHARGE RAVINE SECHE S	813,75	0,00	5
14/12/2023	SECURISATION L'ILET DANCLAS CONSTRUCTION D'UN NOUV	284 185,75	0,00	0
14/12/2023	SECURISATION L'ILET DANCLAS CONSTRUCTION D'UN NOUV	5 345,34	0,00	0
14/12/2023	SECURISATION L'ILET DANCLAS CONSTRUCTION D'UN NOUV	7 180,28	0,00	0
22/12/2023	SECURISATION L'ILET DANCLAS CONSTRUCTION D'UN NOUV	232 037,72	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
10/07/2023	CHANTIER D'INSERTION MARE A PO (1075)	62 350,95	0,00	0
10/07/2023	CHANTIER D'INSERTION MARE A PO (1076)	9 016,81	0,00	0
10/07/2023	CHANTIER D'INSERTION MARE A PO (1077)	43 690,47	0,00	0
10/07/2023	CHANTIER D'INSERT* MARE A POUL (1125)	2 832,94	0,00	0
10/07/2023	CHANTIER INSERTION MARE A POUL (1193)	11 700,80	0,00	0
10/07/2023	CHANTIER INSERT* MARE A POULE (1490)	19 937,37	0,00	0
10/07/2023	CHANTIER INSERTION M.POULE EAU (1491)	38 070,87	0,00	0
10/07/2023	CHANTIER INSERTION M.POULE EAU (1492)	17 960,85	0,00	0
10/07/2023	CHANTIER INSERTION M.POULE EAU (1493)	7 661,19	0,00	0
10/07/2023	CHANTIER INSERTION M.POULE EAU (1754)	7 661,19	0,00	0
21/09/2023	PANONCEAUX FOURRIERE STA (113887)	97,65	0,00	0
21/09/2023	PANONCEAUX FOURRIERE STA (113888)	97,65	0,00	0
21/09/2023	PANONCEAUX FOURRIERE STA (113889)	97,65	0,00	0
21/09/2023	PANONCEAUX FOURRIERE STA (113890)	553,35	0,00	0
21/09/2023	PANONCEAUX FOURRIERE STA (113891)	976,50	0,00	0
21/09/2023	PANONCEAUX FOURRIERE STA (113893)	94,40	0,00	0
21/09/2023	PANONCEAUX FOURRIERE STA (113894)	607,60	0,00	0
21/09/2023	PANONCEAUX FOURRIERE STA (113895)	759,50	0,00	0
21/09/2023	CONTROLE TECHNIQUE POLE ECHANG (119328)	2 039,80	0,00	0
21/09/2023	FOURRIERE INTERCOMMUNALE STA (1247)	2 156,98	0,00	0
21/09/2023	FOURRIERE INTERCOMMUNALE STA (1389)	2 517,20	0,00	0
21/09/2023	FOURRIERE INTERCOM DE ST ANDRE (1407)	4 447,41	0,00	0
21/09/2023	RECHERCHE AMIANTE/TERMITES/PAR (1757)	217,00	0,00	0
21/09/2023	CONTRUCTION FOURRIERE INTERCO (1812)	3 263,64	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
21/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE INTERCO (1813)	2 361,09	0,00	0
21/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (1814)	971,70	0,00	0
21/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (1815)	1 405,96	0,00	0
21/09/2023	COMPLEMENT FACTURE 10 11 88 DU (1916)	360,00	0,00	0
21/09/2023	ETUDE FAISABILITE ASSAINISS AU (1933)	922,25	0,00	0
21/09/2023	CSPS CONSTRUCTION FOURRIERE IN (2081)	520,80	0,00	0
21/09/2023	MO FOURRIERE INTERCO SAINT-AND (2092)	4 850,67	0,00	0
21/09/2023	MO FOURRIERE INTERCO SAINT-AND (2093)	3 317,91	0,00	0
21/09/2023	MO FOURRIERE INTERCO SAINT-AND (2094)	1 382,69	0,00	0
21/09/2023	MO FOURRIERE INTERCO SAINT-AND (2095)	1 824,25	0,00	0
21/09/2023	MO FOURRIERE INTERCO SAINT-AND (2096)	5 993,47	0,00	0
21/09/2023	MISSION DIAGNOSTIC AMIANTE - F (2135)	238,70	0,00	0
21/09/2023	MO FOURRIERE INTERCO SAINT-AND (2145)	963,06	0,00	0
21/09/2023	MO FOURRIERE INTERCO SAINT-AND (2146)	703,76	0,00	0
21/09/2023	MO FOURRIERE INTERCO SAINT-AND (2147)	293,29	0,00	0
21/09/2023	MO FOURRIERE INTERCO SAINT-AND (2148)	389,47	0,00	0
21/09/2023	MO FOURRIERE INTERCO SAINT-AND (2149)	20,79	0,00	0
21/09/2023	CSPS CONSTRUCTION FOURRIERE IN (2213)	868,00	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2288)	1 010,05	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2289)	712,78	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2290)	296,64	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2291)	356,44	0,00	0
21/09/2023	CSPS CONSTRUCTION FOURRIERE SA (2306)	390,60	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2632)	498,05	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2633)	351,43	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2634)	146,27	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2635)	175,73	0,00	0
21/09/2023	PARUTION TVX RECONSTRUCT° FOUR (2648)	1 201,09	0,00	0
21/09/2023	CSPS CONSTRUCTION FOURRIERE SA (2775)	937,44	0,00	0
21/09/2023	CSPS CONSTRUCTION FOURRIERE SA (2776)	416,64	0,00	0
21/09/2023	CT CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2778)	694,40	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2789)	1 577,90	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2790)	501,60	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2791)	290,92	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2792)	250,56	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2793)	1 457,20	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2794)	450,10	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2796)	207,65	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2821)	1 450,04	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2822)	427,78	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2823)	272,40	0,00	0
21/09/2023	MO CONSTRUCTION FOURRIERE INTE (2824)	205,07	0,00	0
21/09/2023	LOT1 VRD DEMOLITIONS FOURRIERE (2825)	61 842,57	0,00	0
21/09/2023	LOT1 VRD DEMOLITIONS FOURRIERE (2826)	3 254,87	0,00	0
21/09/2023	LOT3a GROS OEUVRE FOURRIERE (2838)	38 103,20	0,00	0
21/09/2023	LOT3a GROS OEUVRE FOURRIERE (2839)	2 005,43	0,00	0
21/09/2023	CT CONSTRUCTION FOURRIERE SAIN (2917)	694,40	0,00	0
21/09/2023	LOT3a GROS OEUVRE FOURRIERE (2962)	63 146,17	0,00	0
21/09/2023	LOT3a GROS OEUVRE FOURRIERE (2963)	3 323,48	0,00	0
21/09/2023	LOT3a GROS OEUVRE FOURRIERE (2989)	77 940,74	0,00	0
21/09/2023	LOT3a GROS OEUVRE FOURRIERE (2990)	4 102,14	0,00	0
21/09/2023	LOT9 MENUISERIES METAL FOURRIE (2996)	8 152,72	0,00	0
21/09/2023	LOT9 MENUISERIES METAL FOURRIE (2997)	429,09	0,00	0
21/09/2023	CT CONSTRUCTION FOURRIERE SAIN (2998)	694,40	0,00	0
21/09/2023	CT CONSTRUCTION FOURRIERE SAIN (2999)	694,40	0,00	0
21/09/2023	CSPS CONSTRUCTION FOURRIERE SA (3001)	833,28	0,00	0
21/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3002)	1 467,14	0,00	0
21/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3003)	432,97	0,00	0
21/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3004)	275,68	0,00	0
21/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3005)	207,54	0,00	0
21/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3039)	1 516,22	0,00	0
21/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3040)	599,66	0,00	0
21/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3041)	435,59	0,00	0
21/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3042)	226,40	0,00	0
21/09/2023	CSPS CONSTRUCTION FOURRIERE SA (3045)	416,64	0,00	0
21/09/2023	LOT4 CHARP METAL FOURRIERE (3054)	23 395,75	0,00	0
21/09/2023	LOT4 CHARP METAL FOURRIERE (3055)	1 231,36	0,00	0
21/09/2023	LOT3a GROS OEUVRE FOURRIERE (3069)	36 462,24	0,00	0
21/09/2023	LOT3a GROS OEUVRE FOURRIERE (3072)	1 919,07	0,00	0
22/09/2023	LOT9 MENUISERIES METAL FOURRIE (113563)	6 840,35	0,00	0
22/09/2023	LOT2 AMEN PAYSAGERS FOUR STA (113897)	723,02	0,00	0
22/09/2023	AP1 CONSTRUCTION FOURRIERE INT (115032)	1 832,29	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
22/09/2023	LOT4 CHARP METAL FOURRIERE (3091)	29 931,43	0,00	0
22/09/2023	LOT4 CHARP METAL FOURRIERE (3092)	1 575,34	0,00	0
22/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3132)	1 442,49	0,00	0
22/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3133)	395,01	0,00	0
22/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3134)	240,80	0,00	0
22/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3135)	201,57	0,00	0
22/09/2023	CSPS CONSTRUCTION FOURRIERE SA (3136)	130,20	0,00	0
22/09/2023	CT CONSTRUCTION FOURRIERE SAIN (3137)	694,40	0,00	0
22/09/2023	LOT 3a GROS OEUVRE FOUR STA (3139)	33 400,97	0,00	0
22/09/2023	LOT3a GROS OEUVRE FOURRIERE (3140)	1 757,95	0,00	0
22/09/2023	LOT1 VRD DEMOLITIONS FOURRIERE (3141)	34 141,01	0,00	0
22/09/2023	LOT 1 VRD ET DEMOLITIONS RECON (3142)	1 796,90	0,00	0
22/09/2023	LOT 12 PEINTURE FOURRIERE INTE (3181)	1 768,52	0,00	0
22/09/2023	LOT 12 PEINTURE FOURRIERE INTE (3182)	120,86	0,00	0
22/09/2023	LOT 12 PEINTURE FOURRIERE INTE (3183)	527,83	0,00	0
22/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3184)	1 430,95	0,00	0
22/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3185)	361,04	0,00	0
22/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3186)	208,41	0,00	0
22/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3187)	197,54	0,00	0
22/09/2023	LOT1 VRD DEMOLITIONS FOURRIERE (3188)	31 926,07	0,00	0
22/09/2023	LOT1 VRD DEMOLITIONS FOURRIERE (3189)	1 680,32	0,00	0
22/09/2023	LOT9 MENUISERIES METAL FOURRIE (3190)	17 381,75	0,00	0
22/09/2023	LOT9 MENUISERIES METAL FOURRIE (3191)	914,83	0,00	0
22/09/2023	LOT3a GROS OEUVRE FOURRIERE (3198)	43 606,43	0,00	0
22/09/2023	LOT3a GROS OEUVRE FOURRIERE (3199)	2 295,08	0,00	0
22/09/2023	LOT 7 PLATERIES PLAF FOUR STA (3217)	6 218,52	0,00	0
22/09/2023	LOT10 MENUISERIE ALU FOURRIERE (3218)	9 895,20	0,00	0
22/09/2023	LOT10 MENUISERIE ALU FOURRIERE (3219)	8 008,35	0,00	0
22/09/2023	LOT4 CHARP METAL FOURRIERE (3232)	25 812,97	0,00	0
22/09/2023	LOT4 CHARP METAL FOURRIERE (3233)	1 358,58	0,00	0
22/09/2023	LOT3a GROS OEUVRE FOURRIERE (3234)	24 061,64	0,00	0
22/09/2023	LOT3a GROS OEUVRE FOURRIERE (3235)	1 266,40	0,00	0
22/09/2023	CT CONSTRUCTION FOURRIERE SAIN (3266)	2 170,00	0,00	0
22/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3267)	1 150,47	0,00	0
22/09/2023	CONST FOURRIERE SAINT-ANDRE (3268)	151,15	0,00	0
22/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3269)	29,94	0,00	0
22/09/2023	CONSTRUCTION FOURRIERE SAINT-A (3270)	147,86	0,00	0
22/09/2023	LOT10 MENUISERIE ALU FOURRIERE (3280)	520,80	0,00	0
22/09/2023	LOT10 MENUISERIE ALU FOURRIERE (3281)	421,49	0,00	0
22/09/2023	LOT 7 PLATERIES PLAFONDS RAPPO (3285)	512,81	0,00	0
22/09/2023	LOT9 MENUISERIES METAL FOURRIE (3286)	11 142,05	0,00	0
22/09/2023	LOT9 MENUISERIES METAL FOURRIE (3287)	586,42	0,00	0
22/09/2023	LOT1 VRD DEMOLITIONS FOURRIERE (3288)	34 930,75	0,00	0
22/09/2023	LOT 1 VRD/DEMOLITIONS FOUR STA (3289)	1 838,46	0,00	0
22/09/2023	LOT1 VRD DEMOLITIONS FOURRIERE (3290)	14 553,91	0,00	0
22/09/2023	LOT 1 VRD/DEMOLIT° FOUR STA (3291)	765,99	0,00	0
22/09/2023	RG SIT 1 LOT 7 PLATERIES FOUR (3310)	327,29	0,00	0
22/09/2023	LOT 6 PLOMBERIES SANIT FOUR ST (3311)	6 122,52	0,00	0
22/09/2023	LOT6 PLOMBERIES SANIT FOURRIER (3312)	322,24	0,00	0
22/09/2023	LOT8 MENUIS BOIS FOUR STA (3313)	7 305,82	0,00	0
22/09/2023	RG LOT 8 MENUIS BOIS FOUR STA (3314)	384,52	0,00	0
22/09/2023	LOT 11 REVET DURS FOUR STA (3315)	9 012,11	0,00	0
22/09/2023	RG SIT 1 LOT 8 MENUIS BOIS (3316)	474,32	0,00	0
22/09/2023	LOT 9 MENUIS METALL FOUR STA (3317)	12 226,55	0,00	0
22/09/2023	RG SIT 4 LOT 9 MENUIS FOUR STA (3318)	643,51	0,00	0
22/09/2023	LOT3a GROS OEUVRE FOURRIERE (3350)	4 376,62	0,00	0
22/09/2023	LOT3a GROS OEUVRE FOURRIERE (3351)	316,00	0,00	0
22/09/2023	LOT4 CHARP METAL FOURRIERE (3352)	11 952,43	0,00	0
22/09/2023	RG LOT 4 CHARPENTE FOUR STA (3353)	714,73	0,00	0
22/09/2023	CONST FOURRIERE SAINT-ANDRE (3354)	1 522,61	0,00	0
22/09/2023	CONST FOURRIERE ANIMALE SAINT (3355)	250,74	0,00	0
22/09/2023	CONST FOURRIERE ANIMALE SAINT (3356)	78,88	0,00	0
22/09/2023	CONST FOURRIERE ANIMALE SAINT (3357)	245,86	0,00	0
22/09/2023	LOT 5 ELECTRICITE FOURRIERE SA (3358)	21 124,64	0,00	0
22/09/2023	LOT 5 ELECT FOURRIERE STA (3359)	1 111,82	0,00	0
22/09/2023	LOT10 MENUISERIE ALU FOURRIERE (3386)	8 691,28	0,00	0
22/09/2023	LOT10 MENUISERIE ALU FOURRIERE (3387)	457,44	0,00	0
22/09/2023	LOT2 AMEN PAYSAGERS FOURRIERE (3470)	13 565,15	0,00	0
22/09/2023	LOT2 AMEN PAYSAGERS FOURRIERE (3471)	957,74	0,00	0
22/09/2023	LOT2 AMEN PAYSAGERS FOURRIERE (3472)	4 631,87	0,00	0
TOTAL GENERAL		15 380 868,51	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
06/07/2023	LOT 1 : VEHICULE UTILITAIRE TY (1039)	21 487,00	5	21 487,00	0,00	1 405,00	1 405,00
06/07/2023	ACHAT D'UN VEHICULE PLATEAU DO (2497)	27 450,00	5	27 450,00	0,00	4 500,00	4 500,00
06/07/2023	VEHI. NEUF PEUG. EXP CG055NX/C (2578)	22 795,00	5	22 795,00	0,00	3 780,00	3 780,00
07/08/2023	ACQUISITION BUS PERSONNES MOBI (2134)	111 447,34	5	111 447,34	0,00	6 825,00	6 825,00
07/08/2023	ACQUISITION D'UN VEHICULE UTIL (767)	23 684,00	5	23 684,00	0,00	610,00	610,00
07/11/2023	REMORQUE ARGONNE PLATEAU 254 P (740)	1 432,00	5	1 432,00	0,00	215,00	215,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		208 295,34					17 335,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	33 825,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	83 012 207,89
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 729 942,85	1 070 106,68										40 842,15	58 603,29	
SAS PALME	2014	P		CDC	1 729 942,85	1 070 106,68	12,08	T	V	Livret A(Préfixé) + 1	0,435	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,847	A-1	EUR	40 842,15	58 603,29
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					64 428 092,38	61 837 471,82										886 793,22	578 373,20	
SAHLM DE LA REUNION	2017	P		CDC	240 335,16	214 592,31	43,17	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,458	A-1	EUR	1 749,18	4 055,82
SAHLM DE LA REUNION	2017	P		CDC	547 157,40	471 962,29	33,17	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,456	A-1	EUR	3 872,00	12 037,68
SAHLM DE LA REUNION	2017	P		CDC	224 093,75	200 090,56	43,50	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,787	A-1	EUR	1 630,98	3 781,73
SAHLM DE LA REUNION	2017	P		CDC	501 711,66	432 762,10	33,50	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,784	A-1	EUR	3 550,40	11 037,86
SAHLM DE LA REUNION	2017	P		CDC	58 859,85	52 942,85	43,17	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,458	A-1	EUR	431,55	1 000,63

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SAHLM DE LA REUNION	2017	P		CDC	247 483,39	213 472,08	33,17	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,456	A-1	EUR	1 751,33	5 444,73
SAHLM DE LA REUNION	2017	P		CDC	148 817,78	134 195,79	43,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,957	A-1	EUR	2 437,00	1 193,17
SAHLM DE LA REUNION	2017	P		CDC	311 771,64	271 593,18	33,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,956	A-1	EUR	4 964,12	4 191,19
SAHLM DE LA REUNION	2015	P		CDC	54 604,51	49 239,38	43,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,951	A-1	EUR	894,19	437,80
SAHLM DE LA REUNION	2015	P		CDC	121 479,24	105 824,04	33,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,957	A-1	EUR	1 934,23	1 633,06
SAHLM DE LA REUNION	2016	P		CDC	263 918,75	234 036,34	34,17	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,453	A-1	EUR	1 915,92	5 453,39
SAHLM DE LA REUNION	2016	P		CDC	125 384,24	114 354,00	44,17	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,265	A-1	EUR	930,39	1 945,19
SAHLM DE LA REUNION	2016	P		CDC	189 455,84	172 789,13	44,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,971	A-1	EUR	1 405,83	2 939,18
SAHLM DE LA REUNION	2016	P		CDC	394 381,21	349 727,07	34,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,116	A-1	EUR	2 863,01	8 149,15
SAHLM DE LA REUNION	2016	P		CDC	336 060,56	298 009,82	34,50	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,781	A-1	EUR	2 439,63	6 944,06
SAHLM DE LA REUNION	2016	P		CDC	72 932,96	66 516,95	44,50	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,674	A-1	EUR	541,19	1 131,47
SAHLM DE LA REUNION	2016	P		CDC	189 615,22	177 661,45	44,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,668	A-1	EUR	4 636,29	657,43
SAHLM DE LA REUNION	2016	P		CDC	276 083,17	251 653,66	34,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,755	A-1	EUR	6 607,02	2 462,56
SAHLM DE LA REUNION	2019	P		CDC	2 019 797,66	963 132,44	36,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,839	A-1	EUR	25 249,27	7 993,20

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SAHLM DE LA REUNION	2019	P		CDC	723 115,29	698 036,98	46,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,839	A-1	EUR	18 199,80	1 955,51
SAHLM DE LA REUNION	2019	P		CDC	1 364 655,31	1 336 670,42	57,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,081	A-1	EUR	21 575,62	11 806,10
SAHLM DE LA REUNION	2019	P		CDC	5 638 639,56	2 560 405,52	37,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,471	A-1	EUR	144 643,33	44 892,33
SAHLM DE LA REUNION	2022	P		CDC	209 993,70	209 993,70	28,58	A	F	Taux fixe à 0 %	0,000	F	Taux fixe à 0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SAHLM DE LA REUNION	2021	P		CDC	131 793,65	128 575,55	44,00	T	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,274	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,789	A-1	EUR	3 496,35	67,07
SAHLM DE LA REUNION	2021	P		CDC	292 696,04	281 706,17	34,00	T	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,274	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,265	A-1	EUR	8 564,39	1 034,82
SAHLM DE LA REUNION	2021	P		CDC	131 381,20	128 305,73	45,00	T	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,274	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,753	A-1	EUR	3 457,84	36,30
SAHLM DE LA REUNION	2021	P		CDC	143 187,00	138 043,73	35,00	T	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,274	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,206	A-1	EUR	4 141,24	452,53
SAHLM DE LA REUNION	2023	P		CDC	577 828,00	577 828,00	61,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	4,110	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,465	A-1	EUR	0,00	0,00
SAHLM DE LA REUNION	2023	P		CDC	969 948,00	969 948,00	41,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	4,110	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,340	A-1	EUR	0,00	0,00
SAHLM DE LA REUNION	2023	P		CDC	910 596,60	910 596,60	41,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	4,110	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,340	A-1	EUR	0,00	0,00
SAHLM DE LA REUNION	2023	P		CDC	1 033 858,00	1 033 858,00	61,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,183	A-1	EUR	0,00	0,00
SAHLM DE LA REUNION	2023	P		CDC	2 660 403,40	2 660 403,40	41,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,183	A-1	EUR	0,00	0,00
SEMAC	2016	P		CDC	13 559,25	11 879,97	42,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,620	A-1	EUR	96,75	214,06

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2016	P		CDC	64 385,85	54 123,51	32,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,619	A-1	EUR	443,81	1 353,32
SEMAC	2016	P		CDC	81 596,85	71 491,29	42,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,620	A-1	EUR	582,24	1 288,17
SEMAC	2016	P		CDC	342 074,25	287 551,67	32,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,619	A-1	EUR	2 357,93	7 190,01
SEMAC	2016	P		CDC	116 608,35	104 364,48	42,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,418	A-1	EUR	1 694,10	1 516,87
SEMAC	2016	P		CDC	478 026,00	410 841,45	32,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,417	A-1	EUR	6 713,95	8 780,46
SEMAC	2016	P		CDC	48 701,55	43 587,89	42,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,418	A-1	EUR	707,54	633,52
SEMAC	2016	P		CDC	185 494,65	159 424,16	32,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,417	A-1	EUR	2 605,30	3 407,20
SEMAC	2016	P		CDC	116 477,25	102 051,85	42,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,620	A-1	EUR	831,13	1 838,82
SEMAC	2016	P		CDC	460 567,50	387 158,50	32,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,619	A-1	EUR	3 174,71	9 680,61
SEMAC	2017	P		CDC	78 084,75	71 701,64	43,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,255	A-1	EUR	1 161,63	900,45
SEMAC	2017	P		CDC	76 267,05	225 185,88	33,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,254	A-1	EUR	3 671,71	4 295,79
SEMAC	2017	P		CDC	49 517,40	44 511,79	43,17	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,458	A-1	EUR	361,85	719,18
SEMAC	2017	P		CDC	75 548,61	143 716,57	33,17	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,457	A-1	EUR	1 175,94	3 275,45
SEMAC	2015	P		CDC	66 314,85	60 893,88	43,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,253	A-1	EUR	986,54	764,73

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2015	P		CDC	263 269,50	233 643,83	33,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,252	A-1	EUR	3 809,62	4 457,14
SEMAC	2016	P		CDC	487 694,85	449 602,42	34,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,859	A-1	EUR	11 770,88	3 123,73
SEMAC	2016	P		CDC	117 934,20	111 796,23	44,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,651	A-1	EUR	2 909,00	88,41
SEMAC	2017	P		CDC	16 754,70	15 776,07	45,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,893	A-1	EUR	285,45	82,17
SEMAC	2017	P		CDC	102 924,30	54 717,61	35,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,957	A-1	EUR	995,89	609,66
SEMAC	2017	P		CDC	214 615,65	135 594,15	35,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,957	A-1	EUR	2 467,89	1 510,77
SEMAC	2017	P		CDC	45 890,85	43 210,39	45,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,893	A-1	EUR	781,84	225,06
SEMAC	2018	P		CDC	309 743,65	430 876,00	36,17	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,453	A-1	EUR	3 522,05	9 380,20
SEMAC	2018	P		CDC	113 634,64	106 621,39	46,17	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,455	A-1	EUR	866,68	1 713,88
SEMAC	2018	P		CDC	60 370,05	56 644,16	46,17	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,455	A-1	EUR	460,44	910,53
SEMAC	2018	P		CDC	252 610,81	240 722,90	36,17	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,453	A-1	EUR	1 967,71	5 240,56
SEMAC	2019	P		CDC	1 430 000,00	3 542 587,47	36,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,917	A-1	EUR	57 551,11	54 356,72
SEMAC	2018	P		CDC	926 630,00	892 423,94	46,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,312	A-1	EUR	14 417,55	8 672,64
SEMAC	2019	P		CDC	350 000,00	2 380 326,99	36,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,005	A-1	EUR	62 225,65	12 967,20

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2018	P		CDC	738 385,00	718 038,69	46,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,620	A-1	EUR	18 580,51	0,00
SEMAC	2019	P		CDC	43 336,65	42 744,18	47,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,577	A-1	EUR	1 087,77	0,00
SEMAC	2019	P		CDC	282 811,05	171 755,00	37,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,835	A-1	EUR	4 486,87	817,08
SEMAC	2019	P		CDC	1 456 982,00	774 589,57	37,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,790	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	3,321	A-1	EUR	23 686,90	4 584,64
SEMAC	2019	P		CDC	453 854,00	447 403,11	47,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,790	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	3,105	A-1	EUR	13 611,94	357,98
SEMAC	2019	P		CDC	104 000,00	104 000,00	35,58	A	F	Taux fixe à 0 %	0,000	F	Taux fixe à 0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SEMAC	2019	P		CDC	15 600,00	15 600,00	35,58	A	F	Taux fixe à 0 %	0,000	F	Taux fixe à 0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SEMAC	2019	P		CDC	942 575,00	919 907,81	37,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,540	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	3,321	A-1	EUR	28 130,72	5 444,76
SEMAC	2020	P		CDC	300 000,00	241 711,36	11,67	A	F	Taux fixe à 0.48 %	0,480	F	Taux fixe à 0.48 %	0,479	A-1	EUR	1 253,92	19 522,66
SEMAC	2020	P		CDC	819 520,00	676 078,49	11,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,910	A-1	EUR	18 664,44	41 784,51
SEMAC	2020	P		CDC	2 333 524,00	2 333 524,00	39,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,363	A-1	EUR	0,00	0,00
SEMAC	2021	P		CDC	1 009 012,00	1 009 012,00	49,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,363	A-1	EUR	0,00	0,00
SEMAC	2021	P		CDC	5 080 681,00	5 080 681,00	39,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,403	A-1	EUR	0,00	0,00
SEMAC	2021	P		CDC	841 988,00	841 988,00	49,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,362	A-1	EUR	0,00	0,00
SEMAC	2021	P		CDC	1 500 000,00	2 412 046,00	39,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,269	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	2016	P		CDC	74 579,10	68 018,27	44,50	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,674	A-1	EUR	553,40	1 157,00
SOCIETE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	2016	P		CDC	255 723,99	226 769,43	34,50	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,781	A-1	EUR	1 856,43	5 284,06
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CDC	146 877,68	128 502,57	42,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,619	A-1	EUR	1 047,99	2 495,69
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CDC	697 030,93	585 108,43	32,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,618	A-1	EUR	4 804,39	15 439,89
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CDC	122 456,82	109 724,65	42,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,418	A-1	EUR	1 783,84	1 765,15
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CDC	420 025,12	361 395,95	32,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,417	A-1	EUR	5 914,60	8 266,60
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CDC	84 902,16	76 074,65	42,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,418	A-1	EUR	1 236,78	1 223,82
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CDC	304 929,89	262 366,27	32,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,417	A-1	EUR	4 293,88	6 001,39
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CDC	121 292,47	104 967,03	42,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,957	A-1	EUR	1 909,86	1 136,22
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CDC	281 992,93	234 253,77	32,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,956	A-1	EUR	4 291,18	4 144,97
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2015	P		CDC	65 329,78	58 835,14	43,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,930	A-1	EUR	1 066,99	442,14
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2015	P		CDC	195 195,66	169 823,27	33,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,957	A-1	EUR	3 099,84	2 390,20
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CDC	335 996,85	305 626,34	44,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,414	A-1	EUR	2 486,60	5 198,77

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CDC	783 992,71	693 405,74	34,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,622	A-1	EUR	5 676,50	16 157,36
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CDC	36 566,21	33 827,62	44,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,915	A-1	EUR	548,59	459,36
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2016	P		CDC	85 321,06	76 795,08	34,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,420	A-1	EUR	1 252,96	1 514,73
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CDC	129 854,86	120 425,25	45,42	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,951	A-1	EUR	979,33	1 990,89
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CDC	570 992,28	266 951,43	35,42	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,969	A-1	EUR	2 589,12	6 010,26
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CDC	63 822,96	59 775,55	45,67	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,124	A-1	EUR	1 083,00	391,32
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CDC	226 005,87	272 036,24	35,67	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,123	A-1	EUR	4 957,71	3 392,31
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CDC	36 910,29	34 569,58	45,67	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,124	A-1	EUR	626,33	226,31
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2017	P		CDC	135 603,53	174 989,97	35,67	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,123	A-1	EUR	3 189,10	2 182,14
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2022	P		CDC	496 158,22	475 172,87	32,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,500	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,650	A-1	EUR	9 705,51	10 102,80
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2022	P		CDC	363 018,93	347 526,60	32,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.95	1,450	V	Livret A(Préfixé) + 0.95	2,929	A-1	EUR	6 922,18	7 457,15
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2022	P		CDC	72 616,13	69 517,14	32,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.95	1,450	V	Livret A(Préfixé) + 0.95	2,929	A-1	EUR	1 384,67	1 491,68
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2020	P		CDC	24 000,00	22 866,97	18,00	A	F	Taux fixe à 0.6 %	0,600	F	Taux fixe à 0.6 %	0,598	A-1	EUR	144,00	1 133,03
SOCIETE IMMOBILIERE REUNION	2020	P		CDC	20 000,00	20 000,00	27,00	A	F	Taux fixe à 0 %	0,000	F	Taux fixe à 0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODIAC	2015	P		CDC	239 655,85	202 211,05	31,75	A	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	F	Taux fixe à 1.25 %	1,246	A-1	EUR	2 567,29	3 171,88
SODIAC	2015	P		CDC	466 868,63	382 863,09	31,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.3)	0,450	V	Livret A(Préfixé) + (-0.3)	0,448	A-1	EUR	1 755,73	7 298,63
SODIAC	2015	P		CDC	566 177,64	477 715,75	31,75	A	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	F	Taux fixe à 1.25 %	1,246	A-1	EUR	6 065,11	7 493,44
SODIAC	2016	P		CDC	592 635,33	508 419,51	32,42	A	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	F	Taux fixe à 1.25 %	1,245	A-1	EUR	6 503,27	11 842,14
SODIAC	2015	P		CDC	106 981,26	94 981,23	41,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,838	A-1	EUR	2 489,86	782,67
SODIAC	2015	P		CDC	90 646,87	78 327,40	41,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,040	A-1	EUR	1 425,91	889,99
SODIAC	2015	P		CDC	250 775,57	222 646,18	41,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,838	A-1	EUR	5 836,50	1 834,65
SODIAC	2016	P		CDC	96 412,50	89 054,16	42,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,749	A-1	EUR	1 447,79	1 432,62
SODIAC	2017	P		CDC	212 039,63	193 238,56	43,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,254	A-1	EUR	3 140,00	3 011,24
SODIAC	2017	P		CDC	370 250,30	564 283,88	33,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,253	A-1	EUR	9 227,26	12 420,11
SODIAC	2016	P		CDC	156 304,52	146 450,73	44,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,707	A-1	EUR	3 821,81	541,93
SODIAC	2016	P		CDC	362 468,22	330 394,84	34,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,838	A-1	EUR	8 674,33	3 233,08
SODIAC	2016	P		CDC	620 320,39	570 963,71	35,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,593	A-1	EUR	6 422,18	12 870,89
SODIAC	2016	P		CDC	186 254,46	175 158,34	45,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,593	A-1	EUR	1 958,79	2 913,73
SODIAC	2017	P		CDC	148 185,93	139 702,85	45,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,918	A-1	EUR	2 264,56	1 832,24

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODIAC	2017	P		CDC	593 359,07	308 251,81	35,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,915	A-1	EUR	5 025,50	5 842,18
SODIAC	2017	P		CDC	867 355,57	814 803,61	35,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,347	A-1	EUR	25 518,72	5 734,05
SODIAC	2017	P		CDC	3 178 027,18	2 985 474,66	35,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,347	A-1	EUR	93 501,67	21 009,79
SODIAC	2017	P		CDC	1 732 393,23	1 661 992,12	45,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,348	A-1	EUR	51 760,10	2 319,80
SODIAC	2023	P		CDC	504 580,00	504 580,00	51,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,922	A-1	EUR	0,00	0,00
SODIAC	2023	P		CDC	768 583,00	768 583,00	51,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,185	A-1	EUR	0,00	0,00
SODIAC	2023	P		CDC	2 187 015,00	2 187 015,00	41,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,185	A-1	EUR	0,00	0,00
TOTAL GENERAL					66 158 035,23	62 907 578,50											927 635,37	636 976,49

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ABDESS	21 000,00	
ABDESS	4 612,30	
ABDESS	9 000,00	
ABDESS	3 000,00	
ACTER	37 000,00	
ADAS	11 000,00	
ADIL	9 000,00	
AGENCE IMMOBILIERE SOLEIL	10 000,00	
ALIE ASSO LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE	14 000,00	
APMNEST	20 989,49	
ASS PAYS D ACCUEIL SALAZIE	3 000,00	
ASSO BENEDICTINE DE DEVELOPP ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL	6 000,00	
ASSOCIATION 3I ASSO INSTITUT INSERTION INOVAT	2 067,54	
ASSOCIATION 3I ASSO INSTITUT INSERTION INOVAT	3 000,00	
ASSOCIATION ADICA	15 000,00	
ASSOCIATION ADICA	10 000,00	
ASSOCIATION ADIE	35 000,00	
ASSOCIATION ALLONS DEOR	20 000,00	
ASSOCIATION ARDIE	6 000,00	
ASSOCIATION CARTON RAID	5 000,00	
ASSOCIATION EAMB	3 500,00	
ASSOCIATION EDUCANOO	9 000,00	
ASSOCIATION EDUCANOO	3 000,00	
ASSOCIATION EN PLAINE MUSIQUE	3 500,00	
ASSOCIATION FABLAB H30	5 402,65	
ASSOCIATION FABLAB H30	3 000,00	
ASSOCIATION GEOD	15 000,00	
ASSOCIATION IMVEC	9 000,00	
ASSOCIATION IMVEC	3 000,00	
ASSOCIATION JEUNESSE LOISIRS	27 279,20	
ASSOCIATION JEUNESSE LOISIRS	42 000,00	
ASSOCIATION JEUNESSE LOISIRS	14 000,00	
ASSOCIATION PLAISIR RANDO 2P	17 189,41	
ASSOCIATION PLAISIR RANDO 2P	6 000,00	
ASSOCIATION PLAISIR RANDO 2P	42 000,00	
ASSOCIATION PLAISIR RANDO 2P	14 000,00	
ASSOCIATION REUNION ENTREPREND	14 000,00	
ASSOCIATION REUSIT	30 000,00	
CLUB ATHELTISME PLAINE DES PALMISTES	4 500,00	
COMPAGNONS BATISSEURS	14 000,00	
COS EST	62 000,00	
FEDERATION FRANCAISE DE LA MONTA DE L'ESCALADE	1 750,00	
FEDERATION METI TRESSE	2 168,40	
ILOP SPORT	7 500,00	
LE PETIT CONSERVATOIRE DE LEST	3 500,00	
MJC	3 500,00	
SREPEN-RNE	2 931,90	
THEATRE LES BAMBOUS	40 000,00	
<u>Entreprises</u>		
ACEOI	3 500,00	
ORA (ATMO REUNION)	20 000,00	
<u>Personnes physiques</u>		
ABDALLAH HAMZA	662,40	
ARASTE AUDREY	2 368,00	
ARMAND ERWAN	600,00	
ATCHICANON MARINETTE	168,09	
BALOUNAICK MICKAEL	600,00	
BERTINI YVAN	1 672,80	
BOUC CHRISTINE	2 400,00	
CASIMIR JEAN RAYMOND	3 000,00	
COLOGON VINCENT	2 301,60	
DENIS ISMAEL	600,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GUICHARD STEPHANIE	2 400,00	
HOARAU JIMMY	2 400,00	
JARNAC EMELINE	1 161,32	
KIM FLORENCE	1 461,40	
MOUTOUSSAMY TOMY	2 308,00	
NABENEZA MIRELLA	3 000,00	
POUNOUSSAMY LUDIVINE	2 400,00	
SAUTRON DIMITRI	2 400,00	
TAILLE OLIVIER	173,30	
TANJON CHARLY	3 000,00	
TESTAN ALAIN	1 120,41	
VALERY ETIENNE	3 000,00	
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
FIPHP	11 049,84	
<u>Régions</u>		
LYCEE MARIE CURIE	3 360,00	
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
MAIRIE DE BRAS PANON	15 000,00	
MAIRIE PLAINE DES PALMISTES	7 500,00	
MAIRIE PLAINE DES PALMISTES	55 942,99	
MAIRIE PLAINE DES PALMISTES	46 655,90	
MAIRIE PLAINE DES PALMISTES	7 500,00	
MAIRIE SAINT ANDRE	7 500,00	
MAIRIE SAINT ANDRE	70 305,23	
MAIRIE SAINT ANDRE	7 500,00	
MAIRIE SAINT BENOIT	7 500,00	
MAIRIE SAINT BENOIT	6 127,56	
MAIRIE SAINT BENOIT	70 284,98	
MAIRIE SAINTE ROSE	84 373,20	
MAIRIE SAINTE ROSE	3 500,00	
MAIRIE SALAZIE	7 500,00	
MAIRIE SALAZIE	46 813,75	
MAIRIE SALAZIE	135 000,00	
MAIRIE SALAZIE	7 500,00	
<u>Etablissements publics (EPCL, EPA, EPIC,...)</u>		
CCAS SAINTE-ROSE	27 000,00	
CCAS SAINTE-ROSE	9 000,00	
CCAS SAINTE-ROSE	27 000,00	
CCAS SAINTE-ROSE	9 000,00	
MISSION LOCALE DE L EST	39 336,00	
OTI COTE EST REUNION	867 600,00	
REGIE ANC STE ROSE	485 000,00	
SYDNE	12 414 936,69	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	15 189 874,35	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
"Etude ""Prise de compétence Eau et Assainissement""	69 973,00	69 973,00	139 946,00	196 944,00	0,00	0,00	0,00
AMO TCSP	1 134 295,00	771 732,00	1 906 027,00	1 858 279,00	237 848,00	0,00	157 230,00
Abris voyageurs dont éclairage	828 237,00	860 777,00	1 689 014,00	1 702 638,00	75 134,00	0,00	248 623,00
Achat de 2 BAV Huiles de vidange	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Achat de Mobiliers de bureaux	0,00	86 000,00	86 000,00	0,00	27 756,00	0,00	29 800,00
Achat de petits matériels	27 590,00	25 928,00	53 518,00	9 928,00	5 725,00	0,00	8 000,00
Achat espace serveur pour acquisition drone	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Acquisition bacs biodéchets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Acquisition d'imprimantes	4 000,00	17 600,00	21 600,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00
Acquisition d'ordinateurs portables	23 000,00	86 800,00	109 800,00	0,00	23 064,00	0,00	38 736,00
Acquisition d'un groupe électrogène	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Acquisition de biocomposteurs, bio-seaux et aérateurs	525 494,00	879 905,00	1 405 399,00	482 453,00	143 954,00	0,00	0,00
Acquisition de bus DSP TU	3 445 634,00	3 399 801,00	6 845 435,00	7 904 443,00	0,00	0,00	0,00
Acquisition de commutateur informatique	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
Acquisition de matériel informatique (sans opération)	0,00	119 392,00	119 392,00	112 768,00	83,00	0,00	6 541,00
Acquisition de matériels pour la régie espaces verts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Acquisition de progiciels	119 900,00	119 000,00	238 900,00	0,00	11 720,00	0,00	92 280,00
Acquisition de tablettes	10 000,00	40 000,00	50 000,00	0,00	1 824,00	0,00	28 176,00
Acquisition divers périphériques	5 000,00	22 000,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00
Acquisition matériel spécifique	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	1 314,00	0,00	0,00
Acquisition onduleurs	1 000,00	6 400,00	7 400,00	0,00	2 159,00	0,00	3 141,00
Acquisition parc d'activités des plaines avec SAS PALME	663 651,00	663 651,00	1 327 302,00	663 651,00	0,00	0,00	0,00
Acquisition terrain pour TCSP	56 000,00	56 072,00	112 072,00	599 191,00	0,00	0,00	0,00
Acquisition téléphone satellitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Acquisition équipements fourrière	3 794,00	3 794,00	7 588,00	54 333,00	0,00	0,00	0,00
Acquisitions de mobiliers et autres matériels	366 462,00	373 135,00	739 597,00	351 285,00	0,00	0,00	0,00
Acquisitions foncières TCSP	3 125 930,00	1 126 007,00	4 251 937,00	195 157,00	0,00	0,00	294 000,00
Acquisition d'ordinateurs fixes	20 000,00	86 800,00	106 800,00	0,00	3 177,00	0,00	58 623,00
Acquisition de scanners	4 000,00	17 600,00	21 600,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00
Aménagement contre les dépôts sauvages	0,00	6 000,00	6 000,00	16 601,00	0,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Aménagement de 6 sites de compostage partagé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aménagement de stations VTT - études	320 724,00	285 724,00	606 448,00	54 820,00	0,00	0,00	0,00
Aménagement du PK12 à Takamaka (STB)	201 720,00	90 197,00	291 917,00	45 457,00	70 066,00	0,00	0,00
Aménagement du site du Bassin Bleu (STB) - Travaux	274 447,00	619 476,00	893 923,00	1 456 322,00	2 103,00	0,00	394 940,00
Aménagement jardins familiaux à Bras Fusil - 2000 m²	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aménagement opérationnel	13 020,00	13 020,00	26 040,00	11 393,00	0,00	0,00	0,00
Antenne OTI St-Benoît - travaux	362 245,00	463 609,00	825 854,00	241 170,00	197 044,00	0,00	0,00
Antenne OTI St-Benoît - études	13 054,00	18 122,00	31 176,00	23 601,00	312,00	0,00	0,00
Autres dépenses de structure	5 325,00	18 541,00	23 866,00	12 382,00	10 397,00	0,00	14 000,00
Autres dépenses sur le patrimoine	35 959,00	68 511,00	104 470,00	66 601,00	282,00	0,00	0,00
BCE	563 961,00	472 199,00	1 036 160,00	428 486,00	39 197,00	0,00	144 000,00
Bacs roulants (Collecte sélective) dont poubelles de tri en appartement	427 794,00	434 479,00	862 273,00	567 409,00	59 489,00	0,00	146 000,00
Bacs roulants (Ordures ménagères)	511 214,00	568 933,00	1 080 147,00	1 109 637,00	80 133,00	0,00	210 000,00
Bassin bleu - Acquisition foncière (parkings)	232 000,00	236 600,00	468 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Billetique légère TU	5 425,00	393 096,00	398 521,00	282 962,00	23 514,00	0,00	315 000,00
Bornes d'Apport Volontaire (BAV)	965 992,00	940 992,00	1 906 984,00	628 513,00	612 260,00	0,00	0,00
Caissons déchèteries + climatisation	169 005,00	229 855,00	398 860,00	242 539,00	0,00	0,00	0,00
Carnet de bord électronique	31 121,00	6 377,00	37 498,00	6 377,00	0,00	0,00	0,00
Centre artisanal de Mare à Poule d'Eau	11 056,00	7 056,00	18 112,00	15 691,00	0,00	0,00	0,00
Centre artisanal du refuge à Bras Panon - construction de 4 ateliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 046 350,00
Centre artisanal du refuge à Bras Panon - démolition 3 bâtiments + viabilisation	1 800 000,00	1 953 000,00	3 753 000,00	0,00	0,00	0,00	2 370 550,00
Centre artisanal du refuge à Bras Panon - réhabilitation des trois bâtiments	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Centre artisanal du refuge à Bras Panon - travaux électriques	99 100,00	134 635,00	233 735,00	90 135,00	1 381,00	0,00	0,00
Chantiers ACI	2 492 809,00	3 261 382,00	5 754 191,00	1 771 817,00	225 660,00	0,00	1 260 000,00
Chemin du centre STA - eaux pluviales	2 375 952,00	2 375 952,00	4 751 904,00	2 375 952,00	0,00	0,00	0,00
Cimetière intercommunal et crématorium-Etude d'opportunité et de pré-faisabilité	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
Cité de la formation	80 000,00	40 000,00	120 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
Commande matériels espaces verts	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	12 834,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Continuité SLE - Petits aménagements divers	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00
Continuité du Sentier Littoral Etudes	1 761 224,00	217 873,00	1 979 097,00	268 363,00	57 790,00	0,00	0,00
Continuité du Sentier Littoral Travaux	15 168 984,00	6 718 076,00	21 887 060,00	123 076,00	14 519,00	0,00	7 500 000,00
Création de la plateforme de commercialisation du foncier intercommunal (GRU et GRC)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
Diagnostic technique et préconisation de remise à niveau de labri côtier du Butor à Saint-Benoît	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	25 823,00	0,00	0,00
Dispositifs crues bassins de baignade en rivière	19 225,00	19 225,00	38 450,00	19 225,00	0,00	0,00	0,00
Dotation initiale du budget SPANC	200 000,00	200 000,00	400 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
Déchèterie St-André (Gd Canal) Travaux	0,00	7 079,00	7 079,00	721 820,00	0,00	0,00	0,00
Déchèterie de Sainte-Anne - travaux extension	0,00	1 085 000,00	1 085 000,00	0,00	0,00	0,00	1 085 000,00
Déchèterie de Sainte-Anne - étude extension	22 000,00	162 386,00	184 386,00	20 886,00	0,00	0,00	56 507,00
Déchèterie mobile de Salazie	26 224,00	26 224,00	52 448,00	59 472,00	2 626,00	0,00	0,00
Déchèterie-ressourcerie de Bras Fusil - Acquisition foncière	1 166 000,00	1 186 000,00	2 352 000,00	0,00	1 186 000,00	0,00	0,00
Déchèterie-ressourcerie de Bras Fusil - Travaux	0,00	3 255 500,00	3 255 500,00	0,00	0,00	0,00	1 304 354,00
Déchèterie-ressourcerie de Bras Fusil MOE	30 000,00	515 600,00	545 600,00	5 500,00	0,00	0,00	282 351,00
Déchèterie-ressourcerie de Saint-André	85 212,00	494 708,00	579 920,00	53 176,00	20 469,00	0,00	275 394,00
Cressonnière - Etude	0,00	3 260 400,00	3 260 400,00	0,00	0,00	0,00	1 304 170,00
Déchèterie-ressourcerie de Saint-André	0,00	3 260 400,00	3 260 400,00	0,00	0,00	0,00	1 304 170,00
Cressonnière - Travaux	0,00	3 260 400,00	3 260 400,00	0,00	0,00	0,00	1 304 170,00
Dépôt des bus TU (Mandat SPL ERD)	25 986,00	25 986,00	51 972,00	34 922,00	0,00	0,00	0,00
Eclairage Sentier Littoral - Travaux	563,00	490 563,00	491 126,00	563,00	0,00	0,00	210 000,00
Eclairage Sentier Littoral - études	0,00	30 271,00	30 271,00	0,00	19 850,00	0,00	0,00
Eco box	480 000,00	560 000,00	1 040 000,00	0,00	1 200,00	0,00	33 025,00
Elaboration du SCOT Est	300 000,00	360 644,00	660 644,00	132 344,00	0,00	0,00	250 000,00
Equipement site d'escalade (Bethléem)	20 194,00	16 564,00	36 758,00	14 394,00	2 170,00	0,00	0,00
Equipement siège Cirest	30 341,00	27 430,00	57 771,00	27 430,00	0,00	0,00	0,00
Equipement siège Cirest	20 849,00	20 849,00	41 698,00	74 157,00	0,00	0,00	0,00
Etude GEMAPI	11 684,00	11 684,00	23 368,00	81 017,00	990,00	0,00	0,00
Etude Globale du Bassin versant de la Riv. du Mât - Assistance MOA	26 964,00	55 621,00	82 585,00	11 761,00	0,00	0,00	28 380,00
Etude Globale du Bassin versant de la Riv. du Mât	982 000,00	597 924,00	1 579 924,00	87 084,00	301 313,00	0,00	250 830,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Etude MOE pour réseau EP déchétérie PDP	40 798,00	27 880,00	68 678,00	8 680,00	3 977,00	0,00	0,00
Etude Modernisation des zones d'activités transférées	232 326,00	231 233,00	463 559,00	184 027,00	62 252,00	0,00	0,00
Etude NPNRU	300 000,00	1 377 598,00	1 677 598,00	187 757,00	55 338,00	0,00	220 887,00
Etude PDU	1 194,00	1 194,00	2 388,00	101 328,00	0,00	0,00	0,00
Etude Réhabilitation de la digue de la Rivière des Roches & Régularisation en système d'endiguement	100 000,00	150 000,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	82 800,00
Etude ZA Cressonnière	5 850,00	7 200,00	13 050,00	1 350,00	0,00	0,00	0,00
Etude ZA Sainte-Rose	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etude aménagement Atelier 9 en dépôt de stockage + atelier+archives	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etude circulation Jean Jaurès et Mission analyse stationnement Jean Jaurès	0,00	21 176,00	21 176,00	0,00	14 530,00	0,00	0,00
Etude de faisabilité pour la mise en place d'espaces de co working	0,00	38 561,00	38 561,00	2 930,00	21 809,00	0,00	0,00
Etude de maîtrise d'uvre pour la réhabilitation du site de Bassin bleu	20 000,00	71 500,00	91 500,00	0,00	24 271,00	0,00	0,00
Etude desserte Mafate	36 000,00	42 535,00	78 535,00	5 286,00	0,00	0,00	0,00
Etude desserte de Mafate	9 484,00	9 484,00	18 968,00	32 003,00	0,00	0,00	0,00
Etude faisabilité de bornes enterrées	58 700,00	54 137,00	112 837,00	35 637,00	1 194,00	0,00	0,00
Etude pour l'amélioration du fonctionnement du parc auto (Bornes, photovoltaïque,)	5 400,00	5 371,00	10 771,00	5 371,00	0,00	0,00	0,00
Etude pour la mise en place d'un marché de gros dans l'Est	165 900,00	57 000,00	222 900,00	0,00	56 637,00	0,00	50 000,00
Etude relamping éclairage siège bâtiment A	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etude scénographique de Salazie	244 111,00	119 111,00	363 222,00	118 942,00	0,00	0,00	0,00
Etude valorisation Pont de la Riv. De l'Est	733 627,00	364 359,00	1 097 986,00	114 359,00	59 024,00	0,00	0,00
Etudes de remise en état des digues - llet coco	14 097,00	22 876,00	36 973,00	14 097,00	0,00	0,00	0,00
Extension de la ZAE Paniandy - études	0,00	1 302,00	1 302,00	0,00	8 435,00	0,00	0,00
FIIS 2012-2014 + 2017-2020 + FIIS 2018 (1)	440 810,00	440 810,00	881 620,00	2 096 704,00	108 884,00	0,00	0,00
FIIS 2012-2014 + 2017-2020 + FIIS 2018 (2)	7 392 484,00	7 392 484,00	14 784 968,00	3 314 533,00	406 619,00	0,00	3 185 491,00
Finalisation PAPI STA STZ	430 802,00	230 802,00	661 604,00	190 648,00	0,00	0,00	60 000,00
Financement du GIP Port Est (PIEBR)	83 195,00	83 195,00	166 390,00	353 758,00	0,00	0,00	0,00
Fonds de concours Station Trail (Salazie)	2 250,00	2 250,00	4 500,00	2 250,00	0,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Fourrière intercommunale (acquisitions diverses)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fourrière intercommunale (extension)	48 513,00	8 213,00	56 726,00	82 156,00	0,00	0,00	0,00
Fourrière intercommunale (travaux d'entretien)	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	57 587,00	0,00	0,00
Fourrière intercommunale (travaux extension)	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fourrière intercommunale (étude extension)	0,00	23 600,00	23 600,00	0,00	15 733,00	0,00	0,00
Haut débit / Travaux sur fourreaux (--> Patrimoine)	0,00	12 678,00	12 678,00	110 323,00	0,00	0,00	0,00
Haut débit / Travaux sur fourreaux (entretien curatif)	120 000,00	480 000,00	600 000,00	0,00	22 377,00	0,00	360 000,00
Informatique - Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	2 526,00	0,00	-170 593,00
Licences logiciels (sans opération)	221 010,00	279 962,00	500 972,00	238 206,00	22 530,00	0,00	19 226,00
Licences logiciels MAO	0,00	3 700,00	3 700,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
Licences logiciels bureautiques	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	475,00	0,00	39 525,00
Licences système d'exploitation	0,00	6 800,00	6 800,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
MOE Esti +	1 785 360,00	955 701,00	2 741 061,00	4 259 431,00	200 358,00	0,00	0,00
MOE-Constitution du dossier PAPI travaux STA STZ	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
Matériels de sécurités divers	2 000,00	8 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
Matériel Fourrière	5 356,00	5 356,00	10 712,00	5 356,00	0,00	0,00	0,00
Matériel de communication	118 314,00	38 314,00	156 628,00	38 314,00	5 670,00	0,00	0,00
Microphones SDC (spare)	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mission de préfiguration et régularisation des systèmes dendiguement sur le territoire de la CIREST	354 467,00	554 467,00	908 934,00	54 467,00	0,00	0,00	350 000,00
Modernisation ZA Chemin Maunier - Etudes MOE	31 000,00	36 000,00	67 000,00	0,00	1 031,00	0,00	0,00
Modernisation ZA Chemin Maunier - Travaux	700 000,00	759 500,00	1 459 500,00	0,00	50 186,00	0,00	0,00
Modernisation ZA Plaine des Palmistes - Travaux	750 000,00	813 750,00	1 563 750,00	0,00	742 650,00	0,00	0,00
Modernisation ZA Ravine Creuse - Travaux	850 000,00	899 720,00	1 749 720,00	0,00	792 920,00	0,00	0,00
Modernisation de l'Eclairage Public des ZA - Etudes MOE + travaux	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	1 550 000,00
Modules logiciel parc auto	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Moeuvre TCSP-Auguste de Villèle	0,00	272 150,00	272 150,00	0,00	0,00	0,00	95 880,00
Moeuvre TCSP-Jean Jaurès	0,00	290 250,00	290 250,00	0,00	0,00	0,00	139 850,00
Moeuvre TCSP-RN3	0,00	284 500,00	284 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
NPNRU STA	1 390 000,00	1 929 703,00	3 319 703,00	581 703,00	0,00	0,00	0,00
PILHI - OGRAL Salazie - phase opérationnelle	223 000,00	143 000,00	366 000,00	134 000,00	0,00	0,00	0,00
PIVE - Plaine des palmistes Etudes	538 459,00	113 459,00	651 918,00	102 922,00	0,00	0,00	0,00
PIVE - Plaine des palmistes Travaux	2 500 000,00	900 000,00	3 400 000,00	0,00	0,00	0,00	2 410 000,00
PIVE - Salazie Etudes	554 134,00	126 303,00	680 437,00	208 895,00	39 763,00	0,00	0,00
PIVE - Salazie travaux	2 600 000,00	2 745 000,00	5 345 000,00	0,00	78 167,00	0,00	5 000 000,00
Panneaux photovoltaïques - Etude MOE et travaux	85 000,00	119 500,00	204 500,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
Parc automobile Cirest	487 499,00	588 940,00	1 076 439,00	536 110,00	174 480,00	0,00	0,00
Parcours cyber sécurité (acquisition de matériels et logiciels)	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	-20 000,00
Participation au capital SPL Est développement	50 000,00	50 000,00	100 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
Participation au capital de la SEM Estival	294 000,00	294 000,00	588 000,00	294 000,00	0,00	0,00	0,00
Petits travaux digues Rivière des Marsouins surveillance	0,00	0,00	0,00	0,00	3 277,00	0,00	0,00
Plan Climat Energie Air Territorial (PCAET)	111 976,00	100 123,00	212 099,00	127 823,00	0,00	0,00	0,00
Poteaux d'arrêts	520 661,00	533 254,00	1 053 915,00	1 005 894,00	56 146,00	0,00	170 244,00
Progiciel de conception d'offre de transport public et de gestion du personnel	71 000,00	141 450,00	212 450,00	0,00	141 348,00	0,00	0,00
Pôle bois erreur	0,00	0,00	0,00	0,00	12 808,00	0,00	0,00
Pôle d'échanges Salazie - AMO	47 907,00	55 407,00	103 314,00	15 407,00	0,00	0,00	0,00
Pôle d'échanges Salazie - MOE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
Pôle d'échanges Salazie - Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
Ravalement peinture siège CIREST BAT A et B	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Relamping LED totalité éclairage bâtiment A	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Remboursement FAKIR - Commune de STA	185 000,00	179 410,00	364 410,00	179 410,00	0,00	0,00	0,00
Remboursement de subventions trop perçues Gemapi	0,00	5 600,00	5 600,00	0,00	5 538,00	0,00	0,00
Remplacement des sèches mains des sanitaires du siège BAT A + mise en place pour BAT B	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
Repères de crues STA et STB	40 276,00	40 276,00	80 552,00	40 276,00	0,00	0,00	0,00
Restauration écologique de la Mare à Poule d'Eau - Intervention curative	235 000,00	86 909,00	321 909,00	86 909,00	0,00	0,00	0,00
Régularisation des systèmes d'endiguement Rivière des Marsouins et Bras Mussard	0,00	9 500,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réhabilitation de la Décharge de Bras Panon ma pensée - Etudes	72 837,00	94 268,00	167 105,00	59 268,00	13 508,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Réhabilitation de la Décharge de Bras Panon ma pensée - Travaux	69 928,00	69 928,00	139 856,00	69 928,00	0,00	0,00	0,00
Réhabilitation de la décharge de Saint-André - Etudes	87 884,00	115 346,00	203 230,00	131 640,00	15 526,00	0,00	0,00
Réhabilitation de la décharge de Saint-Benoît - Etudes	70 070,00	66 776,00	136 846,00	109 695,00	814,00	0,00	50 000,00
Réhabilitation de la décharge de Saint-Benoît - Travaux	3 797 500,00	3 632 106,00	7 429 606,00	24 481,00	0,00	0,00	1 953 000,00
Réhabilitation décharge de Salazie (Mare à Poule d'Eau)	0,00	4 000,00	4 000,00	1 014 413,00	3 868,00	0,00	0,00
Réparation de stores,films	0,00	10 800,00	10 800,00	0,00	7 745,00	0,00	15 000,00
Réseau EP déchèterie PDP - Travaux	0,00	222 550,00	222 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SIG - Cartographie	111 031,00	148 285,00	259 316,00	59 785,00	95 336,00	0,00	0,00
Schéma directeur Eaux pluviales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Schéma directeur Vélo	50 000,00	50 000,00	100 000,00	0,00	22 297,00	0,00	0,00
Schéma directeur développement économique	90 000,00	114 000,00	204 000,00	43 017,00	67 840,00	0,00	0,00
Sentier Littoral Est	0,00	1 793,00	1 793,00	63 887,00	0,00	0,00	0,00
Maison du Vacoa	25 595,00	25 595,00	51 190,00	76 536,00	0,00	0,00	0,00
Signalétique information locale (SIL) - Etudes	1 470 252,00	1 068 442,00	2 538 694,00	1 114 680,00	0,00	0,00	100 000,00
Signalétique information locale (SIL) - Travaux	4 015,00	4 015,00	8 030,00	23 778,00	0,00	0,00	0,00
Siège CIREST 1 - Réaffectation salle de conseil	181 752,00	163 508,00	345 260,00	1 244 393,00	0,00	0,00	0,00
Siège CIREST 2 - Extension travaux	12 712,00	14 014,00	26 726,00	113 036,00	0,00	0,00	0,00
Siège CIREST 2 - Extension études	250 058,00	250 058,00	500 116,00	234 839,00	0,00	0,00	0,00
Siège CIREST 2 - Salle de conseil	15 657,00	15 657,00	31 314,00	84 880,00	0,00	0,00	0,00
Structure juridique pour le développement du Photovoltaïque	0,00	461 120,00	461 120,00	481 090,00	0,00	0,00	0,00
Subvention d'équipement à SYDNE	19 595,00	34 048,00	53 643,00	18 548,00	0,00	0,00	0,00
Sécurisation bornes à verre	242 678,00	208 673,00	451 351,00	208 673,00	0,00	0,00	0,00
Sécurisation des sites - RIS	240 398,00	444 112,00	684 510,00	195 149,00	24 489,00	0,00	140 000,00
TU - Expérimentation système d'information voyageurs (SIV)	44 392 178,00	7 582 722,00	51 974 900,00	18 245 532,00	261 801,00	0,00	0,00
Travaux Esti +	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000,00
Travaux PAPI STA-STZ	0,00	7 530 300,00	7 530 300,00	0,00	0,00	0,00	2 408 250,00
Travaux TCSP Auguste de Villèle	0,00	7 432 500,00	7 432 500,00	0,00	0,00	0,00	8 268 800,00
Travaux TCSP Jean Jaurès	0,00	9 664 000,00	9 664 000,00	0,00	5 267 979,00	0,00	0,00
Travaux TCSP-RN3	0,00	102 000,00	102 000,00	0,00	3 951,00	0,00	80 000,00
Travaux aménagement Atelier 9 (travaux, local archives, atelier, rayonnage)							

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Travaux aménagement bureaux NPNRU St-Benoit	0,00	18 850,00	18 850,00	0,00	18 826,00	0,00	0,00
Travaux d'amélioration des zones d'activité (futur accord-cadre)	5 000,00	48 289,00	53 289,00	3 636,00	4 652,00	0,00	0,00
Travaux d'urgence post saison cyclonique	0,00	640 000,00	640 000,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
Travaux de confortement des berges de la Ravine Sèche à STA	6 604,00	6 604,00	13 208,00	1 229 383,00	0,00	0,00	0,00
Travaux de d'entretien des digues GER (gros entretien réparation)	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
Travaux de remise en état d'un merlon de protection de berge - Rivière des Marsouins - Ilet Coco	291 414,00	321 414,00	612 828,00	15 521,00	312 428,00	0,00	0,00
Travaux de remise en état des digues - Ilet coco	0,00	2 482,00	2 482,00	2 482,00	9 521,00	0,00	0,00
Travaux de réhabilitation des digues - Riv des Roches BRA	300 000,00	850 000,00	1 150 000,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00
Travaux de réhabilitation du radier de l'Ilet Coco	855 000,00	900 000,00	1 755 000,00	0,00	915 251,00	0,00	0,00
Travaux espaces co-working	288,00	288,00	576,00	288,00	0,00	0,00	0,00
Travaux sur les déchèteries existantes	72 265,00	97 743,00	170 008,00	86 072,00	17 986,00	0,00	0,00
Valorisation du Pont de la Rivière de l'Est - mise en uvre	0,00	4 073 900,00	4 073 900,00	0,00	0,00	0,00	6 873 900,00
Valorisation touristique de la Mare à Poule d'Eau - travaux	11 492,00	11 492,00	22 984,00	19 434,00	0,00	0,00	0,00
Valorisation touristique de la Mare à Poule d'Eau - études	42 464,00	42 464,00	84 928,00	6 266,00	8 382,00	0,00	0,00
Voie d'accès de la ZAE Paniandy	16 969,00	29 892,00	46 861,00	29 892,00	0,00	0,00	0,00
Véhicules propres (Bornes de recharge EnR)	11 400,00	0,00	11 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ZA Beauvallon	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
ZA Le Refuge à Bras Panon - Etude MOE	180 931,00	312 501,00	493 432,00	88 511,00	4 687,00	0,00	0,00
Démolition 3 bâtiments + viabilisation	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ZI 1 et ZI 2 Bras-Fusil (travaux voirie - marché à bons de commande)	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
acquisition broyeur mutualisé	30 725,00	26 321,00	57 046,00	996,00	24 295,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		82,00	0,00	82,00	52,70	27,00	79,70
Adjt adm	C	15,00	0,00	15,00	0,00	15,00	15,00
Adjt adm Pal 1CI	C	14,00	0,00	14,00	13,00	1,00	14,00
Adjt adm Pal 2CI	C	29,00	0,00	29,00	25,30	2,00	27,30
Attaché	A	8,00	0,00	8,00	3,00	5,00	8,00
Attaché HCI	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Pal	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Rédacteur	B	11,00	0,00	11,00	8,80	2,00	10,80
Rédacteur Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	0,80	1,00	1,80
Rédacteur Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		111,00	0,00	111,00	79,70	30,00	109,70
Adjt tech	C	42,00	0,00	42,00	22,00	20,00	42,00
Adjt tech Pal 1CI	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjt tech Pal 2CI	C	24,00	0,00	24,00	24,00	0,00	24,00
Agent maitrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent maitrise Pal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	7,00	0,00	7,00	3,80	3,00	6,80
Ingénieur Pal	A	10,00	0,00	10,00	7,40	2,00	9,40
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	2,50	1,00	3,50
Technicien Pal 1CI	B	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Technicien Pal 2CI	B	6,00	0,00	6,00	5,00	1,00	6,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		49,00	0,00	49,00	48,00	1,00	49,00

CIREST - CIREST BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Collaborateur de cabinet		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Conseiller		33,00	0,00	33,00	33,00	0,00	33,00
Président		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Vice Président		13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		242,00	0,00	242,00	180,40	58,00	238,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
- AFFERMAGE	SPL ESTIVAL	SPL ESTIVAL	SPL	11 945 026,23
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
-	SAHLM DE LA REUNION		SA HLM	10 492 151,73
-	SOCIETE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA REUNION		SA HLM	294 787,70
-	SODIAC		SEM	9 946 933,47
-	SAS PALME		Autres Struct Priv	1 070 106,68
-	SOCIETE IMMOBILIERE REUNION		SA HLM	5 078 180,93
-	SEMAC		SEM	25 750 061,30
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	SYDNE	SYDNE	SYNDICAT MIXTE	12 414 936,69
- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	OTI	OTI	EPIC	867 600,00
- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	SMTR	SMTR	SYNDICAT MIXTE	125 000,00
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCL, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
EPIC	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE L'EST	01/01/2012	2011-C097 - 22/09/2011	PROMOTION TOURISTIQUE	Oui

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
BUDGET ANNEXE	ZA PANIANDY	01/09/2013	2012-C0760 - 30/08/2012	24974009300052	SPIC	Oui
BUDGET ANNEXE	ZI3 POLE BOIS	24/11/2016	2016-C0143 - 24/11/2016	24974009300078	SPIC	Oui
BUDGET ANNEXE	PHOTOVOLTAIQUE	30/11/2017	2017-C129 - 30/11/2017	24974009300086	SPIC	Oui
BUDGET ANNEXE	REGIE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	30/10/2019	2019-C131 - 30/10/2019	24974009300128	SPIC	Oui
BUDGET ANNEXE	REGIE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	30/10/2019	2019-C132 - 30/10/2019	24974009300136	SPIC	Oui
BUDGET ANNEXE	REGIE EAU POTABLE	30/10/2019	2019-C133 - 30/10/2019	24974009300110	SPIC	Oui
BUDGET ANNEXE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF GESTION DELEGUEE	30/10/2019	2019-C134 - 30/10/2019	24974009300094	SPIC	Oui
BUDGET ANNEXE	EAU POTABLE GESTION DELEGUEE	30/10/2019	2019-C135 - 30/10/2019	24974009300102	SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 679 700,43	28 585 820,55	2 325 005,97	26 768 873,91
RECETTES	55 464 865,43	23 152 464,31	11 049 910,49	21 262 490,63
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	117 115 047,68	92 161 695,43	0,00	24 953 352,25
RECETTES	113 085 547,68	95 223 844,74	0,00	17 861 702,94

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 679 700,43	28 585 820,55	2 325 005,97	26 768 873,91
RECETTES	55 464 865,43	23 152 464,31	11 049 910,49	21 262 490,63
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	117 115 047,68	92 161 695,43	0,00	24 953 352,25
RECETTES	113 085 547,68	95 223 844,74	0,00	17 861 702,94
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	174 794 748,11	120 747 515,98	2 325 005,97	51 722 226,16
TOTAL GENERAL DES RECETTES	168 550 413,11	118 376 309,05	11 049 910,49	39 124 193,57

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 679 700,43	28 585 820,55	2 325 005,97	26 768 873,91
RECETTES	55 464 865,43	23 152 464,31	11 049 910,49	21 262 490,63
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	117 115 047,68	92 161 695,43	0,00	24 953 352,25
RECETTES	113 085 547,68	95 223 844,74	0,00	17 861 702,94
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	174 794 748,11	120 747 515,98	2 325 005,97	51 722 226,16
TOTAL GENERAL DES RECETTES	168 550 413,11	118 376 309,05	11 049 910,49	39 124 193,57

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts.....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de relogement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	98 315 000,00	0,00	2,00	0,00	1 966 300,00	0,00
TFPNB	1 684 358,00	0,00	1,79	0,00	30 150,00	0,00
CFE	29 185 870,00	0,00	27,60	0,00	8 055 300,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 48
 Nombre de membres présents : 30
 Nombre de suffrages exprimés : 41
 VOTES :
 Pour : 26
 Contre : 1
 Abstentions : 14

Date de convocation : 07/06/2024

Présenté par (1) Le Président.
 A A Saint-Benoît, le 13/06/2024
 Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Saint-Benoît, le 26/06/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALBUFFY SONIA	
ATCHAPA JEANNICK	
AUDIFAX LEBON SOPHIE	
BEDIER JOE	
BOUCHER AXEL	
BOULEVART PATRICE	
CANAGUY ANNE	
CAZAL AUGUSTIN	
CHANE TO MARIE LISE	
CONSTANT JEAN PAUL	
COUPOU JIMMYE	
DAMOUR ODILE	
FENELON JEAN CLAUDE	
GONTHIER DANIEL	
ISSA RIDWANE	
MARIMOUTOU TACOUN MONIQUE	
MERGY LORRAINE	
MOREAU MARIO	
NAZE GILLES	
PANAMBALOM DOMINIQUE	
PAPAYA LAURENT	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PAPAYA SIDOLEINE	
PARVEDY GEORGES	
PAYET BEN HAMIDA VIVIANE	
PAYET CATHERINE ANNE	
PAYET SYLVIE	
PEQUIN JEAN MARC	
PERMACAONDIN ISABELLE	
PICARD BERTRAND	
PRAUD ELODIE	
RAMASSAMY LAURENT	
RAMIN JEAN YANNICK	
RAMIN SABRINA	
ROBERT BRUNO	
SAID MOUSSA	
SERRANO MARIE VALENTINE	
SOUCANE CINDY	
SOUPOU ALEXA	
SOUPRAMANIEN STEPANE	
VIRAPOULLE JEAN MARIE	
VITAL JEAN LOUIS	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/06/2024, et de la publication le

A Saint-Benoît, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - CIREST (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CIREST BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24974009300052

POSTE COMPTABLE : Saint André

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	18
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	22
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	44
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	74
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	75
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	79
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	80
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	81
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	83
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	84
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	85
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	86
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	87
A4 - Etat des provisions	88
A5 - Etalement des provisions	89
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	90
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	91
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	92
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	93
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	94
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	95
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	96
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	97
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	98
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	99
A8 - Etat des charges transférées	100
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	101
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	102
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	103
A10.3 - Opérations liées aux cessions	104
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	105
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	106
A11 - Etat des travaux en régie	107
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	109

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	110
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	111
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	112
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	113
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	114
B1.6 - Etat des engagements reçus	115

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	116
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	117
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	118
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	119
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	120
C1.2 - Actions de formation des élus	122
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	123
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	124
C3.2 - Liste des établissements publics créés	125
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	126
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	127
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	128
C3.6 - Identification des flux croisés	130
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	131
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	132
D2 - Arrêté et signatures	133

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 97410	CIREST BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY	CA 2023
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	637 115,25	G	762 506,60
	Section d'investissement	B	628 615,47	H	576 838,33

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	445 034,92 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	196 158,11 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 265 730,72	= G+H+I+J	1 980 537,96

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	1 240,49
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	1 240,49

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	637 115,25	= G+I+K	1 207 541,52
	Section d'investissement	= B+D+F	628 615,47	= H+J+L	774 236,93
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 265 730,72	= G+H+I+J+K+L	1 981 778,45

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	1 240,49
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		1 240,49
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	520 000,00	13 341,11	48 753,81	0,00	457 905,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		520 000,00	13 341,11	48 753,81	0,00	457 905,08
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	13 500,00	0,00	8 492,55	0,00	5 007,45
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		533 500,00	13 341,11	57 246,36	0,00	462 912,53
023	Virement à la section d'investissement (2)	563 534,92				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	566 527,78	566 527,78			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 130 062,70	566 527,78			563 534,92
TOTAL		1 663 562,70	579 868,89	57 246,36	0,00	1 026 447,45
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	132 000,00	111 048,95	22 842,18	0,00	-1 891,13
Total des recettes de gestion courante		132 000,00	111 048,95	22 842,18	0,00	-1 891,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		132 000,00	111 048,95	22 842,18	0,00	-1 891,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 086 527,78	628 615,47			457 912,31
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 086 527,78	628 615,47			457 912,31
TOTAL		1 218 527,78	739 664,42	22 842,18	0,00	456 021,18
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 445 034,92				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	632 693,03	0,00	0,00	632 693,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	632 693,03	0,00	0,00	632 693,03
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	632 693,03	0,00	0,00	632 693,03
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 086 527,78	628 615,47		457 912,31
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 086 527,78	628 615,47		457 912,31
	TOTAL	1 719 220,81	628 615,47	0,00	1 090 605,34
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	393 000,00	10 310,55	1 240,49	381 448,96
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	393 000,00	10 310,55	1 240,49	381 448,96
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	393 000,00	10 310,55	1 240,49	381 448,96
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	563 534,92			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	566 527,78	566 527,78		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 130 062,70	566 527,78		563 534,92
	TOTAL	1 523 062,70	576 838,33	1 240,49	944 983,88

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 196 158,11			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	62 094,92		62 094,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	8 492,55	0,00	8 492,55
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		566 527,78	566 527,78
Dépenses de fonctionnement – Total		70 587,47	566 527,78	637 115,25
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	628 615,47	628 615,47
Dépenses d'investissement – Total		0,00	628 615,47	628 615,47
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		628 615,47	628 615,47
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	133 891,13	0,00	133 891,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		133 891,13	628 615,47	762 506,60
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				445 034,92

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 310,55	0,00	10 310,55
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	566 527,78	566 527,78
Recettes d'investissement – Total		10 310,55	566 527,78	576 838,33
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				196 158,11

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	520 000,00	13 341,11	48 753,81	0,00	457 905,08
6045	Achats études, prestat° services (terrai	520 000,00	13 333,88	48 753,81	0,00	457 912,31
627	Services bancaires et assimilés	0,00	7,23	0,00	0,00	-7,23
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		520 000,00	13 341,11	48 753,81	0,00	457 905,08
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	13 500,00	0,00	8 492,55	0,00	5 007,45
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	13 500,00	0,00	8 492,55	0,00	5 007,45
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		533 500,00	13 341,11	57 246,36	0,00	462 912,53
023	Virement à la section d'investissement	563 534,92	0,00			563 534,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	566 527,78	566 527,78			0,00
7133	Variat° en-cours de production biens	566 527,78	566 527,78			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 130 062,70	566 527,78			563 534,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 130 062,70	566 527,78			563 534,92
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 663 562,70	579 868,89	57 246,36	0,00	1 026 447,45
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	132 000,00	111 048,95	22 842,18	0,00	-1 891,13
752	Revenus des immeubles	132 000,00	111 047,89	22 842,18	0,00	-1 890,07
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,06	0,00	0,00	-1,06
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		132 000,00	111 048,95	22 842,18	0,00	-1 891,13
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		132 000,00	111 048,95	22 842,18	0,00	-1 891,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	1 086 527,78	628 615,47			457 912,31
7133	Variat° en-cours de production biens	1 086 527,78	628 615,47			457 912,31
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 086 527,78	628 615,47			457 912,31
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 218 527,78	739 664,42	22 842,18	0,00	456 021,18
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		445 034,92				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	632 693,03	0,00	0,00	632 693,03
1676	Dettes envers locataires - acquéreurs	632 693,03	0,00	0,00	632 693,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		632 693,03	0,00	0,00	632 693,03
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		632 693,03	0,00	0,00	632 693,03
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 086 527,78	628 615,47		457 912,31
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	1 086 527,78	628 615,47		457 912,31
3354	Etudes et prestations de services	1 086 527,78	628 615,47		457 912,31
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 086 527,78	628 615,47		457 912,31
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 719 220,81	628 615,47	0,00	1 090 605,34
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	393 000,00	10 310,55	1 240,49	381 448,96
1641	Emprunts en euros	383 000,00	0,00	0,00	383 000,00
1676	Dettes envers locataires - acquéreurs	10 000,00	10 310,55	1 240,49	-1 551,04
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		393 000,00	10 310,55	1 240,49	381 448,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		393 000,00	10 310,55	1 240,49	381 448,96
021	Virement de la sect° de fonctionnement	563 534,92			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	566 527,78	566 527,78		0,00
3354	Etudes et prestations de services	566 527,78	566 527,78		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 130 062,70	566 527,78		563 534,92
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 130 062,70	566 527,78		563 534,92
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 523 062,70	576 838,33	1 240,49	944 983,88
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		196 158,11			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT**REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)**

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											628 615
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	628 615	628 615
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	772 996	772 996
Solde d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	144 381	144 381
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 240	1 240
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 240	1 240

FONCTIONNEMENT**REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)**

Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	637 115	637 115
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 207 542	1 207 542
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	570 426	570 426
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE												A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	628 615	628 615
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	628 615	628 615
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	628 615	628 615
3354	Etudes et prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	628 615	628 615
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	774 237	774 237
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 551	11 551
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 551	11 551

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
1676	Dettes envers locataires - acquéreurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 551	11 551
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	566 528	566 528
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	566 528	566 528
3354	<i>Etudes et prestations de services</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	566 528	566 528
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	196 158	196 158

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	637 115	637 115
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 587	70 587
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 095	62 095
6045	Achats études, prestat° services (terrai	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 088	62 088
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	7
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 493	8 493
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 493	8 493
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	566 528	566 528

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	566 528	566 528
7133	Variat° en-cours de production biens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	566 528	566 528
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 207 542	1 207 542
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	133 891	133 891
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	133 891	133 891
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	133 890	133 890
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	628 615	628 615
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	628 615	628 615
7133	Variat° en-cours de production biens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	628 615	628 615
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	445 035	445 035

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		637 115,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	637 115,25
Réalizations		637 115,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	637 115,25
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	62 094,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 094,92
6045	Achats études, prestat° services (terrai	62 087,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 087,69
627	Services bancaires et assimilés	7,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,23
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	566 527,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	566 527,78
7133	Variat° en-cours de production biens	566 527,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	566 527,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	8 492,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 492,55
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	8 492,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 492,55
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 207 541,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 207 541,52
Réalizations		1 207 541,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 207 541,52
002	Résultat de fonctionnement reporté	445 034,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	445 034,92
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	628 615,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	628 615,47
7133	Variat° en-cours de production biens	628 615,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	628 615,47
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	133 891,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 891,13
752	Revenus des immeubles	133 890,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 890,07
7588	Autres produits div. de gestion courante	1,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	570 426,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	570 426,27

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		628 615,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	628 615,47
Réalizations		628 615,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	628 615,47
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	628 615,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	628 615,47
3354	Etudes et prestations de services	628 615,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	628 615,47
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		774 236,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	774 236,93
Réalizations		772 996,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	772 996,44
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	196 158,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	196 158,11
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	566 527,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	566 527,78
3354	Etudes et prestations de services	566 527,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	566 527,78
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 310,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 310,55
1676	Dettes envers locataires - acquéreurs	10 310,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 310,55
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		1 240,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 240,49
SOLDE (2)		145 621,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 621,46

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

CIREST - BUDGET ANNEXE ZA PANIANDY - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		563 534,92	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		563 534,92	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	563 534,92	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	1 240,49	196 158,11	0,00	197 398,60

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 197 398,60
Solde	V = IV – II (3) 197 398,60

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	62 094,92
6045	ETUDES PREST SERV SUR TERRAIN	62 087,69
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	7,23
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	8 492,55
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	8 492,55
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		70 587,47
042	Opérat° ordre transfert entre sections	566 527,78
7133	Var.en-cours Prod. de biens	566 527,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		566 527,78
TOTAL GENERAL		637 115,25

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	133 891,13
752	Revenus des immeubles	133 890,07
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	1,06
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		133 891,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections	628 615,47
7133	Var.en-cours Prod. de biens	628 615,47
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		628 615,47
TOTAL GENERAL		762 506,60

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
1676	DETTES ENVERS LOCATAIRES-ACQUEREURS	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	628 615,47
3354	Etudes et prestations de Serv.	628 615,47
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		628 615,47
TOTAL GENERAL		628 615,47

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 310,55
1641	EMPRUNTS EN EUROS	0,00
1676	Det. envers locataires-Acq.	10 310,55
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		10 310,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections	566 527,78
3354	Etudes et prestations de Serv.	566 527,78
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		566 527,78
TOTAL GENERAL		576 838,33

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	133 891,13
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 679 700,43	28 585 820,55	2 325 005,97	26 768 873,91
RECETTES	55 464 865,43	23 152 464,31	11 049 910,49	21 262 490,63
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	117 115 047,68	92 155 914,57	0,00	24 959 133,11
RECETTES	113 085 547,68	95 230 449,39	0,00	17 855 098,29

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 679 700,43	28 585 820,55	2 325 005,97	26 768 873,91
RECETTES	55 464 865,43	23 152 464,31	11 049 910,49	21 262 490,63
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	117 115 047,68	92 155 914,57	0,00	24 959 133,11
RECETTES	113 085 547,68	95 230 449,39	0,00	17 855 098,29
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	174 794 748,11	120 741 735,12	2 325 005,97	51 728 007,02
TOTAL GENERAL DES RECETTES	168 550 413,11	118 382 913,70	11 049 910,49	39 117 588,92

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 679 700,43	28 585 820,55	2 325 005,97	26 768 873,91
RECETTES	55 464 865,43	23 152 464,31	11 049 910,49	21 262 490,63
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	117 115 047,68	92 155 914,57	0,00	24 959 133,11
RECETTES	113 085 547,68	95 230 449,39	0,00	17 855 098,29
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	174 794 748,11	120 741 735,12	2 325 005,97	51 728 007,02
TOTAL GENERAL DES RECETTES	168 550 413,11	118 382 913,70	11 049 910,49	39 117 588,92

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de relogement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 48
 Nombre de membres présents : 30
 Nombre de suffrages exprimés : 41
 VOTES :
 Pour : 26
 Contre : 1
 Abstentions : 14

Date de convocation : 07/06/2024

Présenté par (1) Le Président.
 A A Saint-Benoît, le 13/06/2024
 Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Saint-Benoît, le 26/06/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALBUFFY SONIA	
ATCHAPA JEANNICK	
AUDIFAX LEBON SOPHIE	
BEDIER JOE	
BOUCHER AXEL	
BOULEVART PATRICE	
CANAGUY ANNE	
CAZAL AUGUSTIN	
CHANE TO MARIE LISE	
CONSTANT JEAN PAUL	
COUPOU JIMMYE	
DAMOUR ODILE	
FENELON JEAN CLAUDE	
GONTHIER DANIEL	
ISSA RIDWANE	
MARIMOUTOU TACOUN MONIQUE	
MERGY LORRAINE	
MOREAU MARIO	
NAZE GILLES	
PANAMBALOM DOMINIQUE	
PAPAYA LAURENT	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PAPAYA SIDOLEINE	
PARVEDY GEORGES	
PAYET BEN HAMIDA VIVIANE	
PAYET CATHERINE ANNE	
PAYET SYLVIE	
PEQUIN JEAN MARC	
PERMACAONDIN ISABELLE	
PICARD BERTRAND	
PRAUD ELODIE	
RAMASSAMY LAURENT	
RAMIN JEAN YANNICK	
RAMIN SABRINA	
ROBERT BRUNO	
SAID MOUSSA	
SERRANO MARIE VALENTINE	
SOUCANE CINDY	
SOUPOU ALEXA	
SOUPRAMANIEN STEPANE	
VIRAPOULLE JEAN MARIE	
VITAL JEAN LOUIS	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/06/2024, et de la publication le

A Saint-Benoît, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - CIREST (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CIREST BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24974009300078

POSTE COMPTABLE : Saint André

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : ZI3 POLE BOIS (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	18
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	22
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	44
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	74
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	75
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	79
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	80
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	81
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	83
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	84
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	85
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	86
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	87
A4 - Etat des provisions	88
A5 - Etalement des provisions	89
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	90
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	91
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	92
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	93
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	94
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	95
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	96
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	97
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	98
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	99
A8 - Etat des charges transférées	100
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	101
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	102
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	103
A10.3 - Opérations liées aux cessions	104
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	105
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	106
A11 - Etat des travaux en régie	107
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	109

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	110
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	111
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	112
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	113
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	114
B1.6 - Etat des engagements reçus	115

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	116
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	117
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	118
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	119
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	120
C1.2 - Actions de formation des élus	122
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	123
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	124
C3.2 - Liste des établissements publics créés	125
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	126
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	127
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	128
C3.6 - Identification des flux croisés	130
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	131
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	132
D2 - Arrêté et signatures	133

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 97410	CIREST ZI3 POLE BOIS	CA 2023
----------------------------	---------------------------------------	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 391 625,04	G	2 508 243,99
	Section d'investissement	B	2 391 625,04	H	2 385 730,48

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	591 888,94 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	64 969,03 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	4 783 250,08	= G+H+I+J	5 550 832,44

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	5 789,19
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	5 789,19

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 391 625,04	= G+I+K	3 100 132,93
	Section d'investissement	= B+D+F	2 391 625,04	= H+J+L	2 456 488,70
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 783 250,08	= G+H+I+J+K+L	5 556 621,63

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	5 789,19
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	5 789,19
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	495 500,00	19 376,62	16 163,38	0,00	459 960,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	924 357,97	0,00	0,00	0,00	924 357,97
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 419 857,97	19 376,62	16 163,38	0,00	1 384 317,97
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 429 857,97	19 376,62	16 163,38	0,00	1 394 317,97
023	Virement à la section d'investissement (2)	134 655,88				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 618 960,13	2 356 085,04			262 875,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 753 616,01	2 356 085,04			397 530,97
TOTAL		4 183 473,98	2 375 461,66	16 163,38	0,00	1 791 848,94
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	610 000,00	0,00	0,00	0,00	610 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	130 000,00	99 040,33	17 578,62	0,00	13 381,05
Total des recettes de gestion courante		740 000,00	99 040,33	17 578,62	0,00	623 381,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		740 000,00	99 040,33	17 578,62	0,00	623 381,05
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 851 585,04	2 391 625,04			459 960,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 851 585,04	2 391 625,04			459 960,00
TOTAL		3 591 585,04	2 490 665,37	17 578,62	0,00	1 083 341,05
Pour information		(3) 591 888,94				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 851 585,04	2 391 625,04		459 960,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 851 585,04	2 391 625,04		459 960,00
	TOTAL	2 851 585,04	2 391 625,04	0,00	459 960,00
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	33 000,00	29 645,44	5 789,19	-2 434,63
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	33 000,00	29 645,44	5 789,19	-2 434,63
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	33 000,00	29 645,44	5 789,19	-2 434,63
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	134 655,88			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 618 960,13	2 356 085,04		262 875,09
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 753 616,01	2 356 085,04		397 530,97
	TOTAL	2 786 616,01	2 385 730,48	5 789,19	395 096,34

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 64 969,03			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	35 540,00		35 540,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		2 356 085,04	2 356 085,04
Dépenses de fonctionnement – Total		35 540,00	2 356 085,04	2 391 625,04
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	2 391 625,04	2 391 625,04
Dépenses d'investissement – Total		0,00	2 391 625,04	2 391 625,04
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		2 391 625,04	2 391 625,04
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	116 618,95	0,00	116 618,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		116 618,95	2 391 625,04	2 508 243,99
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				591 888,94

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	29 645,44	0,00	29 645,44
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	2 356 085,04	2 356 085,04
Recettes d'investissement – Total		29 645,44	2 356 085,04	2 385 730,48
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				64 969,03

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	495 500,00	19 376,62	16 163,38	0,00	459 960,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	38 500,00	19 376,62	16 163,38	0,00	2 960,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	457 000,00	0,00	0,00	0,00	457 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	924 357,97	0,00	0,00	0,00	924 357,97
6522	Reverst excédent BA admin. au principal	924 357,97	0,00	0,00	0,00	924 357,97
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 419 857,97	19 376,62	16 163,38	0,00	1 384 317,97
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 429 857,97	19 376,62	16 163,38	0,00	1 394 317,97
023	Virement à la section d'investissement	134 655,88	0,00			134 655,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	2 618 960,13	2 356 085,04			262 875,09
7133	Variat° en-cours de production biens	2 356 085,04	2 356 085,04			0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	262 875,09	0,00			262 875,09
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 753 616,01	2 356 085,04			397 530,97
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 753 616,01	2 356 085,04			397 530,97
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 183 473,98	2 375 461,66	16 163,38	0,00	1 791 848,94
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	610 000,00	0,00	0,00	0,00	610 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	610 000,00	0,00	0,00	0,00	610 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	130 000,00	99 040,33	17 578,62	0,00	13 381,05
752	Revenus des immeubles	130 000,00	99 040,33	17 578,62	0,00	13 381,05
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		740 000,00	99 040,33	17 578,62	0,00	623 381,05
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		740 000,00	99 040,33	17 578,62	0,00	623 381,05
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	2 851 585,04	2 391 625,04			459 960,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	2 851 585,04	2 391 625,04			459 960,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 851 585,04	2 391 625,04			459 960,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 591 585,04	2 490 665,37	17 578,62	0,00	1 083 341,05
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		591 888,94				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 851 585,04	2 391 625,04		459 960,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	2 851 585,04	2 391 625,04		459 960,00
3555	Terrains aménagés	2 851 585,04	2 391 625,04		459 960,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 851 585,04	2 391 625,04		459 960,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 851 585,04	2 391 625,04	0,00	459 960,00
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	33 000,00	29 645,44	5 789,19	-2 434,63
1676	Dettes envers locataires - acquéreurs	33 000,00	29 645,44	5 789,19	-2 434,63
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		33 000,00	29 645,44	5 789,19	-2 434,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		33 000,00	29 645,44	5 789,19	-2 434,63
021	Virement de la sect° de fonctionnement	134 655,88			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	2 618 960,13	2 356 085,04		262 875,09
3351	Terrains	2 325 240,00	2 325 240,00		0,00
3354	Etudes et prestations de services	30 845,04	30 845,04		0,00
3555	Terrains aménagés	262 875,09	0,00		262 875,09
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 753 616,01	2 356 085,04		397 530,97
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 753 616,01	2 356 085,04		397 530,97
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 786 616,01	2 385 730,48	5 789,19	395 096,34
Pour information		64 969,03			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											2 391 625
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 391 625	2 391 625
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 450 700	2 450 700
Solde d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59 074	59 074
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 789	5 789
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 789	5 789

FONCTIONNEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 391 625	2 391 625
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 100 133	3 100 133
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	708 508	708 508
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 391 625	2 391 625
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 391 625	2 391 625
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 391 625	2 391 625
3555	<i>Terrains aménagés</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 391 625	2 391 625
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 456 489	2 456 489
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 435	35 435
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 435	35 435

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
1676	Dettes envers locataires - acquéreurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 435	35 435
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 356 085	2 356 085
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 356 085	2 356 085
3351	<i>Terrains</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 325 240	2 325 240
3354	<i>Etudes et prestations de services</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 845	30 845
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	64 969	64 969

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 391 625	2 391 625
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 540	35 540
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 540	35 540
6045	Achats études, prestat° services (terrai	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 540	35 540
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 356 085	2 356 085
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 356 085	2 356 085
7133	<i>Variat° en-cours de production biens</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 356 085	2 356 085

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 100 133	3 100 133
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 619	116 619
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 619	116 619
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 619	116 619
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 391 625	2 391 625
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 391 625	2 391 625
71355	Variat° stocks terrains aménagés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 391 625	2 391 625
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	591 889	591 889

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accèsion à la propriété	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		2 391 625,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 391 625,04
Réalizations		2 391 625,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 391 625,04
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	35 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 540,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	35 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 540,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 356 085,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 356 085,04
7133	Variat° en-cours de production biens	2 356 085,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 356 085,04
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 100 132,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100 132,93
Réalizations		3 100 132,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100 132,93
002	Résultat de fonctionnement reporté	591 888,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	591 888,94
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 391 625,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 391 625,04
71355	Variat° stocks terrains aménagés	2 391 625,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 391 625,04
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	116 618,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 618,95
752	Revenus des immeubles	116 618,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 618,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		708 507,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	708 507,89

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		2 391 625,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 391 625,04
Réalizations		2 391 625,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 391 625,04
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 391 625,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 391 625,04
3555	Terrains aménagés	2 391 625,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 391 625,04
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		2 456 488,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 456 488,70
Réalizations		2 450 699,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 450 699,51
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	64 969,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 969,03
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 356 085,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 356 085,04
3351	Terrains	2 325 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 325 240,00
3354	Etudes et prestations de services	30 845,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 845,04
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 645,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 645,44
1676	Dettes envers locataires - acquéreurs	29 645,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 645,44
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		5 789,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 789,19
SOLDE (2)		64 863,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 863,66

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

CIREST - ZI3 POLE BOIS - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		134 655,88	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		134 655,88	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	134 655,88	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	5 789,19	64 969,03	0,00	70 758,22

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00
Ressources propres disponibles	70 758,22
Solde	V = IV – II (3) 70 758,22

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	35 540,00
6045	Ach.Et.Prest.Serv.(Terr.à Am.)	35 540,00
605	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6522	Revers. D'excédent Budgets	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		35 540,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 356 085,04
7133	Var.en-cours Prod. de biens	2 356 085,04
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 356 085,04
TOTAL GENERAL		2 391 625,04

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	116 618,95
752	Revenus des immeubles	116 618,95
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		116 618,95
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 391 625,04
71355	Var. des Sto. de Terr. Am.	2 391 625,04
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		2 391 625,04
TOTAL GENERAL		2 508 243,99

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 391 625,04
3555	TERRAINS AMENAGES	2 391 625,04
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 391 625,04
TOTAL GENERAL		2 391 625,04

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 645,44
1676	Det. envers locataires-Acq.	29 645,44
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		29 645,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 356 085,04
3351	Terrains	2 325 240,00
3354	Etudes et prestations de Serv.	30 845,04
3555	TERRAINS AMENAGES	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		2 356 085,04
TOTAL GENERAL		2 385 730,48

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	116 618,95
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 679 700,43	28 574 035,39	2 325 005,97	26 780 659,07
RECETTES	55 464 865,43	22 914 195,99	501 405,73	32 049 263,71
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	117 115 047,68	92 434 734,36	0,00	24 680 313,32
RECETTES	113 085 547,68	92 370 253,29	0,00	20 715 294,39

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 679 700,43	28 574 035,39	2 325 005,97	26 780 659,07
RECETTES	55 464 865,43	22 914 195,99	501 405,73	32 049 263,71
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	117 115 047,68	92 434 734,36	0,00	24 680 313,32
RECETTES	113 085 547,68	92 370 253,29	0,00	20 715 294,39
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	174 794 748,11	121 008 769,75	2 325 005,97	51 460 972,39
TOTAL GENERAL DES RECETTES	168 550 413,11	115 284 449,28	501 405,73	52 764 558,10

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 679 700,43	28 574 035,39	2 325 005,97	26 780 659,07
RECETTES	55 464 865,43	22 914 195,99	501 405,73	32 049 263,71
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	117 115 047,68	92 434 734,36	0,00	24 680 313,32
RECETTES	113 085 547,68	92 370 253,29	0,00	20 715 294,39
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	174 794 748,11	121 008 769,75	2 325 005,97	51 460 972,39
TOTAL GENERAL DES RECETTES	168 550 413,11	115 284 449,28	501 405,73	52 764 558,10

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts.....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de relogement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 48
 Nombre de membres présents : 30
 Nombre de suffrages exprimés : 41
 VOTES :
 Pour : 26
 Contre : 1
 Abstentions : 14

Date de convocation : 07/06/2024

Présenté par (1) Le Président.
 A A Saint-Benoît, le 13/06/2024
 Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Saint-Benoît, le 26/06/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALBUFFY SONIA	
ATCHAPA JEANNICK	
AUDIFAX LEBON SOPHIE	
BEDIER JOE	
BOUCHER AXEL	
BOULEVART PATRICE	
CANAGUY ANNE	
CAZAL AUGUSTIN	
CHANE TO MARIE LISE	
CONSTANT JEAN PAUL	
COUPOU JIMMYE	
DAMOUR ODILE	
FENELON JEAN CLAUDE	
GONTHIER DANIEL	
ISSA RIDWANE	
MARIMOUTOU TACOUN MONIQUE	
MERGY LORRAINE	
MOREAU MARIO	
NAZE GILLES	
PANAMBALOM DOMINIQUE	
PAPAYA LAURENT	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PAPAYA SIDOLEINE	
PARVEDY GEORGES	
PAYET BEN HAMIDA VIVIANE	
PAYET CATHERINE ANNE	
PAYET SYLVIE	
PEQUIN JEAN MARC	
PERMACAONDIN ISABELLE	
PICARD BERTRAND	
PRAUD ELODIE	
RAMASSAMY LAURENT	
RAMIN JEAN YANNICK	
RAMIN SABRINA	
ROBERT BRUNO	
SAID MOUSSA	
SERRANO MARIE VALENTINE	
SOUCANE CINDY	
SOUPOU ALEXA	
SOUPRAMANIEN STEPANE	
VIRAPOULLE JEAN MARIE	
VITAL JEAN LOUIS	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/06/2024, et de la publication le

A Saint-Benoît, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24974009300086	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CIREST
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Saint André

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : PHOTOVOLTAIQUE (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	16
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	23
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	25
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	26
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	33
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	34
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	35
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	36
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	37
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	38
A6 - Etat des charges transférées	39
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	40
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	41
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	42
A8.3 - Opérations liées aux cessions	43
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	44
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	45
A10 - Etat des travaux en régie	46

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	48
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	50
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	51
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	52
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	53
B1.7 - Etat des engagements reçus	54
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	55
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	56

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	57
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	59
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	60
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	61

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 62

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 63

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 29 375,34	G 33 664,42	G-A 4 289,08
	Section d'investissement	B 23 570,32	H 23 570,32	H-B 0,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 19 900,31 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,02 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 52 945,68	Q= G+H+I+J 77 135,05	=Q-P 24 189,37

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 29 375,34	= G+I+K 53 564,73	24 189,39
	Section d'investissement	= B+D+F 23 570,34	= H+J+L 23 570,32	-0,02
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 52 945,68	= G+H+I+J+K+L 77 135,05	24 189,37

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

CIREST - PHOTOVOLTAIQUE - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	20 750,31	465,60	0,00	0,00	20 284,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		20 750,31	465,60	0,00	0,00	20 284,71
66	Charges financières	12 750,00	4 441,42	898,02	0,00	7 410,56
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		33 500,31	4 907,02	898,02	0,00	27 695,27
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	24 000,00	23 570,30			429,70
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		24 000,00	23 570,30			429,70
TOTAL		57 500,31	28 477,32	898,02	0,00	28 124,97
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	37 600,00	33 663,82	0,00	0,00	3 936,18
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,60	0,00	0,00	-0,60
Total des recettes de gestion courante		37 600,00	33 664,42	0,00	0,00	3 935,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		37 600,00	33 664,42	0,00	0,00	3 935,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		37 600,00	33 664,42	0,00	0,00	3 935,58
Pour information		19 900,31				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 000,00	23 570,32	0,00	429,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	24 000,00	23 570,32	0,00	429,68
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	24 000,00	23 570,32	0,00	429,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	24 000,00	23 570,32	0,00	429,68
	Pour information	0,02			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,02	0,02	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,02	0,02	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,02	0,02	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	24 000,00	23 570,30		429,70
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	24 000,00	23 570,30		429,70
	TOTAL	24 000,02	23 570,32	0,00	429,70
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	465,60		465,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	5 339,44	0,00	5 339,44
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	23 570,30	23 570,30
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	5 805,04	23 570,30	29 375,34

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 375,34
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	23 570,32	0,00	23 570,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	23 570,32	0,00	23 570,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,02
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	23 570,34
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	33 663,82		33 663,82
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,60		0,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		33 664,42	0,00	33 664,42

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	19 900,31
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 564,73
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		23 570,30	23 570,30
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	23 570,30	23 570,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,02
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 570,32
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	20 750,31	465,60	0,00	0,00	20 284,71
6156	Maintenance	20 750,31	465,60	0,00	0,00	20 284,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		20 750,31	465,60	0,00	0,00	20 284,71
66	Charges financières (b) (5)	12 750,00	4 441,42	898,02	0,00	7 410,56
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 350,00	5 173,73	0,00	0,00	7 176,27
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	400,00	-732,31	898,02	0,00	234,29
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		33 500,31	4 907,02	898,02	0,00	27 695,27
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	24 000,00	23 570,30			429,70
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	24 000,00	23 570,30			429,70
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		24 000,00	23 570,30			429,70
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		24 000,00	23 570,30			429,70
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		57 500,31	28 477,32	898,02	0,00	28 124,97
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	400,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	165,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	37 600,00	33 663,82	0,00	0,00	3 936,18
701	Ventes produits finis et intermédiaires	37 600,00	33 663,82	0,00	0,00	3 936,18
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,60	0,00	0,00	-0,60
7588	Autres	0,00	0,60	0,00	0,00	-0,60
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		37 600,00	33 664,42	0,00	0,00	3 935,58
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		37 600,00	33 664,42	0,00	0,00	3 935,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		37 600,00	33 664,42	0,00	0,00	3 935,58
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		19 900,31				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 000,00	23 570,32	0,00	429,68
1641	Emprunts en euros	24 000,00	23 570,32	0,00	429,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		24 000,00	23 570,32	0,00	429,68
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		24 000,00	23 570,32	0,00	429,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		24 000,00	23 570,32	0,00	429,68
Pour information		0,02			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,02	0,02	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,02	0,02	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,02	0,02	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,02	0,02	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	24 000,00	23 570,30		429,70
28157	Aménagements des matériels industriels	24 000,00	23 570,30		429,70
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		24 000,00	23 570,30		429,70
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		24 000,00	23 570,30		429,70
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		24 000,02	23 570,32	0,00	429,70
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					471 406,00									
1641 Emprunts en euros (total)					471 406,00									
5108963-PHOTOVOLTAIQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13/11/2015	19/11/2015	01/03/2016	471 406,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,750	1,750	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					471 406,00									

CIREST - PHOTOVOLTAIQUE - CA - 2023

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		282 843,44					23 570,32	5 173,73	0,00	396,14
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		282 843,44					23 570,32	5 173,73	0,00	396,14
5108963-PHOTOVOLTAIQUE	N	0,00	A-1	282 843,44	11,92	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,734	23 570,32	5 173,73	0,00	396,14
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		282 843,44					23 570,32	5 173,73	0,00	396,14

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	282 843,44	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2018-03-29

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		24 000,00	23 570,32
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		24 000,00	23 570,32
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	24 000,00	23 570,32
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	23 570,32	0,00	0,02	23 570,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		24 000,00	III 23 570,30
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		24 000,00	23 570,30
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28157	<i>Aménagements des matériels industriels</i>	24 000,00	23 570,30
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	23 570,30	0,00	0,00	0,02	23 570,32

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	23 570,34
Ressources propres disponibles	IV	23 570,32
Solde	V = IV – II (3)	-0,02

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	33 664,42
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			CP réalisés durant l'exercice N
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	117 115 047,68	92 161 695,43	0,00	92 161 695,43
RECETTES	113 085 547,68	95 223 844,74	0,00	95 223 844,74
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 679 700,43	28 585 820,55	2 325 005,97	30 910 826,52
RECETTES	55 464 865,43	23 152 464,31	11 049 910,49	34 202 374,80

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	117 115 047,68	92 161 695,43	0,00	92 161 695,43
RECETTES	113 085 547,68	95 223 844,74	0,00	95 223 844,74
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 679 700,43	28 585 820,55	2 325 005,97	30 910 826,52
RECETTES	55 464 865,43	23 152 464,31	11 049 910,49	34 202 374,80
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	174 794 748,11	120 747 515,98	2 325 005,97	123 072 521,95
TOTAL AGREGE DES RECETTES	168 550 413,11	118 376 309,05	11 049 910,49	129 426 219,54

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 48
 Nombre de membres présents : 30
 Nombre de suffrages exprimés : 41
 VOTES :
 Pour : 26
 Contre : 1
 Abstentions : 14

Date de convocation : 07/06/2024

Présenté par (1) Le Président,
 A A Saint-Benoît le 13/06/2024
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Saint-Benoît, le 26/06/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALBUFFY SONIA	
ATCHAPA JEANNICK	
AUDIFAX LEBON SOPHIE	
BEDIER JOE	
BOUCHER AXEL	
BOULEVART PATRICE	
CANAGUY ANNE	
CAZAL AUGUSTIN	
CHANE TO MARIE LISE	
CONSTANT JEAN PAUL	
COUPOU JIMMYE	
DAMOUR ODILE	
FENELON JEAN CLAUDE	
GONTHIER DANIEL	
ISSA RIDWANE	
MARIMOUTOU TACOUN MONIQUE	
MERGY LORRAINE	
MOREAU MARIO	
NAZE GILLES	
PANAMBALOM DOMINIQUE	
PAPAYA LAURENT	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PAPAYA SIDOLEINE	
PARVEDY GEORGES	
PAYET BEN HAMIDA VIVIANE	
PAYET CATHERINE ANNE	
PAYET SYLVIE	
PEQUIN JEAN MARC	
PERMACAONDIN ISABELLE	
PICARD BERTRAND	
PRAUD ELODIE	
RAMASSAMY LAURENT	
RAMIN JEAN YANNICK	
RAMIN SABRINA	
ROBERT BRUNO	
SAID MOUSSA	
SERRANO MARIE VALENTINE	
SOUCANE CINDY	
SOUPOU ALEXA	
SOUPRAMANIEN STEPANE	
VIRAPOULLE JEAN MARIE	
VITAL JEAN LOUIS	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/06/2024, et de la publication le A Saint-Benoît,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24974009300110	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CIREST
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Saint André

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : EAU POTABLE (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	35
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	36
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	37
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	38
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	39
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	40
A6 - Etat des charges transférées	41
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	42
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	43
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	47
A8.3 - Opérations liées aux cessions	48
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	49
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	50
A10 - Etat des travaux en régie	51

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	55
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	57
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.7 - Etat des engagements reçus	59
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	60
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	61

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	62
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	65
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	66
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	67

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

68

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

69

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 3 486 299,09	G 4 568 532,45	G-A 1 082 233,36
	Section d'investissement	B 7 778 586,32	H 4 729 649,37	H-B -3 048 936,95

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 7 856 626,15 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 2 025 844,22 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 11 264 885,41	Q= G+H+I+J 19 180 652,19	=Q-P 7 915 766,78

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 495 263,14	L 4 399 490,11
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 495 263,14	= K+L 4 399 490,11

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 3 486 299,09	= G+I+K 12 425 158,60	8 938 859,51
	Section d'investissement	= B+D+F 8 273 849,46	= H+J+L 11 154 983,70	2 881 134,24
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 11 760 148,55	= G+H+I+J+K+L 23 580 142,30	11 819 993,75

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 495 263,14	L 4 399 490,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 399 490,11
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	17 910,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 650,02	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	428 703,12	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 317 380,00	662 551,47	138 859,50	0,00	515 969,03
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 027 380,00	875 273,51	0,00	0,00	152 106,49
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 050,00	9 488,85	189,16	0,00	1 371,99
Total des dépenses de gestion courante		2 355 810,00	1 547 313,83	139 048,66	0,00	669 447,51
66	Charges financières	513 950,00	321 394,90	190 462,02	0,00	2 093,08
67	Charges exceptionnelles	1 502 285,00	1 280 044,13	0,00	0,00	222 240,87
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 372 045,00	3 148 752,86	329 510,68	0,00	893 781,46
023	Virement à la section d'investissement	7 470 491,15				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	8 440,00	8 035,55			404,45
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 478 931,15	8 035,55			7 470 895,60
TOTAL		11 850 976,15	3 156 788,41	329 510,68	0,00	8 364 677,06
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	2 100,00	3 042,80	0,00	0,00	-942,80
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 825 800,00	2 472 439,69	1 517 967,15	0,00	-164 606,84
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	201 321,72	0,00	0,00	-201 321,72
Total des recettes de gestion courante		3 827 900,00	2 676 804,21	1 517 967,15	0,00	-366 871,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	207 339,16	0,00	0,00	-207 339,16
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 827 900,00	2 884 143,37	1 517 967,15	0,00	-574 210,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections	166 450,00	166 421,93			28,07
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		166 450,00	166 421,93			28,07
TOTAL		3 994 350,00	3 050 565,30	1 517 967,15	0,00	-574 182,45
Pour information		7 856 626,15				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	316 000,00	30 398,66	17 910,00	267 691,34
21	Immobilisations corporelles	553 600,00	82 641,81	48 650,02	422 308,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 751 324,63	6 075 323,88	428 703,12	5 247 297,63
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	12 620 924,63	6 188 364,35	495 263,14	5 937 297,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 085 450,00	1 075 087,28	0,00	10 362,72
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 200,00	1 152,50	0,00	47,50
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 086 650,00	1 076 239,78	0,00	10 410,22
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 707 574,63	7 264 604,13	495 263,14	5 947 707,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	166 450,00	166 421,93		28,07
041	Opérations patrimoniales (2)	365 250,00	347 560,26		17 689,74
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	531 700,00	513 982,19		17 717,81
	TOTAL	14 239 274,63	7 778 586,32	495 263,14	5 965 425,17
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	4 083 474,23	4 080 958,56	4 399 490,11	-4 396 974,44
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	285 775,03	0,00	0,00	285 775,03
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	293 095,00	0,00	-293 095,00
	Total des recettes d'équipement	4 369 249,26	4 374 053,56	4 399 490,11	-4 404 294,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 369 249,26	4 374 053,56	4 399 490,11	-4 404 294,41
021	Virement de la section d'exploitation (2)	7 470 491,15			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	8 440,00	8 035,55		404,45
041	Opérations patrimoniales (2)	365 250,00	347 560,26		17 689,74
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 844 181,15	355 595,81		7 488 585,34
	TOTAL	12 213 430,41	4 729 649,37	4 399 490,11	3 084 290,93
	Pour information	2 025 844,22			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	801 410,97		801 410,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	875 273,51		875 273,51
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 678,01		9 678,01
66	Charges financières	511 856,92	0,00	511 856,92
67	Charges exceptionnelles	1 280 044,13	0,00	1 280 044,13
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	8 035,55	8 035,55
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		3 478 263,54	8 035,55	3 486 299,09

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 486 299,09
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	166 421,93	166 421,93
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 075 087,28	0,00	1 075 087,28
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	30 398,66	0,00	30 398,66
21	Immobilisations corporelles (6)	82 641,81	0,00	82 641,81
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 075 323,88	347 560,26	6 422 884,14
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 152,50	0,00	1 152,50
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		7 264 604,13	513 982,19	7 778 586,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	7 778 586,32
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 042,80		3 042,80
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 990 406,84		3 990 406,84
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	201 321,72		201 321,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	207 339,16	166 421,93	373 761,09
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 402 110,52	166 421,93	4 568 532,45

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	7 856 626,15
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 425 158,60
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 080 958,56	0,00	4 080 958,56
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	293 095,00	347 560,26	640 655,26
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		8 035,55	8 035,55
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		4 374 053,56	355 595,81	4 729 649,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	2 025 844,22
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 755 493,59
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 317 380,00	662 551,47	138 859,50	0,00	515 969,03
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	145 000,00	128 239,70	0,00	0,00	16 760,30
6062	Produits de traitement	320 000,00	32 333,40	5 890,00	0,00	281 776,60
6063	Fournitures entretien et petit équipt	80 000,00	43 911,96	6 845,73	0,00	29 242,31
6064	Fournitures administratives	1 500,00	-21,09	0,00	0,00	1 521,09
6066	Carburants	23 000,00	5 035,61	0,00	0,00	17 964,39
6068	Autres matières et fournitures	200,00	0,00	50,00	0,00	150,00
6071	Compteurs	30 000,00	8 396,50	12 411,00	0,00	9 192,50
611	Sous-traitance générale	68 000,00	35 240,40	12 403,80	0,00	20 355,80
6132	Locations immobilières	15 000,00	10 948,75	0,00	0,00	4 051,25
6135	Locations mobilières	22 000,00	2 155,01	6 043,39	0,00	13 801,60
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	1 105,65	1 668,78	0,00	3 225,57
61523	Entretien, réparations réseaux	105 000,00	71 115,01	51 556,20	0,00	-17 671,21
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	135 000,00	45 999,26	37 095,22	0,00	51 905,52
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	13 566,60	896,17	0,00	5 537,23
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	240,02	0,00	0,00	759,98
6156	Maintenance	5 000,00	-435,09	0,00	0,00	5 435,09
617	Etudes et recherches	40 000,00	3 165,00	0,00	0,00	36 835,00
618	Divers	20 000,00	3 402,83	1 665,85	0,00	14 931,32
6226	Honoraires	15 000,00	10 322,29	501,36	0,00	4 176,35
6228	Divers	65 000,00	83 635,08	0,00	0,00	-18 635,08
6231	Annonces et insertions	4 500,00	-1 313,20	1 832,00	0,00	3 981,20
6236	Catalogues et imprimés	23 000,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	12 110,39	0,00	0,00	4 889,61
627	Services bancaires et assimilés	3 500,00	1 138,66	0,00	0,00	2 361,34
6281	Concours divers (cotisations)	4 320,00	378,00	0,00	0,00	3 942,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 860,00	0,00	0,00	0,00	1 860,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	20 458,87	0,00	0,00	-20 458,87
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	144 000,00	131 421,86	0,00	0,00	12 578,14
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 027 380,00	875 273,51	0,00	0,00	152 106,49
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	727 130,00	658 424,05	0,00	0,00	68 705,95
6411	Salaires, appointements, commissions	175 050,00	119 008,36	0,00	0,00	56 041,64
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	101 100,00	80 470,37	0,00	0,00	20 629,63
6452	Cotisations aux mutuelles	3 400,00	2 224,83	0,00	0,00	1 175,17
6453	Cotisations aux caisses de retraites	20 450,00	15 145,90	0,00	0,00	5 304,10
6475	Médecine du travail, pharmacie	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 050,00	9 488,85	189,16	0,00	1 371,99
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	11 000,00	8 959,00	0,00	0,00	2 041,00
6542	Créances éteintes	0,00	527,82	189,16	0,00	-716,98
658	Charges diverses de gestion courante	50,00	2,03	0,00	0,00	47,97
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 355 810,00	1 547 313,83	139 048,66	0,00	669 447,51
66	Charges financières (b) (5)	513 950,00	321 394,90	190 462,02	0,00	2 093,08
66111	Intérêts réglés à l'échéance	388 000,00	348 971,97	0,00	0,00	39 028,03
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	125 950,00	-27 577,07	190 462,02	0,00	-36 934,95
67	Charges exceptionnelles (c)	1 502 285,00	1 280 044,13	0,00	0,00	222 240,87
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	300 000,00	86 689,14	0,00	0,00	213 310,86
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 190 285,00	1 190 281,05	0,00	0,00	3,95
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	9,63	0,00	0,00	1 990,37
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	3 064,31	0,00	0,00	6 935,69
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 372 045,00	3 148 752,86	329 510,68	0,00	893 781,46
023	Virement à la section d'investissement	7 470 491,15				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	8 440,00	8 035,55			404,45
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	8 440,00	8 035,55			404,45
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 478 931,15	8 035,55			7 470 895,60
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	7 478 931,15	8 035,55			7 470 895,60
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	11 850 976,15	3 156 788,41	329 510,68	0,00	8 364 677,06
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	118 952,10
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	69 252,10
= Différence ICNE N – ICNE N-1	162 884,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	2 100,00	3 042,80	0,00	0,00	-942,80
6091	RRR obtenus sur matières premières	100,00	51,60	0,00	0,00	48,40
64198	Autres remboursements	2 000,00	2 991,20	0,00	0,00	-991,20
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 825 800,00	2 472 439,69	1 517 967,15	0,00	-164 606,84
70111	Ventes d'eau aux abonnés	3 493 000,00	2 362 077,15	1 517 967,15	0,00	-387 044,30
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	107 000,00	0,00	0,00	0,00	107 000,00
7064	Locations de compteurs	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
7068	Autres prestations de services	140 800,00	110 362,54	0,00	0,00	30 437,46
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	201 321,72	0,00	0,00	-201 321,72
7588	Autres	0,00	201 321,72	0,00	0,00	-201 321,72
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 827 900,00	2 676 804,21	1 517 967,15	0,00	-366 871,36
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	207 339,16	0,00	0,00	-207 339,16
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	207 339,16	0,00	0,00	-207 339,16
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 827 900,00	2 884 143,37	1 517 967,15	0,00	-574 210,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	166 450,00	166 421,93			28,07
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	166 450,00	166 421,93			28,07
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		166 450,00	166 421,93			28,07
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 994 350,00	3 050 565,30	1 517 967,15	0,00	-574 182,45
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		7 856 626,15				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	316 000,00	30 398,66	17 910,00	267 691,34
2031	Frais d'études	313 000,00	30 398,66	17 910,00	264 691,34
2051	Concessions et droits assimilés	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	553 600,00	82 641,81	48 650,02	422 308,17
2111	Terrains nus	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	120 000,00	19 545,24	2 142,00	98 312,76
2154	Matériel industriel	55 000,00	4 712,00	0,00	50 288,00
21561	Service de distribution d'eau	80 000,00	46 656,91	0,00	33 343,09
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	7 697,20	-7 697,20
2181	Installat° générales, agencements	20 000,00	7 334,00	0,00	12 666,00
2182	Matériel de transport	120 600,00	0,00	38 360,82	82 239,18
2183	Matériel de bureau et informatique	23 000,00	873,00	0,00	22 127,00
2188	Autres immobilisations corporelles	35 000,00	3 520,66	450,00	31 029,34
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	11 751 324,63	6 075 323,88	428 703,12	5 247 297,63
2313	Constructions	0,00	595 999,25	0,00	-595 999,25
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 751 324,63	5 479 324,63	428 703,12	5 843 296,88
Total des dépenses d'équipement		12 620 924,63	6 188 364,35	495 263,14	5 937 297,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 085 450,00	1 075 087,28	0,00	10 362,72
1641	Emprunts en euros	1 085 450,00	1 075 087,28	0,00	10 362,72
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 200,00	1 152,50	0,00	47,50
275	Dépôts et cautionnements versés	1 200,00	1 152,50	0,00	47,50
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 086 650,00	1 076 239,78	0,00	10 410,22
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		13 707 574,63	7 264 604,13	495 263,14	5 947 707,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	166 450,00	166 421,93		28,07
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	166 450,00	166 421,93		28,07
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	166 450,00	41 777,26		124 672,74
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	86 459,19		-86 459,19
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	3 458,69		-3 458,69
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	7 805,99		-7 805,99
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	26 920,80		-26 920,80
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	365 250,00	347 560,26		17 689,74
2315	Installat°, matériel et outillage techni	365 250,00	347 560,26		17 689,74
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		531 700,00	513 982,19		17 717,81
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		14 239 274,63	7 778 586,32	495 263,14	5 965 425,17
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	4 083 474,23	4 080 958,56	4 399 490,11	-4 396 974,44
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	898 036,94	175 307,64	1 425 200,80	-702 471,50
13118	Autres Subv. Équipt Etat	1 768 727,89	1 369 140,45	1 008 741,62	-609 154,18
1312	Subv. équipt Régions	441 170,00	346 617,88	322 072,11	-227 519,99
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	200 539,40	0,00	436 890,93	-236 351,53
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	745 000,00	2 189 892,59	1 206 584,65	-2 651 477,24
1318	Autres subventions d'équipement	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	285 775,03	0,00	0,00	285 775,03
1641	Emprunts en euros	285 775,03	0,00	0,00	285 775,03
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	293 095,00	0,00	-293 095,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	293 095,00	0,00	-293 095,00
Total des recettes d'équipement		4 369 249,26	4 374 053,56	4 399 490,11	-4 404 294,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 369 249,26	4 374 053,56	4 399 490,11	-4 404 294,41
021	Virement de la section d'exploitation	7 470 491,15			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	8 440,00	8 035,55		404,45
28031	Frais d'études	8 440,00	3 263,28		5 176,72
28154	Matériel industriel	0,00	16,70		-16,70
28181	Installations générales, agencements	0,00	279,39		-279,39
28188	Autres	0,00	4 476,18		-4 476,18
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 478 931,15	8 035,55		7 470 895,60
041	Opérations patrimoniales (6)	365 250,00	347 560,26		17 689,74
238	Avances commandes immo. incorp.	365 250,00	347 560,26		17 689,74
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 844 181,15	355 595,81		7 488 585,34
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		12 213 430,41	4 729 649,37	4 399 490,11	3 084 290,93
Pour information		2 025 844,22			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					24 750 536,89									
1641 Emprunts en euros (total)					24 750 536,89									
1176150-Eau	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/05/2010	01/01/2020	01/10/2020	2 589 416,09	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	3,960	EUR	A	P	O	A-1
1357941	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/04/2012	01/01/2020	01/05/2020	614 339,39	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
1357943	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/12/2015	01/01/2020	02/01/2020	753 187,50	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	T	C	O	A-1
5303796	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/06/2019	01/01/2020	01/07/2022	4 387 898,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
5398056	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	07/12/2020	01/12/2021	01/07/2022	909 250,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,100	1,100	EUR	S	C	O	A-1
5398057	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	07/12/2020	01/01/2022	01/07/2022	2 262 750,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,100	1,100	EUR	S	C	O	A-1
CRE 1484 02 Z	Agence Française de Développement	12/12/2011	01/01/2020	30/06/2020	262 256,08	F	Taux fixe à 2.38 %	2,380	2,394	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1501-01M	Agence Française de Développement	01/03/2011	01/01/2020	31/03/2020	438 940,61	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	3,226	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1721-02T	Agence Française de Développement	15/09/2017	01/01/2020	31/01/2020	698 100,06	F	Taux fixe à 0.08 %	0,080	0,080	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1762-02Y	Agence Française de Développement	30/10/2018	01/01/2020	31/05/2020	1 011 366,36	F	Taux fixe à 0.34 %	0,340	0,340	EUR	S	P	O	A-1

CIREST - EAU POTABLE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CRE 1796 01 R	Agence Française de Développement	25/07/2019	01/01/2020	31/03/2020	1 780 691,00	F	Taux fixe à 0.49 %	0,490	0,491	EUR	S	P	O	A-1
CRE177102Y	Agence Française de Développement	28/01/2019	01/01/2020	31/08/2020	3 149 000,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,745	EUR	A	C	O	A-1
CRE180901Z	Agence Française de Développement	19/12/2019	01/01/2020	31/07/2020	641 000,00	F	Taux fixe à 0.46 %	0,460	0,467	EUR	S	C	O	A-1
CRE183601Z	Agence Française de Développement	14/12/2020	14/12/2020	31/07/2021	3 956 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	S	C	O	A-1
CRE183602A	Agence Française de Développement	14/12/2020	14/12/2020	31/07/2021	909 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	S	C	O	A-1
MIN533991EUR	SFIL CAFFIL	02/12/2004	01/01/2020	02/01/2020	63 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.3 sur Euribor 3M) + 0.3	0,000	0,000	EUR	S	C	O	A-1
MON275592EUR-Eau	SFIL CAFFIL	04/07/2011	01/01/2020	01/07/2020	323 591,80	F	Taux fixe à 3.36 %	3,360	3,409	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

CIREST - EAU POTABLE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					24 750 536,89									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		21 160 739,23					1 085 413,45	350 901,05	0,00	191 435,46
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		21 160 739,23					1 085 413,45	350 901,05	0,00	191 435,46
1176150-Eau	N	0,00	A-1	2 244 189,54	16,75	F	Taux fixe à 3.96 %	3,949	91 397,50	92 479,40	0,00	21 970,29
1357941	N	0,00	A-1	334 199,72	3,33	F	Taux fixe à 4.51 %	4,502	74 734,87	18 442,95	0,00	10 006,41
1357943	N	0,00	A-1	567 787,50	12,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,437	46 350,00	19 100,73	0,00	5 191,42
5303796	N	0,00	A-1	4 168 503,10	37,50	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,727	109 697,45	74 868,51	0,00	77 725,22
5398056	N	0,00	A-1	881 972,50	48,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,063	18 185,00	18 682,19	0,00	15 647,72
5398057	N	0,00	A-1	2 194 867,50	48,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,063	45 255,00	46 492,31	0,00	38 940,76
CRE 1484 02 Z	N	0,00	A-1	182 968,07	8,00	F	Taux fixe à 2.38 %	2,374	20 530,92	4 721,84	0,00	0,00
CRE 1501-01M	N	0,00	A-1	304 060,63	7,25	F	Taux fixe à 3.2 %	3,192	35 342,32	10 580,40	0,00	2 432,49
CRE 1721-02T	N	0,00	A-1	484 072,69	8,58	F	Taux fixe à 0.08 %	0,080	53 571,05	419,41	0,00	161,36
CRE 1762-02Y	N	0,00	A-1	746 687,56	10,83	F	Taux fixe à 0.34 %	0,339	66 507,26	2 708,38	0,00	211,56
CRE 1796 01 R	N	0,00	A-1	1 510 215,79	20,75	F	Taux fixe à 0.49 %	0,495	68 116,00	7 650,50	0,00	1 955,01
CRE177102Y	N	0,00	A-1	2 519 200,00	15,67	F	Taux fixe à 1.72 %	1,739	157 450,00	46 677,80	0,00	14 684,14
CRE180901Z	N	0,00	A-1	551 260,00	21,08	F	Taux fixe à 0.46 %	0,465	25 640,00	2 660,95	0,00	1 077,71

CIREST - EAU POTABLE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
CRE183601Z	N	0,00	A-1	3 560 850,00	22,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	158 260,00	0,00	0,00	0,00
CRE183602A	N	0,00	A-1	818 325,00	22,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	36 370,00	0,00	0,00	0,00
MIN533991EUR	N	0,00	A-1	21 000,00	1,50	V	(Euribor 3M-Floor -0.3 sur Euribor 3M) + 0.3	3,473	10 500,00	711,56	0,00	225,87
MON275592EUR-Eau	N	0,00	A-1	70 579,63	0,50	F	Taux fixe à 3.36 %	3,397	67 506,08	4 704,12	0,00	1 205,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		21 160 739,23					1 085 413,45	350 901,05	0,00	191 435,46

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	21 160 739,23	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2019-12-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Classe : 2031_1	1	18/12/2019
L	Classe : 2154_1	1	18/12/2019
L	Classe : 21561_60	60	18/12/2019
L	Classe : 2181_1	1	18/12/2019
L	Classe : 2188_1	1	18/12/2019
L	Classe : 2315_0	0	18/12/2019
L	Classe : 238_0	0	18/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
--------	-------	-------------------------------	------------------	--	--	--------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 251 900,00	1 241 509,21
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 085 450,00	1 075 087,28
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 085 450,00	1 075 087,28
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		166 450,00	166 421,93
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	166 450,00	166 421,93
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 241 509,21	495 263,14	0,00	1 736 772,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 478 931,15	8 035,55
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		7 478 931,15	8 035,55
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	8 440,00	3 263,28
28154	Matériel industriel	0,00	16,70
28181	Installations générales, agencements	0,00	279,39
28188	Autres	0,00	4 476,18
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	7 470 491,15	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 035,55	4 399 490,11	2 025 844,22	0,00	6 433 369,88

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 736 772,35
Ressources propres disponibles	IV 6 433 369,88
Solde	V = IV – II (3) 4 696 597,53

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 0	Intitulé de l'opération : DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)					Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Dép.(à subdiviser par opérat°) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
09/02/2023	EA23-00051 MODERNISATION RESEAU AEP ET POSE COMPTE	24 283,13	0,00	0
27/02/2023	EA23-00080 RAR ST ANDRE	4 417,81	0,00	0
27/02/2023	EA23-00080 RAR ST ANDRE	34 504,27	0,00	0
27/02/2023	EA23-00080 RAR ST ANDRE	6 858,54	0,00	0
27/02/2023	EA23-00080 RAR ST ANDRE	50 078,76	0,00	0
27/02/2023	EA23-00080 RAR ST ANDRE	71 860,05	0,00	0
27/02/2023	EA23-00080 RAR ST ANDRE	50 078,76	0,00	0
27/02/2023	EA23-00080 RAR ST ANDRE	40 773,41	0,00	0
27/02/2023	EA22039301P MISE EN PLACE D'UN POMPAGE EN RIVIERE	4 880,00	0,00	0
28/02/2023	EA23-00084 ACQUISITION POMPE POUR CAPTAGE MATHURIN	19 700,00	0,00	60
28/02/2023	EA23-00085 ACQUISITION POMPE POUR CAPTAGE MATHURIN	1 090,00	0,00	60
28/02/2023	EA23-00086 AMO CONSTRUCTION USINE POTABILISATION S	6 327,62	0,00	0
28/02/2023	EA23-00087 EQUIPEMENT FORAGE LE DESERT BRAS DES CH	150 082,56	0,00	0
28/02/2023	EA23-00089 EQUIPEMENT FORAGE LE DESERT BRAS DES CH	5 197,15	0,00	0
28/02/2023	EA23-00091 AMO EQUIPEMENT FORAGE LE DESERT BRAS DE	3 172,72	0,00	0
28/02/2023	EA23-00080 RAR ST ANDRE	24 408,04	0,00	0
28/02/2023	EA22-00417P SITUATION N° 01 SUR AVENANT 07	3 748,00	0,00	0
28/02/2023	EA23-00092 MOE STATION POTABILISATION BRAS PANON N	21 693,11	0,00	0
02/03/2023	EA23-00163 - REPARATION DE LA CANALISATION DE BRAS	56 055,90	0,00	0
08/03/2023	EA23001001 TRAVAUX DÉVOIEMENT DE RÉSEAU AEP SUR LE	7 297,82	0,00	0
14/03/2023	EA23-00132 PRESTATIONS HYDRAULIQUE POUR SERVICE PU	2 300,00	0,00	0
21/03/2023	EA23-00148 POSE DE COMPTEUR DE SECTORISATION A SAL	884 552,14	0,00	0
18/04/2023	EA23-00171 EQUIPEMENT FORAGE LE DESERT BRAS DES CH	89 205,93	0,00	0
26/04/2023	EA23-00174 MISSION CSPS SUR AVT 07 DIORE	1 470,00	0,00	0
26/04/2023	EA23-00179 MISSION CSPS REHABILITATION UTEP BRAS D	1 275,00	0,00	0
02/05/2023	EA23-00155 DIORE AVENANT 7 SITUATION 02	7 875,00	0,00	0
02/05/2023	EA23-00154 DIORE AVENANT 7 SITUATION 02	33 412,43	0,00	0
03/05/2023	EA23-00156 DIORE AVENANT 7 SITUATION 02	36 480,00	0,00	0
03/05/2023	EA23-00157 DIORE AVENANT 7 SITUATION 02	23 776,00	0,00	0
05/05/2023	EA23-00194 MISSION CSPS FORAGE DESERT BRAS MOUSELI	783,42	0,00	0
05/05/2023	EA23-00172 EQUIPEMENT FORAGE LE DESERT BRAS DES CH	148 479,09	0,00	0
05/05/2023	EA23-00195 FORAGE DESERT LOT 01 BRAS DES CHEVRETTE	3 222,00	0,00	0
05/05/2023	EA23-00202 SITUATION 36 DE DIORE	14 213,08	0,00	0
05/05/2023	EA23-00083 SITUATION 36 DIORE	31,95	0,00	0
09/05/2023	EA23015101 TRAVAUX DE RACCORDEMENT AEP LOTISSEMEME	4 700,00	0,00	0
11/05/2023	EA23-00153 - DIORE AVENANT 7 SITUATION 02	276 497,70	0,00	0
12/05/2023	EA23006801 FOURNITURE DE PIECES DE FONTAINERIES SP	795,00	0,00	60
22/05/2023	EA23016601 REPARATION DU RESEAUX D'EAU POTABLE POU	4 400,00	0,00	0
26/05/2023	REMBOURSEMENT AVANCE SUR SITUATION 08	4 938,72	0,00	0
20/06/2023	EA23-00153 DIORE AVENANT 7 SITUATION 02	213 993,80	0,00	0
20/06/2023	EA23-00212 DIORE AVENANT 7 SITUATION 03	2 891,88	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
20/06/2023	EA23-00214 ATTEST 01 SIT 04 SUR AVT 07 DE DIORE	43 000,00	0,00	0
23/06/2023	EA23-00211 SITUATION 03 SUR AVT 07 DE DIORE	73 971,82	0,00	0
23/06/2023	EA23-00198 SITUATION 04 SUR AVT 07 DE DIORE	4 371,14	0,00	0
23/06/2023	EA23-00213 DIORE AVENANT 7 SITUATION 04	1 400,00	0,00	0
23/06/2023	EA23-00215 DIORE AVENANT 7 SITUATION 04	17 832,41	0,00	0
23/06/2023	EA23-00238 SITUATION 05 SUR AVT 07 DE DIORE	57 360,24	0,00	0
23/06/2023	EA23-00233 DIORE AVENANT 7 SITUATION 05	1 873,55	0,00	0
23/06/2023	EA23-00234 DIORE AVENANT 7 SITUATION 05	9 120,00	0,00	0
23/06/2023	EA23-00235 ATTEST 02 SIT 05 SUR AVT 07 DE DIORE	7 464,00	0,00	0
28/06/2023	EA23006801 FOURNITURE DE PIECES DE FONTAINERIES SP	18 078,24	0,00	60
29/06/2023	EA23020701 REPARATION DU RESEAUX D'EAU POTABLE POU	1 400,00	0,00	0
30/06/2023	EA23013901 FOURNITURE LA LIVRAISON ET LE DEPOT DE	6 200,00	0,00	20
30/06/2023	EA23013902 FOURNITURE LA LIVRAISON ET LE DEPOT DE	1 134,00	0,00	20
03/07/2023	EA23006801 FOURNITURE DE PIECES DE FONTAINERIES SP	672,00	0,00	60
03/07/2023	EA23001601 REALISATION DE BRANCHEMENT ET DIVERS TR	6 816,00	0,00	0
03/07/2023	EA23-00244 RENFORCEMENT RESEAU AEP SUR RD 55 PLAIN	1 775,00	0,00	0
03/07/2023	EA22013601P MISE EN PLACE D'UNE VANNE DE REGULATIO	9 679,10	0,00	0
04/07/2023	EA23-00249 FORAGE LE DESERT LOT 02 SITUATION 04 ET	138 196,12	0,00	0
04/07/2023	EA23-00248 FORAGE LE DESERT LOT 02	27 000,00	0,00	0
04/07/2023	REMBOURSEMENT AVANCE SUR SITUATION 04	27 232,83	0,00	0
07/07/2023	EA23-00051 MODERNISATION RESEAU AEP ET POSE COMPTE	2 239,84	0,00	0
07/07/2023	EA23-00255 REPARATION DE LA CANALISATION DE BRAS D	9 400,00	0,00	0
10/07/2023	EA23-00257 ACHAT HP LASER JET PRO+ HP 59X BLACK LA	873,00	0,00	1
25/07/2023	EA23-00148 POSE DE COMPTEUR DE SECTORISATION A SAL	159 223,65	0,00	0
26/07/2023	EA23-00249 FORAGE LE DESERT LOT 02 SITUATION 04 ET	66 608,26	0,00	0
26/07/2023	EA23-00245 FORAGE LE DESERT LOT 02	4 959,00	0,00	0
26/07/2023	EA23-00246 FORAGE LE DESERT LOT 02	5 900,00	0,00	0
31/07/2023	EA23-00273 MISSION CSPS SUR AVT 07 DIORE	1 890,00	0,00	0
17/08/2023	EA23-00287 EQUIPEMENT FORAGE LE DESERT BRAS DES CH	17 902,54	0,00	0
24/08/2023	EA23-00291 EQUIPEMENT FORAGE LE DESERT BRAS DES CH	155 724,67	0,00	0
30/08/2023	EA23-00148 POSE DE COMPTEUR DE SECTORISATION A SAL	109 241,51	0,00	0
30/08/2023	EA23-00148 POSE DE COMPTEUR DE SECTORISATION A SAL	10 273,49	0,00	0
30/08/2023	EA23-00148 POSE DE COMPTEUR DE SECTORISATION A SAL	316 888,91	0,00	0
30/08/2023	REPARATION DU RESEAUX D'EAU POTABLE POUR LA REGIE	4 740,00	0,00	0
30/08/2023	TRAVAUX REPARATION DE FUITE SUR LE RESEAU EAU POT	11 000,00	0,00	0
30/08/2023	EA23028301 - RENOUVELLEMENT PARTIEL RESEAU AEP RD RI	6 240,00	0,00	0
31/08/2023	EA23-00307 MISSION CSPS REHABILITATION UTEP BRAS D	200,00	0,00	0
04/09/2023	EA23023801 REMPLACEMENT DE 2 VANNES SUR RESEAU AEP	3 600,00	0,00	60
05/09/2023	EA23022301 REMPLACEMENT DE 2 VANNES SUR RESEAU AEP	14 349,04	0,00	60
05/09/2023	EA23025701 TRAVAUX SUR PANIANDY OPERATION DE RENFO	6 570,20	0,00	0
07/09/2023	EA23-00326 AMO MODERNISATION RENFORCEMENT RESEAUX	22 020,00	0,00	0
25/09/2023	EA23-00342 UTEP BRAS DES CALUMETS SITUATION 19	312 610,50	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
26/09/2023	EA23-00343 SITUATION 19 UTEP BRAS DES CALUMETS	1 400,00	0,00	0
26/09/2023	EA23-00347 SITUATION 18 UTEP GROS FAHAM	276 497,70	0,00	0
26/09/2023	EA23-00348 UPEP BRAS DES CALUMETS SIT 19	15 000,00	0,00	0
03/10/2023	EA23-00363 MISSION CSPS DIORE SOLDE	1 920,24	0,00	0
03/10/2023	EA23028601 FOURNITURE DE PETIT MATERIEL 2 ECHELLES	401,66	0,00	1
04/10/2023	EA23-00273 MISSION CSPS SUR AVT 07 DIORE	840,00	0,00	0
05/10/2023	EA23026301 TRAVAUX REPARATION DE FUITE SUR LE RESE	5 400,00	0,00	0
05/10/2023	EA23026301 TRAVAUX REPARATION DE FUITE SUR LE RESE	1 500,00	0,00	0
05/10/2023	FAC. 2023CIREST11 DU 31/08/2023	11 030,00	0,00	0
12/10/2023	EA23-00382 UPEP BRAS DES CALUMETS SITUATION 19	218 791,73	0,00	0
18/10/2023	EA23-00347 SITUATION 18 UTEP GROS FAHAM	317 565,88	0,00	0
23/10/2023	EA23-00086 AMO CONSTRUCTION USINE POTABILISATION S	7 004,92	0,00	0
23/10/2023	EA23-00394 SITUATION 18 GROS FAHAM	30 078,28	0,00	0
02/11/2023	EA23-00086 AMO CONSTRUCTION USINE POTABILISATION S	3 519,43	0,00	0
02/11/2023	EA23-00403 SITUATION 06 SUR AVT 07 DE DIORE	11 015,11	0,00	0
02/11/2023	EA23-00404 DIORE SITUATION 06 SUR AVENANT 7	4 754,04	0,00	0
02/11/2023	EA23-00407 DIORE AVENANT 7 SITUATION 06 (DONT RG 7	1 400,00	0,00	0
02/11/2023	EA23-00405 DIORE AVENANT 7 SITUATION 06	17 832,17	0,00	0
02/11/2023	EA23-00406 SITUATION 06 SUR AVT 07 DE DIORE	6 940,00	0,00	0
10/11/2023	EA23017601 FOURNITURE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION	4 712,00	0,00	60
28/11/2023	EA23-00468 SITUATION 07 SUR AVT 07 DE DIORE	135 874,01	0,00	0
28/11/2023	EA23-00466 DIORE SITUATION 07 SUR AVENANT 7	7 130,36	0,00	0
28/11/2023	EA23-00467 DIORE AVENANT 7 SITUATION 07	7 609,73	0,00	0
28/11/2023	EA23-00469 19 SITUATION 02 SUR AVT 03 UTEP GROS F	4 628,07	0,00	0
28/11/2023	EA23-00470 20 SITUATION 02 SUR AVT 04 UTEP GROS F	94 521,57	0,00	0
28/11/2023	EA23-00471 19 SITUATION 02 SUR AVT 03 UTEP GROS F	4 872,10	0,00	0
28/11/2023	EA23-00472 20 SITUATION 02 SUR AVT 04 UTEP GROS F	37 588,65	0,00	0
28/11/2023	EA23-00473 20 SITUATION 02 SUR AVT 04 UTEP GROS F	31 680,00	0,00	0
30/11/2023	EA23-00486 SOLDE UTEP ST BENOIT	6 160,62	0,00	0
30/11/2023	EA23-00480 21 SITUATION DID MARCHE INITIAL UTEP G	327 500,02	0,00	0
30/11/2023	EA23-00476 22 SITUATION DGD UTEP GROS FAHAM	284 460,29	0,00	0
07/12/2023	EA23030201 FOURNITURE D'UN STABILISATEUR DE PRESSI	7 917,87	0,00	60
07/12/2023	EA23035601 FOURNITURE D'OUTILLAGE DIVERS POUR LE S (202330-2181-00137)	1 450,00	0,00	20
07/12/2023	EA23035601 FOURNITURE D'OUTILLAGE DIVERS POUR LE S	690,00	0,00	1
07/12/2023	EA23035601 FOURNITURE D'OUTILLAGE DIVERS POUR LE S	589,00	0,00	1
07/12/2023	ACHAT DE TRANSPALLETTE POUR LA STATION EPURATION DE	390,00	0,00	1
07/12/2023	EA23035101 CONTRAT DSP: OPERATION DE RENOUVELLEMEN	37 176,64	0,00	0
07/12/2023	EA23036301 OPERATION DE RENOUVELLEMENT DE RESEAU D	41 139,64	0,00	0
07/12/2023	EA23025301 REALISATION DE 3 BRANCHEMENTS A LA PLAI	18 493,50	0,00	0
07/12/2023	EA23043701 PLUS VALUE METRIQUE AU DELA DES 4 ML PO	4 598,00	0,00	0
21/12/2023	EA23-00512 RACCORDEMENT AEP RN3 / BRAS DES CALUMET	55 693,00	0,00	0
21/12/2023	EA23-00514 POSE DE RESEAUX CHEMIN HERVE D'HORT	6 124,03	0,00	0
21/12/2023	EA23-00513 BOUCLAGE AEP CHEMIN DES ARUMS	110 416,62	0,00	0
26/12/2023	GROS FAHAM	116 295,17	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
26/12/2023	REMBOURSEMENT AVANCE SUR SITUATION 3 / AVENANT 07	15 180,76	0,00	0
26/12/2023	REMBOURSEMENT AVANCE SUR SITUATION 4 / AVENANT 07	7 678,56	0,00	0
26/12/2023	REMBOURSEMENT AVANCE SUR SITUATION 5 / AVENANT 07	4 807,74	0,00	0
26/12/2023	EA23-00542 DEPOT ET CAUTIONNEMENT CHANE HIN CHUN A	1 152,50	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		6 348 253,46	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	4 402 110,52
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,65	0,00	5,65	3,25	2,40	5,65
Adjoint administratif	C	4,85	0,00	4,85	2,45	2,40	4,85
Adjoint administratif principal de 2e classe	C	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,00	0,00	11,00	4,65	6,35	11,00
Adjoint technique	C	8,00	0,00	8,00	2,00	6,00	8,00
Agent de maitrise	C	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Ingénieur	A	0,35	0,00	0,35	0,35	0,00	0,35
Technicien principal de 2e classe ingénieur	B	0,40	0,00	0,40	0,40	0,00	0,40
ingénieur principal	A	0,35	0,00	0,35	0,35	0,00	0,35
ingénieur principal	A	0,75	0,00	0,75	0,75	0,00	0,75
technicien principal de 1ere classe	B	0,35	0,00	0,35	0,00	0,35	0,35
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		16,65	0,00	16,65	7,90	8,75	16,65

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	117 115 047,68	92 161 695,43	0,00	92 161 695,43
RECETTES	113 085 547,68	95 223 844,74	0,00	95 223 844,74
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 679 700,43	28 585 820,55	2 325 005,97	30 910 826,52
RECETTES	55 464 865,43	23 152 464,31	11 049 910,49	34 202 374,80

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	117 115 047,68	92 161 695,43	0,00	92 161 695,43
RECETTES	113 085 547,68	95 223 844,74	0,00	95 223 844,74
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 679 700,43	28 585 820,55	2 325 005,97	30 910 826,52
RECETTES	55 464 865,43	23 152 464,31	11 049 910,49	34 202 374,80
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	174 794 748,11	120 747 515,98	2 325 005,97	123 072 521,95
TOTAL AGREGE DES RECETTES	168 550 413,11	118 376 309,05	11 049 910,49	129 426 219,54

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 48
 Nombre de membres présents : 30
 Nombre de suffrages exprimés : 41
 VOTES :
 Pour : 26
 Contre : 1
 Abstentions : 14

Date de convocation : 07/06/2024

Présenté par (1) Le Président,
 A A Saint-Benoît le 13/06/2024
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Saint-Benoît, le 26/06/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALBUFFY SONIA	
ATCHAPA JEANNICK	
AUDIFAX LEBON SOPHIE	
BEDIER JOE	
BOUCHER AXEL	
BOULEVART PATRICE	
CANAGUY ANNE	
CAZAL AUGUSTIN	
CHANE TO MARIE LISE	
CONSTANT JEAN PAUL	
COUPOU JIMMYE	
DAMOUR ODILE	
FENELON JEAN CLAUDE	
GONTHIER DANIEL	
ISSA RIDWANE	
MARIMOUTOU TACOUN MONIQUE	
MERGY LORRAINE	
MOREAU MARIO	
NAZE GILLES	
PANAMBALOM DOMINIQUE	
PAPAYA LAURENT	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PAPAYA SIDOLEINE	
PARVEDY GEORGES	
PAYET BEN HAMIDA VIVIANE	
PAYET CATHERINE ANNE	
PAYET SYLVIE	
PEQUIN JEAN MARC	
PERMACAONDIN ISABELLE	
PICARD BERTRAND	
PRAUD ELODIE	
RAMASSAMY LAURENT	
RAMIN JEAN YANNICK	
RAMIN SABRINA	
ROBERT BRUNO	
SAID MOUSSA	
SERRANO MARIE VALENTINE	
SOUCANE CINDY	
SOUPOU ALEXA	
SOUPRAMANIEN STEPANE	
VIRAPOULLE JEAN MARIE	
VITAL JEAN LOUIS	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/06/2024, et de la publication le
A Saint-Benoît,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24974009300128	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CIREST
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Saint André

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	36
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	37
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	38
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	39
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	40
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	41
A6 - Etat des charges transférées	42
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	43
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	44
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	45
A8.3 - Opérations liées aux cessions	46
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	47
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	48
A10 - Etat des travaux en régie	49

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	51
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	52
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	53
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	54
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	55
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	56
B1.7 - Etat des engagements reçus	57
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	58
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	59

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	60
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	63
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	64
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	65

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

66

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

67

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 857 785,13	G 1 363 454,00	G-A -494 331,13
	Section d'investissement	B 1 225 906,43	H 1 351 131,27	H-B 125 224,84

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 2 400 067,11 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 1 326 404,96 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 410 096,52	Q= G+H+I+J 5 114 652,38	=Q-P 704 555,86

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 48 098,25	L 440 376,05
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 48 098,25	= K+L 440 376,05

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 857 785,13	= G+I+K 3 763 521,11	1 905 735,98
	Section d'investissement	= B+D+F 2 600 409,64	= H+J+L 1 791 507,32	-808 902,32
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 458 194,77	= G+H+I+J+K+L 5 555 028,43	1 096 833,66

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 48 098,25	L 440 376,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	440 376,05
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	44 049,80	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 048,45	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	644 350,00	366 680,38	83 106,67	0,00	194 562,95
012	Charges de personnel, frais assimilés	364 250,00	275 464,10	0,00	0,00	88 785,90
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50,00	3,19	0,00	0,00	46,81
Total des dépenses de gestion courante		1 008 650,00	642 147,67	83 106,67	0,00	283 395,66
66	Charges financières	575 150,00	482 443,56	90 213,21	0,00	2 493,23
67	Charges exceptionnelles	560 662,22	559 662,22	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 144 462,22	1 684 253,45	173 319,88	0,00	286 888,89
023	Virement à la section d'investissement	2 362 204,89				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	250,00	211,80			38,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 362 454,89	211,80			2 362 243,09
TOTAL		4 506 917,11	1 684 465,25	173 319,88	0,00	2 649 131,98
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 096 500,00	783 996,12	569 122,89	0,00	743 380,99
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 096 500,00	783 996,12	569 122,89	0,00	743 380,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 096 500,00	783 996,12	569 122,89	0,00	743 380,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections	10 350,00	10 334,99			15,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		10 350,00	10 334,99			15,01
TOTAL		2 106 850,00	794 331,11	569 122,89	0,00	743 396,00
Pour information		2 400 067,11				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	60 000,00	1 635,76	0,00	58 364,24
21	Immobilisations corporelles	150 000,00	44 337,35	44 049,80	61 612,85
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 208 000,00	225 259,44	4 048,45	2 978 692,11
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 418 000,00	271 232,55	48 098,25	3 098 669,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	944 350,00	944 338,89	0,00	11,11
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	944 350,00	944 338,89	0,00	11,11
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 362 350,00	1 215 571,44	48 098,25	3 098 680,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	10 350,00	10 334,99		15,01
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 350,00	10 334,99		15,01
	TOTAL	4 372 700,00	1 225 906,43	48 098,25	3 098 695,32
	Pour information	1 326 404,96			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	189 928,20	116 446,76	440 376,05	-366 894,61
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 912 249,16	0,00	0,00	1 912 249,16
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 102 177,36	116 446,76	440 376,05	1 545 354,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	1 234 472,71	1 234 472,71	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 234 472,71	1 234 472,71	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 336 650,07	1 350 919,47	440 376,05	1 545 354,55
021	Virement de la section d'exploitation (2)	2 362 204,89			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	250,00	211,80		38,20
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 362 454,89	211,80		2 362 243,09
	TOTAL	5 699 104,96	1 351 131,27	440 376,05	3 907 597,64
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	449 787,05		449 787,05
012	Charges de personnel, frais assimilés	275 464,10		275 464,10
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3,19		3,19
66	Charges financières	572 656,77	0,00	572 656,77
67	Charges exceptionnelles	559 662,22	0,00	559 662,22
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	211,80	211,80
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 857 573,33	211,80	1 857 785,13

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 857 785,13
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	10 334,99	10 334,99
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	944 338,89	0,00	944 338,89
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 635,76	0,00	1 635,76
21	Immobilisations corporelles (6)	44 337,35	0,00	44 337,35
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	225 259,44	0,00	225 259,44
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	1 215 571,44	10 334,99	1 225 906,43

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	1 326 404,96
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	2 552 311,39
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 353 119,01		1 353 119,01
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	10 334,99	10 334,99
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 353 119,01	10 334,99	1 363 454,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	2 400 067,11
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 763 521,11
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	116 446,76	0,00	116 446,76
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		211,80	211,80
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		116 446,76	211,80	116 658,56

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 234 472,71
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 351 131,27
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	644 350,00	366 680,38	83 106,67	0,00	194 562,95
601	Achats stockés - Matières premières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	70 000,00	41 072,03	0,00	0,00	28 927,97
6063	Fournitures entretien et petit équipt	22 000,00	15 536,62	755,06	0,00	5 708,32
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
611	Sous-traitance générale	457 650,00	256 919,42	64 143,48	0,00	136 587,10
6135	Locations mobilières	2 500,00	6 065,00	0,00	0,00	-3 565,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 500,00	2 063,98	646,38	0,00	789,64
61523	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	20 588,00	11 763,84	0,00	-2 351,84
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	5 000,00	898,91	2 060,00	0,00	2 041,09
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	55,30	0,00	-55,30
6156	Maintenance	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
618	Divers	10 000,00	0,00	1 383,61	0,00	8 616,39
6226	Honoraires	10 000,00	2 215,00	0,00	0,00	7 785,00
6228	Divers	10 000,00	6 078,15	2 299,00	0,00	1 622,85
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	967,42	0,00	0,00	32,58
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	1 527,20	0,00	0,00	-1 527,20
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	2 700,00	12 748,65	0,00	0,00	-10 048,65
012	Charges de personnel, frais assimilés	364 250,00	275 464,10	0,00	0,00	88 785,90
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	364 250,00	273 224,10	0,00	0,00	91 025,90
6218	Autre personnel extérieur	0,00	2 240,00	0,00	0,00	-2 240,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50,00	3,19	0,00	0,00	46,81
658	Charges diverses de gestion courante	50,00	3,19	0,00	0,00	46,81
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 008 650,00	642 147,67	83 106,67	0,00	283 395,66
66	Charges financières (b) (5)	575 150,00	482 443,56	90 213,21	0,00	2 493,23
66111	Intérêts réglés à l'échéance	543 550,00	540 428,43	0,00	0,00	3 121,57
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	31 600,00	-57 984,87	90 213,21	0,00	-628,34
67	Charges exceptionnelles (c)	560 662,22	559 662,22	0,00	0,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	559 662,22	559 662,22	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 144 462,22	1 684 253,45	173 319,88	0,00	286 888,89
023	Virement à la section d'investissement	2 362 204,89				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	250,00	211,80			38,20
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	250,00	211,80			38,20
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 362 454,89	211,80			2 362 243,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 362 454,89	211,80			2 362 243,09
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 506 917,11	1 684 465,25	173 319,88	0,00	2 649 131,98
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	43 782,71
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	30 282,71
= Différence ICNE N – ICNE N-1	32 228,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 096 500,00	783 996,12	569 122,89	0,00	743 380,99
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 837 300,00	783 996,12	569 122,89	0,00	484 180,99
706121	Redevance modernisation des réseaux	2 700,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
70613	Participations assainissement collectif	256 500,00	0,00	0,00	0,00	256 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 096 500,00	783 996,12	569 122,89	0,00	743 380,99
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 096 500,00	783 996,12	569 122,89	0,00	743 380,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	10 350,00	10 334,99	0,00	0,00	15,01
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	10 350,00	10 334,99	0,00	0,00	15,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 350,00	10 334,99	0,00	0,00	15,01
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 106 850,00	794 331,11	569 122,89	0,00	743 396,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		2 400 067,11				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	60 000,00	1 635,76	0,00	58 364,24
2031	Frais d'études	60 000,00	1 635,76	0,00	58 364,24
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	150 000,00	44 337,35	44 049,80	61 612,85
2111	Terrains nus	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	9 016,98	0,00	-9 016,98
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	1 540,00	-1 540,00
21562	Service d'assainissement	75 000,00	15 861,71	38 691,07	20 447,22
2181	Installat° générales, agencements	25 000,00	8 360,28	0,00	16 639,72
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	11 098,38	3 818,73	-14 917,11
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 208 000,00	225 259,44	4 048,45	2 978 692,11
2313	Constructions	0,00	53 746,22	4 048,45	-57 794,67
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 208 000,00	171 513,22	0,00	3 036 486,78
Total des dépenses d'équipement		3 418 000,00	271 232,55	48 098,25	3 098 669,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	944 350,00	944 338,89	0,00	11,11
1641	Emprunts en euros	944 350,00	944 338,89	0,00	11,11
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		944 350,00	944 338,89	0,00	11,11
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 362 350,00	1 215 571,44	48 098,25	3 098 680,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	10 350,00	10 334,99		15,01
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	10 350,00	10 334,99		15,01
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	10 350,00	715,58		9 634,42
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	9 619,41		-9 619,41
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		10 350,00	10 334,99		15,01
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 372 700,00	1 225 906,43	48 098,25	3 098 695,32
Pour information		1 326 404,96			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	189 928,20	116 446,76	440 376,05	-366 894,61
13118	Autres Subv. Équipt Etat	89 428,20	116 446,76	440 376,05	-467 394,61
1318	Autres subventions d'équipement	100 500,00	0,00	0,00	100 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 912 249,16	0,00	0,00	1 912 249,16
1641	Emprunts en euros	1 912 249,16	0,00	0,00	1 912 249,16
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 102 177,36	116 446,76	440 376,05	1 545 354,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 234 472,71	1 234 472,71	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 234 472,71	1 234 472,71	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 234 472,71	1 234 472,71	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 336 650,07	1 350 919,47	440 376,05	1 545 354,55
021	Virement de la section d'exploitation	2 362 204,89			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	250,00	211,80		38,20
2805	Licences, logiciels, droits similaires	250,00	0,00		250,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	211,80		-211,80
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 362 454,89	211,80		2 362 243,09
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 362 454,89	211,80		2 362 243,09
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 699 104,96	1 351 131,27	440 376,05	3 907 597,64
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
090680	29/12/2009	327 360,00	0,00	12 662,99	0,00	308 360,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		327 360,00	0,00	12 662,99	0,00	308 360,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					22 417 314,50									
1641 Emprunts en euros (total)					22 417 314,50									
090680	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	29/12/2009	01/01/2020	15/06/2020	379 530,00	V	(Euribor 3M + 0.85)-Floor -0.85 sur Euribor 3M	0,462	0,470	EUR	X	X	O	A-1
1176150-ASS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/05/2010	01/01/2020	01/10/2020	2 698 916,53	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	3,960	EUR	A	P	O	A-1
1228799	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/07/2012	01/01/2020	01/08/2020	1 916 666,69	F	Taux fixe à 3.01 %	3,010	3,010	EUR	A	C	O	A-1
1357942	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/12/2015	01/01/2020	02/01/2020	685 750,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	T	C	O	A-1
5078257	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/01/2015	01/01/2020	01/02/2020	866 666,68	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
A2907052	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2007	01/01/2020	25/12/2020	487 439,00	F	Taux fixe révisable à 0,236%	0,236	0,236	EUR	A	P	O	A-1
A2908907	CAISSE D'EPARGNE	19/12/2008	01/01/2020	25/11/2020	150 750,00	F	Taux fixe à 4.84 %	4,840	4,840	EUR	A	C	O	A-1
AB035677 / 2003258-85	CAISSE D'EPARGNE	08/12/2003	01/01/2020	25/03/2020	65 831,50	F	Taux fixe révisable à 0,236%	0,236	0,236	EUR	A	P	O	A-1
C RE 1502 01N - 2	Agence Française de Développement	13/02/2014	01/01/2020	29/02/2020	1 080 963,93	F	Taux fixe à 1.92 %	1,920	1,929	EUR	S	P	O	A-1
C RE 1502 01N -1	Agence Française de Développement	13/02/2014	01/01/2020	29/02/2020	1 800 000,00	F	Taux fixe à 2.76 %	2,760	2,779	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1879 02H	Agence Française de Développement	21/12/2021	31/01/2022	31/07/2022	600 000,00	F	Taux fixe à 0.11 %	0,110	0,110	EUR	S	C	N	A-1

CIREST - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CRE145704B-TR2	Agence Française de Développement	23/04/2010	01/01/2020	31/05/2020	2 039 183,41	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,378	EUR	S	P	N	A-1
CRE145704B-TR3	Agence Française de Développement	23/04/2010	01/01/2020	31/05/2020	1 612 409,46	F	Taux fixe à 2.93 %	2,930	2,952	EUR	S	P	N	A-1
CRE145704B-TR4	Agence Française de Développement	23/04/2010	01/01/2020	31/05/2020	1 192 874,83	F	Taux fixe à 2.46 %	2,460	2,475	EUR	S	P	N	A-1
CRE145704B-TR5	Agence Française de Développement	23/04/2010	01/01/2020	31/05/2020	806 433,66	F	Taux fixe à 2.94 %	2,940	2,962	EUR	S	P	N	A-1
CRE145705C	Agence Française de Développement	24/09/2009	01/01/2020	30/06/2020	2 170 172,20	F	Taux fixe à 3.44 %	3,440	3,470	EUR	S	P	N	A-1
CRE1478801B	Agence Française de Développement	16/03/2011	01/01/2020	30/06/2020	2 315 485,21	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	3,327	EUR	S	P	N	A-1
CRE149701C	Agence Française de Développement	22/12/2011	01/01/2020	30/06/2020	833 021,78	F	Taux fixe à 2.15 %	2,150	2,162	EUR	S	P	N	A-1
CRE183604C	Agence Française de Développement	14/12/2020	14/12/2020	31/07/2021	390 242,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	S	C	O	A-1
MON226028EUR	SFIL CAFFIL	01/12/2004	01/01/2020	01/02/2020	78 828,89	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,390	EUR	A	P	O	A-1
MON236288EUR	SFIL CAFFIL	12/12/2005	01/01/2020	01/02/2020	65 870,15	F	Taux fixe à 3.89 %	3,890	3,890	EUR	A	P	O	A-1
MON275592EUR-ASS	SFIL CAFFIL	04/07/2011	01/01/2020	01/07/2020	123 711,46	F	Taux fixe à 3.36 %	3,360	3,409	EUR	A	P	O	A-1
MPH534787EUR	SFIL CAFFIL	28/10/2003	01/01/2020	02/01/2020	56 567,12	V	(Euribor 3M-Floor -0.35 sur Euribor 3M) + 0.35	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

CIREST - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					22 417 314,50									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		17 480 431,31					944 338,89	540 428,43	0,00	98 839,12
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		17 480 431,31					944 338,89	540 428,43	0,00	98 839,12
090680	N	0,00	A-1	308 360,00	11,46	V	(Euribor 3M + 0.85)-Floor -0.85 sur Euribor 3M	4,060	19 000,00	12 662,99	0,00	654,41
1176150-ASS	N	0,00	A-1	2 339 023,48	16,75	F	Taux fixe à 3.96 %	3,950	95 280,40	96 408,28	0,00	22 899,04
1228799	N	0,00	A-1	1 583 333,37	18,58	F	Taux fixe à 3.01 %	3,002	83 333,33	50 166,67	0,00	19 725,25
1357942	N	0,00	A-1	516 950,00	12,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,680	42 200,00	18 715,57	0,00	5 037,12
5078257	N	0,00	A-1	733 333,36	21,08	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,815	33 333,33	15 333,33	0,00	26 807,40
A2907052	N	0,00	A-1	410 508,09	13,98	F	Taux fixe révisable à 3,27%	2,825	20 554,62	12 202,09	0,00	169,47
A2908907	N	0,00	A-1	83 750,00	4,90	F	Taux fixe à 4.84 %	4,828	16 750,00	4 864,20	0,00	394,09
AB035677 / 2003258-85	N	0,00	A-1	14 239,80	0,23	F	Taux fixe révisable à 0,236%	0,643	13 681,60	179,31	0,00	69,86
C RE 1502 01N - 2	N	0,00	A-1	812 025,77	10,16	F	Taux fixe à 1.92 %	1,915	69 173,75	16 588,59	0,00	5 196,97
C RE 1502 01N -1	N	0,00	A-1	321 092,70	10,16	F	Taux fixe à 2.76 %	2,753	26 031,89	9 402,25	0,00	2 954,05
CRE 1879 02H	N	0,00	A-1	564 000,00	23,08	F	Taux fixe à 0.11 %	0,111	24 000,00	649,15	0,00	263,67
CRE145704B-TR2	N	0,00	A-1	1 742 231,22	16,42	F	Taux fixe à 3.35 %	3,341	77 977,54	60 329,36	0,00	4 863,73
CRE145704B-TR3	N	0,00	A-1	1 368 407,69	16,08	F	Taux fixe à 2.93 %	2,922	63 687,20	41 497,26	0,00	3 341,19

CIREST - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
CRE145704B-TR4	N	0,00	A-1	1 004 538,06	16,42	F	Taux fixe à 2.46 %	2,453	48 824,81	25 614,29	0,00	2 059,30
CRE145704B-TR5	N	0,00	A-1	684 508,99	16,42	F	Taux fixe à 2.94 %	2,932	31 828,29	20 828,09	0,00	1 677,05
CRE145705C	N	0,00	A-1	1 845 854,03	16,00	F	Taux fixe à 3.44 %	3,431	85 273,60	65 703,70	0,00	0,00
CRE1478801B	N	0,00	A-1	1 998 331,26	17,50	F	Taux fixe à 3.3 %	3,291	83 222,65	68 010,31	0,00	0,00
CRE149701C	N	0,00	A-1	709 187,58	18,00	F	Taux fixe à 2.15 %	2,144	31 958,60	15 763,78	0,00	0,00
CRE183604C	N	0,00	A-1	351 217,80	22,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	15 609,68	0,00	0,00	0,00
MON226028EUR	N	0,00	A-1	28 563,60	1,08	F	Taux fixe à 4.39 %	4,375	13 387,38	1 841,65	0,00	1 145,96
MON236288EUR	N	0,00	A-1	30 395,31	2,08	F	Taux fixe à 3.89 %	3,877	9 382,66	1 547,36	0,00	1 080,56
MON275592EUR-ASS	N	0,00	A-1	26 983,08	0,50	F	Taux fixe à 3.36 %	3,397	25 808,06	1 798,42	0,00	460,87
MPH534787EUR	N	0,00	A-1	3 596,12	0,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.35 sur Euribor 3M) + 0.35	3,296	14 039,50	321,78	0,00	39,13
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		17 480 431,31					944 338,89	540 428,43	0,00	98 839,12

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

CIREST - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2023

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	23	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	17 480 431,31	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2019-12-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Classe : 2031_1	1	18/12/2019
L	RESEAU ASSAI	60	18/12/2019
L	Classe : 2154_1	1	18/12/2019
L	Classe : 21562_60	60	18/12/2019
L	Classe : 2181_1	1	18/12/2019
L	Classe : 2188_1	1	18/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		954 700,00	954 673,88
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		944 350,00	944 338,89
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	944 350,00	944 338,89
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 350,00	10 334,99
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	10 350,00	10 334,99
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	954 673,88	48 098,25	1 326 404,96	2 329 177,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 362 454,89	211,80
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 362 454,89	211,80
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	250,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	211,80
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 362 204,89	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	211,80	440 376,05	0,00	1 234 472,71	1 675 060,56

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 329 177,09
Ressources propres disponibles	IV 1 675 060,56
Solde	V = IV – II (3) -654 116,53

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
13/02/2023	EA23000601 FOURNITURE ET POSE DE DEUX REGARDS SUR	4 690,28	0,00	5
21/03/2023	EA23000801 TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 3 CLIMATISEU	3 370,00	0,00	20
21/03/2023	EA23000802 TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 3 CLIMATISEU	300,00	0,00	1
21/04/2023	EA23-00178 FOURNITURE DES DEBIMETRES DE REMPLACEMENT	4 907,00	0,00	20
27/04/2023	EA23-00178 FOURNITURE DES DEBIMETRES DE REMPLACEMENT	5 122,00	0,00	20
27/04/2023	EA23014401 ACHAT DE MATERIEL POUR LA STEP DE SAINT	405,53	0,00	1
12/06/2023	EA23018501 FOURNITURE ET POSE DE CLAPETS A BOULE	2 970,00	0,00	60
04/09/2023	EA23023301 REMPLACEMENT DE 3 DEBIMETRES DE LA STEP	0,00	0,00	60
04/09/2023	EA23018101 ACHAT DE MATERIEL 1 ESCABOT AVEC 5 MARC	663,85	0,00	20
05/12/2023	REMPLACEMENT DE 3 DEBIMETRES	3 897,98	0,00	60
06/12/2023	EA23044901 INTERVENTION ELECTROMECANIQUE SUR OUVR	5 119,00	0,00	60
06/12/2023	EA23016801 FOURNITURE DE 3 PRELEVEURS D'EAUX USEES	12 891,71	0,00	60
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		44 337,35	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	1 353 119,01
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,85	0,00	0,85	0,75	0,10	0,85
Adjoint administratif	C	0,55	0,00	0,55	0,45	0,10	0,55
Adjoint administratif principal de 2e classe	C	0,30	0,00	0,30	0,30	0,00	0,30
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,25	0,00	4,25	2,90	1,35	4,25
Adjoint technique	C	2,05	0,00	2,05	1,05	1,00	2,05
Agent de maitrise	C	0,20	0,00	0,20	0,20	0,00	0,20
Ingénieur	A	0,35	0,00	0,35	0,35	0,00	0,35
Technicien principal de 2e classe	B	0,30	0,00	0,30	0,30	0,00	0,30
ingénieur	A	0,35	0,00	0,35	0,35	0,00	0,35
ingénieur principal	A	0,65	0,00	0,65	0,65	0,00	0,65
technicien principal de 1ere classe	B	0,35	0,00	0,35	0,00	0,35	0,35
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,10	0,00	5,10	3,65	1,45	5,10

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	117 115 047,68	92 155 914,57	0,00	92 155 914,57
RECETTES	113 085 547,68	95 230 449,39	0,00	95 230 449,39
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 679 700,43	28 585 820,55	2 325 005,97	30 910 826,52
RECETTES	55 464 865,43	23 152 464,31	11 049 910,49	34 202 374,80

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	117 115 047,68	92 155 914,57	0,00	92 155 914,57
RECETTES	113 085 547,68	95 230 449,39	0,00	95 230 449,39
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 679 700,43	28 585 820,55	2 325 005,97	30 910 826,52
RECETTES	55 464 865,43	23 152 464,31	11 049 910,49	34 202 374,80
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	174 794 748,11	120 741 735,12	2 325 005,97	123 066 741,09
TOTAL AGREGE DES RECETTES	168 550 413,11	118 382 913,70	11 049 910,49	129 432 824,19

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 48
 Nombre de membres présents : 30
 Nombre de suffrages exprimés : 41
 VOTES :
 Pour : 26
 Contre : 1
 Abstentions : 14

Date de convocation : 07/06/2024

Présenté par (1) Le Président,
 A A Saint-Benoît le 13/06/2024
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Saint-Benoît, le 26/06/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALBUFFY SONIA	
ATCHAPA JEANNICK	
AUDIFAX LEBON SOPHIE	
BEDIER JOE	
BOUCHER AXEL	
BOULEVART PATRICE	
CANAGUY ANNE	
CAZAL AUGUSTIN	
CHANE TO MARIE LISE	
CONSTANT JEAN PAUL	
COUPOU JIMMYE	
DAMOUR ODILE	
FENELON JEAN CLAUDE	
GONTHIER DANIEL	
ISSA RIDWANE	
MARIMOUTOU TACOUN MONIQUE	
MERGY LORRAINE	
MOREAU MARIO	
NAZE GILLES	
PANAMBALOM DOMINIQUE	
PAPAYA LAURENT	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PAPAYA SIDOLEINE	
PARVEDY GEORGES	
PAYET BEN HAMIDA VIVIANE	
PAYET CATHERINE ANNE	
PAYET SYLVIE	
PEQUIN JEAN MARC	
PERMACAONDIN ISABELLE	
PICARD BERTRAND	
PRAUD ELODIE	
RAMASSAMY LAURENT	
RAMIN JEAN YANNICK	
RAMIN SABRINA	
ROBERT BRUNO	
SAID MOUSSA	
SERRANO MARIE VALENTINE	
SOUCANE CINDY	
SOUPOU ALEXA	
SOUPRAMANIEN STEPANE	
VIRAPOULLE JEAN MARIE	
VITAL JEAN LOUIS	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/06/2024, et de la publication le
A Saint-Benoît,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24974009300136	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CIREST
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Saint André

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	23
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	25
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	26
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	33
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	34
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	35
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	36
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	37
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	38
A6 - Etat des charges transférées	39
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	40
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	41
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	42
A8.3 - Opérations liées aux cessions	43
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	44
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	45
A10 - Etat des travaux en régie	46

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	48
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	50
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	51
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	52
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	53
B1.7 - Etat des engagements reçus	54
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	55
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	56

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	57
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	59
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	60
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	61

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

62

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

63

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 464 909,91	G 582 993,79	G-A 118 083,88
	Section d'investissement	B 7 290,05	H 6 955,57	H-B -334,48

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 238 459,05 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 203 776,86 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 710 659,01	Q= G+H+I+J 793 726,22	=Q-P 83 067,21

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 3 240,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 3 240,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 703 368,96	= G+I+K 582 993,79	-120 375,17
	Section d'investissement	= B+D+F 10 530,05	= H+J+L 210 732,43	200 202,38
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 713 899,01	= G+H+I+J+K+L 793 726,22	79 827,21

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 3 240,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 240,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	46 475,00	24 947,31	4 805,30	0,00	16 722,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	438 535,00	423 094,40	0,00	0,00	15 440,60
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 550,00	4 962,33	0,00	0,00	587,67
Total des dépenses de gestion courante		490 560,00	453 004,04	4 805,30	0,00	32 750,66
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	145,00	0,00	0,00	355,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		491 060,00	453 149,04	4 805,30	0,00	33 105,66
023	Virement à la section d'investissement	12 180,95				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	7 000,00	6 955,57			44,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		19 180,95	6 955,57			12 225,38
TOTAL		510 240,95	460 104,61	4 805,30	0,00	45 331,04
Pour information		238 459,05				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 400,00	1 235,62	0,00	0,00	164,38
70	Ventes produits fabriqués, prestations	255 000,00	53 255,98	36 212,14	0,00	165 531,88
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	-34 558,71	34 558,71	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		256 400,00	19 932,89	70 770,85	0,00	165 696,26
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	485 000,00	485 000,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		741 400,00	504 932,89	70 770,85	0,00	165 696,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections	7 300,00	7 290,05			9,95
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		7 300,00	7 290,05			9,95
TOTAL		748 700,00	512 222,94	70 770,85	0,00	165 706,21
Pour information		0,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 476,86	0,00	3 240,00	12 236,86
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	15 476,86	0,00	3 240,00	12 236,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	215 476,86	0,00	3 240,00	212 236,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	7 300,00	7 290,05		9,95
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	7 300,00	7 290,05		9,95
	TOTAL	222 776,86	7 290,05	3 240,00	212 246,81
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	12 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	7 000,00	6 955,57		44,43
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	19 000,00	6 955,57		12 044,43
	TOTAL	19 000,00	6 955,57	0,00	12 044,43
	Pour information	203 776,86			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	29 752,61		29 752,61
012	Charges de personnel, frais assimilés	423 094,40		423 094,40
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 962,33		4 962,33
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	145,00	0,00	145,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	6 955,57	6 955,57
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	457 954,34	6 955,57	464 909,91

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	238 459,05
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	703 368,96
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 290,05	7 290,05
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	0,00	7 290,05	7 290,05

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	7 290,05
--	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 235,62		1 235,62
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	89 468,12		89 468,12
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	485 000,00	7 290,05	492 290,05
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		575 703,74	7 290,05	582 993,79

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	582 993,79
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 955,57	6 955,57
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	6 955,57	6 955,57

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	203 776,86
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	210 732,43
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	46 475,00	24 947,31	4 805,30	0,00	16 722,39
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 200,00	1 173,93	1 232,18	0,00	-1 206,11
6064	Fournitures administratives	1 000,00	-308,10	0,00	0,00	1 308,10
6132	Locations immobilières	4 375,00	3 457,50	0,00	0,00	917,50
6135	Locations mobilières	6 000,00	3 560,87	2 159,00	0,00	280,13
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	255,15	646,38	0,00	-901,53
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	1 000,00	-500,00	500,00	0,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	241,08	267,74	0,00	-508,82
6156	Maintenance	1 000,00	2 224,94	0,00	0,00	-1 224,94
617	Etudes et recherches	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6226	Honoraires	3 000,00	3 055,80	0,00	0,00	-55,80
6262	Frais de télécommunications	7 500,00	6 016,23	0,00	0,00	1 483,77
627	Services bancaires et assimilés	100,00	15,06	0,00	0,00	84,94
6281	Concours divers (cotisations)	1 150,00	1 134,00	0,00	0,00	16,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	4 620,85	0,00	0,00	-4 620,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	438 535,00	423 094,40	0,00	0,00	15 440,60
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	372 190,00	352 996,55	0,00	0,00	19 193,45
6411	Salaires, appointements, commissions	34 845,00	38 538,25	0,00	0,00	-3 693,25
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 111,00	25 665,80	0,00	0,00	-554,80
6452	Cotisations aux mutuelles	942,00	978,75	0,00	0,00	-36,75
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 447,00	4 915,05	0,00	0,00	531,95
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 550,00	4 962,33	0,00	0,00	587,67
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	5 550,00	4 961,65	0,00	0,00	588,35
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,68	0,00	0,00	-0,68
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		490 560,00	453 004,04	4 805,30	0,00	32 750,66
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	145,00	0,00	0,00	355,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	145,00	0,00	0,00	355,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		491 060,00	453 149,04	4 805,30	0,00	33 105,66
023	Virement à la section d'investissement	12 180,95				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	7 000,00	6 955,57			44,43
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	7 000,00	6 955,57			44,43
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		19 180,95	6 955,57			12 225,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		19 180,95	6 955,57			12 225,38
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		510 240,95	460 104,61	4 805,30	0,00	45 331,04
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		238 459,05				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	1 400,00	1 235,62	0,00	0,00	164,38
64198	Autres remboursements	1 400,00	1 235,62	0,00	0,00	164,38
70	Ventes produits fabriqués, prestations	255 000,00	53 255,98	36 212,14	0,00	165 531,88
7062	Redevances assainissement non collectif	255 000,00	53 255,98	36 212,14	0,00	165 531,88
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	-34 558,71	34 558,71	0,00	0,00
747	Subv. et participat° collectivités	0,00	-34 558,71	34 558,71	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		256 400,00	19 932,89	70 770,85	0,00	165 696,26
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	485 000,00	485 000,00	0,00	0,00	0,00
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	485 000,00	485 000,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		741 400,00	504 932,89	70 770,85	0,00	165 696,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	7 300,00	7 290,05			9,95
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	7 300,00	7 290,05			9,95
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 300,00	7 290,05			9,95
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		748 700,00	512 222,94	70 770,85	0,00	165 706,21
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	15 476,86	0,00	3 240,00	12 236,86
2183	Matériel de bureau et informatique	15 476,86	0,00	3 240,00	12 236,86
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		15 476,86	0,00	3 240,00	12 236,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
181	Comptes de liaison : affectation	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		215 476,86	0,00	3 240,00	212 236,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	7 300,00	7 290,05		9,95
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	7 300,00	7 290,05		9,95
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	7 300,00	7 290,05		9,95
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		7 300,00	7 290,05		9,95
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		222 776,86	7 290,05	3 240,00	212 246,81
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	12 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	7 000,00	6 955,57		44,43
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	3 487,50		-3 487,50
28128	Aménagement Autres terrains	7 000,00	0,00		7 000,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	155,40		-155,40
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 216,22		-3 216,22
28188	Autres	0,00	96,45		-96,45
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		19 000,00	6 955,57		12 044,43
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		19 000,00	6 955,57		12 044,43
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		19 000,00	6 955,57	0,00	12 044,43
Pour information		203 776,86			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

CIREST - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - CA - 2023

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2019-12-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Classe : 2031_1	1	18/12/2019
L	Classe : 2051_1	1	18/12/2019
L	Classe : 2154_1	1	18/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		7 300,00	I 7 290,05
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 300,00	7 290,05
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	7 300,00	7 290,05
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	7 290,05	3 240,00	0,00	10 530,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		19 000,00	III 6 955,57
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		19 000,00	6 955,57
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	3 487,50
28128	Aménagement Autres terrains	7 000,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	155,40
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 216,22
28188	Autres	0,00	96,45
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	12 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 955,57	0,00	203 776,86	0,00	210 732,43

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 10 530,05
Ressources propres disponibles	IV 210 732,43
Solde	V = IV – II (3) 200 202,38

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	575 703,74
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	2,70	0,30	3,00
Adjoint administratif	C	3,00	0,00	3,00	2,70	0,30	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,25	0,00	4,25	1,25	3,00	4,25
Adjoint technique	C	1,15	0,00	1,15	0,15	1,00	1,15
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur	A	0,05	0,00	0,05	0,05	0,00	0,05
Technicien	B	1,05	0,00	1,05	0,05	1,00	1,05
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		7,25	0,00	7,25	3,95	3,30	7,25

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	117 115 047,68	92 154 812,39	0,00	92 154 812,39
RECETTES	113 085 547,68	95 223 844,74	0,00	95 223 844,74
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 679 700,43	28 585 820,55	2 325 005,97	30 910 826,52
RECETTES	55 464 865,43	23 152 464,31	11 049 910,49	34 202 374,80

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	117 115 047,68	92 154 812,39	0,00	92 154 812,39
RECETTES	113 085 547,68	95 223 844,74	0,00	95 223 844,74
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 679 700,43	28 585 820,55	2 325 005,97	30 910 826,52
RECETTES	55 464 865,43	23 152 464,31	11 049 910,49	34 202 374,80
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	174 794 748,11	120 740 632,94	2 325 005,97	123 065 638,91
TOTAL AGREGE DES RECETTES	168 550 413,11	118 376 309,05	11 049 910,49	129 426 219,54

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 48
 Nombre de membres présents : 30
 Nombre de suffrages exprimés : 41
 VOTES :
 Pour : 26
 Contre : 1
 Abstentions : 14

Date de convocation : 07/06/2024

Présenté par (1) Le Président,
 A A Saint-Benoît le 13/06/2024
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Saint-Benoît, le 26/06/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALBUFFY SONIA	
ATCHAPA JEANNICK	
AUDIFAX LEBON SOPHIE	
BEDIER JOE	
BOUCHER AXEL	
BOULEVART PATRICE	
CANAGUY ANNE	
CAZAL AUGUSTIN	
CHANE TO MARIE LISE	
CONSTANT JEAN PAUL	
COUPOU JIMMYE	
DAMOUR ODILE	
FENELON JEAN CLAUDE	
GONTHIER DANIEL	
ISSA RIDWANE	
MARIMOUTOU TACOUN MONIQUE	
MERGY LORRAINE	
MOREAU MARIO	
NAZE GILLES	
PANAMBALOM DOMINIQUE	
PAPAYA LAURENT	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PAPAYA SIDOLEINE	
PARVEDY GEORGES	
PAYET BEN HAMIDA VIVIANE	
PAYET CATHERINE ANNE	
PAYET SYLVIE	
PEQUIN JEAN MARC	
PERMACAONDIN ISABELLE	
PICARD BERTRAND	
PRAUD ELODIE	
RAMASSAMY LAURENT	
RAMIN JEAN YANNICK	
RAMIN SABRINA	
ROBERT BRUNO	
SAID MOUSSA	
SERRANO MARIE VALENTINE	
SOUCANE CINDY	
SOUPOU ALEXA	
SOUPRAMANIEN STEPANE	
VIRAPOULLE JEAN MARIE	
VITAL JEAN LOUIS	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/06/2024, et de la publication le
A Saint-Benoît,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.